

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

<b>10x</b>		<b>14x</b>		<b>18x</b>		<b>22x</b>		<b>26x</b>		<b>30x</b>	
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										
	<b>12x</b>		<b>16x</b>		<b>20x</b>		<b>24x</b>		<b>28x</b>		<b>32x</b>

---

JOURNAUX

DU

**CONSEIL LÉGISLATIF.**

VOL. IV.

---

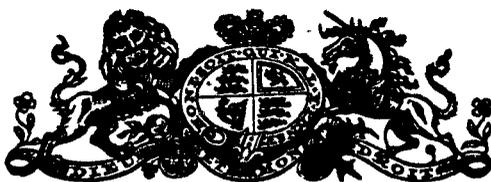
JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF

DE LA

PROVINCE DU CANADA.



SON EXCELLENCE

LE TRÈS HONORABLE CHARLES THEOPHILUS BARON METCALFE, G. C. B.  
GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

&c. &c. &c.

---

ÉTANT LA PREMIÈRE SESSION

DU

SECOND PARLEMENT PROVINCIAL,  
1844-5.

---

VOL. IV.

---

MONTREAL:

IMPRIMÉS PAR LOVELL ET GIBSON, RUE SAINT NICOLAS.

# JOURNAUX

DU

## CONSEIL LÉGISLATIF.



PROVINCE DU }  
*Canada.* } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande-  
*Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la*  
*Foi, etc. etc. etc.*

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers  
 Législatifs de la Province du *Canada*, et à  
 nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus  
 pour servir dans l'Assemblée Législative de  
 notre dite Province, sommés et appelés à  
 une assemblée du Parlement Provincial de  
 notre dite Province, en notre Township de  
*Kingston*, qui devait commencer et se tenir  
 le quinzième jour du mois de janvier cou-  
 rant, et à chacun de vous—

SALUT :

### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le neuvième jour de dé-  
 cembre dernier, nous avons jugé à propos  
 de proroger notre Parlement Provincial au  
 quinzième jour de janvier courant, auquel  
 temps vous étiez tenus et enjoins de paraître  
 en notre Township de *Kingston* : Maintenant  
 sachez que, pour diverses causes et considéra-  
 tions et pour le plus grand bénéfice et avantage  
 de nos bien-aimés sujets, nous avons cru con-  
 venable, par et de l'avis de notre Conseil Exé-  
 cutif, de vous exempter et chacun de vous,  
 d'être présents au temps susdit, vous con-  
 voquant et par ces présentes vous enjoignant  
 et à chacun de vous, de vous trouver avec  
 nous en notre Parlement Provincial, en notre  
 Township de *Kingston*, samedi le vingt-qua-  
 trième jour de février prochain, pour y pren-  
 dre en considération l'état et la prospérité  
 de notre dite Province du *Canada*, et faire ce  
 qui sera jugé convenable.—Et n'y manquez  
 pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos  
 présentes Lettres Patentes, et à  
 icelles apposer le Grand Sceau de  
 notre dite Province: Témoin notre  
 fidèle et bien-aimé le Très Hono-  
 rable Sir *Charles Theophilus Met-  
 calfe*, Baronnet, Chevalier Grand'  
 Croix du Très Honorable Ordre  
 du Bain, un de nos Très Hono-  
 rables Conseillers Privés, Gouver-  
 neur Général de l'Amérique Sep-  
 tentrionale Britannique, Capitaine  
 Général et Gouverneur en Chef  
 dans et sur nos Provinces du *Ca-  
 nada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du  
*Nouveau Brunswick* et de l'Ile du  
*Prince Edouard*, et Vice Amiral  
 d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kings-  
 ton*, en notre Province du *Canada*,  
 ce douzième jour de janvier, dans  
 l'année de notre Seigneur mil-  
 huit-cent-quarante-quatre, et dans  
 la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FONTIER,  
 C. C. C.



PROVINCE DU }  
*Canada.* } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
*Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la*  
*Foi, etc. etc. etc.*

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Légis-  
 latifs de la Province du *Canada*, et à nos  
 Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour  
 servir dans l'Assemblée Législative de notre  
 dite Province, sommés et appelés à une assem-  
 blée

Proclamation  
 du 23 février  
 prorogeant le  
 Parlement au  
 4 avril

blée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Township de *Kingston*, qui devait commencer et se tenir le vingt-quatrième jour du mois de février courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le douzième jour de janvier dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au vingt-quatrième jour de février courant, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre Township de *Kingston* : Maintenant sachez que, pour diverses causes et considérations et pour le plus grand bénéfice et avantage de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, jeudi le quatrième jour d'avril prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—Et n'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre fidèle et bien-aimé le Très Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier, Grand' Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un de nos Très Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Île du *Prince Edouard*, et Vice Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kings-  
ton*, en notre Province du *Canada*, ce vingt-troisième jour de février, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante-quatre, et dans la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER, C. C. C.



PROVINCE DU }  
Canada. }

C. T. METCALFE.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU,  
*REINE* du Royaume-Uni de la Grande  
*Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, etc. etc. etc.*

**A** nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Township de *Kingston*, qui devait commencer et se tenir le quatrième jour du mois d'avril prochain, et à chacun de vous—

Proclamation  
du 27 mars  
prorogeant le  
Parlement au  
14 mai.

SALUT :

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le vingt-troisième jour de février dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au quatrième jour d'avril prochain, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre Township de *Kingston* : Maintenant sachez que, pour diverses causes et considérations et pour le plus grand bénéfice et avantage de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, mardi le quatorzième jour de mai prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—Et n'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre fidèle et bien-aimé le Très Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un de nos Très Honorables Conseillers Privés,—Gouverneur Général de l'Amérique

que

que Septentrionale Britannique, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Île du *Prince Edouard*, et Vice Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kings-ton*, en notre Province du *Canada*, ce vingt-septième jours de mars, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante-quatre, et dans la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,

C. C. C.

PROVINCE DU }  
Canada. }

C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
*Bretagne et d'Irlande*, Protectrice de la  
*Foi, etc. etc. etc.*

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Township de *Kingston*, qui devait commencer et se tenir le quatorzième jour du mois de mai courant, et à chacun de vous—

SALUT :

**PROCLAMATION.**

**A**TTENDU que le vingt-septième jour de mars dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au quatorzième jour de mai courant, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître, en notre Township de *Kingston*; et attendu que dans et par un Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, fait et passé pendant la session tenue dans les troisième et quatrième années de notre règne,

et intitulé : "*Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada*," il est entre autres choses statué, qu'il sera loisible au Gouverneur de notre Province du *Canada* pour le temps d'alors, de fixer tel lieu ou lieux, dans aucune partie de notre dite Province, et tels temps, où devront se tenir la première et toute autre session du Conseil Législatif et de l'Assemblée de notre dite Province, qu'il jugera convenable, et que tels temps et tels lieux pourront être changés par la suite, selon qu'il le jugera à propos, et plus propre à la convenance générale et au bien public, en donnant avis suffisant à cet égard, tel qu'il apparaîtra plus amplement en référant au dit Acte. Maintenant sachez que, pour diverses causes et considérations et pour le plus grand bénéfice et avantage de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents aux temps et lieu susdits, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Cité de *Mont-réal*, lundi le vingt-quatrième jour de juin prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable. —Et n'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre fidèle et bien-aimé le Très Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un de nos Très Honorables Conseillers Privés,—Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Île du *Prince Edouard*, et Vice Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kings-ton*, dans notre dite Province du *Canada*, ce dixième jour de mai, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante-quatre, et dans la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER, C. C. C.

PROVINCE



PROVINCE DU }  
Canada. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, etc. etc. etc.

Proclamation  
du 25 mai, an-  
nonçant la  
Sanction Roy-  
ale au Bill de  
l'indépendance  
de l'Assemblée  
Législative

A tous ceux qui ces présentes verront ou  
qu'elles pourront concerner—

SALUT :

**A**TTENDU qu'à une Session du Parle-  
ment du *Canada*, tenue à *Kingston*, en  
notre dite Province, le vingt-huitième jour de  
septembre, mil huit cent quarante-trois, et  
prorogée le neuvième jour de décembre suivant,  
dans la septième année de notre règne, un cer-  
tain Bill intitulé : " Acte pour mieux assurer  
" l'indépendance de l'Assemblée Législative  
" de cette Province," a été passé par le Conseil  
Législatif et l'Assemblée, et a été lors de la  
prorogation de la dite session, le neuvième  
jour de décembre susdit, présenté au Très  
Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*,  
notre Gouverneur Général de notre dite Pro-  
vince, pour notre sanction à icelui, qui, en  
vertu de l'autorité dont il est revêtu par un  
certain Acte du Parlement de la Grande Bre-  
tagne et d'Irlande, passé dans les troisième et  
quatrième années de notre règne, intitulé :  
" Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et  
" du *Bas-Canada*, et pour le gouvernement  
" du *Canada*," et d'après sa discrétion, a, alors  
et là, déclaré qu'il reservait le dit Bill pour la  
signification de notre plaisir sur icelui : Main-  
tenant sachez, que le dit Bill intitulé : " Acte  
" pour mieux assurer l'indépendance de l'As-  
" semblée Législative de cette Province,"  
ayant été mis devant nous en Conseil, le dix-  
septième jour d'avril dernier, il nous a plu de  
le sanctionner ; et par ces présentes, conformé-  
ment aux dispositions du susdit Acte du Parle-  
ment de la Grande Bretagne et d'Irlande, passé  
dans les troisième et quatrième années de notre  
règne, nous sanctionnons le dit Bill : ce dont  
tous nos sujets affectionnés prendront con-  
naissance, et ils se conduiront en conséquence.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos  
présentes Lettres Patentes, et à  
icelles apposer le Grand Sceau de

notre dite Province du *Canada* :  
Témoin notre très fidèle et bien-  
aimé le Très Honorable Sir *Charles  
Theophilus Metcalfe*, Baronnet, G.  
C. B. un de nos Très Honorables  
Conseillers Privés, Gouverneur  
Général de l'Amérique Septentri-  
onale Britannique, et Capitaine  
Général et Gouverneur en Chef  
dans et sur nos Provinces du  
*Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*,  
du *Nouveau Brunswick* et de  
l'île du *Prince Edouard*, et Vice  
Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

A notre Hôtel du Gouvernement, à  
*Kingston*, en notre dite Province  
du *Canada*, ce vingt-cinquième  
jour de mai, dans l'année de  
notre Seigneur mil huit cent  
quarante-quatre, et dans la sept-  
ième année de notre règne.

C. T. M.

Par ordre,

D. DALY,  
Secrétaire.



PROVINCE DU }  
Canada. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, etc. etc. etc.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Lé-  
gislatifs de la Province du *Canada*, et à  
nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus  
pour servir dans l'Assemblée Législative de  
notre dite Province, sommés et appelés à  
une assemblée du Parlement Provincial de  
notre dite Province, en notre Cité de *Mont-  
réal*, qui devait commencer et se tenir  
le vingt-quatrième jour du mois de juin  
courant, et à chacun de vous—

Proclamation  
du 15 juin  
prorogeant le  
Parlement au  
3 août.

SALUT :

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le dixième jour de mai  
dernier, nous avons jugé à propos de  
proroger notre Parlement Provincial au vingt-  
quatrième

quatrième jour de juin courant, auquel tems vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre Cité de *Montréal*: Maintenant sachez que, pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand bénéfice et avantage de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents au tems susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Cité de *Montréal*, samedi, le troisième jour d'août prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du Canada, et faire ce qui sera jugé convenable.—Et n'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Île du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, ce quinzième jour de juin, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante-quatre, et dans la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,

C. C. C.



PROVINCE DU }  
Canada. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
**Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la**  
**Foi, etc. etc. etc.**

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'elles pourront concerner—

SALUT :

**A**TTENDU qu'à une session du Parlement du *Canada*, tenue à *Kingston*, en notre dite Province, le vingt-huitième jour de septembre, mil huit cent quarante-trois, et prorogée le neuvième jour de décembre suivant, dans la septième année de notre règne, un certain Bill intitulé: "*Acte pour incorporer certaines personnes qui font le commerce de banque dans la Cité de Montréal, sous les nom et raison de la Banque du Peuple,*" a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée, et a été lors de la prorogation de la dite session, le neuvième jour de décembre susdit, présenté au Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, notre Gouverneur Général de notre dite Province, pour notre sanction à icelui, qui, en vertu de l'autorité dont il est revêtu par un certain Acte du Parlement de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande*, passé dans les troisième et quatrième années de notre règne, intitulé: "*Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le gouvernement du Canada,*" et d'après sa discrétion, a, alors et là, déclaré qu'il réservait le dit Bill pour la signification de notre plaisir sur icelui: Maintenant sachez, que le dit Bill intitulé: "*Acte pour incorporer certaines personnes qui font le commerce de banque dans la Cité de Montréal, sous les nom et raison de la Banque du Peuple,*" ayant été mis devant nous en Conseil, le vingt-troisième jour de mai dernier, il nous a plu de le sanctionner; et par ces présentes, et conformément aux dispositions du susdit Acte du Parlement de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande*, passé dans la dite session tenue dans les troisième et quatrième années de notre règne, nous sanctionnons le dit Bill: ce dont tous nos sujets affectionnés prendront connaissance, et ils se conduiront en conséquence.

Proclamation  
du 27 juin, an-  
nonçant la  
Sanction Roy-  
ale au Bill pour  
incorporer la  
banque du  
Peuple.

En

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, G.C.B., un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Île du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de *Montréal*, en notre dite Province du *Canada*, ce vingt-septième jour de juin, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante-quatre, et dans la huitième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

D. DALY, *Secrétaire*.



PROVINCE DU }  
*Canada*. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
*Bretagne et d'Irlande*, Protectrice de la  
*Foi, etc. etc. etc.*

Proclamation  
du 27 juin, an-  
nonçant la  
Sanction Roy-  
ale au Bill pour  
incorporer les  
Sociétés Ecclé-  
siastiques.

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'elles pourront concerner—

SALUT :

**A**T TENDU qu'à une session du Parlement de notre Province du *Canada*, tenue à *Kingston*, en notre dite Province, le vingt-huitième jour de septembre, mil huit cent quarante-trois, et prorogée le neuvième jour de décembre suivant, dans la septième année de notre règne, un certain Bill intitulé : "*Acte pour incorporer les Sociétés Ecclésiastiques de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, dans les diocèses de Québec et de Toronto*," a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée,

et a été lors de la prorogation de la dite session, le neuvième jour de décembre susdit, présenté au Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, notre Gouverneur Général de notre dite Province, pour notre sanction à icelui, qui, en vertu de l'autorité dont il est revêtu par un certain Acte du Parlement de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande*, passé dans la session tenue dans les troisième et quatrième années de notre règne, intitulé : "*Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada*," et d'après sa discrétion, a, alors et là, déclaré qu'il réservait le dit Bill pour la signification de notre plaisir sur icelui : Maintenant sachez, que le dit Bill intitulé : "*Acte pour incorporer les Sociétés Ecclésiastiques de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, dans les diocèses de Québec et de Toronto*," ayant été mis devant nous en Conseil, le vingt-troisième jour de mai dernier, il nous a plu de le sanctionner; et par ces présentes, et conformément aux dispositions du susdit Acte du Parlement de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande*, passé dans la dite session tenue dans les troisième et quatrième années de notre règne, nous sanctionnons le dit Bill : ce dont tous nos sujets affectionnés prendront connaissance, et ils se conduiront en conséquence.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, G. C. B., un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Île du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de *Montréal*, en notre dite Province du *Canada*, ce vingt-septième jour de juin, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante-quatre, et dans la huitième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

D. DALY, *Secrétaire*.

PROVINCE



PROVINCE DU }  
Canada. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, etc. etc. etc.

A tous ceux qui ces présentes verront ou  
qu'elles pourront concerner—

SALUT :

PROCLAMATION.

**A**T TENDU qu'à une session du Parlement  
de notre Province du Canada, tenue  
à *Kingslon*, en notre dite Province, le vingt-  
huitième jour de septembre mil-huit-cent-  
quarante-trois, et prorogée le neuvième jour  
de décembre suivant, dans la septième an-  
née de notre règne, un certain Bill inti-  
tulé : " *Acte pour amender l'acte qui incorpore*  
*la banque du district de Niagara, en prolon-*  
*geant le temps fixé pour le versement du capi-*  
*tal de cette banque,*" a été passé par le Con-  
seil Législatif et l'Assemblée, et a été, lors de  
la prorogation de la dite session, le neuvième  
jour de décembre susdit, présenté au Très  
Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*,  
notre Gouverneur Général de notre dite Pro-  
vince, pour notre sanction à icelui, qui, en vertu  
de l'autorité dont il est revêtu par un certain  
Acte du Parlement de la *Grande Bretagne*  
et d'*Irlande*, passé dans la session tenue  
dans les troisième et quatrième années de  
notre règne, intitulé : " *Acte pour réunir les Pro-*  
*vinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le*  
*Gouvernement du Canada,*" et d'après sa dis-  
crétion, a, alors et là, déclaré qu'il réservait le  
dit Bill pour la signification de notre plaisir sur  
icelui : Maintenant sachez, que le dit Bill inti-  
tulé : " *Acte pour amender l'acte qui incorpore la*  
*banque du district de Niagara, en prolon-*  
*geant le temps fixé pour le versement du capi-*  
*tal de cette banque,*" ayant été mis devant  
nous en Conseil, le vingt-troisième jour de  
mai dernier, il nous a plu de le sanctionner ;  
et par ces présentes, et conformément aux dis-  
positions du susdit Acte du Parlement de la  
*Grande Bretagne* et d'*Irlande*, passé dans la  
dite session tenue dans les troisième et quatri-  
ème années de notre règne, nous sanctionnons  
le dit Bill : ce dont tous nos sujets affectionnés  
prendront connaissance, et ils se conduiront  
en conséquence.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos  
présentes Lettres Patentes, et à  
icelles apposer le Grand Sceau  
de notre dite Province du *Canada* : Témoin notre très-fidèle et  
bien-aimé le Très-Honorable Sir  
*Charles Theophilus Metcalfe*, Ba-  
ronnet, G. C. B., un de nos Très-  
Honorables Conseillers Privés,  
Gouverneur Général de l'Amé-  
rique Septentrionale Britannique,  
et Capitaine Général et Gouver-  
neur en Chef dans et sur nos Pro-  
vinces du *Canada*, de la *Nouvelle*  
*Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et  
de l'Île du *Prince Edouard*, et  
Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, en no-  
tre Cité de Montréal, en notre  
dite Province du *Canada*, ce vingt-  
septième jour de juin, dans l'an-  
née de notre Seigneur mil-huit-  
cent-quarante-quatre, et dans la  
huitième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

D. DALY,  
Secrétaire.



PROVINCE DU }  
Canada. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, etc. etc. etc.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Lé-  
gislatifs de la Province du *Canada*, et à nos  
Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour  
servir dans l'Assemblée Législative de no-  
tre dite Province, sommés et appelés à une  
assemblée du Parlement Provincial de notre  
dite Province, en notre Cité de *Montréal*,  
qui devait commencer et se tenir le troi-  
sième jour du mois d'août prochain, et à  
chacun de vous—

Proclamation  
du 31 juillet,  
prorogeant le  
Parlement au  
12 septembre.

SALUT :

PROCLAMATION.

**A**T TENDU que le quinzième jour de juin  
dernier, nous avons jugé à propos de  
proroger

proroger notre Parlement Provincial au troisième jour d'août courant, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre Cité de *Montréal* : Maintenant sachez que, pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand bénéfice et avantage de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Cité de *Montréal*, jeudi le douzième jour de septembre prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—Et n'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Ile du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de *Montréal* en notre dite Province du *Canada*, ce trente-et-unième jour de juillet, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante-quatre, et dans la huitième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,

C. C. C.



PROVINCE DU }  
*Canada.* } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
*Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la*  
*Foi, etc. etc. etc.*

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Cité de *Montréal*, qui devait commencer et se tenir le douzième jour du mois de septembre courant, et à chacun de vous—

Proclamation  
du 6 septembre  
prorogant le  
Parlement au  
22 octobre.

SALUT :

#### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le trente-et-unième jour de juillet dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au douzième jour de septembre courant, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre Cité de *Montréal* : Maintenant sachez que, pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand bénéfice et avantage de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Cité de *Montréal*, mardi le vingt-deuxième jour d'octobre prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—Et n'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique

mérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Île du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de *Montréal*, en notre dite Province du *Canada*, le sixième jour de septembre, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante quatre, et dans la huitième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,  
C. C. C.



PROVINCE DU }  
*Canada*. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, etc. etc. etc.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de notre Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de l'Assemblée Législative de notre dite Province, appelés et élus pour servir dans notre présent Parlement de notre dite Province, et à tous nos bien-aimés sujets, qui les présentes verront, ou qu'icelles peuvent concerner—

SALUT :

**A**TTENDU que de l'avis et consentement de notre Conseil Exécutif de notre Province du *Canada*, nous avons jugé à propos de dissoudre le présent Parlement Provincial de notre dite Province, lequel est prorogé au vingt-deuxième jour d'octobre prochain :— Maintenant sachez qu'à cette fin, nous publions la présente notre Proclamation Royale, et par icelle dissolvons le dit Parlement Provincial en conséquence ; et les Conseillers Législatifs, et les Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de l'Assemblée Législative, sont déchargés de s'assembler et d'être présents le vingt-deuxième jour d'octobre prochain.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Île du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A *Montréal*, ce vingt-troisième jour de septembre, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante quatre, et dans la huitième année de notre règne.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,  
C. C. C.



PROVINCE DU }  
*Canada*. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, etc. etc. etc.

A tous ceux qui ces présentes verront—

SALUT :

**A**TTENDU que c'est notre désir et détermination, aussitôt que possible, de rencontrer notre peuple de notre Province du *Canada*, et d'avoir son avis en Parlement Provincial, nous faisons connaître, par les présentes, notre volonté et plaisir Royal de convoquer un Parlement Provincial; et nous déclarons en outre, que de l'avis de notre Conseil Exécutif, nous avons ce jour, donné des ordres pour l'émanation de nos writs, en due forme, pour convoquer un Parlement Provincial en notre dite Province, lesquels writs seront en date

Proclamation  
du 23 sep-  
tembre, pour  
l'émanation de  
writs et la cou-  
vocation d'un  
Parlement Pro-  
vincial.

date du vingt-quatrième jour de septembre courant, et retournables le douzième jour de novembre prochain.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, G. C. B., un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur-Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, Capitaine Général et Gouverneur en chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Ile du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A *Montréal*, ce vingt-troisième jour de septembre, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante-quatre, et dans la huitième année de notre règne.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,  
C. C. C.



PROVINCE DU }  
*Canada.* } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
*Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la*  
*Foi, etc. etc. etc.*

Proclamation  
du 23 septem-  
bre, con-  
quant le Parle-  
ment au 12  
novembre.

A tous ceux qui ces présentes verront :—

SALUT :

**S**ACHEZ que notre désir et détermination étant de rencontrer, aussitôt que possible, notre peuple de notre Province du *Canada*, et d'avoir son avis en Parlement Provincial, nous convoquons et sommons, par les présentes, de l'avis et consentement de notre Conseil Exécutif de notre dite Province, l'Assemblée Législative de notre dite Province, de se ren-

contrer en notre Cité de *Montréal*, en notre dite Province, mardi le douzième jour de novembre prochain, pour alors et là, conférer et traiter avec les grands hommes et le Conseil Législatif de notre dite Province.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, G. C. B. un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur-Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Ile du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A *Montréal*, ce vingt-troisième jour de septembre, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante-quatre, et dans la huitième année de notre règne.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,  
C. C. C.



PROVINCE DU }  
*Canada.* } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
*Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la*  
*Foi, etc. etc. etc.*

Proclamation  
du 7 novembre,  
convoquant le  
Parlement au  
28 novembre.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Cité de *Montréal*, qui devait commencer et se tenir le douzième

zième jour du mois de novembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que pour diverses affaires urgentes et difficiles nous concernant, ainsi que l'état et la défense de notre dite Province, nous vous avons sommés et commandés d'être présents aux temps et lieu susdits, pour traiter, agir et conclure sur ces choses qui dans notre dit Parlement Provincial auraient été alors proposées et prises en considération; cependant, pour certaines causes et considérations, nous avons trouvé convenable de proroger notre Parlement Provincial jusqu'au vingt-huitième jour de novembre courant, de sorte que ni vous ni aucun de vous ne serez tenus et forcés de comparaître le dit douzième jour de novembre, dans notre dite Cité, car nous voulons, quant à ce qui nous regarde, que vous soyez, vous et chacun de vous, entièrement déchargés à cet égard; vous commandant et par la teneur des présentes vous enjoignant fermement à vous et à chacun de vous, et à tous ceux qui y sont intéressés, d'être et de comparaître personnellement le dit vingt-huitième jour de novembre courant, dans notre Cité de *Montréal*, pour la dépêche des affaires, pour traiter, faire, agir et conclure sur ces choses qui, par la faveur de Dieu, pourront être ordonnées dans notre dit Par-

lement Provincial par le Conseil Commun de notre dite Province.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Ile du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de *Montréal*, dans notre dite Province, ce septième jour de novembre, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante-quatre, et dans la huitième année de notre règne.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,

C. C. C.



# JOURNAUX

DU

## CONSEIL LÉGISLATIF.

Parlement as-  
semblé.

**J**EUDEI, le vingt-huitième jour de novembre, dans la huitième année du règne de notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Protectrice de la Foi, étant la première session du second Parlement Provincial du *Canada*, tel que continué par diverses prorogations jusqu'à ce jour.

Membres pré-  
sents.

Les Membres présents dans l'édifice préparé pour recevoir la Législature Provinciale, dans la cité de *Montréal*, ont été :—

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur,

Les Honorables MM.

*Peter McGill*,  
*William Morris*,  
*Alexander Fraser*,  
*Barthélemi Joliette*,  
*Adam Fergusson*,  
*John Macaulay*,  
*John Hamilton*,  
*François P. Bruneau*,  
*Adam Ferrie*,  
*Paul H. Knoulton*,  
*Thomas McKay*,  
*Gabriel Roy*,  
*Philip H. Moore*,  
*Robert Dickson*,  
*Joseph Dionne*,  
*William Henry Draper*,  
*J. Æmilius Irving*,  
*Pierre Boucher de Boucherville*.

La Chambre est informée que des commissaires sont nommés et se présentent pour administrer le serment voulu par la loi :—

Lesquels étant introduits, étaient *John Fenings Taylor* aîné, et *Gustavus William Wicksteed*, écuyers.

Alors les Membres suivants de la Chambre ont prêté et souscrit le serment voulu par la loi :—

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Peter McGill*,  
*William Morris*,  
*Alexander Fraser*,  
*Barthélemi Joliette*,  
*Adam Fergusson*,  
*John Macaulay*,  
*John Hamilton*,  
*François P. Bruneau*,  
*Adam Ferrie*,  
*Paul H. Knoulton*,  
*Thomas McKay*,  
*Gabriel Roy*,  
*Philip H. Moore*,  
*Robert Dickson*,  
*Joseph Dionne*,  
*William Henry Draper*,  
*J. Æmilius Irving*,  
*Pierre Boucher de Boucherville*.

Alors les commissaires se sont retirés.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Son Excellence le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Ile du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer l'Assemblée, " Qu'il est du plaisir de Son Excellence, qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue, l'Orateur de cette Chambre a dit :—

*Honorables*

Commissaires  
nommés pour  
administrer le  
serment.

Serments des  
Membres.

Son Excellence  
vient à la  
Chambre et re-  
quiert la pré-  
sence de l'As-  
semblée.

L'Assemblée  
arrive.

*Honorables Messieurs et Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Son Excellence le Gouverneur Général ne juge pas à propos de déclarer les raisons pour lesquelles il a convoqué le présent Parlement Provincial, avant que l'Assemblée Législative ait choisi un Orateur, conformément à la loi; mais après que l'Orateur aura été choisi, Son Excellence déclarera les raisons pour lesquelles elle a convoqué ce Parlement. Alors, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

Ajournement. L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

**Vendredi, 29 novembre, 1844.**

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*  
*Morris,*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Macaulay,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*

Les Honorables MM.

*Knoulton,*  
*McKay,*  
*Roy,*  
*Moore,*  
*Dickson,*  
*Dionne, Joseph*  
*Draper,*  
*Irving,*  
*De Boucherville.*

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Son Excellence vient à la Chambre et requiert la présence de l'Assemblée.

Son Excellence le Gouverneur Général étant venu à la Chambre, et étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer l'Assemblée, " Qu'il est du plaisir de Son Excellence, qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

L'Assemblée arrive.

Laquelle étant venue,

Sir *Allan Napier McNab* a dit :

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Sir Allan N. McNab informe Son Excellence que l'Assemblée l'a choisi pour son Orateur.

L'Assemblée Législative a, dans l'exercice de ses droits et privilèges indubitables, procédé à l'élection d'un Orateur; et j'ai l'honneur de dire que je suis la personne sur laquelle le choix est tombé.

Si, dans l'exercice des devoirs importants de ma charge, il m'arrivait de tomber en erreur, je prie que la faute me soit imputée, et non à l'Assemblée dont j'ai l'honneur d'être le serviteur; et afin qu'elle puisse mieux remplir ses devoirs envers Sa Majesté et son pays, je réclame en son nom, et pour elle, par une humble pétition, tous ses droits et privilèges indubitables; particulièrement, qu'elle ait la liberté de la parole dans ses débats, accès à la personne de Votre Excellence dans toutes les occasions convenables, et que ses procédés reçoivent de Votre Excellence l'interprétation la plus favorable.

Alors l'Orateur de cette Chambre a dit :

MONSIEUR L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, de vous déclarer qu'il repose une entière confiance dans le respect et l'attachement de l'Assemblée à la personne de Sa Majesté et à son gouvernement, et ne doutant pas que ses procédés seront conduits avec sagesse, modération et prudence, il accorde, et en toute occasion, il reconnaîtra et permettra l'exercice de ses privilèges constitutionnels.

Son Excellence reconnaît les privilèges de l'Assemblée.

J'ai aussi ordre de vous assurer que l'Assemblée aura un prompt accès à la personne de Son Excellence, en toutes les occasions convenables, et qu'il interprêtera toujours de la manière la plus favorable ses procédés, ainsi que ses paroles et ses actions.

Alors, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, d'ouvrir la session par un discours gracieux aux deux Chambres.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

Je vous ai assemblés aussitôt que l'élection générale qui vient de se terminer, a pu le permettre; et c'est avec une vive satisfaction que je vous rencontre afin de dévouer toute notre sollicitude aux grands intérêts commis à nos soins.

Comme cette saison de l'année n'est pas favorable à la poursuite des affaires dans lesquelles un grand nombre d'entre vous est engagé, vous serez en état, j'espère, de vaquer, avec moins d'inconvénient, aux importantes fonctions que vous avez à remplir.

J'ai le bonheur de vous annoncer que la naissance d'un Prince a porté la joie dans les cœurs des sujets de notre gracieuse Reine sur toute l'étendue de ses vastes domaines, dans  
chaque

chaque partie du globe ; et la continuation des jours et de la santé de Sa Majesté exige toute notre gratitude envers le grand dispensateur de tous biens.

Plusieurs sujets qui intéressent vivement le bien-être de la Province, réclameront votre sérieuse attention. Il n'en est pas de plus important que l'amélioration de l'éducation du peuple, qui est un des devoirs les plus urgents de l'État ; et je désire ardemment, qu'outre les autres amendements qu'il sera peut-être nécessaire de faire aux lois actuelles sur cette question d'une importance majeure, dans l'une et l'autre section de la Province, votre sagesse puisse imaginer et adopter quelque mode d'arrangement relatif à l'Université de *King's College*, qui soit de nature à recevoir la sanction de la couronne, et à donner une satisfaction générale dans la Colonie.

Les institutions municipales dont les dispositions dans le *Bas-Canada* sont en grande partie demeurées sans effet, occuperont sans doute votre attention, ainsi que l'état des prisons, et le besoin d'asyles pour les aliénés : l'amélioration des moyens de communication dans toute la Province, d'où dépend principalement sa prospérité, mérite aussi l'attention ; car les produits sont peu avantageux, s'il n'existe aucun moyen de les transporter sur un marché.

Les townships de l'Est dans le *Bas-Canada* sont particulièrement dénués de ces voies de communication ; et la ville de *Kingston* dans le *Haut-Canada*, qui a dû nécessairement souffrir beaucoup, en perdant le siège du gouvernement, ne possède pas un seul chemin dans l'intérieur, vers l'*Ottawa*, chose essentielle à la prospérité des localités environnantes.

L'acte des milices du *Bas-Canada* étant expiré, il paraît nécessaire de le remplacer par un autre, et il serait peut-être à propos, en même temps, d'entreprendre la révision de la loi actuelle des milices du *Haut-Canada*, et d'établir une loi générale pour les deux sections de la Province.

J'éprouve un vif plaisir à pouvoir vous informer que l'état florissant du Revenu est de nature à devenir un sujet de félicitations. Il y a lieu de croire qu'une sage législation pourra encore améliorer cette situation prospère, et qu'une économie judicieuse tendra à amener le même résultat.

Sa Majesté a reçu très-gracieusement l'adresse de l'Assemblée Législative du dernier Parlement, au sujet de la Liste Civile

Quoique l'unique objet du Parlement Impérial en établissant des dispositions pour créer une Liste Civile, ait été de consolider les grandes institutions civiles de la Province, et de leur donner de la stabilité ; de pourvoir à rémunérer d'une manière suffisante, des officiers capables et en état de remplir leurs devoirs avec efficacité, dans les divers départements publics ; et de mettre Sa Majesté à même d'accorder un traitement modique pendant leur vieillesse, à ceux qui, dans la vigueur de l'âge, se sont fidèlement acquittés de leurs devoirs publics, ou à d'autres qui ont pu, par des services éminents, mériter les faveurs de la couronne,—Sa Majesté est néanmoins pleinement convaincue que ses fidèles sujets en *Canada*, lui prêteront leur concours pour effectuer ces objets ; et elle serait bien aise d'être redevable à la libéralité spontanée de son peuple *Canadien*, des moyens de parvenir à ce but. Ainsi donc, aussitôt que la Législature du *Canada* aura établi des dispositions suffisantes à cet égard, Sa Majesté sera prête à recommander au Parlement Impérial, de révoquer la partie de l'Acte d'Union qui a rapport à ce sujet. Jusqu'à ce que le Parlement Impérial ait accédé à une recommandation de cette nature, Sa Majesté, ainsi que tous ses sujets se trouvent liés par les dispositions d'un acte auquel elle a donné sa sanction.

*Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

Les comptes financiers de la Province pour l'année 1843, vous seront présentés sans retard, ainsi que ceux de 1844, aussitôt qu'ils seront préparés après l'année révolue ; les estimations vous seront aussi soumises à une époque prochaine.

Nonobstant les dépenses inévitables encourues par la translation du siège du gouvernement de *Kingston* à *Montréal*, et autres réclamations qui seront soumises à votre examen, il restera encore un excédant considérable de revenu, ce qui facilitera les moyens de prendre quelque mesure pour la liquidation de la dette publique.

Je ne doute nullement que vous ne soyez disposés volontiers à pourvoir aux exigences du service public ; et vous pouvez compter sur mes efforts pour diminuer les dépenses par tous les moyens possibles d'économie pratique. J'ai déjà saisi plusieurs occasions qui se sont présentées, de réduire les dépenses civiles, et je continuerai à suivre la même règle de conduite, chaque fois que cette réduction paraîtra compatible avec l'efficacité du service public.

*Honorables*

*Honorables Messieurs, et Messieurs de la  
Chambre d'Assemblée,*

Je suis persuadé que vous partagez mon désir de voir la prospérité et le bien-être du *Canada-Uni* s'accroître par l'effet de nos travaux communs. C'est vers ce grand but que j'appelle tous vos efforts, et vous pouvez compter sur ma coopération cordiale pour promouvoir toutes les mesures propres à garantir et assurer à cette Province la paix et la prospérité, la justice et le bonheur.

Je continuerai à exercer la charge qui m'a été confiée par notre Souveraine, suivant les principes reconnus de notre Constitution Provinciale, et de manière à rencontrer les vœux et les besoins du public.

A l'époque où plusieurs des emplois les plus importants de l'administration sont devenus vacants, j'ai aussitôt essayé de les remplir en nommant des Messieurs qui étaient censés jouir de la confiance du peuple. Des obstacles extraordinaires ont suscité des retards dans la réalisation de ce projet, malgré mes efforts incessants pour atteindre ce but.

Dans la ferme conviction que les diverses branches de la Législature, en exerçant pleinement leurs pouvoirs constitutionnels, conserveront l'harmonie essentielle au bien-être du peuple, dans l'intérêt seul duquel ces pouvoirs sont conférés, je ne vous détournerai pas plus longtemps des devoirs importants qui vous attendent, si ce n'est pour exprimer mon humble espoir que le Très-Haut voudra bien bénir nos efforts, et les rendre utiles et efficaces pour promouvoir le bien public.

Son Excellence et l'Assemblée se retirent.

Alors Son Excellence le Gouverneur Général a bien voulu se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

**PRIERES.**

Bill pour l'encouragement de l'éducation;

L'Honorable M. *Morris* a présenté un Bill pour l'encouragement ultérieur de l'éducation.

Lu la 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Discours de Son Excellence rapporté.

L'Honorable Orateur a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du trône.

Et il a été lu par le greffier.

Comité des privilèges.

*Ordonné* que tous les Membres présents ce jour, forment un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du Parlement.

Leurs Honneurs ou cinq d'entr'eux, s'assembleront demain, à dix heures du matin, dans la Chambre du Conseil Législatif, et chaque lundi suivant, et s'ajourneront à loisir.

*Ordonné*, que la Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur Général, lundi prochain.

Le discours de Son Excellence sera pris en considération lundi.

*Ordonné*, qu'il soit imprimé deux cent-cinquante exemplaires du discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

Il sera imprimé.

*Ordonné*, que les Honorables MM. *McGill, Joliette, Macaulay, Bruneau* et *Dickson*, forment un comité pour examiner et perfectionner les journaux de cette session du Parlement Provincial et des précédentes.

Comité des journaux.

Leurs Honneurs s'assembleront quand, où, et aussi souvent qu'il leur plaira.

*Ordonné*, que le greffier de cette Chambre reçoive instruction d'entrer en compte avec le maître de poste pour le port des lettres qui seront reçues ou envoyées par les Membres pendant la session, et d'en porter le montant aux comptes contingents.

Frais de poste.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication de l'Honorable *George Pemberton*, s'excusant de ce qu'il ne peut assister à la Chambre pendant cette session.

Les Honorables George Pemberton.

L'Honorable Orateur a aussi informé la Chambre qu'il avait reçu une communication de l'Honorable *William Walker*, s'excusant de ce qu'il ne peut assister à la Chambre au commencement de cette session.

Wm. Walker, s'excusent.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

**Lundi, 2 décembre, 1844.**

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

Les Honorables MM.

*McGill,*

*Knoulton,*

*Morris,*

*McKay,*

*Fraser,*

*Moore,*

*Joliette,*

*Dickson,*

*Fergusson,*

*Dionne, J.*

*Macaulay,*

*Draper,*

*Hamilton,*

*Irving,*

*Bruneau,*

*De Boucherville,*

*Ferrie,*

**PRIERES.**

## PRIERES.

L'Honorable M. *Dickson* a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication de l'Honorable *Levius P. Sherwood*, s'excusant de ce qu'il ne peut assister à la Chambre pendant la présente session.

*Il a été proposé*, que les Membres du Conseil Législatif, pendant la session du Parlement, aient droit d'emporter à leur résidence, dans la cité de *Montréal*, quatre ouvrages quelconques de la bibliothèque du Conseil, pourvu que ces ouvrages ne soient pas d'une nature parlementaire ou de référence générale, et que les Membres qui voudront se prévaloir de ce privilège, soient tenus de donner un reçu au bibliothécaire pour ces ouvrages, et de les remettre à l'expiration d'une semaine, en aussi bon état qu'ils les auront reçus.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, la Chambre y a acquiescé, et il a été

*Ordonné* en conséquence.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'Honorable *James Morris* a été introduit entre les Honorables MM. *William Morris* et *Hamilton*.

Alors l'Honorable M. *James Morris* a présenté son writ de sommation à l'Orateur qui l'a remis au greffier, et il a été lu comme suit :



PROVINCE DU }  
Canada. } C. T. METCALFE.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, etc. etc. etc.

A notre fidèle et bien-aimé *James Morris*,  
écuyer.

SALUT :

**S**ACHEZ, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada*, et l'église d'icelle, nous avons jugé à propos de vous

appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons le dit *James Morris*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos dites Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'Île du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

A notre Hôtel du Gouvernement, dans notre cité de *Montréal*, dans notre dite Province du *Canada*, le vingt-septième jour de novembre, et dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quarante-quatre, et dans la huitième année de notre règne.

Par Ordre,

FELIX FONTIER,  
C. C. C.

Enregistré le 29e novembre 1844, Lib. A. S.  
fol. 42.

R. A. TUCKER,  
Registrateur.

Alors l'Honorable M. *James Morris* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel lui a été administré par *John F. Taylor* aîné, écuyer, un des commissaires nommés sous le Grand Sceau pour administrer le serment aux Membres de la Législature, et il a pris son siège en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du discours de Son Excellence, à l'ouverture du Parlement actuel.

En

L'Hon. M. Sherwood, s'excuse de ne pouvoir assister à la Chambre.

Motion pour qu'il soit permis aux Membres d'avoir l'usage des livres de la bibliothèque ;

L'Hon. M. James Morris, introduit.

Writ.

Il prête serment et prend son siège.

Considération du discours de Son Excellence.

Motion pour  
une adresse en  
réponse au dis-  
cours du trône.

En conséquence il a été lu par le greffier.

*Il a été proposé*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence, le Gouverneur Général, pour le remercier de son discours à l'ouverture de la présente session.

Que cette Chambre reconnaît l'avantage d'avoir été convoquée dans un moment où, libre d'autres occupations, elle pourra dévouer ses soins à l'accomplissement de ses importantes fonctions.

Qu'elle se réjouit en commun avec les sujets de notre gracieuse Souveraine sur toute l'étendue de ses vastes domaines, dans chaque partie du globe, de la naissance d'un autre Prince, et remercie humblement l'Être Suprême pour la conservation des jours et de la santé de Sa Majesté.

Qu'elle conçoit l'importance de pourvoir à l'avancement de l'éducation du peuple, et considère ce sujet comme un de ses devoirs les plus impérieux ; et que ce sera pour elle un sujet de satisfaction si, outre les autres amendements qu'il sera peut-être nécessaire de faire aux lois actuelles sur cette question importante, il est adopté un mode d'arrangement relatif à l'université de *King's College*, de nature à recevoir la sanction de la Couronne, et à donner une satisfaction générale dans la Colonie.

Qu'elle s'occupera des institutions municipales de la Province, particulièrement de celles du *Bas-Canada*, aussi bien que de l'état des prisons, et de la nécessité d'établir des hospices pour les aliénés. Elle sent la nécessité de songer aux moyens d'améliorer les communications intérieures de la Province, et particulièrement celles dans les townships de l'Est, dans le *Bas-Canada*, et elle s'occupera à pourvoir aux moyens d'ouvrir une communication intérieure entre *Kingston* et *Ottawa*.

Qu'elle ne manquera pas de s'occuper de l'amélioration de la loi des milices, et à la rendre uniforme dans les deux sections de la Province.

Qu'elle apprend avec plaisir l'état florissant du revenu, et que par une sage législation et une économie judicieuse, il y a lieu de croire qu'il pourra le devenir encore d'avantage.

Qu'elle reçoit avec satisfaction les gracieuses déclarations de Sa Majesté au sujet de la Liste Civile, et tout en partageant l'opinion de Sa Majesté relativement aux objets que la Législature Impériale a eu en vue en établissant ces dispositions par la Liste Civile, elle se

réjouit de voir que Sa Majesté a exprimé son entière persuasion que ses fidèles sujets en *Canada*, lui prêteraient leur concours pour effectuer ces objets, et que Sa Majesté serait bien aise d'être redevable à la libéralité spontanée de son peuple canadien des moyens de parvenir à ce but. Elle concourra de bon cœur dans toute disposition qui tendra à mettre Sa Majesté à portée de recommander au Parlement Impérial l'abrogation de l'Acte d'Union qui a rapport à ce sujet, très persuadée que la recommandation de Sa Majesté recevra l'attention que son importance constitutionnelle mérite à si juste titre.

Qu'elle espère, avec Son Excellence, que la prospérité du *Canada-Uni* s'accroîtra par les efforts réunis des diverses branches de la Législature et elle reçoit avec plaisir, de Son Excellence, l'assurance que Son Excellence coopérera cordialement à promouvoir toutes les mesures propres à assurer à cette Province la paix, la prospérité, la justice et le bonheur.

Qu'elle éprouve un sensible plaisir de voir que Son Excellence continuera à exercer la charge qui lui a été confiée par notre Souveraine d'après les principes reconnus de notre Constitution Provinciale, et de manière à rencontrer les besoins et les vœux du peuple.

Qu'elle sait très bien apprécier les efforts de Son Excellence, lorsqu'il est survenu des vacances dans les emplois les plus importants de l'administration, pour les remplir en nommant des personnes qui étaient censées jouir de la confiance du peuple, et regrette que des obstacles extraordinaires aient suscité des retards dans la réalisation de ce projet, malgré les efforts incessants de Son Excellence à cet effet.

Qu'elle se flatte que les diverses branches de la Législature, dans l'exercice de leurs pouvoirs constitutionnels, conserveront l'harmonie essentielle au bien-être du peuple, dans l'intérêt seul duquel ces pouvoirs leur sont conférés, et qu'en se livrant à ces devoirs importants, cette Chambre s'unit à Son Excellence pour exprimer l'humble espérance que le Très-Haut bénira leurs efforts communs et les rendra efficaces pour promouvoir le bien public.

Objection étant faite à la dite motion,

Après quelques débats,

*Il a été proposé*, que la considération ultérieure de la motion principale soit remise à demain.

Motion en  
amendement.

La question étant mise sur icelle,

*Il a été résolu* dans la négative.

Alors il a été proposé en amendement à la motion principale, " que le dixième paragraphe d'icelle soit retranché."

Objection étant faite à la dite motion.

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

*Il a été résolu* dans la négative.

Dissentient :

*Parcequ'il* nous est impossible d'approuver, avec cette Chambre, l'intention de Son Excellence de continuer à administrer la charge qui lui a été confiée par notre Souveraine, d'après les principes reconnus de notre Constitution Provinciale, et de manière à rencontrer les vœux et les besoins du peuple, fermement convaincus, comme nous le sommes, que l'on a entièrement mis de côté les principes de la Constitution Provinciale tels que reconnus par les Résolutions de septembre, 1841, durant un espace de temps, appuyé sur aucun précédent, de plus de onze mois, depuis la prorogation du Parlement le 9 décembre dernier, 1843, jusqu'au 28 novembre 1844.

ADAM FERGUSSON,  
J. ÆMILIUS IRVING,  
PIERRE DE BOUCHERVILLE.

*Il a été proposé* de concourir à la dite motion pour une adresse, telle que proposée en premier lieu.

La question étant mise sur la dite motion.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, que les Membres suivants forment un comité pour préparer une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, fondée sur la résolution précédente, savoir :

Les Honorables MM. *McGill, Bruneau, Macaulay, Fraser* et *Dickson* ; leurs Honneurs, ou trois d'entre eux s'assembleront immédiatement dans une des chambres de comité du Conseil Législatif, et s'ajourneront à loisir.

La Chambre s'est ajournée à loisir, et le comité s'est retiré pour préparer l'adresse.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Les Honorables MM. *Fergusson, Irving* et *De Boucherville* se sont retirés.

L'Honorable M. *Dickson*, du comité spécial chargé de préparer une adresse en ré-

ponse au discours de Son Excellence prononcé du trône, a fait rapport d'une adresse qu'il avait préparée comme suit :

*A Son Excellence le Très-Honorable Sir CHARLES THEOPHILUS METCALFE, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un des Conseillers du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Île du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.*

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, assemblés en Parlement Provincial, remercions humblement Votre Excellence de son discours gracieux, prononcé du trône à l'ouverture du présent Parlement.

Nous reconnaissons l'avantage d'avoir été convoqués dans un moment où, libres d'autres occupations, nous pourrions dévouer nos soins à l'accomplissement de nos importantes fonctions.

Nous nous réjouissons en commun avec les sujets de notre gracieuse Souveraine sur toute l'étendue de ses vastes domaines, dans chaque partie du globe, de la naissance d'un autre Prince, et remercions humblement l'Être Suprême pour la conservation des jours et de la santé de Sa Majesté.

Nous concevons l'importance de pourvoir à l'avancement de l'éducation du peuple, et considérons ce sujet comme faisant partie de nos devoirs les plus impérieux, et nous nous réjouissons si, outre les autres amendements qu'il deviendra peut-être nécessaire de faire aux lois actuelles sur cette question d'une importance majeure, il peut être adopté quelque mode d'arrangement relatif à l'université de *King's College*, qui soit de nature à recevoir la sanction de la Couronne, et à donner une satisfaction générale dans la Colonie.

Nous donnerons notre attention aux institutions municipales de la Province, particulièrement à celles du *Bas-Canada*, aussi bien qu'à l'état des prisons, et à l'établissement d'hospices pour les aliénés. Nous sentons la nécessité de songer aux moyens d'améliorer les communications intérieures de la Province,

l'adresse en réponse au discours du trône.

Négative.

Amendement proposé à la motion principale.

Négative.

Protêt des Hon. MM. Fergusson, Irving, et De Boucherville.

Motion principale adoptée.

Comité nommé pour préparer une adresse.

Trois Membres se retirent.

Rapport du comité chargé de préparer

et particulièrement celles dans les townships de l'Est, dans le *Bas-Canada*, et nous nous occuperons à pourvoir aux moyens d'ouvrir une communication intérieure entre *Kingston* et l'*Ottawa*.

Nous ne manquerons pas de nous occuper de l'amélioration de la loi des milices, et à la rendre uniforme dans les deux sections de la Province.

C'est avec plaisir que nous apprenons l'état florissant du revenu, et que par une sage législation et une économie judicieuse, il y a lieu de croire qu'il pourra le devenir encore d'avantage.

Nous recevons avec satisfaction les gracieuses déclarations de Sa Majesté au sujet de la Liste Civile, et tout en partageant l'opinion de Sa Majesté relativement aux objets que la Législature Impériale a eu en vue en établissant ces dispositions par la Liste Civile, nous nous réjouissons de voir que Sa Majesté a exprimé son entière persuasion que ses fidèles sujets en Canada, lui prêteront leur concours pour effectuer ces objets, et que Sa Majesté serait bien aise d'être redevable à la libéralité spontanée de son peuple canadien des moyens de parvenir à ce but. Nous courrons de bon cœur dans toute disposition qui tendra à mettre Sa Majesté à portée de recommander au Parlement Impérial l'abrogation de la partie de l'Acte d'Union qui a rapport à ce sujet, très persuadés que la recommandation de Sa Majesté recevra l'attention que son importance constitutionnelle mérite à si juste titre.

Nous espérons, avec Son Excellence, que la prospérité du *Canada-Uni* s'accroîtra par les efforts réunis des diverses branches de la Législature, et nous recevons avec plaisir de Votre Excellence, l'assurance que Votre Excellence coopérera cordialement à promouvoir toutes les mesures propres à assurer à cette Province la paix, la prospérité, la justice et le bonheur.

Nous éprouvons un sensible plaisir de voir que Votre Excellence continuera à exercer la charge qui lui a été confiée par notre Souveraine, d'après les principes reconnus de notre Constitution Provinciale, et de manière à rencontrer les besoins et les vœux du peuple.

Nous savons très-bien apprécier les efforts qu'a faits Votre Excellence, lorsqu'il est survenu des vacances dans les emplois les plus importants de l'administration, pour les rem-

plir en nommant des personnes qui étaient censées jouir de la confiance du peuple, et nous regrettons que des obstacles extraordinaires aient suscité des retards dans la réalisation de ce projet, malgré les efforts incessants de Votre Excellence à cet effet.

Nous nous flattons que les diverses branches de la Législature, dans l'exercice entier de leurs pouvoirs constitutionnels, conserveront l'harmonie essentielle au bien-être du peuple dans l'intérêt seul duquel ces pouvoirs leur sont conférés; et en nous livrant à nos devoirs importants, nous nous unissons à Votre Excellence, pour exprimer l'humble espérance que le Très-Haut bénira nos efforts, et les rendra efficaces pour promouvoir le bien public.

La dite adresse étant lue par le greffier, la Chambre y a unanimement acquiescé. Adresse adoptée.

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par toute la Chambre.

*Ordonné*, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la dite adresse.

L'Honorable M. *William Morris* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait commandé de remettre à cette Chambre. L'Hon. S. Washburn résigne son siège

Il a été lu comme suit :

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général transmet pour l'information du Conseil Législatif, la lettre que l'Honorable *Simeon Washburn* lui a adressée en résignant son siège dans cette Chambre.

Hôtel du Gouvernement,  
Montréal, 30 novembre, 1844.

(Appendice, No. 1.)

L'Honorable M. *William Morris* a présenté trois pétitions du conseil municipal du district de *Johnstown*, demandant la dotation des écoles de grammaire de district; que les frais de l'administration de la justice dans le *Haut-Canada* soient pris comme dans le *Bas-Canada*, sur le revenu de la Province; que le montant entier des deniers prélevés au moyen de taxes dans les diverses localités, soit mis à la disposition des conseils de district, et demandant une réduction générale des dépenses publiques par l'adoption d'un système d'administration sage et économique; Pétitions. Conseil municipal du district de Johnstown;  
et

et aussi que le chemin macadamisé de *Brockville* à *St. François*, soit complété et placé sous le contrôle du bureau des travaux publics, et que le montant requis pour son achèvement soit pris dans la caisse publique; et demandant aussi que le township de *Yonge* soit érigé en un township séparé sous le titre de township d'*Escott*.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *McGill* a présenté une pétition d'*Antoine Duransaux* et autres, habitants de la cité de *Montréal* et des environs, demandant que le chemin macadamisé de *Montréal* à *Lachine* soit complété et mis sous la direction de la commission des barrières de *Montréal*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *McGill* a mis devant la Chambre le rapport du bibliothécaire sur la bibliothèque.

(*Appendice, No. 2.*)

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre le rapport du greffier en loi sur les lois expirées et expirantes.

(*Appendice, No. 3.*)

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication du comité de régie de l'église de *St. Paul* en cette ville, l'imformant qu'il y avait un banc dans la dite église, à la disposition des Membres qui désireraient assister au Service Divin dans une église en liaison avec l'église d'*Ecosse*.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication des marguilliers en exercice de l'église catholique romaine de la cité de *Montréal*, lui annonçant qu'il se fait des arrangements pour l'accommodation des Membres de la Législature qui désireront assister au Service Divin dans la dite église, et qu'en attendant qu'ils soient complétés, ces MM. pourront avoir des sièges dans les bancs en s'adressant à aucun des bedaux de l'église.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication de l'Honorable *Robert S. Jameson*, demandant à être dispensé de se rendre à l'appel de la Chambre, vendredi le six du courant, et de cette date, jusqu'à ce que le plaisir de Sa Majesté soit connu sur un Bill passé par les deux Chambres pendant la dernière session, lequel pourrait l'affecter comme Membre de cette Chambre.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication de l'Honorable *Christopher Widmer*, s'excusant de ce qu'il ne peut assister à la Chambre pendant la présente session.

L'Hon. Christopher Widmer s'excuse.

L'Honorable Orateur a présenté une pétition de *A. J. Wolff*, de la paroisse de *St. Antoine*, dans le district de *Québec*, demandant le remboursement de ses avances comme surintendant des travaux pour ouvrir le chemin de *Métis* et *Kempt*; aussi une pétition de l'Honorable *R. E. Caron*, maire de la cité de *Québec*, demandant un acte pour autoriser la corporation de la cité de *Québec*, à construire un ou plusieurs ponts de péage sur la rivière *St. Charles*, près de cette cité.

Pétitions.

A. J. Wolff;

Hon. R. E. Caron;

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Draper* a présenté une pétition du conseil municipal du district de *Home*, demandant que l'acte des écoles élémentaires soit amendé et expliqué; que la charge d'assistant surintendant de l'éducation soit abolie; aussi que l'acte des municipalités soit amendé, en portant à onze le nombre des jours des séances des conseils de district et les autorisant à ne s'assembler que deux fois par année; qu'ils aient le pouvoir de déterminer les élections contestées; qu'ils aient le contrôle exclusif des revenus du district; qu'ils soient autorisés à taxer les propriétés immobilières suivant leur juste valeur qui devra être fixée à des époques marquées; qu'il leur soit permis de nommer leurs officiers et serviteurs, et d'élire leur préfet; demandant aussi un acte pour autoriser le trésorier du district de *Simcoe* à payer les taxes perçues sur les terres incultes au trésorier du district de *Home*; que l'on fasse disparaître tous les doutes au sujet du paiement des frais des élections dans le *Haut-Canada*, et aussi que les frais de l'administration de la justice, dans le *Haut-Canada*, soient pris comme dans le *Bas-Canada*, sur le revenu de la Province; et aussi une pétition du conseil municipal du district de *Newcastle*, demandant que l'acte des municipalités soit amendé, en changeant les époques des séances des conseils; que les listes des voteurs, ainsi que tous les documents qui ont rapport aux cotisations de district, soient déposés parmi leurs archives, dans le bureau du greffier; que le préfet ou quelque'un des conseillers soit autorisé à administrer le serment en certains cas, et le greffier autorisé à assigner des témoins, et que l'on détermine plus clairement les

conseil municipal du district de Huron;

conseil municipal du district de Newcastle;

les pouvoirs des conseils relativement à la construction et réparation des édifices publics.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Ajournement. L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 3 décembre, 1844.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*McGill,*  
*Morris, William*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Macaulay,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*

Les Honorables MM.

*Knoulton,*  
*McKay,*  
*Roy,*  
*Moore,*  
*Dickson,*  
*Dionne, Joseph*  
*Irving,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James.*

### PRIERES.

Retour de la société d'agriculture de Chambly.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un retour de la société d'agriculture du comté de *Chambly*.

Il a été alors déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre V.*)

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un retour de la compagnie du chemin à lisses de *Champlain* et *St. Laurent*.

Il a été alors déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre D.*)

Accès offert à la bourse et à la chambre des nouvelles.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication du président du comité de régie de la bourse et de la chambre des nouvelles de cette cité, transmettant la copie d'une résolution par laquelle cette institution offre une admission libre aux Membres de la Législature Provinciale, pendant cette session.

Lettre de M. le secrétaire Daly.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre une lettre de l'Honorable M. le secrétaire *Daly*, l'informant que, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, le congé d'absence du greffier du Conseil Législatif, a été prolongé jusqu'au premier de mai prochain.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Fraser* a présenté une pétition de *Henry Smith*, préfet du pénitencier provincial, demandant une augmentation de salaire.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition de *John Yule*, le Jeune, de *Chambly*, demandant un acte pour l'autoriser à construire un pont sur la rivière *Richelieu*, dans quelque endroit entre le moulin à papier de *Perrault* et le moulin de *Hatt* à *Sainte Thérèse*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *William Morris* a présenté une pétition du révérend *Thomas Phillips*, D.D., ex-chapelain du Conseil Législatif du *Haut-Canada*, demandant une pension en conséquence de la perte de sa situation.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *William Morris* a fait rapport que l'Honorable M. *Draper* et lui-même s'étaient rendus, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudrait bien recevoir la Chambre avec son adresse ; et que Son Excellence avait fixé demain, à trois heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Gouvernement, en cette ville.

L'Honorable M. *McGill* a présenté une pétition de *C. T. Arnoldi*, M. D., et autres, de l'école de médecine, en la cité de *Montréal*, demandant un acte pour incorporer le dit collège de médecine et de chirurgie.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Moore* a présenté une pétition de *P. H. Moring* et autres, habitants des ville et township de *Sandwich*, demandant à être indemnisés immédiatement des pertes qu'ils ont souffertes pendant la rébellion dans le *Haut-Canada*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Irving* a présenté une pétition d'*Alexandre Dorval* et autres, inspecteurs de bois licenciés, de *Québec*, demandant l'amendement de l'acte qui règle l'inspection des bois.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *de Boucherville* a présenté une pétition du conseil municipal du district de *Rimouski*, demandant un octroi pour construire des ponts sur les rivières *Grand-Rimouski*, *Blanche* et *Tartigon* ; pour l'achèvement du chemin entre *Métis* et *Mattane*,

*tane*, et pour la construction de quais à *St. Germain*, et aux *Trois Pistoles*; aussi une pétition des habitants de *St. Pierre*, *Ste. Famille*, *St. François*, *St. Jean* et *Saint Laurent*, île d'*Orléans*, dans le comté de *Montmorency*, demandant que le bureau d'enregistrement soit transféré du *Château Richer* à la *Ste. Famille*, ou qu'il soit établi un bureau séparé dans l'île d'*Orléans*; aussi une pétition de *Joseph Donegani*, de *Montréal*, demandant un acte pour lui assurer la possession de bien-fonds qui lui ont été légués; aussi une Pétition du comité de régie de l'école de la rue *St. Charles* à *Québec*, pour les enfants en bas âge, demandant une allocation; aussi une pétition de *John Teed*, de *Québec*, demandant une indemnité pour les pertes qu'il a souffertes en conséquence de son arrestation par les autorités civiles en 1837; et aussi une pétition de *John F. Waterson* et autres, inspecteurs de madriers, de *Québec*, demandant que les clauses dans l'acte pour l'inspection du bois, qui règlent l'inspection des madriers de pin et de sapin, soient amendées.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition de *Charles Cunningham* et autres, membres d'une compagnie établie pour faire la pêche dans le district de *Gaspé* et le golfe *St. Laurent*, et pour l'exploitation des mines de charbon dans le dit district, demandant un acte provincial pour confirmer le statut Impérial qui autorise la formation de la compagnie incorporée en vertu d'un acte passé dans la dernière session du Parlement Provincial pour faire la pêche dans le district de *Gaspé* et le golfe *St. Laurent*, et l'exploitation des mines de charbon dans le dit district.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition des dames du comité de l'école des enfants en bas âge de *Québec*, demandant une allocation; aussi une pétition de *John G. Gilman* et autres, habitants de *Stanstead*, demandant qu'il soit tenu au dit lieu, quatre termes de la cour de circuit par année; aussi deux pétitions de *C. P. Elkins*, greffier de la cour de circuit de *Stanstead*, demandant le remboursement de certaines dépenses, et demandant un salaire; et aussi une pétition de *A. T. Galt* et autres, de la ville de *Sherbrooke*, demandant qu'ils soient incorporés en une compagnie pour la fabrique du coton.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Macaulay* a présenté à la Chambre un Bill intitulé "Acte pour pourvoir à la publication de tous règlements des conseils de district dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, qui imposent des taxes ou cotisations sur les propriétés immobilières."

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

*Ordonné*, que cent-cinquante exemplaires du dit Bill soient imprimées dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à deux heures et demi de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Bill pour la publication des règlements des conseils de district (H.C.)

Il sera imprimé

Ajournement.

## Mercredi, 4 décembre, 1844.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill*,  
*Morris, William*  
*Fraser*,  
*Joliette*,  
*Macaulay*,  
*Hamilton*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,  
*Knoulton*,

Les Honorables MM.

*McKay*,  
*Roy*,  
*Moore*,  
*Dickson*,  
*Dionne, Joseph*  
*Draper*,  
*De Boucherville*,  
*Morris, James*.

PRIERES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Honorable Orateur a fait rapport que cette Chambre s'était rendue ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec son adresse en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône, à laquelle Son Excellence a bien voulu faire la réponse gracieuse suivante:

Réponse de Son Excellence à l'adresse de la Chambre.

*Honorables Messieurs*,

Je vous remercie sincèrement de cette adresse.

Je me repose avec une entière confiance sur votre appui et sur votre coopération pour l'avancement de toutes mesures calculées à promouvoir les véritables intérêts de la Province,

vince, et à assurer la prospérité et le bonheur de ses habitants.

Elles seront imprimées.

**Ordonné**, que la dite adresse, ainsi que la réponse de Son Excellence soient imprimées et publiées dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

Pétitions.

Conseil municipal du district de Midland ;

L'Honorable M. *Macaulay* a présenté une pétition du conseil municipal du district de *Midland*, demandant que la direction du chemin macadamisé de *Kingston* à *Napanee*, soit confiée au bureau des travaux publics, et que les frais de son achèvement soient payés à même la caisse provinciale, et que les argents retirés des particuliers en forme de commutation pour le travail voulu par la loi, ne soient pas entièrement dépensés sur les chemins macadamisés ; et aussi une pétition de *Richard Ham* et autres, doyens et syndics des églises luthériennes de *Fredericksburg* et *Earnesttown*, dans le district de *Midland*, demandant un acte pour la naturalisation du révérend *J. W. Champlain*.

Richard Ham et autres ;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

conseil de district de St. Hyacinthe ;

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition du conseil de district de *St. Hyacinthe*, demandant que l'on amende la loi des municipalités.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

rev. P. Archambault et autres ;

L'Honorable M. *de Boucherville* a présenté une pétition du révérend *P. Archambault* et autres, de la paroisse de *Vaudreuil*, demandant une allocation pour les mettre en état de compléter la maison d'école de cette paroisse ; aussi une pétition des président, directeurs et membres de l'association de la bibliothèque commerciale de *Québec*, demandant un acte d'incorporation ; aussi une pétition de *Thomas Horne* et autres, bateliers du port de *Québec*, demandant qu'ils ne soient pas taxés en vertu d'aucun acte qui sera passé pour établir des règlements au sujet de la maison de la Trinité de *Québec* ; aussi une pétition des directeurs de l'association charitable des dames catholiques romaines de *Québec*, demandant une allocation ; aussi une pétition du révérend *P. Huot*, curé de *St. Foy* et autres, de la même paroisse, demandant un octroi pour réparer le chemin qui conduit de *St. Foy* au *Carouge*, et aussi le chemin connu sous le nom de route de l'église, et aussi une pétition de *R. Harrower* et autres, de *Sorel* et d'*Yamaska*, demandant une loi pour empêcher la destruction des canards sauvages et des rats-musqués à certaines saisons de l'année ; aussi une pétition de *Peter Lynch* et autres,

l'association des dames catholiques romaines de Québec ;

rév. P. Huot et autres ;

R. Harrower et autres ;

Peter Lynch et autres ;

habitants de *Lachine*, *Pointe-Claire* et *Ste. Anne*, demandant l'établissement d'un chemin à barrière de *Lachine* à *Ste. Anne*, pour joindre celui qui conduit de *Montréal* à *Lachine* ; aussi une pétition de *Charles Hébert*, de *Québec*, demandant une indemnité pour ses services comme messenger et portier du conseil de district de *Québec*, depuis 1841 ; et aussi une pétition de l'Honorable *Gabriel Roy* et autres, de *St. Laurent*, demandant un acte pour autoriser les syndics des chemins à barrière de *Montréal*, à réparer deux milles du grand chemin entre le chemin à barrière de *St. Laurent* et du *Sault-au-Récollet*.

Charles Hébert ;

Hon. Gabriel Roy et autres.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

**Ordonné**, que le rapport du bibliothécaire présenté cette session, soit maintenant lu.

Lecture du rapport du bibliothécaire.

Et le dit rapport étant lu par le greffier en conséquence, il a été

**Ordonné**, que le catalogue des livres préparé par le bibliothécaire soit imprimé aussitôt que possible.

Impression du catalogue des livres.

**Ordonné**, que les Honorables MM. *McGill*, *W. Morris*, *Joliette*, *Bruneau* et *Ferrie* forment un comité pour surveiller l'impression de cette Chambre, pendant cette session.

Comité sur les impressions.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Jeudi, 5 décembre, 1844.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

Les Honorables MM.

*McGill*,

*McKay*,

*Morris, William*

*Roy*,

*Fraser*,

*Moore*,

*Joliette*,

*Dickson*,

*Macaulay*,

*Dionne, Joseph*

*Hamilton*,

*Draper*,

*Bruneau*,

*Irving*,

*Ferrie*,

*De Boucherville*,

*Knoullton*,

*Morris, James*.

PRIERES.

L'Honorable M. *Sullivan* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel lui a été administré par *John F. Taylor* aîné, écuyer, un des commissaires nommés sous le Grand Sceau, pour administrer le serment aux Membres de la Législature.

L'Hon. M. Sullivan prête serment et prend son siège.

**Ordonné**,

**Ordonné**, que l'ordre réglant la manière dont les Membres de cette Chambre prendront leurs sièges, soit référé au comité des privilèges.

**Ordonné**, que tous les Membres qui ont pris leurs sièges depuis l'ouverture de la présente session, soient ajoutés au comité des privilèges.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un tableau général des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Montréal*, pendant l'année 1843.

**Ordonné**, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:

(*Papiers Parlementaires, Lettres R. R. R.*)

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition des très-révérands *Patrick Phelan* et *Angus McDonell*, demandant une loi pour autoriser la corporation du collège de *Regiopolis* à acquérir et posséder des propriétés immobilières et biens-fonds jusqu'à un certain montant; et aussi une pétition du très-révérant *Angus McDonell*, chapelain catholique romain attaché au pénitencier de *Kingston*, demandant un salaire.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Dickson* a présenté une pétition de *Charles Berczy* et autres, habitants de *Toronto*, demandant un acte pour autoriser la corporation de *Toronto*, à continuer la rue *Colborne* sur des terrains appartenants à des particuliers.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la Table.

L'Honorable M. *McGill* a présenté une pétition de *J. Anderson* et autres, des townships de *Melbourne* et *Durham*, dans les Comités de *Sherbrooke* et *Drummond*, demandant qu'il ne soit accordé aucune allocation à même les fonds publics au collège *McGill*, si ce n'est pour le soutien de l'école de médecine, et que sa constitution, ainsi que celle de l'université de *King's College*, à *Toronto*, soient changées et modifiées; et aussi une pétition du comité de la société de l'école britannique et canadienne de *Montréal*, demandant une allocation.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Ferrie* a présenté une pétition de *Newton Bosworth* et autres, de la part de la société des baptistes de *Toronto*, demandant que la charte de l'université de *King's College*, à *Toronto*, soit révisée.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition de *William Arms* et autres, habitants

du township d'*Escott* et des environs, demandant qu'il ne soit accordé aucune allocation à même les fonds publics au collège *McGill*, si ce n'est pour le soutien de l'école de médecine, et que sa constitution, ainsi que celle de l'université de *King's College*, à *Toronto*, soient révisées.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

**Ordonné**, qu'il soit nommé un comité spécial de cinq Membres chargés d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif, pour la présente session.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *McGill*, *Joliette*, *Bruneau*, *Dickson* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable M. *Moore* a présenté une pétition d'*Alfred Hawkins*, de *Montréal*, auteur d'un plan des opérations navales et militaires devant *Québec*, en 1759, demandant que le Conseil concoure dans aucun acte qui pourra être passé pour son avantage, par les autres branches de la Législature.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à la publication de tous règlements des conseils de district dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, qui imposent des taxes ou cotisations sur les propriétés immobilières," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *McGill*, *Macaulay* et *Knoulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Vendredi, 6 décembre, 1844.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*McGill*,  
*Sullivan*,  
*Morris, William*  
*Fraser*,  
*Joliette*,  
*Macaulay*,  
*Hamilton*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,

Les Honorables MM.

*Knoulton*,  
*McKay*,  
*Roy*,  
*Dickson*,  
*Dionne, Joseph*  
*Irving*,  
*De Boucherville*,  
*Morris, James*.

PRIÈRES.

Membres ajoutés au comité des privilèges.

Baptêmes, etc. du district de Montréal.

Pétitions, Très-rév. P. Phelan et autres;

très-rév. Angus McDonell;

Charles Berczy et autres;

J. Anderson et autres;

la société de l'école britannique et canadienne de Montréal;

Newton Bosworth et autres;

William Arms.

Comité des contingents.

Pétition d'Alfred Hawkins.

Bill pour la publication des règlements des conseils de district, (H. C.); lu la 2e fois;

Référé à un comité spécial.

Ajournement.

## PRIERES.

L'Hon. M. Jno. McDonald s'excuse.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication de l'Honorable M. *John McDonald*, exposant qu'il lui est impossible d'assister à la Chambre pour cause de maladie, et demandant qu'on excuse son absence d'aujourd'hui.

Retours du recensement, (B. C.)

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre une copie des retours du recensement du *Bas-Canada*, préparé en conformité aux dispositions de l'acte de la 7e. Vict. chap. 24.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre G.*)

Pétitions.

Consistoire de Montréal ;

L'Honorable M. *W. Morris* a présenté une pétition du consistoire de *Montréal*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*, demandant un acte en faveur de certains ministres de l'église d'*Ecosse*, pour les décharger du paiement de la pénalité qu'ils ont involontairement encourue en donnant leur voix à quelques unes des dernières élections.

elle est lue.

*Ordonné*, que la pétition dernièrement mentionnée soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*, que la dite pétition reste sur la table.

Rév. C. J. Primeau et autres ;

L'Honorable M. *de Boucherville* a présenté une pétition du révérend *C. J. Primeau* et autres, de *Varenes*, demandant que les actes des chemins maintenant en force soient amendés ; et demandant une loi pour imposer des droits sur les produits agricoles importés en cette Province ; aussi une pétition de *Thomas C. Lee* et autres, demandant qu'il leur soit permis de construire un pont libre sur la rivière *St. Charles*, à *Québec* ; et aussi une pétition du révérend *J. Pâquin*, curé, et autres, habitants de la paroisse de *St. Eustache*, demandant une indemnité pour les pertes qu'ils ont souffertes par suite de la destruction de l'église, du presbytère et du couvent dans la dite paroisse par les troupes de Sa Majesté, lors de la rébellion en 1837.

Thomas C. Lee et autres ;

Rév. J. Pâquin et autres ;

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Sidney Jones et autres ;

L'Honorable M. *J. Morris* a présenté une pétition de *Sidney Jones* et autres, habitants du district de *Johnstown*, demandant que le contrôle et l'entretien du chemin macadamisé de *Brockville* à *St. François* soient confiés au bureau des travaux publics ; et aussi une pétition de *Wellington Landon* et autres, du

district de *Johnstown*, demandant que le contrôle et l'entretien du chemin macadamisé de *Brockville* à *St. François* soient confiés au bureau des travaux publics.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *MGill* a présenté une pétition de *Benjamin Hart* et autres, habitants de la cité de *Montréal*, demandant, comme propriétaires de terres dans les townships de l'Est, que l'acte du conseil municipal soit amendé de manière à pourvoir à ce que toutes les taxes prélevées dans un township soient dépensées exclusivement dans le dit township ; et aussi une pétition de la chambre de commerce de *Montréal*, demandant un acte pour établir et étendre la juridiction de la maison de la *Trinité de Montréal*.

Benjamin Hart et autres ;

la chambre de commerce de Montréal ;

*Ordonné*, que la pétition dernièrement mentionnée soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*, que les dites pétitions restent sur la table.

L'Honorable M. *W. Morris*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, a mis devant la Chambre une cédule des débetures du gouvernement rachetées et restant dues, jusqu'au 3 décembre 1844 ; et aussi une cédule des lettres de change tirées sur le Trésor Impérial à compte de l'emprunt de £1,500,000 stg., effectué sur la garantie de l'*Angleterre*.

Débetures du gouvernement etc., lettres de change.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table, et elle sont comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre J.*)

Conformément au quatrième ordre permanent, la Chambre a été appelée.

Appel de la Chambre.

## LES HONORABLES MESSIEURS.

*René E. Caron*.....Présent.  
*Robert S. Jameson*.....Excusé.  
*Peter Boyle de Blaquièrre*...Excusé.  
*Peter McGill*.....Présent.  
*Robert Baldwin Sullivan*...Présent.  
*William Morris*.....Présent.  
*George Pemberton*.....Excusé.  
*Alexander Fraser*.....Présent.  
*Barthélemy Joliette*.....Présent.  
*James Crooks*.....Excusé d'ici  
 au 1er de janvier prochain.

*Adam*

Wellington Landon et autres ;

*Adam Fergusson*.....En ville, mais excusé pour aujourd'hui pour cause d'indisposition.

*John Macaulay*.....Présent.  
*John Hamilton*.....Présent.  
*François P. Bruneau*.....Présent.  
*John McDonald*.....Excusé pour aujourd'hui en conséquence de maladie.

*Adam Ferrie*.....Présent.  
*Paul H. Knoulton*.....Présent.  
*Thomas McKay*.....Présent.  
*Gabriel Roy*.....Présent.  
*Philip H. Moore*.....Excusé pour aujourd'hui en conséquence d'affaires.

*Robert Dickson*.....Présent.  
*Amable Dionne*.....Excusé d'ici au 1er de janvier prochain.

*Joseph Dionne*.....Présent.  
*George J. Goodhue*.....Excusé d'ici au 1er de janvier prochain.

*Levius P. Sherwood*.....Excusé.  
*William H. Draper*.....En ville, mais excusé pour aujourd'hui.

*J. Æmilius Irving*.....Présent.  
*Christopher Widmer*.....Excusé.  
*Jean B. Taché*.....Excusé.  
*Louis Massue*.....Excusé pour aujourd'hui.

*William Walker*.....Excusé pour aujourd'hui.

*Pierre B. de Boucherville*...Présent.  
*James Morris*.....Présent.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Lundi, 9 décembre, 1844.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*  
*Sullivan,*  
*Morris, William*  
*Fergusson,*  
*Macaulay,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*

Les Honorables MM.

*Knoulton,*  
*McKay,*  
*Dickson,*  
*Dionne, Joseph*  
*Irving,*  
*Morris, James.*

### PRIERES.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication des marguilliers de l'église épiscopale protestante de la paroisse de *Montréal*, annonçant qu'il y aurait des places de réservées dans la dite église, pendant la session, pour l'accommodation des Membres qui désireront assister au service divin.

Places offertes dans l'église épiscopale protestante, à Montréal.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre des copies certifiées des recettes et dépenses de la maison de la Trinité de *Québec*, pour l'année expirée le 31 décembre, 1843, conformément aux dispositions de l'acte provincial des 4e et 5e Vic. chap. 15.

Retour de la maison de la Trinité de Québec.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table et elles sont comme suit :

(*Papiers Parlementaires, lettre E.*)

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un état des cautionnements et autres sûretés enregistrés dans le bureau du registraire provincial, entre le 28 septembre, 1843, et le 29 novembre, 1844.

Etat des cautionnements, etc., des fonctionnaires publics.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, lettre F.*)

L'Honorable M. *Sullivan* a présenté une pétition du maire, des échevins et citoyens de *Québec*, demandant un acte pour autoriser la corporation à acheter un lopin de terre dans la dite ville, faisant partie des biens qui appartenaient ci-devant à l'ordre des jésuites, pour agrandir la place du marché, et ouvrir plusieurs des principales rues dans la haute-ville de *Québec*.

Pétitions. Corporation de Québec ;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Macaulay* a présenté une pétition du très-révérend *Angus McDonell*,

très-rév. Angus McDonell ;

ci-

ci-devant résidant à *Sandwich*, mais actuellement résidant dans la ville de *Kingston*, demandant le paiement d'une certaine somme qui lui est due, tant pour le loyer que pour les dommages causés à une maison, à lui appartenante, et occupée comme caserne par les troupes de Sa Majesté, en 1838.

elle est lue.

**Ordonné**, que la pétition dernièrement mentionnée soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

**Ordonné**, que la dite pétition reste sur la table.

James Dean et autres ;

L'Honorable M. *McGill* a présenté une pétition de *James Dean* et autres, de *Québec*, demandant un acte pour les incorporer sous les nom et raison de compagnie de transport de *Québec*; aussi, une pétition des dames du comité de régie de l'asile des orphelins de *Québec*, demandant une allocation; aussi une pétition des dames de la société bienveillante de *Montréal*, demandant une allocation; aussi une pétition du comité de régie des écoles nationales de *Québec*, demandant une allocation; aussi, une pétition de *William Evans*, propriétaire d'un journal appelé *Journal d'Agriculture*, demandant une allocation pour l'assister dans la publication d'icelui; et aussi, une pétition du révérend *John Merlin*, ministre de l'église presbytérienne, dans la ville de *Hemmingford*, demandant un acte pour le libérer des conséquences auxquelles son vote à l'une des dernières élections l'a exposé, ignorant alors qu'un certain acte de la Législature l'excluait du droit de voter.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

John Glen et autres ;

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition de *John Glen* et autres, commissaires du chemin à barrière de *Longueuil* et *Chambly*, demandant le privilège exclusif d'une traverse entre la cité de *Montréal* et *Longueuil*; et une étendue de terrain chaque côté du fleuve pour cet objet; qu'ils soient autorisés à faire un nouvel emprunt de £5,000; et qu'on augmente et étende leurs pouvoirs relativement à la construction des barrières et à la perception des péages; et aussi une pétition des dames de l'asile des orphelins catholiques romains de *Montréal*, demandant une allocation.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

les urselines des Trois Rivières ;

L'Honorable M. *Joseph Dionne* a présenté une pétition de la supérieure, des assistantes et autres, de la communauté des dames des

ursulines des *Trois-Rivières*, demandant un acte pour confirmer leurs droits à la possession légale d'une certaine terre, et pour qu'elles soient autorisées à acquérir et posséder des propriétés immobilières et autres, jusqu'à un certain montant; et aussi, une pétition de *Francis Cottrell* et autres, censitaires de la seigneurie de *St. Antoine de la Baie*, dans le comté d'*Yamaska*, demandant que la commune de la *Baie St. Antoine*, soit partagée entre les censitaires de la dite seigneurie sous certaines limitations et restrictions.

Francis Cottrell et autres ;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Dickson* a présenté une pétition des très révérends *Patrick Phelan* et *Angus McDonell*, demandant une allocation pour compléter le collège de *Regiopolis*, à *Kingston*.

très-rév. Patrick Phelan et autres ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition du président et du bureau de police de la ville de *Cobourg*, demandant divers amendements à l'acte qui établit un bureau de police dans la dite ville; aussi une pétition du conseil municipal du district de *Gore*, demandant que l'acte des écoles soit amendé par l'abolissement de la charge des surintendants de l'éducation dans les townships; et aussi, une pétition de *Gilbert McMicking*, écuyer, de *Chippewa*, demandant qu'on le continue dans la possession de certaines terres, dans le township de *Willoughby*, dans le district de *Niagara*.

le bureau de police de Cobourg ;

le conseil municipal du district de Gore ;

Gilbert McMicking ;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition du révérend *Andrew Balfour*, instituteur dans une école de grammaire, à *Waterloo*, dans le comté de *Shefford*, demandant une allocation.

rév. Andrew Balfour ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *William Morris* a présenté une pétition du district municipal de *Victoria*, demandant que les ponts sur la rivière au *Saumon*, à *Shannonville*, sur *Mud-Creek*, et aussi, sur *Tucker-Creek*, soient reconstruits sous la direction du bureau des travaux publics; aussi, une pétition d'*Edward L. Hayden*, de *William Henry*, demandant que la Législature achète le droit de propriété littéraire d'un abrégé de la grammaire anglaise, compilé par lui, pour l'usage des écoles; aussi, une pétition du révérend M. *Townsend* et autres, habitants de la partie sud du comté de *Rouville*, demandant une allocation pour l'achèvement d'une

le district municipal de Victoria ;

Edward L. Hayden ;

rév. M. Townsend et autres ;

d'une bâtisse pour servir d'académie, à *Clarenceville*, aussi bien que pour le soutien d'un maître de classe; et aussi une pétition des directeurs du lycée de *Québec*, demandant une allocation.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

**Ordonné**, que l'index sur les lois expirées et expirantes, préparé par le greffier en loi et soumis à cette Chambre le deux du courant, soit référé à un comité spécial de trois Membres, pour faire rapport sur icelui, par bill ou autrement.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Bruneau*, *Ferrie* et *Irving*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 10 décembre, 1844.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill*,  
*Sullivan*,  
*Morris, William*  
*Fergusson*,  
*Macaulay*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,

Les Honorables MM.

*Knoulton*,  
*McKay*,  
*Dickson*,  
*Dionne, Joseph*  
*Irving*,  
*Morris, James*.

### PRIERES.

Une pétition de *Henry William Harris*, capitaine dans le 24e régiment de Sa Majesté, maintenant en garnison en *Irlande*, avec le dit régiment, demandant à leurs Honneurs, " qu'il lui soit permis d'introduire un Bill pour dissoudre son mariage avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, et l'autoriser à se marier de nouveau," ayant été produite pour être présentée à la Chambre,

La Chambre a été informée que *Frederick Griffin*, écuyer, se présentait.

Il a été ordonné qu'il soit introduit.

Lequel étant introduit en conséquence, et assermenté à la barre, a remis une copie des procédures qui ont eu lieu dans la cour du banc du roi, pour le district de *Montréal*, et du jugement de la dite cour rendu le 19e jour de juin, 1841, dans la cause de *Harris vs.*

*David*, qu'il dit avoir comparé avec les originaux, et en être de vraies copies, et aussi une déposition faite par le dit *Frederick Griffin*, affirmant que les divers règlements de cette Chambre relatifs au divorce, ont été observés dans le cas actuel.

Et alors il s'est retiré.

**Ordonné**, que la dite déposition soit maintenant lue.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

**Ordonné**, que les dites procédures et la déposition restent sur la table.

Alors la dite pétition a été présentée et lue. Pétition présentée et lue.

**Ordonné**, qu'il soit permis d'introduire un Bill conformément aux conclusions de la dite pétition, à la séance prochaine.

L'Honorable M. *McGill* a présenté une pétition de *Hamilton Lowe* et autres, propriétaires de moulins-à-scies et commerçants sur les bois de sciage, demandant que diverses restrictions imposées par la loi qui règle l'inspection du bois, soient abrogées; et aussi une pétition de *John Fry* et autres, composant le comité de régie de la société des missionnaires baptistes du *Canada*, demandant un acte d'incorporation. Pétitions. Hamilton Lowe et autres; John Fry et autres;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition du président et des directeurs de la compagnie d'assurance contre le feu, du comté de *Montréal*, demandant divers amendements aux actes qui constituent la dite compagnie. Compagnie d'assurance contre le feu du comté de Montréal;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Dickson* a présenté six pétitions du conseil municipal du district de *Niagara*, demandant un acte pour régler la manière de prendre le poisson dans le *Twenty-Mile-Pond*, dans le township de *Louth*, dans le dit district de *Niagara*; aussi demandant que le gouvernement se charge des frais et de la régie du chemin macadamisé de *Queenston* à *Grimsby*; aussi demandant que les frais de l'administration de la justice, soient payés à même la caisse publique, ou que les deniers perçus pour licences d'auberges ou autres, soient mis à la disposition du conseil municipal, pour être employés au paiement de ces frais; aussi demandant une loi pour obliger les propriétaires des maisons de tempérance ou autres, qui engagent les voyageurs à entrer, au moyen d'une enseigne publique, d'avoir

Lycée de Québec;

Comité sur l'index des lois expirées et expirantes.

Ajournement.

Pétition de Henry William Harris, produite.

F. Griffin, écuyer, comparait et remet certains documents.

d'avoir les accommodations nécessaires; aussi demandant un acte pour autoriser le conseil de district à imposer une taxe sur tous les chiens dans le dit district; et aussi demandant une loi pour obliger les propriétaires ou possesseurs de terres incultes, d'en donner un état aux trésoriers de district, afin qu'elles soient cotisées; et aussi, une pétition de *Charles Richardson* et autres, habitants de la ville et du district de *Niagara*, demandant un acte pour les incorporer sous les nom et raison de "compagnie du chemin planchéyé de *Niagara* et *Ten-Mile-Creek*."

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Sullivan* a présenté une pétition du conseil municipal du district de *Talbot*, demandant la vérification de la ligne de démarcation entre le township de *Walpole* et les townships de *Woodhouse* et *Townsend*, dans les districts de *Niagara* et de *Talbot*; aussi une pétition de *William M. Wilson* et autres, habitants de *Woodhouse*, dans le district de *Talbot*; aussi une pétition de *Flint L. Keyes*, de *Simcoe*, dans le dit district, demandant respectivement que l'on étende les dispositions de l'acte provincial pour assurer aux aubains les droits civils et politiques de sujets nés britanniques; et aussi une pétition du baron *Grant de Longueuil*, et autres, habitants de la ville de *Dorchester*, communément appelée *St. Jean*, dans le district de *Montréal*, demandant divers amendements à l'acte de judicature du *Bas-Canada*, et que l'administration de la justice soit rendue plus facile.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Irving* a présenté une pétition du révérend *Edouard Crevier*, curé de *St. Hyacinthe*, demandant une allocation pour contribuer au soutien d'un hopital qu'il a établi dans la dite paroisse et connu sous le nom de "Hôtel-Dieu de *St. Hyacinthe*;" aussi une pétition de *J. B. Duberger* et autres, du comté de *Saguenay*, demandant un octroi pour ouvrir un chemin depuis la *Grande Baie de Ha-Ha* jusqu'à la *Baie Saint Paul*, pour améliorer le chemin des *Capes* qui conduit de *St. Anne* à la *Baie Saint Paul*, et pour faire un chemin depuis la *Rivière Noire*, dans *Mount Murray* jusqu'à la *Pointe aux Bouleaux* près de *Tadoussac*, sur le *Saguenay*; aussi une pétition de *Léon Charles Clément*, notaire public, des *Eboulements*, demandant une indemnité pour le récompenser de son travail et de ses services extraordinaires en faisant le recensement du comté de *Saguenay*; et aussi

une pétition de *Charles Turgeon* de la cité de *Québec*, demandant une indemnité pour le loyer d'une maison meublée, occupée par le conseil municipal du district de *Québec*.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition de *John Reid* et *Robert Shepherd*, contracteurs pour le canal *St. Laurent*, demandant le paiement de leurs réclamations à compte de l'ouvrage fait sur le dit canal.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition des directeurs de l'académie de *Shefford*, demandant une allocation pour le soutien de cette institution; aussi, une pétition de *Joseph Elier* et autres, habitants de la montagne de *Shefford*, demandant l'arpentage des terres sur la dite montagne; aussi une pétition du révérend *L. Doolittle* et autres, du district de *St. François*, demandant une allocation pour le soutien des aliénés dans le dit district; aussi une pétition de *C. L. Richardson* et autres, habitants des townships de *Potton*, *Bolton*, *Brome*, *Drummond*, et *Farnham*, dans le district de *Montréal*, demandant un octroi pour changer et réparer le chemin depuis le lac *Memphramagog*, jusqu'à *Mount Johnston*; aussi une pétition de *Aaron A. Adams* et autres, habitants des townships de *Barnston* et *Barford*, demandant un octroi pour changer et améliorer le chemin qui prend à la ligne provinciale et traverse les dits townships de *Barnston* et *Barford*, et conduit à *Montréal*; aussi une pétition de *Aaron A. Adams* et autres, habitants des townships de *Barnston* et *Barford*, demandant un octroi pour établir une académie à *Barnston*; aussi une pétition des syndics de l'académie de *Charleston*, demandant une allocation; aussi une pétition du séminaire de *Stanstead*, demandant une allocation; aussi une pétition de *Alvan Williams* et autres, habitants de *Bolton-Ouest*, dans le comté de *Stanstead*, demandant un acte pour annexer la dite partie ouest de *Bolton* au township et comté de *Shefford*; et aussi, une pétition de *Henry Carter* et autres, habitants des townships de *Shefford* et *Granby*, demandant l'achèvement du chemin de *Stukely*, à partir de l'endroit où il traverse le chemin de *Sherbrooke*, jusqu'au village de *Granby*.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi,

Charles Richardson et autres;

Conseil municipal de Talbot;

William M. Wilson et autres;

Flint L. Keys;

Le Baron Grant de Longueuil;

Rév. Edouard Crevier;

J. B. Duberger et autres;

Léon C. Clément;

Chs. Turgeon;

Académie de Shefford;

Joseph Elier et autres;

Rév. L. Doolittle et autres;

C. L. Richardson et autres;

Aaron A. Adams et autres;

Aaron A. Adams et autres;

Académie de Charleston;

Séminaire de Stanstead;

Alvan Williams et autres;

Henry Carter et autres.

Ajournement.

**Mercredi, 11 décembre, 1844.**

Les Membres présents ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*McGill,*  
*Sullivan,*  
*Morris, William*  
*Fergusson,*  
*Macaulay,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*

Les Honorables MM.

*Knoulton,*  
*McKay,*  
*Dickson,*  
*Dionne, Joseph*  
*Draper,*  
*Irving,*  
*Morris, James.*

**PRIERES.**

Pétitions.

Rév. C. Jackson ;

Asile des orphelins protestants de Montréal ;

Congrégation de Montréal ;

Rév. M. Ducharme et autres ;

Olivier Berois et autres ;

Louis Richer Lafèche et Louis Guillet ;

Edouard Normand ;

L'Honorable M. *Mc Gill* a présenté une pétition du Révérend *C. Jackson* et autres, ecclésiastiques de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, demandant qu'ils ne soient pas privés du droit de donner leur voix aux élections ; aussi une pétition de l'asile des orphelins protestants de *Montréal*, demandant une allocation ; aussi une pétition des sœurs de la congrégation de notre-dame de *Montréal*, demandant une allocation en faveur des écoles qu'elles ont établies en cette Province ; et aussi une pétition du révérend *M. Ducharme*, curé, et autres, habitants des paroisses de *St. Martin, Ste. Rose, Ste. Thérèse* et *St. Jérôme*, dans le comté de *Terrebonne*, demandant que le bureau d'enregistrement soit transféré de *Terrebonne* à *Ste. Thérèse de Blainville*.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Joseph Dionne* a présenté une pétition d'*Olivier Berois* et autres, de la Paroisse de *St. Antoine de la Baie du Febvre*, demandant la continuation des actes qui règlent la commune de la dite seigneurie avec certains amendements, et en opposition à une autre pétition de certains habitants du même lieu relativement à ce sujet ; aussi une pétition de *Louis Richer Lafèche* et *Louis Guillet*, demandant une indemnité pour les pertes qu'ils ont souffertes en leur qualité de commissaires pour la construction d'un pont sur la rivière *St. Anne*, dans le comté de *Champlain*, en vertu de l'acte de la 6e *Guillaume* 4, chapitre 41 ; aussi une pétition d'*Edouard Normand*, du *Cap de la Magdeleine*, demandant le privilège exclusif de mettre un bateau à vapeur sur la traverse entre les *Trois-Rivières* et la rive opposée du *Fleuve St. Laurent*, pour l'espace de cinq ans, et demandant un octroi pour construire un pont libre sur la rivière *Godfroy* ;

et aussi une pétition de *William Henry LeMoine*, officier-rapporteur pour le comté de *Montmorency*, demandant le remboursement de certaines dépenses qu'il a encourues pendant la dernière élection.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Sullivan* a présenté une pétition de *Benjamin Burland*, jaugeur au port de *St. Jean*, *Louis C. Vandal* et *William Leggett*, douaniers au dit port, demandant une augmentation de salaire ; aussi une pétition de *Charles Poston* et autres, de *Québec*, demandant la discontinuation de l'établissement de la quarantaine à la *Grosse-Ile* ; et aussi une pétition de *Jean Baptiste Toussignant* et autres, des paroisses de *St. Louis de Lotbinière* et de *St. Jean Deschaillons*, demandant un octroi pour la construction d'un pont sur la *Rivière du Chêne*.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté deux pétitions de la faculté médicale de l'université du collège *McGill*, demandant une allocation, et demandant qu'il ne soit pas accordé d'acte d'incorporation à une association de cinq médecins de *Montréal* qui prennent le titre de collège de médecine ; aussi une pétition de *A. A. Papineau* et autres, de la paroisse de *St. Hyacinthe*, demandant une allocation en faveur du collège établi dans la dite paroisse ; aussi une pétition de *Joseph Bouchette*, du département de l'arpenteur général, demandant une allocation pour l'assister dans la publication d'une carte géographique du *Canada* ; et aussi une pétition de *Thomas Mills* et autres, de *Chambly*, demandant à être incorporés sous le titre de "compagnie de la fabrique de coton de *Chambly*."

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Macaulay* a présenté une pétition de *John Gilchrist*, demandant qu'il soit indemnisé des dommages qu'il a soufferts par la construction d'une écluse, de la part du gouvernement, sur la rivière *Trent*, près des rapides de *Crool's* ; et aussi une pétition du révérend *George O'Kill Stuart*, archidiacre de *Kingston*, et autres, habitants et propriétaires du lot, No. 24, demandant que le dit lot ne soit pas inclus dans la dite ville.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Dickson* a présenté une pétition de *William Gamble* et autres, habitants du district de *Home*, demandant un acte pour les incorporer sous les nom et raison de compagnie

A. Chapman  
et autres ;

compagnie du hâvre et du chemin de *Humber* ; et aussi une pétition de *A. Chapman* et autres, propriétaires de terres résidants sur les bords de la rivière *Richelieu*, de la rivière du *Sud*, et de leurs tributaires, au-dessus de *St. Jean*, dans le district de *Montréal*, demandant que l'on creuse, en certains endroits, le lit des dites rivières, afin d'empêcher les eaux de déborder sur leurs terres.

*Ordonné*, que la pétition dernièrement mentionnée soit maintenant lue.

Elle est lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*, que les dites pétitions restent sur la table.

J. Egan et au-  
tres ;

L'Honorable *M. Draper* a présenté une pétition de *J. Egan* et autres, habitants du comté d'*Ottawa*, dans la ci-devant province du *Bas-Canada*, demandant que le dit comté soit érigé en un district inférieur, avec une cour de juridiction supérieure, civile et criminelle ;

J. Egan et au-  
tres ;

et aussi une pétition de *J. Egan* et autres, habitants du township de *Hull*, dans la ci-devant province du *Bas-Canada*, demandant la construction d'un chemin planchéyé depuis le pont suspendu à *Bytown*, jusqu'au quai à *Aylmer*.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Pierre Déguse

L'Honorable *M. Irving* a présenté une pétition de *Pierre Déguse*, de la paroisse de *St. Thomas*, demandant le paiement de son salaire comme greffier du conseil municipal du district de *St. Thomas* ; aussi une pétition de *Magloire Tétu* de la paroisse de *St. Thomas*, demandant le paiement de son salaire comme trésorier de district ; aussi une pétition de certains censitaires des paroisses de *St. Thomas*, du *Cap St. Ignace*, de *l'Île aux Grues*, dans le comté de *l'Islet*, demandant une loi pour la conservation des outardes, canards et autres gibiers sauvages qui fréquentent les rivages et les marais dans ces environs ; et

François Te-  
nanciers des  
paroisses St.  
Thomas, &c.

Jean François  
Duval et au-  
tres .

aussi une pétition de *Jean François Duval* et autres, président, vice-présidents et officiers de la corporation de la société d'éducation du district de *Québec*, demandant une allocation.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Rév. R. V.  
Hall et autres ;

L'Honorable *M. Knoulton* a présenté une pétition du révérend *R. V. Hall* et autres, habitants de *Stanstead* ; aussi une pétition du révérend *E. J. Sherrill* et autres, habitants du township d'*Eaton*, demandant respectivement qu'il ne soit accordé aucune allocation à même les fonds publics au collège *M<sup>r</sup> Gill*, si ce n'est pour le soutien de l'école de médecine, et que

Rév. E. J.  
Sherrill et au-  
tres .

sa constitution ainsi que celle de l'université de *King's College* à *Toronto*, soient changées et modifiées ; aussi une pétition d'*Augustus Abbott* et autres, habitants du comté de *Shefford*, demandant l'ouverture d'un chemin depuis le lac *Massuwippi*, dans le township de *Hutley* jusqu'à la ligne de division du township de *Stukely* ; aussi une pétition de *Jonathan Merry* et autres, habitants des townships de *Bolton* et *Hutley*, dans le comté de *Stanstead*, demandant qu'en détachant certaines parties des dits townships, il soit formé un nouveau township, appelé le township de *Rockport* ; aussi une pétition de *Luke Hall*, de *New Ireland*, dans le comté de *Mégantic*, demandant à être indemnisé des pertes qu'il a souffertes en qualité de contracteur pour le chemin de *Gosford* ; aussi une pétition de *William Ritchie*, registrateur du comté de *Sherbrooke*, demandant une rémunération équitable pour le mettre en état de préparer un index complet aux livres d'enregistrement du dit comté ; aussi une pétition de *William Ritchie* et autres, syndics de l'académie de *Sherbrooke*, demandant une allocation ; aussi une pétition de *Solomon Steele* et autres, habitants du township de *Stanstead* et des environs, demandant une allocation pour les mettre en état de rebâtir le pont sur la rivière qui traverse le chemin de poste qui conduit aux *Etats-Unis* ; aussi une pétition de *Israel Rice*, du township de *Ham*, dans le district de *St. François*, demandant du soulagement ; et aussi une pétition de *J. B. Bellamy* et autres, habitants des comtés de *Chambly*, *Rouville*, *St. Hyacinthe*, *Shefford* et autres lieux, demandant que le chemin planchéyé de *Longueuil* à *Chambly*, soit continué jusqu'au village de *Granby*.

Augustus Ab-  
bott et autres ;

Jonathan Mer-  
ry et autres ;

Luko Hall ;

Wm. Ritchie  
et autres ;

Wm. Ritchie  
et autres ;

Solomon Steele  
et autres ;

Israel Rice ;

J. B. Bellamy  
et autres ;

Rév. P. M. Mi-  
gnault.

Heures des  
séances du  
comité des  
privileges.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable *M. Bruneau* a présenté une pétition du révérend *P. M. Mignault*, fondateur et supérieur du collège de *Chambly*, demandant une allocation en faveur de la dite institution.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Il a été proposé, que lorsque le comité des privilèges n'aura pas été ajourné spécialement, il s'assemblera dorénavant une heure avant l'heure à laquelle la Chambre sera ajournée.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Conformément

Conformément à la permission accordée hier, l'Honorable M. *McGill* a présenté à la Chambre, un Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre "de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées."

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi, le vingt-six du courant, et qu'avis en soit affiché sur les portes de cette Chambre, et que leurs honneurs soient sommés; et que le dit *Henry William Harris* soit entendu par son conseil, lors de la dite seconde lecture, afin d'établir la vérité des faits contenus dans le dit bill, et qu'il soit servi une copie du dit bill sur la dite *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, et qu'il lui soit permis d'être entendue par son conseil sur les objections qu'elle a à offrir contre le dit bill.

**Ordonné**, que *Henry William Harris*, écuyer, comparaisse à la barre de cette Chambre, jeudi, le vingt-six du courant, afin que, lors de la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de "nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées," si cette Chambre le juge à propos, il soit examiné pour s'assurer s'il y a eu, ou non, quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à aucun acte d'adultère, dont son épouse peut s'être rendue coupable, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et son épouse, ou aucune autre personne ou personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à aucune action en loi qu'il peut avoir intentée contre aucune personne, pour cause d'adultère avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, sa dite épouse, ou si, au temps du dit adultère dont il se plaint, son épouse, en vertu d'un contrat ou autrement ou de son consentement, vivait séparée de lui, et dispensée par lui de ses devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait et vivait sous la protection et l'autorité de son époux.

**Ordonné**, que les retours du recensement du *Bas-Canada*, préparés conformément aux dispositions de l'acte de la 7e *Victoria* chap. 24, et soumis à cette Chambre le six du cou-

rant, soient référés à un comité spécial de trois membres, pour faire rapport sur iceux.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Bruneau*, *McKay* et *Joseph Dionne*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

**Ordonné**, que le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque, soumis le deux du courant, soit référé à un comité spécial de trois Membres pour faire rapport sur icelui, avec instruction au dit comité spécial de suggérer les moyens les plus propres à augmenter la dite bibliothèque, suivant qu'il le jugera convenable.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Sullivan*, *Bruneau* et *Dickson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Jeudi, 12 décembre, 1844.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*McGill*,  
*Sullivan*,  
*Morris, William*  
*Fergusson*,  
*Macaulay*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,  
*Knoulton*,

Les Honorables MM.

*McKay*,  
*Roy*,  
*Dickson*,  
*Dionne, Joseph*  
*Draper*,  
*Irving*,  
*Morris, James*.

### PRIERES.

L'Honorable M. *Macaulay* a présenté une pétition de *William Cottingham*, du township d'*Emily*, demandant une indemnité pour les dommages causés à ses propriétés par la construction d'une écluse sur les rapides de *Buckhorn*, dans le district de *Colborne*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table. -

L'Honorable M. *Joseph Dionne* a présenté une pétition du révérend *T. Cooke*, curé et autres, de la ville des *Trois-Rivières*, demandant que la somme de £400, accordée pour le soutien d'une école, dans la dite ville, à quatre époques successives, soit actuellement payée, et qu'en outre, il soit accordé pour cette fin, telle autre allocation que la Législature jugera à

Le bill sera lu une 2e fois le 26.

Le cap. Harris comparaitra à la barre le 26.

Retours du recensement (B. C.) référés à un comité spécial;

Jane Pigott ; à propos ; aussi une pétition de *Jane Pigott*, veuve de feu *John Pigott*, de *Québec*, demandant que la somme de £50 recommandée par la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada* au dit *John Pigott* pour le récompenser de sa découverte et de son modèle d'une roue à palettes perfectionnée, lui soit accordée ; et aussi une pétition de *L. Vézina*, de la part des habitants de la ville des *Trois-Rivières*, demandant que l'hospice des aliénés pour le *Bas-Canada*, soit établi dans la dite ville.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Félix Fortier ; L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition de *Félix Fortier*, clerk de la couronne en chancellerie, demandant une rémunération pour la perte de certains honoraires autrefois attachés à sa charge, et aussi une augmentation de salaire ; aussi une pétition de *Joseph Daoust* et autres, de l'île de *Montréal*, demandant l'abrogation de l'ordonnance de la 3e Vic. chap. 25, relativement à la manière de construire les voitures d'hiver, et à être autorisés à se servir des voitures ci-devant en usage dans le *Bas-Canada*, à condition d'ouvrir et entretenir les chemins d'hiver de huit pieds de largeur ; aussi une pétition de M. *Houle* et autres. charretiers de *Montréal*, demandant que les dispositions de l'ordonnance du conseil spécial du *Bas-Canada*, de la 2e *Victoria*, chap. 34, relativement aux voitures en usage sur les chemins d'hiver, soient remises en force et étendues aux autres parties de la province, afin de faciliter le transport des voyageurs et des marchandises ; aussi une pétition de *John Clarke* et autres, habitants et propriétaires de la côte *St. Martin, Longue-Pointe* et *Pointe aux Trembles*, demandant qu'il soit fait une investigation sur la manière dont les commissaires du chemin à barrières de *Montréal*, se sont acquittés des devoirs de leur charge, et aussi demandant qu'ils soient indemnisés des dommages et des pertes qu'ils ont soufferts ; aussi une pétition du Baron *Grant de Longueuil* et autres, des comtés de *St. Hyacinthe, Richelieu* et *Chambly*, demandant que le projet en contemplation d'un chemin à lisses entre *Montréal* et *Boston*, soit favorablement accueilli par la législature ; aussi une pétition du révérend *T. Pepin* et autres, habitants de *Boucherville* et de *Chambly*, demandant que les lois actuellement en force, relativement aux chemins d'hiver, soient amendées de manière à ce que les dits chemins soient faits et entretenus de huit pieds de largeur, et qu'il

soit libre à chaque individu de se servir de toute espèce de voitures sur les dits chemins.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *McGill* a présenté une pétition de *Thomas White* et autres, de *Montréal*, fabriquant de bottes et de souliers, demandant l'imposition d'un droit de trente pour cent sur toutes les bottes et souliers importés des *Etats-Unis* en cette Province ; aussi une pétition de *Robertson Masson* et autres, tanneurs, du district de *Montréal*, demandant l'imposition d'un droit sur tous les cuirs manufacturés importés des *Etats-Unis* en cette Province, égal au droit Impérial avant sa réduction ; et aussi l'abrogation de l'acte provincial qui impose un droit sur les peaux non-tannées et autres ; aussi une pétition de l'hospice d'accouchement de *Montréal*, demandant une allocation ; aussi une pétition des religieuses sœurs de la charité, directrices de l'hôpital général de *Montréal*, demandant un octroi pour les mettre en état d'acquiescer certaines dettes qu'elles ont contractées pour le soutien des enfants trouvés ; aussi une pétition de la corporation du collège de l'*Assomption*, demandant une allocation pour le soutien de cet établissement ; aussi une pétition du révérend *R. Gaulin*, évêque de *Kings-ton*, demandant une allocation pour l'achèvement et le soutien d'une académie de filles, sous la direction des sœurs de la congrégation, dans le village de l'*Assomption* ; et aussi une pétition de *Mary Anne Suell*, veuve de feu *James Williams*, ci-devant maître de poste, de *Montréal*, demandant une allocation.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté trois pétitions du conseil municipal du district de *Simcoe*, demandant un changement dans la manière de taxer les propriétés imposables dans le dit district, et particulièrement, que les terres de la compagnie du *Canada* ne soient pas exemptes des taxes ; aussi demandant un acte pour faire disparaître tous doutes relativement au pouvoir du shérif du dit district, de mettre en vente les terres sur lesquelles il est dû des arrérages de taxes ; et aussi que le bureau du registrateur du comté soit transféré de *Holland Landing* à la ville de *Barrie* ; aussi une pétition de M. *Chizenove* et autres, habitants de *Gananoque, Leeds* et *Landsdown*, demandant qu'il soit fait une exploration des rivières de *Gananoque* et *Wiltsey*, sous la direction du bureau des travaux publics, afin de les rendre navigables pour les petits bateaux à vapeur et autres embarcations ; aussi

Thomas White et autres ;

Robertson Masson, et autres ;

L'Hospice d'accouchement, de Montréal ; Les sœurs de la charité de l'hospice général de Montréal ;

La Corporation du Collège de l'Assomption ;

Rev. R. Gaulin ;

Mary Ann Suell ;

Conseil municipal, de Simcoe ;

M. Chizenove et autres ;

Rev. John Cook et autres ;

aussi une pétition du révérend *John Cook* et autres, de l'église de *St. André*, en la cité de *Québec*, demandant une allocation pour le soutien de l'école en liaison avec la dite église ; et aussi une pétition de *A. T. Galt* et autres, habitants des comtés de *Sherbrooke*, *Stanstead*, et autres lieux, demandant l'établissement d'un chemin à lisses pour ouvrir une communication entre *Montréal* et *Boston* ou *Portland*, et que cette entreprise soit encouragée par la Législature.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Marie Françoise Bilodeau ;

L'Honorable *M. Irving*, a présenté une pétition de *Marie Françoise Bilodeau*, veuve de feu *Jacques Langlois*, en son vivant premier messenger et bibliothécaire de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, demandant une pension ; aussi une pétition de *Pierre J. O. Chauveau*, président de la société canadienne d'études scientifiques et littéraires, demandant une allocation en faveur de la dite institution ; aussi une pétition du conseil municipal du district de *St. Hyacinthe*, demandant une allocation en faveur du collège établi au dit lieu ; et aussi une pétition de *Pierre Allard* et autres, de la cité de *Québec*, demandant que le droit de cinq pour cent sur le biscuit importé des *Etats-Unis*, soit porté à vingt-cinq pour cent.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Herman Bangs ;

L'Honorable *M. Knoulton* a présenté une pétition de *Herman Bangs*, du township de *Stanstead*, demandant une allocation ; aussi une pétition de *A. McKenny* et autres, habitants du comté de *Shefford*, demandant une allocation pour le soutien de l'académie de *Shefford-Plain* ; aussi une pétition de *Jefferey Hale* et autres, président et membres de l'école britannique et canadienne de *Québec*, demandant une allocation ; aussi une pétition de *David Wood* et autres, habitants des townships de l'*Est*, demandant un acte pour les incorporer en une compagnie à fonds communs, pour établir un chemin à lisses depuis le township de *Stanstead* jusqu'à la cité de *Montréal*, et aussi que le gouvernement favorise la dite entreprise au moyen d'un emprunt et d'un octroi annuel pour un temps limité ; aussi deux pétitions du conseil municipal du district de *Sherbrooke*, demandant que les actes des chemins et des écoles soient amendés ; et aussi que les pouvoirs des conseils de district soient augmentés de manière à les autoriser à prélever les taxes qu'ils ont droit d'imposer ; et aussi demandant l'établissement d'un chemin à

Conseil municipal de Sherbrooke ;

lisses depuis le fleuve *St. Laurent* jusqu'aux lignes de la province, traversant le district de *Sherbrooke* ; et aussi une pétition de *Loop Odell* et autres, du comté de *Huntingdon*, demandant qu'ils soient indemnisés des pertes qu'ils ont encourues pour avoir contribués à supprimer la dernière rébellion.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Orateur a présenté une pétition de *E. Beaubien* et autres, de la paroisse de *St. Benoit*, demandant qu'ils soient indemnisés des pertes qu'ils ont souffertes par suite de la destruction de l'église et du presbytère de la dite paroisse pendant la rébellion de 1837.

*E. Beaubien et autres.*

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Vendredi, 13 décembre, 1844.

Les Membres assemblés ont été :—

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur,

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup> Gill,*  
*Sullivan,*  
*Fergusson,*  
*Macaulay,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup> Kay,*  
*Dickson,*  
*Dionne, Joseph*  
*Draper,*  
*Irving,*  
*Morris, James.*

### PRIERES.

L'Honorable *M. Macaulay* a présenté une pétition de *Alexander Smith* et autres, fabricants de bottes et souliers, de *Kingston*, demandant l'imposition d'un droit de £25 à £30 pour cent, sur les bottes et souliers importés des *Etats-Unis* en cette province.

Pétitions.  
*Alexander Smith et autres ;*

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. Dickson* a présenté une pétition de la chambre de commerce de la cité de *Toronto*, demandant un acte d'incorporation ; aussi une pétition de la compagnie du chemin à lisses de *Toronto* et du lac *Huron*, demandant que sa charte soit amendée de manière à lui laisser le choix d'établir un chemin de madriers ou de billots au lieu du dit chemin à lisses, et que la compagnie ait le pouvoir de tracer le dit chemin à sa discrétion, et que le temps fixé pour son achèvement soit prolongé.

La chambre de commerce de Toronto ;

**Ordonné**,

**Ordonné**, que la pétition dernièrement mentionnée soit maintenant lue.

Elle est lue : La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

**Ordonné**, que les dites pétitions restent sur la table.

Rev. M. Orfroy et autres ; L'Honorable M. *Joseph Dionne* a présenté une pétition du révérend M. *Orfroy* et autres, habitants des paroisses de *St. Charles, Beaumont, St. Michel, St. Vallier, Berthier* et de *St. François*, demandant que le bureau d'enregistrement du comté de *Bellechasse*, soit transféré de la paroisse de *St. Gervais* à *St. Michel*; aussi une pétition de *J. Bte. Bellefeuille* et autres, traversiers, de *Bécancour*, demandant qu'il ne soit pas accordé de privilège exclusif aux MM. *Norman*, de mettre un bateau à vapeur sur la traverse entre les *Trois-Rivières* et la rive opposée.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

William Bethel ; L'Honorable M. *Sullivan* a présenté une pétition de *William Bethel*, de *Québec*, demandant une allocation pour l'indemniser des grandes pertes qu'il a encourues comme l'un des contracteurs pour la construction du pont de *Valcartier*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Rev. M. Brassard ; L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition du révérend M. *Brassard*, curé de la paroisse de *Longueuil*, demandant que le couvent érigé par la fabrique de cette paroisse, sous la direction des sœurs des saints noms de *Jésus* et *Marie*, soit incorporé, pour recevoir et posséder les dotations que certaines personnes seraient disposées à lui faire; aussi une pétition du révérend *R. Neyron*, curé de *St. Benoit*, demandant une indemnité en conséquence de la destruction de l'église et du presbytère, de cette paroisse, durant la rébellion de 1837; aussi deux pétitions du révérend M. *Ducharme*, fondateur du collège de *Ste. Thérèse de Blainville*, demandant l'incorporation de la dite institution pour qu'elle puisse recevoir et posséder les dotations que lui-même, et d'autres personnes seraient disposées à lui faire; et demandant une allocation en faveur de la dite institution; et aussi une pétition du révérend *Jean Claude Léonard*, de *Longueuil*, de la communauté appelée "Les révérends pères oblates de l'immaculée conception de *Marie*," établie canoniquement dans les diocèses de *Montréal*, de *Québec* et de *Kingston*, demandant que la dite communauté soit incorporée afin de pouvoir acquérir et posséder certaines propriétés immobilières dont il veut la doter, et toutes

autres propriétés qui pourraient lui être données ou léguées, ou qu'elle pourra acquérir pour le soutien de ses missions.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Irring* a présenté une pétition du très-révérend *Michael Power*, évêque catholique romain de *Toronto*, et du très-révérend *Patrick Phelan*, évêque de *Carrha*, et administrateur du diocèse de *Kingston*, demandant que les évêques catholiques romains de *Kingston* et de *Toronto*, soient autorisés à acquérir et posséder des propriétés immobilières pour des fins religieuses.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition de *W. G. Blanchard* et autres, du comté des *Deux-Montagnes*, demandant que la cour de district soit transférée de *St. Benoit* à *St. André*; aussi une pétition de *Zozime Maçon* et autres, du comté des *Deux-Montagnes*, demandant un octroi pour faire un chemin à barrières macadamisé depuis la rivière *Jésus* jusqu'au *Pont Lachapelle*, et pour construire un pont sur la rivière *Jésus*; aussi une pétition de *F. E. Globenski* et autres, du comté des *Deux-Montagnes*, demandant l'abrogation de la loi qui permet l'usage des traînes, et que les sleighs soient les seules voitures en usage sur les chemins d'hiver; aussi une pétition de *C. J. Forbes* et autres, du comté des *Deux-Montagnes*, demandant l'abrogation de l'acte passé en 1841, amendant l'Ordonnance de la 2e Victoria, relativement aux chemins d'hiver, en cette province.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable procureur-général *Smith* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour continuer pendant un temps limité, l'acte pour imposer des droits sur les produits agricoles et les animaux vivants importés en cette province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'Honorable M. *McGill* a présenté une pétition d'*Eugène Archambault*, greffier du conseil

Le Très-Rév. Michael Power et autres ;

W. G. Blanchard et autres ;

Zozime Maçon et autres ;

F. E. Globenski et autres ;

C. J. Forbes et autres ;

Bill des droits agricoles ;

46e règle de la Chambre suspendue.

Eugène Archambault ;

seil municipal du district de *Leinster*, demandant le remboursement de certains déboursés qu'il a faits en cette qualité ; aussi une pétition de *Marcus Child* et autres, habitants des townships de *Stanstead*, *Hatley*, *Barnston* et *Barford*, demandant une allocation pour terminer le chemin qui conduit au marché, à partir de l'extrémité du chemin planchéyé de *Chambly* par la voie de *Granby* et de la décharge du lac *Memphremagog*, passant au milieu des townships de *Hatley* et *Barnston*, et coupant le chemin du gouvernement de *Compton* à *Hereford* ; aussi une pétition de *John McBean*, du township de *Lancaster*, dans le district d'*Est*, demandant à être indemnisé pour avoir construit une écluse à *French-Reef* (*Côteau-du-Lac*) sur le fleuve *St. Laurent* ; aussi une pétition de *William Molson* et autres, habitants et propriétaires de biens-fonds, dans le village d'*Hochelaga*, et dans cette partie de la paroisse de *Montréal*, située au nord de la cité, sur le chemin *Ste. Marie* ou de *Québec*, demandant un acte pour étendre les limites nord de la cité de *Montréal*, à une lieue au moins au-delà de ses limites actuelles ; et aussi une pétition du révérend *Mark Willoughby*, surintendant de la société de l'école de *Terre-Neuve* et de l'*Amérique Britannique*, demandant une allocation pour le soutien de la dite institution.

*Ordonné*, que la pétition dernièrement mentionnée soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*, que les dites pétitions restent sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition de *Loop Odell* et d'*Antoine Merizzi*, du village de *Napierville*, commissaires nommés en vertu d'un acte de la ci-devant province du *Bas-Canada*, pour surveiller la construction d'une cour de justice et d'une prison, dans le dit village, demandant que la somme de £293 qui est encore due à l'entrepreneur pour la construction des dites bâtisses, lui soit payée.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. le procureur général *Draper*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a mis devant la Chambre, un état des comptes publics pour l'année 1843.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre A.*)

*Il a été proposé*, qu'il soit ordonné au

greffier de cette Chambre de se procurer pendant la session trois numéros de chaque journal publié en cette ville, et un seul pendant la vacance ; et aussi un numéro de chaque autre journal publié dans la Province, pendant la session seulement, et un numéro de la gazette officielle publiée par autorité à *Montréal*, pendant toute l'année ; le tout sous la charge et direction du bibliothécaire.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative, et *Ordonné*, en conséquence.

La Chambre s'est ajournée à loisir,

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Honorable M. *Mucallay* du comité des privilèges auquel a été référé l'ordre qui règle la préséance dans le Conseil Législatif, a présenté son rapport.

Rapport relatif à la manière dont les Membres prendront leurs sièges.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

Le comité sur les privilèges du Parlement, chargé de faire rapport sur l'ordre dans lequel les Membres de votre Honorable Chambre prendront leurs sièges, expose respectueusement, qu'après mure délibération, il s'est accordé à soumettre les ordres suivants à l'approbation de votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, qu'attendu qu'un des attributs de la prérogative royale est d'établir la préséance entre les Conseillers Législatifs de cette Chambre, et que Sa Majesté en émanant l'ordre pour la convocation des Membres de cette Chambre au Parlement, n'a pas exprimé s'ils prendront leurs sièges d'après la date de leurs writs de sommation ou le temps qu'ils se sont présentés et qu'ils ont été introduits dans le dit Conseil Législatif en vertu des dits writs de sommation ;—et attendu qu'il n'a pas encore plu à Sa Majesté de désigner le rang et le siège des Membres de cette Chambre qui appartiennent au Conseil Exécutif de Sa Majesté en cette Province ;—et attendu que Sa Majesté n'a pas non plus émané d'ordre pour autoriser les Membres de cette Chambre à prendre ou porter le titre "d'Honorables," ou aucun autre titre honorifique, et qu'il s'est en conséquence élevé des doutes et des inconvénients que cette Chambre désirerait voir se terminer par l'expression du bon plaisir de Sa Majesté à cet égard ;

*Ordonné*, qu'il soit présenté à Sa Majesté une humble et respectueuse adresse, priant Sa Majesté

Marcus Child et autres ;

John McBean ;

William Molson et autres ;

Rev. Mark Willoughby ;

Elle est lue.

Loop Odell et Antoine Merizzi.

Comptes Publics, 1843.

Papiers Nouvelles.

Majesté de vouloir bien prendre le sujet en sa considération, et d'émaner, à cet égard, tel ordre que Sa Majesté, dans sa sagesse, jugera convenable.

JNO. MACAULAY,  
Président.

13 décembre, 1844.

**Ordonné**, que le rapport ci-dessus soit adopté.

Comité nommé pour préparer une adresse à Sa Majesté à ce sujet.

**Ordonné**, que les Honorables MM. *Mc Gill*, *Sullivan* et *Macaulay* forment un comité pour préparer une adresse à Sa Majesté fondée sur le dit rapport.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Lundi, 16 décembre, 1844.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill*,  
*Sullivan*,  
*Fergusson*,  
*Macaulay*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,  
*Knoulton*,

Les Honorables MM.

*Mc Kay*,  
*Dickson*,  
*Dionne, Joseph*,  
*Draper*,  
*Irvine*,  
*Morris, James*

### PRIERES.

L'Hon. M. Massue prête serment, et prend son siège.

L'Honorable M. *Massue* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel lui a été administré par *John Fennings Taylor* aîné, écuyer, un des commissaires nommés sous le Grand-Sceau pour administrer le serment aux Membres de la Législature.

Pétitions.

J. Bte. Allard et autres ;

Pierre Papineau et autres ;

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition de *J. Bte. Allard* et autres, de la paroisse de *St. Mathieu de Belœil*, demandant une taxe plus élevée sur les animaux vivants importés des *Etats-Unis* en cette Province ; et aussi une pétition de *Pierre Papineau* et autres, traversiers entre la cité de *Montréal* et la rive opposée, pendant la dernière guerre contre les *Etats-Unis*, demandant à être récompensés comme ceux qui ont servi dans la milice incorporée.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Patrick Buchanan et autres ;

L'Honorable M. *Mc Kay* a présenté une pétition de *Patrick Buchanan* et autres, habitants

du township de *Dundee*, comté de *Beauharnais*, demandant le privilège de porter leurs grains, laines et bois de sciage à des moulins *Américains*, sans payer de droits, lorsque ces objets seront destinés à leur usage domestique ; et aussi, une pétition de *Eden Colville*, écuyer, de *Beauharnais*, demandant un acte pour autoriser l'association coloniale *Irlandaise* de l'*Amérique Septentrionale* d'employer et d'appliquer une partie de leurs biens et capitaux à faire des prêts d'argent, sur hypothèque, en cette Province.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Sullivan* a présenté une pétition du révérend *Francis Evans*, curé de *Woodhouse*, et autres, habitants de la ville de *Simcoe* et des environs, dans le district de *Talbot*, demandant un acte pour autoriser l'évêque de *Toronto*, à disposer d'un lot de terre dans le township de *Woodhouse* ; aussi une pétition du très-révérend évêque de *Montréal* et autres, membres de la société charitable du bois de chauffage de *Québec*, demandant un acte d'incorporation leur permettant de posséder des propriétés immobilières pour l'usage de la dite société ; et aussi une pétition de la chambre de commerce de *Québec*, demandant plusieurs changements dans le tarif actuel.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Massue* a présenté une pétition d'*Edouard Glackemeyer*, aide-maire de la cité de *Québec*, demandant de la part de la dite corporation des amendements et modifications aux ordonnances d'incorporation de la dite cité ; aussi une pétition de *T. Routier* et autres, habitants de *St. Ambroise*, *Ste. Foy* et de l'*Ancienne Lorette*, demandant des amendements aux ordonnances des chemins à barrières de *Québec* ; aussi une pétition de *L. D. Marquis*, M. D. et autres, habitants de *Ste. Anne-de-la-Pocatière* et du township de *Ixworth*, demandant un octroi pour continuer le chemin commencé par le gouvernement dans le dit township de *Ixworth* ; et aussi une pétition des directeurs de l'asile des orphelins de *Québec*, demandant une allocation.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Massue* a présenté un rapport des commissaires pour le soulagement des insensés, infirmes et enfants trouvés dans le district de *Québec*.

**Ordonné**, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, lettre L.*)

L'Honorable

Pétitions.

John Mathewson ;

L'Honorable M. *Ferrie* a présenté une pétition de *John Mathewson*, fabricant de chandelles, de *Montréal*, demandant que l'on ne passe pas l'acte pour continuer les droits sur les produits agricoles importés en cette Province, avant qu'il ait été pris des informations à ce sujet.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Gaspard Dauth ;

L'Honorable M. *Joseph Dionne* a présenté une pétition de *Gaspard Dauth*, de la paroisse de *Ste. Anne-de-la-Pérade*, demandant qu'une certaine somme à lui due comme entrepreneur pour la construction d'un pont sur la rivière *Ste. Anne*, dans le comté de *Champlain*, lui soit payée par le gouvernement.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

R. S. Noël et autres ;

L'Honorable M. *Irving* a présenté une pétition de *R. S. Noël* et autres, habitants du comté de *Lotbinière*, demandant une allocation pour les mettre en état de réparer des ponts et améliorer des côtes dans la paroisse de *Ste. Croix*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

John McConville ;

L'Honorable M. *Massue* a présenté une pétition de *John McConville*, professeur de l'académie de *Berthier*, demandant une allocation.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Simeon Washburn ;

L'Honorable M. *M<sup>c</sup>Gill* a présenté une pétition de *Simeon Washburn*, écuyer, de la ville de *Picton*, dans le district de *Prince Edward*, demandant un acte pour l'indemniser de la perte d'une cage de bois de chêne, pendant la dernière guerre entre la *Grande-Bretagne* et les *Etats-Unis*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

La corporation du collège de St. Hyacinthe ;

L'Honorable M. *Draper* a présenté une pétition de la corporation du collège de *St. Hyacinthe*, demandant une allocation proportionnée à l'importance et aux besoins de cette institution ; et aussi, une pétition de l'honorable et très-révérend Lord Evêque de *Toronto*, représentant la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, demandant que cette partie des réserves du clergé assignée aux églises d'*Angleterre* et d'*Ecosse*, par l'acte de la 4e *Victoria*, soit répartie également entre les dites églises ; et qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, la part des terres qui écherra à l'église d'*Angleterre*, et de la mettre sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Le Lord Evêque de Toronto.

L'Honorable M. *Dickson* a présenté une pétition de *Patrick Finn* et autres, cordonniers, de la ville de *Niagara*, (*Canada-Ouest*), demandant l'imposition d'un droit de trente pourcents sur les bottes et souliers importés des *Etats-Unis* en cette Province ; aussi, une pétition de *Richard W. Branan* et autres, habitants des parties nord-ouest du township d'*Ekfried*, et sud du township d'*Adelaide*, dans le district de *London*, demandant qu'elles soient constituées en un township séparé ; et aussi une pétition de *Charles Monssarrat* et autres, membres des églises unies d'*Angleterre* et d'*Irlande*, habitants de la ville de *London* et des environs, demandant que la partie des réserves du clergé assignée aux églises d'*Angleterre* et d'*Irlande*, par l'acte 4 *Victoria*, soit répartie également entre les dites églises ; et qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, la part des terres qui écherra à l'église d'*Angleterre*, et de la mettre sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

P. Finn et autres ;

Richard W. Branan et autres ;

Charles Monssarrat et autres ;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition de *Henry Lawrence* et autres, franc-tenanciers des townships de *Brompton*, *Ely* et *Stukely*, demandant une allocation pour ouvrir le chemin déjà tracé, qui part de *Brompton* et traverse *Ely* et une partie de *Stukely*, jusqu'à l'endroit où il rencontre le chemin de *Sherbrooke*.

Henry Lawrence et autres ;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé " Acte pour continuer pendant un temps limité l'acte pour imposer des droits sur les produits agricoles et les animaux vivants importés en cette Province," a été lu la troisième fois.

Bill des droits agricoles.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Mardi, 17 décembre, 1844.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*  
*Sullivan,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Macaulay,*  
*Bruncau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*

Les Honorables MM.

*Mc Kay,*  
*Dickson,*  
*Dionne, Joseph*  
*Draper,*  
*Irving,*  
*Massue,*  
*Morris, James.*

## PRIERES.

Société d'agri-  
culture des  
Deux Mon-  
tagnes.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un état de la recette et de la dépense de la société d'agriculture du comté des Deux Montagnes, pour l'année 1844.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Papiers Parlementaires, Lettre V.)

Pétitions.

David Gibbs  
et autres

L'Honorable M. Fergusson a présenté une pétition de David Gibbs et autres, habitants de Russelltown et des environs, demandant qu'il ne soit pas accordé d'allocation, à même les fonds publics au collège McGill, si ce n'est pour le soutien de l'école de médecine, et que sa constitution ainsi que celle de l'université de King's College, à Toronto, soient changées et modifiées.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Abiel Stiles et  
autres :

L'Honorable M. Knoulton, a présenté une pétition d'Abiel Stiles et autres, habitants de Granby, demandant qu'il ne soit pas accordé d'allocation, à même les fonds publics, au collège McGill, si ce n'est pour le soutien de l'école de médecine, et que sa constitution ainsi que celle de King's College, à Toronto, soient changées et modifiées.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

M. J. O'Bierne  
et autres :

L'Honorable M. Draper a présenté une pétition de M. J. O'Bierne et autres, habitants catholiques romains de Toronto, demandant que l'acte des écoles soit amendé de manière à ce que les catholiques romains puissent recevoir leur part des deniers des écoles, proportionnellement à leur population dans la dite cité de Toronto, et que ces argents soient dépenses sous la direction de commissaires, qui les emploieront à établir et soutenir des écoles dans chaque

partie de la dite cité, suivant qu'ils le jugeront convenable.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. Dickson a présenté une pétition de William Dickson et autres, habitants résidents sur les bords de Grand-River dans le district de Gore, demandant que les magistrats soient autorisés à imposer des amendes sur les personnes qui traversent avec des chevaux les ponts sur la dite rivière, plus vite que le pas ; aussi une pétition du révérend Alexander Williams et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande de la ville de Cornwall et des environs, demandant qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, la priant de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de Toronto, la part des réserves du clergé assignées à l'église d'Angleterre, par l'acte de la 4e Victoria, et de la placer sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

William Dickson et autres ;

Rev. Alexander Williams et autres ;

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. Irving a présenté une pétition du révérend John McIntyre et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, dans le township d'Orillia, demandant qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, la priant de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de Toronto, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, par l'acte de la 4e Victoria, et de la mettre sous le contrôle exclusif des membres de la dite église ; et aussi une pétition de John Garbutt et autres, habitants de Gwillimbury-Ouest et Innisfil, demandant que la somme entière ou que partie d'icelle, octroyée autrefois pour l'amélioration du chemin de Penetanguishene, qui traverse Bradford et Barrie, soit appliquée exclusivement sur le dit chemin.

Rev. John McIntyre et autres ;

John Garbutt et autres ;

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. Massue a présenté une pétition de J. G. Tourangeau et autres, habitants des faubourgs St. Jean et St. Roch, dans la cité de Québec, demandant que le nombre de leurs représentants dans la corporation de la dite cité, soit augmenté en proportion de la population des dits faubourgs ; et aussi une pétition de George Barthélemy Faribault, écuyer, président de la société littéraire et historique de Québec, demandant une allocation.

J. G. Tourangeau et autres ;

G. B. Faribault.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Ordonné, que la partie du discours de Son Excellence à l'ouverture de la présente session,

La partie du discours de Son Excellence relative à la

naissance d'un Prince, soit lue.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Adresse de félicitations à Sa Majesté ;

*Ordonné*, qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, offrant à Sa Majesté les félicitations respectueuses de cette Chambre sur la naissance d'un autre prince, et sur la conservation de la santé et des jours de Sa Majesté.

Adresse au Prince Albert.

*Ordonné*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Altesse Royale le Prince *Albert*, pour féliciter Son Altesse Royale sur la naissance d'un autre Prince, et exprimer la vive satisfaction qu'éprouve cette Chambre de la conservation de la santé et des jours de Sa Majesté.

Comité chargé de préparer des adresses.

*Ordonné*, que les Honorables MM. *McGill*, *Sullivan* et *Draper* forment un comité pour préparer des adresses à Sa Majesté et à Son Altesse Royal le Prince *Albert*, conformément aux ordres de la Chambre ci-dessus.

Rapport du comité chargé de préparer une adresse à Sa Majesté, au sujet de la préséance des Membres.

L'Honorable M. *Macaulay*, du comité spécial nommé le 13 du courant, pour préparer une adresse à Sa Majesté, fondée sur le rapport du comité des privilèges, sur la manière dont les Membres de cette Chambre prendront leurs sièges, a soumis à l'approbation de la Chambre l'adresse suivante :

*A La Très Excellente Majesté la Reine.*

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, exposons très humblement à Votre Majesté :

Qu'attendu, qu'un des attributs de la prérogative royale de Votre Majesté, est d'établir la préséance entre les Conseillers Législatifs de cette Chambre, et que Votre Majesté, en émanant l'ordre pour la convocation des Membres de cette Chambre au Parlement, n'a pas exprimé s'ils prendront leurs sièges d'après la date de leurs writs de sommation, ou le temps qu'ils se sont présentés et qu'ils ont été introduits dans le dit Conseil Législatif en vertu desdits writs de sommation; et attendu qu'il n'a pas encore plu à Votre Majesté de désigner le rang et le siège des Membres de cette Chambre qui appartiennent au Conseil Exécutif de Votre Majesté en cette Province; et attendu que Votre Majesté n'a pas non plus émané d'ordre pour autoriser les Membres de cette Chambre à prendre ou porter le titre "d'Honorables" ou aucun autre titre honorifique, et qu'il s'est en conséquence élevé des

doutes et des inconvénients que cette Chambre désire voir se terminer par l'expression du bon plaisir de Votre Majesté à cet égard :

Pourquoi nous supplions très humblement qu'il plaise à Votre Gracieuse Majesté de vouloir bien prendre ce sujet en son auguste considération, et d'émaner à cet égard, tel ordre que dans sa sagesse, Votre Majesté jugera convenable.

La dite adresse étant lue par le greffier, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant respectueusement Son Excellence de vouloir bien faire déposer au pied du trône, l'adresse ci-dessus à la Reine.

*Ordonné*, que les Membres du Conseil Exécutif, qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec la dite adresse.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mercredi, 18 décembre, 1844.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*McGill*,  
*Joliette*,  
*Fergusson*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,  
*Knoulton*,

Les Honorables MM.

*Dickson*,  
*Dionne, Joseph*  
*Draper*,  
*Irving*,  
*Massue*,  
*Morris, James*.

PRIERES.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un état détaillé de la recette et de la dépense du surintendant des inspecteurs de bois, pendant la saison de 1844.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre K.*)

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition du conseil municipal du district de *Simcoe*, demandant que l'acte des conseils municipaux soit amendé; que leurs séances soient réduites à deux par année; qu'ils aient le pouvoir d'imposer des taxes sur les terres incultes, soit qu'elles appartiennent

Rapport du surintendant des inspecteurs de bois.  
Pétitions.  
Conseil municipal du district de *Simcoe*.

à des particuliers ou à la compagnie des terres du *Canada* ; que la cotisation sur certaines espèces de biens soit augmentée ; que les fonds du district soient mis à la disposition des dits conseils ; et que les frais de l'administration de la justice, soient payés dans le *Haut* comme dans le *Bas-Canada*, à même les fonds publics de la Province ; et aussi une pétition de *D. L. McDougall*, procureur de la succession en banqueroute de *A. H. Vass*, et autres, marchands de *Québec* et de *Montréal*, demandant que certains droits qu'ils ont payés sur le sucre brut leur soient remis.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

D. L. McDougall et autres ;

Le maire de la part des échevins de Montréal,

La chambre de commerce de Québec,

David Brewster et autres ;

L'Honorable M. *M<sup>c</sup>Gill* a présenté une pétition du maire, de la part des échevins et citoyens de *Montréal*, demandant que l'acte d'incorporation de la dite cité soit amendé ; aussi une pétition du conseil de la chambre de commerce de *Québec*, demandant que l'acte relatif à l'inspection des bois, soit amendé ; et aussi une pétition de *David Brewster* et autres, habitants et propriétaires, résidents dans les environs de *Montréal*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour obliger les seigneurs des fiefs *Nazareth*, *St. Augustin* et *St. Joseph*, dans le comté de *Montréal*, à commuer la tenure des terres actuellement tenues en censive, dans chacun des dits fiefs.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Alexis Berthelot et autres ;

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition d'*Alexis Berthelot* et autres, des paroisses de *Ste. Geneviève*, *Pointe-Claire*, *Ste. Anne* et de l'île *Bizarre*, demandant qu'il leur soit permis d'établir un chemin à barrières depuis l'*Abord-à-Plouffe* jusqu'au chemin *St. Charles*, au-dessus de *Ste. Geneviève*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Rev. Joseph Abbott, M. A.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition du révérend *Joseph Abbott*, M. A. demandant, comme auteur de trois éditions d'un ouvrage sur l'émigration, telle rémunération que le Conseil jugera à propos de lui accorder pour le récompenser de ses peines.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Message de Son Excellence transmettant des dépêches.

L'Honorable M. le procureur-général *Draper* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à la Chambre.

Et il a été lu comme suit :—

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général transmet, pour l'information du Conseil Législatif, copies de di-

verses dépêches du secrétaire d'état de Sa Majesté, énumérées dans la liste ci-jointe.

Hôtel du Gouvernement,  
*Montréal*, 16 décembre, 1844.

LISTE des DEPECHEs accompagnant le Message du Gouverneur-Général au Conseil Législatif, daté le 16 décembre, 1844.

NO.	DATE.	SUJET.	
119	1843. 17 Nov.	En réponse à l'adresse à la Reine, à l'occasion de la naissance de la Princesse <i>Alice</i> .	Sur la naissance d'une Princesse.
130	29 "	Avec les réponses du Prince <i>Albert</i> aux adresses, à l'occasion de la naissance de la Princesse <i>Alice</i> .	
132	2 Déc.	En réponse à l'adresse du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, au sujet du siège du gouvernement.	Au sujet du siège du gouvernement.
Extrait	1844. 27 Mars,	Communiquant la décision du gouvernement de Sa Majesté sur le Bill qui a rapport à l'admission des arpenteurs dans le <i>Haut-Canada</i> ; le Bill qui a rapport à la place du marché dans la ville de <i>Niagara</i> ; et celui qui règle la navigation du fleuve <i>St. Laurent</i> ;—tous trois réservés à la Sanction Royale.	Au sujet du bill des arpenteurs ;  De la place du marché de Niagara ;  De la navigation du St. Laurent.
Do.	" "	Concernant le Bill réservé, qui assure l'indépendance de l'Assemblée Législative.	Bill au sujet de l'indépendance de l'Assemblée.
Do.	" "	Concernant le Bill réservé, pour décourager les Sociétés secrètes.	Bill des Sociétés secrètes.
201	18 Avril,	Concernant le Bill réservé, qui assure l'indépendance du Conseil Législatif.  (Pour dépêches, voir Appendice No. 4.)	Bill de l'indépendance du Conseil Législatif.

Le dit message a été lu de nouveau par le greffier.

L'Honorable Orateur a présenté à la Chambre une lettre qu'il a reçue du secrétaire de Son Altesse Royale le Prince *Albert*, en réponse à l'adresse du Conseil Législatif, présentée à Son Altesse Royale pendant la dernière Session.

Communication du secrétaire du Prince Albert sur la naissance d'une Princesse.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(Appendice, No. 4.)

L'Honorable M. *Draper*, du comité spécial chargé de préparer une adresse à Sa Majesté, et aussi une adresse à Son Altesse Royale le Prince *Albert*, les félicitant sur la naissance d'un

Rapport du comité spécial chargé de préparer une adresse à Sa Majesté et au Prince Albert.

d'un autre Prince, a présenté deux adresses préparées par lui, lesquelles sont comme suit :

*A Sa Très-Excellente Majesté la Reine.*

QU'IL PLAISE A VOTRE MAJESTE' :

Nous, les très-fidèles sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, approchons très-respectueusement du trône de Votre Majesté, avec des sentiments de loyauté et de devoir envers la personne et le gouvernement de Votre Majesté.

Nous prions Votre Majesté de vouloir bien accepter nos félicitations les plus sincères sur la naissance heureuse d'un nouveau Prince, dans la personne de Son Altesse Royale le Prince *Alfred Ernest Albert*, et nos souhaits les plus fervents pour le bonheur et la santé de Votre Majesté.

Nous offrirons nos prières sincères à l'Être suprême pour qu'il continue à répandre ses bienfaits sur Votre Majesté et sur son illustre famille, à laquelle se trouve si essentiellement lié le bonheur et la gloire de Votre Royaume et de ses vastes dépendances, ainsi que la conservation des bienfaits inappréciables des libertés civile et religieuse des sujets de Votre Majesté.

*A Son Altesse Royale, le Prince Albert Francis Augustus Charles Emmanuel de Saxe Cobourg Gotha, Feld-Maréchal dans les armées de Sa Majesté, etc. etc. etc.*

QU'IL PLAISE A VOTRE ALTESSE ROYALE :

Nous, les fidèles sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, approchons très-respectueusement de Votre Altesse Royale, avec des sentiments de dévouement et du plus profond respect envers Votre Altesse Royale.

Nous félicitons Votre Altesse Royale sur la naissance d'un autre Prince, événement si agréable au Conseil Législatif du *Canada*, et que tous les loyaux sujets de Sa Majesté ont appris avec un sensible plaisir; nous offrons aussi à Votre Altesse Royale nos plus sincères félicitations à l'occasion de l'heureux rétablissement de Sa Majesté, rendue plus chère à son peuple par ces nouveaux gages qui assureront (s'il plaît à la divine providence) la succession de l'illustre famille de Sa Majesté au gouvernement de l'Empire, ainsi que la gloire et la prospérité de son Royaume et le bonheur de ses sujets.

Les dites adresses étant lues séparément par le greffier, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant respectueusement Son Excellence de transmettre au principal secrétaire d'état de Sa Majesté pour les Colonies, l'adresse de félicitations à Sa Majesté, sur la naissance de son Altesse Royale le prince *Alfred Ernest Albert*, pour qu'elle soit déposée au pied du trône.

*Ordonné*, qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant respectueusement Son Excellence de transmettre au principal secrétaire d'état de Sa Majesté pour les Colonies, l'adresse de félicitations à Son Altesse Royale le Prince *Albert*, sur la naissance de Son Altesse Royale le Prince *Alfred Ernest Albert*, afin qu'elle soit présentée à Son Altesse Royale.

*Ordonné*, que les dites adresses soient présentées à Son Excellence par toute la Chambre.

*Ordonné*, que les Membres du Conseil, Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la Chambre avec les dites adresses.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

**Jeudi, 19 décembre, 1844.**

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*

Les Honorables MM.

*Roy,*  
*Dickson,*  
*Dionne, Joseph*  
*Draper,*  
*Irving,*  
*Morris, James.*

PRIERES.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le procureur général *Smith* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour amender" Bill des droits sur les distilleries.

“ amender les lois maintenant en vigueur qui imposent un droit sur les distilleries dans aucune partie de la Province du *Canada*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

46e règle sus-  
pendue.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la seconde fois immédiatement.

Lu la 2e et 3e  
fois.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

L'Hon. M.  
Neilson est in-  
troduit.

Quand l'Honorable *John Neilson* a été introduit entre les Honorables MM. *M<sup>c</sup>Gill* et *Draper*.

Alors l'Honorable *John Neilson* a présenté son writ de sommation à l'Orateur qui l'a remis au greffier, et il a été lu comme suit :



PROVINCE DU }  
*Canada* }

C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, etc. etc. etc.

A notre fidèle et bien-aimé l'Honorable *John Neilson*,

SALUT :

Writ.

**SACHEZ** que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada*, et l'église d'icelle ; nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province et nous vous commandons, le dit *John Neilson*, que mettant de côté toute difficulté et

excuse quelconques, vous soyez et comparaisiez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'Île du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, dans notre cité de *Montréal*, dans notre dite Province du *Canada*, le vingt-cinquième jour de novembre, et dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante quatre, et dans la huitième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,  
C. C. C.

Enregistré le 25 novembre, 1844, Lib. A. S. folio 41.

R. A. TUCKER,  
Registerateur.

Alors l'Honorable *M. Neilson* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel lui a été administré par *John F. Taylor* aîné, écuyer, un des commissaires nommés sous le Grand Sceau pour administrer le serment aux Membres de la Législature, et il a pris son siège en conséquence.

Il prête serment et prend son siège.

L'Honorable *M. Draper*, un des Membres du Conseil Exécutif, a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudrait bien recevoir la Chambre avec ses adresses de félicitations à Sa Majesté et à Son Altesse Royale

Son Excellence recevra la Chambre demain.

Royale le Prince *Albert*, sur la naissance d'un autre Prince, et qu'il avait plu à Son Excellence de fixer demain à une heure et demie de l'après-midi.

Bill de John Montgomery et de Thomas Ewart.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Baldwin* et autres, avec un Bill intitulé : "Acte pour remettre *John Montgomery* et *Thomas Ewart* en possession des propriétés "confisquées au profit de la Couronne par suite "de la conviction pour crime de haute trahison "du dit *John Montgomery*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

46e règle sus-pendue.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante sixième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la seconde fois immédiatement.

Lu 2e et 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Pétitions.

Hon. J. R. Rolland et autres ;

L'Honorable *M. M' Gill* a présenté une pétition de l'Honorable *J. R. Rolland* et autres, habitants de *Montréal*, demandant un octroi pour la construction d'un hospice des aliénés pour le *Canada Est*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Rév. Henry Patton et autres ;

L'Honorable *M. Dickson* a présenté une pétition du révérend *Henry Patton* et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, résidents dans la ville de *Kemptville*, demandant qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, la priant de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, la partie des réserves du clergé, assignée à l'église d'Angleterre en vertu de l'acte de la 4 Victoria, et de la mettre sous le contrôle exclusif des membres de la dite église ; et aussi une pétition de *Henry Von Rohr*, ministre de l'église luthérienne, demandant un acte de naturalisation.

Henry Von Rohr ;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

C. H. Lassiseraye ;

L'Honorable *M. Joseph Dionne* a présenté une pétition de *Charles H. Lassiseraye*, pre-

mier maître de l'école ci-devant connue sous le nom de la société d'éducation des *Trois-Rivières*, demandant le paiement de certains arrérages de salaire qui lui sont dus en sa dite qualité.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. James Morris* a présenté une pétition de *A. Campbell* le jeune, et autres, étudiants en loi, de *Québec*, demandant l'établissement d'une chaire de professeur en loi dans la dite ville.

A. Campbell le jeune, et autres ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Il a été proposé que l'ordre de mercredi, le onze du courant, pour que le Bill intitulé, "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, "autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son "épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y "mentionnées," soit lu la seconde fois, jeudi, le vingt-six du courant, et pour que leurs honneurs soient sommés, soit maintenant lu.

2e lecture du Bill de divorce de Harris remise au 15 janvier.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative.

Le dit ordre a été alors lu par le greffier en conséquence.

**Ordonné**, que le dit ordre soit déchargé.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois mercredi, le quinzième jour de janvier prochain, et que leurs honneurs soient sommés.

Il a été proposé que les personnes suivantes comparaissent à la barre de cette Chambre, le quinzième jour de janvier prochain, pour qu'elles soient examinées comme témoins, lors de la seconde lecture du Bill intitulé "Acte "pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse "actuelle, et lui permettre de se marier de "nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées ;" L'Honorable *Samuel Gale*, *William Badgley*, *James Crawford*, *M. D.*, *John Honey*, *Moses Samuel David*, *Moses Judah Hays*, écuyers, et *Andrew Hays*, gentilhomme, tous de la cité de *Montréal*.

Témoins assignés.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative, et ordonné en conséquence.

L'Honorable *M. le procureur général Draper*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a mis devant la Chambre un état des comptes et des affaires du pénitencier provincial, pour l'année 1844.

Etat des comptes et des affaires du pénitencier provincial.

**Ordonné**,

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre M.*)

L'Hon. M. Neilson ajouté au comité de la bibliothèque.

*Ordonné*, que l'Honorable M. *Neilson* soit ajouté au comité spécial chargé de faire rapport sur l'état de la bibliothèque de cette Chambre.

L'Hon. M. Neilson ajouté au comité des impressions.

*Ordonné*, que l'Honorable M. *Neilson* soit ajouté au comité spécial chargé de surveiller l'impression de cette Chambre, pendant la présente session.

Message de l'Assemblée au sujet de certains mots insérés dans le Bill des sociétés religieuses.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Williams* et autres, comme suit :

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,  
Mercredi, 18e décembre, 1844.

Sur motion de M. *Williams* secondé par M. *Meyers*.

*Ordonné*, que la partie des journaux imprimés de cette Chambre de la dernière session du Parlement, qui a rapport à cette portion des amendements qui passent pour avoir été faits par l'Honorable Conseil Législatif, au Bill intitulé, "Acte pour mettre les sectes religieuses chrétiennes de toutes dénominations dans cette partie de la province ci-devant le *Haut-Canada* en état de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," lesquels amendements récitent erronément un acte du parlement de la province du *Haut-Canada* passé dans la neuvième année du règne de feu Sa Majesté le roi *George* quatre, intitulé "Acte pour le soulagement des sociétés religieuses y mentionnées," soit maintenant lue.

La dite entrée a été alors lue en conséquence.

*Ordonné*, que les mots "Chaudronniers, Aboyeurs, Trembleurs, Ecorcheurs, et Bohémiens," soient maintenant biffés comme interpolations.

*Résolu*, que la résolution précédente et le rapport du comité spécial chargé de s'enquérir et de faire rapport sur ce sujet, soient communiqués par message à l'Honorable Conseil Législatif.

*Ordonné*, que M. *Williams* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

Vendredi, 20 décembre, 1844.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. *Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill*,

*Joliette*,

*Fergusson*,

*Bruneau*,

*Ferric*,

Les Honorables MM.

*Dickson*,

*Draper*,

*Irving*,

*Neilson*,

PRIERES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue aujourd'hui, auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec ses adresses de félicitations à la Reine et à Son Altesse Royale le Prince *Albert*, sur la naissance d'un autre Prince, auxquelles Son Excellence avait bien voulu faire la réponse suivante :

Réponse de Son Excellence au sujet des adresses à la Reine et au Prince Albert.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif* :

Je transmettrai avec plaisir au secrétaire d'état de Sa Majesté, vos adresses de félicitations sur la naissance d'un Prince, pour qu'elles soient mises devant Sa Majesté la Reine et Son Altesse Royale le Prince *Albert*.

L'Honorable Orateur a présenté deux pétitions du conseil municipal du district de *Bathurst*, demandant que l'on forme gratuitement des maîtres d'écoles dans l'université de *King's College*, ou dans tout autre séminaire, sur toutes les diverses branches d'éducation, et particulièrement sur celles qui concernent l'agriculture et la chimie, et que ce privilège s'étende aux différentes dénominations religieuses sans distinction ; et aussi demandant l'ouverture d'un chemin partant d'un point central sur le canal du *Rideau* et continuant jusqu'à l'extrémité ouest du district, afin d'encourager et d'avancer le commerce des bois.

Pétitions.

Conseil municipal du district de Bathurst ;

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Mc Gill* a présenté une pétition du maire et de la corporation de la cité de *Québec*, demandant un acte pour les substituer

Corporation de Québec ;

tuer aux droits qu'a le gouvernement de Sa Majesté de prendre possession du pont *Dorchester*, près de cette ville, en payant le montant de son estimation, et pour lui permettre de prélever des péages sur le dit pont à un taux réduit; et aussi une pétition de l'Honorable *George Moffatt* et autres, directeurs du du lycée de *Montréal*, demandant l'incorporation de la dite institution.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Joliette* a présenté une pétition des membres de la maison de la providence établis à *Laprairie*, demandant une allocation pour le soutien des pauvres de la dite paroisse; et aussi une pétition d'*Etienne Guy*, écuyer, officier-rapporteur du comté de *Montréal*, demandant à être indemnisé des dépenses et déboursés qu'il a encourus à la dernière élection.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Dickson* a présenté une pétition de *John D. McKenzie* et autres, du township de *Beverly*, dans le district de *Gore*, et de *Thomas George Chapman*, du village de *Galt*, demandant qu'en vertu de la concession qui leur a été faite par la couronne en 1803, des lots irréguliers cotés F. G. et I., dans les 6e 7e et 9e concessions du township de *Beverly*, ils soient indemnisés de la perte de 1400 acres de leurs terres dont ils ont été dépouillés par la sentence arbitrale des commissaires de lignes du dit district de *Gore*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Irving* a présenté une pétition de *John Borland* et autres, habitants de *Québec*, demandant qu'il ne soit accordé aucune allocation à même les fonds publics, au collège *McGill*, si ce n'est pour le soutien de l'école de médecine, et que sa constitution, ainsi que celle de l'université de *King's College*, à *Toronto*, soient changées et modifiées.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Ferrie* a présenté une pétition de *George Pozor*, de *Québec*, demandant que les pouvoirs du conseil de ville, soient plus clairement définis.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

**Il a été proposé**, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit considérée ajournée à mardi, le quatorzième jour de janvier prochain, à une heure de l'après-midi, et que pour cette fin l'on se dispense de la 69e règle de la Chambre.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Son Excellence le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, étant assis dans le fauteuil sur le Trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer l'Assemblée, " Qu'il est du plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Son Excellence vient à la Chambre.

Laquelle étant venue avec son Orateur, le clerc de la couronne en chancellerie a lu, séparément, les titres des Bills à être passés, comme suit:

" Acte pour continuer pour un temps limité l'acte pour imposer des droits sur les produits agricoles et les animaux vivants importés dans cette Province."

Bill des droits agricoles protectifs.

" Acte pour amender les lois maintenant en vigueur qui imposent un droit sur les distilleries dans aucune partie de la Province du Canada."

Bill des droits sur les distilleries.

" Acte pour remettre *John Montgomery* et *Thomas Ewart* en possession de la propriété confisquée au profit de la Couronne par suite de la conviction du dit *John Montgomery* pour crime de haute trahison."

Bill de John Montgomery et de Thomas Ewart.

Sur chacun de ces Bills, la sanction royale a été alors prononcée, séparément, par l'un des greffiers assistants de cette Chambre, dans les mots suivants:

Sanction royale.

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général sanctionne ce Bill.

Alors il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à mardi, le quatorzième jour de janvier prochain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Mardi,

George Moffatt et autres;

Membres de la maison de la providence;

Etienne Guy;

John D. McKenzie et autres;

John Borland et autres;

George Pozor.

La Chambre ajournée au 14 janvier.

## Mardi, 14 janvier, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*

Les Honorables MM.

*McKay,*  
*Dickson,*  
*Draper,*  
*Massue,*  
*De Boucherville,*  
*Neilson.*

### PRIERES.

Les Hon. A. Dionne et Walker prêtent serment et prennent leurs sièges

Les Honorables MM. *A. Dionne* et *Walker* se sont approchés de la table et ont prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel leur a été administré par *John F. Taylor*, aîné, écuyer, un des commissaires nommés sous le Grand Sceau pour administrer le serment aux Membres de la Législature.

Pétitions.

Rév. E. Baillargeon et autres ;

L'Honorable Orateur a présenté une pétition du révérend *E. Baillargeon* et autres, propriétaires du comté de *Dorchester*, demandant une allocation pour construire un pont d'une seule arche sur la rivière *Etchemin*; et aussi une pétition des syndics des chemins à barrières de *Québec*, demandant qu'ils soient autorisés à faire un nouvel emprunt de £8,882 pour compléter les dits chemins.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

J. H. Dorwin et autres ;

L'Honorable M. *Mc Gill* a présenté une pétition de *J. H. Dorwin* et autres, propriétaires de moulins à scies du township de *Rawdon*, demandant qu'un droit égal à celui qui est prélevé par le gouvernement américain sur les bois coloniaux, soit imposé sur tous les bois américains sciés importés des *Etats-Unis* en cette Province; aussi une pétition de l'hôpital général de *Montréal*, demandant une allocation; aussi une pétition des dames religieuses de l'Hôtel-Dieu de *Montréal*, demandant qu'elles soient autorisées à appliquer sur des propriétés foncières tous les argents provenant de la commutation des terres concédées par elles dans le fief *Lazareth*, et qu'elles soient protégées dans leurs droits dans les Bills qui pourraient être introduits pour demander l'amendement des lois actuelles relatives au dit fief; aussi une pétition de MM. *Freeland* et *Taylor*, manufacturiers de savon et de chandelles, de la cité de *Toronto*, demandant certains changements au nouveau tarif des droits d'importations sur les marchandises étrangères; aussi une pétition

Hôpital général, Montréal ;

Hôtel-Dieu, Montréal ;

Freeland and Taylor ;

de *Charles Penner* et autres, président et membres de la société d'agriculture du district de *Montréal*, demandant l'abrogation de la 6e *Victoria*, chap. 12, et la mise en vigueur des lois ci-devant existantes relatives aux voies d'hiver; et aussi une pétition de *Henry William Harris*, écuyer, capitaine dans le 24e régiment de Sa Majesté, par son procureur *F. Griffin*, écuyer, demandant qu'on se dispense de certaines règles et procédures relativement au Bill pour dissoudre le mariage du dit *Henry William Harris* avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, et pour lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fin y mentionnées.

Chs. Penner et autres ;

Capt. Harris ;

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Joliette* a présenté une pétition du révérend *P. M. Mignault* et autres, du côté ouest du bassin de *Chambly*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin; et aussi une pétition de *B. Brewster* et autres, propriétaires et francs-tenanciers des environs de la cité de *Montréal*, demandant qu'il soit fait une enquête sur certains abus qui existent relativement aux barrières de *Montréal*.

Rév. P. M. Mignault et autres ;

B. Brewster et autres ;

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de *George J. Grange*, président d'une assemblée des habitants du district de *Wellington*, demandant l'achèvement du chemin macadamisé de *Hamilton* à *Dundas*, et l'ouverture d'un nouveau chemin de *Dundas* à *Owens-Sound*; aussi trois pétitions du conseil municipal du district d'*Ouest*, demandant l'imposition d'un droit additionnel d'un denier et demi par louis sur le tabac en feuilles importé des *Etats-Unis* en cette Province; et aussi demandant que le Bill des municipalités projeté devienne loi avec certains changements et additions; et aussi demandant un octroi pour la construction d'un pont sur la rivière *Thames*; aussi une pétition de *John Patterson* et autres, habitants du village de *Dundas*, dans le district de *Gore*, (*Canada-Ouest*) demandant l'incorporation du dit village; aussi une pétition de l'Honorable *James Crooks* et autres, habitants du district de *Gore*, (*Canada-Ouest*) demandant l'achèvement du chemin macadamisé de *Hamilton* à *Dundas*, de *Hamilton* à *Brantford*, et de *Dundas* à *Galt*, et à *Waterloo*, aussi pour l'ouverture d'un chemin entre l'extrémité supérieure du lac *Ontario* à *Hamilton*, et le lac *Huron*; et aussi une pétition de *Benjamin Matthewman* et autres, locataires et individus établis sur des terres

G. J. Grange ;

Conseil district d'Ouest, 3 pétitions

John Patterson et autres ;

Hon. Jas. Crooks et autres ;

Benj. Matthewman et autres ;

terres

terres du clergé dans le township de *Nelson*, demandant que leurs terres soient évaluées par des inspecteurs compétents avant l'émanation des patentes, conformément à l'acte des 3e et 4e Victoria.

**Ordonné**, que la pétition dernièrement mentionnée soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

**Ordonné**, que les dites pétitions restent sur la table.

L'Honorable M. *Dickson* a présenté une pétition du révérend *W. Leeming*, ministre, marguilliers et membres de la congrégation de l'église de la Trinité à *Chippawa*, demandant une indemnité en conséquence de la destruction de la dite église en 1839, par des incendiaires; aussi une pétition de *Cornelius Butler Griffin*, de la chute de *Niagara*; aussi une pétition de *Henry Ort*, du township de *Willoughby*, dans le district de *Niagara*, demandant séparément à être naturalisés; aussi une pétition de *Richard M. Boyle* et autres, contracteurs pour le chemin macadamisé de *Queenston* à *Grimsby*, dans le district de *Niagara*, demandant le paiement de certains arrérages qui leur sont dûs; aussi une pétition de *Orange Schryer*, du township de *Bertie*, dans le district de *Niagara*, demandant une indemnité pour certaines pertes qu'il a souffertes, pendant qu'il agissait comme député collecteur des douanes au port de *Fort Erie*; aussi une pétition de *Daniel McDougal*, président à une assemblée publique de la ville de *Niagara*, demandant un acte d'incorporation pour la dite ville de *Niagara*; aussi une pétition du révérend *George Graham* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans les townships de *Nassagaweya* et des environs; aussi une pétition du révérend *John Hickie* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le township de *Wilmot*; aussi une pétition de *John Archibald* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans les townships d'*Osnabruck*, dans le diocèse de *Toronto*; aussi une pétition du révérend *Job Deacon*, ministre d'*Adolphustown* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans les townships de *Fredericksburg*, et d'*Adolphustown*, dans le diocèse de *Toronto*; aussi une pétition du révérend *A. F. Alkinson*, ministre de *Ste. Catharines*, et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, de *Ste. Catharines* et des environs, dans le diocèse de *Toronto*;

aussi une pétition du révérend *Thomas Creen* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans la ville de *Niagara*; aussi une pétition du révérend *Adam Elliot*, missionnaire ecclésiastique, et des sauvages des *Six Nations*, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le diocèse de *Toronto*; aussi une pétition du révérend *John Anderson* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, de *Fort Erie* et des environs, dans le diocèse de *Toronto*; aussi une pétition du révérend *G. M. Armstrong*, ministre de *Louth*, dans le district de *Niagara*, et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le township de *Louth*, dans le diocèse de *Toronto*; aussi une pétition de *David Boyd*, capitaine dans la marine royale, et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, de *Chippawa*; aussi une pétition de *G. R. Grout* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le township de *Grimsby*, demandant respectivement qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant respectueusement de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'*Angleterre* en vertu de l'acte de la 4e Victoria, et de la mettre sous le contrôle exclusif des membres de la dite église; et aussi une pétition de *Alonzo J. Ewin*, du township de *Crowland*, dans le district de *Niagara*, demandant un acte de naturalisation.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition de la société d'histoire naturelle de *Montréal*, demandant une allocation.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition de *F. X. Labrie* et autres, marchands et habitants de *Québec*, demandant que la bâtisse actuellement occupée comme maison de douane soit convertie en un hopital de marine, et qu'il soit érigé une autre bâtisse pour la douane.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Massue* a présenté une pétition du révérend *C. E. Gagnon* et autres, d'*Athabaska*, *Warwick*, *Chester* et *Halifax*; demandant une allocation pour ouvrir un chemin depuis *Danville* à celui de *Gosford*; aussi une pétition du révérend *C. Belanger* et autres, du township de *Stanford*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin depuis la rivière *Bécancour* jusqu'au neuvième rang de *Stanford*; et aussi une pétition de *Gustavus*

Rév. T. Creen et autres;

Rév. A. Elliot et autres;

Rév. J. Anderson et autres;

Rév. G. M. Armstrong et autres;

Capt. Boyd et autres;

G. R. Grout et autres;

Alonzo J. Ewin;

Société d'histoire naturelle, Montréal;

F. X. Labrie et autres;

Rév. C. E. Gagnon et autres;

Rév. C. Belanger et autres;

Elle est lue.

Rév. W. Leeming et autres.

C. B. Griffin;

Hy. Ort;

R. M. Boyle et autres.

Orange Schryer;

D. McDougal;

Rév. G. Graham et autres;

Rév. J. Hickie et autres;

J. Archibald et autres;

Rév. Job Deacon et autres;

Rév. A. F. Alkinson et autres;

Gustavus Gero  
et autres ;

*Gustavus Gero* et autres, habitants des townships de *Blundford*, demandant une allocation pour réparer le chemin qui part de la rivière *Becancour* et traverse ce township, jusqu'à *Gentilly*, sur le *St. Laurent*.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

J. L. Lévesque  
et autres ;

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition de *J. E. Lévesque* et autres, de la paroisse de *St. Barthélemi* ; aussi une pétition du révérend *A. Fisette* et autres, de la paroisse de *St. Cuthbert* ; aussi une pétition de *J. B. Lavigne* et autres, de la paroisse de l'*Ile du Pads* ; aussi une pétition de *Magloire Piette* et autres, de *Ste. Elizabeth* ; aussi une pétition de *M. Dostaler* et autres, de la paroisse de *Berthier*, demandant respectivement, que les lois

Rév. A. Fisette  
et autres ;

J. B. Lavigne  
et autres ;

M. Piette et  
autres ;

M. Dostaler et  
autres ;

D. M. Matheson  
J. P. et  
autres ;

actuelles relatives aux voitures d'hiver ne soient pas changées ; aussi une pétition de *D. M. Matheson J. P.*, et autres, habitants des townships de *Tingwick*, *Shipton*, *Melbourne*, et *d'Ely*, demandant que la voie de communication entre *Québec* et *Montréal* à travers les dits townships, telle que tracée par ordre de feu *Sir James Craig*, soit complétée ;

S. M. Taylor  
et autres ;

aussi une pétition de *L. M. Taylor* et autres, des townships de *Melbourne* et *Shipton*, demandant la construction d'un pont entre les deux villages de *Melbourne* et *Richmond* ;

B. Pomroy et  
autres ;

aussi une pétition de *B. Pomroy* et autres, habitants des townships de *Compton* et *Hereford*, dans le district de *St. François*, demandant un octroi pour les mettre en état de compléter le chemin qui conduit des dits townships à *Compton* et passe par le bois de *Barford* ; aussi une

Anne C. Fleming ;

pétition de *Anne Cuthbert Fleming*, demandant une rémunération en qualité d'auteur d'un petit livre à l'usage des enfants ; et aussi une pétition de *R. Owens* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans les townships de *March* et *Huntley*, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'*Angleterre* par la 4e Vict., soit transférée à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*.

R. Owens et  
autres ;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Lord évêque  
de Toronto et  
autres ;

L'Honorable M. *Draper* a présenté une pétition de l'honorable et très-révérend Lord évêque de *Toronto* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, de la cité de *Toronto* et des environs, demandant que l'acte des écoles soit abrogé en entier, que les membres de l'église d'*Angleterre* ne soient pas forcés à soutenir des écoles fondées sur des principes qu'ils désapprouvent ; que la méthode suivie en *Angleterre* soit adoptée, et

qu'il soit nommé un comité chargé de faire la répartition des fonds prélevés pour l'éducation de la jeunesse en la Province, d'après le chiffre de la population, ou le montant des cotisations, ou en proportion des sommes prélevées par chaque congrégation religieuse de la Province ; aussi une pétition de *Thomas Nutbrown* et autres, habitants de la partie de *Leeds* qui avoisine la seigneurie de *St. Giles*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin de communication avec le chemin *Craig* ; aussi une pétition de *J. Selby* et autres, habitants des comtés de *Missisquoi* et *Rouville*, demandant que la partie du chemin de poste entre *St. Jean* et *Stanstead*, qui part des moulins d'en haut à *Stanbridge*, et aboutit au pont de *Jones*, sur la rivière *Richelieu*, soit plancheyée ; et aussi une pétition du révérend *C. Belanger* et autres, du township de *Somerset*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin depuis ce township pour traverser *Inverness* et joindre le chemin *Gosford*.

Ths. Nutbrown  
et autres ;

J. Selby et  
autres ;

Rév. C. Belanger  
et autres ;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition de *John Williams* et autres, habitants du comté de *Shefford*, (*Canada Est*) demandant une allocation pour aider à l'organisation d'une société d'agriculture dans le comté de *Shefford*.

J. Williams et  
autres ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté à la Chambre, un Bill intitulé "Acte pour faciliter le partage des terres, tenements et héritages, en certains cas, dans le *Bas-Canada*."

Bill pour le  
partage des  
terres dans  
certains town-  
ships, B. C.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois vendredi prochain, et qu'il en soit imprimé cent cinquante copies dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'Honorable M. le procureur-général *Draper* a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec l'adresse de cette Chambre du dix-sept de décembre dernier, priant respectueusement Son Excellence de vouloir bien faire mettre au pied du trône l'adresse de cette Chambre à Sa Majesté, fondée sur le rapport du comité des privilèges, relativement à l'ordre dans lequel les Membres de cette Chambre prendront leurs sièges, et qu'il avait plu à Son Excellence de la recevoir gracieusement, et dire qu'elle se rendrait à la demande du Conseil Législatif.

Réponse de  
Son Excellence  
à l'adresse re-  
lative à l'ordre  
de préséance  
des Membres.

L'Orateur

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mercredi, 15 janvier, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoullon,*  
*McKay,*

Les Honorables MM.

*Dickson,*  
*Dionne, Amable*  
*Draper,*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*De Boucherville,*  
*Neilson.*

### PRIERES.

Pétitions.

W. W. Blenkarne et autres ;

William Elder et autres ;

Ed. Carter Allen ;

Patrick Brennan ;

Rév. H. C. Cooper et autres ;

L'Honorable M. *Mc Gill* a présenté une pétition de *W. W. Blenkarne* et autres, propriétaires de l'église *St. George*, à *Montréal*, demandant une allocation pour le soutien d'une école en liaison avec la dite église; et aussi une pétition de *William Elder* et autres, composant le grand jury du district de *Huron*, demandant un acte pour obliger les propriétaires absents à payer les taxes dues sur leurs terres.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Ferrie* a présenté une pétition d'*Edward Carter Allen*, de *William Henry*, dans le comté de *Richelieu*, demandant une allocation pour le soutien d'une école dont il est le précepteur; et aussi une pétition de *Patrick Brennan*, de la cité de *Montréal*, demandant à être indemnisé des pertes qu'il a souffertes pendant la dernière élection dans la dite cité, par suite des actes de violence commis par des bandes de malfaiteurs qui ont attaqué et pillé sa maison.

*Ordonné*, qu'elle restent sur la table.

L'Honorable Mr. *McKay*, a présenté une pétition du révérend *H. C. Cooper* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans l'établissement de *Devonshire*, demandant que la part des réserves du Clergé assignée à l'église d'*Angleterre* par la 4e. Victoria, soit transférée à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, et placée sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition de *Joseph Smolenski*, de *Québec*, demandant que les poêles russes pour lesquels il a obtenu un brevet d'invention, soient mis en usage dans les départements publics de cette Province.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Dickson* a présenté une pétition de *John White* et autres, habitants de *Hamilton*, dans le district de *Gore*, demandant un acte de naturalisation; aussi une pétition du révérend *T. B. Fuller* et autres, habitants du district de *Niagara*, demandant que la charte de l'université de *King's College* ne subisse pas de changements, si ce n'est pour établir une commission de surveillance pour réprimer les abus; aussi une pétition du Révérend *T. B. Fuller* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans la paroisse de *Thorold*, dans le district de *Niagara*, demandant que l'acte des écoles soit abrogé en entier, et que les membres de l'église d'*Angleterre* ne soient pas forcés de contribuer au soutien des écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas; aussi une pétition de *William Connor* et autres, cordonniers du district de *Victoria*, demandant l'imposition d'un droit de trente pour cent sur toutes espèces d'articles manufacturés en cuir, importés en cette Province; aussi une pétition de l'Honorable *James Crooks*, demandant qu'il soit pris quelques mesures, pour l'indemniser de la perte de la goëlette "*Lord Nelson*," pendant la dernière guerre contre les *Etats-Unis*; aussi une pétition de *John Maberly* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, du township de *Tiny*, dans le diocèse de *Toronto*; aussi une pétition du révérend *Andrew Jamieson* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, du township de *Brock*, dans le diocèse de *Toronto*, aussi une pétition de *John Tomlinson* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, du township de *Richmond* et des environs, dans le diocèse de *Toronto*; aussi une pétition du révérend *William McMurray* et autres, habitants des villes de *Ancaster*, *Dundas* et des environs, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le diocèse de *Toronto*; aussi une pétition de *A. Keys* et autres, habitants du township de *Oxford*, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le diocèse de *Toronto*; aussi une pétition du révérend *E. Denroché* et autres, habitants de la ville de *Brockville*, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le diocèse de *Toronto*;

Brook Young  
et autres ;

Rév. Jas. Pad-  
field et autres ;

Rév. P. Shir-  
ley et autres ;

Rév. F. G. El-  
liot et autres ;

Rév. J. Ged-  
des et autres ;

Robert Blakey  
et autres ;

Rév. T. B.  
Fuller et  
autres.

Bill des pêches  
et mines de  
charbon de  
Gaspé.

Bill des repré-  
sentants des  
concession-  
naires primi-  
tifs de la cou-  
ronne, H. C.

*Toronto* ; aussi une pétition de *Brook Young* et autres, de la ville de *Sandwich*, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le diocèse de *Toronto* ; aussi une pétition du révérend *James Padfield* et autres, de *Smith's Falls* et des environs, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le diocèse de *Toronto* ; aussi une pétition du révérend *Paul Shirley* et autres, du township de *Camden*, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le diocèse de *Toronto* ; aussi une pétition du révérend *F. G. Elliot* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, du township de *Colchester*, dans le diocèse de *Toronto* ; aussi une pétition du révérend *James Geddes* et autres, de la ville de *Hamilton*, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le diocèse de *Toronto* ; aussi une pétition de *Robert Blakey* et autres, de la ville de *Prescott* et des environs, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le diocèse de *Toronto* ; et aussi une pétition du révérend *T. B. Fuller* et autres, de la paroisse de *Thorold*, dans le district de *Niagara*, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le diocèse de *Toronto*, demandant respectivement, que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'*Angleterre* par la 4e *Victoria*, soit transférée à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, et placée sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Christie* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour approuver et confirmer un acte de Parlement Impérial de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, au sujet de la compagnie "des pêches et des mines de charbon de *Gaspé*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. le solliciteur général Sherwood* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour abroger certains actes y mentionnés, et pour établir de meilleures dispositions pour venir en aide des personnes qui réclament des terres dans le *Haut-Canada*, comme représentant les concessionnaires primitifs de la couronne et pour lesquelles il n'a pas été émané de patentes," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

**Ordonné**, que les Honorables MM. *J. Dionne*, *Walker*, et *Neilson* soient ajoutés au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du Parlement.

L'Honorable *M. de Boucherville* a présenté une pétition d'*Edouard Lemieux* et autres, fabricants de cuir, de *Québec*, demandant que les droits actuels imposés sur le cuir et les cuirs manufacturés importés en cette Province, soient augmentés ; et aussi une pétition de *L. Prevost* et autres, membres de la société de discussion de *Québec*, demandant une allocation pour les mettre en état d'avancer les intérêts de leur institution.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable *M. Knoulton* a présenté une pétition de *G. Weldon* et autres, censitaires de la seigneurie de *Lacolle*, dans le comté de *Huntingdon*, demandant qu'il soit fait des changements dans le système de tenure de leurs terres, et qu'ils ne soient pas assujettis aux exactions oppressives de leur seigneur.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. le procureur-général Draper* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et il a été lu comme suit :

**C. T. METCALFE.**

Le Gouverneur Général recommande la réclamation du colonel *Fitz Gibbon* à la considération du Conseil Législatif.

Dans plus d'une occasion, la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, a témoigné combien elle appréciait les longs et patriotiques services de cet officier, en même temps qu'elle a exprimé son désir de lui voir obtenir quelque marque de la faveur royale comme une récompense pour sa bravoure, son zèle et sa fidélité.

Néanmoins, Sa Majesté a été d'opinion que la manière qu'on avait proposée de le récompenser, souffrait de sérieuses objections, et tout en admettant les réclamations du colonel *Fitz Gibbon*, Sa Majesté a été avisée que ce serait établir un mauvais précédent, que d'agir sur cette recommandation, et il a été en même temps suggéré que si la Législature désirait récompenser le colonel *Fitz Gibbon* de ses services, en lui accordant une allocation pécuniaire, la chose

Membres ajoutés au comité des privilèges.

Pétitions.  
Ed. Lemieux et autres ;

L. Prevost et autres ;

G. Weldon et autres ;

Message au sujet du Col. FitzGibbon.

chose serait recommandée à l'approbation de Sa Majesté.

Les services du colonel *Fitz Gibbon* ayant été ainsi reconnus à diverses reprises, il ne reste plus au Gouverneur qu'à informer la Législature qu'il est prêt à sanctionner les démarches qu'elle prendra pour s'aquitter de l'engagement contracté envers cet ancien et fidèle serviteur.

Hôtel du Gouvernement,  
Montréal, 3 janvier, 1845.

Le dit message a été alors de nouveau lu par le greffier.

L'Honorable M. *McGill* a présenté une pétition de *F. Griffin*, écuyer, de la cité de *Montréal*, procureur légal de *Henry William Harris*, écuyer, du 24e régiment de Sa Majesté, demandant que l'on se dispense de la présence du dit *Henry William Harris*, à la barre de la Chambre, lors de la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins "y mentionnées."

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue.

Laquelle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Ordonné, que la dite pétition reste sur la table.

Ordonné, que la pétition présentée hier de la part de *Henry William Harris*, écuyer, capitaine dans le 24e régiment de Sa Majesté, par son procureur *F. Griffin*, écuyer, demandant que l'on se dispense de certaines règles et procédures relativement au Bill pour dissoudre le mariage du dit *Henry William Harris* avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées, soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées," et pour entendre les conseils pour et contre icelle, et pour que les Membres soient sommés.

Les conseils ont été appelés en conséquence.

*Frederick Griffin*, écuyer, a comparu comme conseil de la part du pétitionnaire, et aucun conseil n'a comparu de la part d'*Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*.

Ordonné, qu'il soit permis au conseil du pétitionnaire de faire entendre des témoins à la barre de cette Chambre, et de produire toutes autres preuves pour prouver le service d'un avis de l'ordre pour la seconde lecture du dit Bill, et d'une copie d'icelui, sur la partie contre laquelle le divorce est demandé, ou pour établir l'impossibilité de se conformer à la soixante et seizième règle de cette Chambre.

Alors *Moses Judah Hays*, écuyer, a été appelé, et après serment prêté, il a été examiné comme suit : \*

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Ordonné, qu'il soit permis au conseil du pétitionnaire de lire, comme preuve de la dite tentative qui a été faite de servir copie de l'ordre de cette Chambre pour la seconde lecture du dit Bill, et copie d'icelui sur *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, la déposition de la personne qui a fait cette tentative.

La dite déposition a été alors lue en conséquence.

Il a été alors proposé, que cette Chambre ne procède pas d'avantage sur le dit Bill, à moins que l'on ne produise à la barre de cette Chambre, une plus ample preuve de la tentative qui a été faite pour se conformer à la soixante et seizième règle, ou ordre permanent.

Ordonné, que le conseil du pétitionnaire soit entendu sur la dite motion.

M. *Griffin* a été alors entendu sur la dite motion.

Le conseil a reçu ordre de se retirer.

La question de concurrence, étant alors mise sur la dite motion pour que cette Chambre ne procède pas d'avantage sur le dit Bill,

Il a été résolu unanimement dans l'affirmative.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

\* Le témoignage de ce témoin est imprimé dans l'Appendice de ce volume, voir Appendice, témoignages sur le divorce, No. 5.

Jeudi,

Pétition de *F. Griffin* de la part du cap. *Harris*.

Lecture de la pétition du cap. *Harris*, présentée hier.

Conseils appelés.

Permis au Conseil de faire entendre des témoins.

Lecture de certaines pièces.

Ajournement.

## Jeudi, 16 janvier, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*McGill,*  
*Morris, William*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*

Les Honorables MM.

*Knoulton,*  
*McKay,*  
*Dickson,*  
*Dionne, Amable*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*De Boucherville,*  
*Neilson.*

### PRIERES.

Banque de  
Montréal.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un état des affaires de la banque de Montréal, soumis à la Législature en vertu des dispositions de l'acte des 4e et 5e Victoria, chap. 98.

qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre Q.*)

Pétitions.  
J. McDonald  
et autres ;

L'Honorable M. Fraser a présenté une pétition de J. McDonald et autres, habitants du comté de Stormont, demandant une exemption du droit sur le blé et sur les autres grains manufacturés aux Etats-Unis, mais récoltés dans le pays.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Rev. F. Campbell  
et autres ;

L'Honorable M. Fergusson a présenté une pétition du révérend F. Campbell et autres, membres de l'église d'Angleterre et d'Irlande, dans la ville de Goderick, demandant que la partie des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre par l'acte de la 4e Victoria, soit transférée à la société ecclésiastique du diocèse de Toronto, et placée sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Joseph Lecour  
et autres ;

L'Honorable M. A. Dionne a présenté une pétition de Joseph Lecour et autres, habitants des cités et paroisses de Montréal et de la paroisse de Longueuil, demandant que la conclusion de la pétition des commissaires du chemin à barrières de Montréal et Chambly, ne soit pas accordée, et que les dits commissaires n'aient pas le droit exclusif de tenir une traverse entre Montréal et Longueuil; aussi une pétition d'Elie Pâquin et autres, de la paroisse de Ste. Ursule, dans le comté de St. Maurice,

Elie Pâquin et  
autres ;

demandant qu'il ne soit pas fait de changements aux lois actuelles relatives aux voitures d'hiver; et aussi une pétition de C. E. Fournier et autres, de la paroisse de l'Islet, demandant que le bureau d'enregistrement pour le comté de l'Islet, soit transféré de St. Thomas à l'Islet.

C. E. Fournier  
et autres ;

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. Dickson a présenté une pétition du révérend Philip G. Bartlett et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, à "Carrying Place;" aussi une pétition du révérend Frederick A. O'Meara et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, aux îles de Mahnetoahung; aussi une pétition du révérend William Leeming et autres, membres de l'église d'Angleterre et

Rév. Phil. G.  
Bartlett et  
autres ;

Rév. F. A.  
O'Meara et  
autres ;

Rév. Wm.  
Leeming et  
autres ;

d'Irlande, du village de Chippawa; aussi une pétition du révérend G. R. Grout et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, du township de Grimsby; aussi une pétition de Hiram Smith et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, dans les townships de Nelson et de Trafalgar; aussi une pétition du révérend Herbert Mortimer et autres, membres de l'église d'Angleterre et

Rév. G. R.  
Grout et  
autres ;

Hiram Smith  
et autres ;

Rev. Herbert  
Mortimer et  
autres ;

d'Irlande, de Thornhill; aussi une pétition du révérend J. G. Beek Lindsay et autres, membres de l'église d'Angleterre et d'Irlande, de Williamsburg, Edwardsburg, Matilda, Mountain et des endroits voisins; aussi une pétition de George Tennant et autres, membres de l'église d'Angleterre et d'Irlande, de Carleton

Rév. J. G. Beek  
Lindsay et  
autres ;

Geo. Tennant  
et autres ;

Place; aussi une pétition du révérend John Pentland et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, du township de Whitby; aussi une pétition de S. Hamilton et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, de Bytown; et aussi une pétition de John W. Kerr et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, dans le township de Bayham et ses environs, demandant respectivement, que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre par la 4e Victoria, soit transférée à la société ecclésiastique du diocèse de Toronto, et placée sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

Rév. J. Pent-  
land et autres ;

S. Hamilton et  
autres ;

John W. Kerr  
et autres ;

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. Massue a présenté une pétition de James Maclaren, gardien de la prison commune du district de Québec, demandant une augmentation de salaire; et aussi une pétition de J. P. Anderson et autres, demandant un acte pour défendre aux colporteurs et marchands ambulants de suivre leur ligne de com-

Jas. Maclaren;

J. P. Ander-  
son et autres ;

merce

merce dans aucune partie de la cité de Québec.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

J. Bte. Dozois  
et autres ;

L'Honorable M. de Boucherville a présenté une pétition de J. Bte. Dozois et autres, de la seigneurie DeLéry, demandant que l'on fasse disparaître les charges onéreuses et autres impositions auxquelles ils sont assujettis en conséquence de la tenure seigneuriale et des exactions de leur seigneur ; et aussi une pétition de Charles DeWitt et autres, de la paroisse de St. Joachim de Chateauguay, demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière Chateauguay, dans cette paroisse.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Rév. A. Morin  
et autres ;

L'Honorable M. Neilson a présenté une pétition du révérend A. Morin et autres, des paroisses de Lachenaie, Mascouche et de St. Lin, demandant à être annexés au comté de Leinster pour les fins de la judicature et de l'enregistrement ; et aussi une pétition de Simon Salois et autres, habitants d'Hochelaga, dans la paroisse de Montréal, demandant que la Législature ne sanctionne aucun Bill qui tendrait à reculer les limites de la cité de Montréal.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

J. Allsopp ;

L'Honorable M. Walker a présenté une pétition de James Allsopp, du Cap-Santé, demandant qu'il lui soit permis de participer au privilège de la traverse sur la rivière Jacques Cartier.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Jos. Wiltsie et  
autres ;

L'Honorable M. William Morris a présenté une pétition de Joseph Wiltsie et autres, habitants des townships de Lceds, Lansdown, Yonge, Bastard et de Crosby, demandant que la navigation entre Wiltsie Waters et le fleuve St. Laurent, par la voie de Gananoque, soit ouverte et améliorée ; aussi une pétition de la société biblique de Montréal, demandant la réduction et l'uniformité des taux sur le port des lettres en cette Province ; aussi une pétition de Benjamin Tett et autres, propriétaires et possesseurs de moulins à scies, dans les districts de Johnstown, Bathurst et Midland, demandant qu'il soit imposé un droit sur les bois sciés venant des Etats-Unis en cette Province, égal au droit américain imposé sur les bois du Canada ; aussi deux pétitions du conseil municipal du district de Simcoe, demandant que la régie des écoles primaires soit confiée aux différents conseils municipaux et aux bureaux d'éducation de district ; aussi demandant qu'il soit pourvu au soutien d'un idiot en bas âge abandonné, et qu'il soit adopté quelques mesu-

Société bi-  
blique de  
Montréal ;

Benj. Tett et  
autres ;

Conseil muni-  
cipal, Simcoe,  
2 pétitions ;

res pour pourvoir aux cas d'une semblable nature qui se présenteront à l'avenir ; et aussi une pétition de John Bright, un des messagers du Conseil Législatif, demandant une pension de retraite à raison du mauvais état de sa santé et de ses longs services.

John Bright ;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour approuver et confirmer un acte du Parlement Impérial de la Grande-Bretagne et d'Irlande, au sujet de la compagnie des pêches et des mines de charbon de Gaspé," a été lu la seconde fois.

Bill des pêches  
et mines de  
charbon de  
Gaspé, lu 2e  
fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

**Ordonné**, que la Chambre se mette en comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

La Chambre  
en comité sur  
icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. William Morris a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit Bill et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Boulton et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour permettre au maire, aux échevins et citoyens de la cité de Toronto, de faire l'acquisition d'une ferme pénitentiaire dans les environs de la dite ville, et pour d'autres fins y relatives," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour l'achat d'une  
ferme péniten-  
tiaire à Toron-  
to.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour abroger certains actes y mentionnés, et pour établir de meilleures dispositions pour venir en aide des personnes qui réclament des terres dans le Haut-Canada, comme représentant les concessionnaires primitifs de la Couronne, et pour lesquelles il n'a pas été émané de patentes," a été lu la seconde fois.

Bill des repré-  
sentants des  
concession-  
naires primi-  
tifs de la Cou-  
ronne, H. C.  
lu la 2e fois.

**Ordo-né**, que le dit Bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

**Ordonné**, que la Chambre se mette en comité sur le dit Bill demain.

L'Honorable

Pétitions.

Alex. Campbell et autres ;

L'Honorable M. Neilson a présenté une pétition d'*Alexander Campbell* et autres, habitants du township de *Williams*, demandant que le dit township soit séparé du district de *Huron* et annexé à celui de *London*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Asa A. Burnham et autres ;

L'Honorable M. McGill a présenté une pétition de *Asa A. Burnham* et autres, de la ville de *Cobourg*, dans le district de *Newcastle*, demandant que l'on fasse quelques changements aux limites de la ville ; aussi une pétition de *E. Pridham, J. P.*, et autres, habitants de *Grenville* et de *La-Petite-Nation*, demandant une allocation pour construire certains ponts ;

E. Pridham, J. P. et autres ;

aussi une pétition du révérend *Thomas Smith Kennedy* et autres, habitants des townships de *Durlington* et de *Clark*, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le diocèse de *Toronto* ; aussi une pétition de *J. Thompson, J. P.* et autres, du township de *Cavan*, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le diocèse de *Toronto*, demandant respectivement, qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant humblement de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'*Angleterre* par l'acte de la 4e Victoria, et de la placer sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

Rév. Ths. Smith Kennedy et autres ;

J. Thompson, J. P. et autres ;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Vendredi, 17 janvier, 1845.

Les Membres assemblés ont été :—

L'Honorable R. E. Caron, Orateur,

Les Honorables MM.

*M<sup>r</sup> Gill,*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*

Les Honorables MM.

*M<sup>r</sup> Kay,*  
*Dickson,*  
*Dionne, Amable*  
*Draper,*  
*Walker,*  
*De Boucherville,*  
*Neilson.*

PRIERES.

Pétitions.

Veuve Carleton Allsopp ;

L'Honorable Orateur a présenté une pétition de *Maria Conception Alfaro*, veuve de feu *Carleton Allsopp*, du *Cap-Santé*, demandant,

comme représentant son époux décédé, qu'elle soit remise en possession de sa part du pont de *Jacques Cartier*, dont elle a été dépouillée par un acte de la Législature qui accorde un droit de prélever des péages aux autres co-propriétaires de la seigneurie du *Cap-Santé*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. Fergusson a présenté une pétition de *John Hammill*, de la ville de *Brantford*, demandant un acte pour autoriser le paiement, en sa faveur, de £789 10 0, avec intérêt sur cette somme à compter du 1er janvier 1834, balance qui lui est due pour la construction d'un pont sur *Grand-River*.

John Hammill ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. Ferrie a présenté une pétition de *John Mathewson* et autres, de *Mont-réal*, fabricants de savons et de chandelles, demandant que le tarif actuel soit modifié.

John Mathewson et autres ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Knoulton a présenté une pétition de *M. W. Copp* et autres, habitants du comté de *Stanstead*, demandant un octroi de £1000 pour réparer le chemin depuis *Bald-Mountain*, dans *Bolton*, jusqu'à *Parker Gilman's*, dans *Broome*.

M. W. Copp et autres ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour approuver et confirmer un acte du Parlement Impérial de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande*, au sujet de la compagnie des pêches et des mines de charbon de *Gaspé*," a été lu la troisième fois.

Bill des pêches et mines de charbon de Gaspé, lu 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour faciliter le partage des terres, tenements et héritages, en certains cas, dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Bill pour le partage des terres, etc. dans certains townships, B. C., lu 2e fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Bruneau, Knoulton, Draper, Walker* et de *Boucherville*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour permettre au maire, aux échevins,

Bill pour l'achat d'une ferme pénitencière à Toronto, lu 2e fois.

“échevins, et citoyens de la cité de *Toronto*, de “faire l’acquisition d’une ferme pénitentiaire “dans les environs de la dite ville, et pour “d’autres fins y relatives,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le dit comité soit composé des Honorables MM. *Fergusson, Hamilton, McKay, Dickson* et *Draper*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en comité de toute la chambre sur le Bill intitulé “Acte “pour abroger certains actes y mentionnés, “et pour établir de meilleures dispositions “pour venir en aide des personnes qui réclament des terres dans le *Haut-Canada*, comme représentant les concessionnaires primitifs de la Couronne, et pour lesquelles il “n’a pas été émané des patentes.”

Quelque temps après, la Chambre s’est remise, et

L’Honorable M. *McGill* a fait rapport de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois à la séance prochaine.

Un message de l’Assemblée Législative par M. *Webster* et autres, avec un Bill intitulé “Acte pour pourvoir plus efficacement à la “perception de certains arrérages de taxes sur “les terres, dans le district de *Wellington* et “dans d’autres districts, et pour mieux définir “les limites du dit district de *Wellington*.” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois à la séance prochaine.

L’Honorable M. *McGill* a présenté une pétition de la chambre de commerce de *Montréal*, demandant de nouvelles améliorations à la navigation de la rivière *Ottawa*.

**Ordonné**, qu’elle reste sur la table.

L’Honorable M. de *Boucherville* a présenté une pétition de T. C. *Aylwin* et autres, habitant du district de *Québec*, demandant une allocation pour améliorer certaines côtes sur le chemin de poste entre *Québec* et *Montréal*.

**Ordonné**, qu’elle reste sur la table.

L’Honorable M. *Draper* a présenté une pétition de *John Sommerville* et autres, habitants de *Godmanchester* et de *Hinchinbrooke* et des endroits voisins, demandant une allocation pour construire un chemin planchéyé depuis le village de *Huntingdon* jusqu’à l’entrée supérieure du canal de *Beauharnois*; et aussi une pétition des syndics de *Queen’s College*, à *Kingston*, demandant un acte pour les mettre en état de rencontrer des engagements qu’ils ont contractés, et de posséder les terres qui leur ont été octroyées, pendant l’intervalle qui a eu lieu entre la passation d’un acte du Parlement du *Haut-Canada*, incorporant le dit collège et la désapprobation d’icelui par Sa Majesté, et pour d’autres fins.

**Ordonné**, qu’elles restent sur la table.

L’Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition de *François Boucher* et autres, de la paroisse de *Maskinongé*; aussi une pétition de P. J. *Heroux* et autres, de la paroisse de *St. Anne d’Yamachiche*:—et aussi une pétition du révérend L. O. *Desilets* et autres, de la paroisse de *St. Bernabé*, dans le comté de *St. Maurice*, demandant respectivement qu’il ne soit fait aucuns changements aux lois existantes, au sujet des voitures d’hiver.

**Ordonné**, qu’elles restent sur la table.

L’Honorable M. *McGill* a présenté une pétition des syndics de *Queen’s College* à *Kingston*, demandant que la constitution de l’université de *King’s College* soit amendée, de manière à assurer à l’église Presbytérienne du *Canada* en liaison avec l’église d’*Ecosse*, et aux pétitionnaires, aussi bien qu’aux autres dénominations religieuses, une influence raisonnable dans la transaction des affaires de la dite société; que le *Queen’s College* soit incorporé avec icelui, ou qu’il lui soit accordé une dotation suffisante pour son soutien, et aussi une allocation proportionnée aux dépenses des trois dernières années et de l’année courante.

**Ordonné**, que la dite pétition soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence. Elle est lue.

**Ordonné**, que la dite pétition reste sur la table.

L’Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi, à trois heures de l’après-midi, la Chambre l’ordonnant ainsi.

John Sommerville et autres;

Queen’s College, Kingston;

François Boucher et autres;

P. J. Heroux et autres;

Rév. L. O. Desilets et autres;

Queen’s College, Kingston;

Bill des représentants des concessionnaires primitifs de la Couronne.

La Chambre en comité.

Bill pour la perception des arrérages de taxes, district de Wellington.

Pétitions. Chambre de commerce de Montréal;

T. C. Aylwin et autres;

Ajournement.

Lundi,

## Lundi, 20 janvier, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

Mc Gill,  
Fraser,  
Joliette,  
Fergusson,  
Bruneau,  
Ferrie,  
Knoulton,  
McKay,  
Moore,

Les Honorables MM.

Dickson,  
Dionne, Amable  
Draper,  
Massue,  
Walker,  
DeBoucherville,  
Morris, James  
Neilson.

## PRIERES.

Comptes de la  
Trinité, Qué-  
bec.

L'Honorable Orateur a mis devant la Cham-  
bre les comptes de la maison de la Trinité de  
Québec, pour l'année expirée le 31 décembre  
dernier, conformément à l'acte 4 et 5 Victo-  
ria, chap. 15.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils  
sont comme suit :

(Papiers Parlementaires, Lettre E.)

Banque de la  
Cité.

L'Honorable Orateur a mis devant la Cham-  
bre un état des affaires de la banque de la  
Cité, jusqu'au 11e jour de janvier courant.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est  
comme suit :

(Papiers Parlementaires, Lettre Q.)

Pétitions.

Ecole du di-  
manche, Mont-  
réal ;

Corporation de  
Montréal ;

L'Honorable M. McGill a présenté une pé-  
tition de la société de l'école du dimanche du  
Canada, à Montréal, demandant que le port  
des lettres soit réduit et qu'il soit adopté un  
système uniforme à cet égard ; aussi une péti-  
tion de la corporation de la cité de Montréal,  
demandant divers amendements à leur acte  
d'incorporation, lesquels ne sont pas détaillés  
dans une autre pétition sur le même sujet.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

R. V. A. Ra-  
pelje et autres ;

L'Honorable M. Fergusson a présenté une  
pétition de R. V. A. Rapelje et autres, habi-  
tants du district de Talbot et du township voi-  
sin de Walpole, demandant un octroi pour éta-  
blir un chemin planchéyé depuis la ville de  
Simcoe, pour aller aboutir au chemin planchéyé  
qui conduit de Hamilton à Port-Dover ; aussi  
une pétition de Ralph Foster et autres, habi-  
tants du township de Mersca, dans le district  
d'Ouest ; aussi une pétition de Joseph Munger  
ainé, et autres, habitants du township de Col-

Ralph Foster  
et autres ;

Joseph Mun-  
ger aîné, et  
autres ;

chester, dans le district d'Ouest, demandant,  
respectivement, que la culture du tabac soit  
encouragée dans le dit District, et que la pé-  
tition de leur conseil municipal sur ce sujet,  
soit favorablement reçue ; et aussi une péti-  
tion de Alexander McLeod, de Stamford, dans  
le district de Niagara, demandant une in-  
dennité pour les nombreux griefs et les pertes  
considérables que lui a fait souffrir le gouver-  
nement des Etats-Unis.

Alex. McLeod

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. Dickson a présenté une pé-  
tition de E. S. Adams et autres, de Ste. Ca-  
therines, demandant que ce village soit incor-  
poré ; aussi une pétition de A. N. Bethune  
et autres, de la ville de Cobourg, membres de  
l'église unie d'Angleterre et d'Irlande ; aussi une  
pétition du révérend Jonathan Shortt et au-  
tres, du village de Port-Hope, membres de l'é-  
glise unie d'Angleterre et d'Irlande ; aussi une  
pétition de Henry Howard et autres, d'Amherst-  
Island, membres de l'église unie d'Angleterre  
et d'Irlande ; aussi une pétition de l'Hon. John  
Kerby, et autres, de la ville de Kingston, membres  
de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande ; et  
aussi une pétition de Thomas R. Brocks, et au-  
tres, du township de Guelph, membres de l'église  
unie d'Angleterre et d'Irlande, demandant re-  
spectivement, qu'il soit présenté une adresse  
à Sa Majesté, la priant respectueusement de  
transférer à la société ecclésiastique du diocèse  
de Toronto, la part des réserves du clergé  
assignée à l'église d'Angleterre par l'acte de  
la 4e Victoria, et de la mettre sous le contrôle  
exclusif des membres de la dite église.

E. S. Adams  
et autres ;

A. N. Bethune  
et autres ;

Rev. Jonathan  
Shortt et  
autres ;

Hy. Howard et  
autres ;

Hon. John Ker-  
by et autres ;

Ths. R. Brock  
et autres ;

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. A. Dionne a présenté une  
pétition du révérend M. Proulx et autres, ha-  
bitants du comté de Lotbinière, demandant  
que le bureau d'enregistrement du dit comté  
soit transféré de la paroisse de Lotbinière à  
celle de St. Antoine-de-Tilly.

Rév. M. Proulx  
et autres ;

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. Moore a présenté une péti-  
tion du conseil municipal du district de Mis-  
sisquoi, demandant que le dit district soit ré-  
tabli dans les limites que lui avait assignées  
l'ordonnance de judicature du conseil spécial.

Conseil muni-  
cipal, Missis-  
quoi.

Ordonné, que la dite pétition soit mainte-  
nant lue.

Elle est lue.

La dite pétition a été alors lue par le gref-  
fier en conséquence.

Ordonné, que la dite pétition reste sur la  
table.

L'Honorable

Le même.

L'Honorable M. Moore a présenté une pétition du conseil municipal du district de *Misisquoi*, demandant la construction d'un chemin planchéyé depuis la pointe près des moulins d'en haut de *Stanbridge* jusqu'au pont de Jones, sur la rivière *Richelieu*; et aussi un chemin planchéyé depuis la rive-est de la dite rivière, vis-à-vis *Chambly*, jusqu'au village de *Granby*, dans le comté de *Shefford*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

R. P. Colton et autres;

L'Honorable M. James Morris a présenté une pétition de R. P. Colton et autres, habitants de la ville de *Brockville* et des environs, demandant l'augmentation du droit sur les ouvrages de fonte importés des *Etats-Unis* en cette Province; et aussi une pétition du comité provincial de la société de tempérance de *Montréal*, demandant la réduction du port des lettres et l'adoption d'un système uniforme à cet égard.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Olivier Vallerand;

L'Honorable M. Bruneau a présenté une pétition d'Olivier Vallerand, sergent d'armes du Conseil Législatif, demandant une augmentation de salaire.

**Ordonné**, que la dite pétition soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

**Ordonné**, que la dite pétition reste sur la table.

Référée au comité des contingents.

**Ordonné**, que la pétition dernièrement mentionnée soit référée au comité spécial, chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

P. Vézina;

L'Honorable M. de Boucherville a présenté une pétition de P. Vézina, président à une assemblée publique des habitants de la ville des *Trois-Rivières*, demandant que la dite ville soit incorporée, que l'acte qui règle la commune d'icelle soit abrogé et que la direction de la dite commune soit transférée à la dite corporation.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Rev. Andrew Balfour et autres;

L'Honorable M. Knoulton a présenté une pétition du révérend Andrew Balfour et autres, du township de *Shefford*, demandant divers amendements à l'acte des écoles primaires.

**Ordonné**, que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle est lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

**Ordonné**, que la dite pétition reste sur la table.

L'Honorable M. Joliette a présenté à la Chambre, un Bill intitulé "Acte pour requérir une qualification territoriale de toutes personnes mandées à l'avenir au Conseil Législatif de la Province, et pour d'autres fins y mentionnées."

Bill pour la qualification des Conseillers Législatifs.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Imprimé.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois jeudi prochain, et que dans l'intervalle, il en soit imprimé cent cinquante copies dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

L'Honorable M. Neilson a présenté une pétition du révérend S. S. Strong et autres, de *Bytown*, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, demandant qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant humblement de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre par l'acte de la 4e Victoria, et de la placer sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

Pétition du révérend S. S. Strong et autres.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour abroger certains actes y mentionnés, et pour établir de meilleures dispositions pour venir en aide des personnes qui réclament des terres dans le Haut-Canada comme représentant les concessionnaires primitifs de la couronne et pour lesquelles il n'a pas été émané de patentes," a été lu la troisième fois.

Bill des représentants des concessionnaires primitifs de la Couronne, lu 3e fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il? **Passé.**

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour pourvoir plus efficacement à la perception de certains arrérages de taxes sur les terres dans le district de *Wellington*, et dans d'autres districts, et pour mieux définir les limites du dit district de *Wellington*," a été lu la seconde fois.

Bill pour la perception des arrérages de taxes, district de Wellington, lu 2e fois.

**Ordonné**, que le dit bill soit lu la troisième fois à la séance prochaine.

L'Honorable M. Draper a présenté une pétition de Thomas W. Robinson et autres, habitants de *Kingston*, demandant que l'on ouvre un chemin depuis la ville de *Kingston* jusqu'à la rivière *Ottawa*; et aussi une pétition de

Pétitions.

Ths. W. Robinson et autres;

Charles

Chs. Willard  
et autres ;

*Charles Willard* et autres, marchands, marins et propriétaires de vaisseaux, demandant que les propriétaires de vaisseaux britanniques soient protégés contre la compétition étrangère ; qu'un droit de 25 pour cent soit imposé sur le bois de construction étranger lors de son entrée dans les ports du *Canada*, et qu'il soit pris des précautions pour empêcher que ce droit ne soit éludé.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 21 janvier, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable *René E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup>Gill,*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Knoulton,*  
*McKay,*  
*Ferrie,*

Les Honorables MM.

*Moore,*  
*Dionne, Amable*  
*Draper,*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

### PRIERES.

Cotisations, s. l.  
C.

L'Honorable M. le procureur-général *Draper*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté à la Chambre les retours des cotisations du *Haut-Canada* pour l'année 1844.

*Ordonné*, qu'ils restent sur la table et ils sont comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre R.*)

Compagnie  
d'assurance  
Britannique.

L'Honorable M. le procureur-général *Draper*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté à la Chambre un retour de la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique* sur la vie et contre le feu, pour l'année expirée le 30 novembre 1844.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre S.*)

Baptêmes, etc.  
du comté de  
Bonaventure,  
Gaspé.

L'Honorable orateur a mis devant la Chambre un tableau général des baptêmes, mariages

et sépultures, pour le comté de *Bonaventure*, dans le district de *Gaspé*, pour l'année 1843.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettres R. R. R.*)

L'Honorable M. *Fraser* a présenté une pétition de *R. W. Harwood*, et autres, habitants du comté de *Vaudreuil*, demandant l'établissement d'un chemin à barrières, depuis la traverse de *Vaudreuil*, à travers l'*île Perrot*, jusqu'à *Ste. Anne*, et de là en ligne directe jusqu'à *Montréal*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de *William Barrett*, et autres, commissaires des écoles pour le township de *Hemmingford*, dans le comté de *Beauharnois*, demandant que l'on adopte un nouveau mode pour la répartition des deniers des écoles dans les différentes sections de la Province.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition de *P. J. O. Chauveau* et autres, marchands, commerçants et citoyens de *Québec*, demandant un acte pour mieux pourvoir à la qualification des personnes qui font le métier d'arrimeurs au port de *Québec*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé, " Acte pour pourvoir plus efficacement " à la perception de certains arrérages de taxes " sur les terres dans le district de *Wellington*, " et dans d'autres districts, et pour mieux définir les limites du dit district de *Wellington*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi,

## Mercredi, 22 janvier, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*McGill,*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*McKay,*

Les Honorables MM.

*Moore,*  
*Dionne, Amable*  
*Draper,*  
*Massue,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un état des importations et exportations au port de *St. Jean*, pour l'année expirée le 5 janvier, 1845.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettres T T. T.*)

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un rapport de la société d'agriculture de *Drummond*, pour l'année, 1844.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre V.*)

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de *Thomas White* et autres, locataires et possesseurs de réserves du clergé, et habitants des townships de *Trafalgar*, demandant que les réserves du clergé ne soient pas mises sous le contrôle de la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, mais qu'elles soient évaluées et vendues conformément au statut des 3e et 4e Victoria ch. 78.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Moore* a présenté une pétition de *Samuel Andres* et de *S. T. Andres*, de *Chambly*, demandant que la somme de dix mille six cent seize louis, dix-sept chelins et six pence, courant, avec l'intérêt, tel que mentionné dans un certain jugement, leur soit payée.

*Ordonné*, que la dite pétition soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition de *James Kerr*, demandant une pension, ou une compensation pour la perte de sa charge comme juge de la cour du banc du roi à *Québec*; aussi une pétition de *Barnard Young*, demandant une compensation pour les pertes et les mauvais traitements qu'il a soufferts pendant qu'il servait comme officier de paix sous les ordres d'*Alexander Rea*, écuyer; et aussi une pétition de *Alanson Cummings* et autres, demandant une compensation pour les pertes qu'ils ont souffertes, en défendant le territoire de *l'Indian Stream*.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *McGill* a présenté une pétition de *Jennet Roy*, demandant une rémunération pour l'exploration géologique faite par feu son époux.

*Ordonné*, que la dite pétition soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Draper* a présenté une pétition de *R. W. Branan* et autres, habitants des townships de *Carradoc*, *Adelaide*, *Eklfred* et *Mosa*, dans le district de *London*, demandant l'amélioration du chemin qui commence près de *Delaware*, continue de là jusqu'à l'extrémité nord-est de *Brooke* et traverse le village de *Katesville*; aussi une pétition de *A. McKinnon* et autres, habitants du township de *Bayham*, demandant un octroi pour l'amélioration du havre à l'entrée de *Big-Otter-Creek*; aussi une pétition du révérend *D. E. Blake* et autres, des townships de *Warwick* et *Adelaide*, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*; et aussi une pétition de *Mark Burnham* et autres, du village de *St. Thomas* et des environs, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, demandant respectivement, qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, la priant de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'*Angleterre* par l'acte de la 4e Victoria, et de la placer sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. le procureur-général *Draper* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et

Importations et exportations au port de St. Jean.

Société d'agriculture, comté de Drummond.

Pétitions.

Thomas White et autres;

S. et S. T. Andres;

Elle est lue.

Et il a été lu comme suit :

C. T. METCALFE,

Rapports de  
M. W. E. Lo-  
gan, sur son  
exploration  
géologique.

Le Gouverneur Général transmet pour l'information de l'Honorable Conseil Législatif, les copies ci-jointes des rapports qu'il a reçus de M. W. E. Logan, maintenant occupé à faire une exploration géologique de la Province.

Hôtel du Gouvernement,  
Montréal, 20 janvier, 1845.

Et le dit message a été alors lu de nouveau par le greffier.

(Pour le rapport voir les Papiers Parlemen-  
taires, Lettre W.)

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre conti-  
nuée à demain, à trois heures de l'après-midi,  
la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Jeudi, 23 janvier 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*  
*Morris, William*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*

Les Honorables MM.

*McKay,*  
*Dionne, Amable*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES,

Pétitions.

B. Froste :

L'Honorable M. *Mc Gill* a présenté une pé-  
tition de *Robert Froste*, de la cité de *Montréal*,  
demandant une indemnité pour les dommages  
causés à sa propriété par l'ouverture du canal  
*St. Laurent*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Rév. J. Cord-  
ner et autres :

L'Honorable M. *Ferrie* a présenté une pé-  
tition du révérend *John Cordner* et autres, ha-  
bitants de *Montréal*, appartenants à la dénomi-  
nation religieuse chrétienne appelée "Unita-  
riens," demandant à être autorisés à célébrer  
les mariages, enregistrer les naissances, ad-  
ministrer le baptême, et à enterrer les morts;  
aussi à tenir des régîtres authentiques, selon  
les requisitions de la loi; et aussi à acqué-  
rir et posséder les terres requises pour l'usage  
de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *McKay* a présenté une  
pétition de *C. L. Bellows* et autres, des  
townships de *McNab, Horton, Ross* et  
*Westmeath*, demandant l'amélioration du che-  
min de poste entre *Castleford* et *Westmeath*;  
et aussi une pétition de *R. Wright* et autres,  
habitants résidents sur les bords de la rivière  
*Ottawa*, demandant qu'il ne soit fait aucun  
changement à l'acte de la 7e Victoria, chapitre  
25, relatif aux inspecteurs de Bois.

C. L. Bellows  
et autres ;

R. Wright et  
autres ;

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une  
pétition de *W. R. Dank* et autres, du township  
de *Compton*, dans le district de *St. François*,  
demandant qu'il ne soit fait aucuns change-  
ments à la charte de *King's College*, à *Toronto*,  
ou à celle du Collège *Mc Gill*, à *Montréal*, à  
moins que ces changements ne s'étendent  
aux autres maisons d'éducation chartées en  
cette Province.

Wm. R. Dank  
et autres ;

*Ordonné*, que la dite pétition soit mainte-  
nant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier  
en conséquence. Elle est lue.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde  
lecture du Bill intitulé "Acte pour exiger une  
"qualification territoriale des personnes man-  
"dées à l'avenir au Conseil Législatif de cette  
"Province, et pour d'autres fins y mention-  
nées," il a été

Bill pour la  
qualification  
des Conseillers  
Législatifs, 2e  
lecture remise  
à jeudi.

*Ordonné*, qu'il soit déchargé, et que le dit  
Bill soit inscrit sur les ordres du jour de jeudi  
prochain.

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pé-  
tition du très révérend Lord évêque de *Mont-  
réal*, en sa qualité de président de la société  
ecclésiastique de l'église unie d'*Angleterre* et  
d'*Irlande* du diocèse de *Québec*, demandant  
qu'il soit présenté une humble adresse à Sa  
Majesté, la priant de transférer à la société ec-  
clésiastique du diocèse de *Québec*, la part des  
réserves du clergé assignée à l'église d'*Angle-  
terre* par l'acte de la 4e Victoria, et qu'elle soit  
placée sous le contrôle exclusif des membres  
de la dite église.

Pétition du  
Lord évêque  
de Montréal.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

*Ordonné*, que l'Honorable M. *Mc Gill* soit  
ajouté au comité spécial chargé de faire rap-  
port sur le rapport du bibliothécaire présenté  
cette session.

Hon. M. Mc-  
Gill ajouté au  
comité sur le  
rapport du bi-  
bliothécaire.

L'Orateur a déclaré cette Chambre conti-  
nuée à demain, à trois heures de l'après-midi,  
la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Vendredi,

## Vendredi, 24 janvier 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*McGill,*  
*Morris, William*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoullon,*

Les Honorables MM.

*Moore,*  
*Dickson,*  
*Dionne, Amable*  
*Draper,*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

## PRIERES.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de *David Caldwell* et autres, habitants du township de *Esquesing*, dans le district de *Gore*, (C. O.) demandant que les réserves du clergé assignées à l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, ne soient pas placées sous le contrôle et la direction de la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, mais qu'elles soient vendues conformément aux dispositions de la 3e et 4e Victoria, chap. 78.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *William Morris* a présenté une pétition de *John Lyon* et autres, établis sur des réserves du clergé, dans le township d'*Esquesing*, demandant qu'il ne soit fait aucun changement à la tenure des dites réserves ; et aussi une pétition d'*Anthony Philip* et autres, habitants de *Richmond* et des environs, demandant qu'il soit fait, par le bureau des travaux publics, une exploration et une estimation du coût probable d'un chemin planchéyé de *Kingsion* à *Bytown*.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *A. Dionne* a présenté une pétition de *L. Blais* et autres, habitants de *St. Thomas*, *St. Pierre* et du *Cap St. Ignace*, dans le comté de l'*Islet*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin de *St. Thomas* à la rivière *St. Jean*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition de *Robert McGillis* et autres, inspecteurs de bois, de *Québec*, demandant que l'acte réglant l'inspection du bois ne soit pas amendé.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Moore* a présenté une pétition de *Frederick Starr Jarvis*, gentilhomme

huissier de la verge noire, demandant une augmentation de salaire.

**Ordonné**, que la dite pétition soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence. Elle est lue.

**Ordonné**, que la dite pétition reste sur la table.

**Ordonné**, que la pétition dernièrement mentionnée soit référée à un comité spécial de trois membres. Référée à un comité spécial.

**Ordonné**, que le comité soit composé des honorables MM. *Joliette*, *Moore* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

**Ordonné**, que la pétition de *John Bright* présentée à la Chambre le seize du courant, demandant une pension de retraite comme messenger du Conseil Législatif, en conséquence de sa mauvaise santé et de ses longs services, soit référée au comité spécial dernièrement nommé. Pétition de John Bright est référée au même comité ;

L'Honorable M. *Ferrie* a présenté une pétition du révérend *H. Esson* et autres, habitants de la cité de *Montréal*, demandant qu'il ne soit accordé aucune allocation, à même les fonds publics, au collège *McGill*, si ce n'est pour le soutien de l'école de médecine, et qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant de ne pas accorder la sanction royale aux statuts qui ont été faits pour la régie de la dite université, et que sa charte soit amendée de manière à assurer une représentation égale, dans le Conseil, aux différentes parties intéressées, et aussi que le mode de gestion des affaires de l'université de *King's College* soit mis sur un pied plus satisfaisant. Rév. H. Esson et autres ;

**Ordonné**, que la dite pétition soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence. Elle est lue.

**Ordonné**, que la dite pétition reste sur la table.

La pétition présentée hier, de la part du très-révérend lord évêque de *Montréal*, en sa qualité de président de la société ecclésiastique de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, du diocèse de *Québec*, demandant qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Québec*, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'*Angleterre* par l'acte de la 4e Victoria, et qu'elle soit placée sous le contrôle exclusif des membres de la dite église. Pétition du Lord évêque de Montréal, retirée ;

Pétitions.

David Caldwell et autres ;

John Lyon et autres ;

Ant. Philip et autres ;

L. Blais et autres ;

R. McGillis et autres ;

F. Starr Jarvis ;

église, a été retirée avec la permission de la Chambre.

Wm. Baker et autres ;

L'Honorable M. *Moore* a présenté une pétition de *William Baker* et autres, syndics du lycée de *Dunham*, demandant une allocation en faveur de cette institution.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

E. L. Pacaud et autres ;

L'Honorable M. *McGill* a présenté une pétition de *E. L. Pacaud* et autres, des *Trois Rivières*, demandant l'incorporation de la dite ville, et que la commune de la ville soit placée sous

L. J. McNair et autres ;

le contrôle de la corporation; et aussi une pétition de *L. J. McNair* et autres, commissaires de la maison de correction du district des *Trois-Rivières*, demandant une allocation pour le soutien de la dite institution.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

*Ordonné*, que le comité spécial chargé de faire rapport sur le rapport du bibliothécaire présenté cette session, ait permission de faire rapport de temps à autre.

Rapport du comité spécial sur le rapport du bibliothécaire.

L'Honorable M. *Neilson* du comité dernièrement mentionné a présenté son premier rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,  
Chambre de Comité,  
Jeudi, 23 janvier, 1845.

Le comité spécial auquel a été référé le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque, présenté le deux du courant, avec instruction de suggérer les moyens les plus propres à avancer l'agrandissement de la bibliothèque, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité, après avoir pris communication du mémoire ci-joint, cotté A, que lui a soumis le bibliothécaire de cette Chambre, recommande la nomination d'un assistant bibliothécaire pour le temps de la session, avec une allocation de cinq chelins, par jour, à même les contingents de cette Chambre.

Votre comité recommande de plus, que l'on se procure immédiatement, la continuation de tous les ouvrages périodiques, rapports judiciaires, statuts, etc., qui forment actuellement partie de la bibliothèque.

Votre comité recommande de plus qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le gouverneur général, de la part de Votre Ho-

norable Chambre, le priant d'user de son influence afin d'obtenir, par l'entremise du bureau colonial, la continuation des ouvrages publiés par la commission des archives de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande*, pour servir de suite à ceux qui sont actuellement dans la bibliothèque de votre Honorable Chambre, d'après l'ordre du Gouvernement Impérial.

Le tout néanmoins humblement soumis.

J. NEILSON,  
Président.

*Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Hale* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour incorporer la fabrique de coton de *Sherbrooke*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill. Fabrique de coton de Sherbrooke.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Powell* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour donner aux syndics qui possèdent un certain lot de terre dans la ville de *Simcoe*, pour l'usage d'une église, la faculté de vendre ou de transporter le dit lot ou aucune partie d'icelui, et d'en approprier le produit pour les mêmes fins," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill autorisant l'aliénation d'un lot de terre dans la ville de Simcoe.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition de *Charles Whitcher* et autres, habitants de *Sherbrooke* et de *Lennoxville*, dans le district de *St. François*, demandant qu'il ne soit pas fait de changements à la charte de *King's College* et du collège *McGill*, à moins qu'ils ne s'étendent à toutes les autres maisons d'éducation en cette Province.]

Pétitions. Cha. Whitcher et autres ;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Lundi,

Lundi, 27 janvier, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

M<sup>r</sup> Gill,  
Morris, William  
Fergusson,  
Bruneau,  
Ferrie,  
Knoullon,

Les Honorables MM.

Moore,  
Dionne, Amable  
Massue,  
Walker,  
Morris, James  
Neilson.

PRIERES.

Baptêmes, etc.  
comté de Gas-  
pé.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un tableau général des baptêmes, mariages et sépultures du comté de Gaspé, pour l'année 1843.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Papiers Parlementaires, Lettres R. R. R.)

Pétitions.

John Dawson  
et autres ;

Prideaux Gir-  
ty et autres ;

L'Honorable M. Fergusson a présenté une pétition de John Dawson et autres, habitants du township de Romney, dans le district d'Ouest ; et aussi une pétition de Prideaux Girty et autres, habitants de Gosfield, dans le district d'Ouest, demandant respectivement, que la culture du tabac soit encouragée en cette Province.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

Rév. Wm. Bet-  
tridge et au-  
tres ;

L'Honorable M. James Morris a présenté deux pétitions du révérend William Bettridge et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, de la cure de Woodstock, dans le district de Brock, demandant qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, la priant de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de Toronto, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre par la 4e Victoria, et de la placer sous le contrôle exclusif des membres de la dite église ; et aussi demandant l'abrogation en entier de l'acte des écoles ; qu'ils ne soient point forcés de contribuer au soutien d'écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas, et que la répartition des deniers prélevés pour l'éducation de la jeunesse de la Province se fasse soit, d'après le chiffre de la population, le montant des cotisations, ou d'après le montant des deniers prélevés par chaque congrégation dans la Province.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Ecole britan-  
nique et cana-  
dienne de Qué-  
bec ;

L'Honorable M. Walker a présenté une pétition des officiers et membres de la société

de l'école britannique et canadienne de Québec, demandant un acte d'incorporation.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. M<sup>r</sup> Gill a présenté une pé-  
tition d'Albert Furniss, de la cité de Montréal, demandant un acte pour autoriser la cité de Toronto à ratifier son engagement avec la compagnie de l'éclairage au gaz et de l'acqueduc de la cité de Toronto.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. William Morris a présenté une pétition de James Morton et autres, distillateurs de la ville de Kingston et des environs, demandant à être entendus par conseil, contre certaines parties du Bill projeté pour imposer un droit sur les distillateurs et brasseries, et sur les liqueurs spiritueuses et fermentées de leur fabrique ; aussi une pétition de James Livingston et autres, brasseurs de la ville de Kingston, demandant que le Bill projeté pour imposer un droit sur les distillateurs et bras-

Albert Furniss ;

James Morton  
et autres ;

Jas. Livingston  
et autres ;

J. L. Osler et  
autres ;

J. Hill et au-  
tres ;

M. Coates et  
autres ;

Rév. F. Mack  
et autres ;

Rév. G. Petrie  
et autres ;

W. Morse et  
autres ;

Rév. G. B. Full-  
er et autres ;

Rév. M. Boomer  
et autres ;

Rév. W. R. Hobson et  
autres ;

J. Burton et  
autres ;

Rév. A. Nellis  
et autres ;

sieurs ne devienne pas loi ; aussi une pétition de J. L. Osler et autres, de Tecumseh, Gwillimbury-Ouest et des environs, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande ; aussi une pétition de J. Hill et autres, du village de Newmarket et des environs, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande ; aussi une pétition de M. Coates et autres, de la ville de Barrie et des environs, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande ; aussi une pétition du révérend F. Mack et autres, de la ville d'Amherstburgh et des environs, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande ; aussi une pétition du révérend G. Petrie et autres, de Burford, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande ; aussi une pétition de W. Morse et autres, du village de Paris et des environs, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande ; aussi une pétition du révérend G. B. Fuller et autres, du township de Thoroold et des environs, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande ; aussi une pétition du révérend M. Boomer et autres, du township de Galt et des environs, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande ; aussi une pétition du révérend W. R. Hobson et autres, de la ville de Chatham et des environs, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande ; aussi une pétition de J. Burton et autres, de la ville de Perth et des environs, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande ; et aussi une pétition du révérend A. Nellis, missionnaire chez les sauvages de la tribu des Mohawks, et autres, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, demandant respectivement, qu'il

qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant humblement de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'*Angleterre* par la 4e Victoria, et de la placer sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Alex. Rea ; L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition d'*Alexander Rea*, du township de *Compton*, demandant qu'il soit indemnisé des déprédation de brigands armés venus de l'état de *New Hampshire*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Rév. C. Brough et autres ; L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition du révérend C. *Brough* et autres, du township de *London* et des environs; et aussi une pétition de *John Johnstone* et autres, de la ville de *Caradoc* et des environs, demandant respectivement, qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant humblement de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'*Angleterre* par l'acte de la 4e Victoria, et de la placer sous le contrôle exclusif des membres de la dite église; aussi une pétition de *William Hatch*, président d'une assemblée publique tenue dans le township de *Bayham*, dans le district de *London*, demandant que le dit township de *Bayham* soit annexé au district de *Brock* et qu'en échange une partie du township de *Nissouri* soit annexée au district de *London*; et aussi une pétition de *A. Anderson* et autres, de la ville de *London*, demandant que l'acte d'incorporation de la dite ville soit amendé.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Hon. A. Dionne ajouté au comité des contingents. **Ordonné**, que l'Honorable M. *Amable Dionne* soit ajouté au comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de la présente session.

Rapport du bibliothécaire pris en considération et adopté. Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du premier rapport du comité spécial auquel a été référé le rapport du bibliothécaire présenté à cette Chambre pendant la présente session.

Lequel étant lu par le greffier.

Il a été proposé qu'il soit adopté.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Adresse à Son Excellence au sujet de cer- **Ordonné**, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Gé-

néral, priant Son Excellence d'adopter les tains ouvrages. moyens qu'il jugera à propos, pour obtenir, par l'entremise du principal secrétaire d'Etat de Sa Majesté, pour les colonies, les ouvrages qui sont imprimés et publiés sous la direction des commissaires des Records de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande*, d'après les ordres du Gouvernement de Sa Majesté, et qui ne se trouvent pas dans la bibliothèque de cette Chambre, afin qu'ils y soient déposés et conservés; aussi pour obtenir chaque année la continuation des journaux des Chambres des Lords et des Communes, et des statuts du Royaume-Uni, pour faire suite à ceux qui sont actuellement dans la bibliothèque, et aussi une copie des règles et ordres permanents des Chambres des Lords et des Communes.

**Ordonné**, que les Membres de cette Chambre qui sont Membres du Conseil Exécutif, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Henry Smith* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour abroger certaines parties d'un acte du *Haut-Canada* concernant les chemins macadamisés, et pour renouveler, quant à ce qui regarde les dits chemins, partie d'un autre acte relatif aux grands chemins et routes publiques dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre. Bill des chemins macadamisés et routes publiques, H.C.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général *Sherwood* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour autoriser la nomination d'un rapporteur dans la cour de chancellerie", auquel elle demande la concurrence de cette Chambre. Bill pour nommer un rapporteur pour la cour de chancellerie.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général *Sherwood* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour incorporer la chambre de commerce de la cité de *Toronto*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre. Bill pour incorporer la chambre de commerce, Toronto.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Bill pour indemniser les ministres qui ont voté aux élections.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Dunlop* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour indemniser les ministres du clergé et autres personnes qui ont voté à la dernière "élection par ignorance de la loi", auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Bill pour autoriser les urselines des Trois-Rivières à acquérir des immeubles.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Grieve* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour autoriser les religieuses du couvent des urselines des *Trois-Rivières* à acquérir et posséder des immeubles et biens-fonds jusqu'à un certain montant, en sus de ceux qu'elles possèdent déjà", auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Bill de la fabrique de coton de Sherbrooke, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer la fabrique de coton de *Sherbrooke*," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Bruneau, Knoulton, Moore* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill autorisant l'aliénation d'un lot de terre dans la ville de Simcoe, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour donner aux syndics qui possèdent un certain lot de terre dans la ville de *Simcoe* pour l'usage d'une église, la faculté de vendre ou transporter le dit lot, ou aucune partie d'icelui et d'en approprier le produit pour les mêmes fins," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Fergusson, Knoulton* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Pétitions.

Lord évêque de Montréal;

L'Honorable *M. Walker* a présenté une pétition du très-révérend Lord évêque de *Montreal*, président de la société ecclésiastique du diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la dite société une part des réserves du clergé égale à la part des revenus assignée par le statut impérial à l'église d'*Angleterre*, et qu'à l'avenir, elle soit possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. Fergusson* a présenté une pétition de *William McGee* et autres, habitants du township de *Malden*, dans le district d'*Ouest*, demandant que la culture du tabac en cette Province soit encouragée.

Wm. McGee et autres;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Mardi, 28 janvier, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*  
*Moore,*

Les Honorables MM.

*Dionne, Amable*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un état général des affaires de la banque de *Gore* jusqu'à jeudi le 16e jour de janvier courant.

Banque de Gore.

**Ordonné**, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre Q.*)

L'Honorable *M. James Morris* a présenté une pétition de *William Hatellie* et autres, du township de *Mosa*, dans le district de *London*, demandant qu'il soit établi un havre à l'anse numéro seize sur le lac *Erié*; et aussi demandant la construction d'un pont sur la rivière *Thames*, près du village de *Wardsville*.

Pétition.

Wm. Hatellie et autres.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. Fergusson* du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour donner aux syndics qui possèdent un certain lot de terre dans la ville de *Simcoe* pour l'usage d'une église, la faculté de vendre ou transporter le dit lot, ou aucune partie d'icelui et d'en approprier le produit pour les mêmes fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Bill autorisant l'aliénation d'un lot de terre dans la ville de Simcoe, rapporté du comité.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément

Bill pour nom-  
mer un rappor-  
teur pour la  
cour de chan-  
cellerie, lu 2e  
fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour autoriser la nomination d'un rapporteur dans la cour de chancellerie," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Fergusson*, *Bruneau* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill pour in-  
demniser les  
ministres et  
autres, qui ont  
vote aux élec-  
tions, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour indemniser les ministres et autres personnes qui ont voté à la dernière élection par ignorance de la loi," a été lu la seconde fois.

L'Honorable M. *William Morris* est entré.

*Ordonné*, que le Bill dernièrement mentionné soit lu la troisième fois demain.

Bill des marins  
naufragés.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le procureur-général *Smith* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour le soulagement des marins naufragés et indigents, dans certains cas y mentionnés," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Message au  
sujet des  
cimentes sur la  
ligne des tra-  
vaux publics.

L'Honorable M. *William Morris* a informé la Chambre qu'il avait un message de son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et il a été lu comme suit :

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général transmet pour l'information de l'Honorable Conseil Législatif, les rapports ci-joints et autres documents relatifs aux outrages commis en certains lieux sur la ligne des travaux publics, et recommande au Conseil Législatif de pourvoir à l'adoption de quelques mesures pour la conservation et la protection de la vie et des biens des sujets de Sa Majesté.

Hôtel du Gouvernement,  
*Montréal*, 24 janvier, 1845.

(*Papiers Parlementaires, Lettre Y.*)

Le dit message a été alors lu de nouveau par le greffier.

Adresse à Son  
Excellence  
pour £6,000  
sterling.

*Ordonné*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien

émaner son warrant en faveur de *Charles de Léry*, écuyer, assistant-greffier de cette Chambre, pour la somme de six mille livres sterling, pour qu'il puisse liquider les demandes actuelles contre le Conseil Législatif, et rencontrer les dépenses courantes pendant la vacance, dont il rendra compte ci-après.

*Ordonné*, que les Membres de cette Chambre qui sont Membres du Conseil Exécutif, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

L'Orateur a déclaré cette Chambre conti-  
nuée à demain, à trois heures de l'après-midi  
la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

### Mercredi, 29 janvier, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill*,  
*Morris, William*,  
*Fergusson*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,  
*Knoulton*,

Les Honorables MM.

*Moore*,  
*Dionne, Amable*  
*Massue*,  
*Walker*,  
*Morris, James*  
*Neilson*.

#### PETIERS.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition de *William Evans*, de la côte *St. Paul*, dans le comté de *Montréal*, demandant une exploration agricole de la Province. Pétitions.  
Wm. Evans;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour donner aux syndics qui possèdent un certain lot de terre dans la ville de *Simcoe* pour l'usage d'une église, la faculté de vendre ou transporter le dit lot, ou aucune partie d'icelui, et d'en approprier le produit pour les mêmes fins," a été lu la troisième fois. Bill pour auto-  
riser l'aliéna-  
tion d'un lot  
de terre dans  
la ville de Sim-  
coe, lu 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informé cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour indemniser les ministres du clergé et autres personnes qui ont voté" Bill pour in-  
demniser les  
ministres qui  
ont voté aux  
élections, lu 3e  
fois.

“ à la dernière élection par ignorance de la “ loi,” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour abroger certaine partie “ d'un Acte du *Haut-Canada* concernant les “ chemins macadamisés, et pour renouveler “ quant à ce qui regarde les dits chemins, “ partie d'un certain autre acte relatif aux “ grands chemins et routes publiques dans le “ *Haut-Canada*,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour autoriser les religieuses du “ couvent des ursulines des *Trois-Rivières* à “ acquérir et posséder des immeubles et “ biens-fonds en sus de ceux qu'elles possèdent déjà,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *McGill, Fergusson, Bruneau, Massue* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. George Sherwood* et autres, comme suit :

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,  
Mardi, 28 Janvier, 1845.

*Résolu*, qu'il soit envoyé un message à l'Honorable Conseil Législatif, priant leurs Honneurs de permettre à l'Honorable *James Morris*, un de leurs Membres, de se rendre devant le comité spécial de cette Chambre auquel a été référée la pétition de *John Reid* et de *Robert Shepherd*, relative à leur réclamation contre les commissaires du canal *St. Laurent*, jeudi prochain, à dix heures du matin, pour être entendu sur le sujet de la dite référence.

*Ordonné*, que *M. George Sherwood* porte e dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
Greff. Assemblée.

Et ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

*Il a été proposé*, que l'Honorable *M. James Morris* ait permission d'aller, s'il le juge à propos, devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, ainsi que l'a désiré cette Chambre, dans son message de ce jour.

Et l'Honorable *M. James Morris* étant alors présent, a informé la Chambre qu'il n'avait aucune objection, avec la permission de la Chambre, d'aller devant le dit comité.

*Ordonné*, qu'il soit permis à l'Honorable *M. James Morris* d'aller devant le dit comité, s'il le juge à propos. Permission accordée.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'Honorable *M. James Morris* d'aller, s'il le juge à propos, devant le comité auquel est référée la pétition de *John Reid* et de *Robert Shepherd*, relative à leur réclamation contre les commissaires du canal *St. Laurent*, jeudi prochain, à dix heures du matin, pour être examiné sur le sujet de la dite référence, s'il le juge à propos.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour le soulagement des marins “ naufragés et indigents, dans certains cas y “ mentionnés,” a été lu la seconde fois. Bill des marins naufragés, lu 2e fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Dunlop* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour pourvoir au recouvrement des “ taxes et contributions que l'on a en vue “ d'imposer par certains règlements du conseil de district du district de *Huron*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre. Bill pour la perception des taxes dans le district de Huron.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Christie* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour suppléer à un acte de la dernière “ session de la Législature qui pourvoit à l'administration de la justice dans le district de “ *Gaspé*, et pour étendre les dispositions du “ dit acte,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre. Bill de l'administration de la justice à Gaspé.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Un

Passé.

Bill des chemins macadamisés et routes publiques, H. C., lu 2e fois.

Bill pour autoriser les ursulines des Trois-Rivières à acquérir des immeubles, lu 2e fois.

L'Hon. James Morris pria de se rendre devant un comité de l'Assemblée

Bill de la bibliothèque de Québec.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Christie* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour incorporer les membres de l'association de la bibliothèque de Québec," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Bill pour la nomination d'officiers de paix et connétables à Sherbrooke.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Hale* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour soumettre la ville de *Sherbrooke* aux dispositions d'une certaine ordonnance y mentionnée, relativement à la nomination des officiers de paix et des connétables, et pour définir jusqu'où s'étendra la juridiction des sessions trimestrielles générales de la paix dans le district de *St. François*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Bill pour détacher *St. Sylvestre* de *Lotbinière*.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Laurin* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour détacher la paroisse de *St. Sylvestre* du comté de *Lotbinière*, et l'annexer au comté de *Dorchester*, pour les fins de l'enregistrement seulement," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Pétitions.

Lord évêque de *Toronto* et autres ;

L'Honorable M. *William Morris* a présenté une pétition de l'Honorable et très-révérend Lord évêque de *Toronto* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans le diocèse de *Toronto*, demandant qu'on ne procède pas à la vente des réserves du clergé ; qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant humblement de transférer à l'église d'*Angleterre*, une part des réserves du clergé égale au montant des deniers que l'acte lui accorde sur le produit de la vente des dites réserves ; qu'à l'avenir la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto* ait l'administration des dites réserves, sujette à certaines restrictions.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Wm. Morrison et autres.

L'Honorable M. *Massue* a présenté une pétition de *William Morrison* et autres, établis sur des terres du gouvernement dans le township de *Brandon*, dans le comté de *Berthier*, demandant qu'on leur accorde des titres aux dites terres, d'après la tenure en franc et commun soccage.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Johnson* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour empêcher que les trésoriers de districts dans le *Haut-Canada*, puissent faire leurs paiements comme tels, autrement qu'en argent courant, et pour d'autres fins," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour obliger les trésoriers de district, H. C. à payer en argent courant.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Lacoste* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour incorporer la communauté des sœurs des saints noms de *Jésus* et *Marie* de la paroisse de *St. Antoine de Longueuil*, dans le district de *Montréal*, pour les fins de l'éducation," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de la communauté des Sis. Noms de *Jésus* et *Marie*.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur général *Sherwood* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour mieux déterminer les limites des comtés et districts dans le *Haut-Canada*, pour établir certains nouveaux townships, pour détacher des townships de quelques comtés, et les annexer à d'autres, et pour d'autres fins relatives à la division du *Haut-Canada* en townships, comtés et districts," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour la division du H. C. en comtés et districts.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Jeu-di, 30 janvier, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*

*Morris, William*

*Fergusson,*

*Bruneau,*

*Ferrie,*

*Knoulton,*

*Moore,*

Les Honorables MM.

*Dionne, Amable*

*Massue,*

*Walker,*

*De Boucherville,*

*Morris, James*

*Neilson.*

PRIERES.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication de l'Honorable

L'Hon. W. H. Draper résigné son siège.

nable

nable *William Henry Draper*, Membre de cette Chambre, laquelle il a lu comme suit :

(Appendice, No. 6.)

Pétitions.

Daniel Daly ;

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition de *Daniel Daly*, de la ville de *Cornwall*, dans le district d'*Est*, demandant une indemnité pour les dommages causés à sa propriété par une bande de travailleurs séditieux sur le canal *St. Laurent*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Wm. Waters et autres ;

L'Honorable M. *de Boucherville*, a présenté une pétition de *William Waters* et autres, habitants du comté de *Vaudreuil*, demandant que la Législature s'occupe de l'avantage qui résulterait de la continuation du chemin planchéyé depuis les *Cèdres* jusqu'à l'île de *Montréal*, et traversant l'île *Perrot* ; aussi une pétition de *G. Beaudet* et autres, habitants des paroisses de *St. Polycarpe*, *St Ignace* et *St. Joseph*, dans le comté de *Vaudreuil*, demandant certains amendements aux actes des municipalités et des écoles, et que la Législature s'occupe de l'avantage qui résulterait de la continuation du chemin planchéyé depuis les *Cèdres* jusqu'à l'île de *Montréal*, et traversant l'île *Perrot* ; aussi une pétition de *P. T. Masson* et autres, habitants de *Vaudreuil*, demandant la remise en vigueur des ordonnances relatives aux voitures d'hiver, passées dans les 3e et 4e années du règne de Sa Majesté, et l'abrogation des actes qui répugnent à la dite ordonnance ; aussi une pétition de *William Duckett* et autres, habitants du township de *Lancaster*, dans le comté de *Glengary*, et de la paroisse de *St. Polycarpe*, dans le comté de *Vaudreuil*, demandant que le chemin depuis la rivière *De Lisle* jusqu'à la ligne provinciale en connexion avec la rue supérieure de *Dundas*, soit réparé et entretenu ; aussi une pétition de *Michel Christin*, du *Côteau-du-Lac*, demandant une indemnité pour les pertes et dommages qu'il a soufferts ainsi que sa famille par les actes de violence commis par les travailleurs sur le canal de *Beauharnois* ; et aussi une pétition de *J. A. Mathieson* et autres, habitants de *Vaudreuil*, demandant que le chemin des *Cèdres* à *Lachine*, soit macadamisé.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Réponse à certaines adresses

L'Honorable M. *William Morris* a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec l'adresse de cette Chambre du vingt sept du courant relative à certains ouvrages pour l'usage de la bibliothèque ; et

aussi avec l'adresse de la Chambre du vingt huit du courant, priant Son Excellence d'émaner son warrant en faveur de *Charles de Léry*, écuyer, assistant-greffier de cette Chambre, pour la somme de £6,000 ; et qu'il avait plu à Son Excellence de les recevoir gracieusement, et de dire qu'elle y répondrait par message.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé " Acte pour abroger certaine partie d'un acte du *Haut-Canada*, concernant les chemins macadamisés, et pour renouveler quant à ce qui regarde les dits chemins, partie d'un certain autre acte relatif aux grands chemins et routes publiques dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

Bill des chemins macadamisés et routes publiques, H. C., lu 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ? Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé " Acte pour le soulagement des marins naufragés et indigents, dans certains cas y mentionnés," a été lu la troisième fois.

Bill des marins naufragés, lu 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ? Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills sans amendement.

Passé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé " Acte pour exiger une qualification territoriale des personnes mandées à l'avenir au Conseil Législatif de cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées," il a été.

Bill pour la qualification des Conseillers Législatifs, 2e lecture remise à mardi.

**Ordonné**, qu'il soit déchargé, et que le dit Bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé " Acte pour incorporer la chambre de commerce de la cité de *Toronto*," a été lu la seconde fois

Bill pour incorporer la chambre de commerce de *Toronto*, lu 2e fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé " Acte pour suppléer à un acte de la dernière session de la Législature qui pourvoit à l'administration de la justice, dans le district de *Gaspé*, et pour étendre les dispositions du dit acte," a été lu la seconde fois.

Bill pour l'administration de la justice à *Gaspé*, lu 2e fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Bruneau*, *Massue* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément

Bill pour la nomination d'officiers de paix et connétables à Sherbrooke, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour soumettre la ville de *Sherbrooke* aux dispositions d'une certaine ordonnance y mentionnée, relativement à la nomination des officiers de paix et des connétables, et pour définir jusqu' où s'étendra la juridiction des sessions trimestrielles générales de la paix dans le district de *St. François*," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Bill pour la division du H. C. en comtés et districts, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour mieux déterminer les limites des comtés et districts dans le *Haut-Canada*, et établir certains nouveaux townships, pour détacher des townships de quelques comtés et les annexer à d'autres, et pour d'autres fins relatives à la division du *Haut-Canada* en townships, comtés et districts," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *M<sup>c</sup>Gill*, *Fergusson*, *Ferrie*, *Mussie* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Pétitions.

John Butler et autres.

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition de *John Butler* et autres, habitants des townships de *Kingsey* et *Durham*, dans le district de *St. François*, demandant qu'il ne soit fait aucun changement aux chartes des universités de *King's College*, à *Toronto*, et du collège *M<sup>c</sup>Gill*, à *Montréal*, à moins qu'ils ne s'étendent aussi aux autres maisons d'éducation de cette Province.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Jas. O. Bourchier et autres.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition de *James O. Bourchier* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le township de *Georgina*, dans le diocèse de *Toronto*, demandant qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant humblement de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'*Angleterre* par l'acte de la 4e. Victoria, et de la placer sous le contrôle exclusif des membres de la dite église; et aussi une pétition de *Joseph Southworth* et autres, habitants du comté de *Dundas*, demandant l'ouverture d'un chemin depuis le comté de *Dundas* jusqu'à *Bytown*.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Rév. M. Charland et autres.

L'Honorable M. *de Boucherville* a présenté une pétition du révérend M. *Charland* et au-

tres, de la paroisse de *Rigaud*, demandant une allocation pour établir une école normale dans la dite paroisse.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

**Ordonné**, que l'Honorable M. *Neilson* soit ajouté au comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour faciliter le partage des terres, ténements et héritages, en certains cas, dans le *Bas-Canada*."

L'Hon. M. Neilson ajouté au comité sur le Bill pour le partage des terres, etc., dans certains townships, B. C.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Vendredi, 31 janvier, 1845.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup>Gill*,  
*Morris, William*  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,  
*Knoulton*,  
*Dionne, Amable*

Les Honorables MM.

*Massue*,  
*Walker*,  
*De Boucherville*,  
*Morris, James*  
*Neilson*.

PRIERES,

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un aperçu du coût du chemin de fer de *Champlain* et *St. Laurent* et autres détails y relatifs.

Chemin de fer de Champlain et St. Laurent.

**Ordonné**, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre D.*)

L'Honorable M. *William Morris* a informé la Chambre qu'il avait certains messages de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Messages de Son Excellence.

Et ils ont été lus comme suit :

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général transmet pour l'information de l'Honorable Conseil Législatif les documents ci-joints, et recommande à son attention la réclamation du Gouvernement Impérial pour le remboursement d'une balance non liquidée, des avances faites en 1838, à même la caisse militaire pour le service du gouvernement civil et se montant à £13,513 10 3 sterling.

Au sujet de la balance due à la caisse militaire.

Hôtel du Gouvernement,

*Montréal*, 27 janvier, 1845.

(*Appendice No. 7.*)

C. T. Metcalfe

C. T. METCALFE.

Informant la  
Chambre qu'il  
a émané son  
warrant pour  
£6,000.

Le Gouverneur Général informe l'Honorable Conseil Législatif, en réponse à son adresse en date du 28 du courant, qu'il a émané son warrant en faveur de *Charles de Léry*, écuyer, assistant-greffier de cette Honorable Chambre, pour la somme de six mille livres sterling, pour qu'il puisse rencontrer les demandes contre le Conseil Législatif, et faire face aux dépenses nécessaires pendant la vacance.

Hôtel du Gouvernement,  
Montréal, 30 janvier, 1845.

Les dits messages ont été alors lus de nouveau par le greffier.

Pétitions.

R. Graham et  
autres ;

Rév. W. An-  
derson et  
autres ;

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition de *Richard Graham* et autres, habitants du township de *Bertie*, dans le district de *Niagara*, demandant qu'il soit pris des mesures pour réprimer la contrebande ; et aussi une pétition du révérend *William Anderson* et autres, de *William Henry*, membres de l'église d'*Angleterre*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Québec*, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assignée à l'église d'*Angleterre* par le statut impérial, et qu'elle soit régie et possédée à l'avenir pour l'avantage de la dite église.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L. F. Brooke  
et autres ;

L'Honorable M. *M<sup>c</sup>Gill* a présenté une pétition de *L. F. Brooke* et autres, habitants de la ville de *Cobourg*, dans le district de *Newcastle*, demandant l'imposition d'un droit fixe sur les poêles et autres articles de fonte importés des *Etats-Unis* en cette Province, et aussi une pétition de *Henry William Harris*, capitaine dans le 24<sup>e</sup> régiment de Sa Majesté, par son procureur *Frederick Griffin*, écuyer, demandant, qu'en addition aux preuves et témoignages déjà produits devant le Conseil Législatif, au soutien du Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker* autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées," il lui soit permis de faire entendre le capitaine *Frederick L. Ingall*, qui a été constitué l'agent de l'épouse du pétitionnaire, et aussi qu'on lui accorde tel autre recours qui lui sera nécessaire.

H. W. Harris ;

**Ordonné**, que la pétition dernièrement mentionnée soit maintenant lue.

La dite pétition a été en conséquence lue Elle est lue.  
par le greffier.

**Ordonné**, que les dites pétitions restent sur la table.

**Ordonné**, qu'il soit permis au conseil du pétitionnaire de faire entendre à la barre de cette Chambre tels témoins, ou de produire tels témoignages, qu'il jugera à propos.

Le conseil du pétitionnaire a été en conséquence appelé. Conseil du pétitionnaire appelé.

Alors *Frederick Lennox Ingall*, écuyer, capitaine au service de Sa Majesté, après serment prêté à la barre de cette Chambre, a fait la déposition suivante : \*

Le témoin a reçu ordre de se retirer. Le témoin et le conseil se retirent.

Le conseil a reçu ordre de se retirer.

La déposition de *Frederick Lennox Ingall* a été alors lue par le greffier.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Christie* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour autoriser la saisie d'une certaine partie des salaires des fonctionnaires publics, en paiement des dettes des dits fonctionnaires", auquel elle demande la concurrence de cette Chambre. Bill pour la saisie des salaires des fonctionnaires publics.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'Honorable M. *James Morris*, a présenté une pétition de *Aaron Silverthorn* et de *James Eakins*, demandant le remboursement d'une somme d'argent qu'ils ont avancée comme commissaires pour la construction d'un pont sur *Etobicoke-Creek*. Pétitions. Aaron Silverthorn et James Eakins ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Amable Dionne* a présenté une pétition du révérend *N. Belanger* et autres, de la paroisse de la *Rivière-du-Loup* ; et aussi une pétition du révérend *L. Aubry* et autres, de la paroisse de *St. Léon-le-Grand*, demandant respectivement, qu'il ne soit pas fait de changements à l'acte relatif aux voitures d'hiver. Rév. N. Belanger et autres ; Rév. L. Aubry et autres ;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *James Morris* du comité spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative intitulé "Acte pour mieux déterminer les limites des comtés et districts dans le *Haut-Canada*, pour établir certains nouveaux townships, pour détacher des townships" Bill pour diviser le H. C. en comtés et districts, rapporté du comité.

\* La déposition de ce témoin est imprimée dans l'Appendice de ce volume. (Voir Appendice, Témoignages sur le divorce, No. 8.)

“ de quelques comtés et les annexer à d'autres, “ et pour d'autres fins relatives à la division “ du *Haut-Canada* en townships, comtés et “ districts,” a présenté son rapport.

*Ordonné*, qu'il soit regu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF.

*Chambre de Comité,*

Vendredi, 31 janvier, 1845.

Rapport.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé “ Acte “ pour mieux déterminer les limites des com- “ tés et districts dans le *Haut-Canada*, pour “ établir certains nouveaux townships, pour “ détacher des townships de quelques com- “ tés, et les annexer à d'autres, et pour “ d'autres fins relatives à la division du *Haut-Canada* en townships, comtés et districts,” a, en obéissance à l'ordre de référence, examiné le dit Bill, et en fait le rapport avec les amendement suivants :

Feuille 8, ligne 28.—Retranchez le mot “Montague.”

“ 9, “ 23.—Après “*Oncida*,” insérez les mots, “ et, (seulement “ pour ce qui regarde l'é- “ lection des membres de “ l'Assemblée Législa- “ tive), la ville de *Hamil- “ ton*.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

JAMES MORRIS,  
*Président.*

*Ordonné*, que les dits Bill et rapport soient pris en considération immédiatement.

La Chambre en comité.

La Chambre a alors procédé à les prendre en considération en conséquence.

Les amendements rapportés par le comité dernièrement mentionné, ont été alors lus par le greffier, et

Amendements adoptés.

Lesquels étant lus une seconde fois, et la question de concurrence mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois aujourd'hui.

Bill pour incorporer la chambre de commerce de Toronto, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour incorporer la chambre de “ commerce de la cité de *Toronto*,” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour soumettre la ville de *Sherbrooke* aux dispositions d'une certaine ordonnance y mentionnée, relativement à la nomination des officiers de paix et des connétables, et pour définir jusqu'où s'étendra la juridiction des sessions trimestrielles générales de la paix, dans le district de *St. François*,” a été lu la troisième fois.

Bill pour la nomination d'officiers de paix et connétables à *Sherbrooke*, lu 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour incorporer les membres de “ l'association de la bibliothèque de *Québec*,” a été lu la seconde fois.

Bill de la bibliothèque de *Québec*, lu 2e fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *M<sup>c</sup>Gill*, *Bruneau*, *Massue*, *Walker* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour détacher la paroisse de “ *Saint Sylvestre* du comté de *Lotbinière*, et l'annexer au comté de *Dorchester*, pour les fins “ d'enregistrement seulement,” a été lu la seconde fois.

Bill pour détacher *St. Sylvestre* de *Lotbinière*, lu 2e fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Amable Dionne*, *Massue* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour empêcher que les trésoriers de districts dans le *Haut-Canada*, puissent faire leurs paiements, comme tels, autrement qu'en argent courant et pour d'autres fins,” a été lu la seconde fois.

Bill pour obliger les trésoriers de district, H. C. à payer en argent courant, lu 2e fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *de Boucherville*, *James Morris* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre, le Bill intitulé “ Acte pour mieux déterminer les limites des “ comtés et districts, dans le *Haut-Canada*, “ pour établir certains nouveaux townships,

Bill pour la division du H. C. en comtés et districts, lu 2e fois.

“ pour

“ pour détacher des townships de quelques comtés et les annexer à d'autres, et pour d'autres fins relatives à la division du Haut-Canada, en townships, comtés et districts ” a été lu la troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Lundi, 3 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.	Les Honorables MM.
<i>McGill,</i>	<i>Dionne, Amable</i>
<i>Morris, William</i>	<i>Massue,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Bruneau,</i>	<i>Morris, James</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Neilson.</i>
<i>Knoulton,</i>	

### PRIERES.

L'Honorable Orateur a présenté une pétition du maire, des échevins et des citoyens de la cité de *Québec*, demandant une allocation pour compléter l'hôpital de marine près de la dite ville, et recommandant qu'elle soit convertie en hôpital-général, et qu'il y soit établi des cours de médecine.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. Amable Dionne* a présenté une pétition de *Denis Cantillon* et autres, habitants de *Québec*, demandant que la maison de douane actuelle ne soit pas convertie en un hôpital de marine.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. James Morris* a présenté une pétition de *John Kilborn* et autres, propriétaires de terres sur le canal de *Rideau*, dans les townships de *North Crosby, Elmsley* et *Wolfred*, demandant un acte pour détermi-

ner l'étendue de terrain que le département de l'ordonnance, en vertu des lois relatives au canal de *Rideau*, a droit d'occuper à partir de la hauteur des eaux du dit canal.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. Neilson* a présenté une pétition de *William Henry Moore* et autres, habitants du dit district de *Colborne*, demandant que les réserves du clergé soient vendues conformément aux dispositions du statut impérial des 3e et 4e Victoria, chapitre 78.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. McGill* a présenté une pétition d'*Alexander McGregor*, ci-devant sergent dans le 71e régiment de Sa Majesté, demandant un octroi de terres ; et aussi une pétition de *Frederick Widder*, un des commissaires de la compagnie des terres du *Canada*, demandant de la part de la dite compagnie, qu'il ne soit passé aucun Bill pour confirmer les statuts illégaux du conseil municipal du district de *Huron* ; qu'il soit passé un acte pour limiter les pouvoirs des conseils de district et les empêcher d'imposer des taxes arbitraires sur toutes espèces de propriétés, et qu'il ne soit point procédé sur la pétition du dit conseil de district de *Huron*, sans donner l'occasion à la dite compagnie de soumettre ses représentations au Conseil Législatif.

*Ordonné*, que la dite pétition soit maintenant lue.

Laquelle a été alors lue par le greffier en conséquence. Elle est lue.

*Ordonné*, que les dites pétitions restent sur la table.

L'Honorable *M. Knoulton* a présenté une pétition du révérend *C. Jackson* et autres, habitants de *Hatley*, dans le district de *St. François* ; et aussi une pétition du révérend *J. Taylor* et autres, habitants de *Eaton*, dans le district de *St. François*, demandant respectivement qu'il ne soit pas fait de changements aux chartes des universités de *King's College*, à *Toronto*, et du collège *McGill*, à *Montréal*, à moins qu'ils ne s'étendent aussi aux autres maisons d'éducation en cette Province.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable *M. Neilson* a présenté une pétition d'*Alexandre Chamberland* et autres, pilotes sur le fleuve *St. Laurent*, pour et au-dessous du havre de *Québec*, demandant qu'il ne soit fait aucuns changements à la loi pour établir des règlements relativement à la mai-

son

Passé avec amendements.

Ajourneement.

W. H. Moore et autres ;

Alex. McGregor ;

F. Widder, pour la compagnie des terres du Canada.

Pétitions. Corporation de Québec ;

Denis Cantillon et autres ;

J. Kilborn et autres ;

Rév. C. Jackson et autres ;

Rév. J. Taylor et autres ;

Alex. Chamberland et autres ;

son de la trinité de *Québec*, sans leur donner l'occasion de faire valoir leurs intérêts à cet égard.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *James Morris*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour empêcher que les trésoriers de district, dans le *Haut-Canada*, puissent faire leurs paiements comme tels, autrement qu'en argent courant, et pour d'autres fins," a présenté son rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

*Il a été* alors lu par le greffier, comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,  
Chambre de Comité,  
Lundi, 3 février, 1845.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé "Acte pour empêcher que les trésoriers de district, dans le *Haut-Canada*, puissent faire leurs paiements comme tels, autrement qu'en argent courant, et pour d'autres fins," a l'honneur de faire rapport, qu'en obéissance à l'ordre de référence, il a examiné ce Bill avec un soin particulier.

Votre comité regrette beaucoup que la nécessité d'un Bill d'une semblable nature se soit fait sentir dans aucun des districts de la ci-devant Province du *Haut-Canada*. Il est d'opinion que les trésoriers de districts sont déjà obligés par la loi et les devoirs de leur charge, à payer en argent courant, tous les warrants tirés sur eux par une autorité compétente.

En passant ce Bill, on déclarerait qu'une loi, déjà en vigueur dans toute la Province, n'existe que pour un ou deux districts en particulier, où les trésoriers ont jugé à propos d'agir en contravention à la loi.

Pour ces raisons, votre comité ne croit pas devoir recommander à votre Honorable Chambre de procéder d'avantage sur ce Bill, mais il croit qu'il vaut mieux laisser aux parties lésées le soin de s'adresser au gouvernement, qui ne tardera pas à faire justice à leurs représentations, en démettant sur le champ le trésorier de district qui aura voulu payer ces warrants autrement qu'en argent courant.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JAS. MORRIS,  
Président.

*Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération demain.

L'Honorable M. *Walker*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer les membres de l'association de la bibliothèque de *Québec*," a présenté son rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

*Il a été* alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF.  
Chambre de Comité,  
Lundi, 3 février, 1845.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative intitulé "Acte pour incorporer les membres de l'association de la bibliothèque de *Québec*," a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné le dit Bill soigneusement, et le recommande à l'adoption de la Chambre, avec les amendements suivants :

Feuille 4, ligne 1.—Retranchez depuis "et" jusqu'à "depuis cette époque" inclusivement dans la 12e ligne.

Le tout néanmoins humblement soumis.

WM. WALKER,  
Président.

*Ordonné*, que les dits Bill et rapport soient référés à un comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, que la Chambre se mette en comité sur les dits Bill et rapport, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour pourvoir au recouvrement des taxes et contributions que l'on a en vue d'imposer par certains règlements du conseil de district de *Huron*."

*Il a été proposé*, que le dit Bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après quelques débats, il a été

*Ordonné*, que les débats sur la dite motion soient ajournés jusqu'à mercredi prochain.

L'Honorable M. *Fergusson* s'est retiré.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général *Sherwood* et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour mieux déterminer les limites des comtés et districts dans le *Haut-Canada*, pour établir certains nouveaux townships, pour détacher des townships de quelques comtés, et les annexer à d'autres, et pour d'autres fins relatives à la division du *Haut-Canada* en townships, comtés et districts," et informer cette Chambre, que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif, sans amendement.

Bill de la bibliothèque de Québec, rapporté du comité.

Rapport.

Bill pour la perception des taxes, district de Huron, remis à mercredi.

Bill pour la division du H. C. en comtés et districts, rapporté de l'Assemblée.

Un

Bill pour obliger les trésoriers de districts, H. C. à payer en argent courant, rapporté du comité.

Rapport

Bill pour incorporer les missionnaires baptistes du Canada.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Moffatt* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour incorporer la société des missionnaires baptistes du *Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Bill pour permettre au clergé de voter aux élections.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Laurin* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour abroger cette partie de l'acte y mentionné qui défend aux membres du clergé de voter à l'élection des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Bill pour une exploration géologique.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. le procureur-général Smith* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour pourvoir à l'exploration géologique de cette Province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Bill relatif à certaines sectes religieuses.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Williams* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour étendre les dispositions d'un certain acte du Parlement de la Province du *Haut-Canada*, passé dans la neuvième année du règne de Sa Majesté le roi *George* quatre, et intitulé "Acte pour venir en aide des sectes religieuses y mentionnées," à d'autres sectes que celles y mentionnées," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer la communauté des sœurs des saints noms de Jésus et Marie, de la paroisse de *St. Antoine de Longueuil*, dans le district de *Montréal*, pour les fins de l'éducation," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Bruneau, A. Dionne, Massue,*

*Walker* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour autoriser la saisie d'une certaine partie des salaires des fonctionnaires publics, en paiement des dettes des dits fonctionnaires,"

Bill pour la saisie des salaires des fonctionnaires publics, remis à demain.

*Il a été proposé* que le dit Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Après quelques débats, il a été

*Ordonné*, que les débats sur la dite motion soient ajournés jusqu'à demain.

L'Honorable *M. Neilson* a présenté une pétition du révérend *Edward Denroche* et autres, de la ville de *Brockville*, membres de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, demandant que l'acte des écoles soit abrogé en entier; qu'ils ne soient pas forcés de contribuer au soutien d'écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas, et que la répartition des deniers prélevés pour l'éducation de la jeunesse en cette Province, soit faite d'après le chiffre de la population, le montant des cotisations, ou en proportion des deniers prélevés par chaque congrégation en cette Province.

Pétition du rév. Ed. Denroche et autres;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Mardi, 4 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :—

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur,

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*  
*Morris, William*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*

Les Honorables MM.

*Dionne, Amable*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre la lettre suivante reçue de *John Leeming*, écuyer.

*J. Leeming*, éc. présente un livre à la Chambre.

(Appendice No. 8.)

*Ordonné*, que l'Honorable Orateur offre les remerciements de cette Chambre à *John Leeming*, écuyer, pour le livre mentionné dans la lettre ci-dessus.

L'Honorable

Pétition de  
Geo. Mackie  
et autres ;

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition de *George McKie* et autres, directeurs du lycée de *Québec*, demandant l'incorporation de la dite institution.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Bill pour auto-  
riser les ursu-  
lines des Trois  
Rivières à ac-  
quérir des im-  
meubles, rap-  
porté du comi-  
té.

L'Honorable M. *Massue*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour autoriser les religieuses du couvent des ursulines des *Trois-Rivières* à acquérir et posséder des immeubles et biens-fonds en sus de ceux qu'elles possèdent déjà," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Pétitions,

Amable Ar-  
chambault et  
autres ;

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition d'*Amable Archambault* et autres, de la paroisse de l'*Assomption*, et autres paroisses du comté de *Leinster*, demandant que les paroisses de *Lachenaie*, *St. Henry-de-Mascouche* et *St. Lin*, ne soient pas annexées au comté de *Terrebonne* ; aussi une pétition du révérend *W. Stewart Darling* et autres, du township de *Scarborough*, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande* ; et aussi une pétition du révérend *Adam Townley* et autres, du village de *Dunville*, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, demandant respectivement, qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant humblement de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'*Angleterre* par l'acte de la 4e *Victoria*, et qu'elle soit placée sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Bill pour la  
saisie des sa-  
laires des fon-  
ctionnaires pu-  
blics, remis à  
demain.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre les débats ajournés sur la motion d'hier, pour que le Bill intitulé "Acte pour autoriser la saisie d'une certaine partie des salaires des fonctionnaires publics, en paiement des dettes des dits fonctionnaires," soit maintenant lu la seconde fois il a été.

*Ordonné*, qu'il soit déchargé, et que la dite motion soit inscrite sur les ordres du jour de demain.

Bill pour la  
qualification  
des Conseillers  
Législatifs, re-  
mis à mardi.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour exiger une qualification territoriale des personnes mandées à l'avenir au Conseil Législatif de cette Province et pour d'autres fins y mentionnées ;" il a été

*Ordonné*, qu'il soit déchargé, et que le dit Bill soit inscrit sur les ordres du jour de mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. de *Bleury*, et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour le soulagement des débiteurs insolubles," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour empêcher que les trésoriers de district dans le *Haut-Canada*, puissent faire leurs paiements comme tels autrement qu'en argent courant, et pour d'autres fins."

Le rapport a été alors lu par le greffier.

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *La Fontaine* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour incorporer le petit séminaire de *Ste. Thérèse-de-Blainville*, dans le district de *Montréal*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité sur le Bill intitulé "Acte pour incorporer les membres de l'association de la bibliothèque de *Québec*," et le rapport du comité spécial sur icelui, il a été

*Ordonné*, qu'il soit déchargé, et que le dit Bill soit référé de nouveau au dit comité spécial, pour qu'il fasse un autre rapport sur icelui.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour pourvoir à l'exploration géologique de la Province," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour étendre les dispositions d'un certain acte du Parlement de la Province du *Haut-Canada*, passé dans la neuvième année du règne de Sa Majesté le roi *George* quatre, et intitulé "Acte pour venir en aide des sectes religieuses y mentionnées," à d'autres sectes

Bill des débi-  
teurs insol-  
vables.

Bill pour obli-  
ger les tréso-  
riers de dis-  
tricts, Il. C. à  
payer en ar-  
gent courant,  
pris en consi-  
dération.

Bill du sémi-  
naire de Ste.  
Thérèse de  
Blainville.

Bill de la bi-  
bliothèque de  
Québec.

Bill pour une  
exploration  
géologique, lu  
2e fois.

Bill relatif à  
certaines  
sectes reli-  
gieuses, lu 2e  
fois.

“sectes que celles y mentionnées,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *M<sup>c</sup>Gill, J. Morris et Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable *M. J. Morris* a présenté une pétition de *Joseph Pierson* et autres, officiers et membres de la société des navigateurs-marchands à *Kingston*, demandant l'incorporation de la dite société.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mercredi, 5 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*  
*Morris, William*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*  
*Moore,*

Les Honorables MM.

*Dionne, Amable*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*DeBoucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “Acte pour autoriser les religieuses du couvent des ursulines des *Trois-Rivières* à acquérir et posséder des immeubles et biens-fonds en sus de ceux qu'elles possèdent déjà” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “Acte pour pourvoir à l'exploration géologique de la Province,” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu, pour reprendre les débats ajournés sur la motion de lundi dernier, pour que le Bill intitulé “Acte pour pourvoir au recouvrement des taxes et contributions que l'on a en vue d'imposer par certains règlements du conseil du district de *Huron*,” soit lu la seconde fois:

Les débats ont été repris en conséquence.

**Il a été proposé**, de retrancher “maintenant” et d'insérer “d'hui à six mois,”

Après de nouveaux débats,

La question étant mise sur l'amendement.

**Il a été résolu**, dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale telle qu'amendée.

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “Acte pour incorporer la société des missionnaires baptistes du *Canada*,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *M<sup>c</sup>Gill, Moore, Walker, James Morris et Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “Acte pour abroger cette partie de l'acte y mentionné qui défend aux membres du clergé de voter à l'élection des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Honorable *M. Fergusson* s'est retiré.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre les débats ajournés sur la motion d'hier, pour que le Bill intitulé “Acte pour autoriser la saisie d'une certaine partie des salaires des fonctionnaires publics, en paiement des dettes des dits fonctionnaires,” soit lu la seconde fois:

L'Honorable *M. William Morris* s'est retiré.

Les débats ont été repris en conséquence.

**Il a été proposé** de retrancher “maintenant” et d'insérer “d'hui à six mois.”

Après de nouveaux débats,

La question étant mise. Le mot “maintenant” formera-t-il partie de la motion?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Alors le dit Bill a été lu la seconde fois.

**Ordonné**,

Bill pour la perception des taxes, district Huron, remis à 6 mois.

Bill pour incorporer les missionnaires baptistes, lu 2e fois.

Bill pour autoriser le clergé à voter aux élections, lu 2e fois.

Bill pour la saisie des salaires des fonctionnaires publics, lu 2e fois.

Pétition de Joseph Pierson et autres ;

Ajournement.

Bill pour autoriser les ursulines des Trois Rivières à posséder des immeubles, lu 3e fois.

Bill pour une exploration géologique, lu 3e fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Moore*, *Amable Dionne*, *Massue*, *De Boucherville* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable M. *William Morris* est entré.

Bill du sémi-  
naire de Ste.  
Thérèse de  
Blainville

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer le petit séminaire de *Ste. Thérèse-de-Blainville*, dans le district de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé au comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer la communauté des sœurs des saints noms de Jésus et Marie de la paroisse de *St. Antoine-de-Longueuil*, dans le district de *Montréal*, pour les fins de l'éducation."

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Jeudi, 6 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*McGill*,  
*Morris, William*  
*Fergusson*,  
*Bruncau*,  
*Ferrie*,  
*Knoulton*,  
*Moore*,

Les Honorables MM.

*Dionne, Amable*  
*Massue*,  
*Walker*,  
*De Boucherville*,  
*Morris, James*  
*Neilson*.

PRIERES.

Pétitions

D. Henderson  
et autres ;

Wm. Reynolds  
et autres ;

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de *D. Henderson* et autres, habitants du township de *Nichol*, dans le district de *Wellington* ; et aussi une pétition de *William Reynolds* et autres, habitants du township de *Woolwich* demandant respectivement que l'espace de terre appelé *Pilkington Block*, dans le dit township de *Woolwich*, soit annexé au township de *Nichol*.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Rév. Wm.  
Morris et  
autres ;

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition du révérend *William Morris* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans le village de *Huntingdon*, dans le comté de *Beauhar-  
nois*, demandant qu'il soit présenté une adresse

à Sa Majesté, la priant humblement de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Québec*, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'*Angleterre* par la 4e Victoria, et qu'elle soit placée sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *William Morris* a présenté une pétition de *Baxter Bowman* et autres, habitants du comté d'*Ottawa*, demandant l'imposition d'un droit de vingt cinq pour cent sur le bois scié importé des *Etats-Unis*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *William Morris* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et il a été lu comme suit :

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général informe l'Honorable Conseil Législatif, qu'il transmettra au secrétaire d'état de Sa Majesté, son adresse du 27 expiré, exprimant son désir de se procurer, pour l'usage de la bibliothèque du Conseil Législatif, des exemplaires des ouvrages imprimés et publiés sous la surintendance de la commission des archives de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande*, par ordre du gouvernement de Sa Majesté, et qui ne se trouvent pas dans la bibliothèque du Conseil, afin qu'ils y soient déposés et conservés à perpétuité ; aussi la continuation annuelle des journaux des Chambres des Lords et des Communes, et des statuts du royaume-uni, pour compléter les volumes qui se trouvent actuellement dans la bibliothèque ; et aussi une copie des règles et règlements permanents des Chambres des Lords et des Communes.

Message rela-  
tif aux ou-  
vrages deman-  
dés pour la  
bibliothèque.

Hôtel du Gouvernement,  
*Montréal*, 4 février, 1845.

*Ordonné*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour lui offrir les remerciements de cette Chambre, pour son message de ce jour, en réponse à l'adresse du vingt sept du mois dernier, dans laquelle elle témoigne son désir de se procurer les journaux de la Chambre des Lords et autres documents publics ; aussi pour son message du trente-et-un du mois dernier, relativement à des avances faites par le gouvernement impérial à même la caisse militaire pour faire face à certaines dépenses du gouvernement civil ; et aussi pour son message de la même

Adresse re-  
merciant Son  
Excellence de  
divers mes-  
sages.

même date, en réponse à une adresse de cette Chambre relativement aux dépenses continentes.

**Ordonné**, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

L'Honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour autoriser la saisie d'une certaine partie des salaires des fonctionnaires publics, en paiement des dettes des dits fonctionnaires," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

**Ordonné**, que la question de concurrence soit mise sur le dit rapport lundi prochain.

**Ordonné**, que la pétition du capitaine *Henry William Harris*, présentée vendredi dernier, ainsi que la déposition sous serment faite par le capitaine *Frederick L. Ingall* à la barre de la Chambre le même jour, soient prises en considération demain, et que le solliciteur qui requiert le Bill mentionné en la dite pétition, et le dit capitaine *Ingall*, soient alors présents.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour abroger cette partie de l'acte y mentionné qui défend aux membres du clergé de voter à l'élection des membres de l'Assemblée Législative de cette Province," a été lu la troisième fois.

Là question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour le soulagement des débiteurs insolubles," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Vendredi, 7 février 1845.

Les Membres assemblés ont été :—

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill*,

*Morris, William*

*Fergusson*,

*Bruneau*,

*Ferrie*,

*Knoulton*,

Les Honorables MM.

*Moore*,

*Dionne, Amable*

*Massue*,

*Walker*,

*Morris, James*

*Neilson*.

### PRIERES.

L'Honorable M. *Mc Gill* a présenté une pétition du révérend *J. Wilson* et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la mission de *Colborne* et *Grafton*, demandant que l'acte des écoles soit abrogé en entier; qu'ils ne soient pas tenus de contribuer au soutien d'écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas; et que les argents prélevés pour l'éducation de la jeunesse en cette Province soient repartis d'après le chiffre de la population, le montant des cotisations, ou en proportion des deniers prélevés par chaque congrégation.

Pétitions.

Rév. J. Wilson et autres :

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition de *H. Nesbitt* et autres, du township de *Sherrington*, dans le comté de *Huntingdon*, demandant que le dit township soit détaché de la paroisse de *St. Edouard*, et qu'il forme une nouvelle division électorale.

H. Nesbitt et autres ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour suppléer à un acte de la dernière session de la Législature qui pourvoit à l'administration de la justice dans le district de *Gaspé*, et pour étendre les dispositions du dit acte," a présenté son rapport.

Bill pour l'administration de la justice à Gaspé, rapporté du comité.

**Ordonné**, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier, comme suit :

### CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de Comité,

Vendredi, 7 février, 1845.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé "Acte pour suppléer à un acte de la dernière session de la Législature qui pourvoit à l'administration de la justice dans le district de *Gaspé*, et pour étendre les dispositions du dit Acte,"

Rapport.

en

Bill pour la saisie des salaires des fonctionnaires publics, rapporté du comité.

La pétition du capt. Harris sera prise en considération demain.

Bill pour autoriser le clergé à voter aux élections, lu 3e fois.

Bill des débiteurs insolubles, lu 2e fois.

Ajournement.

en obéissance à l'ordre de référence, a examiné le dit Bill, et fait rapport des amendements suivants.

Dans le Bill, feuille 2, ligne 9, retranchez depuis "Et" inclusivement, jusqu'à la fin du Bill.

Dans le Préambule, ligne 13, retranchez depuis "tant" jusqu'à "Gaspé" dans la 16e ligne, tous deux inclusivement.

Dans le Titre, retranchez les mots "et pour étendre les dispositions du dit acte."

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
Président.

**Ordonné**, que la Chambre prenne le dit rapport en considération lundi prochain.

L'Honorable M. Walker, du comité spécial auquel a été de nouveau référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer les membres de l'association de la bibliothèque de Québec," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné**, que la Chambre prenne le dit rapport en considération lundi prochain.

L'Honorable M. Neilson, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour étendre les dispositions d'un certain acte du Parlement de la Province du Haut-Canada" passé dans la neuvième année du règne de Sa Majesté le roi George quatre, et intitulé "Acte pour venir en aide des sectes religieuses y mentionnées, à d'autres sectes que celles y mentionnées," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné**, que la Chambre prenne le dit rapport en considération lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Lacoste et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour permettre aux notaires de convoquer les assemblées de parents et amis, dans certains cas, sans l'autorisation spéciale d'un juge à cet effet," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Roblin et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour abroger un acte y mentionné et établir

"des règlements par rapport aux clôtures de lignes et aux cours d'eau dans le Haut-Canada," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'Honorable M. Knoulton, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer la fabrique de coton de Sherbrooke," a présenté son rapport.

Bill de la fabrique de coton de Sherbrooke, rapporté du comité.

**Ordonné**, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier.

**Ordonné**, que les dits Bill et rapport soient référés à un comité de toute la Chambre.

**Ordonné**, que la Chambre se mette en comité sur les dits Bill et rapport mardi prochain, et que ce soit le premier item sur les ordres du jour.

L'Honorable M. M<sup>c</sup>Gill, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer la société des missionnaires baptistes du Canada," a présenté son rapport.

Bill pour incorporer les missionnaires baptistes, rapporté du comité.

**Ordonné**, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,  
Chambre du Comité,

Vendredi, 7 février, 1845.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé "Acte pour incorporer la société des missionnaires baptistes du Canada," a examiné le dit Bill et en fait le rapport sans amendement.

Votre comité doit faire remarquer néanmoins que le Bill contient une clause exonérant de toute responsabilité les membres de la dite société pris individuellement, relativement aux dettes que la dite corporation pourra contracter, et rendant la corporation exclusivement responsable de ses engagements. Plusieurs membres du comité ont objecté à l'admission d'une clause de cette nature dans les actes d'incorporation des diverses sociétés ou compagnies, cependant comme la société que l'on a en vue d'incorporer par ce Bill n'est pas d'une nature mercantile, manufacturière ou spéculative, votre comité n'a pas jugé nécessaire de faire disparaître du Bill la clause de non-responsabilité; laissant à votre honorable Chambre le choix de retenir ou de rejeter les clauses semblables qui se rencontreront

Bill de la bibliothèque de Québec.

Bill relatif à certaines sectes religieuses, rapporté du comité.

Bill pour permettre aux notaires de convoquer des assemblées de parents.

Bill de clôture des cours au H. C.

treront dans les Bills pour l'incorporation de sociétés purement mercantiles.

Le tout néanmoins humblement soumis.

P. M<sup>c</sup>GILL,  
Président.

**Ordonné**, que la Chambre prenne le dit rapport en considération, lundi prochain.

L'Honorable M. *Bruneau*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer la communauté des sœurs des saints noms de *Jésus* et de *Marie*, de la paroisse de *St. Antoine-de-Longueuil*, dans le district de *Montréal*, pour les fins de l'éducation," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné**, que la Chambre prenne le dit rapport en considération lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour le soulagement des débiteurs insolubles," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération la pétition présentée à la Chambre, vendredi dernier, de la part de *Henry William Harris*, capitaine dans le 24<sup>e</sup> régiment de Sa Majesté, par son procureur *Frederick Griffin*, écuyer, demandant qu'outre les témoignages déjà produits devant le Conseil Législatif, au soutien du Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées," il lui soit permis de faire toute autre preuve qu'il jugera convenable ; et aussi pour prendre en considération la déposition de *Frederick Lennox Ingall*, écuyer, capitaine au service de Sa Majesté, affirmée sous serment à la barre de cette Chambre, le même jour,

**Il a été ordonné** que la dite pétition soit maintenant lue de nouveau.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Il a été alors ordonné que la dite déposition soit lue de nouveau.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Il a été alors proposé que le service d'une copie des ordres pour la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées," et d'une copie du dit Bill sur le dit capitaine *Frederick L. Ingall*, soit jugé aussi valide que s'il eût été fait personnellement sur la dite *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*.

Copie du bill servie sur le cap. Ingall.

Objection étant faite à la dite motion,

Après quelques débats, la question de concurrence a été mise sur icelle, et

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Il a été alors proposé que le dit Bill soit lu la seconde fois lundi prochain, et que les conseils soient entendus pour et contre icelui, et que les Membres soient sommés.

Objection étant faite à la dite motion,

Après quelques débats,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Il a été alors proposé que les personnes suivantes comparaissent à la barre de cette Chambre, lundi prochain, le 10 du courant, pour être entendues comme témoins lors de la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker* autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées," savoir: *William Badgley*, *James Crawford*, M. D., *John Honey*, *Moses Samuel David* et *Moses Judah Hayes*, tous de la cité de *Montréal*, écuyers, et le capitaine *Frederick L. Ingall*, de la cité de *Québec*, député-assistant quartier-maître-général,

Noms des personnes assignés pour lundi prochain.

Objection étant faite à la dite motion,

Après quelques débats,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.  
Lundi,

Bill de la communauté des sœurs des saints noms de *Jésus* et de *Marie*, rapporté du comité.

Bill des débiteurs insolubles, lu 3<sup>e</sup> fois.

Passé.

Bill de divorce de *Harris*, pétition et déposition lues.

## Lundi, 10 février 1845.

Les Membres assemblés ont été :—

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

McGill,  
Joliette,  
Ferrie,  
Knoulton,  
Roy,  
Moore,

Les Honorables MM.

Dionne, Amable  
Massue,  
Walker,  
Morris, James  
Neilson.

## PRIERES.

Pétitions.

Robert Anglin  
et autres ;

L'Honorable M. James Morris a présenté une pétition de Robert Anglin et autres, de la ville de Kingston, demandant que les droits sur les articles manufacturés importés des Etats-Unis soient haussés, et que la contrebande soit reprimée.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Rév. W. King  
et autres ;

L'Honorable M. Walker a présenté une pétition du révérend William King et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans le township de Burg, dans le diocèse de Québec ; aussi une pétition du révérend J. Taylor et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans le township d'Eaton, dans le diocèse de Québec, demandant respectivement que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la dite société une part des réserves du clergé égale à celle assignée à l'église d'Angleterre par le statut impérial, et qu'à l'avenir elle soit possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

N. S. Scott et  
autres ;

L'Honorable M. Joliette a présenté une pétition de N. S. Scott et autres, demandant une allocation en faveur du collège de médecine de la cité de Montréal, et pour mettre les professeurs en état de donner des cours réguliers dans la langue française.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Rév. Job Deacon  
et autres ;

L'Honorable M. Knoulton a présenté une pétition du révérend Job Deacon et autres, membres de l'église d'Angleterre et d'Irlande, dans les paroisses d'Adolphustown et Fredericksburgh, dans le district de Midland ; et aussi une pétition du révérend A. N. Bethune et autres, habitants de la ville de Cobourg, membres de l'église d'Angleterre et d'Irlande, demandant respectivement que l'acte des écoles soit abrogé en entier, qu'ils ne soient pas te-

Rév. A. N.  
Bethune et  
autres ;

nus de contribuer au soutien d'écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas, et que les argents prélevés pour l'éducation de la jeunesse en cette Province soient repartis d'après le chiffre de la population, le montant des cotisations, ou en proportion de la somme prélevée par chaque congrégation en cette Province.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. McGill s'est retiré.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la question de concurrence sur l'adoption du rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour autoriser la saisie d'une certaine partie des salaires des fonctionnaires publics, en paiement des dettes des dits fonctionnaires,"

Bill pour la  
saisie des sa-  
laires des fon-  
ctionnaires pu-  
blics.

Il a été proposé que le dit ordre soit déchargé, et qu'il soit le seconde ordre du jour de demain.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

Il a été résolu dans la négative.

La question étant alors mise, le dit rapport sera-t-il adopté ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Rapport adop-  
té.

Ordonné, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à prendre en considération le rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour suppléer à un acte de la dernière session de la Législature qui pourvoit à l'administration de la justice dans le district de Gaspé, et pour étendre les dispositions du dit acte."

Bill pour l'ad-  
ministration  
de la justice à  
Gaspé. Rap-  
port pris en  
considération.

Les amendements rapportés par le comité dernièrement mentionné ont été alors lus par le greffier, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a acquiescé.

Amendements  
adoptés.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés.

L'Honorable M. Bruneau est entré.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à prendre en considération le rapport du comité spécial auquel a été de nouveau référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer

Bill de la bi-  
bliothèque de  
Québec. Rap-  
port pris en  
considération.

“corpore les membres de l'association de la bibliothèque de Québec.”

Le dit rapport a été alors lu par le greffier.

**Ordonné**, que le dit rapport soit adopté.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre prenne en considération le rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “Acte pour étendre les dispositions d'un certain acte de la Province du Haut-Canada, passé dans la neuvième année du règne de Sa Majesté le roi George quatre et intitulé “Acte pour venir en aide des sectes religieuses y mentionnées,” à d'autres sectes que celles y mentionnées,” il a été

**Ordonné**, qu'il soit déchargé, et que le dit Bill soit référé de nouveau au comité spécial auquel il avait déjà été référé pour faire un nouveau rapport sur icelui.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à prendre en considération le rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “Acte pour incorporer la société des missionnaires baptistes du Canada.”

Le dit rapport a été alors lu par le greffier.

**Ordonné**, que le dit rapport soit adopté.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à prendre en considération le rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “Acte pour incorporer la communauté des sœurs des Sts. noms de Jésus et Marie, de la paroisse de St. Antoine-de-Longueuil, dans le district de Montréal, pour les fins de l'éducation.”

Le dit rapport a été alors lu par le greffier.

**Ordonné**, que le dit rapport soit adopté.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Les Honorables MM. *William Morris* et *Fergusson* sont entrés.

Son Excellence le Très Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand-Croix du très Honorable ordre du Bain, un des Très Honorables Conseillers privés de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a

ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer l'Assemblée que “c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement dans cette Chambre.”

Laquelle étant venue avec son Orateur, le clerc de la couronne en chancellerie a lu les titres des Bills à être passés, comme suit :

“Acte pour pourvoir plus efficacement à la perception de certains arrérages de taxes sur les terres du district de *Wellington* et autres districts, et pour mieux définir les limites du dit district de *Wellington*.”

“Acte pour approuver et confirmer un acte du Parlement Impérial de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, au sujet de la compagnie des pêches et des mines de charbon de *Gaspé*.”

“Acte pour abroger certains actes y mentionnés, et pour établir de meilleures dispositions pour venir en aide des personnes qui réclament des terres dans le *Haut-Canada* comme représentant les concessionnaires primitifs de la couronne, et pour lesquelles il n'a pas été émané de patentes.”

“Acte pour donner aux syndics qui possèdent un certain lot de terre dans la ville de *Simcoe*, pour l'usage d'une église, la faculté de vendre ou transporter le dit lot, ou aucune partie d'icelui, et d'en approprier le produit pour les mêmes fins.”

“Acte pour indemniser les ministres du clergé et autres personnes qui ont voté à la dernière élection par ignorance de la loi.”

“Acte pour le soulagement de marins naufragés et indigents, dans certains cas y mentionnés.”

“Acte pour abroger certaine partie d'un acte du *Haut-Canada* concernant les chemins macadamisés, et pour renouveler, quant à ce qui regarde les dits chemins, partie d'un certain autre acte relatif aux grands chemins et routes publiques dans le *Haut-Canada*.”

“Acte pour soumettre la ville de *Sherbrooke* aux dispositions d'une certaine ordonnance y mentionnée relativement à la nomination des officiers de paix et des connétables, et pour définir jusqu'où s'étendra la juridiction des sessions trimestrielles générales de la paix pour le district de *St. François*.”

“Acte pour incorporer la chambre de commerce de la cité de *Toronto*.”

“Acte pour mieux déterminer les limites des comtés et districts dans le *Haut-Canada*, pour établir certains nouveaux townships, pour détacher

Rapport adopté

Bill relatif à certaines sectes religieuses, référé au comité spécial

Bill pour incorporer les missionnaires baptistes. Rapport pris en considération.

Rapport adopté.

Bill de la communauté des sœurs des Sts. noms de Jésus et Marie. Rapport pris en considération.

Rapport adopté.

La Chambre ajournée à loisir.

Le Gouverneur Général vient au Conseil.

Bills sanctionnés.

Pour la perception des arrérages de taxes, district de *Wellington*.

Compagnie des pêches et des mines de charbon de *Gaspé*.

Relatif aux représentants des concessionnaires primitifs de la Couronne.

Autorisant l'aliénation d'un lot de terre dans la ville de *Simcoe*.

Pour indemniser les ministres qui ont voté aux élections.

Relatif aux marins naufragés.

Chemins macadamisés et routes publiques, H. C.

Pour la nomination d'officiers de paix et connétables à *Sherbrooke*.

Chambre de commerce, *Toronto*.

Pour la division du H. C. en comtés et districts.

“ détacher des townships de quelques comtés et les annexer à d'autres, et pour d'autres fins relatives à la division du *Haut-Canada* en townships, comtés et districts.”

La sanction royale a été alors prononcée séparément sur ces Bills par un des greffiers assistants de cette Chambre, dans les mots suivants:

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général sanctionne ce Bill.”

Son Excellence se retire.

Alors il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

Pétition du rév. F. P. Portier et autres ;

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition du révérend *François P. Portier* et autres, commissaires d'écoles de la paroisse de *Terrebonne*, demandant une allocation pour l'achèvement de la maison d'école.

Bill des cours d'assises et de nisi prius, H. C.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur général *Sherwood* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour établir d'autres règlements concernant la tenue des cours d'Assises et de *Nisi Prius*, et les cours d'*Oyer* et *Terminer*, pour l'élargissement général des prisonniers dans le *Haut-Canada*, et pour pourvoir à faire le procès des prisonniers, dans de certaines circonstances,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Bill du Lycée de Montréal.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Moffatt* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour incorporer le lycée de *Montréal*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Bill des banques d'épargnes.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Boulton* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour amender l'acte y mentionné pour l'établissement et l'encouragement des banques d'épargnes,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Pétitions.

Rév. R. Lonsdell et autres.

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition du révérend *Richard Lonsdell* et autres, habitants de *Tingwick* et des environs, demandant qu'il ne soit fait aucuns changements aux chartes des universités de *King's College*, à *Toronto*, et du collège *McGill* à *Montréal*,

à moins qu'ils ne s'étendent aux autres institutions d'éducation chartées en cette Province.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *McGill* a présenté une pétition de *James Carn* et autres, habitants du township de *Winchester*, demandant que les lignes de division entre la première et la seconde concession du dit township ne soient pas changées.

Jas. Carn et autres ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte pour incorporer le petit séminaire de *Ste. Thérèse de Blainville* dans le district de *Mont-réal*,” a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Bill du séminaire de Ste. Thérèse de Blainville, rapporté du comité.

**Ordonné**, que la Chambre prenne le dit rapport en considération demain.

*Il a été proposé* qu'il y ait un appel de cette Chambre, en la manière ordinaire, lundi, le troisième jour de mars prochain, et que les Honorables Membres soient notifiés et requis de se trouver à leurs places, ou de communiquer avant ce jour là, à l'Honorable Orateur, quelque raison suffisante pour s'excuser de leur absence.

Appel de la Chambre.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative, et

**Ordonné**, en conséquence,

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé, “ Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées,” et pour entendre les conseils pour et contre icelui, et pour que les Membres soient sommés,

Bill de divorce de Harris. Conseils appelés.

Les conseils ont été appelés en conséquence;

Et *F. Griffin*, écuyer, a comparu comme conseil de la part du pétitionnaire, et le capitaine *Frederick L. Ingall*, a comparu comme l'agent de la dite *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, et a dit qu'il n'avait pas intention d'employer de conseil en sa faveur.

M. *Griffin* a été entendu sur les allégués du Bill.

Alors *Charles T. Palsgrave*, écuyer, M. *John Honey* et *James Crawford* écuyer, M. D.,

Témoins entendus.

ont

ont été appelés, et après serment prêté, ont été examinés comme suit : \*

Chacun des témoins a reçu ordre de se retirer.

Le conseil et l'agent se retirent.

Le conseil a reçu ordre de se retirer.

L'agent a aussi reçu ordre de se retirer.

2e lecture remise à demain.

**Ordonné**, que la considération ultérieure et la seconde lecture du dit Bill soient remises à demain et forment le premier item sur les ordres du jour.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 11 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :—

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*McGill,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*  
*Roy,*

Les Honorables MM.

*Dionne, Amable*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

### PRIERES.

Rapport du comité sur le Bill des sectes religieuses.

L'Honorable M. *Neilson* du comité spécial auquel a été de nouveau référé le Bill intitulé "Acte pour étendre les dispositions d'un certain acte du Parlement de la Province du *Haut-Canada*, passé dans la neuvième année du règne de Sa Majesté le roi *George* quatre, et intitulé "Acte pour venir en aide des sectes religieuses y mentionnées," à d'autres sectes que celles y mentionnées," a présenté son rapport.

**Ordonné**, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

### CONSEIL LEGISLATIF,

*Chambre de Comité,*

Vendredi, 11 février, 1845.

Rapport.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative intitulé "Acte pour étendre les dispositions d'un certain acte du Parlement de la Province du *Haut-Canada*, passé dans la neuvième année du règne de feu Sa Majesté le roi *George* quatre, et intitulé "Acte pour venir en aide des sectes religieuses y mentionnées," à d'autres sectes que celles y mentionnées," a de nouveau pris le dit Bill en considération, et de-

\* Le témoignage de ces témoins est imprimé dans l'Appendice de ce volume. Voir Appendice, témoignages sur le divorce, No. 5.

mande à en faire rapport avec les amendements suivants.

Dans le préambule, ligne 12, après le mot "mentionné" insérez "tel qu'amendé par un certain autre acte du Parlement de la dite Province passé dans la troisième année du règne de Sa Majesté, intitulé "Acte pour amender l'acte passé dans la neuvième année du règne du roi *George* quatre chapitre deux, intitulé "Acte pour venir en aide des sectes religieuses y mentionnées."

Dans le titre, ligne 1,—retranchez "un certain acte" et insérez "deux certains actes."

" " ligne 2, retranchez depuis "passé" jusqu'au mot "mentionné" dans la 4e ligne inclusive-ment.

Le tout néanmoins humblement soumis.

J. NEILSON.

*Président.*

**Ordonné**, que la question de concurrence soit mise sur les amendements rapportés par le comité dernièrement mentionné, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du Bill intitulé "Acte pour autoriser la saisie d'une certaine partie des salaires des fonctionnaires publics, en paiement des dettes des dits fonctionnaires,"

Bill pour la saisie des salaires des fonctionnaires publics, lu 3e fois.

*Il a été proposé* que le dit Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Objection étant faite à la dite motion,

La question a été mise sur icelle.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Alors le dit Bill a été lu la troisième fois.

Alors il a été proposé d'insérer après "jurisdiction" dans la feuille 2, ligne 46, la clause suivante:

"Et qu'il soit statué, que s'il est fait une demande ou réclamation contre un fonctionnaire public pour une dette, ou partie d'icelle, contractée plus de douze mois avant que la dite application pour la saisie de son salaire ait été faite, alors et dans ce cas, la saisie demandée sera nulle et de nul effet,"

Amendement.

Objection

Objection étant faite à la dite motion.

La question a été mise, la dite clause sera-t-elle insérée dans le dit Bill ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Alors il a été proposé que le dit Bill passe avec l'amendement,

Objection étant faite à la dite motion.

La question a été mise sur icelle.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Dissentient ;

*Parceque* l'introduction d'un pareil Bill est innouie dans les annales de la législation britannique, et par conséquent "d'une nature "extraordinaire et inusitée," et doit être, d'après les instructions royales, réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté.

*Parceque* la Législature, en passant ce Bill sans enquête préalable, et en sévissant contre certains fonctionnaires du gouvernement qui négligent de payer leurs dettes, affecte sérieusement le caractère des autres fonctionnaires du gouvernement et celui du gouvernement lui-même duquel la plupart de ces fonctionnaires tiennent leurs commissions durant bon plaisir.

*Parcequ'il* n'est pas à supposer que le gouvernement retiendra dans son emploi un fonctionnaire public dont le salaire aura été saisi entre les mains du receveur-général, et que pour cette raison, si cette loi existait, le créancier de ce fonctionnaire ne retirerait aucun avantage de la saisie.

*Parceque* dans le cas des juges, qui tiennent leurs commissions durant bonne conduite, la saisie de leurs salaires nuirait à l'administration de la justice, en les abaissant dans l'opinion publique, sans qu'il y eût de plainte spéciale portée contre eux, dont ils pourraient se justifier devant un tribunal compétent.

*Parcequ'en* donnant au receveur-général le pouvoir de retenir une partie des salaires des fonctionnaires publics payés en vertu de la liste civile, établie par l'acte constitutionnel, lequel veut que les dits salaires soient payés aux dits fonctionnaires sur la production du warrant du Gouverneur, l'on attaque le dit acte indirectement et sans autorisation législative.

J. NEILSON,  
PETER M'GILL,  
P. H. KNOULTON,  
FRS. P. BRUNEAU,  
WM. WALKER.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Légis-

latif a passé ce Bill avec un certain amendement, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer les membres de "l'association de la bibliothèque de Québec," a été lu la troisième fois.

Bill de la bibliothèque de Québec, lu 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer la société des "missionnaires baptistes du Canada," a été lu la troisième fois.

Bill pour incorporer les missionnaires baptistes, lu 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer la communauté des "sœurs des sts. noms de Jésus et Marie, de "la paroisse de St. Antoine-de-Longueuil, dans "le district de Montréal, pour les fins de l'éducation," a été lu la troisième fois.

Bill de la communauté des sœurs des sts. noms de Jésus et Marie, lu 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills sans amendement.

Le Bill intitulé "Acte pour suppléer à un "acte de la dernière session de la Législature "qui pourvoit à l'administration de la justice "dans le district de Gaspé, et pour étendre "les dispositions du dit acte," a été lu la troisième fois, tel qu'amendé.

Bill de l'administration de la justice à Gaspé, lu 3e fois.

La question étant mise, ce Bill tel qu'amendé passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la considération ultérieure et la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de "Henry William Harris, écuyer, avec Eliza "Walker, autrement appelée Eliza Lock Walker, son épouse actuelle, et lui permettre "de se marier de nouveau, et pour d'autres "fins y mentionnées," et pour entendre de nouveau les conseils pour et contre icelui, et pour que les Membres soient sommés.

Bill de divorce de Harris. Conseils appelés et témoins entendus.

Les conseils et l'agent ont été en conséquence appelés.

Et

Et *Moses S. David, Moses Judah Hayes, William Badgley*, écuyers, et le capitaine *Fredrick L. Ingall* ont été appelés, et après serment prêté, ont été examinés comme suit : \*

L'Honorable M. *William Morris* est entré.

**Ordonné**, que l'on se dispense du soixante et dix-septième ordre permanent de cette Chambre, requérant la présence du pétitionnaire lors de la seconde lecture de ce Bill.

Le conseil a déclaré qu'il n'avait pas d'autre preuve à offrir.

L'agent ayant été interrogé, pour savoir s'il avait quelque preuve à offrir de la part de *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, il a répondu qu'il n'en avait aucune.

Le conseil a été alors entendu pour clore les débats.

Le conseil et l'agent ont alors reçu ordre de se retirer.

**Ordonné**, que la considération ultérieure, et la seconde lecture du Bill soient remises à mardi prochain.

**Ordonné**, que le Bill dernièrement mentionné ainsi que les témoignages produits à la barre de cette Chambre, soient imprimés dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité sur le Bill intitulé "Acte pour incorporer la fabrique de coton de *Sherbrooke*," avec le rapport du comité spécial "sur icelui, il a été

**Ordonné**, qu'il soit déchargé, et que les dits Bill et rapport soient référés à un comité de toute la Chambre mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour exiger une qualification territoriale des personnes man-  
"dées à l'avenir au Conseil Législatif de cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées," il a été

**Ordonné**, qu'il soit déchargé, et que le dit Bill soit inscrit sur les ordres du jour pour la seconde lecture, mercredi le 19 du courant.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour permettre  
"aux notaires de convoquer des assemblées  
"de parents et amis, dans certains cas, sans  
"l'autorisation spéciale d'un juge à cet effet," il a été

**Ordonné**, qu'il soit déchargé, et que le dit

Bill soit inscrit, pour sa seconde lecture, sur les ordres du jour de jeudi, le vingt du courant.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour abroger un acte y mentionné,  
"et établir des règlements par rapport aux  
"clôtures de lignes et aux cours d'eau dans le  
"Haut-Canada," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Fergusson, Bruneau* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour établir d'autres règlements  
"concernant la tenue des cours d'assises de  
"nisi prius, d'Oyer et Terminer, pour l'élargis-  
"sément général des prisonniers dans le Haut-  
"Canada, et pour pourvoir à faire le procès  
"des prisonniers dans certaines circonstances," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Fergusson, Walker* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour l'établissement et l'encoura-  
"gement des banques d'épargnes," a été lu la  
seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *M. Gill, Fergusson, Ferrie, Massue* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer le petit séminaire  
"de *Ste. Thérèse de Blainville*, dans le district  
"de *Montréal*."

Le dit rapport a été alors lu par le greffier.

**Ordonné**, que le dit rapport soit adopté.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Honorable M. *Amable Dionne* a présenté une pétition de *L. Fiset* et autres, du comté de *Gaspé*, demandant une allocation pour les mettre en état de compléter le grand chemin depuis *Percé* jusqu'au fond de la *Baie-des-Chaleurs*.

Bill des clôtures et cours d'eau, H. C. lu 2e fois.

Référé à un comité.

Bill des cours d'assises et de nisi prius, lu 2e fois.

Bill des banques d'épargnes, lu 2e fois.

Bill du séminaire de Ste. Thérèse. Rapport pris en considération.

Pétition. L. Fiset et autres.

Pétitionnaire dispensé de comparaître.

Les bill et témoignages seront imprimés.

Bill de la fabrique de coton de Sherbrooke. Comité général sur icelui, remis à mardi.

Bill pour la qualification des Conseillers Législatifs. 2e lecture remise au 19.

Bill des assemblées de parents et amis. 2e lecture remise au 20.

\* Les témoignages de ces témoins sont imprimés dans l'Appendice de ce volume. Voir Appendice, Témoignages sur le divorce, No. 5.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

### Mercredi, 12 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :—

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*

*Morris, William*

*Joliette,*

*Fergusson,*

*Bruneau,*

*Ferrie,*

*Knoulton,*

Les Honorables MM.

*McKay,*

*Dionne, Amable*

*Massue,*

*Walker,*

*Morris, James*

*Neilson.*

#### PRIERES.

Pétitions.

Corporation de la cité de Montréal ;

L'Honorable M. *Mc Gill* a présenté une pétition de la corporation de la cité de *Montréal*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation, relativement aux emplois d'arpenteur de la cité et d'inspecteur des poids et mesures.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'évêque de Montréal ;

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition du très révérend Lord évêque de *Montréal*, de la part du bureau de l'institution royale pour l'avancement de l'éducation, demandant que l'acte de la 41 *George 3*, chap. 17, soit amendé de manière à leur permettre d'aliéner et de disposer d'une certaine partie des propriétés du collège *Mc Gill*, dans le but d'augmenter les revenus du dit collège : et aussi une pétition du révérend *William Dawes* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la paroisse de *St. Jean*, dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'*Angleterre* par le statut impérial, et qu'à l'avenir, elle soit possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Joseph Painchaud et autres ;

L'Honorable M. *Amable Dionne* a présenté une pétition de *Joseph Painchaud* et autres, médecins et chirurgiens de *Québec*, demandant l'incorporation d'une école de médecine, dans la dite ville.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition de *J. Pangman* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la mission de *Mas-couche*, dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part de revenu que reçoit l'église d'*Angleterre* en vertu du statut impérial, et qu'elle soit, à l'avenir, possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

J. Pangman et autres ;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *William Morris*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a mis devant la Chambre une copie d'un rapport statistique sur l'éducation primaire, dans le *Canada-Est*.

Rapport sur l'éducation, B. C.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre Z.*)

L'Honorable M. *James Morris* du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour abroger un acte y mentionné, et établir des règlements par rapport aux clôtures de lignes et aux cours d'eau, dans le *Haut-Canada*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Bill des clôtures et cours d'eau, H. C. rapporté du comité.

*Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par toute la Chambre demain.

*Ordonné*, que la pétition présentée à cette Chambre, le quinzième jour de janvier dernier de la part de l'Honorable *James Crooks*, demandant qu'il soit pris des mesures pour l'indemniser de la perte de la goëlette "*Lord Nelson*," durant la dernière guerre avec les *Etats-Unis*, soit maintenant lue.

Pétition de l'Hon. James Crooks, lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*, que la dite pétition soit référée à un comité spécial de cinq Membres.

Elle est référée à un comité.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Mc Gill*, *Fergusson*, *Bruneau*, *Massue* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Pétition.

L'Honorable M. *William Morris* a présenté une pétition de *Abel Hurlbut* jeune, et autres, habitants du district municipal de *Missisquoi*, demandant que l'acte de judicature du *Bas-Canada* soit amendé.

Abel Hurlbut jeune et autres ;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer le petit séminaire de

Bill du séminaire de Ste. Thérèse, lu 3e fois.

“ de *Ste. Thérèse de Blainville*, dans le district  
“ de *Montréal*” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour incorporer le Lycée de *Montréal*,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *M<sup>c</sup>Gill*, *Walker* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Cummings* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour autoriser les conseils de district “ et les bureaux de police, dans les villes incorporées, dans le *Haut-Canada*, à imposer “ une taxe sur les chiens dans leurs villes et “ districts respectifs,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements faits par le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte pour étendre les dispositions d'un certain acte du Parlement de la “ Province du *Haut-Canada*, passé dans la “ neuvième année du règne de Sa Majesté le “ roi *George* quatre, et intitulé “ Acte pour venir “ en aide des sectes religieuses y mention- “ nées, à d'autres sectes que celles y mention- “ nées.”

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, la question de concurrence a été mise sur chacun d'eux, séparément, et la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Jeudi, 13 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :—

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup>Gill*,  
*Morris, William*  
*Joliette*,  
*Fergusson*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,  
*Knoulton*,

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup>Kay*,  
*Dionne, Amable*  
*Massue*,  
*Walker*,  
*Morris, James*  
*Neilson*.

PRIERES.

L'Honorable Orateur a présenté une pétition du révérend *George W. Warr* et autres, habitants du township de *Trafalgar*, dans le district de *Gore*, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, demandant que l'acte des écoles soit abrogé en entier ; que les membres de l'église d'*Angleterre* ne soient pas tenus de contribuer au soutien d'écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas ; que le système pratiqué à cet égard en *Angleterre* soit adopté en ce pays, et qu'il soit nommé un comité pour faire une distribution juste et équitable des deniers prélevés pour l'éducation de la jeunesse de cette Province, d'après le chiffre de la population, le montant des cotisations, ou d'après la somme prélevée par chaque congrégation.

*Ordonné*, que la dite pétition soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*, que la dite pétition reste sur la table.

L'Honorable *M. Knoulton* a présenté une pétition du révérend *John Butler* et autres, habitants de *Kingsey* et de *Durham*, dans le diocèse de *Québec*, membres de l'église d'*Angleterre* ; et aussi une pétition de *George Pike* et autres, membres de la société ecclésiastique du diocèse de *Québec*, demandant respectivement, que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la dite société une part des réserves du clergé, égale à la part du revenu assignée à l'église d'*Angleterre*, par le statut impérial, et qu'à l'avenir, elle soit possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. Walker* a présenté une pétition du révérend *Mark Willoughby* et autres,

Pétitions.  
Rév. George  
W. Warr et  
autres ;

Rév. John  
Butler et  
autres ;

George Pike  
et autres ;

Rév. Mark  
Willoughby et  
autres ;

Passé.

Bill du Lycée  
de Montréal,  
lu 2e fois.

Bill des taxes  
sur les chiens,  
H. C.

Bill des sectes  
religieuses.  
Amendements  
adoptés.

Ajournement.

Rev. C. B. Fleming et autres ;

autres, membres de l'église d'Angleterre, en liaison avec l'église de la Trinité, à Montréal ; et aussi une pétition du révérend C. B. Fleming et autres, membres de l'église d'Angleterre, des townships de *Shipton*, *Melbourne* et des environs, demandant respectivement que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la dite société une part des réserves du clergé, égale à la part du revenu assignée, par le statut impérial, à l'église d'Angleterre, et qu'elle soit possédée et régie à l'avenir, pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Bill des banques d'épargnes, rapporté du comité.

L'Honorable M. *Massue*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour amender un acte y mentionné pour l'établissement et l'encouragement des banques d'épargnes," a présenté son rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu et,

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,  
Chambre de Comité,  
Mercredi, 12 février, 1845.

Rapport.

Le comité spécial auquel a été référé le bill de l'Assemblée Législative intitulé "Acte pour amender un acte y mentionné pour l'établissement et l'encouragement des banques d'épargnes," a examiné le dit bill, et fait rapport de l'amendement suivant.

Lignes 21 et 22.—Pourvû toujours, que les  
"dits syndics des banques  
"d'épargnes, n'auront pas  
"placé sur la garantie  
"des dites obligations, hypothèques ou autres sûretés plus d'un tiers des  
"trois quarts de la somme  
"déposée dans les dites  
"banques d'épargnes, dont  
"la loi autorise actuellement le placement en  
"achat d'actions de banques, ou autres sûretés  
"publiques ; et en aucun  
"cas les dits syndics ne  
"pourront avancer sur ces  
"obligations, hypothèques  
"ou autres sûretés plus de  
"la moitié de la valeur du  
"bien-fonds ou de la propriété immobilière affectés au paiement de la  
"somme ; et alors sous la

"condition que la dite obligation, hypothèque, ou  
"autre sûreté de cette nature, possède le privilège  
"de bailleur de fond sur  
"le dit bien-fonds ou propriété immobilière.

Le tout néanmoins humblement soumis.

L. MASSUE,  
Président.

*Ordonné*, que la question de concurrence soit mise sur l'amendement rapporté par le comité dernièrement mentionné, demain.

L'Honorable M. *McGill*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer le lycée de Montréal" a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Bill du Lycée de Montréal, rapporté du comité.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour étendre les dispositions d'un certain acte du parlement de la Province du Haut-Canada, passé dans la neuvième année du règne de Sa Majesté le Roi George Quatre et intitulé 'Acte pour venir en aide des sectes religieuses y mentionnées, à d'autres sectes que celles y mentionnées'" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Bill des sectes religieuses, lu 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée Législative.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour abroger un Acte y mentionné et établir des règlements par rapport aux clôtures de lignes et aux cours d'eau dans le Haut-Canada."

Bill des clôtures et cours d'eau, H. C.

Le rapport a été alors lu par le greffier.

*Ordonné*, que le rapport soit adopté.

Rapport adopté.

*Ordonné*, que le dit Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Vendredi, 14 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup>Gill,*  
*Morris, William*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*

Les Honorables MM.

*McKay,*  
*Dionne, Amable*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

### PRIERES,

L'Honorable *M. Amable Dionne* a présenté une pétition de *Daniel Byrne* et autres, habitants de la paroisse de *St. Sylvestre*, dans le comté de *Lotbinière*, demandant que le lieu du bureau d'enregistrement du dit comté soit changé, ou que la dite paroisse de *St. Sylvestre* soit annexée au comté de *Mégantic*.

*Ordonné*, que la dite pétition soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

*Ordonné*, qu'elle soit référée au comité spécial chargé de faire rapport sur le Bill intitulé "Acte pour détacher la paroisse de *St. Sylvestre* du comté de *Lotbinière*, et l'annexer au comté de *Dorchester*, pour les fins "d'enregistrement seulement."

L'Honorable *M. Amable Dionne* a présenté une pétition de *O. Trudel* et autres, habitants de la seigneurie de *Batiscan*, dans le district des *Trois-Rivières*, demandant l'abrogation de l'ordonnance du conseil spécial du *Bas-Canada*, passée dans la troisième année du règne de Sa Majesté, relative aux voitures d'hiver; et aussi une pétition de *Louis Legendre*

et autres, de la paroisse de *Lotbinière*, demandant que la cour de district soit transférée de la paroisse de *Ste. Croix* en la paroisse de *Lotbinière*.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable *M. Neilson* a présenté deux pétitions du révérend *James Reid* et autres, habitants de la paroisse de *St. Armand Est*, demandant qu'il ne soit fait aucuns changements aux chartes des universités de *King's College*, à *Toronto*, et du collège *McGill*, à *Montréal*, à moins qu'ils ne s'étendent à toutes les autres maisons d'éducation de cette Province; et aussi demandant que la législature recommande à Sa Majesté, de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Québec*, une part des réserves du clergé, égale à la part du revenu assignée par le statut impérial à l'église d'*Angleterre*, et qu'elle soit possédée et régie à l'avenir pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable *M. Walker* a présenté une pétition du révérend *E. G. W. Ross* et autres, membres de l'église d'*Angleterre* à la *Rivière du Loup*, dans le comté de *Rimouski* et dans le diocèse de *Québec*, demandant que la législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assignée par le statut impérial à l'église d'*Angleterre*, et qu'elle soit possédée et régie à l'avenir pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. Knoulton* a présenté une pétition du révérend *Thomas Johnson* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, à *Abbotsford* et *Rougemont*, dans le diocèse de *Québec*; aussi une pétition de *John Upstone* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans le township de *Shefford*, dans le diocèse de *Québec*; et aussi une pétition du révérend *W. Brethour* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, à *Ormstown*, dans le comté de *Beauharnois*; dans le diocèse, de *Québec*, demandant respectivement que la législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assignée par le statut impérial à l'église d'*Angleterre*, et qu'elle soit possédée et régie à l'avenir pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable

Passé.

Ajournement.

Pétitions.

Daniel Byrne et autres;

Elle est lue.

Référée au comité sur le Bill pour détacher *St. Sylvestre* de *Lotbinière*.

O. Trudel et autres;

L. Legendre et autres;

Rév. James Reid et autres;

Rév. E. G. W. Ross et autres;

Thomas Johnson et autres;

John Upstone et autres;

Rév. W. Brethour et autres;

Bill relatif aux  
devoirs des  
shérifs, H. C.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté à la Chambre un Bill intitulé "Acte pour abroger certains actes maintenant en vigueur dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, relatifs aux devoirs des shérifs."

Le dit Bill a été lu la première fois.

Imprime.

**Ordonné**, que le dit Bill soit imprimé dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Bill du Lycée  
de Montréal,  
lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer le Lycée de *Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill pour imposer  
une taxe  
sur les chiens,  
H. C. lu 2e  
fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour autoriser les conseils de district et les bureaux de police dans les villes incorporées du *Haut-Canada*, à imposer une taxe sur les chiens dans leurs villes "et districts respectifs," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM *Fergusson*, *McKay* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill des banques  
d'épargnes, référé  
au comité spécial.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la question de concurrence sur l'amendement rapporté par le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour amender l'acte y mentionné pour l'établissement et l'encouragement des banques d'épargnes."

**Ordonné**, que le dit Bill soit de nouveau référé au comité spécial pour faire rapport sur icelui.

Bill des  
douanes.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. *Robinson* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour pourvoir à l'administration des douanes, et autres objets relatifs à la perception des deniers publics," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Bill pour la  
saisie des salaires  
des fonctionnaires  
publics, renvoyé de  
l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Christie* et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour autoriser la saisie d'une

"certaine partie des salaires des fonctionnaires publics en paiement des dettes des dits fonctionnaires," et informer cette Chambre qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit Bill sans amendement.

L'Honorable M. *Joliette* a présenté une pétition d'*O. Trudel* et autres, censitaires et francs-tenanciers de la seigneurie de *Batiscan*, formant partie des biens des Jésuites, demandant la remise des arrérages de cens et rentes et lods et ventes par eux dûs.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Pétition d'*O. Trudel* et autres ;

Adjournement.

## Lundi, 17 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

Les Honorables MM.

*McGill*,

*Dionne, Amable*

*Morris, William*

*Dionne, Joseph*

*Joliette*,

*Massue*,

*Bruneau*,

*Walker*,

*Ferrie*,

*Morris, James*

*Knoulton*,

*Neilson*.

*McKay*.

PRIERES.

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition de *Jean F. C. Ouellette*, de la cité de *Montréal*, demandant un brevêt d'invention.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition du conseil municipal du district de *Johnston*, demandant un acte pour faire disparaître certains doutes relativement à la cotisation des terres du dit district.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition du révérend *George Slack* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans les townships de *Granby* et *Milton*, dans le diocèse de *Québec* ; aussi une pétition du révérend *R. R. Burrage* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la mission de la *Pointe Levy*, de *New-Liverpool*, et des environs, dans le diocèse de *Québec* ; aussi une pétition du révérend

Pétitions.  
J. F. C. Ouellette ;

Conseil municipal du district de *Johnston*.

Rév. *George Slack* et autres ;

Rév. *R. R. Burrage* et autres ;

Rév. W. Chaderton et autres ;

révérénd *W. Chaderton* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans l'étendue de la juridiction de la chapelle *St. Pierre*, dans le diocèse de *Québec*, demandant respectivement que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à celle du revenu assignée par le statut impérial à l'église d'*Angleterre*, et qu'elle soit possédée et régie, à l'avenir, pour l'avantage de la dite église; et aussi une pétition du révérénd *George Slack* et autres, des townships de *Granby* et de *Milton*, dans le diocèse de *Québec*, demandant qu'il ne soit pas fait d'amendements aux chartes de *King's College*, à *Toronto*, et du collège *McGill*, à *Montréal*, à moins qu'ils ne s'étendent à toutes les autres institutions chartrées en cette Province.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Conseil municipal de Simcoe ;

L'Honorable *M. William Morris* a présenté une pétition du préfet et des conseillers du conseil de district de *Simcoe*, demandant que la partie du township de *West Gwillimbury*, appelée "*The old survey*" ne soit pas annexée au district de *Home*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Rév. J. Abbott et autres ;

L'Honorable *M. Knoulton* a présenté une pétition du révérénd *J. Abbott* et autres, membres de l'église d'*Angleterre* de la paroisse de *St. Mattheu*, *Grenville*, dans le diocèse de *Québec*; aussi une pétition du révérénd *G. M. Ross* et autres, membres de l'église d'*Angleterre* à *Drummondville*, dans le diocèse de *Québec*; et aussi une pétition du révérénd *R. Lonsdell* et autres, membres de l'église d'*Angleterre* à *Tingwick*, dans le diocèse de *Québec*, demandant respectivement que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné par le statut impérial à l'église d'*Angleterre*, et qu'elle soit possédée et régie à l'avenir pour l'avantage de la dite église.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Bill pour la publication des règlements des conseils, Hon. J. Morris ajouté au comité.

**Ordonné**, que l'Honorable *M. James Morris* soit ajouté au comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour pourvoir à la publication de tous règlements des conseils de districts dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, qui imposent des taxes ou cotisations sur les propriétés immobilières."

Bill des douanes, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour pourvoir à l'administration

"des douanes, et autres objets relatifs à la perception des deniers publics," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *McGill*, *Joliette*, *Massue*, *Walker* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Aylwin* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour incorporer la société charitable de *Québec*, pour fournir du bois de chauffage," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de la société du bois de chauffage, à Québec.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Christie* et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour suppléer à un acte de la dernière session de la législature qui pourvoit à l'administration de la justice dans le district de *Gaspé*, et pour étendre les dispositions du dit acte," et informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Bill de judicature de *Gaspé*, rapporté de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. le procureur général Smith* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour mieux assurer la paix et pour prévenir les émeutes et les actes de violence qui pourraient se commettre sur la ligne des travaux publics qui sont en voie de construction, ou dans les environs," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour conserver la paix près des travaux publics.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. le solliciteur-général Sherwood* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour amender et consolider les diverses lois actuelles qui établissent ou règlent la pratique des cours de districts dans les divers districts de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des cours de districts, H. C.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

L'Honorable

Pétition de L. T. Besserer et autres.

L'Honorable M. *McKay* a présenté une pétition de L. T. *Besserer* et autres, francs-tenanciers et occupants de maisons dans la ville de *Bytown*, dans le district de *Dalhousie*, demandant que la dite ville soit incorporée.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 18 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. *Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup>Gill*,

*Morris, William*

*Joliette*,

*Fergusson*,

*Bruncan*,

*Ferrie*,

*Knoulton*,

*McKay*,

*Roy*,

*Dionne, Amable*

*Dionne, Joseph*

*Massue*,

*Walker*,

*de Boucherville*,

*Morris, James*

*Neilson*.

### PRIERES.

Pétitions.

Auguste St. Louis et autres ;

L'Honorable M. *de Boucherville* a présenté une pétition d'*Auguste St. Louis* et autres, habitants du comté de *Richelieu*, demandant qu'ils soient déchargés de certains impôts établis sur les vapeurs, barges et autres vaisseaux, par la maison de la trinité de *Montréal*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

John Henry et autres ;

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition de *John Henry* et autres, du township de *Glanford*, dans le district de *Gore*, demandant que la partie des terres connues sous le nom de réserves du clergé ne soit pas transférée à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, mais qu'elles soient vendues selon les dispositions de l'acte de la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>. *Victoria*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Thomas Helliwell et autres ;

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de *Thomas Helliwell* et autres, distillateurs de la cité de *Toronto*, demandant que le Bill en contemplation pour imposer un droit sur les distillateurs et les brasseurs, ne devienne pas loi : aussi une pétition de *John J. Weir* et autres, habitants de la ville de *Chatham*, demandant que le terrain actuellement à la disposition des syndics, pour les fins de l'éduca-

John J. Weir et autres ;

tion, soit placé sous la direction et le contrôle du conseil municipal.

*Ordonné*, que la pétition dernièrement mentionnée soit maintenant lue. Elle est lue,

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*, que les dites pétitions restent sur la table.

L'Honorable M. *McKay* a présenté une pétition de J. O. *Alfred* et autres, habitants des paroisses de *Terrebonne* et de *Ste. Thérèse*, demandant que l'ordonnance de la 3<sup>e</sup> *Victoria*, chap. 25, relativement aux voitures d'hiver, soit remise en vigueur.

J. O. Alfred et autres ;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition du révérend *William Bond* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la paroisse de *Lachine*, dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé, égale à la part du revenu assignée à l'église d'*Angleterre* par le statut impérial, et qu'elle soit possédée et régie, à l'avenir, pour l'avantage de la dite église.

Rév. William Bond et autres ;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition de *Joseph Braithwaite* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la paroisse de *Chambly*, dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assignée à l'église d'*Angleterre* par le statut impérial et qu'elle soit, à l'avenir, possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

Joseph Braithwaite et autres ;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *William Morris*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a mis devant la Chambre un rapport du surintendant de l'éducation pour le *Canada-Est*.

Rapport du surintendant de l'éducation, B. C.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre Z.*)

L'ordre du jour étant lu pour procéder de nouveau à la considération et à la seconde lecture du Bill intitulé " Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées,"

Bill de divorce de Harris, 2<sup>e</sup> lecture remise à jeudi.

*Ordonné*,

**Ordonné**, que la considération ultérieure et la seconde lecture du dit Bill soient remises à jeudi prochain, et soient le premier ordre du jour, et que les Membres soient sommés dans l'intervalle.

Bill de la fabrique de coton de Sherbrooke, pris en considération.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé "Acte pour incorporer la fabrique de coton de *Sherbrooke*," et le rapport du comité spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *Bruneau* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et y avait fait divers amendements, qu'il était prêt à soumettre à la Chambre, lorsqu'elle voudrait bien les recevoir.

**Ordonné**, que le dit rapport soit reçu demain.

Bill pour abolir la charge d'arpenteur général.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Papineau* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour abolir la charge d'arpenteur général, et pourvoir à en faire remplir les devoirs par le commissaire des terres de la couronne," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Bill des sœurs de la Congrégation de Montréal.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Moffatt* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour autoriser la communauté des dames religieuses connues sous le nom de Sœurs de la congrégation de notre dame de *Montréal*, à acquérir et posséder des immeubles et biens-fonds jusqu'à un certain montant, en sus de ceux qu'elles possèdent déjà," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Bill de la société du bois de chauffage de Québec, lu la 2<sup>e</sup> fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer la société charitable de *Québec*, pour fournir du bois de chauffage," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Massue*, *Walker* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour mieux assurer la paix et pour prévenir les émeutes et les actes de violence qui pourraient se commettre sur la ligne des travaux publics, qui sont en voie de construction, ou dans les environs," a été lu la seconde fois.

Bill pour conserver la paix près des travaux publics, lu la 2<sup>e</sup> fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour amender et consolider les diverses lois maintenant en vigueur qui établissent et règlent la pratique des cours de districts, dans les différents districts, de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Bill des cours de districts, H. C. lu la 2<sup>e</sup> fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Fergusson*, *McKay* et *James Morris*, qui assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Mercredi, 19 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. *Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup>Gill*,  
*Morris*, *William*  
*Joliette*,  
*Fergusson*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,  
*Knoulton*,  
*M<sup>c</sup>Kay*,

Les Honorables MM.

*Dionne*, *Amable*  
*Dionne*, *Joseph*  
*Massue*,  
*Walker*,  
*de Boucherville*,  
*Morris*, *James*  
*Neilson*.

### PRIERES.

L'Honorable M. *Crooks* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel lui a été administré par *John F. Taylor* aîné, écuyer, l'un des commissaires nommés sous le Grand Sceau pour administrer le serment aux Membres de la Législature.

L'Hon. M. Crooks prête serment et prend son siège.

L'Honorable Orateur a présenté une pétition de *Jean Langevin*, de *Montréal*, demandant qu'en effectuant les changements proposés à l'acte des municipalités, on lui conserve son recours

Pétitions.  
Jean Langevin.

recours contre le conseil municipal du district de *Québec*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

S. Crane et autres ;

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition de *S. Crane* et autres, habitants du district de *Johnstown*, demandant la construction d'un chemin planchéyé de *Prescott* à *Bytown* ; et aussi une pétition de *J. S. Mussen* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le township d'*Augusta*, dans le district de *Johnstown*, demandant que l'acte des écoles soit abrogé en entier, que les membres de l'église d'*Angleterre* ne soient pas tenus de contribuer au soutien d'écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas ; que le système pratiqué en *Angleterre* soit adopté, et qu'il soit nommé un comité pour le partage des deniers prélevés pour l'éducation de la jeunesse de la Province. soit d'après le chiffre de la population, le montant des cotisations, ou des deniers prélevés par chaque congrégation dans la Province.

J. S. Mussen et autres ;

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Conseil municipal de Huron.

L'Honorable M. *William Morris* a présenté une pétition du conseil municipal du district de *Huron*, demandant que le Bill pour la division des comtés et townships ne devienne pas loi, sans subir quelques changements.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Frederick Widder et autres ;

L'Honorable M. *Crooks* a présenté une pétition de *Frederick Widder* et autres, habitants de la Province du *Haut-Canada*, demandant que le Bill en contemplation pour imposer un droit sur les distillateurs et les brasseurs ne devienne pas loi.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

N. Sparks et autres ;

L'Honorable M. *McKay* a présenté une pétition de *N. Sparks* et autres, habitants de la ville de *Bytown*, demandant que le lopin de terre dont *N. Sparks*, écuyer, est propriétaire et dont l'ordonnance a pris possession, soit rendu à ses propriétaires légitimes.

*Ordonné*, que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle est lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*, que la dite pétition reste sur la table.

Rév. Samuel S. Wood et autres ;

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition du révérend *Samuel S. Wood* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, de la ville des *Trois-Rivières*, dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à

Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assignée par le statut impérial, à l'église d'*Angleterre*, et qu'elle soit possédée et régie à l'avenir pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *McGill*, du comité special auquel a été référé le Bill intitulé " Acte pour pourvoir à l'administration des douanes, et " autres objets relatifs à la perception des deniers publics," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il présenterait aussitôt qu'il plairait à la Chambre de le recevoir.

Bill des douanes rapporté du comité.

*Ordonné*, que le rapport soit reçu demain.

L'Honorable M. *Massue*, du comité spécial auquel a été de nouveau référé le Bill intitulé " Acte amender certains actes y mentionnés " pour l'établissement et l'encouragement des " banques d'épargnes," a fait rapport que le comité avait de nouveau examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans d'autre amendement.

Bill des banques d'épargnes, rapporté du comité.

*Ordonné*, que le dit rapport soit reçu demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé " Acte pour mieux assurer la paix et " pour prévenir les émeutes et les actes de " violences qui pourraient se commettre sur la " ligne des travaux publics, qui sont en voie " de construction ou dans les environs," a été lu la troisième fois.

Bill pour conserver la paix près des travaux publics, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements rapportés hier par un comité de toute la Chambre auquel avait été référé le Bill intitulé " Acte pour incorporer la fabrique de " coton de *Sherbrooke*,"

Bill de la fabrique de coton de Sherbrooke, pris en considération.

Les amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Feuille 4, lignes 32 et 33, retranchez les mots " (ne répugnant pas au présent acte)" et insérez " (ne répugnant pas aux lois de cette Province, ni au véri-

Amendements.

" table

“ table sens et intention de  
“ cet acte.”)

Feuille 4, lignes 38 et 39, retranchez les mots  
“ cinq ou plus” et insérez  
“ pas plus de sept.”

“ “ “ 43, après le mot “ prove-  
“ nant,” insérez le proviso  
“ suivant.

“ Pourvu toujours que les  
“ directeurs de la dite compa-  
“ gnie élus en premier lieu, en  
“ vertu des dispositions de  
“ cet acte, ou élus subséquem-  
“ ment pour les remplacer, ou  
“ élus pour remplir quelques  
“ vacances, commé susdit, et  
“ composant en aucun temps  
“ le bureau des directeurs  
“ de la dite corporation, pos-  
“ séderont au moins, un huiti-  
“ ème des parts formant le  
“ fonds de la dite corpora-  
“ tion.”

“ 5, “ 20, après “ eux ” insérez le  
“ proviso suivant :

“ Pourvu toujours, qu’il ne  
“ sera permis à aucun action-  
“ naire n’étant pas sujet né  
“ ou naturalisé de Sa Ma-  
“ jesté, ou étant sujet d’un  
“ Prince ou d’un Etat étran-  
“ ger, de voter en personne  
“ ou par procureur à aucune  
“ assemblée quelconque des  
“ actionnaires de la dite com-  
“ pagnie, ou de contribuer à  
“ convoquer aucune assem-  
“ blée des actionnaires, non-  
“ obstant toutes dispositions  
“ contenues dans le présent  
“ acte à ce contraires.”

“ 5, “ 22 et 23, retranchez les mots  
“ à moins qu’il ne possè-  
“ de comme actionnaire, au  
“ moins deux parts, ou.”

“ “ “ 24, après “ compagnie” insé-  
“ rez la clause suivante :

“ Et qu’il soit statué, qu’a-  
“ vant la mise en vigueur du  
“ présent acte et que la dite  
“ compagnie puisse entrer en  
“ opération, elle sera tenue  
“ d’établir à la satisfaction du  
“ Gouverneur ou de la per-

“ sonne administrant le gou-  
“ vernement de cette Pro-  
“ vince pour le temps d’alors,  
“ qu’elle s’est conformée,  
“ *bona fide*, aux dispositions  
“ du présent acte, et que les  
“ souscripteurs ou actionnai-  
“ res ont payé et mis à la  
“ disposition des directeurs  
“ de la dite compagnie au  
“ moins la moitié de la dite  
“ somme capitale de douze  
“ mille livres courant, pour les  
“ fins de la dite compagnie,  
“ conformément au dit acte ;  
“ et elle en donnera aussi avis  
“ dans la Gazette du *Canada*  
“ publiée par autorité.”

Lesdits amendements étant lus une seconde Adoptés.  
fois et la question de concurrence étant mise  
sur chacun d’eux, séparément, la Chambre y  
a acquiescé.

*Il a été proposé* de faire le nouvel amende- Autre amende-  
ment proposé.  
ment suivant au dit Bill.

Feuille 1, ligne 46 retranchez “ douze ” et in-  
“ sérez “ huit.”

Objection étant faite au dit amendement.

La question de concurrence a été mise sur  
icelui, et

*Il a été résolu* dans l’affirmative. Adopté.

Alors l’amendement suivant a été proposé Autre amende-  
ment proposé.  
au dit Bill.

Feuille 4, ligne 15, après le mot “ à ” insérez  
“ que tous les directeurs se-  
“ sont responsables pour le  
“ montant entier des engage-  
“ ments de la dite compagnie.

Objection étant faite au dit amendement.

La question de concurrence a été mise sur  
icelui, et

*Il a été résolu* dans la négative. Rejeté.

Alors l’amendement suivant a été fait par la  
Chambre.

Feuille 4, ligne 20, retranchez “ dix ” et insé-  
“ rez “ six.”

*Ordonné*, que les dits amendements soient  
grossoyés, et que le dit Bill, tel qu’amendé,  
soit lu la troisième fois demain.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde Bill pour la  
qualification  
des Conseillers  
Législatifs re-  
tiré.  
lecture du Bill intitulé “ Acte pour exiger une  
“ qualification territoriale des personnes man-  
“ dées à l’avenir au Conseil Législatif de cette  
“ Province,

“ Province, et pour d'autres fins y mentionnées,”

Le dit Bill a été retiré avec permission de la Chambre.

Bill pour incorporer la ville de Niagara.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Dickson et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour incorporer la ville de Niagara et pour établir une police en icelle,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Bill pour abolir la charge d'arpenteur général, lu 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour abolir la charge d'arpenteur général, et pourvoir à en faire remplir les devoirs par le commissaire des terres de la couronne,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Bill des sœurs de la congrégation de Montréal, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour autoriser la communauté des dames religieuses connues sous le nom de Sœurs de la congrégation de notre dame de Montréal à acquérir et posséder des immeubles et biens-fonds jusqu'à un certain montant, en sus de ceux qu'elles possèdent déjà,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné* que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Motion pour une adresse à Sa Majesté au sujet de la qualification des Conseillers Législatifs.

*Il a été proposé* que l'adresse suivante soit présentée à Sa Majesté.

*A Sa Très Gracieuse Majesté la Reine.*

TRES GRACIEUSE SOUVERAINE.

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif du Canada, réunis en Parlement Provincial, demandons humblement qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Majesté, pour lui réitérer l'assurance de notre constant attachement à son gouvernement et à son auguste personne.

Dans le cours de la dernière session de votre Parlement Provincial, cette Chambre, conjointement avec l'Assemblée Législative, avait passé un Bill pour mieux assurer l'indépendance du Conseil Législatif de cette Province, que le Gouverneur Général de Votre Majesté réserva ensuite pour la signification de votre plaisir royal; et le Très Honorable Lord Stanley, secrétaire d'état de Votre Majesté pour les Colonies, nous a annoncé, dans sa dépêche du dix-huitième jour d'avril dernier,

communiquée à cette Chambre pendant la présente session, que Votre Majesté n'avait pas jugé à propos d'accorder sa sanction royale au dit Bill, parcequ'il paraissait froisser considérablement le pouvoir commis à Votre Majesté par l'acte impérial des troisième et quatrième années de Votre Majesté, chapitre vingt-cinq, relativement à la nomination des Membres du Conseil Législatif.

Cette Chambre, ne désirant pas moins respecter les droits et prérogatives légitimes de Votre Majesté, qui vous ont été commis pour le bonheur de votre peuple, que de parvenir à l'objet qu'elle avait en vue, en concourant dans la passation du dit Bill, ne désire en aucune manière venir à l'encontre de votre volonté souveraine, en introduisant de nouveau, dans le présent Parlement, une mesure législative de la même nature.

Nous espérons néanmoins, que l'exercice de la prérogative de Votre Majesté et l'intervention de votre Parlement, sur votre gracieuse recommandation, pourront apporter remède aux défauts qui existent dans notre constitution provinciale, relativement à la composition de cette Chambre, tant à ceux qui sont indiqués dans ce Bill, qu'à plusieurs autres que nous soumettons humblement à Votre Majesté.

Nous prions en conséquence Votre Majesté de ne permettre qu'aucun de ses sujets ne soit mandé au Conseil Législatif, à moins qu'il n'ait résidé sans interruption dans la Province pendant un temps que Votre Majesté jugera suffisant, et à moins qu'il ne possède, et continue à posséder, à son usage et avantage, un immeuble situé en cette Province, valant au moins deux milles livres sterling, en sus de toutes dettes, charges et hypothèques quelconques.

D'après l'analogie qui existe entre cette Chambre et la Chambre des Lords de la Grande-Bretagne, et en vertu de laquelle ces pouvoirs lui sont conférés, il est indubitable que l'indépendance pécuniaire des Conseillers Législatifs, assurerait à ce corps la position qu'il doit occuper, et lui attirerait la confiance du peuple et de la mère-patrie.

Nous nous permettrons aussi de faire observer que cette qualification est considérée partout comme tellement nécessaire à cette branche de la Législature, qu'elle a été introduite dans le pays voisin, où les institutions démocratiques forment la base du gouvernement.

Cette

Cette qualification assurerait aussi l'assiduité des Membres lors des sessions de la Législature, pendant lesquelles ils sont tenus personnellement de pourvoir à leurs propres dépenses, tandis qu'actuellement leur absence est peut-être dûe à l'impossibilité où ils se trouvent de faire face à ces dépenses; et que plusieurs d'entr'eux ne se rendent pour un instant à leurs devoirs parlementaires que dans la vue d'é luder la loi, qui rend leurs sièges vacants pour cause d'absence prolongée.

Nous demandons aussi l'abrogation de cette partie de l'acte de constitution du Conseil Législatif, qui permet aux Membres de résigner leurs sièges. Cette disposition est en contrevention directe à la constitution du Royaume-Uni, où la pairie est héréditaire; elle ne saurait contribuer au maintien de l'indépendance et de la dignité du Conseil Législatif, et assurer à ses délibérations l'importance et la confiance qu'elles devraient posséder.

Nous désirons de plus, pour les raisons que nous avons soumise plus haut à Votre Majesté, qu'il ne soit pas permis aux Membres de cette Chambre, de voter à l'élection des Membres de l'Assemblée Législative. Un semblable amendement à la loi, distinguerait les attributs des deux branches de la Législature Provinciale, et cimenterait l'harmonie et la bonne intelligence entre elles et les Membres qui les composent.

La dite adresse a été alors lue par le greffier.

**Ordonné**, que la dite adresse soit référée à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *M<sup>r</sup> Gill, Joliette, Fergusson, James Morris* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition de *Andrew N. Buell* et autres, praticiens en loi résidents hors de *Toronto*, dans le *Haut-Canada*, demandant que la loi qui règle la pratique des cours en cette Province, soit amendée.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Jeudi, 20 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur,

Les Honorables MM.

*M<sup>r</sup> Gill,*  
*Joliette,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*  
*Roy,*

Les Honorables MM.

*Dionne, Amable*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition du révérend *C. Jackson* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans le township de *Halley*, dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à celle du revenu assignée par le statut impérial à l'église d'*Angleterre*, et qu'elle soit possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition du révérend *George Mackie* et autres, membres de l'église d'*Angleterre* dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté, de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à celle du revenu assignée par le statut impérial à l'église d'*Angleterre*, et qu'elle soit possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Massue*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer la société charitable de *Québec*, " pour fournir du bois de chauffage" a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du Bill intitulé "Acte pour incorporer " la fabrique de coton de *Sherbrooke*,"

Le dit Bill a été lu la troisième fois en conséquence.

Alors

Elle est référée à un comité

Pétition d'Andrew N. Buell et autres.

Ajournement.

Bill de la société du bois de chauffage de Québec, rapporté du comité.

Bill de la fabrique de coton de Sherbrooke, lu 3e fois.

Nouveaux  
amendements.

Alors les amendements suivants ont été faits au dit Bill.

Dans le dernier amendement fait par le comité de toute la Chambre.

Dans la ligne 24, retranchez "douze" et insérez "huit."

Dans le Bill, feuille 4, ligne 26, retranchez "dix" et insérez "six"

" " retranchez "douze" et insérez "huit."

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Bill pour abolir la charge d'arpenteur général, lu la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour abolir la charge d'arpenteur général et pourvoir, à en faire remplir les devoirs par le commissaire des terres de la couronne," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Bill des sœurs de la congrégation de Montréal, lu la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour autoriser la communauté des dames religieuses connues sous le nom de sœurs de la congrégation de notre dame de Montréal, à acquérir et posséder des immeubles et autres biens-fonds jusqu'à un certain montant, en sus de ceux qu'elles possèdent déjà," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill de divorce de Harris.

L'ordre du jour étant lu pour procéder de nouveau à la considération et à la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées"

Motion pour sa 2e lecture.

*Il a été proposé* que le dit Bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

*Il a été proposé* en amendement,

De retrancher tous les mots après "que" dans la motion principale, et d'insérer "cette Chambre ne trouve pas qu'il est convenable de procéder d'avantage sur le dit Bill." Amendement proposé.

L'Honorable M. *William Morris* est entré.

Objection étant faite à la motion d'amendement.

Après de longs débats,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

*Il a été résolu* dans la négative. Rejeté.

La question étant alors mise sur la motion principale.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

DISSENTIENT :

*Parceque* cette Chambre n'étant qu'une branche d'une Législature subordonnée, constituée en vertu d'un acte du Parlement Impérial, ne possède que les attributions qui lui ont été explicitement conférées, ou celles que requiert l'exercice de ces attributions. Protêt.

*Parceque* le pouvoir d'entendre et de juger les plaintes portées par des individus pour violation d'un contrat, ou pour des torts allégués, n'appartient qu'aux tribunaux revêtus de pouvoirs judiciaires, et que cette Chambre ne possède pas.

*Parceque* cette Chambre ne peut réclamer un pareil droit, sur ce qu'il repose dans la Chambre des Lords, qui est le tribunal judiciaire le plus élevé du Royaume-Uni.

*Parcequ'en* législatant sur des cas privés, sans avoir le droit d'entendre et de juger les plaintes des parties, cette Chambre s'exposerait à commettre des injustices et à établir des précédents dangereux.

*Parceque* que le dit *Henry William Harris* et son épouse, n'ont jamais eu de domicile permanent en cette Province, qu'ils ont quittée depuis longtemps, et que, s'ils ont droit à un acte de divorce, ils peuvent s'adresser au tribunal de la Chambre des Lords et au Parlement Impérial, dont les attributions à cet égard s'étendent à tous les sujets de Sa Majesté, et à toutes les parties de ses domaines.

*Parceque* les instructions royales relatives à la passation des Bills par le Parlement de la Province du *Canada*, communiquées au Conseil Législatif le 16 septembre, 1841, enjoignant expressément au Gouverneur "de ne proposer ou ne sanctionner aucun acte quel-  
"conque

“ conque pour le divorce de personnes unies “ par mariage,” ne classent pas même ces Bills parmi ceux qui doivent être réservés pour la signification du plaisir de Sa Majesté.

*Parceque* quand même la Législature Provinciale aurait droit de passer un acte de divorce, l'état du pays ne nécessite pas l'exercice de ce pouvoir, ni la passation d'une loi de cette nature, dont les effets pernicioeux ne sauraient être compensés par l'avantage qui en résulterait aux parties intéressées.

J. NEILSON,  
JOS. DIONNE,  
BMY. JOLIETTE,  
A. DIONNE,  
R. E. CARON,  
L. MASSUE.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, que la Chambre se mette en comité sur le dit Bill lundi prochain, et qu'il soit le premier ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé “ Acte pour permettre “ aux notaires de convoquer les assemblées de “ parents et amis, dans certains cas, sans l'au- “ torisation spéciale d'un juge à cet effet.”

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Christie* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour donner aux sujets de Sa Majesté “ en cette Province, qui ont des réclamations “ justes et légitimes contre le gouvernement “ exécutif, les moyens d'obtenir un recours “ légal, et pour mettre Sa Majesté en état de “ rendre justice plus efficacement en pareil “ cas, ” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Dickson* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour incorporer certaines personnes “ sous le nom de la compagnie du chemin de “ madriers entre *Niagara* et *Ten-Mile-Creek*, “ aux fins de construire un chemin de madriers “ entre un certain endroit de *Niagara* et le “ *Ten-Mille-Creek*, à *Grantham*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la réception du rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte pour pourvoir à “ l'administration des douanes, et autres ob- “ jets relatifs à la perception des deniers pu- “ blics.”

*Ordonné*, que le dit rapport soit reçu demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Cham- bre a procédé à la considération de la question pour recevoir le rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte pour “ amender un acte y mentionné, pour l'établis- “ sement et l'encouragement des banques d'é- “ pargnes.”

L'amendement rapporté par le dit comité a été alors lu par le greffier.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, que le dit amendement soit gros- soyé, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre conti- nuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Vendredi, 21 février 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill*,  
*Morris, William*  
*Joliette*,  
*Crooks*,  
*Fergusson*,  
*Hamillon*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,

Les Honorables MM.

*Knoulton*,  
*McKay*,  
*Dionne, Amable*  
*Dionne, Joseph*  
*Walker*,  
*Morris, James*  
*Neilson*.

PRIERES.

L'Honorable Orateur a mis devant la Cham- bre un état général des affaires de la compa- gnie d'assurance sur vie et contre le feu, de *Montréal*, jusqu'au 31 décembre, 1844.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre S.*)

L'Honorable

Bill lu la 2e fois.

Bill des as- semblées de parents, remis à mardi.

Bill des recla- mations contre le gouverne- ment.

Bill du chemin de Niagara et Ten-Mile-Creek.

Bill des douanes. Rap- port reçu de- main.

Bill des banques d'é- pargnes.

Amendement adopté.

Ajournement.

Compagnie d'assurance sur la vie et contre le feu, de Montréal.

Pétitions. L'Honorable M. *Ferrie* a présenté une pétition de *Peter Fleming*, ingénieur civil, demandant de l'emploi comme tel sur la ligne des travaux publics.

**Ordonné**, que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle est lue. La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Conseil municipal de Midland. L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition du conseil municipal du district de *Midland*, demandant que les conclusions de la pétition de la corporation de la ville de *Kingston*, relativement aux taxes, ne soient pas accordées.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Rév. G. Sutton et autres; L'Honorable M. *Knoultton* a présenté une pétition du révérend *George Sutton* et autres, membres de l'église d'Angleterre, de la mission de *Christieville*, dans le comté de *Rouville*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la dite société, une part des réserves du clergé égale à celle des revenus assignés par le statut impérial à l'église d'Angleterre, et qu'elle soit possédée et régie à l'avenir pour l'avantage de la dite église.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Bill des évêques de Toronto et de Kingston. Un message de l'Assemblée Législative par M. *Prince* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour incorporer les évêques catholiques romains dans l'un et l'autre diocèse de *Toronto* et *Kingston*, en *Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Bill de l'école britannique et canadienne. Un message de l'Assemblée Législative par M. *Aylwin* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour incorporer l'association de l'école britannique et canadienne du district de *Québec*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Bill du lycée de Québec. Un message de l'Assemblée Législative par M. *Aylwin* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour incorporer le lycée de *Québec*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Williams* et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour étendre les dispositions d'un certain acte du Parlement de la Province du *Haut-Canada*, passé dans la neuvième année du règne de feu Sa Majesté le roi *George* quatre, et intitulé "Acte pour venir en aide des sectes religieuses y mentionnées," à d'autres sectes que celles y mentionnées," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

L'Honorable M. *James Morris*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour autoriser les conseils de districts et les bureaux de police des villes incorporées dans le *Haut-Canada*, à imposer une taxe sur les chiens dans leurs villes et districts respectifs," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé de le rapporter avec un amendement, qu'il était prêt à soumettre à la Chambre aussitôt qu'elle voudrait le recevoir.

**Ordonné**, que le dit rapport soit reçu lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour amender l'acte y mentionné pour l'établissement et l'encouragement des banques d'épargnes," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec un amendement, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer la société charitable de *Québec* pour fournir du bois de chauffage," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer la ville de *Niagara*," a été lu la deuxième fois.

Bill pour incorporer la ville de *Niagara*, lu 2e fois.

“ gara, et pour établir une police en icelle,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *M<sup>c</sup>Gill, Crooks, Hamilton, Bruneau et Walker*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour donner aux sujets de Sa Majesté en cette Province, qui ont des réclamations justes et légitimes contre le gouvernement exécutif, les moyens d'obtenir un recours légal, et pour mettre Sa Majesté en état de rendre justice plus efficacement en pareil cas,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *William Morris, Hamilton, Bruneau, Amable Dionne et Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie du chemin de madriers entre *Niagara et Ten-Mile-Creek*, anx fins de construire un chemin de madriers entre un certain endroit de *Niagara* et le *Ten-Mile-Creek*, à *Grantham*,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé au comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte pour incorporer la ville de *Niagara* et pour établir une police en icelle.”

Conformément à l'ordre, la Chambre a procédé à la considération des amendements rapportés par le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte pour pourvoir à l'administration des douanes, et autres objets relatifs à la perception des deniers publics.”

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Feuille 4, ligne 36.—Après le mot “ respectivement ” insérez “ pourvu toujours, qu'il sera constamment affiché dans quelque endroit visible des dits bureaux et lieux de convocation, un avis des dites heures d'office.”

Feuille 8, ligne 43.—Après le mot “ fait ” insérez “ Pourvu toujours qu'il sera soumis annuellement aux diverses branches de la Législature, dans les quinze jours de l'ouverture de chaque session, un état détaillé des dites remises.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a acquiescé. Amendements adoptés.

**Ordonné**, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

## Lundi, 24 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :—

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup>Gill,  
Morris, William  
Crooks,  
Fergusson,  
Hamilton,  
Bruneau,  
Ferrie,  
Knoulton,*

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup>Kay,  
Roy,  
Moore,  
Dionne, Joseph  
Massue,  
Walker,  
Morris, James  
Neilson.*

### PRIERES.

L'Honorable *M. Hamilton* a présenté une pétition des banques chartées du *Canada-Ouest* demandant l'abolition des taxes imposées sur les dites banques, ou leur réduction à un taux plus équitable. Pétitions.  
Banques chartées, II. C.

**Ordonné**, que la dite pétition soit maintenant lue. Elle est lue.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

**Ordonné**, que la dite pétition reste sur la table.

L'Honorable *M. James Morris* a présenté une pétition de *A. N. Buell* et autres, membres de la faculté de droit du *Haut-Canada*, demandant A. N. Buell et autres ;

Bill des réclamations contre le gouvernement, lu 2e fois.

Référé à un comité.

Bill du chemin de madriers de *Niagara et Ten-Mile-Creek*, lu 2e fois.

Bill des douanes. Considération des amendements.

demandant que l'acte d'incorporation de la dite faculté soit amendé,

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

John Ostell et autres ;

L'Honorable M. *M' Gill* a présenté une pétition de *John Ostell* et autres, de la part de l'institut des mécaniques de *Montréal*, demandant l'incorporation du dit institut ; et aussi une pétition de *John Willard* et autres, demandant à être indemnisés de certaines pertes, et à être payés de certains ouvrages extraordinaires qu'il sont faits comme contracteurs pour le canal de *Chambly*.

John Willard et autres ;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Edward Hale et autres ;

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition d'*Edward Hale* et autres, de *Portneuf*, membres de l'église d'*Angleterre*, dans le diocèse de *Québec* ; aussi une pétition du révérend *A. V. Whittan* et autres, de la mission de l'*Acadie*, dans le comté de *Chambly*, membres de l'église d'*Angleterre*, du diocèse de *Québec* demandant respectivement que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à celle du revenu assignée par le statut impérial, à l'église d'*Angleterre*, et qu'elle soit possédée et régie à l'avenir pour l'avantage de la dite église ; et aussi une pétition de *Levi Cleveland* et autres, habitants des townships de *Kingsey* et *Tingwick*, demandant l'amélioration du chemin depuis *Sydenham*, dans le dit township de *Kingsey*, jusqu'à *Glen Douglas* dans le township d'*Aston*.

Rév. A. V. Whittan et autres ;

Levi Cleveland et autres ;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Conseil municipal de Victoria.

L'Honorable M. *William Morris* a présenté trois pétitions du conseil municipal du district de *Victoria*, demandant que l'acte des écoles soit amendé ; aussi demandant un octroi pour ouvrir un chemin depuis la ville de *Belleville* jusqu'à *Madoc-Iron-Works*, et de là jusqu'au village de *Pembroke*, sur la rivière *Madawaska* ; et demandant aussi que les frais de l'administration de la justice dans le dit district soient pris sur la caisse publique.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Robert Ross et autres ;

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition de *Robert Ross* et autres, habitants de *Frampton*, *Stuneton* et *Cranbourne*, demandant que le Bill des écoles primaires, ou autre imposant des taxes directes dans le *Bas-Canada* ne devienne pas loi.

**Ordonné**, que la dite pétition soit maintenant lue,

Elle est lue.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

**Ordonné**, que la dite pétition reste sur la table.

L'Honorable M. *Walker* a présenté à la Chambre un Bill intitulé "Acte pour rendre permanents deux actes y mentionnés pour incorporer les chambres de commerce de *Montréal* et *Québec*."

Bill des chambres de commerce de Montréal et Québec.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'Honorable M. *Knoullon* a présenté une pétition du révérend *John Johnston* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans le township de *Hull*, dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à celle du revenu assigné par le statut impérial à l'église d'*Angleterre*, et qu'elle soit possédée et régie à l'avenir, pour l'avantage de la dite église.

Pétition du révérend John Johnston et autres ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour pourvoir à l'administration des douanes, et autres objets relatifs à la perception des deniers publics," a été lu la troisième fois.

Bill des douanes, lu 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec certains amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'Honorable M. *Neilson*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour donner aux sujets de Sa Majesté en cette Province qui ont des réclamations justes et légitimes contre le gouvernement exécutif, les moyens d'obtenir un recours légal, et pour mettre Sa Majesté en état de rendre justice plus efficacement en pareil cas," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Bill des réclamations contre le gouvernement, rapporté du comité.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*,"

Bill de divorce de Harris. La Chambre en comité.

“Harris, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement  
“ appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse ac-  
“ tuelle, et lui permettre de se marier de nou-  
“ veau, et pour d'autres fins y mentionnées.”

Quelque temps après la Chambre s'est re-  
mise, et

L'Honorable M. *Ferrie* a fait rapport de  
la part du dit comité, qu'il avait examiné le  
dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport  
avec certain amendements, qu'il soumettrait à  
la Chambre aussitôt qu'elle voudrait bien le re-  
cevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit reçu de-  
main.

Un message de l'Assemblée Législative par  
l'Honorable M. *Papineau* et autres, comme  
suit:

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

Vendredi, 21 février, 1845.

*Ordonné*, que la grosse de l'adresse à Sa  
Majesté au sujet de la langue française adop-  
tée aujourd'hui par cette Chambre, soit com-  
muniquée par message à l'Honorable Conseil  
Législatif, priant leurs Honneurs de concourir  
en icelle.

*Ordonné*, que l'Honorable M. *Papineau*  
porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté

W. B. LINDSAY.

Gref. Assemblée.

La dite adresse à Sa Majesté a été alors lue  
par le greffier comme suit:

*A Sa Très Excellente Majesté la Reine.*

TRES GRACIEUSE SOUVERAINE.

Nous les fidèles et loyaux sujets de Votre  
Majesté, le  
et l'Assemblée Législative du *Canada*, réunis  
en Parlement Provincial, demandons très hum-  
blement qu'il nous soit permis d'approcher de  
Votre Majesté pour vous renouveler l'expres-  
sion de notre attachement envers Votre Ma-  
jesté et votre gouvernement, et représenter:

Que sachant apprécier les avantages que  
nous retirons de la sollicitude et de la protection  
de Votre Majesté, et dont nous espérons jouir  
longtemps sous l'autorité paternelle de Votre  
Majesté, il sera toujours de notre devoir de  
soumettre à la très gracieuse considération  
de Votre Majesté les matières qui peuvent  
avoir auprès d'aucune classe des sujets de Vo-  
tre Majesté, la tendance de diminuer le con-  
tamment que Votre Majesté désire, nous en

avons l'assurance, voir régner dans toutes les  
parties de vos domaines.

Que le français est la langue maternelle  
d'une classe très-nombreuse des sujets de  
Votre Majesté, en cette Province, et que de  
fait, la grande masse de ceux qui composent  
cette classe ne parlent pas d'autre langue.  
C'est dans cette langue que la plus grande  
partie de leurs lois et leurs livres de jurispru-  
dence sont écrits, et que se traitent les affaires  
journalières qu'ils transigent entre eux; c'est  
la seule langue dans laquelle ils puissent in-  
voquer les bénédictions du ciel sur eux et sur  
tout ce qui leur est cher; une langue aussi in-  
dispensable à une aussi forte portion du peu-  
ple fidèle de Votre Majesté, ne peut, dans leur  
opinion, être regardée comme une langue  
étrangère par leur Souveraine, lorsqu'ils s'en  
servent.

Que les prédécesseurs Royaux de Votre  
Majesté placèrent sur le même pied les lan-  
gues des deux grandes classes des sujets de  
Votre Majesté en cette Province, les traitant  
tous à cet égard avec une égale justice, et leur  
donnant le même avantage.

Que ce principe fut constamment maintenu  
jusqu'à la passation de l'acte qui unit ces Pro-  
vinces.

Que cette Chambre ne met pas en doute  
que les meilleures intentions et les meilleurs  
motifs n'aient animé ceux qui décrétèrent la  
disposition par laquelle il fut déclaré, “ Que  
“ tous les writs, proclamations, instruments  
“ pour sommer et convoquer le Conseil Lé-  
“ gislatif et l'Assemblée Législative de la Pro-  
“ vince du *Canada*, et pour icelle proroger et  
“ dissoudre, et tous writs de sommation et d'é-  
“ lection, et tous writs et instruments publics  
“ quelconques se rapportant au dit Conseil  
“ Législatif et Assemblée Législative, ou l'un  
“ ou l'autre, et tous rapports sur tels writs et  
“ instruments, et tous journaux, entrées et pro-  
“ cédés écrits ou imprimés de nature quelcon-  
“ que des dits Conseil Législatif et Assem-  
“ blée Législative, et de chacun d'eux res-  
“ pectivement, et tous procédés écrits ou  
“ imprimés, et rapports de comités des dits  
“ Conseil Législatif et Assemblée Législative  
“ respectivement, seront dans la langue an-  
“ glaise seulement.”

Mais, que dans la première session même  
de la Législature sous l'opération de l'acte ci-  
dessus, il devint indispensable de traduire en  
français tous documents et pièces publics. Et  
à moins de réduire au silence une partie des  
représentants.

représentants du peuple, les débats n'eurent, ni ne pouvaient avoir lieu, sans l'usage de cette langue, que dans les cours de justice et les procédés judiciaires, elle s'est trouvée d'une égale nécessité après comme avant l'union, et que dans tous les rapports ordinaires de la vie elle est d'un usage aussi étendu que jamais.

Que la seule distinction qui existe, c'est que la langue française ne peut être la langue légale des actes parlementaires; distinction de peu d'importance peut-être en elle-même, et de nature à ne produire aucun résultat avantageux dans les sentiments ni les habitudes de ceux qui la parlent, mais provoquant chez eux un sentiment défavorable à la paix et à la tranquillité de la Province, en autant que cette proscription limitée de leur langue semble comporter, quoique sans intention, l'imputation d'une distinction défavorable à leur égard.

Que mûs par le désir d'unir tous les cœurs en cette Province, dans une même affection pour la personne de Votre Majesté, et dans un même appui de votre gouvernement, nous prions humblement Votre Majesté de faire disparaître cette cause de mécontentement, et de recommander au Parlement Impérial de révoquer la partie de la loi qui lui a donné naissance, assurant Votre Majesté que cette démarche sera accueillie par le peuple canadien de Votre Majesté, comme une nouvelle marque de sa sollicitude paternelle pour son bien-être.

ALLAN N. McNAB,  
Orateur.

Assemblée Législative.

Vendredi, 21 février, 1845.

**Ordonné**, que la Chambre prenne la dite adresse en considération demain.

Bill du pont de péage de Yule.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Hale et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour autoriser John Yule, le jeune, à construire un pont de péage sur la rivière Riche-lieu, dans la paroisse de St. Joseph-de-Chambly, et pour fixer le taux des péages qui seront perçus sur le dit pont, et établir des règlements à cet égard," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Bill de la fabrique de coton de Sherbrooke rapporté de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Hale et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour incorporer la fabrique de coton de Sherbrooke," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amende-

ments faits par le Conseil Législatif au dit Bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Powell et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour amender un Acte passé dans les quartrième et cinquième années du règne de Sa Majesté la reine Victoria, intitulé "Acte pour assurer et conférer à certains habitants de cette Province les droits civils et politiques de sujets nés britanniques," et pour établir d'autres dispositions concernant les aubains, auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Lawrin et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour l'organisation du notariat dans cette partie de la Province du Canada appelée "Bas-Canada," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer les évêques catholiques romains dans l'un et l'autre diocèse de Toronto et Kingston, en Canada," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité de cinq Membres.

**Ordonné**, que le dit comité soit composé des Honorables MM, M<sup>r</sup> Gill, Massue, Walker, James Morris et Neilson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer l'association de l'école britannique et canadienne du district de Québec," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé au comité spécial dernièrement mentionné.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer le Lycée de Québec, a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération de l'amendement rapporté par le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour autoriser les conseils de districts et les bureaux de police dans

Bill des aubains.

Bill des notaires.

Bill des évêques de Toronto et Kingston, lu 2e fois.

Bill de l'école britannique et canadienne de Québec, lu 2e fois.

Bill du lycée de Québec, lu 2e fois.

Bill des taxes sur les chiens.

“ dans les villes incorporées du *Haut-Canada*,  
 “ à imposer une taxe sur les chiens, dans leurs  
 “ villes et districts respectifs.”

L'amendement a été lu par le greffier, comme suit :

Amendement. Feuille 2, ligne 14.—Après “même” insérez la clause suivante :

“ Et qu'il soit statué,  
 “ que pour toutes les fins  
 “ de cet acte, la preuve  
 “ de la propriété d'aucun  
 “ chien sur lequel une  
 “ taxe peut être imposée,  
 “ sera censée et considé-  
 “ rée comme suffisante,  
 “ s'il est à la connaissan-  
 “ ce de l'assesseur d'aucun  
 “ township ou ville incor-  
 “ porée comme susdit,  
 “ que tel chien fréquente  
 “ aucune demeure privée  
 “ ou maison de pension  
 “ comme son lieu de re-  
 “ traite, et le propriétaire  
 “ ou l'occupant de telle  
 “ demeure privée ou  
 “ maison de pension  
 “ sera tenu responsable  
 “ du paiement de la  
 “ taxe imposée sur tel  
 “ chien, et dans aucune  
 “ action ou poursuite pour  
 “ dégat ou dommage  
 “ commis par tel chien,  
 “ le retour de l'assesseur  
 “ établissant telle pro-  
 “ priété, fera foi et sera  
 “ considéré comme une  
 “ preuve suffisante de  
 “ telle propriété, et de  
 “ plus, que toute personne  
 “ accompagnée ou suivie  
 “ généralement, ou de  
 “ temps à autre d'aucun  
 “ chien, sera tenue et  
 “ considérée comme son  
 “ propriétaire pour tou-  
 “ tes les fins de cet  
 “ acte, et sera responsa-  
 “ ble comme tel, du paie-  
 “ ment de la taxe, ou  
 “ de tous dégâts ou dom-  
 “ mages commis par  
 “ tel chien.”

Le dit amendement était lu la seconde fois,

et la question de concurrence étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition de *Fleetwood Cubitt* et autres, membres de l'église d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans les townships de *Darlington* et de *Clark*, dans le *Canada-Ouest*, demandant que l'acte des écoles soit abrogé en entier; que les membres de l'église d'*Angleterre* ne soient pas tenus de contribuer au soutien d'écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas; que le système pratiqué, à cet égard, en *Angleterre*, soit adopté, et qu'il soit nommé un comité pour faire un partage équitable des fonds destinés à l'éducation de la jeunesse de la Province, soit d'après le chiffre de la population, le montant des cotisations, ou des deniers prélevés par chaque congrégation en cette Province.

Pétition.  
F. Cubitt et autres;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Mardi, 25 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :—

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*  
*Morris, William*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*  
*McKay,*

Les Honorables MM.

*Moore,*  
*Dionne, Amable*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

L'Honorable M. *McKay* a présenté une pétition de *Charles A. Lowe* et autres, habitants des districts d'*Est* et d'*Ottawa*, demandant des améliorations sur le chemin entre *Cornwall* et *L'Orignal*.

Pétitions.

Chas. A. Lowe et autres;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de *John Dobson* et autres, habitants du district

John Dobson et autres;

district d'*Ouest*, demandant un octroi pour l'achèvement du chemin entre *Sandwich* et le township de *Raleigh*, communément appelé chemin *Tecumseth*; et aussi une pétition de *F. B. Baby* et autres, habitants du district d'*Ouest*, demandant que le Bill pour imposer un droit sur les distillateurs et les brasseurs, ne devienne pas loi.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition de *S. Cutter* et autres, habitants de *Kingsy*, *Durham*, et des townships environnants, demandant un octroi pour l'achèvement du chemin entre *Montréal* et le chemin *Craig*, en traversant les townships de *Kingsy*, *Durham*, *Acton* et *Rowton*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition de *J. A. Gagnon* et autres, habitants des quartiers *Ste. Marie*, *St. Laurent* et de la *Reine*, *Montréal*, demandant que chacun de ces quartiers soit divisé en trois; que la représentation dans le conseil de ville soit augmentée, et que la durée des polls pour recevoir les voix aux élections soit prolongée à trois jours.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Massue*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour détacher la paroisse de *St. Sylvestre* du comté de *Lotbinière*, et l'annexer au comté de *Dorchester*, pour les fins de l'enregistrement seulement," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec certains amendements, qu'il soumettrait à la Chambre, aussitôt qu'elle voudrait bien le recevoir.

**Ordonné**, que le dit rapport soit reçu demain.

L'Honorable M. *Neilson*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer la société de l'école britannique et canadienne du district de *Québec*" a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour donner aux sujets de Sa Majesté en cette Province qui ont des réclamations justes et légitimes contre le gouvernement exécutif, les moyens d'obtenir un recours légal, et pour mettre Sa Majesté en état de rendre justice plus efficacement en pareil cas," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer le Lycée de *Québec*," a été lu la troisième fois.

Bill du Lycée de Québec, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour autoriser les conseils de districts et les bureaux de police dans les villes incorporées du *Haut-Canada*, à imposer une taxe sur les chiens dans leurs villes et districts respectifs," a été lu la troisième fois.

Bill des taxes sur les chiens, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec un amendement, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour permettre aux notaires de convoquer les assemblées de parents et amis dans certains cas, sans l'autorisation spéciale d'un juge à cet effet," a été lu la seconde fois.

Bill des assemblées de parents et amis, lu la 2e fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Bruneau*, *Amable Dionne*, *Joseph Dionne*, *Massue* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements rapportés par le comité de toute la Chambre auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées."

Bill de divorce de Harris.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Amendements adoptés.

**Ordonné**,

F. B. Baby et autres ;

S. Cutter et autres ;

J. A. Gagnon et autres.

Bill pour détacher St. Sylvestre de Lotbinière, rapporté du comité.

Bill de l'école britannique et canadienne, rapporté du comité.

Bill des réclamations contre le gouvernement, lu la 3e fois.

**Ordonné**, que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé, et qu'il soit lu la troisième fois demain.

Adresse au sujet de la langue française, adoptée.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération de l'adresse à Sa Majesté au sujet de la langue française.

La dite adresse a été alors lue par le greffier.

**Il a été proposé** de concourir avec l'Assemblée Législative dans la dite adresse, en remplissant le blanc avec les mots " Conseil Législatif et l' "

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

**Il a été résolu** unanimement dans l'affirmative.

**Ordonné**, que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a concouru dans la dite adresse en remplissant le blanc avec les mots "Conseil Législatif et l' "

Adresse à Son Excellence.

**Ordonné**, qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, comme suit.

*A Son Excellence le Très-Honorable CHARLES THEOPHILUS BARON METCALFE de Fernhill, dans le Comté de Berks, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Édouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.*

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Nous, les loyaux et fidèles sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif

du Canada, réunis en Parlement Provincial, approchons respectueusement de Votre Excellence, pour la prier de vouloir bien transmettre notre adresse commune, au sujet de la langue française, en la manière que Votre Excellence le jugera à propos, pour qu'elle soit déposée au pied du trône.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé l'adresse ci-dessus à Son Excellence le Gouverneur Général à laquelle il demande sa concurrence.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour autoriser *John Yule*, le jeune, à construire un pont de péage sur la rivière *Richelieu*, dans la paroisse de *St. Joseph-de-Chambly*, et pour fixer le taux des péages qui seront perçus sur le dit pont, et établir des règlements à cet égard," a été lu la seconde fois.

Bill du pont de péage de Yule, lu 2e fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Bruneau*, *Moore* et de *Boucherville*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour l'organisation du notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Bill des notaires, lu 2e fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Mc Gill*, *Joliette*, *Bruneau*, *Amable Dionne* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

**Ordonné**, que l'Honorable M. *Knoulton*, soit ajouté au comité spécial auquel a été référée la pétition de *Frederick Starr Jarvis*, gentilhomme huissier de la verge noire, et aussi la pétition de *John Bright*, un des messagers de cette Chambre.

L'Hon. M. Knoulton est ajouté au comité sur la pétition de Jarvis.

**Ordonné**, que l'Honorable M. *James Morris* soit substitué à l'Honorable M. *William Morris* sur le comité chargé de surveiller les impressions de la Chambre.

L'Hon. M. James Morris est ajouté au comité sur les impressions.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

**Mercredi, 26 février, 1845.**

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill,*  
*Morris, William*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*  
*McKay,*

Les Honorables MM.

*Moore,*  
*Dionne, Amable*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

L'Honorable M. *William Morris* a informé la

la

Son Excellence transmet la réponse à l'adresse à l'occasion de la naissance du Prince Alfred.

la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et il a été lu comme suit :

METCALFE.

Le Gouverneur Général transmet, pour l'information de l'Honorable Conseil Législatif, la copie d'une dépêche reçue du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, en réponse à l'adresse du Conseil à la Reine, à l'occasion de la naissance de Son Altesse Royale le Prince *Alfred*.

Hôtel du Gouvernement,  
Montréal, 25 février, 1845.

(Appendice, No. 9.)

Réponse du Prince Albert.

L'Honorable Orateur a présenté à la Chambre une lettre du secrétaire de Son Altesse Royale le Prince *Albert*, en réponse à l'adresse que le Conseil Législatif a présentée à Son Altesse Royale, à l'occasion de la naissance de Son Altesse Royale le Prince *Alfred*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(Appendice, No. 9.)

Comptes publics, 1844.

L'Honorable M. *William Morris*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, a présenté à la Chambre les comptes publics pour l'année 1844, et ils sont comme suit :

(Papiers Parlementaires, Lettres I. I.)

*Ordonné*, qu'ils restent sur la table.

Pétitions.  
James Grant ;

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition de *James Grant* de *Martintown*, dans le comté de *Glengarry*, demandant que les personnes qui résident sur la réserve des sauvages entre les comtés de *Glengarry* et de *Stormont*, puissent exercer leur franchise électorale.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Robert Anderson et autres ;

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition de *Robert Anderson* et autres, membres des églises succursales de la société ecclésiastique du diocèse de *Québec*, dans *New Ireland* et *Inverness*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la dite société une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'*Angleterre* par le statut impérial, et qu'elle soit possédée et régie, à l'avenir, pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

*Ordonné*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, lui offrant les remerciements de cette Chambre pour son message de ce jour, transmettant copie d'une dépêche du secrétaire d'Etat de Sa Majesté, en réponse à l'adresse du Conseil Législatif à la Reine, relativement à la naissance de Son Altesse Royale le Prince *Alfred*.

Adresse pour remercier Son Excellence d'un message.

*Ordonné*, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec la dite adresse.

Il a été proposé, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour féliciter Son Excellence sur son élévation à la pairie du royaume-uni.

Adresse de félicitations à Son Excellence sur son élévation à la pairie.

La question de concurrence étant mise,

Il a été résolu, unanimement dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'il soit nommé un comité de cinq Membres pour préparer une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, en conformité à l'ordre précédent.

Comité chargé de préparer l'adresse.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Mc Gill*, *Massue*, de *Boucherville*, *James Morris* et *Neilson*.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la troisième fois."

Bill de divorce de Harris, lu la 3e fois.

La question a été mise, ce Bill passera-t-il ?

Objection étant faite à la dite motion,

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Dissentit :

Protét.

PIERRE DE BOUCHERVILLE.

*Ordonné*, que le titre soit, "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées."

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Christie* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte

Bill relatif à certains mariages, Gaspé.

“ Acte pour établir un mode d'obtenir et conserver la preuve légale de certains mariages qui ont eu lieu par-devant des Juges de Paix, dans le ci-devant district inférieur de *Gaspé*, et des naissances, baptêmes et sépultures, dans le dit district,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Bill du collège de médecine de Montréal.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Scott* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour incorporer le collège de médecine et de chirurgie de *Montréal*,” auquel il demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Bill de l'école britannique et canadienne, lu la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour incorporer la société de “ l'école britannique et canadienne du district “ de *Québec*,” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill des chambres de commerce de Montréal et de Québec, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour rendre permanents deux certains actes y mentionnés pour incorporer les “ chambres de commerce de *Montréal* et de “ *Québec*,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit grossoyé et qu'il soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Bill des aubains, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour amender un acte passé dans “ les quatrième et cinquième années du règne “ de Sa Majesté la Reine Victoria, intitulé : “ “ Acte pour assurer et conférer à certains habitants de cette Province les droits civils et “ politiques de sujets nés Britanniques,” et “ pour établir d'autres dispositions concernant “ les aubains,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Crooks*, *Fergusson*, *Massue*, *James Morris* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements rapportés par le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte pour détacher “ la paroisse de *St. Sylvestre* du comté de “ *Lotbinière* et l'annexer au comté de *Dorchester*, pour les fins de l'enregistrement “ seulement.”

Bill pour détacher *St. Sylvestre* de *Lotbinière*.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Feuille 1, ligne 15.—Après “ paroisse de” in- Amendements  
“ sérez “ *Saint*.”

“ “ “ 25.—Retranchez “ *Dorches-*  
“ *ter*” et insérez “ *Mé-*  
“ *gantic*.”

“ “ “ 34.—Retranchez “ *Dorches-*  
“ *ter*” et insérez “ *Mé-*  
“ *gantic*.”

Préambule, ligne 8.—Retranchez “ *Dorches-*  
“ *ter*” et insérez “ *Mé-*  
“ *gantic*.”

Titre, ligne 2.—Retranchez “ *Dorchester*” et  
“ insérez “ *Mégantic*.”

Les dits amendements étant lus la seconde Adoptés.  
fois, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a acquiescé.

**Ordonné**, que les dits amendements soient grossoyés et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'Honorable *M. de Boucherville*, du comité spécial chargé de préparer une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour féliciter Son Excellence sur son élévation à la pairie du royaume-uni, a fait rapport d'un projet d'adresse comme suit.

Adresse de félicitations à Son Excellence, rapportée du comité.

*A Son Excellence le Très-Honorable CHARLES THEOPHILUS BARON METCALFE de Fernhill, dans le comté de Berks, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Île du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.*

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, avons appris avec une extrême

extrême satisfaction qu'il a plu à Sa Majesté d'élever Votre Excellence à la pairie du Royaume-Uni.

Qu'il nous soit permis d'exprimer très respectueusement notre ardent désir que Votre Excellence puisse jouir longtemps de ce témoignage distingué de l'approbation de notre très Gracieuse Souveraine.

Agréée unanimement.

La dite adresse étant lue par le greffier, la Chambre y a acquiescé unanimement.

*Ordonné*, que la dite adresse soit grossoyée.

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à son Excellence le Gouverneur Général par toute la Chambre.

*Ordonné*, que les Membres de cette Chambre qui sont Membres du Conseil Exécutif se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand il plaira à Son Excellence de recevoir la Chambre avec la dite adresse.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Judi, 27 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup> Gill,*  
*Morris, William*  
*Joliette,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*  
*M<sup>c</sup> Kay,*

Les Honorables MM.

*Roy,*  
*Moore,*  
*Dionne, Amable*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*de Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

Pétitions.

R. Peelsford et autres ;

L'Honorable M. *Hamilton* a présenté une pétition de *Robert Peelsford* et autres, actionnaires de la compagnie de dépôt et de prêt du *Haut-Canada*, demandant un acte pour amender leur acte d'incorporation et pour en étendre les dispositions.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté John Tait ; une pétition de *John Tait*, fils et héritier de *Nathaniel Tait*, demandant le paiement d'une certaine somme due au dit *Nathaniel Tait*, en sa qualité de contracteur sur le canal *St. Laurent*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Crooks* a présenté une pétition de *Michael Aikman* et autres, habitants du township de *Barton*, demandant que le chemin de *Hamilton* à *Grimsby* soit macadamisé.

M. Aikman et autres ;

*Ordonné*, que la dite pétition soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence. Elle est lue.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Crooks* a présenté une pétition de la banque de *Québec*, et aussi une pétition de la banque de *Montréal*, de la banque de la *Cité* et de la banque du *Peuple*, demandant respectivement, que la loi qui impose un droit sur les billets de banques soit abrogée, ou que cet impôt soit réduit, si la loi est continuée. Banques de Québec, Montréal, de la Cité et du Peuple ;

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition de *E. E. Armstrong* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la mission de la *Rivières du Loup*, dans le diocèse de *Québec*, et aussi une pétition du révérend *William Abbott* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la cure de *St. Andrews*, demandant respectivement, que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'*Angleterre* par le statut impérial, et qu'elle soit possédée et régie, à l'avenir, pour l'avantage de la dite église. E. E. Armstrong et autres ;

Rév. Wm. Abbott et autres ;

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Walker* a présenté une pétition de *Mary Ann Allen*, de *Sherrington*, demandant une allocation à raison de ce que son mari fut tué tandis qu'il servait comme milicien. Mary Ann Allen ;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition du révérend *Louis Théophile Fortier* et autres, habitants de la seigneurie de *Nicolet*, demandant que le Bill des écoles primaires pour le *Bas-Canada*, ne devienne pas loi. Rév. L. T. Fortier et autres ;

*Ordonné*, que la dite pétition soit maintenant lue.

La

Elle est lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Bill pour détacher St. Sylvestre de Lotbinière, lu 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour détacher la paroisse de St. Sylvestre du comté de Lotbinière et l'annexer au comté de Dorchester, pour les fins d'enregistrement seulement," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Bill relatif à certains mariages, Gaspé, a été lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour établir un mode d'obtenir et conserver la preuve légale de certains mariages qui ont eu lieu par-devant des Juges de Paix dans le ci devant district inférieur de Gaspé, et des naissances, baptêmes et sépultures, dans le dit district," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Bruneau, Massue* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill du collège de médecine de Montréal, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour incorporer le collège de médecine et de chirurgie de Montréal," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill et les pétitions présentées pendant cette session pour et contre icelui, soient référés à un comité spécial de cinq Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Bruneau, Knoulton, Moore, Joseph Dionne* et *Walker*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et de s'assembler et de s'ajourner à loisir.

Son Excellence recevra la Chambre avec son adresse, demain.

L'Honorable M. *William Morris* a informé la Chambre qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand il plairait à Son Excellence de recevoir cette Chambre avec son adresse de félicitations sur l'élévation de Son Excellence à la pairie du Royaume-Uni, et qu'il avait plû à Son Excellence de dire qu'elle recevrait la Chambre demain, à trois heures de l'après-midi.

L'Honorable M. *Morris* a informé la Chambre qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec son adresse d'hier, pour offrir les remerciements de cette Chambre à Son Excellence pour son message de ce jour, et qu'il avait plû à Son Excellence de la recevoir très gracieusement.

Adresse de remerciements, présentée.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à deux heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Vendredi, 28 février, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup> Gill,*  
*Morris, William*  
*Crooks,*  
*Hamilton,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*  
*M<sup>c</sup> Kay,*  
*Moore,*

Les Honorables MM.

*Dionne, Amable*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*de Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable M. *Bruneau* est entré.

L'Honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue ce jour, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec son adresse de félicitations à l'occasion de son élévation à la pairie du Royaume-Uni, à laquelle Son Excellence avait bien voulu faire la réponse suivante :—

Réponse de Son Excellence à l'adresse de la Chambre.

*Honorables MM.*

Je reçois avec une bien vive satisfaction les sentiments bienveillants que vous m'exprimez à l'occasion de l'honneur distingué que notre gracieuse Souveraine a bien voulu me conférer, en témoignage de son approbation de mes efforts constants pour assurer le bien-être de tous les sujets de Sa Majesté dans cette partie de ses domaines.

Réponse.

Je vous prie de recevoir mes plus sincères remerciements.

L'Honorable M. *M<sup>c</sup> Gill* a présenté une pétition du révérend *William T. Leach* et autres, de

Pétitions. Rév. W. T. Leach et autres ;

de l'église *St. George*, à *Montréal*, membres de l'église d'*Angleterre*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Québec*, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'*Angleterre* par le statut impérial, et qu'elle soit, à l'avenir, possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Robert Lang  
et autres ;

L'Honorable M. *McKay* a présenté une pétition de *Robert Lang* et autres, demandant que le bénéfice de la loi des banqueroutes s'étende aux personnes devenues insolvables avant la passation de cet acte.

*Ordonné*, que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle est lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

M. Heroux et  
autres ;

L'Honorable M. de *Boucherville* a présenté une pétition de M. *Heroux* et autres, de la paroisse de *St. Philippe*, demandant que les personnes qui ont servi dans les *Chasseurs Canadiens*, stationnés sur la frontière lors de la dernière guerre avec les *Etats-Unis d'Amérique*, soient récompensés pour leurs services, comme l'ont été les autres miliciens.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

P. Fortier et  
autres ;

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une pétition de P. *Fortier* et autres, étudiants en médecine, de l'université du collège *McGill*, demandant qu'il ne soit pas accordé d'acte d'incorporation à aucune autre école de médecine dans la cité de *Montréal*, qu'à celle établie en liaison avec la dite université.

*Ordonné*, que la dite pétition soit référée au comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour incorporer le collège "de médecine et de chirurgie de *Montréal*."

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Référée au  
comité sur le  
Bill du collège  
McGill.

Bill du chemin  
de madiers de  
Niagara et  
Ten-Mile-  
Creek, rappor-  
té du comité.

L'Honorable M. *Crooks*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom "de la Compagnie du chemin de madiers "entre *Niagara* et *Ten-Mile-Creek*, aux fins "de construire un chemin de madiers entre "un certain endroit de *Niagara* et *Ten-Mile-Creek*, à *Grantham*," a fait rapport, que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, avec divers amendements.

*Ordonné*, que les dits Bill et rapport soient référés à un comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, que la Chambre se mette en comité sur les dits Bill et rapport, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour rendre permanents deux "actes y mentionnés, pour incorporer les "chambres de commerce de *Montréal* et de " *Québec*," a été lu la troisième fois.

Bill des cham-  
bres de com-  
merce de  
Montréal et  
Québec, lu 3e  
fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, que le titre soit, "Acte pour "rendre permanents deux actes y mention- "nés pour incorporer les chambres de com- "merce de *Montréal* et de *Québec*."

Titre du Bill.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable M. de *Boucherville* a présenté une pétition de *Daniel J. Wilson* et autres, des paroisses des *Cèdres*, du *Coteau-du-Lac*, de *Vaudreuil* et de *St. Polycarpe*, demandant à être indemnisés des pertes qu'ils ont souffertes et des troubles auxquels ils ont été assujétis lors de la construction du chemin de madiers entre les *Cascades* et la rivière *Beaudet* ; et aussi une pétition de *A. Charet* et autres, de la paroisse du *Coteau-du-Lac*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin au-dessus de la rivière *Delisle*.

Pétitions.

Daniel J. Wil-  
son et autres ;

A. Charet et  
autres ;

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

*Ordonné*, que l'Honorable M. *Crooks* soit ajouté au comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour faciliter le partage "des terres, ténements et héritages en cer- "tains cas, dans le *Bas-Canada*."

L'Hon. M.  
Crooks ajouté  
au comité sur  
le Bill pour le  
partage de cer-  
taines terres,  
etc. (B. C.)

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Papineau* et autres :—

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,

Jeudi, 27 février, 1845.

*Résolu*, qu'il soit envoyé un message à l'Honorable Conseil Législatif, pour informer leurs honneurs que cette Chambre concourt dans l'adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de transmettre au Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour

L'Assemblée  
concourt dans  
l'adresse au  
sujet de la  
langue fran-  
çaise.

pour les colonies, l'adresse des deux Chambres à Sa Majesté relativement à la langue française, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

*Ordonné*, que l'Honorable M. Papineau porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
Gref. Ass.

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par toute la Chambre.

*Ordonné*, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la Chambre avec la dite adresse.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. Robinson et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour pourvoir à l'administration des douanes et autres objets relatifs à la perception des deniers publics," et pour informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce Bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Prince et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour abroger et amender les lois d'enregistrement de cette partie de la Province ci-devant le Haut-Canada," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Laurin et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour détacher la paroisse de St. Sylvestre du comté de Lotbinière, et annexer au comté de Dorchester, pour les fins de l'enregistrement seulement," et pour informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce Bill, sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Lundi, 3 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

M' Gill,  
Morris, William  
Fraser,  
Joliette,  
Crooks,  
Fergusson,  
Bruneau,  
Feric,  
Knoulton,

Les Honorables MM.

McKay,  
Moore,  
Dionne, Amable  
Dionne, Joseph  
Massue,  
Walker,  
de Boucherville,  
Morris, James  
Neilson.

PRIERES.

L'Honorable Orateur a présenté une pétition de G. Vanfelson et autres, membres de l'association du barreau de Québec, demandant qu'il soit adopté des mesures pour assurer la nomination de personnes qualifiées pour rapporter les décisions des cours de justice dans les différents districts du Bas-Canada.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. Fergusson a présenté une pétition du conseil municipal du district de Gore, demandant que l'acte des écoles ne soit pas abrogé.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. Walker a présenté une pétition de C. Gamble et autres, membres de l'église d'Angleterre et d'Irlande, résidents en la cité de Toronto, demandant que la Législature n'adopte aucune mesure, à cette époque avancée de la session, qui puisse affecter les intérêts de l'université de King's College, et qu'on leur accorde le temps de faire connaître leurs sentiments sur une question qui se rattache à ce qu'ils ont de plus cher ; et aussi une pétition du révérend R. H. Bourne et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans le township de Rawdon, dans le diocèse de Québec, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'Angleterre par le statut impérial, et qu'elle soit, à l'avenir, possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. James Morris a présenté une pétition de Joseph Geley de la paroisse de St. Joseph

L'adresse sera présentée par toute la Chambre.

Bill des douanes, rapporté de l'Assemblée.

Bill d'enregistrement, H. C.

Bill pour détacher St. Sylvestre de Lotbinière, rapporté de l'Assemblée.

Ajournement.

*St. Joseph-de-la-Pointe-Lévy*, demandant une pension pour les services qu'il a rendus comme marin dans la marine britannique, aussi bien que comme soldat dans la milice canadienne.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Rév. R. Whitwell et autres ;

L'Honorable M. *William Morris* a présenté deux pétitions du révérend R. *Whitwell* et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *St. Armand-Ouest*, dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'Angleterre par le statut impérial, et qu'elle soit possédée et régie, à l'avenir, pour l'avantage de la dite église ; et aussi demandant qu'il ne soit pas fait de changements aux chartes de *King's College*, à *Toronto*, et du collège *M' Gill*, à *Montréal*, à moins qu'ils ne s'étendent à toutes les autres maisons d'éducation chartées en cette Province.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Rév. L. Doolittle et autres ;

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition du révérend L. *Doolittle* et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans les townships de *Sherbrooke* et de *Lennoxville*, dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'Angleterre par le statut impérial, et qu'elle soit possédée et régie, à l'avenir, pour l'avantage de la dite église ; et aussi une pétition de R. *Parmelie* et autres, habitants de *Shefford*, dans le district de *Montréal*, demandant qu'il ne soit pas fait de changements aux chartes de *King's College*, à *Toronto*, ou du collège *M' Gill*, à *Montréal*, à moins qu'ils ne s'étendent à toutes les autres institutions d'éducation chartées en cette Province.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Bill des cours d'Assises, etc. H. C. rapporté du comité.

L'Honorable M. *James Morris*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour établir d'autres règlements concernant la tenue des cours d'Assises et de *Nisi Prius*, et les cours d'*Oyer et Terminer*, "pour l'élargissement général des prisonniers, "et pour pourvoir à faire le procès des prisonniers, dans certaines circonstances," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec certains amendements, qu'il était prêt à soumettre aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

**Ordonné**, que le dit rapport soit reçu demain.

Conformément à l'ordre la Chambre a été appelée :— Appel de la Chambre.

LES HONORABLES MESSIEURS

- René E. Caron*, Orateur...Présent.  
*Robert S. Jameson*.....Excusé pour la session.  
*Peter Boyle de Blaquière*..Excusé pour la session.  
*Peter M' Gill*.....Présent.  
*Robert Baldwin Sullivan*...Lu une lettre d'excuse adressée à l'Orateur.  
*William Morris*.....Présent.  
*George Pemberton*.....(En Angleterre.)  
*Alexander Fraser*.....Présent.  
*Barthélémy Joliette*.....Présent.  
*James Crooks*.....Présent.  
*Adam Fergusson*.....Présent.  
*John Macaulay*.....Excusé pour la session, pour cause de maladie.  
*John Hamilton*.....En ville, mais excusé pour aujourd'hui, pour cause de maladie.  
*François P. Bruneau*.....Présent.  
*John M' Donald*.....Excusé pour aujourd'hui, pour cause de maladie.  
*Adam Ferrie*.....Présent.  
*Paul H. Knoulton*.....Présent.  
*Thomas M' Kay*.....Présent.  
*Gabriel Roy*.....En ville, mais excusé pour aujourd'hui, pour cause de maladie.  
*Philip H. Moore*.....Présent.  
*Robert Dickson*.....Lu une lettre d'excuse adressée à l'Orateur.  
*Amable Dionne*.....Présent.  
*Joseph Dionne*.....Présent.  
*George J. Goodhue*.....Lu une lettre d'excuse adressée à l'Orateur.

*Levius*

*Levius P. Sherwood*. . . . . Excusé pour la session.  
*J. Æmilius Irving*. . . . . Lu une lettre d'excuse adressée à l'Orateur.  
*Christopher Widmer*. . . . . Excusé pour la session.  
*Jean Bte. Taché*. . . . . Excusé pour la session.  
*Louis Massue*. . . . . Présent.  
*William Walker*. . . . . Présent.  
*Pierre B. de Boucherville*. . . . . Présent.  
*James Morris*. . . . . Présent.  
*John Neilson*. . . . . Présent.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie du chemin de madriers de *Niagara* et *Ten-Mile Creek*, aux fins de construire un chemin de madriers entre un certain endroit de *Niagara* et *Ten-Mile Creek*, à *Grantham*," et le rapport du comité spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *Knoulton* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec certains amendements, qu'il était prêt à soumettre aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit reçu demain.

L'Honorable M. *William Morris* a présenté une pétition de *Adam Hatellie* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le township de *Caradoc*, dans le district de *London*, demandant que l'acte des écoles soit abrogé en entier; que les membres de l'église d'*Angleterre* ne soient pas tenus de contribuer au soutien d'écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas; que le système pratiqué en *Angleterre* soit adopté, et qu'il soit nommé un comité pour faire une distribution équitable des deniers perçus pour l'éducation de la jeunesse de cette Province, soit d'après le chiffre de la population, le montant des cotisations, ou d'après le montant des deniers prélevés par chaque congrégation dans la Province; et aussi une pétition de *Henry John Boulton*, de *Toronto*, demandant que le Bill pour faire disparaître toutes diffi-

cultés relativement à l'imposition de taxes locales sur certaines terres, dans le *Haut-Canada*, ne devienne pas loi.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *William Morris* a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudrait bien recevoir l'adresse des deux Chambres au sujet de la langue française, et que Son Excellence avait fixé demain, à trois heures et demie de l'après-midi.

Son Excellence recevra la Chambre demain.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que Son Excellence le Gouverneur Général a fixé demain, à trois heures et demie de l'après-midi, à l'hôtel du gouvernement, pour recevoir les adresses des deux Chambres du Parlement, au sujet de la langue française, et que le Conseil Législatif s'y trouvera au temps indiqué.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général *Sherwood* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour le soulagement des débiteurs insolubles, dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des débiteurs insolubles, H. C.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. de *Bleury* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour amender les lois relatives aux chemins d'hiver, dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des chemins d'hiver, B. C.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition du révérend *Alexander Sanson* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le township de *York* et le diocèse de *Toronto*; aussi une pétition du révérend *George S. S. Hill* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le township de *Chincouagoucy*, dans le diocèse de *Toronto*, demandant respectivement qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté, la priant humblement de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse de *Toronto*, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'*Angleterre* par l'acte de la 4<sup>e</sup> *Victoria*, et qu'elle soit placée sous la direction et le contrôle

Pétitions. Rév. A. Sanson et autres;

Rév. G. S. S. Hill et autres;

Bill du chemin de madriers de *Niagara* et *Ten-Mile Creek*. La Chambre en comité.

Pétitions. Adam Hatellie et autres;

H. J. Boulton.

Cornelius Henry Finlay.

trôle exclusif des membres de la dite église ; et aussi une pétition de *Cornelius Henry Finlay*, contracteur sur le canal de *Beauharnais*, demandant à être indemnisé des pertes considérables qu'il a éprouvées pour remplir ses engagements.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 4 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill*,  
*Morris, William*  
*Fraser*,  
*Joliette*,  
*Crooks*,  
*Fergusson*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,  
*Knoulton*,

Les Honorables MM.

*McKay*,  
*Moore*,  
*Dionne, Amable*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue*,  
*Walker*,  
*de Boucherville*,  
*Morris, James*  
*Neilson*.

PRIERES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable Orateur a fait rapport que les deux Chambres du Parlement avaient, ce jour, présenté à Son Excellence le Gouverneur Général, leur humble adresse à Sa Majesté, au sujet de la langue française, et aussi leur adresse à Son Excellence relative au même sujet, auxquelles il avait plû à Son Excellence de faire la réponse suivante :

HONORABLES MM. ET MM.

Je ne manquerai pas de transmettre votre adresse commune au secrétaire d'État de Sa Majesté, pour qu'elle soit déposée au pied du trône, pour la gracieuse considération de Sa Majesté.

L'Honorable M. *Mc Gill* a présenté une pétition du révérend *John Bethune*, D. D., et autres, membres de l'église d'Angleterre, de *Christ Church*, à *Montréal*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Québec*, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'An-

gleterre par le statut impérial, et qu'elle soit, à l'avenir, possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition du révérend *R. G. Pleas* et autres, membres de l'église d'Angleterre, à *Russelltown Flats* et des environs, dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Québec*, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'Angleterre par le statut impérial, et qu'elle soit, à l'avenir, possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

Rév. R. G. Pleas et autres;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *William Morris* a présenté une pétition de *Keneth Cameron* et autres, du township de *Thorah*, demandant l'ouverture d'un chemin de *Windsor Bay*, sur le lac *Ontario*, à *Gloucester Bay*, sur le lac *Huron*.

Kenneth Cameron et autres;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *James Morris*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour amender, consolider et réunir en un seul acte, les diverses lois maintenant en vigueur qui établissent ou règlent la pratique des cours de district, dans les divers districts de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il était prêt à soumettre aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Bill des cours de district, (H. C.) rapporté du comité.

*Ordonné*, que le dit rapport soit reçu demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour changer et amender les lois d'enregistrement de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Bill d'enregistrement (H. C.) lu la 2e fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Fraser*, *Crooks*, *Fergusson*, *McKay* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements rapportés par le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour établir d'autres règlements concernant la tenue des cours d'Assises et de *Nisi Prius*, et les cours d'Oyer

Bill des cours d'assises, etc., (H. C.) pris en considération.

Reponse de Son Excellence à l'adresse des deux Chambres.

Pétitions.

Rév. John Bethune et autres ;

“ d’*Oyer* et *Terminer*, pour l’élargissement gé-  
 “ néral des prisonniers, et pour pourvoir à  
 “ faire le procès des prisonniers, dans de cer-  
 “ taines circonstances.”

Les dits amendements ont été alors lus par  
 le greffier comme suit :

- Amendements. Feuille 2, ligne 1.—Retranchez “ janvier ” et  
 insérez “ février.”
- “ “ “ 4.—Retranchez “ second ” et  
 insérez “ dernier.”
- “ “ “ Retranchez “ août ” et  
 insérez “ juillet.”
- “ 4 “ 25.—Retranchez “ lundi le  
 “ cinquième ” et insérez  
 “ mardi le sixième.”
- “ 5 “ 20.—Retranchez “ jeudi le  
 “ troisième ” et insérez  
 “ vendredi le quatrième.”
- “ “ “ 21.—Retranchez “ mardi le  
 “ cinquième ” et insérez  
 “ jeudi le sixième.”

Adoptés.

Les dits amendements étant lus la seconde  
 fois, et la question de concurrence étant mise  
 sur chacun d’eux séparément, la Chambre y a  
 acquiescé.

*Ordonné*, que les dits amendements soient  
 grossoyés et le dit Bill, tel qu’amendé, lu la  
 troisième fois demain.

Bill du chemin  
 de madriers de  
 Niagara et  
 Ten-Mile  
 Creek, pris en  
 considération.

La Chambre, conformément à l’ordre, a  
 procédé à la considération des amendements  
 rapportés par le comité de toute la Chambre,  
 auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte pour  
 “ incorporer certaines personnes sous le nom  
 “ de la compagnie du chemin de madriers de  
 “ *Niagara* et *Ten-Mile Creek*, aux fins de  
 “ construire un chemin de madriers entre un  
 “ certain endroit de *Niagara* et *Ten-Mile*  
 “ *Creek* à *Grantham*.”

Les dits amendements ont été alors lus par  
 le greffier comme suit :

- Feuille 2, ligne 14.—Après “ *Niagara*,” insé-  
 rez “ nonobstant toutes  
 “ choses contenues dans  
 “ les présentes à ce con-  
 “ traire.”
- “ “ „ 33.—Retranchez tous les mots  
 après “ même ” jusqu’à  
 “ compagnie ” inclusive-  
 ment, dans la onzième  
 ligne de la troisième  
 feuille, et insérez les  
 clauses cotées A. B. C.  
 et D.

#### CLAUSE A.

“ Et qu’il soit statué, que  
 “ si après huit jours d’avis  
 “ par écrit, la partie qui  
 “ refuse l’estimation ainsi  
 “ offerte, néglige de nom-  
 “ mer un arbitre ou ar-  
 “ bitres, comme susdit,  
 “ alors le juge de la cour  
 “ de district du dit district  
 “ de *Niagara*, pourra nom-  
 “ mer un ou plusieurs ar-  
 “ bitres de la part de la  
 “ dite partie, avec les  
 “ mêmes pouvoirs et auto-  
 “ rités que si la nommina-  
 “ tion eût été faite par la  
 “ partie ou parties, qui aura  
 “ ainsi refusé ou négligé  
 “ de nommer un arbitre,  
 “ et le dit arbitre, ou ar-  
 “ bitres, assistera à l’as-  
 “ semblée et procédera au  
 “ ballot de l’autre arbitre  
 “ ou commissaire.”

#### CLAUSE B.

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que les arbitres ainsi  
 “ nommés fixeront un jour  
 “ pour l’audition des par-  
 “ ties, donnant au moins  
 “ huit jours d’avis préa-  
 “ lable du jour et du lieu,  
 “ et après avoir entendu  
 “ les parties, ou après  
 “ avoir autrement examiné  
 “ les mérites de la question  
 “ à eux soumise, les dits  
 “ arbitres, ou la majorité  
 “ d’entre eux, mettront  
 “ leur sentence arbitrale  
 “ par écrit, et la dite sen-  
 “ tence sera finale relative-  
 “ ment à l’évaluation de  
 “ l’objet en litige.”

#### CLAUSE C.

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que si la partie qui a  
 “ ainsi fait l’objection, re-  
 “ fuse d’accepter la valeur  
 “ du terrain, ou les dom-  
 “ mages évalués par les  
 “ arbitres, comme susdit,  
 “ avant

“ avant la fin du second  
 “ terme de la cour du banc  
 “ de la reine de Sa Majes-  
 “ té dans cette partie de la  
 “ Province ci-devant le  
 “ *Haut-Canada*, qui suivra  
 “ la signification de la sen-  
 “ tence arbitrale et l’offre  
 “ du montant de l’évalua-  
 “ tion, alors les directeurs  
 “ en exercice pourront  
 “ prendre possession du  
 “ terrain ainsi évalué par  
 “ les dits arbitres, comme  
 “ des autres parties du  
 “ chemin.”

#### CLAUSE D.

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que dans toute action  
 “ pétitoire, ou autre action  
 “ réelle, personnelle ou  
 “ mixte, intentée à raison  
 “ de la dite occupation  
 “ contre la dite compagnie,  
 “ ses serviteurs ou agents,  
 “ ou autre personne, ou  
 “ personnes, qui occupera  
 “ le dit chemin, la dite  
 “ sentence ou jugement  
 “ pourra être plaidé en  
 “ forme d’exception à l’ac-  
 “ tion, en aucun temps  
 “ après les deux termes  
 “ susdits de la dite cour  
 “ du banc de la reine, no-  
 “ obstant toute défautuo-  
 “ sité qui pourrait se ren-  
 “ contrer en icelui. Pour-  
 “ vû toujours qu’il sera  
 “ loisible à la partie, ou  
 “ parties, intéressée dans  
 “ le terrain mentionné  
 “ dans la sentence, ou son  
 “ agent, en aucun temps  
 “ pendant les deux termes  
 “ susdits qui suivront la  
 “ reddition de la sentence  
 “ et l’offre réel du montant  
 “ de l’estimation accordée,  
 “ de faire application par  
 “ conseil à la dite cour du  
 “ banc de la reine pour la  
 “ cassation de la dite sen-  
 “ tence ou jugement, à  
 “ raison de corruption ou

“ de toute autre cause  
 “ pour lesquelles les sen-  
 “ tences arbitrales sont  
 “ ordinairement sujettes à  
 “ être infirmées par la loi.  
 “ Pourvû aussi que, si la  
 “ cour du banc de la reine  
 “ casse la dite sentence  
 “ arbitrale, la matière en  
 “ litige pourra être de  
 “ nouveau soumise à d’au-  
 “ tres arbitres, et ainsi,  
 “ jusqu’à ce qu’une sen-  
 “ tence ou jugement satis-  
 “ faisant ait été rendu entre  
 “ les parties.”

Feuille 4, ligne 21.—Après “maisons” insé-  
 rez “barrages.”

- “ “ “ 25.—Retranchez “autre.”  
 “ 5 “ 2.—Retranchez “du.”  
 “ “ “ 24.—Après “personne” insé-  
 rez “ou allant au, ou  
 “ revenant du service di-  
 “ vin le dimanche.”  
 “ 7 “ 33.—Après “élection” insé-  
 rez “ou jusqu’à ce que  
 “ d’autres directeurs aient  
 “ été nommés.”  
 “ “ “ 35 et 36.—Retranchez “n’ex-  
 “ cèdera pas” et insérez  
 “ sera.”  
 “ “ “ 38.—Après “fonds” insérez  
 “ se composera de neuf  
 “ cent-soixante actions de  
 “ six louis cinq chelins,  
 “ courant chaque, et”  
 “ “ “ 39.—Retranchez “transféré”  
 et insérez “cessible.”  
 “ 8, ligne 11.—Après “payé,” insérez  
 la clause suivante, cotée  
 E.

#### CLAUSE E.

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que sur les personnes  
 “ nommées et ballottées en  
 “ la manière susdite, les  
 “ sept d’entre elles qui  
 “ auront le plus grand  
 “ nombre de voix, dont la  
 “ computation se fera d’a-  
 “ près le nombre d’actions  
 “ de chaque voteur, tel  
 “ qu’il a été prescrit ci-  
 “ dessus

“ dessus pour chaque élec-  
 “ tion des directeurs, se-  
 “ ront considérées comme  
 “ élues; et qu'à chaque  
 “ élection annuelle, après  
 “ que le dit scrutin aura été  
 “ tenu ouvert depuis onze  
 “ heures du matin jusqu'à  
 “ deux heures de l'après-  
 “ midi, les sept personnes  
 “ qui auront une majorité  
 “ de voix comme susdit, au  
 “ premier moment conve-  
 “ nable, seront déclarées  
 “ directeurs élus pour  
 “ l'année suivante, par  
 “ deux ou plusieurs scru-  
 “ tateurs que les directeurs  
 “ auront préalablement  
 “ nommés, pour la vérifi-  
 “ cation et le dépouille-  
 “ ment du scrutin. Pour-  
 “ vû toujours que les acti-  
 “ onnaires présents à l'en-  
 “ droit où le scrutin aura  
 “ lieu, voteront pour la  
 “ nomination des scruta-  
 “ teurs par tête et non  
 “ d'après le nombre de  
 “ leurs actions.”

Feuille 8, ligne 33. — Après “réquisition” in-  
 sérez les clauses suivantes,  
 “ cottées F. et G.”

#### CLAUSE F.

“ Et qu'il soit statué,  
 “ que lorsqu'il se trouvera  
 “ un excédant sur les re-  
 “ cettes annuelles prove-  
 “ nantes des dits barrages,  
 “ déduction faite des frais  
 “ d'entretien et réparation  
 “ du chemin, et rapportant  
 “ à la dite compagnie un  
 “ profit de dix pour cent  
 “ sur le capital employé  
 “ sur le dit chemin, depuis  
 “ son ouverture pour les  
 “ voyageurs, alors le dit  
 “ excédant sera porté au  
 “ débit de la dite compa-  
 “ gnie, en forme de fonds  
 “ d'amortissement, pour  
 “ racheter au profit du  
 “ public, l'usage, la pro-  
 “ priété et les dépendances

“ du dit chemin, en la ma-  
 “ nière qu'il sera ci-après  
 “ pourvu par la Législature  
 “ de cette Province.”

#### CLAUSE G.

“ Et qu'il soit statué,  
 “ que la législature provin-  
 “ ciale pourra, en aucun  
 “ temps ci-après, racheter  
 “ de la dite compagnie l'u-  
 “ sage, la propriété et les  
 “ dépendances du dit che-  
 “ min, en lui payant le ca-  
 “ pital dépensé comme  
 “ susdit, et une avance de  
 “ quinze pour cent sur  
 “ icelui; et le surplus du  
 “ revenu, après avoir fait  
 “ la déduction de dix pour  
 “ cent pour l'intérêt des  
 “ argents dépensés sur le  
 “ dit chemin, et des frais  
 “ d'entretien et répara-  
 “ tion d'icelui, sera em-  
 “ ployé au dit rachat, et il  
 “ est par le présent pour-  
 “ vû et déclaré, que si le  
 “ dit intérêt annuel de dix  
 “ pour cent, ne se réalisait  
 “ pas en aucun temps, la  
 “ différence serait déduite  
 “ sur le revenu croissant  
 “ des années suivantes, afin  
 “ que la dite compagnie  
 “ reçoive réellement dix  
 “ pour cent de profit, sur  
 “ les argents appliqués,  
 “ pendant le temps qu'elle  
 “ sera en possession des  
 “ biens, droits et privilèges  
 “ acquis en vertu du pré-  
 “ sent acte, nonobstant  
 “ toute disposition en les  
 “ présentes à ce contraire.”

Les dits amendements étant lus la seconde Adoptés.  
 fois, et la question de concurrence étant mise  
 sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a  
 acquiescé.

*Ordonné*, que les clauses suivantes cottées  
 H. et I. soient ajoutées aux amendements pré-  
 cédents, après la clause G.

#### CLAUSE H.

“ Et qu'il soit statué, Autres amendements.  
 “ qu'il sera du devoir de  
 “ la

“ la dite corporation et de  
 “ la personne à la tête des  
 “ affaires d'icelle, de mettre  
 “ annuellement devant les  
 “ trois branches de la Lé-  
 “ gislature de cette Pro-  
 “ vince, dans les quinze  
 “ premiers jours de l'ou-  
 “ verture de la session, un  
 “ état général, attesté par  
 “ le serment du président,  
 “ ou vice-président de la  
 “ dite compagnie devant  
 “ un juge de paix, des af-  
 “ faires de la dite compa-  
 “ gnie, faisant voir le mon-  
 “ tant de l'actif et du pas-  
 “ sif de la dite compagnie,  
 “ ou des ressources en sa  
 “ possession pour y faire  
 “ face; et si le dit prési-  
 “ dent ou vice-président  
 “ est accusé devant un tri-  
 “ bunal compétent d'avoir  
 “ fait une fausse déclara-  
 “ tion à l'égard du dit état,  
 “ son procès sera fait, et  
 “ s'il est trouvé coupable,  
 “ il sera puni comme cou-  
 “ pable de parjure prémé-  
 “ dité et corrompu.”

#### CLAUSE I.

“ Et qu'il soit statué,  
 “ que nonobstant les pri-  
 “ vilèges accordés par le  
 “ présent acte, la Législa-  
 “ ture aura toujours le pou-  
 “ voir discrétionnaire de  
 “ faire les additions ou  
 “ changements nécessaires  
 “ audit acte, pour la protec-  
 “ tion du public ou des in-  
 “ dividus, ou d'aucun corps  
 “ politique ou incorporé,  
 “ soit dans leurs biens,  
 “ propriétés, droits ou in-  
 “ térêts en iceux, ou dans  
 “ les avantages et privi-  
 “ lèges y relatifs, ou à  
 “ l'égard d'aucun droit de  
 “ passage public ou privé  
 “ que les pouvoirs confé-  
 “ rés à la présente corpo-  
 “ ration pourraient affec-  
 “ ter.”

**Ordonné**, que les dits amendements soient  
 grossoyés et le dit Bill, tel qu'amendé, lu la  
 troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par  
 M. le procureur général *Sherwood* et autres,  
 pour rapporter le Bill intitulé “Acte pour  
 “ amender un acte y mentionné pour l'établis-  
 “ sement et l'encouragement des banques d'é-  
 “ pargne,” et informer cette Chambre que  
 l'Assemblée Législative a fait un amendement  
 à celui que le Conseil Législatif a fait au dit  
 Bill, auquel elle demande la concurrence de  
 cette Chambre.

Bill des  
 banques d'é-  
 pargne, rap-  
 porté de l'As-  
 semblée.

L'amendement fait par l'Assemblée Légis-  
 lative a été alors lu par le greffier, comme  
 suit:

Amendement.

Amendement fait par l'Assemblée Législa-  
 tive à l'amendement de l'Honorable Con-  
 seil Législatif au Bill intitulé “Acte pour  
 “ amender un Acte y mentionné pour l'éta-  
 “ blissement et l'encouragement des banques  
 “ d'épargnes.”

Retranchez tous les mots après “ toujours ”  
 dans la seconde ligne de  
 l'amendement, et insérez  
 ce qui suit, “ que les dits  
 “ syndics d'aucune des  
 “ banques d'épargnes, n'a-  
 “ vanceront sur tel cau-  
 “ tionnement, hypothèque  
 “ ou sûreté hypothécaire,  
 “ plus de la moitié de la  
 “ valeur du meuble ou de  
 “ l'immeuble affecté au  
 “ paiement de la dite  
 “ somme, et alors, avec la  
 “ condition expresse que  
 “ le dit cautionnement,  
 “ hypothèque, ou sûreté  
 “ hypothécaire, aura un  
 “ lien ou privilège sur le  
 “ dit meuble ou immeuble.”

Amendement grossoyé.

W. B. LINDSAY,  
*Gref. Assem.*

**Ordonné**, que le dit amendement soit pris  
 en considération demain.

Un message de l'Assemblée Législative par  
 M. *McDonald*, de *Kingston*, et autres, comme  
 suit:

Bill de divorce  
 de Harris.  
 Documents de-  
 mandés par  
 l'Assemblée.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,  
*Lundi, 3 mars, 1845.*

**Résolu**, qu'il soit envoyé un message à  
 l'Honorable Conseil Législatif, pour prier  
 leurs

leurs Honneurs de vouloir bien communiquer à cette Chambre copie des minutes des témoignages pris à la barre de leur Honorable Chambre, au sujet du Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées."

**Ordonné**, que *M. McDonald*, de *Kingston*, porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

**Ordonné**, que cette Chambre acquiesce à la demande de l'Assemblée Législative, telle que contenue dans son message qui vient d'être reçu.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et communique à cette Chambre les minutes des témoignages pris à la barre du Conseil Législatif, au sujet du Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées," demandées par son message de ce jour, et prie l'Assemblée de les renvoyer à cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour le soulagement des débiteurs insolubles, dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *McGill*, *Crooks*, *Walker*, *James Morris* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour amender les lois relatives aux chemins d'hiver dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *McGill*, *Fraser*, *Joliette*, *Bru-*

*neau* et *Joseph Dionne*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable *M. Walker* a présenté une pétition de *Benjamin Thérien* et autres, habitants des comtés de *Drummond* et d'*Yamaska*, demandant qu'il soit ouvert un chemin de *Stanford* à *Grantham*, et que le chemin actuel entre *Grantham* et *Yamaska* soit achevé, et aussi demandant la construction de ponts convenables sur les rivières *St. François* et *Yamaska*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. Neilson* a présenté une pétition du révérend *John Flanagan* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, résidents dans le township de *Leeds*, dans le comté de *Mégantic*, dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'*Angleterre* par le statut impérial, et qu'elle soit, à l'avenir, possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mercredi, 5 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill*,  
*Morris*, *William*  
*Fraser*,  
*Joliette*,  
*Crooks*,  
*Fergusson*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,

Les Honorables MM.

*Knoulton*,  
*Mc Kay*,  
*Dionne*, *Amable*  
*Dionne*, *Joseph*  
*Walker*,  
*De Boucherville*,  
*Morris*, *James*  
*Neilson*.

### PRIERES.

L'Honorable *M. Crooks* a présenté une pétition du conseil municipal du District de *Niagara*, demandant que l'acte des écoles soit amendé; et aussi une pétition de *Humphry Johnson* et autres, membres de l'église d'*Angleterre* et d'*Irlande*, des townships de *Bayham*, *Malahide* et de *Middleton*, demandant que l'acte des écoles

Pétitions.

*Benjamin Thérien* et autres;

*Rév. J. Flanagan* et autres.

Ajournement.

Pétitions.

Conseil municipal de *Niagara*;

*Humphry Johnson* et autres;

La Chambre acquiesce à la demande de l'Assemblée.

Bill des débiteurs insolubles, (H. C.) lu la 2e fois.

Bill des chemins d'hiver, (B. C.) lu la 2e fois.

écoles soit abrogé en entier; que les membres de l'église d'Angleterre ne soient pas tenus de contribuer au soutien d'écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas; que le système pratiqué en Angleterre soit adopté, et qu'il soit nommé un comité pour faire une répartition équitable des fonds prélevés pour l'éducation de la jeunesse de la Province, soit d'après le chiffre de la population, le montant des cotisations, ou des argents prélevés par chaque congrégation dans la Province.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Rév. Joseph Scott et autres;

L'Honorable M. Knoulton a présenté une pétition du révérend Joseph Scott et autres, membres de l'église d'Angleterre, des townships de Brome, Sutton et de Stukely, dans le diocèse de Québec, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'Angleterre par le statut impérial, et qu'elle soit, à l'avenir, possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Rév. M. Townsend et autres;

L'Honorable M. Walker a présenté une pétition du révérend M. Townsend et autres, membres de l'église d'Angleterre et d'Irlande, des paroisses de St. George et de St. Thomas, dans le diocèse de Québec, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la dite société ecclésiastique, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'Angleterre par le statut impérial, et qu'elle soit, à l'avenir, possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Miles O'Reilly et autres.

L'Honorable M. de Boucherville a présenté une pétition de Miles O'Reilly et autres, membres de l'église d'Angleterre et d'Irlande, du township de Hamilton, demandant que l'acte des écoles soit abrogé en entier; que les membres de l'église d'Angleterre ne soient pas tenus de contribuer au soutien d'écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas; que le système pratiqué en Angleterre soit adopté, et qu'il soit nommé un comité pour faire une répartition équitable des fonds prélevés pour l'éducation de la jeunesse en cette Province, soit d'après le chiffre de la population, le montant des cotisations, ou des argents prélevés par chaque congrégation dans la Province.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Bill des notaires, rapporté du comité.

L'Honorable M. Bruneau, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour

"l'organisation du notariat dans cette partie de la Province du Canada appelé Bas-Canada," a présenté son rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,  
Chambre de Comité,  
Vendredi, 5 mars, 1845.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative intitulé "Acte pour l'organisation du notariat dans cette partie de la Province du Canada appelée Bas-Canada," a, en obéissance à l'ordre de référence, examiné le dit Bill, et regrette de dire que ce Bill ne supplé pas à toutes les déficiences qui existent dans la loi qui règle cette profession dans le Bas-Canada, déficiences qui ont appelé l'attention et les efforts, en plusieurs circonstances, de la Législature. Votre comité serait disposé à s'occuper d'un projet de loi plus étendu et d'une nature plus générale, mais décidément opposé à toute législation partielle et étroite sur un sujet d'une importance aussi majeure pour les intérêts généraux de la société, votre comité est d'avis de recommander qu'il ne soit adopté aucune mesure ultérieure pour le présent par votre Honorable Chambre relativement au Bill qui a été référé à votre comité.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
Président.

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'Honorable M. Amable Dionne, du comité spécial auquel a été référé le dit Bill intitulé "Acte pour permettre aux notaires de convoquer les assemblées de parens et amis, dans certains cas, sans l'autorisation spéciale d'un juge à cet effet," a présenté son rapport.

Bill des assemblées de parens et amis, rapporté du comité.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,  
Chambre de Comité,  
Mercredi, 5 mars, 1845.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative intitulé "Acte pour permettre aux notaires de convoquer les assemblées de parents et amis, dans certains cas, sans l'autorisation spéciale d'un juge à cet effet," a, en obéissance à l'ordre de référence, soigneusement examiné le dit Bill, et demande à offrir les remarques suivantes.

Votre

Votre comité ne considère pas que dans les circonstances où se trouve le pays, la passation de ce Bill soit devenue une mesure urgente et de nécessité absolue, et jusqu'à ce que le notariat offre plus de garantie et qu'il soit placé sur un pied plus respectable qu'il ne l'est actuellement, (sujet qui a attiré en maintes circonstances l'attention du législateur,) votre comité ne croit pas qu'il soit prudent de donner aux notaires sans distinction par toute la Province, le pouvoir et l'autorité voulu par le Bill en question.

Votre comité est donc d'opinion de ne toucher aucunement aux lois actuelles relatives à ce sujet, et recommande qu'il ne soit pas procédé ultérieurement sur ce Bill.

Le tout néanmoins humblement soumis :

A. DIONNE,  
*Président.*

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'Honorable M. *Crooks*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer la ville de *Niagara* et pour établir une police en icelle," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il était prêt à soumettre aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Et il a été alors lu par le greffier.

*Ordonné*, que les dits Bill et rapport soient référés à un comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, que la Chambre se mette en comité sur les dits Bill et rapport demain.

L'Honorable M. *Neilson*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer les évêques catholiques romains dans l'un et l'autre diocèse de *Toronto* et de *Kingston*, en *Canada*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec certains amendements, qu'il était prêt à soumettre aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Amendements. Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Feuille 3, ligne 20.—Retranchez les mots "excepté comme ci-après" "statué."

" " 31.—Après "respectivement" insérez les clauses suivantes marquées A. et B.

#### CLAUSE A.

" Et qu'il soit statué,  
" que rien de ce qui est  
" contenu dans cet acte  
" ne s'étendra ni ne sera  
" sensé s'étendre à affecter en aucune manière  
" les droits de Sa Majesté, ses héritiers ou  
" successeurs, ou de toute  
" personne ou personnes,  
" société ou corporation,  
" excepté seulement ceux  
" qui sont ci-devant mentionnés et affectés par  
" cet acte."

#### CLAUSE B.

" Et qu'il soit statué  
" par l'autorité susdite,  
" que cet acte sera considéré comme acte public et il en sera judiciairement pris connaissance par tous les juges  
" de paix et autres qu'il  
" pourra concerner, sans  
" qu'il soit nécessaire de  
" le plaider d'une manière  
" spéciale."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés et le dit Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour établir d'autres règlements concernant la tenue des cours d'assises et de *nisi prius* et les cours d'oyer et terminer pour l'élargissement général des prisonniers, et pour pourvoir à faire le procès des prisonniers dans de certaines circonstances," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie du chemin de madiers entre *Niagara* et *Ten-Mile Creek*, aux fins de construire un chemin de madiers entre un certain endroit de *Niagara* et *Ten-Mile-Creek*, à *Grantham*," a été lu la troisième fois.

La

Bill pour incorporer la ville de *Niagara*, rapporté du comité.

Bill des évêques de *Toronto* et *Kingston*, rapporté du comité.

Bill des cours d'assises, etc., (H. C.) lu 3e fois.

Passé.

Bill du chemin de madiers de *Niagara* et *Ten-Mile Creek*, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passe.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passés ces Bills avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Bill des cours de district, (H. C.)

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération de l'amendement fait par le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour amender, consolider et réunir en un seul acte, les diverses lois maintenant en vigueur qui établissent ou règlent la pratique des cours de district, dans les divers districts de cette partie de la Province, ci-devant le *Haut-Canada*."

Amendement.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Feuille 2, ligne 23.—Retranchez depuis "pourvu" jusqu'à "successeurs" dans la 31e ligne inclusivement, et insérez "Pourvu toujours qu'il ne sera permis à aucun juge des dites cours de district d'entrer, continuer ou conserver quelque intérêt en aucune société avec aucun procureur qui, soit directement ou indirectement, pratiquera ou suivra l'exercice de sa profession, dans une cour de district, sous peine de perdre sa charge et d'encourir en outre une pénalité de cent louis recouvrable par toute personne qui tentera une poursuite à cet effet, au moyen d'une action de dette, bill, plainte, ou information, dans la cour du banc de la reine de Sa Majesté pour le *Haut-Canada*, dont la moitié appartient au dénonciateur et l'autre moitié à Sa Majesté, ses héritiers et successeurs. Pourvu toujours qu'il sera loisible

" au dit juge de pratiquer comme avocat dans la cour du banc de la reine, ou comme avocat ou solliciteur dans la cour de chancellerie, dans toute action dont les parties à icelles ne résideront pas, ou dont l'objet en litige ne sera pas situé, dans le district pour lequel le dit avocat ou solliciteur sera juge."

*Ordonné*, que le dit Bill soit de nouveau référé au même comité auquel il a été ci-devant référé, pour faire de nouveau rapport sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération de l'amendement fait par l'Assemblée Législative aux amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé "Acte pour amender un acte y mentionné pour l'établissement et l'encouragement des banques d'épargnes."

Bill des banques d'épargnes. Amendement de l'Assemblée pris en considération.

Et le dit amendement étant lu par le greffier,

*Il a été proposé* que le dit amendement soit pris en considération dans trois mois de cette date.

Considération remise à trois mois.

Objection étant faite à la dite motion,

*Il a été proposé* de retrancher les mots "dans trois mois de cette date" et d'insérer, "demain."

L'Honorable M. *Moore* est entré.

La question a été mise, le mot "demain" formera-t-il partie de la motion ?

*Il a été résolu* dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Judi, 6 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*McGill,*  
*Morris, William*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*  
*Knoulton,*

Les Honorables MM.

*McKay,*  
*Moore,*  
*Dionne, Amable*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

Pétitions.

Conseil municipal du district d'Ouest ;

L'Honorable M. *Fraser* a présenté une pétition du conseil municipal du district d'Ouest, demandant que le Bill pour imposer un droit sur les distillateurs, les brasseurs et sur les liqueurs fortes, ne devienne pas loi.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

F. B. Dumoulin.

L'Honorable M. *Joseph Dionne* a présenté une pétition de *P. B. Dumoulin*, des *Trois-Rivières*, demandant que la somme de quatre vingt dix louis lui soit payée pour trois années de loyer d'une maison occupée par les commissaires de la maison de correction de la dite ville.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Bill des cours de districts, (H. C.) rapporté du comité.

L'Honorable M. *James Morris*, du comité spécial auquel a été référé de nouveau le Bill intitulé "Acte pour amender, consolider et réunir en un seul acte, les diverses lois maintenant en vigueur qui établissent ou règlent la pratique des cours de districts, dans les divers districts de cette partie de la province ci-devant le *Haut-Canada*," a fait rapport que le comité avait examiné de nouveau le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Lu la 3e fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition de *Laurent Tremblay* et autres, pilotes pour et au-dessous du havre de *Québec*, demandant qu'il ne soit pas fait de changement dans les lois qui les concernent; et aussi une pétition de *Flavien Vallerand*, de *Montréal*, demandant le paiement d'arrérages de salaire qui lui sont dûs comme greffier du conseil municipal du district de *Richelieu*.

Pétitions.

Laurent Tremblay et autres;

Flavien Vallerand.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer les évêques catholiques romains dans l'un et l'autre diocèse de *Toronto* et de *Kingston*, en *Canada*," a été lu la troisième fois.

Bill des évêques de Toronto et Kingston, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendemens, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé "Acte pour incorporer la ville de *Niagara* et établir une police en icelle," et le rapport du comité spécial sur icelui.

Bill pour incorporer la ville de Niagara.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable M. *McKay* a fait rapport de la part du dit Comité qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendemens, qu'il était prêt à soumettre aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Les dits amendemens ont été alors lus par le greffier comme suit :

Feuille 1, ligne 42.—Après "limites" insérez "et aussi un acte passé dans la cinquante septième année du règne de feu Sa Majesté le roi *George* trois, intitulé "Acte pour établir un marché dans la ville de *Niagara*, dans le district de *Niagara*."

Amendements.

" " " 2.—Retranchez "un" et insérez "autre."

Feuille 1,

Feuille 1, ligne 2.—Retranchez “l’acte” et insérez “le dit acte.”

“ “ “ 11.—Après “Dame” insérez “la Reine.”

“ 30 et 31.—Retranchez “pour les besoins de la dite ville” et insérez “pour son propre usage, ou pour d’autres objets, et pour donner et recevoir des billets, obligations, accords, jugements, règlements, cautionnements ou autres instruments ou sûretés quelconques pour payer ou assurer le paiement d’aucun emprunt ou prêt, ou pour l’accomplissement, ou pour assurer l’accomplissement d’aucun devoir ou autre objet quelconque.”

“ 3, “ 4.—Après “rue” insérez après “pelée” “King Street.”

“ “ “ 19.—Après “ville” insérez “ayant l’âge accompli de vingt-et-un ans.”

“ “ “ 21.—Après “de” insérez “pas plus de.”

“ “ “ 23.—Retranchez “pas moins de vingt-et-un.”

“ “ “ 28.—Après “louis” insérez “ou au-dessus.”

“ “ “ 39.—Après “Majesté” insérez “Ses Héritiers et Successeurs.”

“ “ “ 44.—Après “le” insérez “dernier.”

“ “ “ 46.—Après “contenues,” insérez “Pourvu toujours, que toute partie de maison dans laquelle résidera quelqu’individu, comme tenant ménage, et non comme simple pensionnaire, et qui aura une porte distincte sur la rue, sera considérée comme maison dans le sens de cette section de l’acte.”

“ 4 “ 16.—Après “élection” insérez “en laissant au domicile ordinaire de la dite personne ou

“ personnes, avis par écrit à cet effet.”

Feuille 5, ligne 28.—Après “Province” insérez “rez” et aura plein pouvoir de les reviser, changer, amender, admettre et de les mettre à exécution.”

“ 7 “ 24.—Après “construits” insérez “ou qui seront ci-après mis en construction ou construits.”

“ 8 “ 5.—Retranchez tous les mots depuis “alambics” jusqu’à “vente” dans la sixième ligne tous deux inclusivement.

“ 20.—Après “licences” insérez “(excepté les licences d’auberges).”

“ 9 “ 12.—Après “propre” insérez “pour régler la régie et pourvoir à la sûreté des propriétés publiques de la dite ville.”

“ “ “ 29.—Retranchez “quatre” et insérez “trois.”

“ “ “ 47.—Après “appartenant” insérez la clause suivante cottée A.

#### CLAUSE A.

“ Et qu’il soit statué, que la majorité du dit bureau de police constituera un bureau pour la transaction des affaires. —Pourvu toujours, qu’un moindre nombre pourra procéder à l’ajournement, de temps à autre, et il est par le présent autorisé à obliger les membres absents, à assister, et à les assujétir aux pénalités pourvues en pareil cas par le bureau, et que nulle personne ayant l’âge de soixante ans accomplis ne pourra être forcée à remplir aucune charge municipale.

Feuille 15, ligne 26.—Retranchez “soixante-et-dix” et insérez “vingt.”

Feuille 18,

Feuille 18, ligne 34.—Après “ district ” insérez la clause suivante cottée B.

CLAUSE B.

“ Et qu’il soit statué, “ que nonobstant les privilèges conférés en vertu “ du présent acte, la législation pourra, en aucun “ temps ci-après, selon sa “ discrétion, faire les additions ou changements “ au dit acte qu’elle jugera “ à propos, pour la protection du public, ou d’aucune personne ou personnes, corps incorporé “ ou politique, soit relativement à leurs biens ou leurs “ droits ou aux intérêts, “ avantages ou privilèges “ quelconques qu’ils pourraient y avoir, ou soit à “ l’égard de quelque route, “ droit de passage public ou “ privé, qui se trouveraient “ affectés par les pouvoirs “ accordés à la dite corporation.”

Amendements adoptés. Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur chacun d’eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés et le dit Bill, tel qu’amendé, lu la troisième fois demain.

Ajournement. L’Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l’après-midi, la Chambre l’ordonnant ainsi.

Vendredi, 7 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L’Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup> Gill,*  
*Morris, William*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*

Les Honorables MM.

*Knoulton,*  
*M<sup>c</sup> Kay,*  
*Moore,*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

L’Honorable M. *Crooks* a présenté une pétition de *J. K. Gooding*, de la part d’une assemblée publique des habitants du district de *Huron*, demandant la construction d’un chemin de fer entre *Hamilton* et *Goderich*. Pétitions. J. K. Gooding;

Ordonné, qu’elle reste sur la table.

L’Honorable M. *William Morris* a présenté une pétition de *James Samson*, de la part des francs-tenanciers et habitants des townships d’*Orillia*, *Oro*, *Medonte*, *Tuy*, *Tiny*, *Ramah*, *Marah* et de *Thorah*, demandant la construction d’un chemin planchéyé entre *Windsor-Bay*, sur le lac *Ontario*, et *Sturgeon-Bay*, sur le lac *Huron*. James Samson et autres;

Ordonné, qu’elle reste sur la table.

L’Honorable M. *M<sup>c</sup> Gill*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte pour le soulagement des débiteurs insolubles (H. C.) rapporté du comité. Bill des débiteurs insolubles, (H. C.) rapporté du comité. “ dans le *Haut-Canada*, et pour d’autres fins “ y mentionnées,” a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport sans amendement.

Ordonné, que le dit Bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité sur le dit Bill, lundi prochain.

L’Honorable M. *Joliette*, du comité spécial auquel a été référé le projet d’une adresse à Sa Très Gracieuse Majesté au sujet de l’indépendance du Conseil Législatif, a fait rapport qu’il avait pris le dit projet d’adresse en considération, et l’avait chargé de faire rapport, au lieu d’icelui, d’une nouvelle adresse pour l’adoption de la Chambre. Adresse à Sa Majesté au sujet de l’indépendance du Conseil, rapportée du comité.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu, et

La dite adresse a été alors lue par le greffier comme suit :

*A Sa Très Gracieuse Majesté la Reine.*

TRES GRACIEUSE SOUVERAINE.

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, demandons humblement qu’il nous soit permis d’approcher de Votre Majesté, pour lui réitérer l’assurance de notre constant attachement à son gouvernement et à son auguste personne.

Dans le cours de la dernière session de votre Parlement Provincial, cette Chambre, conjointement avec l’Assemblée Législative, avait passé un Bill pour mieux assurer l’indépendance du Conseil Législatif de cette Province, que

que le Gouverneur Général de Votre Majesté réserva ensuite pour la signification de votre plaisir royal, et le Très Honorable Lord *Stanley*, secrétaire d'état de Votre Majesté pour les Colonies, nous a annoncé, dans sa dépêche du dix-huitième jour d'avril dernier, communiquée à cette Chambre pendant la présente session, que Votre Majesté n'avait pas jugé à propos d'accorder sa sanction royale au dit Bill, parcequ'il paraissait froisser considérablement le pouvoir commis à Votre Majesté par l'acte impérial des troisième et quatrième années de Votre Majesté, chapitre vingt-cinq, relativement à la nomination des Membres du Conseil Législatif.

Nous exposons en toute humilité que cette Chambre n'a jamais eu d'autre désir que celui de voir la conservation intacte des pouvoirs et prérogatives de la Couronne dans la distribution des emplois, persuadée que c'est le seul moyen d'assurer à Votre Majesté son autorité légitime sur cette partie de ses domaines, et nous sommes intimement convaincus que lorsque Votre Majesté appellera des Membres au Conseil Législatif, qu'elle ne sera mue par d'autre motif que d'y réunir des personnes qualifiées sous tous les rapports pour remplir les hauts et importants devoirs d'une branche de la Législature séparée et indépendante, l'assimilant, autant que les circonstances de la Province pourront le permettre à la constitution britannique et la mettant à portée de contribuer plus efficacement à la paix, à la prospérité et au bon gouvernement de la Province.

Nous exposons de plus très humblement que, dans l'opinion de cette Chambre, aussi bien que dans celle de la branche représentative de la Législature, énoncée par son concours dans le Bill ci-dessus mentionné, les personnes que Votre Gracieuse Majesté voudra bien appeler au Conseil Législatif, devraient avoir eu occasion, par leur résidence en cette Province, de connaître personnellement l'état et les besoins du pays et devraient y posséder des propriétés immobilières suffisantes pour leur donner à chacun un intérêt direct et permanent à veiller à la conservation des propriétés, l'autorité de la loi, ainsi que l'ordre et la prospérité publique.

Si Votre Majesté ne jugeait pas à propos de s'adresser au Parlement Impérial pour l'adoption de quelques mesures Législatives à cet effet, nous supplions humblement Votre Majesté, que dans l'exercice de sa prérogative royale, elle veuille bien n'appeler au Conseil Législatif, que des personnes établies perma-

nement en cette Province et y possédant, à leur usage et avantage, des propriétés immobilières de la valeur de deux mille livres sterling, en sus de toutes dettes, charges et hypothèques quelconques, et que les représentants de Votre Majesté en cette Province, reçoivent instruction de prendre les démarches nécessaires, avant d'appeler un Membre au Conseil Législatif, afin de s'assurer s'il possède les qualifications ci-dessus mentionnées.

*Ordonné*, que la dite adresse soit prise en considération, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer la ville de *Niagara*, et établir une police en icelle," a été (tel qu'amendé) lu la troisième fois. Bill pour incorporer la ville de Niagara, lu 3e fois.

Alors les amendements suivants ont été faits Amendements. au dit Bill.

Dans la clause A. ajoutée au Bill par le comité.

Ligne 8.—Retranchez tous les mots après "Bureau" jusqu'à la fin de la dite clause.

Dans la clause B. ajoutée par le comité au Bill.

Ligne 7.—Retranchez tous les mots après le mot "propre" jusqu'à la fin de la dite clause.

Alors la question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition de *James Paterson* et autres, habitants des townships de *Toronto*, *Chingua-cousey* et de *Caledon*, demandant la construction d'un chemin planchéyé entre le village de *Port-Credit* et *Nottawasaga-Bay*, sur le lac *Huron*. Pétitions. James Paterson et autres ;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Massue* a présenté une pétition de *William Morris* et autres, habitants du comté des *Deux-Montagnes*, demandant que l'on ne procède pas à la construction d'un pont et à la macadamisation de la route recommandés entre *L'Abord à Plouf* et *St. Eustache*, mais que l'on établisse une voie de communication plus courte et moins dispendieuse. W. Morris et autres ;

*Ordonné*,

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Membres joints au comité des privilèges.

**Ordonné**, que tous les Membres qui ont pris leur siège depuis l'ouverture de la présente session, soient ajoutés au comité sur les privilèges.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Lundi, 10 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :—

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*M' Gill,*  
*Morris, William*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*

Les Honorables MM.

*Knoulton,*  
*M' Kay,*  
*Moore,*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*Walker,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un tableau général des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Montréal*, pour l'année 1844.

**Ordonné**, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettres R. R. R.*)

L'Honorable M. *Crooks* a présenté une pétition de *John Galt*, demandant que s'il est passé un Bill pour amender la charte de la compagnie du chemin de fer de *Toronto* et du lac *Huron*, il n'y soit introduit aucune clause de nature à entraver la construction du chemin en contemplation entre *Hamilton* et *Goderich*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *M' Kay* a présenté une pétition de *James Blackburn* et autres, demandant qu'il soit introduit des dispositions dans le nouveau Bill des municipalités pour donner aux personnes intéressées un moyen de recouvrer le montant des réclamations qu'elles peuvent avoir contre les différents conseils municipaux de cette Province.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Tableau des baptêmes, etc., district de Montréal, 1844.

Pétitions.  
*John Galt;*

*James Blackburn* et autres;

L'Honorable M. *William Morris* a présenté une pétition de *D. McKachern* et autres, habitants du comté de *Mégantic*, demandant l'ouverture d'un chemin entre *Inverness* et *Grantham*; aussi une pétition du révérend *Etienne Baillargeon* et autres, de la paroisse de *St. Nicolas*, dans le comté de *Dorchester*, demandant qu'ils soient séparés du dit comté de *Dorchester* et annexés au comté de *Lotbinière*; et aussi six pétitions du conseil municipal du district de *Simcoe*, demandant qu'il soit passé un acte pour faire disparaître tous doutes relativement aux pouvoirs des shérifs de mettre des terres en vente, dans certains cas; aussi demandant que la branche ouest de la rivière *Holland* soit améliorée, mais qu'il ne soit accordé aucune allocation, à même les fonds publics, pour creuser la branche est de la dite rivière; aussi demandant un acte pour autoriser les conseils de district à imposer des taxes sur les terres appartenant à des personnes absentes de la Province, et particulièrement sur celles qui appartiennent à la compagnie du *Canada*, aussi demandant que le bureau d'enregistrement soit transféré de *Holland Landing* en la ville de *Barrie*; aussi demandant que le port des lettres, en cette Province, soit réduit; et aussi demandant que les membres du dit conseil soient rétribués lorsqu'ils assisteront aux séances.

*D. McKachern* et autres;

Rév. Et. Baillargeon et autres;

Conseil municipal de Simcoe;

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition de *William Buel* et autres, membres du comité de la société établie pour l'avancement du commerce et de l'agriculture, dans le district de *Johnstown* demandant que la loi qui établit des sociétés d'agriculture soit amendée et aussi une pétition de *Murdoch McDonell* et autres, habitants du district de *Bathurst*, demandant l'ouverture d'un grand chemin entre *Kingston* et *Perth*, et de là jusqu'à l'extrémité nord du district où se fait le commerce de bois, sur l'*Ottawa*.

*William Buel* et autres;

*Murdoch McDonell* et autres.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le Bill intitulé "Acte pour le soulagement des débiteurs insolubles dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées."

Bill des débiteurs insolubles, (H. C.) pris en considération.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable M. *Moore* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il était prêt à soumettre, aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

**Ordonné**,

**Ordonné**, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Amendement. Feuille 17, ligne 39.—Après “Parlement” insérez la clause suivante:

“ Et qu’il soit statué,  
“ que cet acte conti-  
“ nuera et demeurera  
“ en force pendant deux  
“ années de la passa-  
“ tion d’icelui, et de  
“ là, jusqu’à la session  
“ suivante du Parle-  
“ ment, et pas plus long-  
“ temps.”

Adopté. Le dit amendement étant lu la seconde fois et la question de concurrence mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

**Ordonné**, que le dit amendement soit grossoyé, et le dit Bill, tel qu’amendé, lu la troisième fois, demain.

Bill pour im-  
poser une taxe  
sur les chiens,  
(H. C.) rap-  
porté de l’As-  
semblée.

Un message de l’Assemblée Législative par M. *Cummings* et autres, pour rapporter le Bill intitulé “Acte pour donner aux conseils de district et aux bureaux de police dans les villes incorporées du *Haut-Canada*, l’autorisation d’imposer une taxe sur les chiens, dans leurs villes et districts respectifs,” et pour informer cette Chambre que l’Assemblée Législative a fait plusieurs amendements à l’amendement du Conseil au dit Bill, auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Les amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Amendements. Amendements faits par l’Assemblée Législative à l’amendement fait par l’Honorable Conseil Législatif au Bill intitulé “Acte pour donner aux conseils de district et aux bureaux de police dans les villes incorporées du *Haut-Canada*, l’autorisation d’imposer une taxe sur les chiens, dans leurs villes et districts respectifs.”

Dans la quinzième ligne du dit amendement, retranchez “suffisant” et insérez “*prima facie*.”

Dans la vingtième ligne du dit amendement retranchez “le” et insérez “*prima facie*.”

Amendement grossoyé.

W. B. LINDSAY.

Gref. Assemblée.

**Ordonné**, que les dits amendements soient pris en considération, demain.

Un message de l’Assemblée Législative par l’Honorable M. le procureur général *Smith* et autres, avec un Bill intitulé “Acte pour assurer aux propriétaires de navires construits dans les plantations britanniques, naviguant sur les eaux situées dans l’intérieur de cette Province, et qui n’ont pas été enregistrés conformément à l’acte du Parlement du Royaume-Uni, passé dans les troisième et quatrième années du règne de Sa Majesté *Guillaume* quatre, et intitulé “Acte qui pourvoit à l’enregistrement des navires britanniques,” leur droit de propriété sur les dits navires; et pour en faciliter le transport légal, et empêcher que le dit droit de propriété soit transféré d’une manière frauduleuse,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des navires  
construits dans  
les plantations  
britanniques.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l’Assemblée Législative, par M. *Moffatt* et autres, avec un Bill intitulé “Acte pour le soulagement d’une certaine congrégation religieuse à *Montréal*, dénommée chrétiens unitaires,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des chré-  
tiens unitaires.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l’Assemblée Législative par M. *Moffatt* et autres, avec un Bill intitulé “Acte pour incorporer la compagnie pour la manufacture du coton à *Chambly*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de la ma-  
nufacture de  
coton à  
Chambly.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l’Assemblée Législative par M. le solliciteur général *Sherwood* et autres, avec un Bill intitulé “Acte pour amender un acte passé dans les quatrième et cinquième années du règne de Sa Majesté intitulé, “Acte pour révoquer les lois maintenant en vigueur dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des petites dettes, et établir d’autres dispositions à cet égard,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour le  
recouvrement  
des petites  
dettes, (H. C.)

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l’Assemblée Législative par M. le

Bill du chemin de fer de Toronto et du lac Huron.

M. le solliciteur général *Sherwood* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour amender un acte passé dans la sixième année du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume* Quatre, intitulé "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la cité de *Toronto* et du lac *Huron*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Bill des pères oblates.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Morin* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour incorporer les révérends pères oblates de l'immaculée conception de *Marie*, dans la Province du *Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Bill des sociétés d'agriculture, B. C.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Watts* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour révoquer certains actes y mentionnés, et pour mieux encourager l'agriculture dans le *Bas-Canada*, par l'établissement de sociétés d'agriculture," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

A. Adresse à Sa Majesté au sujet de l'indépendance du Conseil.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération de l'adresse à Sa Majesté au sujet de l'indépendance du Conseil Législatif.

La dite adresse a été alors lue par le greffier.

*Il a été proposé* que la dite adresse soit adoptée.

Après quelques débats,

La question de concurrence a été mise sur la dite motion, et

*Il a été résolu* dans la négative.

Rejetée.

Bill du collège de médecine de Montréal, rapporté du comité.

L'Honorable M. *Walker* du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer le collège de médecine et de chirurgie de *Montréal*," ainsi que les différentes pétitions présentées à cette Chambre, pendant la session actuelle, pour et contre le dit Bill, a présenté son rapport.

**Ordonné**, qu'il soit reçu, et

*Il a été* alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,  
Chambre de Comité,  
Lundi, 10 mars, 1845.

Le comité spécial auquel a été référé le <sup>Rapport.</sup> Bill de l'Assemblée Législative, intitulé "Acte pour incorporer le collège de médecine et de chirurgie de *Montréal*," ainsi que les diverses pétitions présentées cette session à votre Honorable Chambre pour et contre, le Bill projeté, a mûrement délibéré sur ce sujet, conformément à l'ordre de référence.

Votre comité, voulant se procurer des informations plus étendues et irrécusables sur ce sujet, a fait venir devant lui plusieurs des principaux médecins de cette ville, et il a donné toute son attention à leurs témoignages pour et contre le présent acte d'incorporation que demande le collège de médecine et de chirurgie de *Montréal*.

Indépendamment des fortes objections qu'a votre comité d'accorder au collège de médecine de *Montréal* quelques uns des pouvoirs et immunités qui lui sont conférés par le présent bill, les témoignages qui lui ont été soumis, le portent à croire que l'école de médecine attachée à l'université du collège *McGill*, suffit amplement à l'éducation médicale de la jeunesse de cette partie de la province. Votre comité a été aussi informé que les professeurs du collège *McGill* ont toujours été disposés à donner un résumé de leurs lectures en français pour l'avantage des étudiants auxquels cette langue est plus familière, et que s'ils ont discontinué cette pratique, c'est à la sollicitation de cette dernière classe des élèves, et qu'ils la reprendront aussitôt qu'elle sera redemandée.

C'est aussi l'opinion de votre comité qu'une seule école maintenue sur un pied respectable et convenablement dotée, offrirait des avantages bien préférables à la faculté, que ceux qu'elle retirerait de l'établissement de plusieurs institutions de cette nature, dont les moyens pour cette raison seraient très limités ; ce qui préjudicierait à l'étudiant, et tendrait à créer une rivalité dangereuse et dégradante pour la profession. Bien que le collège de médecine de *Montréal* ne réclame pas actuellement l'assistance de la législature, votre comité ne doute pas qu'aussitôt qu'il aura été incorporé en une école de médecine, les successeurs des pétitionnaires actuels ne manqueront pas de s'adresser au parlement pour des allocations.

Votre comité considère que c'est une très mauvaise politique que de partager la faible allocation maintenant accordée à la faculté

médicale du collège *McGill*, et d'en transporter une partie à une autre institution, lorsque le nombre des étudiants en cette Province n'est pas assez considérable pour rémunérer équitablement les professeurs des écoles de médecine actuellement existantes.

Votre comité prenant aussi en considération le désaveu prononcé en *Angleterre* sur un Bill d'une même nature, tendant à autoriser un collège de médecins et chirurgiens, qui n'avait aucune liaison avec le *King's College* à *Toronto*, à accorder de semblables certificats, recommande en conséquence, pour cette nouvelle raison, de ne plus procéder sur le sujet de la présente référence.

Votre comité est donc entièrement d'opinion de recommander à votre Honorable Chambre, de ne plus procéder sur le dit Bill.

Le tout néanmoins humblement soumis.

W. WALKER,  
Président.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, que la Chambre se forme en comité sur les dits Bill et le rapport, demain.

L'Honorable M. *Bruneau*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour amender les lois relatives aux chemins d'hiver dans le *Bas-Canada*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il était prêt à soumettre, aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit reçu, demain.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition de *W. Simpson* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, résidents à *Penetanguishine* et dans les environs, demandant que l'acte des écoles soit abrogé en entier; que les membres de l'église d'*Angleterre* ne soient pas tenus de contribuer au soutien d'écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas; que le système pratiqué en *Angleterre* soit adopté, et qu'il soit nommé un comité pour faire une distribution équitable des fonds prélevés pour l'éducation de la jeunesse en cette Province, soit d'après le chiffre de la population, le montant des cotisations, ou des argents prélevés par chaque congrégation dans la Province.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *McGill* a présenté une pétition de l'Honorable et très révérend lord

évêque de *Toronto* et autres, membres de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans le diocèse de *Toronto*, demandant qu'on ne s'occupe d'aucune mesure, à cette époque avancée de la session, qui puisse affecter les privilèges de l'université de *King's College*, mais qu'il leur soit offert une occasion de faire connaître leurs sentiments sur une question qui se rattache à ce qu'ils ont de plus chers; aussi une pétition de *G. H. Grierson* et autres, habitants des districts de *Colborne* et de *Newcastle*, demandant un octroi pour les mettre en état de construire un pont sur la rivière *Otonabee*, sous la direction du bureau des travaux publics; et aussi une pétition de *Hugh Richardson* et autres, propriétaires de vaisseaux, et marins sur le lac *Ontario*, demandant que le havre à *Port Hope* devienne propriété publique, au lieu de demeurer propriété privée.

G. H. Grierson  
et autres;

Hugh Richardson  
et autres;

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Mardi, 11 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Mc Gill*,  
*Morris, William*  
*Fraser*,  
*Joliette*,  
*Crooks*,  
*Fergusson*,  
*Hamilton*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,

Les Honorables MM.

*Knoulton*,  
*Mc Kay*,  
*Moore*,  
*Dionne, Joseph*  
*Massue*,  
*Walker*,  
*De Boucherville*,  
*Morris, James*  
*Neilson*.

PRIERES.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un tableau général des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Caspé*, pour l'année 1844.

Tableau général  
des baptêmes,  
mariages, etc.  
Caspé, 1844.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettres R. R. R.*)

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour le soulagement des débiteurs insolubles dans le *Haut-Canada*, et

Bill des débiteurs  
insolubles, H. C.  
la 3e fois.

" pour

Bill des chemins d'hiver,  
rapporté du  
comité.

Pétitions.  
*W. Simpson* et  
autres.

L'évêque de  
*Toronto*;

“ pour d'autres fins y mentionnées,” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Objection étant faite à la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec un amendement, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements faits par l'Assemblée Législative au Bill intitulé “ Acte pour donner aux conseils de district et aux bureaux de police des villes incorporées du Haut-Canada, l'autorisation d'imposer une taxe sur les chiens, dans leurs villes et districts respectifs.”

Et les dits amendements étant lus par le greffier,

*Il a été proposé* qu'ils soient adoptés.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits par l'Assemblée, à l'amendement de cette Chambre au dit Bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour assurer aux propriétaires leurs droits de propriété dans les navires construits dans les plantations britanniques, naviguant sur les eaux situées dans l'intérieur de cette Province, et qui n'ont pas été enregistrés conformément à l'acte du Parlement du Royaume-Uni, passé dans les troisième et quatrième années du règne de Sa Majesté Guillaume quatre, et intitulé : ‘ Acte pour pourvoir à l'enregistrement des navires britanniques, pour en faciliter le transport légal, et empêcher que le dit droit de propriété ne soit transféré d'une manière frauduleuse,’ ” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité de cinq Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. McGill, Crooks, Hamilton, Bruneau et Ferrie, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour le soulagement d'une certaine congrégation religieuse à Montréal, dénommée chrétiens unitaires,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. Fergusson, Knoulton et Moore, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour incorporer la compagnie pour la manufacture du coton à Chambly,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. Joliette, Bruneau, Knoulton, Moore et Joseph Dionne, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

*Il a été proposé*, qu'il soit ordonné au comité dernièrement mentionné, d'amender le dit Bill en retranchant la quatorzième clause d'icelui.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans la négative.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. Papineau et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour pourvoir au paiement des réclamations provenant de la rébellion et de l'invasion dans le Haut-Canada; et pour approprier les droits sur les licences d'auberges à des usages locaux,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. McDonald de Kingston et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour amender et étendre certaines dispositions de l'acte passé dans la septième année du règne de Sa présente Majesté, intitulé ‘ Acte pour incorporer la compagnie de dépôt et de prêt d'argent, du Haut-Canada, et pour lui accorder certains pouvoirs,’ ” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Brooks et autres, avec un Bill intitulé “ Acte

Bill des unitariens, lu 2e fois.

Bill de la manufacture de coton de Chambly, lu la 2e fois.

Bill des réclamations provenant de la rébellion.

Bill de la compagnie de dépôt et de prêt H. C.

Bill du chemin à lisses du St. Laurent et de l'Atlantique.

Passé.

Bill des taxes sur les chiens.

Amendements de l'Assemblée adoptés.

Bill des navires construits dans les plantations britanniques, lu la 2e fois.

“ Acte pour incorporer la compagnie du chemin à lisses du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour amender un acte passé dans les quatrième et cinquième années du règne de Sa Majesté, et intitulé ‘ Acte pour révoquer les lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des petites dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard,’ ” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Fraser*, *Crooks* et *Fergusson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour révoquer certains actes y mentionnés, et pour mieux encourager l'agriculture dans le *Bas-Canada*, par l'établissement de sociétés d'agriculture,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Bruneau*, *Moore*, *Knoulton*, *de Boucherville* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé “ Acte pour incorporer le collège de médecine et de chirurgie de *Montreal*,” et le rapport du comité spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise,

Et l'Honorable M. *Massue* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait pris les dits Bill et rapport en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau, jeudi prochain.

*Ordonné*, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour recevoir le rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte pour amender les chemins d'hiver dans le *Bas-Canada*,”

*Il a été proposé* que le dit rapport soit reçu demain.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concurrence a été mise, et

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mercredi, 12 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup>Gill*,  
*Morris, William*  
*Fraser*,  
*Joliette*,  
*Crooks*,  
*Fergusson*,  
*Hamilton*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*.

Les Honorables MM.

*Knoulton*,  
*McKay*,  
*Moore*,  
*Dionne, Joseph*  
*Massue*,  
*De Boucherville*,  
*Morris, James*  
*Neilson*.

### PRIERES.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition du révérend *William Arnold* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la mission de *Gaspé-Bay*, dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé, égale à la part du revenu assigné à l'église d'*Angleterre* par le statut impérial, et qu'elle soit, à l'avenir, possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *McKay* a présenté une pétition de *Smithson Waller* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, et d'*Irlande*, résidents dans les townships de *Dereham* et *Norwich*, dans le district de *Brock*, demandant que la loi des écoles soit abrogée en entier; que les membres de l'église d'*Angleterre* ne soient pas tenus de contribuer au soutien d'écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas; que le système pratiqué en *Angleterre* soit adopté, et qu'il soit nommé un comité pour faire une distribution équitable des fonds prélevés pour l'éducation de la jeunesse en cette Province, soit d'après le chiffre de la population, le

montant

Bill des petites dettes, H. C. lu la 2e fois.

Bill des sociétés d'agriculture, lu la 2e fois.

Bill du collège de médecine de Montréal. La Chambre en comité.

Bill des chemins d'hiver, B. C. Rapport du comité.

Pétitions. Rév. William Arnold et autres ;

Smithson Waller et autres ;

montant des cotisations, ou des argents prélevés par chaque congrégation dans la Province.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour révoquer certains actes y mentionnés, et pour mieux encourager l'agriculture dans le *Bas-Canada*, par l'établissement de sociétés d'agriculture," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour le soulagement d'une certaine congrégation religieuse de *Montréal*, dénommée chrétiens unitaires," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour amender un acte passé dans la sixième année du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume IV*, intitulé "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la cité de *Toronto* et du lac *Huron*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Crooks*, *Fergusson*, et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer les révérends "pères Oblats de l'immaculée conception de *Marie*, dans la Province du *Canada*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *M'Gill*, *Joliette*, *Bruneau*, *Massue* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Prince* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour empêcher la destruction de certains gibiers et des bécassines à certaines saisons de l'année, et pour empêcher de tendre des filets aux coqs de bruyère et aux cailles, dans cette Province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Prince* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour empêcher la profanation du jour du Seigneur communément appelé, "Dimanche," dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Seymour* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour révoquer certaine disposition de l'acte d'incorporation de la ville de *Kingston*, et pour pourvoir à la répartition et à la perception des taxes de la dite ville, au moyen d'un percepteur et assesseur nommé par le conseil de district," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Prince* et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour incorporer les évêques catholiques romains dans l'un et l'autre diocèse de *Toronto* et de *Kingston*, en *Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce Bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *M'Donell*, de *Dundas*, et autres, comme suit :

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,

Mercredi, 12 mars, 1845.

*Résolu*, qu'il soit envoyé un message à l'Honorable Conseil Législatif, priant leurs Honneurs de permettre à l'Honorable *Peter M'Gill*, un de leurs Membres, de se rendre devant le comité spécial auquel a été référé la pétition de *John M'Bean*, de *Lancaster*, dans le district d'*Est*, demain, à midi, afin d'être examiné sur le sujet de la dite référence.

*Ordonné*, que M. *M'Donell*, de *Dundas*, porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

Gref. Assemblée.

Et ils se sont retirés.

Bill pour empêcher la profanation du dimanche.

Bill des taxes, de Kingston.

Bill des évêques de Toronto et Kingston, rapporté de l'Assemblée.

L'Hon. M. M'Gill, prié de se rendre devant un comité de l'Assemblée.

Les.

Bill des sociétés d'agriculture, rapporté du comité.

Bill des unitaires, rapporté du comité.

Bill du chemin de fer de Toronto et du lac Huron, lu la 2e fois.

Bill des Pères Oblats, lu la 2e fois.

Bill pour empêcher la destruction du gibier.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

Permission accordée.

*Il a été proposé* que l'Honorable M. M' Gill ait permission d'aller, s'il le juge à propos, devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, ainsi que l'a désirée cette Chambre dans son message de ce jour.

Et l'Honorable M. M' Gill, étant alors présent, a informé la Chambre qu'il n'avait aucune objection, avec la permission de la Chambre, de se rendre devant le dit comité.

*Ordonné*, qu'il soit permis à l'Honorable M. M' Gill de se rendre devant le dit comité, s'il le juge à propos.

En conséquence, il a été

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif permet à l'Honorable M. M' Gill de se rendre, s'il le juge à propos, devant le comité spécial auquel a été référée la pétition de *John M' Bean* de *Lancaster*, dans le district d'*Est*, demain, à midi, afin d'être examiné sur le sujet de la dite référence.

Bill des réclamations provenant de la rébellion, H. C. lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour pourvoir au paiement des réclamations provenant de la rébellion et de l'invasion dans le *Haut-Canada*; et pour approprier les droits sur les licences d'auberges à des usages locaux," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Bill des cours d'assises, etc. rapporté de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur général *Sherwood* et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour établir d'autres règlements concernant la tenue des cours d'assises et de *nisi prius*, et les cours d'oyer et terminer, pour l'élargissement général des prisonniers, et pour pourvoir à faire le procès des prisonniers, dans certaines circonstances," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce Bill, sans amendement

Bill de la compagnie de dépôt et de prêt H. C. lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour amender et étendre certaines dispositions de l'acte passé dans la septième année du règne de Sa présente Majesté, intitulé 'Acte pour incorporer la compagnie de dépôt et de prêt d'argent du *Haut-Canada*, et pour lui accorder certains pouvoirs," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Crooks*, *Fergusson* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à lisses du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*," a été lu la seconde fois.

Bill du chemin de fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*, lu la 2e fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de sept Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *M' Gill*, *Crooks*, *Bruneau*, *Knoulton*, *M' Kay*, *James Morris* et *Neilson*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et de s'assembler et s'ajourner à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements rapportés par le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour amender les lois relatives aux chemins d'hiver."

Bill des chemins d'hiver, pris en considération.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé de nouveau au comité auquel il a été premièrement référé, pour faire de nouveau rapport sur icelui.

L'Honorable M. *Bruneau*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour autoriser *John Yule*, le jeune, à construire un pont de péage sur la rivière *Richelieu*, dans la paroisse de *St. Joseph-de-Chambly*, et pour fixer le taux des péages qui seront perçus sur le dit pont, et établir des règlements à cet égard," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il était prêt à soumettre, aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Bill du pont de *Yule*, rapporté du comité.

*Ordonné*, que le dit rapport soit reçu demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à deux heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

**Jeudi, 13 mars, 1845.**

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*

Les Honorables MM.

*Knoulton,*  
*Moore,*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

**PRIERES.**

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un retour de la compagnie d'assurance maritime sur les eaux intérieures du *St. Laurent*, pour l'année 1844.

**Ordonné**, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettre S.*)

L'Honorable *M. James Morris* a présenté une pétition de *George Crawford*, vice-président de la société d'agriculture du district de *Johnstown*, demandant qu'il soit fait une nouvelle allocation pour l'encouragement et l'avancement de l'agriculture.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. Hamilton*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour amender et étendre certaines dispositions de l'acte passé dans la septième année du règne de Sa présente Majesté, intitulé "Acte pour incorporer la compagnie de dépôt et du prêt d'argent dans le *Haut-Canada*, et pour lui accorder certains pouvoirs," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour révoquer certains actes y mentionnés, et pour mieux encourager l'agriculture dans le *Bas-Canada*, par l'établissement de sociétés d'agriculture," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour le soulagement d'une cer-

taine congrégation religieuse à *Montréal*, dénommée chrétiens unitaires," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour pourvoir au paiement des réclamations provenant de la rébellion et de l'invasion dans le *Haut-Canada*, et pour approprier les droits sur les licences d'au-berges à des usages locaux," a été lu la troisième fois.

Bill des réclamations provenant de la rébellion, H. C. lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité sur le Bill intitulé "Acte pour incorporer le collège de médecine et de chirurgie de *Montréal*," et le rapport du comité spécial sur icelui.

Bill du collège de médecine de Montréal, référé à un comité.

**Ordonné**, que le dit ordre du jour soit déchargé.

**Ordonné**, que le dit Bill soit de nouveau référé à un comité spécial de sept Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Fergusson, Hamilton, Bruneau, Knoulton, Moore, Joseph Dionne* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour empêcher la destruction de certains gibiers et des bécassines à certaine saison de l'année, et pour empêcher de tendre des filets aux coqs de bruyère et aux cailles, dans cette Province."

Bill pour empêcher la destruction du gibier.

**Il a été proposé**, que le dit Bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

**Il a été résolu** dans l'affirmative,

Le dit Bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Lu la 2e fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Fergusson, Knoulton* et *Massue*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les

Compagnie d'assurance maritime.

Pétition. George Crawford.

Bill de la compagnie de dépôt, rapporté du comité.

Bill des sociétés d'agriculture, H. C. lu la 3e fois.

Passé.

Bill des unitaires, lu la 3e fois.

Les Honorables MM. *M<sup>c</sup>Gill*, *William Morris* et *M<sup>c</sup>Kay* sont entrés.

Bill pour empêcher la profanation du dimanche, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour empêcher la profanation du jour du seigneur, communément appelé " "Dimanche" dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Crooks*, *Fergusson*, *Ferrie*, *M<sup>c</sup>Kay* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill du chemin à lisses du St. Laurent et de l'Atlantique, rapporté du comité.

L'Honorable M. *M<sup>c</sup>Gill*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à lisses du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il était prêt à soumettre, aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

**Ordonné**, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Amendements. Feuille 14, ligne 42.—Retranchez " par eux, " ou."

" 17, " 20.—Retranchez " compagnie de propriétaires " et insérez " bureau de directeurs."

" " " 23.—Retranchez " compagnie de propriétaires," et insérez " bureau de directeurs."

" 22 " 23.—Retranchez " dit " avant le mot " port."

" " " 28.—Après " pont " insérez " à moins que ce ne soit du consentement du " propriétaire d'icelui."

Adoptés.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

**Ordonné**, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois immédiatement.

Bill des taxes de Kingston, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre, le Bill intitulé "Acte pour révoquer certaine disposition de l'acte d'incorporation de la ville de *Kingston*," et pour pourvoir à la répartition et à la per-

ception des taxes de la dite ville, au moyen d'un percepteur et assésurnommés par le conseil de district," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, à Bill du pont de Yule. procédé à la considération des amendements rapportés par le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour autoriser *John Yule*, le jeune, à construire un pont de péage sur la rivière *Richelieu*, dans la paroisse de *St. Joseph-de-Chambly*, et pour fixer le taux des péages qui seront perçus sur le dit pont, et établir des règlements à cet égard."

Les amendements ont été alors lus par le greffier comme suit : Amendements.

Feuille 4, ligne 6.—Après " jusqu'à " retranchez tous les mots jusqu'à " établi " dans la septième ligne inclusivement, et insérez " un endroit qui se trouve à environ quatre cents verges au-dessous de l'extrémité inférieure de la grande île de *Sainte-Thérèse*."

" " " 12.—Après " personnes " retranchez tous les mots jusqu'à " autrement " dans la quinzième ligne inclusivement.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé. Adoptés.

**Ordonné**, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'Honorable M. *William Morris* a présenté Pétitions. une pétition de *John Miller* et autres, habitants du township d'*Edwardsburgh*, demandant qu'il ne soit fait aucun changement à l'arpentage actuel du dit township. John Miller et autres ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une Le vénérable George O'Kill Stuart et autres. pétition du vénérable *George O'Kill Stuart*, archidiacre de *Kingston*, et autres, habitants du lot numéro vingt-quatre, dans les environs de la ville de *Kingston*, demandant que le dit lot ne soit pas incorporé dans la dite ville.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé

Bill du chemin à lisses du St. Laurent et de l'Atlantique, lu la 3e fois.

intitulé "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à lisses du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Bill des limites des terres de Beverley.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Dickson* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour établir et fixer les limites des lots et abouts de terre dans les sixième, septième, huitième, neuvième et dixième concessions du township de *Beverley*, dans le comté de *Halton*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Bill pour établir une police à Bytown.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Stewart* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour déterminer les limites de la ville de *Bytown*, et y établir un bureau de police, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Bill pour l'émanation de writs *testatum*, H. C.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. George Sherwood* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour autoriser l'émanation de writ *testatum* et *capias ad respondendum*, dans divers districts du *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Bill des débiteurs insolubles, H. C. rapporté de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. le solliciteur général Sherwood* et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour le soulagement des débiteurs insolubles dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins en l'acte mentionnées," et informer cette Chambre

que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

L'Honorable *M. Knoulton*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour faciliter le partage des terres, tenements et héritages, en certains cas, dans le *Haut-Canada*," a présenté son rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu.

Et il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de comité,

Mardi, 4 mars, 1845.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour faciliter le partage des terres, tenements et héritages, en certains cas, dans le *Bas-Canada*," a, en obéissance à l'ordre de référence, délibéré mûrement sur le dit Bill, et ayant considéré l'importance des intérêts qu'embrassent ses dispositions, il en est venu à la conclusion de recommander à votre Honorable Chambre, d'attendre à une autre session pour procéder sur cette mesure, et dans l'intervalle de faire imprimer et distribuer le dit Bill dans les différentes parties de la Province auxquelles il a rapport.

Bill de la division de certaines terres, R. C. rapporté du comité.

Rapport.

Le tout néanmoins humblement soumis.

P. H. KNOULTON.

Président.

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Adopté.

L'Honorable *M. Fergusson* a présenté une pétition de *Robert Benjamin* et autres, habitants du district de *Talbot*, demandant que le droit imposé sur les peaux et cuirs importés en cette Province, soit haussé.

Pétition. Robert Benjamin et autres.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

*Ordonné*, que l'ordre de ce jour pour lire le Bill intitulé "Acte pour amender et étendre certaines dispositions de l'acte passé dans la septième année du règne de Sa présente Majesté intitulé 'Acte pour incorporer la compagnie de dépôt et de prêt d'argent du *Haut-Canada*, et pour lui accorder certains pouvoirs,' la troisième fois demain, soit déchargé.

Bill de la compagnie de dépôt, H. C.

*Ordonné*, que le dit Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*,

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill des taxes de Kingston.

**Ordonné**, que l'ordre de ce jour pour lire le Bill intitulé "Acte pour révoquer" certaine disposition de l'acte d'incorporation "de la ville de Kingston, et pour pourvoir à la répartition et à la perception des taxes de la dite ville, au moyen d'un percepteur et assesseur, nommés par le conseil de district," la troisième fois, demain, soit déchargé.

46e règle suspendue.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce Bill, et qu'il soit lu la troisième fois immédiatement.

Lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Vendredi, 14 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup> Gill,*  
*Morris, William*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruncau,*  
*Ferrie,*

Les Honorables MM.

*Knoullon,*  
*M<sup>c</sup> Kay,*  
*Moore,*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

### PRIERES.

Pétitions.  
Henry Hoyle  
et autres ;

L'Honorable M. Neilson a présenté une pétition de *Henry Hoyle* et autres, habitants de la seigneurie de *Lacolle*, demandant qu'il soit permis aux médecins et chirurgiens établis dans les *Etats-Unis*, de pratiquer en cette Province ; et aussi une pétition de *Mary Allan*, veuve du caporal *James Allan*, de *Sherington*, dans le comté de *Huntingdon*, de-

Mary Allan ;

mandant une pension en conséquence de la perte de son mari, tué pendant la rébellion.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Mc Gill* a présenté une pétition de *Frederick S. Neve* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, du township de *Clarendon*, dans le diocèse de *Québec*, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'*Angleterre* par le statut impérial, et qu'elle soit, à l'avenir, possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

Frederick S. Neve et autres ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *William Morris* a présenté une pétition de *A. C. Squier* et autres, du township de *Sutton*, dans le comté de *Missisquoi*, demandant que, dans le cas où l'église d'*Angleterre* recevrait sa part des réserves du clergé, les intérêts des personnes qui les occupent soient protégés.

A. C. Squier et autres ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Bruncau* a présenté une pétition de *H. H. Meredith* et autres, créanciers de *John Campbell*, entrepreneur sur le chemin du lac *Rice* et du lac *Ontario*, demandant qu'on adopte des mesures législatives pour la liquidation de leurs demandes contre le dit *John Campbell* ; et aussi une pétition de *John Fogarty* et autres, journaliers employés par *John Campbell*, entrepreneur sur le chemin du lac *Rice* et du lac *Huron*, demandant qu'il soit adopté des mesures législatives pour les mettre en état de toucher les diverses sommes qui leur sont dues comme tels.

H. H. Meredith et autres ;

John Fogarty et autres.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *M<sup>c</sup> Gill*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour assurer aux propriétaires leur droit de propriété dans les navires construits dans les plantations britanniques, naviguant sur les eaux situées dans l'intérieur de cette Province, et qui n'ont pas été enregistrés conformément à l'acte du Parlement du Royaume-Uni, passé dans les troisième et quatrième années du règne de Sa Majesté le roi *Guillaume Quatre*, intitulé : "Acte qui pourvoit à l'enregistrement des navires britanniques, à en faciliter le transport légal, et empêcher que le dit droit de propriété ne soit transféré d'une manière frauduleuse," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

Bill des navires des plantations britanniques, rapporté du comité.

*Ordonné*,

**Ordonné**, que le dit Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Lu la 3e fois. Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé. Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill du chemin de fer de Toronto et du lac Huron, rapporté du comité. L'Honorable M. *James Morris*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour amender un acte passé dans la sixième année du règne de feu Sa Majesté, le roi *Guillaume IV*, intitulé : 'Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de la cité de *Toronto* et du lac *Huron*,'" a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il était prêt à soumettre quand la Chambre voudrait bien le recevoir.

**Ordonné**, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Amendements. Feuille 1, ligne 26.—Après "planchéyé" insérez "macadamisé."

" " " 29.—Après "planchéyé" insérez "macadamisé."

" " " 32.—Après "acte" insérez les clauses suivantes cotées A. B. et C.

A.

" Et qu'il soit statué que toutes les dispositions contenues dans l'acte ci-dessus mentionné, seront en vigueur et s'appliqueront à tout chemin planchéyé, macadamisé ou de billots (*blocked*) qu'il est permis de faire en vertu des présentes, ou à tout chemin à lisses que la dite compagnie jugera à propos de construire."

B.

" Et qu'il soit statué, que nonobstant le contenu du présent acte, les fonds de la dite compa-

gnie n'excéderont pas la valeur de cinq mille livres, repartis en actions de cinq livres chaque, et la compagnie pourra poursuivre devant toute cour de justice ayant juridiction compétente, pour le recouvrement du montant de toute action ou actions que toute personne ou personnes pourront avoir souscrites."

C.

" Et qu'il soit statué, que rien de contenu dans le présent acte n'empêchera la Législature de cette province d'incorporer d'autre compagnie ou compagnies à fonds communs, pour aucun point sur le lac *Ontario*, à aucun autre point sur le lac *Huron*, nonobstant toutes dispositions y contenues à ce contraires."

Préambule, ligne 7.—Après le mot "planchéyé" insérez "macadamisé."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé. Adoptés.

**Ordonné**, que les dits amendements soient grossoyés, et le dit Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois immédiatement.

L'Honorable M. *Bruneau*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour amender les lois relatives aux chemins d'hiver, dans le *Bas-Canada*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il était prêt à soumettre, aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

**Ordonné**, que le rapport soit reçu lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour autoriser *John Yule* le jeune, à construire un pont de péage sur la rivière *Richelieu*, dans la paroisse de *St. Joseph-de-Chambly*,"

Bill des chemins d'hiver, rapporté du comité.

Bill du pont de Yule, lu la 2e fois.

“ *Chambly*, et pour fixer le taux des péages qui seront perçus sur le dit pont, et établir des réglemens à cet égard,” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Bill des limites des terres de Beverley, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, “ Acte pour établir et fixer les limites des lots et abouts de terre dans les sixième, septième, huitième, neuvième et dixième concessions du township de *Beverley*, dans le comté de *Hullon*,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Crooks*, *Fergusson* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill pour une police à Bytown, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, “ Acte pour déterminer les limites de la ville de *Bytown*, et y établir un bureau de police, et pour d'autres fins y mentionnées,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Crooks*, *McKay* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Bill des douanes.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. *Robinson* et autres, avec un Bill intitulé, “ Acte pour établir des droits de douanes provinciaux ” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Bill pour la distribution des lois.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Daly* et autres, avec un Bill intitulé, “ Acte pour pourvoir à la distribution des exemplaires imprimés des lois,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Colville* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour révoquer certaine partie d'une certaine ordonnance y mentionnée, et pour permettre aux notaires d'agir comme greffiers des cours de circuits et de commissaires, dans le *Bas-Canada*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des greffiers des cours de commissaires.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Stewart* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour autoriser la répartition et la perception des taxes dans le township de *Gloucester*, pour l'année mil huit cent quarante quatre,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des taxes de Gloucester.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour amender un acte passé dans la sixième année du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume Quatre*, intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la cité de *Toronto* et du lac *Huron*,” a été lu la troisième fois.

Bill du chemin de fer de Toronto et du lac Huron, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'Orateur ayant informé la Chambre qu'on avait servi à *Charles de Léry*, écuyer, assistant-greffier de cette Chambre, et agissant comme greffier, un writ en date du cinquième jour de mars courant, lui enjoignant de comparaître devant la cour du banc de la reine, pour le district de *Montréal*, lundi, le dix-septième jour du courant.

Writ servi au député-greffier.

*Ordonné*, qu'il ne soit pas permis à *Charles de Léry*, assistant-greffier de cette Chambre, de se rendre à la dite sommation.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de *Daniel McGregor* et autres, demandant

Pétition. Daniel M'Gregor et autres.

mandant que le révérend *Isaac Law* et autres, ministres de l'église presbytérienne unie du *Canada*, soient autorisés à solemniser les mariages et à enregistrer les baptêmes.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Fergusson*, du comité auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour autoriser la nomination d'un rapporteur dans la cour de Chancellerie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

*Ordonné*, que l'ordre d'hier, pour la seconde lecture, lundi prochain, du Bill intitulé "Acte pour autoriser l'émanation de writs *testatum et capias ad respondendum*, dans divers districts du *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées," soit déchargé.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Hale* et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à lisses du *St. Laurent* et de l'*Allantique*," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce Bill, sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Samcdi, 15 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M' Gill,*  
*Morris, William*  
*Fraser,*  
*Johiette,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*

Les Honorables MM.

*Ferrie,*  
*Knoullon,*  
*M' Kay,*  
*Moore,*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

L'Honorable M. *William Morris* a présenté une pétition de *George T. Denison* et autres,

Bill pour la nomination d'un rapporteur dans la cour de chancellerie, rapporté du comité.

Bill pour l'émanation de writs *testatum*, 2e lecture remise.

Bill du chemin à lisses du *St. Laurent* et de l'*Allantique*, rapporté de l'Assemblée.

Ajournement.

commissaires du chemin macadamisé de *West-York*, dans le district de *Home*, demandant que leurs pouvoirs en certains cas soient plus clairement définis, et que la cité de *Toronto* soit tenue de se charger de l'entretien de la partie du dit chemin qui se trouve dans les limites de la dite cité.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Crooks*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour amender un acte passé dans les quatrième et cinquième années du règne de Sa Majesté et intitulé 'Acte pour révoquer les lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des petites dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

L'Honorable M. *M'Kay*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour déterminer les limites de la ville de *Bytown*, et y établir un bureau de police, et pour d'autres fins y mentionnées," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il était prêt à soumettre aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu.

*Ordonné*, que les dits Bill et rapport soient référés à un comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, que la Chambre se forme en comité sur les dits Bill et rapport, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour autoriser la nomination d'un rapporteur dans la cour de chancellerie," a été lu la troisième fois. Bill pour la nomination d'un rapporteur dans la cour de chancellerie, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe

Pétition. *George T. Denison* et autres.

Bill des petites dettes, H. C. rapporté du comité.

Bill pour établir une police à *Bytown*, rapporté du comité.

cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill des douanes, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour établir des droits de douane " provinciaux," a été lu la seconde fois.

46e règle suspendue.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la troisième fois, immédiatement.

Bill lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Passé.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Bill pour pourvoir à la distribution des lois, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour pourvoir à la distribution " des exemplaires imprimés des lois," a été lu la seconde fois.

46e règle suspendue.

**Ordonné**, qu'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la troisième fois immédiatement.

Bill lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Passé.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills, sans amendement.

Bill des greffiers des cours de commissaires, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour révoquer certaine partie " d'une ordonnance y mentionnée, et pour permettre aux notaires d'agir comme greffiers " des cours de circuit et de commissaires, dans " le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Joliette, J. Dionne* et *Massue*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill des taxes de Gloucester, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour autoriser la répartition et la " perception des taxes dans le township de " *Gloucester*, pour l'année mil huit cent quarante quatre," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Fergusson, M'Kay* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour autoriser l'émanation de " writs *testatum et capias ad respondendum* " dans divers districts du *Haut-Canada*, et " pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la seconde fois.

Bill pour l'émanation de writs de *testatum, H. C.* lu la 2e fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Lundi, 17 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M' Gill,*  
*Morris, William*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*

Les Honorables MM.

*Knoulton,*  
*M'Kay,*  
*Moore,*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

### PRIERES.

L'Honorable M. *M' Gill* a présenté une pétition du révérend *George Milne* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, à *New-Carliste, Paspébiac* et comtés voisins, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Québec*, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'*Angleterre* par le statut impérial; et qu'elle soit, à l'avenir, possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

Pétitions. Rév. *George Milne* et autres ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Joseph Dionne* a présenté une pétition du président et des syndics, ainsi que des autres personnes intéressées dans la commune de la paroisse de *Maskinongé*, demandant que l'acte qui incorpore les propriétaires de la dite commune, soit amendé de manière à imposer une taxe sur les parties intéressées, pour rencontrer les frais de son entretien.

Commune de *Maskinongé* ;

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de *James M. Ritchie* et autres, actionnaires

*James M. Ritchie* et autres ;

naires dans la compagnie du chemin de fer de *Great Western*, demandant que leur charte soit remise en vigueur, avec certains amendements.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Rév. George S. J. Hill et autres ;

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition du révérend *George S. J. Hill* et autres, membres de l'église d'*Angleterre* et d'*Irlande*, demeurants dans les townships de *Caledon*, *Mono* et les endroits voisins, demandant qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, la priant de transférer à la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, la part des réserves du clergé assignée à l'église d'*Angleterre* par l'acte de la 4e *Victoria*, et qu'elle soit placée sous le contrôle exclusif des membres de la dite église.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Conseil de ville de Québec ;

L'Honorable Orateur a présenté une pétition du maire, des échevins et des citoyens de *Québec*, demandant que le conseil de ville soit autorisé à imposer une taxe permanente d'un denier par tonneau sur les vaisseaux, au lieu de celle qui est actuellement payée volontairement pour le soutien de la police maritime, et qu'elle soit perçue par le collecteur des douanes, qui en remboursera le montant à la corporation, pour le soutien de la dite police.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

John Hardeley ;

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition de *John Hardeley*, agent de la maison de *Robin* et Cie. du district de *Gaspé*, demandant que le Bill pour valider et confirmer certains mariages dans le district de *Gaspé*, ne devienne pas loi.

**Ordonné**, que la dite pétition soit maintenant lue.

Lue et référé.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

**Ordonné**, que la dite pétition reste sur la table.

**Ordonné**, que la dite pétition soit référée au comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé " Acte pour établir un mode d'obtenir et " conserver la preuve légale de certains mariages qui ont eut lieu pardevant les juges " de paix, dans le ci-devant district inférieur " de *Gaspé*, et des naissances, baptêmes et " sépultures, dans le dit district."

John Steele.

L'Honorable M. *Massue* a présenté une pétition de *John Steele*, de la part des surintendants de l'éducation dans les townships du district de *Newcastle*, demandant que l'acte des écoles primaires soit amendé.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *M'Kay*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé " Acte pour " autoriser la répartition et la perception des " taxes dans le township de *Gloucester*, pour " l'année mil-huit-cent quarante-quatre," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Bill des taxes de Gloucester, rapporté du comité.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Honorable M. *M'Kay*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé " Acte pour " empêcher la profanation du jour du Seigneur, " communément appelé "Dimanche," dans le " *Haut-Canada*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il était prêt à soumettre aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Bill pour empêcher la profanation du jour du Seigneur, rapporté du comité.

**Ordonné**, que le dit rapport soit reçu demain.

L'ordre du jour étant lu pour la réception du rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé " Acte pour amender les " lois relatives aux chemins d'hiver."

Bill des chemins d'hiver.

**Ordonné**, que le dit rapport soit reçu lundi prochain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Son Excellence le Très-Honorable *Charles Theophilus, Baron Metcalfe* de *Fernhill*, dans le comté de *Berks*, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un des Très-Honorables Conseillers privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer l'Assemblée Législative, " que c'est le plaisir " de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement dans cette Chambre."

Son Excellence vient à la Chambre.

Laquelle étant venue avec son Orateur, le clerc de la couronne en chancellerie a lu, séparément, les titres des Bills à être passés, comme suit :

Bills sanctionnés.

" Acte pour étendre les dispositions de " deux certains actes du Parlement de la Province du *Haut-Canada*, à d'autres sectes " religieuses que celles y mentionnées."

Sociétés religieuses ;

" Acte pour incorporer le lycée de *Mont-réal*."

Lycée de Montréal ;

" Acte

Bibliothèque de Québec ;	“ Acte pour incorporer les membres de “ l'association de la bibliothèque de <i>Québec</i> .”	“ navires construits dans les plantations britan- Enregistre- “ niques, naviguant sur les eaux situées dans ment des vais- “ l'intérieur de cette Province, et qui n'ont seaux ; “ pas été enregistrés conformément à l'acte “ du Parlement du Royaume-Uni, passé dans “ les troisième et quatrième années du règne “ de Sa Majesté <i>Guillaume</i> quatre, et intitulé “ Acte qui pourvoit à l'enregistrement des na- “ vires britanniques,” leur droit de propriété “ sur les dits navires ; et pour en faciliter le “ transport légal, et empêcher que le dit droit “ de propriété soit transféré d'une manière “ frauduleuse.”
Congrégation de Montréal ;	“ Acte pour autoriser la communauté des “ dames connues sous le nom de sœurs de la “ congrégation de notre dame de <i>Montréal</i> , à “ acquérir et posséder des immeubles et biens- “ fonds jusqu'à un certain montant, en sus de “ ceux qu'elles possèdent déjà.”	“ Acte pour le soulagement d'une certaine Unitaires de “ congrégation religieuse à <i>Montréal</i> , dénom- Montréal ; “ mée chrétiens unitaires.”
Séminaire de Ste. Thérèse ;	“ Acte pour incorporer le petit séminaire “ de <i>Ste. Thérèse-de-Blainville</i> , dans le district “ de <i>Montréal</i> .”	“ Acte pour établir d'autres règlements con- Cours d'as- “ cernant la tenue des cours d'assises et de sises ; “ <i>nisi prius</i> , et les cours d'oyer et terminer, “ pour l'élargissement général des prisonniers, “ et pour pourvoir à faire le procès des pri- “ sonniers, dans de certaines circonstances.”
Sœurs des sts. noms de Jésus et Marie ;	“ Acte pour incorporer la communauté des “ sœurs des sts. noms de <i>Jésus</i> et <i>Marie</i> , de la “ paroisse de <i>St. Antoine-de-Longueuil</i> , dans “ le district de <i>Montréal</i> , pour les fins de l'é- “ ducation.”	“ Acte pour amender, consolider et réunir Cours de dis- “ en un seul acte, les diverses lois maintenant trict, H. C. “ en vigueur, qui établissent ou règlent la “ pratique des cours de district dans les divers “ districts de cette partie de la Province ci- “ devant le <i>Haut-Canada</i> .”
Missionnaires baptistes du Canada ;	“ Acte pour incorporer la société des mis- “ sionnaires baptistes du <i>Canada</i> .”	“ Acte pour incorporer la compagnie du Chemin à “ chemin à lisses du <i>St. Laurent</i> et de l' <i>Atlan- Laurent et de “ tique</i> .” l'Atlantique ;
Ursulines des Trois-Rivières ;	“ Acte pour autoriser les religieuses du “ couvent des Ursulines des <i>Trois-Rivières</i> à “ acquérir et posséder des immeubles et biens “ fonds en sus de ceux qu'elles possèdent “ déjà.”	La sanction royale a été alors prononcée, séparément, sur ces Bills, par un des greffiers assistants de cette Chambre, dans les mots sui- vants :
Cours d'eaux, H. C.	“ Acte pour abroger un acte y mentionné, “ et établir des règlements par rapport aux “ clôtures de lignes, et aux cours d'eau, dans “ le <i>Haut-Canada</i> .”	“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence “ le Gouverneur Général sanctionne ce Bill.”
Arpenteur-général ;	“ Acte pour abolir la charge d'arpenteur “ général, et pourvoir à en faire remplir les “ devoirs par le commissaire des terres de la “ couronne.”	Alors un des greffiers-assistants ayant reçu Bills d'argent ; des Bills d'argent des mains de l'Orateur de l'Assemblée Législative, les a mis sur la table, et le clerc de la couronne en chancellerie a lu les titres des Bills à être passés, comme suit :
Douanes ;	“ Acte pour pourvoir à l'administration des “ douanes, et autres objets relatifs à la per- “ ception des deniers publics.”	“ Acte pour mieux assurer la paix, et pour Emeutes ; “ prévenir les émeutes et les actes de violence “ qui pourraient se commettre sur la ligne des “ travaux publics qui sont en voie de cons- “ truction, ou dans les environs.”
Lycée de Québec ;	“ Acte pour incorporer le lycée de <i>Qué- “ bec</i> .”	“ Acte pour pourvoir à l'exploration géolo- Exploration “ gique de cette Province.” géologique ;
Clergé autorisé à voter aux élections ;	“ Acte pour abroger cette partie de l'acte y “ mentionné qui défend aux membres du “ clergé de voter à l'élection des membres de “ l'Assemblée Législative de cette Province.”	“ Acte pour établir des droits de douane Droits de “ provinciaux.” douanes.
Débiteurs insolubles ;	“ Acte pour le soulagement des débiteurs “ insolubles.”	La sanction royale a été alors prononcée, séparément, sur ces Bills, par un des greffiers assistants
St. Sylvestre annexé à Mégantic ;	“ Acte pour détacher la paroisse de <i>St. “ Sylvestre</i> du comté de <i>Lotbinière</i> et l'annexer “ au comté de <i>Mégantic</i> , pour les fins d'en- “ registrement seulement.”	
Compagnie de dépôt et de prêt ;	“ Acte pour amender et étendre certaines “ dispositions de l'acte passé dans la septième “ année du règne de Sa présente Majesté, in- “ titulé 'Acte pour incorporer la compagnie de “ 'dépôt et de prêt d'argent du <i>Haut-Canada</i> , “ et pour lui accorder certains pouvoirs.” “ Acte pour assurer aux propriétaires de	

assistants de cette Chambre, dans les mots suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance, et sanctionne ce Bill.”

Son Excellence se retire.

Alors, il a plu à Son Excellence de se retirer, et l'Assemblée s'en est allée.

Bill de la police de Bytown, pris en considération.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé “ Acte pour déterminer les limites de la ville de Bytown, et y établir un bureau de police, et pour d'autres fins y mentionnées,” et le rapport du comité spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. James Morris a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait pris les dits Bill et rapport en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau demain.

**Ordonné**, en conséquence,

Pétition de l'Hon. Juge en chef Robinson et autres.

L'Honorable M. Fraser a présenté une pétition de l'Honorable juge en chef Robinson et autres, inspecteurs de l'université de King's College, demandant que les Bills pour amender la charte de la dite université ne deviennent pas loi.

**Ordonné**, que la dite pétition soit maintenant lue.

Lue et imprimée.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

**Ordonné**, que la dite pétition soit imprimée dans les langues anglaise et française, pour l'usage des Membres.

Pétition de Queen's College, imprimée.

**Ordonné**, que la pétition présentée à cette Chambre, le dix-septième jour de janvier dernier, de la part des syndics de Queen's College, à Kingston, relativement à l'université de King's College, soit imprimée dans les langues anglaise et française, pour l'usage des Membres.

Bill du chemin de fer de Toronto et du lac Huron, rapporté de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général Sherwood et autres, pour rapporter le Bill intitulé “ Acte pour amender un acte passé dans la sixième année du règne de feu Sa Majesté, le roi Guillaume quatre, intitulé ‘ Acte pour incorporer ‘ la compagnie du chemin de fer de la ‘ cité de Toronto, et du lac Huron,’ et pour informer cette Chambre que l'Assemblée Lé-

gislative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Dickson et autres, pour rapporter le Bill intitulé “ Acte pour incorporer la ville de Niagara, et établir un bureau de police en icelle,” et pour informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Bill pour incorporer la ville de Niagara, rapporté de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Dickson et autres, pour rapporter le Bill intitulé “ Acte pour incorporer certaines parcelles sous le nom de la compagnie du chemin de madriers entre Niagara et Ten-Mile Creek, aux fins de construire un chemin de madriers entre un certain endroit de Niagara et Ten-Mile Creek, à Grantham,” et pour informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Bill du chemin entre Niagara et Ten-Mile-Creek, rapporté de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Dickson et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour empêcher les personnes à cheval ou en voiture, d'aller plus vite que le pas, en traversant des ponts d'une certaine longueur dans le Haut-Canada,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour empêcher d'aller plus vite que le pas sur les ponts, H. C.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Hale et autres, pour rapporter le Bill intitulé “ Acte pour autoriser John Yule le jeune, à construire un pont de péage sur la rivière Richelieu, dans la paroisse de St. Joseph-de-Chambly, et pour fixer le taux des péages qui seront perçus sur le dit pont, et établir des règlements à cet égard,” et pour informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Bill du pont de Yule, rapporté de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. McDonald, de Kingston, et autres, pour rapporter le Bill intitulé “ Acte pour dissoudre le mariage de Henry William Harris, écuyer, avec Eliza Walker, autrement appelée Eliza Lock Walker, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées,” et pour informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a passé ce Bill sans amendement.

Bill de divorce de Harris, rapporté de l'Assemblée.

Un

Documents dans l'affaire de Harris, rapportés de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *McDonald*, de *Kingston* et autres, comme suit :

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,

Lundi, 17 mars, 1845.

*Résolu*, qu'il soit envoyé un message à l'Honorable Conseil Législatif pour remettre à leurs Honneurs les minutes des témoignages pris à la barre de cette Honorable Chambre au sujet du Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour "d'autres fins y mentionnées," demandés par leur message du quatre du courant.

*Ordonné*, que M. *McDonald*, de *Kingston*, porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

Bill pour établir un bureau d'enregistrement à l'île d'Orléans.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Cauchon* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour détacher l'île d'*Orléans* du comté de *Montmorency* pour les fins de l'enregistrement des titres, et pour établir un bureau "d'enregistrement dans la dite île," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Pétition Rév. William Bettridge.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition du révérend *William Bettridge* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, demeurants à *Woodstock*, demandant qu'il ne soit fait aucuns changements à la charte de *King's College*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 18 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>r</sup> Gill*,  
*Morris, William*  
*Fraser*,  
*Joliette*,  
*Crooks*,  
*Fergusson*,  
*Hamilton*,  
*Bruneau*,  
*Ferrie*,

Les Honorables MM.

*Knoulton*,  
*M<sup>r</sup> Kay*,  
*Moore*,  
*Dionne, Joseph*  
*Massue*,  
*De Boucherville*,  
*Morris, James*  
*Neilson*.

PRIERES.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition de *H. D. Jessup* et autres, de *Prescott*, demandant que les profits provenant de la traverse entre la dite ville et la ville d'*Ogdensburgh*, dans les *Etats-Unis*, soient mis à la disposition des autorités de la dite ville de *Prescott*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition de *Henry Atkinson* et autres, de la cité de *Québec*, demandant qu'il ne soit pas fait de changements à l'ordonnance qui incorpore la dite ville.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Joliette*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour révoquer certaine partie d'une certaine ordonnance y mentionnée, et pour permettre aux notaires d'agir comme greffiers des cours de circuit et de commissaires dans le *Bas-Canada*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une pétition de l'Honorable et très-révérend Lord évêque de *Toronto*, de la part de la société ecclésiastique du diocèse de *Toronto*, demandant que les Bills pour amender la charte de l'université de *King's College*, à *Toronto*, ne deviennent pas loi, pendant la session actuelle.

*Ordonné*, que la dite pétition soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

*Ordonné*,

**Ordonné**, que la dite pétition reste sur la table.

Bill pour empêcher la destruction du gibier, rapporté du comité.

L'Honorable M. *Fergusson*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour empêcher la destruction de certains gibiers, et des bécassines à certaine saison de l'année, et pour empêcher de tendre des filets aux coqs de bruyère et aux cailles en cette Province," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il était prêt à soumettre aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

**Ordonné**, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

- Amendements. Feuille 1, ligne 33.—Retranchez depuis "Et attendu" jusqu'à "année" dans la deuxième feuille, ligne 15, inclusivement.
- " 2, " 25.—Retranchez depuis "ou si" jusqu'à "susdit" dans la 37e ligne, inclusivement.
- " 3, " 12.—Retranchez depuis "Et" jusqu'à "acte" dans la 21 ligne, inclusivement.

**Ordonné**, que la Chambre prenne les dits amendements en considération, demain.

Pétition. Dunham Jones et autres.

L'Honorable M. *James Morris* a présenté une pétition de *Dunham Jones* et autres, militaires qui ont servi dans le *Haut-Canada*, pendant la dernière guerre contre les *Etats-Unis*, demandant qu'ils aient le privilège d'obtenir un octroi de terres pour leurs services, et qu'ils soient placés à cet égard, sur le même pied que les miliciens du *Bas-Canada*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour autoriser l'émanation de writs *testatum* et *capias ad respondendum*, dans les divers districts du *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnés," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Passé.

Bill des taxes de Gloucester, lu la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour autoriser la répartition et la perception des taxes dans le township de *Gloucester*, pour l'année mil huit cent quarante-quatre," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements rapportés par le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour empêcher la profanation du jour du seigneur, communément appelé "dimanche," dans le *Haut-Canada*."

Bill pour empêcher la profanation du dimanche.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

- Feuille 1, ligne 10.—Retranchez "et" et insérez "ou." Amendements.
- " " " 21.—Après le mot "jour" insérez "ou de tenir et convoquer aucune assemblée publique, ou y assister ce jour-là."
- " " " 28.—Après "proie" insérez "il ne sera pas non plus loisible à aucune personne ou personnes de se baigner dans un lieu exposé et compris dans les limites d'une ville ou cité incorporées, ni dans le voisinage et en vue d'un édifice destiné au culte ou d'une résidence privée, le jour du seigneur."
- " 2, " 5.—Après "gibier" insérez "ou poisson."
- " " " 8.—Après "proie" insérez "il ne sera pas non plus loisible à aucune personne ou personnes, de se baigner dans un lieu exposé et compris dans les limites d'une ville ou cité incorporées, ni dans le voisinage et en vue d'un édifice destiné au culte, ou d'une résidence privée le jour du seigneur."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Adoptés.

**Ordonné**,

**Ordonné**, que les dits amendements soient grossoyés et le dit Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, demain.

Bill de la police de Bytown.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé "Acte pour déminer les limites de la ville de *Bytown*, et y établir un bureau de police, et pour d'autres fins y mentionnées," et le rapport du comité spécial sur icelui.

Remis à jeudi.

**Ordonné**, que les dits Bill et rapport soient référés de nouveau à un comité de toute la Chambre, jeudi prochain.

Bill pour empêcher d'aller plus vite que le pas sur les ponts, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour empêcher les personnes à cheval ou en voiture d'aller plus vite que le pas, en traversant les ponts d'une certaine longueur dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Crooks*, *Fergusson* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill pour établir un bureau d'enregistrement à l'île d'Orléans, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour détacher l'île d'*Orléans* du comté de *Montmorency*, pour les fins de l'enregistrement des titres, et pour établir un bureau d'enregistrement dans la dite île," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mercredi, 19 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup> Gill,*  
*Morris, William*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*

Les Honorables MM.

*Knoultton,*  
*M<sup>c</sup> Kay,*  
*Moore,*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

PRIERES.

Dépenses publiques et revenu des fonds consolidés.

L'Honorable M. *William Morris*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a

mis devant la Chambre un état général du montant probable des dépenses publiques, et du revenu des fonds consolidés de cette province, pour l'année 1845.

**Ordonné**, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettres Q. Q.*)

L'Honorable M. *Crooks*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour empêcher les personnes à cheval ou en voiture, d'aller plus vite que le pas en traversant les ponts d'une certaine longueur, dans le *Haut-Canada*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Bill pour empêcher d'aller plus vite que le pas sur les ponts, rapporté du comité.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du Bill intitulé "Acte pour empêcher la profanation du jour du Seigneur, communément appelé "Dimanche," dans le *Haut-Canada*."

Bill pour empêcher la profanation du dimanche.

*Il a été proposé* que le dit Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Objection étant faite à la dite motion.

Après quelques débats,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et il a été

*Résolu* dans l'affirmative.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

Dissentit :

Protêt de l'Hon. M. Neilson.

1o. *Parceque* les dispositions prohibitives et pénales contenues dans le dit Bill, semblent donner à entendre que l'on profane le dimanche, dans le *Haut-Canada*, tandis qu'il n'en existe aucune preuve devant la Chambre, et qu'il n'y a aucune pétition qui demande de semblables dispositions.

20. *Parceque* l'observation du dimanche est fondée sur la religion révélée, qui contrôle le cœur humain, plutôt par une instruction religieuse et le bon exemple, que par des dispositions prohibitives.

30. *Parceque* l'on a découvert en d'autres pays les effets pernicioeux de ces restrictions, et elles ont été généralement discontinuées.

40. *Parceque* les lois civiles et criminelles d'Angleterre, en force dans le Haut-Canada, contiennent assez de dispositions pour prévenir les offenses contre la religion et les mœurs, commises contre le public ou les individus, sans qu'il soit nécessaire de multiplier les poursuites, et répandre la mésintelligence entre les voisins; ce qui résultera infailliblement des présentes dispositions.

JOHN NEILSON.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour détacher l'île d'Orléans du comté de Montmorency, pour les fins de l'enregistrement des titres, et pour établir un bureau d'enregistrement dans la dite île," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour révoquer certaine partie d'une certaine ordonnance y mentionnée, et pour permettre aux notaires d'agir comme greffiers des cours de circuit et des commissaires dans le Bas-Canada," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements rapportés par le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour empêcher la destruction de certains gibiers et des bécassines, à certaine saison de l'année, et pour empêcher de tendre des filets aux coqs de bruyère et aux cailles, en cette Province."

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé. Adoptés.

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et le dit Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Bill lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. George Sherwood et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour régler les honoraires de certains officiers de district dans cette partie de la province connue sous le nom de Haut-Canada," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre. Bill des honoraires des officiers de district.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Gowan et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour pourvoir à la perception d'arrérages de taxes dans le district de Johnstown, et pour d'autres fins," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre. Bill des taxes dans le district de Johnstown.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Jessup et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour mieux régler la mise à exécution des dispositions de l'acte de la Législature du Haut-Canada qui pourvoit au règlement des traverses et à la protection des droits des locataires d'icelles," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre. Bill pour établir des règlements au sujet des traverses.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Moffatt et autres, avec un Bill intitulé "Acte Bill de l'association coloniale.

Bill pour établir un bureau d'enregistrement à l'île d'Orléans, lu la 3e fois.

Bill des greffiers des cours des commissaires, lu la 3e fois.

Passé.

Bill pour empêcher la destruction du gibier. Amendements considérés.

“ Acte pour donner de plus amples pouvoirs à l'association coloniale irlandaise de l'Amérique du Nord,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Bill des sociétés d'agriculture, H. C.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Webster* et autres, avec un Bill intitulé, “ Acte pour l'encouragement des sociétés d'agriculture et de l'agriculture, dans le Haut-Canada,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Jeudi, 20 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>r</sup> Gill,*  
*Morris, William*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruncan,*

Les Honorables MM.

*Ferrie,*  
*Knoullon,*  
*M<sup>r</sup> Kay,*  
*Moore,*  
*Massue,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

### PRIERES.

Baptêmes, etc. du district de Québec et du comté de Bonaventure.

L'Orateur a mis devant la Chambre un retour des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Québec*, pour l'année 1844, et aussi un retour des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Bonaventure*, pour l'année 1844.

**Ordonné**, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Papiers Parlementaires, Lettres R. R. R.*)

Pétitions.

Robert Layfield et autres;

L'Honorable M. *Neilson* a présenté une pétition de *Robert Layfield* et autres, propriétaires de terres dans les environs du chemin *Gosford*, dans le comté de *Mégantic*, demandant un octroi pour compléter le dit chemin : et aussi une pétition de *Robert Layfield* et autres, du comté de *Mégantic*, demandant un acte pour l'enregistrement des voteurs dans le *Bas-Canada*.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition du révérend *Adam Townley* et autres, membres de l'église d'Angleterre, demeurants dans le township de *Dunn*, demandant que l'acte des écoles soit abrogé en entier ; que les membres de l'église d'Angleterre ne soient pas tenus de contribuer au soutien d'écoles fondées sur des principes qu'ils n'approuvent pas ; que le système pratiqué en Angleterre soit adopté, et qu'il soit nommé un comité pour faire une distribution équitable des fonds prélevés pour l'éducation de la jeunesse en cette Province, soit d'après le chiffre de la population, le montant des cotisations, ou des deniers prélevés par chaque congrégation dans la province.

Rév. Adam Townley et autres ;

L'Honorable M. *Bruneau*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte pour incorporer la compagnie pour la manufacture “ du coton à *Chambly*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Bill de la manufacture de coton à Chambly, rapporté du comité.

*Il a été proposé* que le dit Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu la 3e fois.

*Il a été proposé* que le dit Bill passe.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. *Robinson* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour refondre et amender “ l'acte passé dans les quatrième et cinquième “ années du règne de Sa Majesté intitulé ‘ Acte “ ‘ pour approprier certaines sommes d'argent “ ‘ à des améliorations publiques en cette “ ‘ Province, et pour d'autres fins y mention- “ ‘ nées,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des améliorations publiques.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, samedi prochain.

Bill des bois.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Stewart* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour régler l'inspection et le mesurage du bois de construction, des mâts, esparres, madriers, douves, et autres objets de cette nature, et pour révoquer un certain acte y mentionné," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, samedi prochain.

Bill de naturalisation, rapporté du comité.

L'Honorable M. *James Morris*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour amender un acte passé dans les quatrième et cinquième années du règne de Sa Majesté la reine *Victoria*, intitulé 'Acte pour assurer et conférer à certains habitants de cette Province les droits civils et politiques de sujets nés britanniques,'" a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il était prêt à soumettre aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Il a été alors lu par le greffier.

*Ordonné*, que la Chambre prenne le dit rapport en considération, samedi prochain.

Bill de la police de Bytown.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé, "Acte pour déterminer les limites de la ville de *Bytown*, et y établir un bureau de police, et pour d'autres fins y mentionnées," et le rapport du comité spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *James Morris* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements qu'il était prêt à soumettre aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Amendements. Feuille 1, ligne 10 et 11.—Retranchez "bureau de police" et insérez "conseil de ville."  
 " 19.—Retranchez "président et bureau de police," et in-

sérez "maire et conseil de ville."

- Feuille 2, ligne 15.—Après "quartiers" insérez "appelés quartier *Sud*, quartier *Sussex*, quartier de la *Reine*, et quartier *Metcalfe*, éliront deux personnes et le quartier *Rideau* en élirā une."
- " 16.—Retranchez "membre de la dite corporation" et insérez "conseiller de ville."
- " 18.—Retranchez "cinquante" et insérez "trente."
- " 19.—Après "année" insérez "ou locataires payant une rente annuelle égale au dit montant, ou locataires pour un nombre d'années et cotisés jusqu'à un montant de trente louis."
- " 20.—Retranchez "membre de la dite corporation" et insérez "conseiller de ville."
- " 23.—Retranchez "membres" et insérez "conseil de ville."
- " 23.—Retranchez "corporation" et insérez "conseillers de ville."
- " 25.—Retranchez "dans leurs quartiers respectifs."
- " 31.—Retranchez "membres de la dite corporation" et insérez "dits conseillers de ville."
- " 33.—Retranchez "président du bureau de police" et insérez "maire de la dite ville."
- " 34 et 35.—Retranchez "membres de la dite corporation," et insérez "conseillers de ville."
- 3 2.—Retranchez "membres de la dite corporation" et insérez "conseillers de ville."
- " 6.—Retranchez "membres de la dite corporation" et insérez "conseillers de ville."

Feuille

- Feuille 3, ligne 8.—Retranchez “membres” et insérez “conseillers de ville.”
- “ “ 9.—Retranchez “corporation” et insérez “maire et conseil de ville.”
- “ “ 10.—Retranchez “corporation” et insérez “maire et conseil de ville.”
- “ “ 11.—Retranchez “membres de la dite corporation” et insérez “conseillers de ville.”
- “ “ 13.—Retranchez “bureau” et insérez “conseil de ville.”
- “ “ 15.—Retranchez “membres de la dite corporation” et insérez “conseillers de ville.”
- “ “ 16.—Retranchez “membres” et insérez “conseillers de ville.”
- “ “ 31.—Après “conseiller de ville.” insérez “ou conseillers de ville.”
- “ “ 31 et 32.—Retranchez “membre du bureau de police” et insérez “conseiller de ville.”
- “ “ 37.—Retranchez “membre de la dite corporation” et insérez “conseiller de ville.”
- “ 4 “ 9.—Retranchez “membres” et insérez “conseillers de ville.”
- “ “ 11.—Retranchez “membres” et insérez “conseillers de ville.”
- “ “ 18.—Retranchez “membre de la dite corporation” et insérez “conseiller de ville.”
- “ “ 19.—Retranchez “membre” et insérez “conseiller de ville.”
- “ “ 21.—Retranchez “membre de la dite corporation” et insérez “conseiller de ville.”
- “ “ 26.—Retranchez “membres de la dite corporation” et insérez “dits conseillers de ville.”
- Feuille 4, ligne 29.—Retranchez “corporation” et insérez “conseil de ville.”
- “ “ 30.—Retranchez “membre” et insérez “conseiller de ville.”
- “ “ 32.—Retranchez “membre” et insérez “conseiller de ville.”
- “ “ 35.—Retranchez “membres” et insérez “conseillers de ville.”
- “ “ 35 et 36.—Retranchez “membres de la dite corporation” et insérez “conseillers de ville.”
- “ “ 36.—Retranchez “membres de la dite corporation” et insérez “conseillers de ville.”
- “ “ 39.—Retranchez “bureau” et insérez “conseil de ville.”
- “ “ 40 Retranchez “président” et insérez “maire.”
- “ 5 “ 3.—Retranchez “bureau” et insérez “conseil de ville.”
- “ “ 9.—Retranchez “corporation” et insérez “conseil de ville.”
- “ “ 10.—Retranchez “corporation” et insérez “conseil de ville.”
- “ “ 12.—Retranchez “bureau” et insérez “conseil de ville.”
- “ “ 16.—Retranchez “bureau” et insérez “conseil de ville.”
- “ “ 17.—Retranchez “bureau” et insérez “conseil de ville.”
- “ “ 22.—Retranchez “bureau” et insérez “conseil de ville.”
- “ “ 23.—Retranchez “bureau” et insérez “conseil de ville.”
- “ “ 24.—Retranchez “corporation” et insérez “conseil de ville.”
- “ 6, “ 1.—Retranchez “corporation” et insérez “conseil de ville.”
- “ “ 7.—Après “construit” insérez “ou ci-après construit.”

Feuille 6, ligne 28 et 29.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 45.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 46.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ 7, “ 3.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 13.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 19.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 22.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 26.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 30.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 33.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 39.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ 8, “ 11.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 23.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 26.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 31.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 35.—Retranchez “ bureau de police ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 39.—Retranchez “ bureau de police ” et insérez “ conseil de ville. ”

Feuille 9, ligne 1.—Retranchez “ bureau de police ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 4.—Retranchez “ bureau de police ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 9.—Retranchez “ membres, ” et insérez “ conseillers de ville. ”

“ “ 10.—Retranchez “ membre ou membres ” et insérez “ conseiller ou conseillers de ville. ”

“ “ 17 et 18.—Retranchez “ membre de la dite corporation ” et insérez “ conseiller de ville. ”

“ “ 25.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 32.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 35.—Retranchez “ membres de la dite corporation, ” et insérez “ conseillers de ville. ”

“ “ 37.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 40.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ 10, “ 1.—Retranchez “ président du dit bureau de police ” et insérez “ maire de la dite ville. ”

“ “ 3.—Retranchez “ membres ” et insérez “ conseillers de ville. ”

“ “ 6.—Retranchez “ membres de la dite corporation ” et insérez “ conseillers de ville. ”

“ “ 12.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 15.—Retranchez “ bureau ” et insérez “ conseil de ville. ”

“ “ 17.—Retranchez “ corporation ” et insérez “ conseil de ville. ”

Feuille 10, ligne 37 et 38.—Retranchez “mem-  
bre de la dite corpora-  
tion” et insérez “con-  
seiller de ville.”

“ 38.—Retranchez “corporation”  
et insérez “conseil de  
ville.”

11, “ 2.—Retranchez “bureau de  
police” et insérez “con-  
seil de ville.”

“ 7 et 8.—Retranchez “président”  
et insérez “maire.”

“ 8.—Retranchez “corporation”  
et insérez “conseil de  
ville.”

“ 16.—Après “devoirs” insérez  
la clause suivante :

“ Et qu’il soit statué,  
que rien de contenu dans  
le présent acte n’affec-  
tera en aucune manière  
les droits de Sa Majesté,  
ses héritiers ou succes-  
seurs, ou des principaux  
officiers de l’ordonnance  
de Sa Majesté, ou d’au-  
cune autre personne ou  
personnes, corps politi-  
que ou incorporé, hormis  
que ces droits ne soient  
affectés par quelque dis-  
position spéciale du dit  
acte.”

Titre, ligne 2.—Retranchez “bureau de  
police” et insérez “con-  
seil de ville.”

Adoptés.

Les dits amendements étant lus la seconde  
fois, et la question de concurrence étant mise  
sur chacun d’eux séparément, la Chambre y  
a acquiescé.

*Ordonné*, que les dits amendements soient  
grossoyés, et le dit Bill, tel qu’amendé, lu la  
troisième fois, samedi prochain.

Bill des hono-  
raires des offi-  
ciers de dis-  
trict, lu la 2e  
fois.

Conformément à l’ordre du jour, le Bill in-  
titulé “Acte pour régler les honoraires de  
certains officiers de district dans cette partie  
de la province connue sous le nom de *Haut-  
Canada*,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un  
comité spécial de cinq Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des  
Honorables MM. *Crooks, Fergusson, Ferrie,  
M’Kay et James Morris*, qui s’assembleront  
et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le Bill in-  
titulé “Acte pour pourvoir à la perception  
d’arrérages de taxes dans le district de *Johns-  
town*, et pour d’autres fins y mentionnées,” a  
été lu la seconde fois.

Bill des taxes  
de Johnstown,  
lu la 2e fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un  
comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des  
Honorables MM. *Crooks, M’Kay et James  
Morris*, qui s’assembleront et s’ajourneront à  
loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le Bill in-  
titulé “Acte pour mieux régler la mise à exé-  
cution des dispositions de l’acte de la Lé-  
gislation du *Haut-Canada*, qui pourvoit au  
règlement des traverses et à la protection  
des droits des locataires d’icelles,” a été lu  
la seconde fois.

Bill pour éta-  
blir des règle-  
ments au su-  
jet des tra-  
verses, lu la 2e  
fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un  
comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des  
Honorables MM. *Fergusson, Hamilton et Ja-  
mes Morris*, qui s’assembleront et s’ajourne-  
ront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le Bill in-  
titulé “Acte pour donner de plus amples pou-  
voirs à l’association coloniale Irlandaise de  
*l’Amérique du Nord*,” a été lu la seconde fois.

Bill de l’asso-  
ciation colo-  
niale, lu la 2e  
fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un  
comité spécial de cinq Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des  
Honorables MM. *M’Gill, Crooks, Bruneau,  
Ferrie et Knoulton*, qui s’assembleront et s’a-  
journeront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le Bill in-  
titulé “Acte pour l’encouragement des socié-  
tés d’agriculture et de l’agriculture dans le  
*Haut-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Bill des socié-  
tés d’agricul-  
ture, H. C. lu  
la 2e fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un  
comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des  
Honorables MM. *Crooks, Fergusson et Ferrie*,  
qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Un message de l’Assemblée Législative par  
*M. Prince* et autres, pour rapporter le Bill in-  
titulé “Acte pour empêcher la destruc-  
tion de certains gibiers et des bécassines,  
à certaine saison de l’année, et pour em-  
pêcher de tendre des filets aux coqs de  
bruyère et aux cailles en cette Pro-  
vince,” et aussi le Bill intitulé “Acte  
pour empêcher la profanation du jour du  
Seigneur, communément appelé “Dimanche”  
dans

Bill pour em-  
pêcher la des-  
truction du gi-  
bier, et

Bill pour em-  
pêcher la pro-  
fanation du di-  
manche, rap-  
portés de l’As-  
semblée.

“ dans le *Haut-Canada*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ces Bills, sans amendement.

Ajournement. L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à samedi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

### Samedi, 22 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*M' Gill,*  
*Morris, William*  
*Fraser,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*

Les Honorables MM.

*Knoulton,*  
*M' Kay,*  
*Moore,*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

#### PRIERES.

Motion pour une adresse au sujet du salaire de l'Orateur.

*Il a été proposé* qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour informer Son Excellence que cette Chambre, fermement convaincue de la convenance de rémunérer son Orateur par un salaire annuel, en considération des devoirs pénibles et importants de la charge élevée qu'il remplit, supplie humblement, qu'à compter de la date de sa nomination, il reçoive un salaire annuel égal à celui de l'Orateur de l'Assemblée Législative.

Amendement proposé.

*Il a été proposé*, en amendement, de retrancher les mots “ à compter de la date de sa nomination,” et d'insérer “ à compter du jour de l'ouverture de cette session.”

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

Rejeté.

*Il a été résolu* dans la négative.

Motion principale agréée.

La question de concurrence a été alors mise sur la motion principale, et

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, que les Membres du Conseil Exécutif, qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec la dite adresse.

Allocation aux conseillers.

1re résolution.

*Il a été proposé* de résoudre, comme l'opinion de cette Chambre, qu'une des principales causes de l'absence des Membres du

Conseil Législatif est due aux dépenses qu'entraîne une résidence de plusieurs mois au siège du gouvernement, et à leur éloignement de leur domicile, dépenses trop onéreuses pour ceux qui n'ont pas l'avantage de la maison d'un ami, ou qui ne possèdent pas des revenus considérables, indépendamment de leurs affaires, ou de leur profession.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été proposé* de résoudre, que dans une 2e résolution. colonie nouvellement établie, telle que celle-ci, il est très difficile de trouver un nombre suffisant de personnes pour la composition du Conseil Législatif, auxquels leurs moyens pécuniaires permettent de supporter les dépenses d'une résidence prolongée dans la capitale.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été proposé* de résoudre, que dans la 3e résolution. vue de pourvoir aux moyens de rembourser aux Membres de cette Chambre les dépenses nécessaires qu'ils ont encourues pendant la session, il est à propos de leur accorder une allocation semblable à celle que reçoivent les Membres de l'Assemblée Législative.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été* alors proposé qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, comme suit :

*Résolu*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, informant respectueusement Son Excellence que le Conseil Législatif a passé les résolutions ci-jointes, relativement à l'absence de ses Membres, auxquelles le Conseil désire respectueusement attirer l'attention de Son Excellence.

Qu'il est évident que la population et les affaires du *Canada-Uni*, nécessite la présence des Membres au Parlement pendant un bien plus long temps que lorsqu'il y avait deux Législatures distinctes ; et maintenant qu'ils se trouvent

Motion pour une adresse à son Excellence fondée sur les résolutions précédentes.

trouvent à une plus grande distance de leur domicile, et que leurs frais de pension se sont augmentés en proportion, il est certain que l'on ne doit pas s'attendre à voir les Membres, dont la résidence est éloignée, assister régulièrement au Parlement.

Qu'il n'est pas moins évident que si personne autre, que les Membres qui demeurent au, ou près du siège du Gouvernement, n'assistent pendant la session, ils ne sauraient posséder dans toute la Province cette confiance qui est indispensablement nécessaire en matière de législation, quelqu'intelligents et qualifiés qu'ils puissent être.

Que l'adoption de la mesure suggérée respectueusement par les résolutions, augmentera beaucoup la prérogative royale, puisque la couronne pourra appeler au Conseil non seulement des personnes auxquelles leurs moyens pécuniaires permettront de remplir un siège, mais aussi des hommes de poids, d'intelligence et d'expérience de toutes les parties de la Province, qui sans cela n'oseraient pas accepter un siège dont on voudrait bien les honorer dans le Conseil Législatif, à raison des grands sacrifices pécuniaires auxquels les Membres sont actuellement exposés.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats.

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Dissentient,

10. *Parceque*, cette Chambre, en adoptant les résolutions et l'adresse, semblera avouer que les Membres n'ont pas les moyens de faire ce faible sacrifice, pour s'acquitter de leurs devoirs envers leur Souveraine et leur pays, tandis qu'au contraire, ils ont accepté sans condition, et sans stipuler le remboursement de leurs dépenses.

20. *Parcequ'un* pareil aveu est incompatible avec la position des Membres de cette Chambre, nommés à vie, par la couronne, en vertu d'un acte du parlement impérial, et appelés à donner leur avis et consentement à des lois pour la paix, le bonheur et le bon gouvernement de la Province, et aussi à servir de frein à la branche représentative de la Législature de même qu'à l'Exécutif, frein qui devra nécessairement s'affaiblir, du moment que les Membres de cette Chambre se placeront sous la dépendance des autres branches, en sollicitant un octroi annuel qui sera recommandé

d'abord par l'Exécutif, puis voté par l'Assemblée.

30. *Parceque* de fait, pendant la session actuelle, chaque fois qu'il y a eu appel de la Chambre, à peu près les deux tiers des trente-trois Membres dont elle se compose, étaient présents, et doublant ainsi le quorum de dix, établi par l'acte constitutionnel.

40. *Parceque* le nombre des Membres présents pendant une session de quatre mois, a toujours de beaucoup excédé le chiffre du quorum, et a été plus grand en proportion, que le nombre des Membres qui assistent généralement à la Chambre des Lords et des Communes, enfin, à peu près égale au nombre ordinaire des Membres présents dans l'Assemblée Législative.

50. *Parceque* cette Chambre, d'après ses règles, et l'usage parlementaire, a le pouvoir d'obliger les Membres de se rendre à leurs places, toutes les fois qu'elle le jugera nécessaire.

60. *Parceque*, comme il est généralement reconnu que les Membres ont les moyens de rencontrer les dépenses que nécessite leur présence à la session, c'est une injuste imputation à faire à ceux qui se sont quelquefois absents, que d'attribuer leur absence à leur défaut de moyens pécuniaires pour rencontrer une légère augmentation de leurs dépenses, et dont ils n'ont jamais fait mention dans leurs lettres d'excuses, lors de l'appel de la Chambre.

70. *Parceque* c'est une imputation également injuste et injurieuse à la Province, contenant une population d'à peu près un million et demi, avec un revenu d'environ sept cent mille louis, de dire que l'on ne peut trouver dans le pays de grands propriétaires qualifiés et disposés à faire ce léger sacrifice, dans la vue de constituer une branche indépendante de la Législature, chargée de veiller à la conservation des propriétés, des institutions du pays, et au maintien de l'ordre et des lois, conformément à la constitution britannique.

J. NEILSON,  
JNO. HAMILTON,  
JAS. CROOKS,  
PETER M'GILL,  
THOS. M'KAY,  
W. MORRIS.

*Ordonné*, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec la dite adresse.

L'Honorable

Adoptée.

Protêt.

Pétitions.  
G. H. Ryland;

L'Honorable M. *Hamilton* a présenté une pétition de *G. H. Ryland*, régistrateur de *Québec*, demandant à être indemnisé de ce que le gouvernement n'a pas rempli certains engagements qu'il avait pris avec lui.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Levi Stevens  
et autres.

L'Honorable M. *Moore* a présenté une pétition de *Levi Stevens* et autres, habitants du township de *Dunham*, demandant qu'aucune partie des réserves du clergé ne soit transférée à l'église d'*Angleterre* en cette Province, pour son usage exclusif.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Bill de l'association coloniale, rapporté du comité.

L'Honorable M. *M'Gill*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour donner de plus amples pouvoirs à l'association coloniale irlandaise de l'*Amérique* du Nord," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Bill pour que les personnes naturalisées ne soient pas troubles dans la possession de leurs biens-fonds.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Ayhwin* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour confirmer les titres des terres des personnes naturalisées en vertu du statut du *Bas-Canada*, passé dans la première année du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Bill pour la conservation du saumon.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Cummings* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour révoquer et réunir en un seul acte, les diverses lois maintenant en force pour la conservation du saumon, dans cette partie de la Province ci-devant *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Bill pour établir des règlements au sujet des traverses, rapporté du comité.

L'Honorable M. *James Morris*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour mieux régler la mise à exécution des dispositions de l'acte de la Législature du *Haut-Canada*, qui pourvoit aux règlements des traverses et à la protection des droits des locataires d'icelles," a fait rapport que le comité

avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été lu la troisième fois en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

L'Honorable M. *James Morris*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour pourvoir à la perception d'arrages de taxes dans le district de *Johnstown*, et pour d'autres fins," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Bill des taxes de *Johnstown*, rapporté du comité.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

L'Honorable M. *Bruneau*, du comité spécial auquel a été référé, de nouveau, le Bill intitulé "Acte pour incorporer le collège de médecine et de chirurgie de *Montréal*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, avec divers amendements, qu'il était prêt à soumettre, aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Bill du collège de médecine de *Montréal*, rapporté du comité.

**Ordonné**, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier. Rapport lu.

**Ordonné**, que la Chambre prenne le dit rapport en considération, lundi prochain.

L'Honorable M. *Crooks*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour changer et amender les lois d'enregistrement dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport

Bill d'enregistrement, H. C. rapporté du comité.

à la Chambre, avec divers amendements, qu'il était prêt à soumettre, aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

*Il a été* alors lu par le greffier, comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF.

*Chambre de Comité,*

Samedi, 22 mars, 1845.

Rapport.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé "Acte pour changer et amender les lois d'enregistrement dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*," a examiné le dit Bill, conformément à l'ordre de référence, et fait rapport de ses observations, ainsi que des amendements qu'il a cru devoir recommander.

Votre comité voit que l'objet du Bill est d'abroger toutes les lois existantes dans la ci-devant Province du *Haut-Canada*, relatives à l'enregistrement des contrats, aliénations et testaments; et aussi d'établir quelques nouvelles dispositions à ce sujet. Bien que votre comité sache apprécier les avantages que le public retirerait de la consolidation de toutes les lois relatives à ce sujet, néanmoins ces lois sont en force depuis tant d'années, et il a été enregistré tant de titres qui affectent les propriétés immobilières dans le *Haut-Canada*, que votre comité ne saurait recommander l'adoption de cette mesure.

Votre comité sait que l'on a souvent tenté de modifier les lois d'enregistrement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, avant sa réunion au *Bas-Canada*, mais la mesure a été considérée d'une si grande importance, et l'on a tellement craint de faire des changements préjudiciables au public, que ces lois n'ont subi aucunes modifications quelconques.

Votre comité a référé aux journaux pour s'assurer de la nature des changements qui y avaient été proposés, et il a remarqué que la plupart de ces changements sont renfermés dans les nouvelles clauses du Bill que lui a soumis votre Honorable Chambre.

Votre comité les a incorporées dans certains amendements qu'il soumet à la considération de votre Honorable Chambre.

Votre comité ne saurait recommander l'adoption de la quatrième clause du Bill, comme elle affecterait les parties intéressées, mais il a préparé une nouvelle clause qui répondra à la même fin, lorsqu'il surviendra des vacances.

La septième clause du Bill propose des changements très importants au mode de faire la preuve des instruments écrits à être enregistrés; votre comité ne peut en recommander l'adoption, cette méthode étant susceptible de donner lieu à des pratiques frauduleuses et subversives des droits de propriété.

Votre comité est d'opinion que la onzième clause souffre la même objection.

La douzième propose de prolonger le temps accordé pour l'enregistrement des testaments, à douze mois, au lieu de six mois, tel que la loi existe actuellement; votre comité ne voit pas la nécessité d'un tel changement, puisque par la loi, ce délai peut maintenant être accordé en certains cas.

La seizième clause propose une nouvelle échelle d'honoraires dont votre comité ne peut recommander l'adoption, étant d'opinion que les honoraires actuels offrent une ample rémunération aux registrateur et à ses députés, pour les services qu'ils sont appelés à remplir.

La vingt-unième requiert que le secrétaire de la Province, veille à ce qu'il soit tenu des régîtres séparés pour chaque township, cité et ville, aux frais du registrateur. Votre comité est d'opinion que ces frais seraient beaucoup trop onéreux, eu égard aux émoluments de sa charge; sans qu'il en résultât aucun avantage au public. Si, néanmoins votre Honorable Chambre pensait cette disposition nécessaire, votre comité est d'opinion que la Province, ou la caisse du district devrait en supporter les frais.

La vingt-huitième clause pourvoit à l'enregistrement des sommaires attestés du sceau d'une corporation, et sans exiger d'autre preuve de l'enregistrement, qu'une déposition sous serment identifiant le sceau. Cette disposition, selon votre comité, serait non seulement inutile, mais elle pourrait en outre affecter les compagnies déjà incorporées, que la loi exempte d'une semblable restriction, comme la compagnie du *Canada*.

La trentième clause pourvoit à ce que l'arpenteur général soit tenu de fournir à chaque registrateur, une liste de toutes les personnes en faveur desquelles il a déjà, ou il sera ci-après émané des patentes de la couronne dans leurs comtés respectifs, et aussi des copies de tous les plans ou cartes des villes ou townships compris dans les dits comtés. Cette disposition, si elle est agréée, surchargera cet officier d'un travail immense, surtout si ces listes remontent au premier établissement de la Province,

comme

comme cette clause semble l'avoir en vue, puisqu'il n'y a pas d'époque limitée, et s'il n'est pas pourvu à rémunérer cet officier et ceux qu'il emploiera à la confection de ces listes. Dans l'opinion de votre comité, bien qu'une pareille disposition pourrait être de quelque utilité en certains cas, néanmoins l'avantage ne serait pas général, puisque depuis nombre d'années les trésoriers de districts reçoivent régulièrement des listes des terres décrites par l'arpenteur général, et les corporations municipales reçoivent généralement des cartes des townships renfermés dans leurs districts respectifs.

La trente-unième clause pourvoit à ce qu'il soit fait, lorsqu'on détachera une partie d'un comté, une copie de l'enregistrement des titres qui auront rapport à la partie ainsi détachée. Votre comité croit la chose absolument nécessaire, mais il ne voit pas dans le Bill, qu'il ait été pourvu à la rémunération du registra-  
teur.

Votre comité soumet maintenant les amendements qu'il désire recommander à l'adoption de votre Honorable Chambre.

Feuille 1, ligne 14.—Retranchez depuis "l'ac-  
te" jusqu'à "que" dans  
la feuille 2, ligne 17, inclu-  
sivement, et insérez "lors-  
que dans la suite, il sera  
nommé un registra-  
teur  
pour un comté dans  
quelque partie de la  
Province, ci-devant ap-  
pelée *Haut-Canada*, il  
résidera dans le comté,  
et."

" 2, " 21.—Retranchez depuis "qu'il  
soit statué" jusqu'à  
"main" dans la feuille 4,  
ligne 35 inclusivement, et  
insérez "Attendu qu'il se-  
rait avantageux d'éten-  
dre les dispositions de la  
seconde clause d'un cer-  
tain acte du Parlement  
de la ci-devant Province  
du *Haut-Canada*, passé  
dans la trente-cinquiè-  
me année du règne  
du roi *George* trois,  
intitulé 'Acte pour  
l'enregistrement public  
des contrats, aliéna-  
tions, testaments ou au-

tes charges sur, ou af-  
fectant aucunes terres,  
ténements ou héritages  
en cette Province,' à  
tous contrats et aliéna-  
tions qui pourront ci-  
après avoir lieu relatif  
vement à aucunes terres  
ténements ou héritages,  
dans aucun comté ou  
*riding* de cette partie  
de la Province appelée  
*Haut-Canada*, depuis  
ou après la ratification  
de tous ou chacun des  
droits aux dites terres,  
en faveur d'aucune per-  
sonne ou personnes, en  
vertu d'une concession  
de la couronne, sous le  
grand sceau de la Pro-  
vince: Qu'il soit donc  
statué, que tout contrat  
et aliénation qui, en  
aucun temps après la  
passation de cet acte,  
aura lieu, relativement  
à aucunes terres, té-  
nements et héritages,  
comme susdit, sera con-  
sidéré comme fraudu-  
leux et nul, vis-à-vis  
d'aucun acheteur ou  
créancier hypothécaire  
subséquents, pour une  
considération bonne et  
valable, hormis qu'un  
sommaire de tel contrat  
ou aliénation n'ait été  
enregistré suivant la loi,  
avant l'enregistrement  
du sommaire du con-  
trat ou aliénation sur le-  
quel tel acheteur ou cré-  
ancier hypothécaire fon-  
dera sa réclamation;  
pourvu toujours, que le  
sommaire d'aucune cré-  
ance hypothécaire, qui  
sera ou pourra être en-  
registré, contiendra, ou-  
tre les détails mainte-  
nant voulus par la loi,  
le montant de la somme  
pour laquelle l'hypothè-  
que est accordée."

Feuille 4, ligne 36.—Retranchez depuis “ qu’il  
 “ soit statué” jusqu’à con-  
 “ traies” dans la feuille  
 6, ligne 8, inclusivement,  
 et insérez “attendu que les  
 “ lois existantes ne con-  
 “ tiennent aucunes dis-  
 “ positions relativement  
 “ à la manière dont les  
 “ contrats, aliénations ou  
 “ testaments faits en pays  
 “ étrangers seront enre-  
 “ gistrés ; qu’il soit donc  
 “ statué, que, tout con-  
 “ trat, aliénation, ou  
 “ testament fait en pays  
 “ étranger, sera enre-  
 “ gistré par le régistra-  
 “ teur ou son député,  
 “ dans cette partie de la  
 “ Province ci-devant le  
 “ *Haut-Canada*, lorsqu’il  
 “ sera ou aura été fait  
 “ une déposition devant  
 “ le maire d’une cité,  
 “ bourg ou ville incorpo-  
 “ rée, dans un pays étran-  
 “ ger, ou devant un con-  
 “ sul ou vice-consul de Sa  
 “ Majesté, ses héritiers et  
 “ successeurs, y résident,  
 “ et sera remise au dit ré-  
 “ gistrateur ou à son dépu-  
 “ té, dans laquelle déposi-  
 “ tion, un des témoins à  
 “ l’exécution du dit con-  
 “ trat, aliénation ou testa-  
 “ ment aura juré ou jure-  
 “ ra à son exécution en la  
 “ manière pourvue par les  
 “ lois en force dans la  
 “ dite Province du *Haut-*  
 “ *Canada*, et aussi au lieu  
 “ où il aura été exécuté ;  
 “ et si c’est un testament,  
 “ dans laquelle déposition  
 “ un des témoins aura  
 “ juré ou jurera ci-après  
 “ à l’exécution et publi-  
 “ cation du dit testament,  
 “ et à la présence des té-  
 “ moins, et que chacun  
 “ des dits témoins a sous-  
 “ crit son nom en la pré-  
 “ sence des autres ; pour-  
 “ vu toujours, que sur la  
 “ production du testa-

“ ment, ou de la copie  
 “ vérifiée d’icelui, ainsi  
 “ que de la déposition,  
 “ le registrateur ou son  
 “ député enregistrera le  
 “ dit testament et conser-  
 “ vera la déposition par-  
 “ mi ses liasses, et ap-  
 “ posera un certificat au  
 “ dos du dit contrat, alié-  
 “ nation, testament ou  
 “ copie vérifiée d’icelui,  
 “ lequel certificat aura le  
 “ même effet que si la  
 “ déposition eût été faite  
 “ devant le régistrateur ou  
 “ son député.”

Feuille 6, ligne 22.—Après “ transporter” in-  
 sérez “ ou transmettre.”

“ “ 30.—Retranchez depuis “ et”  
 jusqu’à “ enregistrement”  
 inclusivement dans la 35e  
 ligne.

“ “ 36.—Après “ que” insérez “la  
 “ huitième clause de l’acte  
 “ passé dans la trente-  
 “ cinquième année du rè-  
 “ gne de Sa Majesté le  
 “ feu roi *George* trois, et  
 “ cité plus haut sera,  
 “ et il est, par les présen-  
 “ tes, abrogé, et ce, de-  
 “ puis et après la passa-  
 “ tion du présent acte.”

“ “ 44.—Après “contrats” insérez  
 “ aliénations.”

“ “ 45.—Retranchez “ d’icelui,  
 “ sous sa main” et insé-  
 rez “relativement à ice-  
 lui.”

“ “ 46.—Retranchez depuis “ et  
 “ qu’il soit statué” jus-  
 qu’à “ contraies” dans  
 la feuille 7, ligne 27, in-  
 clusivement.

“ 7 “ 30.—Retranchez “ dans cette  
 “ Province” et insérez  
 “ et *riding* dans la ci-de-  
 “ vant Province du *Haut-*  
 “ *Canada*.”

“ “ 31.—Retranchez depuis “ en  
 “ cas” jusqu’à “ comté  
 “ et” dans la 33e ligne,  
 inclusivement, et insérez  
 “ que

“ que le conseil municipal  
“ dans tout et chaque dis-  
“ trict.”

Feuille 7, ligne 36.—Après “ situé ” insérez  
“ pourvu toujours, que  
“ dans tous les cas où le  
“ registrateur se sera déjà  
“ procuré, à ses propres  
“ frais, les dits bureaux  
“ et voutes, ils seront  
“ considérés comme ayant  
“ été pris conformément  
“ aux dispositions du pré-  
“ sent acte, tant qu’il de-  
“ meurera en charge ;  
“ mais dans tous les au-  
“ tres cas, hormis que les  
“ bureaux et voutes aient  
“ été fournis et payés  
“ à même les fonds du  
“ district, le Gouverneur,  
“ Lieutenant Gouverneur  
“ ou la personne ayant  
“ l’administration du gou-  
“ vernement de la Pro-  
“ vince, désignera le lieu  
“ dans chaque comté, où  
“ ils devront être bâtis.”

“ 7, “ 37.—Retranchez depuis “ que ”  
jusqu’à “ registrateur ”  
dans la feuille 8, ligne  
27 inclusivement, et insé-  
rez “ qu’aussitôt que le  
“ montant d’un jugement  
“ aura été payé et satis-  
“ fait, il sera loisible au  
“ registrateur ou à son dé-  
“ puté, sur la production  
“ d’un certificat du de-  
“ mandeur attesté par le  
“ serment et la signature  
“ d’un témoin, dans la for-  
“ me de la cédule an-  
“ xée à cet acte, cotée  
“ A, d’écrire le mot “ dé-  
“ chargé ” et de mettre  
“ son nom à la marge du  
“ registre dans lequel le  
“ jugement a été enregis-  
“ tré, en conséquence de  
“ quoi le jugement sera  
“ considéré comme dé-  
“ chargé.”

“ 9, “ 30.—Retranchez “ procura-  
“ tion.”

Feuille 9, ligne 31.—Retranchez “ cet acte ”  
et insérez “ en vertu de  
“ la loi.”

“ “ 39.—Retranchez depuis “ il ”  
jusqu’à “ sceau ” dans la  
quarantième ligne inclu-  
sivement, et insérez  
“ lorsque la dite corpo-  
“ ration est partie à ice-  
“ lui, il.”

“ “ 42.—Retranchez depuis “ et  
“ pas au delà ” jusqu’à  
“ régître ” dans la feuille  
10, ligne 1, inclusive-  
ment.

“ 10 “ 3.—Retranchez depuis “ et  
“ qu’il soit statué, ” jus-  
qu’à “ le même ” dans la  
19e ligne inclusivement.

“ “ 31.—Retranchez la cédule, et  
insérez la suivante,

CEDULE A, A LAQUELLE IL EST REFERE PLUS  
HAUT.

*Au registrateur du comté de*

“ Je A. B. de  
“ demandeur, certifie que  
“ C. D. de  
“ défendeur, a payé la  
“ somme due sur un ju-  
“ gement rendu entre A.  
“ B. demandeur et C. D.  
“ défendeur, et enregis-  
“ tré à heures  
“ de l’ midi du  
“ jour de  
“ et que le dit jugement  
“ est en conséquence dé-  
“ chargé. Témoin, ma  
“ signature, ce  
“ jour de  
“ en l’année de notre sei-  
“ gneur mil-huit-cent  
“ Signé

“ A. B.

“ Témoins

“ E. F. de

“ G. H. de

Cavalier.—Retranchez depuis “ et qu’il soit  
“ statué, ” jusqu’à respec-  
“ tivement, ” dans la 14e  
“ ligne, inclusivement.

Préambule, ligne 1.—Retranchez depuis “ pour  
“ reviser ” jusqu’à “ Angle-  
“ terre ”

“ terre ” dans la 6e ligne inclusivement, et insérez “ pour amender et étendre les lois d’enregistrement maintenant en force dans cette partie de la Province, ci-devant le *Haut-Canada*,”

Titre.—Retranchez “ changer ” et insérez “ étendre.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

JAMES CROOKS,  
Président.

*Ordonné*, que les dits Bill et rapport soient référés à un comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, que la Chambre se forme en comité sur les dits Bill et rapport, lundi prochain.

Bill de la police de Bytown, lu la 3e fois.

Conformément à l’ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour déterminer les limites de la ville de *Bytown*, et y établir un bureau de “ police, et pour d’autres fins y mentionnées,” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

P’assé.

*Il a été résolu* dans l’affirmative.

*Ordonné*, qu’un des maîtres en chancellerie se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendemens, auxquels il demande la concurrence de l’Assemblée.

Bill des améliorations publiques, lu la 2e fois.

Conformément à l’ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour refondre et amender l’acte “ passé dans les quatrième et cinquième années “ du règne de Sa Majesté, intitulé ‘ Acte pour “ ‘ approprier certaines sommes d’argent à des “ ‘ améliorations publiques en cette Province, et “ ‘ pour d’autres fins y mentionnées,’ ” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Bill des bois, lu la 2e fois.

Conformément à l’ordre du jour, le Bill intitulé “ Acte pour régler l’inspection et le mesurage des bois de construction, des mâts, “ espires, madriers, douves et autres objets “ de cette nature, et pour révoquer l’acte y “ mentionné,” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *M’Gill*, *Ferrie* et *M’Kay*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

L’ordre du jour étant lu pour la considéra-

tion des amendemens rapportés du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé

Bill de naturalisation, remis à lundi.

“ Acte pour amender un acte passé dans les “ quatrième et cinquième années du règne de “ Sa Majesté la reine *Victoria*, intitulé ‘ Acte “ ‘ pour assurer et conférer à certains habitants “ ‘ de cette Province les droits civils et poli- “ ‘ tiques de sujets nés britanniques,’ ” et pour “ établir d’autres dispositions concernant les “ aubains.”

*Ordonné*, que le dit Bill et le rapport du comité spécial sur icelui, soient référés à un comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, que la Chambre se forme en comité sur les dits Bill et rapport lundi prochain.

L’Honorable M. *M’Gill*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte pour “ régler l’inspection et le mesurage du bois “ de construction, des mâts, espires, madriers, “ douves, et autres objets de cette nature et pour révoquer l’acte y mentionné,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre, avec divers amendemens, qu’il était prêt à soumettre aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Bill des bois, rapporté du comité.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

*Il a été* alors lu par le greffier :

Rapport lu.

*Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération lundi prochain.

L’Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l’après-midi, la Chambre l’ordonnant ainsi.

Ajournement

## Lundi, 24 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :—

L’Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M’Gill*,

*Morris, William*

*Fraser*,

*Joliette*,

*Crooks*,

*Fergusson*,

*Hamilton*,

*Bruneau*,

Les Honorables MM.

*Ferrie*,

*Knoulton*,

*Moore*,

*Dionne, Joseph*

*Massue*,

*De Boucherville*,

*Morris, James*

*Neilson*.

PRIERES.

L’Honorable M. *Moore* a présenté une pétition de *Levi Stevens* et autres, habitants du township de *Dunham*, demandant qu’aucune partie

Pétition de Levi Stevens et autres.

partie des réserves du clergé ne soit transférée à l'église d'Angleterre, pour son usage exclusif.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Adresses présentées.

L'Honorable M. *William Morris* a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec l'adresse de cette Chambre de samedi dernier, relativement au salaire de l'Orateur de cette Chambre; et aussi avec l'adresse de cette Chambre de la même date, relativement à l'indemnité des Membres pour rencontrer leurs dépenses pendant la session, et qu'il avait plû à Son Excellence de les recevoir gracieusement.

Pétitions de Jarvis et Bright.

L'Honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé la pétition de *Frederick Starr Jarvis*, écuyer, gentilhomme huissier de la verge noire, demandant que son salaire soit augmenté; et aussi la pétition de *John Bright*, demandant une pension de retraite, a présenté son rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

CONSEIL LÉGISLATIF,  
Chambre de Comité,  
Lundi, 24 mars, 1845.

Rapport.

Le comité spécial auquel a été référée la pétition de *Frederick Starr Jarvis*, écuyer, gentilhomme huissier de la verge noire de cette Honorable Chambre, demandant une augmentation de salaire; et aussi la pétition de *John Bright*, un des messagers de cette Honorable Chambre, demandant une pension en conséquence du mauvais état de sa santé et de ses longs services, a examiné les dites pétitions et a l'honneur de soumettre son rapport sur icelles.

Le gentilhomme huissier de la verge noire de votre Honorable Chambre reçoit actuellement un salaire annuel de £100, payable par warrant et par quartier. Votre comité a été informé que la personne qui remplissait cette situation dans la ci-devant Province du *Bas-Canada*, recevait un salaire annuel de £150, et que le salaire et les allocations du sergent d'armes de l'Honorable Assemblée Législative de cette Province, lui ont valu depuis l'union un salaire annuel de £150. Prenant en considération le rang et la position du gentilhomme huissier de la verge noire, qui sont au-dessus de ceux du sergent d'armes, les dépenses auxquelles l'expose sa résidence à

*Montréal* pendant la session, et ses voyages pour venir au Parlement, et s'en retourner, tandis qu'à *Toronto* où il remplissait la même charge dans le Conseil Législatif du *Haut-Canada*, il était peu éloigné de son domicile, et considérant que l'union des provinces a effectué une épargne en faveur du revenu consolidé, votre comité est d'opinion que le gentilhomme huissier de la verge noire devrait avoir un salaire annuel de £150, au lieu de toute autre allocation; votre comité recommande donc à cette Honorable Chambre de voter en faveur du dit *Frederick Starr Jarvis*, à même les contingents, une allocation de £50, pour l'année expirée au dernier trimestre, et qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien recommander à l'avenir à l'Assemblée Législative d'attacher à la charge de gentilhomme huissier de la verge noire, un salaire annuel de £150 payable à même le revenu consolidé de la Province.

Quant à l'application de *John Bright*, un des messagers de cette Honorable Chambre, demandant à se retirer sous pension, votre comité est informé qu'il a été au service de l'Honorable Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada* et de votre Honorable Chambre depuis près de vingt trois ans, et que pendant ce long espace de temps, il s'est toujours acquitté de ses devoirs à l'entière satisfaction de ceux qui ont été à portée d'en juger, et d'une manière attentive, soignée, diligente et intègre, et qu'en conséquence de fréquentes attaques de fluxion de poitrine et de rhumatisme, il lui est impossible de s'exposer au mauvais temps, et de faire des ouvrages fatiguants. Votre comité recommande en conséquence, qu'en souvenir des anciens services, de la santé chancelante et de la bonne conduite en général de *John Bright*, les conclusions de sa pétition soient accordées, et qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien prendre sa demande en considération et lui accorder la pension de retraite que Son Excellence croira juste et équitable.

Le tout néanmoins humblement soumis.

P. H. MOORE,  
Président.

*Ordonné*, que le dit rapport soit référé à un comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, que la Chambre se forme en comité sur le dit rapport, demain.

L'ordre

Bill de l'association coloniale.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du Bill intitulé "Acte pour donner de plus amples pouvoirs à l'association coloniale Irlandaise de l'Amérique-du-Nord."

Il a été proposé que le dit Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après de courts débats,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

Il a été résolu dans l'affirmative.

Lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Bill des améliorations publiques, lu la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour refondre et amender l'acte passé dans les quatrième et cinquième années du règne de Sa Majesté, intitulé 'Acte pour approprier certaines sommes d'argent à des améliorations publiques en cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées,' " a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills sans amendement.

Bill des chemins d'hiver.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements rapportés par le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour amender les lois relatives aux chemins d'hiver dans le Bas-Canada."

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Amendements.

Feuille 1, ligne 28.—Après le mot "St. François" insérez "et les Trois-Rivières, excepté la partie d'icelui qui se trouve sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, en bas des limites supérieures de la ville des Trois-Rivières."

" " 29.—Après "cet" insérez "acte."

" " 33.—Retranchez depuis "aussi loin" jusqu'à "Ya-

"maska" dans la 34e ligne inclusivement, et insérez "en bas des limites supérieures de la ville des Trois-Rivières."

Feuille 1, ligne 36,—Après "passé" insérez les nouvelles clauses suivantes.

A.

"Et qu'il soit statué, qu'il sera du devoir de tout inspecteur ou sous-voyer dans chaque paroisse ou township soumis à l'opération du dit acte, de faire toutes les diligences convenables pour s'assurer de l'observation et de la mise à exécution, dans leurs juridictions respectives, de toutes les dispositions des dites ordonnances et de l'acte ci-devant mentionné, ainsi que du présent acte, et d'intenter, ou de faire intenter toutes les actions en loi nécessaires devant les cours de juridiction compétente pour infraction aux dites lois, et si tel inspecteur ou sous-voyer refuse ou néglige, dans les huit jours après avoir pris connaissance ou après avoir été informé de telle infraction aux dispositions des dites ordonnances ou actes, ou d'aucune partie d'icelles, d'intenter ou de faire intenter telle action en loi, il encourra et paiera une amende de chelins, recouvrable, sur conviction, devant aucun juge de paix pour le district dans lequel l'offense, le refus ou la négligence auront eu lieu, sur le serment d'un témoin digne de foi, autre que le dénonciateur, à être prélevée ainsi que les frais et déboursés nécessaires

“ saires par la saisie et  
 “ vente des biens et effets  
 “ du contrevenant, en ver-  
 “ tu d’un warrant sous le  
 “ seing de tel juge de paix,  
 “ adressé à aucun huissier,  
 “ connétable ou autre offi-  
 “ cier de paix.”

B.

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que moitié de la dite pé-  
 “ nalité sera payée au tré-  
 “ sorier de la paroisse ou  
 “ township dans lequel  
 “ telle offense, négligence  
 “ ou refus auront eu lieu,  
 “ pour être employée aux  
 “ usages publics de la pa-  
 “ roisse ou township, et  
 “ l’autre moitié apparti-  
 “ dra et sera payée au dé-  
 “ nonciateur.”

C.

“ Et qu’il soit statué,  
 “ qu’il sera du devoir de  
 “ l’inspecteur des chemins  
 “ dans chaque paroisse ou  
 “ township soumis aux dis-  
 “ positions du présent acte,  
 “ de le faire lire à haute et  
 “ intelligible voix, en fran-  
 “ çais et en anglais, à la  
 “ porte de chaque lieu de  
 “ culte public, dans la dite  
 “ paroisse ou township, à  
 “ l’issue du service divin,  
 “ le premier dimanche de  
 “ novembre de chacune  
 “ des trois années qui sui-  
 “ vront la passation de cet  
 “ acte.”

D.

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que les commissaires  
 “ des chemins à bar-  
 “ rières de *Montréal* et de  
 “ *Chambly* sont par le pré-  
 “ sent autorisés à diminuer  
 “ le taux maintenant préle-  
 “ vé sur les dits chemins,  
 “ ou aucune partie d’iceux,  
 “ sur les sleighs doubles  
 “ trainés par deux che-  
 “ vaux attelés de front, sui-  
 “ vant qu’ils le jugeront  
 “ convenable, ou de les

“ exempter entièrement  
 “ des péages, s’ils croient  
 “ qu’une pareille exemp-  
 “ tion tendra à générali-  
 “ ser l’usage des sleighs.”

E.

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que cinq ans après la  
 “ passation du présent ac-  
 “ te, tous sleighs ou traî-  
 “ neaux, (excepté néan-  
 “ moins toutes voitures  
 “ d’hiver, sans roues, qui  
 “ ne sont employées qu’au  
 “ transport des passagers et  
 “ de leur bagage, jusqu’au  
 “ montant de cent livres  
 “ pour chaque passager)  
 “ dont on se servira dans les  
 “ parties de la Province  
 “ soumises aux disposi-  
 “ tions du présent acte,  
 “ seront montés sur des  
 “ patins dont la partie  
 “ droite sous le sleigh au-  
 “ ra au moins sept pieds  
 “ anglais de long, et tou-  
 “ tes les parties du fond  
 “ du sleigh ou traîneau, ou  
 “ des barres transversales  
 “ qui en supportent le fond,  
 “ auront au moins douze  
 “ pouces anglais de hauteur  
 “ à partir de la lisse des  
 “ patins, laissant l’espace  
 “ ouvert entre les patins et  
 “ les barres (*raves*) sur  
 “ lesquelles le corps de  
 “ la voiture est appuyé,  
 “ excepté aux endroits où  
 “ cet espace est interrom-  
 “ pu par les courbes ou  
 “ supports qui se trouvent  
 “ entre les dites barres  
 “ (*raves*) et les patins ; et  
 “ il devra y avoir une dis-  
 “ tance d’au moins trois  
 “ pieds, deux pouces an-  
 “ glais, entre le dedans  
 “ des deux patins, d’une  
 “ lisse à l’autre, et le ti-  
 “ mon où le travail sera  
 “ lié au corps du sleigh  
 “ ou traîneau, ou aux pa-  
 “ tins de manière à ce qu’il  
 “ soit au moins à douze  
 “ pouces

“pouces anglais au-dessus  
“de la lisse des patins.”

Dans le préambule, ligne 13.—Retranchez  
“six” et insérez “cinq.”

“ ligne 14.—Après “*St. François*” in-  
sérez “et les *Trois-Ri-  
“vières, excepté la partie  
“qui se trouve sur la rive  
“nord du fleuve *St. Lau-  
“rent, en bas des limites  
“supérieures de la ville  
“des *Trois-Rivières.*”**

“ “ 15.—Retranchez “les” et in-  
sérez “relativement à tou-  
“tes autres.”

“ “ 16.—Retranchez depuis “au-  
“tres” jusqu’à “cités”  
dans la 17e ligne, inclusi-  
vement.”

Adoptés.

Les dits amendements étant lus la seconde  
fois, et la question de concurrence étant mise  
sur chacun d’eux, séparément, la Chambre y  
a acquiescé.

**Ordonné**, que les dits amendements soient  
grossoyés.

Pétition de  
Joseph Donegani.

L’Honorable M. *McGill* a présenté une pé-  
tition de *Joseph Donegani*, de la cité de *Mont-  
réal*, demandant à être entendu par son con-  
seil contre le Bill intitulé “Acte pour confir-  
“mer les titres des terres des personnes na-  
“turalisées en vertu du statut du *Bas-Canada*  
“passé dans la première année du règne de  
“feu Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, et  
“pour d’autres fins y mentionnées.”

**Ordonné**, que la dite pétition soit mainte-  
nant lue.

Elle est lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier  
en conséquence.

**Ordonné**, que la dite pétition reste sur la  
table.

Bill pour que  
les personnes  
naturalisées ne  
soient pas  
troublées dans  
la possession  
de leurs biens-  
fonds, remis à  
mercredi.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde  
lecture du Bill intitulé “Acte pour confirmer  
“les titres des terres des personnes naturali-  
“sées en vertu du statut du *Bas-Canada*,  
“passé dans la première année du règne de  
“feu Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, et  
“pour d’autres fins y mentionnées.”

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde  
fois, mercredi prochain.

**Ordonné**, que les Conseils soient entendus,  
à la barre de cette Chambre, ce jour là, pour et  
contre le dit Bill.

Bill pour la  
conservation  
du saumon, lu  
la 2e fois.

Conformément à l’ordre du jour, le Bill in-  
titulé “Acte pour révoquer et réunir en un

“seul acte, les diverses lois maintenant en  
“force pour la conservation du saumon dans  
“cette partie de la Province ci-devant le  
“*Haut-Canada*, et pour d’autres fins y men-  
“tionnées,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un  
comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des  
Honorables MM. *Fergusson*, *Hamilton* et *Fer-  
rie*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loi-  
sir.

La Chambre, conformément à l’ordre du  
jour, a procédé à la considération des amen-  
dements rapportés par le comité spécial auquel  
a été référé le Bill intitulé “Acte pour incor-  
“porer le collège de médecine et de chirur-  
“gie de *Montréal.*”

Bill du collège  
de médecine  
de Montréal.

Les dits amendements ont été alors lus par  
le greffier, comme suit :

Feuille 1, ligne 35.—Retranchez “Collège,” et  
insérez “Ecole.”

Amendements

“ 2, “ 21.—Retranchez depuis “que”  
jusqu’à “corporation”  
dans la 37e ligne inclusive-  
ment, et insérez “qu’à  
“l’avenir, dans le cours  
“de chaque année, la dite  
“corporation fera déli-  
“vrer au moins cent vingt  
“lectures, d’au moins une  
“heure chaque, dans la  
“langue anglaise, et un  
“même nombre, et d’é-  
“gale durée dans la lan-  
“gue française, sur les  
“branches suivantes de  
“la médecine, savoir :  
“l’anatomie, la physiolo-  
“gie, la chimie et la  
“pharmacie, *Materia-Me-  
“dica*, la théorie et la  
“pratique de la médecine,  
“les principes et la pra-  
“tique de la chirurgie,  
“de l’art obstétrique, et  
“sur les maladies des  
“femmes et des enfants,  
“lesquelles devront être  
“délivrées par des pro-  
“fesseurs habiles, dans la  
“cité de *Montréal*, entre  
“le premier jour d’octo-  
“bre et le dernier jour  
“d’avril.”

“ 3, “ 1.—Retranchez “Collège” et  
insérez “Ecole.”

Feuille

Feuille 3, ligne 2.—Retranchez depuis “ et  
“ l’honoraire ” jusqu’à  
“ sera ” dans la cinquième  
ligne tous deux inclusive-  
ment, et insérez “ au.”

“ “ “ 24.—Retranchez “ et examen.”

“ “ “ 29.—Retranchez “ qualifica-  
“ tion ” et insérez “ assi-  
“ duité.”

“ “ “ 33 et 34.—Retranchez “ du-  
“ ment qualifiés à prati-  
“ tiquer, et ayant, s’il est  
“ jugé nécessaire ” et in-  
“ sérez ayant assisté à ces  
“ lectures, et ayant.”

“ “ “ 37.—Retranchez depuis “ pour-  
“ vu ” jusqu’à “ qualifica-  
“ tion ” dans la feuille  
quatre, ligne dix, tous  
deux inclusivement.

“ 4, “ 22.—Retranchez “ aucun mem-  
“ bre ” et insérez “ tout et  
“ chaque membre.”

“ “ “ 30.—Retranchez “ collègue ” et  
insérez “ école.”

Titre.—Retranchez “ collègue ” et insérez  
“ école.”

Les neuf premiers amendements étant lus  
la seconde fois, et la question de concurrence  
étant mise sur chacun d’eux, séparément, la  
Chambre y a acquiescé.

Le dixième amendement étant lu la secon-  
de fois,

*Il a été proposé*, qu’il soit adopté.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concurrence a été mise sur  
icelle, et

*Il a été résolu* dans l’affirmative.

Les onzième et douzième amendements  
étant lus la seconde fois, et la question de  
concurrence étant mise sur chacun d’eux, sé-  
parément, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, que les dits amendements soient  
grossoyés, et le dit Bill, tel qu’amendé, lu la  
troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l’ordre du  
jour, s’est ajournée à loisir, et s’est formée en  
comité de toute la Chambre sur le Bill intitu-  
lé “ Acte pour changer et amender les lois

“ d’enregistrement dans cette partie de la Pro-  
“ vince, ci-devant le *Haut-Canada*.”

Quelque temps après, la Chambre s’est re-  
mise, et l’Honorable M. *Neilson* a fait rapport  
de la part du dit comité, qu’il avait pris les dits  
Bill et rapport en considération, y avait fait  
quelques progrès, et demandait la permission  
de siéger de nouveau, demain.

*Ordonné*, en conséquence, et qu’il soit in-  
scrit comme le premier ordre du jour.

La Chambre, conformément à l’ordre du  
jour, s’est ajournée à loisir, et s’est formée  
en comité de toute la Chambre sur le Bill in-  
titulé “ Acte pour amender un acte passé dans  
“ les quatrième et cinquième années du règne  
“ de Sa Majesté la reine *Victoria*, intitulé :  
“ Acte pour assurer et conférer à certains ha-  
“ bitants de cette Province les droits civils  
“ et politiques de sujets nés britanniques,  
“ et pour établir d’autres dispositions concer-  
“ nant les aubains.”

Quelque temps après, la Chambre s’est re-  
mise, et l’Honorable M. *Fraser* a fait rapport  
de la part du dit comité, qu’il avait pris les dits  
Bill et rapport en considération, y avait fait  
quelque progrès, et demandait la permission  
de siéger de nouveau, demain.

*Ordonné*, en conséquence.

La Chambre, conformément à l’ordre, a  
procédé à la considération des amende-  
ments rapportés par le comité spécial auquel  
a été référé le Bill intitulé, “ Acte pour  
“ régler l’inspection et le mesurage du bois de  
“ construction, des mâts, espars, madriers,  
“ douves, et autres objets de cette nature, et  
“ pour révoquer l’acte y mentionné.”

Les dits amendements ont été alors lus par  
le greffier, comme suit :

Feuille 2, ligne 15.—Après “ surintendant ”  
insérez “ et tout député  
“ ainsi nommé s’obligera  
“ lui-même, avec deux  
“ cautions solvables, en-  
“ vers Sa Majesté, Ses  
“ Héritiers et Successeurs,  
“ en une somme pénale  
“ de  
“ livres, chacun, à l’ac-  
“ complissement fidèle de  
“ ses devoirs, (et ce cau-  
“ tionnement sera en fa-  
“ veur de toutes parties  
“ qui seront lésées par les  
“ actes

Adoptés.

Bill d’enregis-  
trement, H. C.

“ actes ou omissions du dit  
 “ député) et toute partie  
 “ qui aura souffert tels dom-  
 “ mages, aura droit de les  
 “ recouvrer du dit député  
 “ et de ses cautions, en ver-  
 “ tu du dit cautionnement,  
 “ devant une cour quelcon-  
 “ que, ayant juridiction  
 “ compétente, par poursui-  
 “ te ou action, jusqu'à con-  
 “ currence des dommages  
 “ qu'elle aura soufferts.”

Feuille 11, ligne 13.—Après “ pouces ” insé-  
 rez “ carrés.”

“ 11, “ 34.—Retranchez “ 40 ” et  
 insérez “ 20.”

“ 16, “ 36.—Après “ surintendant ”  
 insérez “ ou son député.”

“ 17, “ 16.—Après “ surintendant ”  
 insérez “ ou son député.”

“ 20, “ 35.—Après “ mesuré ” insé-  
 rez “ dans les ports de  
 “ Montréal et de Québec.”

Adoptés.

Les dits amendements étant lus la seconde  
 fois, et la question de concurrence étant mise  
 sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y  
 a acquiescé.

*Ordonné*, que les dits amendements soient  
 grossoyés, et le Bill, tel qu'amendé, lu la  
 troisième fois immédiatement.

Bill lu la 3e  
 fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois  
 en conséquence.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé,  
 passera-t-il?

Passé.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie  
 se rende à l'Assemblée Législative, et in-  
 forme cette Chambre que le Conseil Législa-  
 tif a passé ce Bill, avec divers amendements,  
 auxquels il demande la concurrence de l'As-  
 semblée.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre conti-  
 nuée à demain, à trois heures de l'après-  
 midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 25 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M' Gill,*  
*Morris, William*  
*Fraser,*  
*Joliette,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*

Les Honorables MM.

*Ferrie,*  
*Knoullon,*  
*Moore,*  
*Dionne, Joseph*  
*Massue,*  
*De Boucherville,*  
*Morris, James*  
*Neilson.*

### PRIERES.

L'Honorable *M. Hamilton*, du comité spé- Bill pour fixer  
 les limites des  
 terres de Be-  
 verley, rappor-  
 porté du co-  
 mité.  
 cial auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte  
 “ pour établir et fixer les limites des lots et  
 “ abouts de terre dans les sixième, septième,  
 “ huitième, neuvième et dixième concessions  
 “ du township de *Beverley*, dans le comté de  
 “ *Halton*,” a fait rapport que le comité avait  
 examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé  
 d'en faire le rapport à la Chambre, sans amen-  
 dement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième  
 fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en Lu la 3e fois.  
 conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie  
 se rende à l'Assemblée Législative, et informe  
 cette Chambre que le Conseil Législatif a  
 passé ce Bill, sans amendement.

L'Honorable *M. William Morris* a informé Messages.  
 la Chambre qu'il avait deux messages de Son  
 Excellence le Gouverneur Général, sous son  
 seing manuel, que Son Excellence l'avait  
 chargé de remettre à cette Chambre.

### METCALFE,

Le Gouverneur Général informe l'Honora-  
 ble Conseil Législatif, en réponse à son adresse  
 sur le sujet d'accorder un salaire annuel à son  
 Orateur, qu'il a recommandé le sujet à la con-  
 sidération de l'Assemblée Législative. Au sujet du  
 salaire de l'O-  
 rateur.

Hôtel du Gouvernement,  
*Montréal*, 25 mars, 1845.

METCALFE.

## METCALFE.

Au sujet de l'allocation aux membres.

Le Gouverneur Général informe l'Honorable Conseil Législatif, en réponse à son adresse et aux résolutions sur la convenance d'accorder aux Membres une indemnité pour la session, semblable à celle que reçoivent les Membres de l'Assemblée Législative, qu'il a mûrement délibéré sur le sujet, et qu'il n'est pas préparé à le recommander à la considération de l'Assemblée Législative.

Hôtel du Gouvernement,  
Montréal, 25 mars, 1845.

Dépêches relatives à la malles d'Angleterre et à la préséance des Membres du Conseil.

L'Honorable M. *William Morris*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a mis devant la Chambre, copies de deux dépêches reçues du gouvernement de Sa Majesté, relatives au transport des malles britanniques du et au *Canada*, et à la préséance des Membres du Conseil Législatif.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table, et elles sont comme suit :

(Appendice No. 10.)

Motion pour référer les résolutions relatives à l'indemnité des Membres, à un comité spécial.

*Il a été proposé* que les résolutions adoptées, samedi dernier, relativement à l'indemnité des Membres de cette Chambre pour la session, et l'adresse à Son Excellence le Gouverneur Général sur le même sujet, ainsi que la réponse de son Excellence, soient référées à un comité spécial.

Après de longs débats.

Motion retirée.

*Il a été proposé* que la dite motion soit retirée.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Protêt.

Dissentit :

PIRRE DE BOUCHERVILLE.

Adresse de remerciements à Son Excellence.

*Ordonné*, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour lui offrir les remerciements de cette Chambre pour ses messages de ce jour.

*Ordonné*, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec la dite adresse.

Bill pour l'encouragement de l'agriculture, H. C. rapporté du comité.

L'Honorable M. *Fergusson*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour l'encouragement des sociétés d'agriculture et de l'agriculture dans le *Haut-Canada*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

L'Honorable M. *Crooks*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour régler les honoraires de certains officiers de district, dans cette partie de la Province connue sous le nom de *Haut-Canada*," a présenté son rapport. Bill des honoraires des officiers de districts H. C. rapporté du comité.

*Ordonné*, qu'il soit reçu.

Et il a été alors lu par le greffier, comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,  
Chambre de comité,  
Mardi, 25 mars, 1845.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative intitulé "Acte pour régler les honoraires de certains officiers de district, dans cette partie de la Province connue sous le nom de *Haut-Canada*," a examiné le dit Bill, conformément à l'ordre de référence, et a l'honneur de présenter son rapport. Rapport.

Votre comité considère ce Bill aussi important que nécessaire, les officiers de district dans le *Haut-Canada*, n'ayant jamais été, jusqu'à présent, payés d'une manière uniforme et régulière, et en outre des déboursés de cette espèce, formant un item aussi important sur les fonds des districts dans cette partie de la Province, devraient être déterminés par la loi.

Le Bill en question, laisse aux magistrats, dans leurs sessions trimestrielles de la paix du mois de juillet prochain, le soin de faire un tarif équitable pour rémunérer leurs officiers de district de leurs services. Ce tarif doit ensuite être transmis au greffier de la couronne, et soumis par lui aux juges de la cour du banc de la reine de Sa Majesté, pendant le terme, pour y faire les changements nécessaires; et ce tarif ainsi corrigé, formera le tableau des honoraires que les dits officiers auront droit d'exiger, hormis que les juges n'y fassent quelques modifications par la suite.

Votre

Votre comité prie votre Honorable Chambre de remarquer que le Bill ne pourvoit pas au paiement de tous les honoraires dus aux officiers de district, au contraire, il énonce distinctement qu'il n'entend pas affecter les honoraires déjà établis par la loi. Votre comité croit que, d'après la pratique en usage dans la ci-devant Province du *Haut-Canada*, les cours de sessions de quartiers ont été autrefois dans l'habitude d'accorder des honoraires discrétionnaires à leurs officiers, et même en certains cas, des salaires annuels. Cette pratique cependant a suscité des difficultés dans le district de *London*: un des officiers de district ayant réclamé pour des services extraordinaires une somme en sus de son salaire convenu; le conseil municipal a référé la matière en litige aux juges de la cour du banc de la reine de Sa Majesté qui, par leur décision, semblent avoir limité le pouvoir des magistrats au droit d'ordonner le paiement des honoraires fixés par la loi, privant ainsi plusieurs officiers de district de la rémunération qui leur est due pour bien des services qu'ils sont appelés à remplir.

Il est pourvu par la cinquième clause " que le trésorier de chaque district paiera les honoraires payables à même la caisse du district, lorsque les magistrats, dans leurs sessions de quartiers, l'autoriseront de ce faire, et ce, sans autre autorité, et dans l'ordre prescrit pour le paiement des frais de l'administration de la justice." Votre comité ne croit pas qu'il puisse résulter d'avantage d'une disposition aussi vague, surtout si l'on considère qu'elle pourrait porter atteinte à des appropriations antérieures des sessions de quartiers, et semble dispenser de la nécessité d'un ordre pour obtenir les réclamations sanctionnées par les magistrats.

Il est à la connaissance personnelle de votre comité que les services des officiers de districts sont très nombreux, et qu'ils méritent à bien juste titre, les rémunérations qu'ils réclament. Jusqu'à présent ils ont été payés sur un ordre des sessions de quartiers, sans qu'il y fût pourvu spécialement par la loi, et pour cette raison, il est difficile que deux districts puissent s'accorder sur le montant des rémunérations.

Votre comité demande à soumettre respectueusement, s'il ne serait pas plus prudent de remettre ce Bill à la prochaine session, afin qu'il en puisse être préparé un autre pendant la vacance, qui embrassera tous ces points, et en fera une mesure qui ne donnera pas ma-

tière à discussion dans la suite. Néanmoins si votre Honorable Chambre jugeait à propos de procéder sur le dit Bill, votre comité soumet quelques amendements, pour rectifier des erreurs de mots seulement, qu'il recommande à l'adoption de votre Honorable Chambre.

Feuille 1, lignes 15 et 16.—Retranchez " et pour d'autres fins locales."

" " 18.—Après " au " insérez " greffier du."

" " 28.—Après " dans," insérez " un."

" 2 " 16.—Retranchez " pour tel " et insérez " de tel."

*Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, " Acte pour incorporer le collège de médecine et de chirurgie de *Montréal*," a été lu la troisième fois. Bill du collège de médecine de Montréal, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé " Acte pour changer et amender les lois d'enregistrement dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*," et le rapport du comité spécial sur icelui. Bill d'enregistrement. II. C.

Quelques temps après, la Chambre s'est remise. Pas de rapport.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la Chambre sur le rapport du comité spécial auquel ont été référées les pétitions de *Frederick Starr Jarvis*, écuyer, et de *John Bright*. Pétitions de Jarvis et Bright.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable *M. Crooks* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit rapport en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau.

*Il a été proposé* que la dite permission ne soit pas accordée.

La

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le dit rapport du comité spécial soit référé au comité spécial sur les comptes contingents de cette Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé "Acte pour amender un acte passé dans les quatrième et cinquième années du règne de Sa Majesté la reine *Victoria*, intitulé 'Acte pour assurer et conférer à certains habitants de cette Province les droits civils et politiques de sujets nés britanniques,' et pour établir d'autres dispositions concernant les aubains," et le rapport du comité spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable M. *Neilson* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il était prêt à soumettre, aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Amendements. Feuille 1, ligne 18.—Retranchez depuis "que" jusqu'à "statué" dans la feuille 2, ligne 13, inclusivement.

" 2 " 17.—Retranchez "sept," et insérez "plus de cinq."

" " 20.—Après "mentionné," insérez "Pourvu toujours que dans les cas particuliers qui demandent l'interposition du Gouverneur en conseil, il sera et pourra être loisible au dit Gouverneur en conseil, d'accorder le certificat requis, tel que mentionné plus bas, à aucune personne ou personnes qui présentera le mémoire ci-après mentionné, quand même la dite personne ou personnes n'aurait pas été domi-

" ciliée dans la Province pendant cinq années."

Feuille 2, ligne 22.—Retranchez "tel que mentionné dans la section précédente du dit acte," et insérez "comme susdit."

" " 42.—Après "livre" insérez "ou livres."

" " 42.—Après "personne" insérez "ou personnes."

" " 43.—Retranchez depuis "ad-ministrer" jusqu'à cité" dans la 44e ligne, inclusivement, et insérez "cet effet par le Gouverneur en conseil."

" 3, " 3 et 4.—Retranchez "dans les soixante jours de la date du dit certificat."

" " 8.—Retranchez depuis "Je A. B." jusqu'à "aide," dans la 11e ligne, inclusivement, et insérez "Je A. B. promets sincèrement et jure que je serai fidèle et porterai allégeance à Sa Majesté la reine *Victoria*, comme souveraine légitime du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, et de cette Province du *Canada* qui dépend du et appartient au dit Royaume-Uni et que je la défendrai de tout mon pouvoir contre tous attentats ou conspirations contre sa personne, sa couronne et sa dignité, et que je ferai tout en mon pouvoir pour découvrir et faire connaître à Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, toutes trahisons, conspirations et attentats qui viendront à ma connaissance, contre Elle ou ses successeurs, et je jure tout cela sans équivoque, restriction mentale ou réserve secrète,

“ secrète, et renonçant à  
 “ tous pardons et dispen-  
 “ ses d’aucune personne  
 “ ou personnes quelcon-  
 “ ques, à ce contraires.  
 “ Ainsi que Dieu me soit  
 “ en aide.”

Feuille 3, lignes 13 et 14.—Retranchez “quel-  
 “ que personne,” et insé-  
 “ rérez “ une des person-  
 “ nes.”

“ “ 14.—Retranchez depuis “ ad-  
 “ ministré” jusqu’à “ con-  
 “ tenu” dans la 15e ligne,  
 inclusivement, et insérez  
 “ cet effet, par le Gou-  
 “ verneur en conseil.”

“ “ 22.—Après “ la” insérez “ per-  
 “ sonne ou.”

“ “ 30.—Retranchez depuis “ ex-  
 “ cepté ” jusqu’à “ acte ”  
 dans la 40e ligne inclusi-  
 vement.

“ “ 5.—Retranchez la cédule, le  
 serment et la déclaration.

Préambule, ligne 1.—Retranchez depuis “ le  
 “ temps ” jusqu’à “ Pro-  
 “ vince” dans la 11e ligne,  
 inclusivement, et insérez  
 “ qu’il est à propos que  
 “ Son Excellence le Gou-  
 “ verneur Général de cette  
 “ Province, de l’avis du  
 “ Conseil Exécutif, de-  
 “ vrait être autorisé à ac-  
 “ corder aux aubains, les  
 “ droits et avantages de  
 “ sujets nés britanniques,  
 “ sous certaines condi-  
 “ tions et restrictions, tel-  
 “ les que ci-après pour-  
 “ vues.”

Titre.—Retranchez depuis “ amender ” dans  
 la 1ère ligne, jusqu’à  
 “ pour ” dans la cinquiè-  
 me ligne, inclusivement.

Adoptés.

Les dits amendements étant lus de nouveau,  
 et la question de concurrence étant mise  
 sur chacun d’eux, séparément, la Chambre y  
 a acquiescé.

*Ordonné*, que les dits amendements soient  
 grossoyés, et le dit Bill, tel qu’amendé, lu la  
 troisième fois, demain.

L’Honorable M. Bruneau, du comité spécial <sup>Recensement,  
B. C.</sup>  
 auquel a été référé les retours du recensement  
 fait dans le *Bas-Canada*, a présenté son rap-  
 port.

*Ordonné*, qu’il soit reçu, et

*Il a été* alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,  
 Chambre de Comité,  
 25 mars, 1845.

Le comité spécial auquel ont été référés les <sup>Rapport.</sup>  
 retours des commissaires nommés en vertu de  
 l’acte de la dernière session, intitulé “ Acte  
 “ pour faire le recensement des habitants du  
 “ *Bas-Canada*, et pour obtenir certains ensei-  
 “ gnements statistiques y mentionnés,” et pré-  
 sentés à votre Honorable Chambre le sixième  
 jour de décembre dernier, a pris le sujet en  
 considération, conformément à l’ordre de ré-  
 féré, et il a maintenant l’honneur de pré-  
 senter son rapport.

Les occupations journalières des Membres  
 de cette Chambre pendant la session, n’ont  
 pas permis à votre comité de donner à ce  
 sujet toute l’attention et les soins qu’il méritait.  
 Il s’abstient en conséquence de se pronon-  
 cer sur la manière dont les commissaires  
 se sont acquittés de ce devoir important, jus-  
 qu’à ce que les retours aient subi, pendant la  
 vacance, cette investigation rigoureuse que la  
 multiplicité des affaires pendant la session ne  
 permet pas de faire. Quelques uns des re-  
 tours ont été faits avec beaucoup de soin, et  
 l’on peut compter sur leur exactitude, tandis  
 que d’autres ont été très négligés.

Votre comité ne soumet donc à votre Ho-  
 norable Chambre qu’une approximation du  
 véritable résultat des renseignements statis-  
 tiques que l’on avait en vue d’obtenir par le  
 recensement. Il ne saurait garantir l’exacti-  
 tude de ses détails, ayant au contraire eu oc-  
 casion de se convaincre, dans le cours de l’in-  
 vestigation, par plusieurs particularités qu’il  
 pourrait mentionner, que les commissaires ou  
 leurs employés n’ont pas tous suivi une mé-  
 thode uniforme pour les entrées, et qu’en con-  
 séquence, il doit se rencontrer bien des contra-  
 dictions dans les divers retours.

Votre comité remarque que les retours dé-  
 cennaux de la population du Royaume-Uni  
 sont soumis à une investigation très rigoureuse,  
 et que souvent il s’écoule une année et plus,  
 avant qu’ils soient publiés. Cette investiga-  
 tion ne nécessite pas un délai aussi considéra-  
 ble en cette Province; néanmoins pour s’assurer  
 de

de la fidélité des retours, et mettre la Législature en état d'amender l'acte des 4 et 5 *Victoria*, chapitre 42, qui sera de nouveau en vigueur en 1847, votre comité est d'opinion que le greffier des comités spéciaux, qui a déjà été employé par le Conseil Législatif et la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, en 1831, à examiner et faire rapport sur les retours du recensement présentés à la Législature dans le cours de la dite année, devrait être chargé de les examiner attentivement pendant la vacance, et d'en faire le relevé par paroisses, townships, comtés et districts, de signaler les erreurs qu'il y découvrira, et les rectifier, s'il est en son pouvoir de le faire avant la prochaine session; et finalement de présenter un rapport détaillé sur ces retours, offrant à la Province un tableau statistique d'une utilité générale. Il pourrait aussi faire un rapport semblable sur les retours du recensement du *Haut-Canada* pour 1842, et soumis à la Législature en octobre 1843.

Votre Comité ne peut terminer ses remarques sans émettre cette opinion, que jamais on n'obtiendra des retours satisfaisants, à moins que l'on n'adopte un système uniforme, prescrit par une autorité compétente, et strictement suivi par les commissaires, et à moins que leurs retours ne soient soumis à un examen rigoureux avant que leurs comptes soient payés, afin de les obliger de corriger les erreurs et omissions qui s'y trouvent, et de s'assurer ensuite que les items contenus dans les différentes colonnes, qui devraient correspondre ensemble, s'accordent avec la récapitulation générale, ou bien de leur faire expliquer les raisons de ces contradictions apparentes. Les dépenses considérables qui ont été encourues par la Province, pour obtenir ces renseignements (qui se monteront pour le recensement actuel à environ £4,800) justifient la nécessité d'obliger les commissaires à se conformer aussi strictement aux règles prescrites, afin d'obtenir des retours fidèles.

Votre comité recommande aussi à Votre Honorable Chambre d'ordonner que les différents retours qui lui ont été soumis, soient reliés immédiatement, en autant de volumes que l'on jugera convenable, ayant égard aux divers districts et localités, afin de les mieux conserver et d'y référer plus facilement.

Votre comité soumet maintenant un résultat de ses recherches, aussi complet que les informations limitées qu'il avait devant lui, lui ont permis de le faire.

## 1. Nombre des habitations.

Maisons habitées,...	106,803
" non habitées,...	4,041
" en construction,...	1,643
<b>Total des habitations, ...</b>	<b>112,487</b>

## 2. Chefs de familles et leurs qualifications électORALES.

Propriétaires de biens-fonds,...	76,032
Non propriétaires de biens-fonds,...	37,113
Locataires électeurs dans les villes, etc.	8,296
<b>Total des chefs de familles,...</b>	<b>121,441</b>

## 3. Total de la population.

Présents lors du recensement, ...	687,598
Absents temporairement, ...	6,051
	<b>693,649</b>

Votre comité fonde les remarques suivantes sur ce dernier chiffre, mais en allouant quelque chose pour omissions et pour une légère augmentation due à l'émigration, le chiffre total de la population peut être porté à 700,000.

## 4. Origines.

Natifs d'Angleterre, ...	11,886
D'Irlande,...	44,012
D'Ecosse,...	13,341
Du Canada d'origine Française, ...	518,565
d'origine Britannique,...	85,076
D'Europe ou d'ailleurs, ...	2,353
Des Etats-Unis de l'Amérique, ...	11,943
	<b>687,175</b>

Origines non désignées, si l'on a entré les résidents seulement lors du recensement, 523; ou si l'on a entré les résidents et les absents, 6,574.

## 5. Aubains.

Le nombre des Aubains, est de ...	1,505
Réduisant le nombre des sujets-nés ou naturalisés à...	692,144
	<b>693,649</b>

## 6. Ages et proportions numériques des sexes,

	Mâles.	Femelles.
Agés de 1 an et au-dessous, ..	16,450	16,054
1 an et au-dessous de 2, ...	11,853	11,938
2 ans et au-dessous de 3, ...	12,974	12,779
3 ans et au-dessous de 4, ...	12,436	12,276
4 ans et au-dessous de 5, ...	12,517	13,194
<b>Total au-dessous de 5 ans,...</b>	<b>66,230</b>	<b>66,241</b>
Agés de 5 et au-dessous de 10,...	46,490	46,517
10 ans et au-dessous de 15,...	45,727	44,586
Entre 5 et 15 ans,...	92,217	91,103
<b>Total au-dessous de 15 ans,...</b>	<b>158,447</b>	<b>157,344</b>

Agés de	Mâles		Femelles	
	célibataires	mariés	célibataires	mariés
15 et au-dessous de 21,	39,513	2,111	38,109	6,705
21 et au-dessous de 30,	20,023	22,999	17,345	30,909
30 et au-dessous de 40,	5,982	33,502	5,891	32,221
40 et au-dessous de 50,	3,250	25,637	5,083	22,143
50 et au-dessous de 60,	2,158	15,096	3,355	12,412
60 et au-dessous,....	2,857	13,420	4,608	10,118
	<b>73,783</b>	<b>112,765</b>	<b>74,446</b>	<b>114,508</b>

Célibataires

	Célibataires.	Mariés	Total.
Total des mâles âgés de 15 ans et			
au-dessus, ... ..	73,783	112,765	186,548
Femelles, " " " "	74,446	114,508	188,954
Total des célibataires, ... ..	148,229		
Mariés " " " "		227,273	
Total au-dessus de 15 ans, ..			375,502
		Mâles.	Femelles.
Total au-dessus de 15 ans, ...		186,548	188,954
au-dessous de 15 ans, ... ..		158,447	157,344
Total général des sexes, ... ..		344,995	346,298
Grand total, ... ..		691,293	
Restant non désignés, ... ..		2,356	
		693,649	

Sur le nombre des mineurs, il y a 2,111 mâles mariés, et 6,705 femelles mariées, portant le nombre total des mineurs mariés à 8,816.

### 7. Infirmités.

	Mâles.	Femelles.	Total.
Sourds-muets, ... ..	447	278	725
Aveugles, ... ..	273	250	523
Idiots, ... ..	478	472	950
Aliénés, ... ..	156	152	308
Total, ... ..	1,354	1,152	2,506

Votre comité doit faire remarquer ici, que le nombre des sourds-muets, en proportion de la population entière, est de 1 à 957—proportion beaucoup plus considérable que celle qui existe dans toute l'Europe, (1 à 1537) et dans les *Etats-Unis*, (1 à 2000) ou dans l'univers entier, (1 à 1556) et qui n'est surpassée que par celles de la *Suisse* et de *Baden*, où les proportions respectives sont de 1 à 503 et 559.

### 8. Dénominations religieuses.

Eglise d'Angleterre, ... ..	43,274
" d'Ecosse, ... ..	26,725
" de Rome, ... ..	571,714
Méthodistes Wesleyens Britanniques, ... ..	10,814
Do do Canadiens, ... ..	3,010
Méthodistes Episcopaux, ... ..	711
Autres Méthodistes, ... ..	1,318
Presbytériens en général, ... ..	5,231
Congrégationalistes et Indépendants, ... ..	3,890
Baptistes et Anabaptistes, ... ..	4,067
Luthériens, ... ..	96
Quakres, ... ..	144
Moraviens et Tunkers, ... ..	2
Eglise réformée de la Hollande, ... ..	10
Juifs, ... ..	154
Autres dénominations religieuses, ... ..	7,099
Non désignées, ... ..	15,390
	693,649

9. Le nombre des personnes de couleur est de 140 mâles, et 121 femelles, formant un total de 261.

### 10. Professions.

Engagés mâles employés à l'Agriculture, ... ..	5,967
Engagés mâles, employés autrement, ... ..	6,390
Servantes, ... ..	11,510
Engagés dans le Négoce et le Commerce, ... ..	3,738
Mendiants, ... ..	4,563

### 11. Culture et occupation des terres.

Nombre d'acres occupés, ... ..	7,540,450½
" " cultivés, ... ..	3,083,949½
" " non cultivés, ... ..	4,456,400½

### 12. Récoltes de l'année dernière (1843).

Blé froment, ... ..	944,909
Orge, ... ..	1,221,710
Seigle, ... ..	340,458
Avoine, ... ..	6,989,933½
Pois, ... ..	1,428,303
Blé-d'inde, ... ..	140,947
Blé sarrasin, ... ..	385,043½
Potates, ... ..	9,914,639½
Total—Boisseaux de Winchester, ... ..	21,365,943½

Le nombre d'essaims d'abeilles a été de 7896, et la quantité de sucre d'érable faite, a été de 2,346,293 livres.

### 13. Bestiaux.

Bêtes à cornes, ... ..	559,626
Chevaux, ... ..	144,530
Moutons, ... ..	601,243
Cochons, ... ..	197,517
Total, ... ..	1,502,516 bestiaux.

14. A l'égard des objets manufacturés dans les familles, votre comité voit qu'en 1843, il a été manufacturé :

Etoffe foulée, ... ..	773,127½ verges.
Toile ou Coton, ... ..	849,562½ "
Flanelle, ... ..	641,817½ "

Formant un total de ... 2,264,507½ verges.

Et qu'il a été obtenu 1,209,780½ livres de laine.

15. Sur le sujet important de l'éducation, votre comité a constaté qu'il existe :

Soixante-trois collèges, académies, couvents, etc., et 1566 écoles primaires; formant un total de 1629 maisons d'éducation.

Fréquentées par 31,432 Mâles  
Et ... 25,146 Femelles,

Formant un total de ... 56,578

### 16. Les retours mentionnent :

Auberges ou maisons d'entretien public, ... ..	1,039
Et magasins où l'on vend des liqueurs spiritueuses, ... ..	792
Total, ... ..	1,831

### 17. Quant aux manufactures, on compte.

Moulin à farine, ... ..	417 avec 849 moulanges.
" à farine d'avoine, ... ..	111
" à orge, ... ..	48
" à scie, ... ..	895
" à huile, ... ..	30
" à foulon, ... ..	165
" à carder, ... ..	165
" à battre, ... ..	451
" à papier, ... ..	7
Fabriques de fer, ... ..	79
Martinets, ... ..	18
Fabriques de cloux, ... ..	7
Distilleries, ... ..	37
Brasseries, ... ..	29
Tanneries, ... ..	325
Fabriques de potasse et perlasse, ... ..	423
Fabriques de toutes autres espèces, ... ..	136

Formant un total de ... 3,333

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU, Prés.

Ordonné,

*Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mercredi, 26 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*M' Gill,*

*Fraser,*

*Joliette,*

*Crooks,*

*Fergusson,*

*Hamilton,*

Les Honorables MM.

*Bruneau,*

*Ferrie,*

*Dionne, Joseph*

*Massue,*

*De Boucherville,*

*Neilson.*

### PRIERES.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de *John Scriver* et autres, établis sur les terres des réserves du clergé dans le township de *Hemmingford*, comté de *Beauharnois*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure relativement aux dites réserves qui puisse les empêcher d'obtenir un titre aux terres qu'ils occupent.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour amender un acte passé dans les quatrième et cinquième années du règne de Sa Majesté la reine *Victoria*, intitulé : "Acte pour assurer et conférer à certains habitants de cette Province les droits civils et politiques de sujets nés britanniques," et pour établir d'autres dispositions concernant les aubains," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Le Bill intitulé "Acte pour amender les lois relatives aux chemins d'hiver, dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour confirmer les titres des terres des personnes naturalisées en vertu du statut du *Bas-Canada*, passé dans la première année du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, et pour d'autres fins y mentionnées."

Bill pour que les personnes naturalisées soient pastroublées dans la possession de leurs biens-fonds. 2e lecture remise.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain, et que les conseils soient entendus, ce jour, pour et contre le dit Bill.

Conseil sera entendu

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération le rapport et les amendements faits par le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour régler les honoraires de certains officiers de district, dans cette partie de la Province connue sous le nom de *Haut-Canada*."

Bill pour régler les honoraires de certains officiers de districts, H. C.

*Ordonné*, qu'il soit déchargé.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du rapport du comité spécial auquel a été référé les retours du recensement du *Bas-Canada*.

Recensement, (B. C.) rapport pris en considération.

*Il a été* alors lu par le greffier.

*Ordonné*, que le dit rapport reste sur la table, et qu'il soit imprimé dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Imprimé.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Les Honorables MM. *William Morris* et *Moore* sont entrés.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Christie* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour autoriser le paiement d'une somme d'argent y mentionnée, avancée par le Gouvernement Exécutif sur la caisse de la Province, sans l'autorité du Parlement Provincial, pour rencontrer, pendant un laps de temps y mentionné, certaines dépenses nécessaires et indispensables du gouvernement civil de la Province et des travaux publics en icelle, à même le fonds du revenu consolidé de la Province, et pour indemniser les personnes y mentionnées," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill d'indemnité.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un

Pétition de John Scriver et autres.

Bill de naturalisation, lu la 3e fois.

Passé.

Bill des chemins d'hiver, lu la 3e fois.

Passé.

Bill des bois  
rapporté de  
l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. Stewart et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour régler l'inspection et le mesurage du bois de construction, des mâts, des espars, madriers, douves et autres objets de cette nature, et pour révoquer l'acte y mentionné," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce Bill, avec un amendement auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Amendement  
de l'Assem-  
blée.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Amendement fait par l'Assemblée Législative aux amendements faits par le Conseil Législatif au bill intitulé : "Acte pour régler l'inspection et le mesurage du bois de construction, des mâts, espars, madriers, douves et autres objets de cette nature, et pour révoquer l'acte y mentionné."

Ligne 4 des amendements, remplissez le blanc avec les mots "deux cents."

*Il a été proposé*, qu'il soit adopté.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

Adopté.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l'amendement fait par l'Assemblée, aux amendements du Conseil Législatif à ce Bill, sans amendement.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Jeudi, 27 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

*M' Gill,  
Morris, William  
Fraser,  
Joliette,  
Crooks,  
Fergusson,  
Hamilton,  
Bruneau,*

Les Honorables MM.

*Ferrie,  
Knoulton,  
Dionne, Joseph  
Massue,  
De Boucherville,  
Morris. James,  
Neilson.*

PRIERES.

Comité sur les  
Journaux.

L'Honorable M. Bruneau, du comité spécial chargé d'examiner et de perfectionner les

journaux de cette session et des précédentes, a présenté son rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

*Il a été* alors lu par le greffier comme suit : Rapport.

CONSEIL LEGISLATIF,

*Chambre de Comité,*

Jeudi, 27 mars, 1845.

Le comité spécial chargé d'examiner et de perfectionner les journaux de cette session du Parlement, et des précédentes, a pris le sujet en considération, conformément à l'ordre de cette Chambre, et il a maintenant l'honneur de présenter son rapport.

En examinant les journaux de la dernière session, votre comité a vu avec satisfaction que l'on s'est strictement conformé aux injonctions de votre Honorable Chambre, tant sous le rapport de l'impression que de la reliure, et que ceux qui étaient chargés de l'ouvrage s'en sont acquittés avec fidélité.

Il remarque aussi que le greffier-assistant a toujours suivi strictement, autant que les circonstances l'ont permis, pour l'entrée des procès, la marche adoptée par la Chambre des Lords, et il en recommande la continuation, ne doutant pas qu'elle facilitera beaucoup la transaction des affaires de votre Honorable Chambre.

Votre comité ne voit rien à changer ou à modifier dans les recommandations des comités qui l'ont précédé, si ce n'est relativement à la distribution des exemplaires des journaux qui se trouvent de surplus, après que le nombre requis a été transmis aux membres de votre Honorable Chambre. L'Assemblée Législative en reçoit actuellement soixante exemplaires dans chacune des deux langues, les juges des cours du banc de la reine dans le *Canada Est* et *Ouest*, les sociétés légales dans les deux sections de la Province, les Conseils Législatifs et les Chambres d'Assemblée de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, de l'île du *Prince-Edouard* et de *Terreneuve*, et les divers départements publics, en reçoivent tous un exemplaire chaque. Les bibliothèques publiques et les chambres de commerce, ont aussi droit d'en recevoir un exemplaire, s'ils le demandent. Votre comité pense qu'on devrait en accorder un exemplaire aux collèges chartés et aux juges de districts, lorsqu'ils le demandent, et comme les copies anglaises sont plus en réquisition que les françaises, on devrait porter le nombre des premières à 350 après

après la présente session, et n'en faire imprimer que 300 en français comme ci-devant.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
*Président.*

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'Honorable M. Neilson, du comité spécial auquel a été référé le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque, a présenté son rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

*Il a été* alors lu par le greffier comme suit:

CONSEIL LEGISLATIF,  
*Chambre de Comité,*  
26 mars, 1845.

Le comité spécial auquel a été référé le rapport du bibliothécaire de cette Chambre sur l'état de la bibliothèque soumis le deuxième jour de décembre dernier, avec instruction de suggérer les additions qu'il jugerait nécessaires à la bibliothèque, a pris le sujet en considération, conformément à l'ordre de référence, et il a maintenant l'honneur de présenter, ci-joint, un tableau des ouvrages requis pour la bibliothèque.

Votre comité recommande de donner instruction au bibliothécaire de faire rapport sur l'état de la bibliothèque à la prochaine session, et de soumettre en même temps un tableau des ouvrages qu'il serait nécessaire de se procurer pour la Conseil Législatif.

Le tout néanmoins humblement soumis.

J. NEILSON,  
*Président.*

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'Honorable M. Neilson a présenté une pétition du révérend R. Knight et autres, membres de l'église d'Angleterre dans le township de Frampton, dans le comté de Dorchester, et de Standon, dans le comté de Bellechasse, dans le diocèse de Québec, demandant que la Législature recommande à Sa Majesté de transférer à la société ecclésiastique du dit diocèse, une part des réserves du clergé égale à la part du revenu assigné à l'église d'Angleterre par le statut impérial, et qu'elle soit, à l'avenir, possédée et régie pour l'avantage de la dite église.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. Hamilton, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte

" pour révoquer et réunir en un seul acte les diverses lois maintenant en force pour la conservation du saumon, dans cette partie de la Province ci-devant le Haut-Canada, et pour d'autres fins y mentionnées," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été lu la troisième fois, en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le procureur général Smith comme suit:

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,  
Mercredi, 26 mars, 1845.

*Résolu*, que les pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, relatives à l'abrogation de cette partie de la 31e clause de l'acte du Parlement Impérial des 3e et 4e Guillaume 4 chap. 59, qui permet l'importation de certains effets dans des vaisseaux étrangers sur les eaux de l'intérieur, à l'extension des lois d'enregistrement du Royaume-Uni aux vaisseaux britanniques qui naviguent sur ces eaux, et au droit des personnes naturalisées par des actes provinciaux de jouir des privilèges de sujets nés britanniques, en ce qui concerne le commerce et la navigation, soient communiquées, par message, à l'Honorable Conseil Législatif, pour la concurrence de leurs honneurs en icelles.

*Ordonné*, que l'Honorable M. le procureur général Smith porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
*Gref. Assemblée.*

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le procureur général Smith et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour pourvoir à l'amélioration et à l'agrandissement du havre de Montréal, pour autoriser les commissaires à emprunter une somme d'argent ultérieure à cette fin, pour consolider les lois maintenant en force y relatives, et pour d'au-

rapporté du comité.

Pétitions à la Reine, etc. au sujet du commerce et de la navigation, communiquées.

Bill du havre de Montréal.

Adopté.

Rapport du comité sur le rapport du bibliothécaire.

Adopté.

Pétition. Rev. R. Knight et autres.

Bill pour la conservation du saumon.

" très

“ tres fins y mentionnées,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des milices.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le procureur général *Smith* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour re mettre en vigueur et continuer pendant un temps limité une certaine ordonnance y mentionnée, pour régler la milice dans le *Bas-Canada*, et suspendre pour le même espace de temps une certaine disposition de la loi de milice du *Haut-Canada*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill d'éducation élémentaire.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. *Papineau* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour pourvoir d'une manière plus efficace à l'éducation élémentaire dans le *Bas-Canada*,” et aussi un Bill intitulé “ Acte pour révoquer certaines ordonnances y mentionnées, et faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'autorités locales et municipales dans le *Bas-Canada*,” auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des municipalités.

Bill des Fiefs Nazareth, etc.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. *Moffatt* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour autoriser les seigneurs des fiefs *Nazareth*, *St. Augustin* et *St. Joseph*, dans la cité de *Montréal*, ou de l'un ou l'autre de ces fiefs, à placer les deniers provenant de la commutation de la tenure de ces fiefs, sur des biens-fonds et autres garanties,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre ; et aussi pour rapporter le Bill intitulé “ Acte pour rendre permanents deux certains actes y mentionnés pour incorporer les chambres de commerce de *Montréal* et de *Québec*,” et pour informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a passé ce Bill sans amendement.

Bill des chambres de commerce de Montréal et Québec, rapporté de l'Assemblée.

Bill du chemin de fer du Great Western.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Cameron* et autres, avec un Bill intitulé, “ Acte pour remettre en vigueur les dispositions de l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer du *Great Western*, et pour le mettre en état de poursuivre ses travaux,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill transférant à l'ordonnance certaines propriétés.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Stewart*, de *Bytown*, et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour expliquer et amender partie d'un acte passé dans la septième année du règne de Sa Majesté intitulé ‘ Acte pour transférer aux principaux officiers de l'ordonnance de Sa Majesté les biens et les propriétés y mentionnés ; pour conférer

certains pouvoirs aux dits officiers, et pour d'autres fins,’ ” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Thompson* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour étendre aux pasteurs ecclésiastiques ou ministres de l'association évangélique les avantages d'un certain acte du *Haut-Canada*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de l'association évangélique.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Powell* et autres, pour rapporter le Bill intitulé “ Acte pour amender un acte passé dans les quatrième et cinquième années du règne de Sa Majesté la reine *Victoria*, intitulé ‘ Acte pour assurer et conférer à certains habitants de cette Province les droits civils et politiques de sujets nés britanniques,’ et pour établir d'autres dispositions concernant les aubains,” et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Bill de naturalisation rapporté de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Aylwin* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour limiter le nombre des actions, pour éviter les procès, et pour rendre un mémoire par écrit nécessaire à la validité de certaines promesses et engagements dans cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Bas-Canada*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour limiter les actions.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Scott* et autres, pour rapporter le Bill intitulé “ Acte pour incorporer le collège de médecine et de chirurgie de *Montréal*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Bill du collège de médecine de Montréal rapporté de l'Assemblée.

L'Honorable M. *Massue*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé “ Acte pour établir un mode d'obtenir et conserver la preuve légale de certains mariages qui ont eu lieu pardevant des juges de paix dans le ci-devant district inférieur de *Gaspé*, et des naissances, baptêmes et sépultures, dans le dit district,” a présenté son rapport.

Bill des mariages, de Gaspé, rapporté du comité.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de Comité,

Lundi, 24 mars, 1845.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative intitulé “ Acte pour

“ pour établir un mode d'obtenir et conserver  
 “ la preuve légale de certains mariages qui  
 “ ont eu lieu pardevant des juges de paix dans  
 “ le ci-devant district inférieur de *Gaspé*, et  
 “ des naissances, baptêmes et sépultures, dans  
 “ le dit district,” ainsi que la pétition de  
*Isaac Helgrove Gosset*, de l'île de *Jersey*, rela-  
 tive au dit Bill, a pris le sujet en considération,  
 conformément à l'ordre de référence, et a  
 maintenant l'honneur de présenter son rapport.

Le Bill prétend fournir un recours aux per-  
 sonnes intéressées dans des mariages qui ont  
 eu lieu dans le district de *Gaspé* avant le 17  
 mars 1821, en présence de juges de paix, et à  
 l'égard desquels les formalités légales n'ont  
 pas été observées; il étend aussi cet avantage  
 aux naissances, baptêmes et sépultures dont il  
 n'a pas été conservé de régîtres authentiques.

La Législature de la ci-devant Province du  
*Bas-Canada* a passé autrefois plusieurs actes  
 de cette nature, et si votre comité a été bien  
 informé, il y a très peu de personnes dans le  
 district de *Gaspé* qui se soient prévaluées de  
 ces actes pendant qu'ils étaient en force. Le  
 Conseil n'a devant lui aucunes pétitions de-  
 mandant la remise en vigueur de ces actes;  
 faute de ces pétitions, et votre comité, au con-  
 traire, en ayant une devant lui, qui lui expose  
 que le seul but du Bill est d'affecter des droits  
 acquis, de renverser des jugements rendus  
 dans des cours de justice, et d'accorder des  
 demandes qui pourraient être bien fondées,  
 mais qui n'ont jamais été réclamées pendant  
 bien des années, il est donc d'opinion de re-  
 commander à votre Honorable Chambre de ne  
 pas procéder ultérieurement sur le dit Bill  
 avant d'avoir obtenu des informations que l'é-  
 poque avancée de la session ne permet pas de  
 se procurer.

Le tout néanmoins humblement soumis.

L. MASSUE, *Président*.

**Ordonné**, que le dit rapport soit adopté.

Un message de l'Assemblée Législative par  
 l'Honorable M. le procureur-général *Draper*  
 et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour  
 “ pourvoir au paiement de certaines dépenses  
 “ du gouvernement civil de cette Province,  
 “ pour l'année mil huit cent quarante-cinq,”  
 auquel elle demande la concurrence de cette  
 Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la qua-  
 rante-sixième règle de cette Chambre en au-  
 tant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit  
 lu la seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en  
 conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième  
 fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en  
 conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?  
*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie  
 se rende à l'Assemblée Législative et informe  
 cette Chambre que le Conseil Législatif a  
 passé le dit Bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par  
 M. *Cummings* et autres, avec un Bill intitulé  
 “ Acte pour déclarer certaines terres dans le  
 “ *Haut-Canada*, sujettes aux cotisations, et  
 “ pour obliger les propriétaires de ces terres  
 “ d'en transmettre un retour au trésorier du  
 “ district,” auquel elle demande la concu-  
 rence de cette Chambre.

Bill des terres  
 sujettes aux co-  
 tisations, H. C.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la qua-  
 rante-sixième règle de cette Chambre, en au-  
 tant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit  
 lu la seconde fois, immédiatement.

46e règle sus-  
 pendue.

Il a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Bill lu la 2e  
 fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un  
 comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des  
 Honorables MM. *M<sup>r</sup> Gill*, *Fraser*, *Fergusson*,  
*Hamilton* et *James Morris*, qui s'assembleront  
 et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde  
 lecture du Bill intitulé “ Acte pour confirmer  
 “ les titres des terres des personnes naturali-  
 “ sées en vertu du statut du *Bas-Canada*  
 “ passé dans la première année du règne de  
 “ Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, et pour  
 “ d'autres fins y mentionnées,” et pour l'audi-  
 tion des conseils à la barre de cette Chambre  
 pour et contre le dit Bill.

Bill pour que  
 les personnes  
 naturalisées ne  
 soient pas  
 troublées dans  
 la possession  
 de leurs biens-  
 fonds.

Les conseils ont été appelés en conséquence.

Les conseils  
 sont appelés.

Et *Thomas Cushing Aylwin*, écuyer, a com-  
 paré comme conseil au soutien du dit Bill, et  
*Frederick G. Johnston*, écuyer, a comparé  
 comme conseil contre icelui.

*T. C. Aylwin*, écuyer, a harangué la Chambre  
 le premier, et ayant terminé sa harangue.

Le dit *Frederick G. Johnston*, écuyer, a alors  
 harangué la Chambre.

Après quoi, la Chambre a permis à *T. C.*  
*Aylwin*, écuyer, de répliquer.

Les conseils se sont alors retirés.

Ils se retirent.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde  
 fois, demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Les pétitions à Sa Majesté et aux deux  
 Chambres du Parlement Impérial reçues, ce  
 jour,

Pétitions, au  
 sujet du com-  
 merce et de la  
 navigation.

Bill des sub-  
 sides.

46e règle sus-  
 pendue.

jour, de l'Assemblée Législative, ont été alors lues par le greffier, séparément, comme suit :

A Sa Majesté. *A Sa Très Excellente Majesté la Reine,*

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE.

Nous les loyaux et fidèles sujets de Votre Majesté

l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, demandons humblement qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Majesté, et d'exposer :

Que les intérêts des propriétaires de navires et vaisseaux qui naviguent sur les eaux intérieures de la Province, acquérant tous les jours une nouvelle importance, réclament en leur faveur la protection et les privilèges dont jouissent les vaisseaux britanniques employés pour le même objet dans toutes les autres parties des domaines de Votre Majesté.

Que la disposition de la trente-unième section de l'acte passé dans les troisième et quatrième années du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, qui permet que les produits de pays étrangers soient importés sur les eaux intérieures, d'aucun pays étranger voisin, sur des vaisseaux et bateaux étrangers, aussi bien que sur des vaisseaux ou bateaux britanniques, est devenue d'aucune utilité ou avantage aux intérêts de la Province, et que l'abrogation de cette partie de la clause susdite, contribuerait beaucoup à faire fleurir le commerce intérieur de la Province.

Que si les dispositions des actes passés dans les troisième et quatrième années du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, intitulés respectivement, " Acte pour l'enregistrement des vaisseaux britanniques," et " Acte pour encourager le commerce maritime et la navigation de la *Grande-Bretagne*," s'étendaient aux vaisseaux construits et possédés en cette Province, employés sur les eaux intérieures, tout en assurant aux sujets de Votre Majesté en cette Province, propriétaires des vaisseaux employés à cet objet, les avantages et privilèges précieux que possèdent les vaisseaux britanniques dans les autres parties des domaines de Votre Majesté, il en résulterait des avantages incalculables tant pour le commerce maritime et la navigation de la *Grande-Bretagne*, que pour les intérêts commerciaux de ce pays.

Que bien des personnes d'origine étrangère ont émigré à une époque reculée en cette Province, et s'y sont établies pour toujours, et profitant des facilités offertes par le gouvernement, elles sont devenues sujets naturalisés de Votre Majesté, en vertu de divers actes du Parlement Provincial de cette Province, et

des Parlements Provinciaux des ci-devant Provinces du *Bas* et du *Haut-Canada*, et que d'autres se préparent à se faire naturaliser en vertu des dits actes; et il est probable qu'à mesure que le pays s'établira, d'autres se feront naturaliser en vertu des actes du Parlement Provincial qui seront ci-après passés à cet effet.

Que les privilèges ainsi obtenus par un sujet naturalisé ne pouvant s'étendre au-delà des limites de la juridiction du Parlement Provincial, il est très à désirer, lorsqu'il sera fait des amendements au dit acte du Parlement Impérial, passé dans les troisième et quatrième années du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, dans la vue de faire les changements demandés plus haut, qu'il soit introduit une disposition, par laquelle tous les droits de sujets nés britanniques, en ce qui concerne le commerce et la navigation, et la propriété de biens et vaisseaux actuellement, ou ci-après engagés dans le dit commerce, devraient être conférés par le Parlement Impérial à toutes personnes déjà, ou qui seront naturalisées dans la suite en vertu des dits actes provinciaux passés, ou à être passés, comme susdit, au moins, en ce qui a rapport au commerce de cabotage et aux pêches dans les limites de cette Province, et au commerce en ligne directe entre elle, la mère-patrie, les autres colonies et les pays étrangers.

ALLAN N. M'NAB, *Orateur.*

Assemblée Législative,

*Mercredi, 26 mars, 1845.*

*Aux Lords Spirituels et Temporels du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, réunis en Parlement.* Aux Lords.

La pétition de l'Assemblée Législative du *Canada*, réunis en Parlement Provincial,

EXPOSE HUMBLEMENT :

Que les intérêts des propriétaires de navires et vaisseaux qui naviguent sur les eaux intérieures de la Province, acquérant tous les jours une nouvelle importance, réclament en leur faveur la protection et les privilèges dont jouissent les vaisseaux britanniques employés pour le même objet dans toutes les autres parties des domaines de Sa Majesté.

Que la disposition de la trente-unième section de l'acte passé dans les troisième et quatrième années du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, qui permet que les produits de pays étrangers soient importés sur les eaux intérieures, d'aucun pays étranger voisin sur des vaisseaux et bateaux étrangers, aussi bien que sur des vaisseaux ou bateaux britanniques, est devenue d'aucune utilité ou avantage aux intérêts de la Province, et que l'abrogation de cette partie de la clause susdite, contribuerait beaucoup

beaucoup à faire fleurir le commerce intérieur de la Province.

Que si les dispositions des actes passés dans les troisième et quatrième années du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, intitulés respectivement, "Acte pour l'enregistrement des vaisseaux britanniques" et "Acte pour encourager le commerce maritime et la navigation de la *Grande Bretagne*," s'étendaient aux vaisseaux construits et possédés en cette Province, employés sur les eaux intérieures, tout en assurant aux sujets de Sa Majesté en cette Province, propriétaires des vaisseaux employés à cet objet, les avantages et privilèges précieux que possèdent les vaisseaux britanniques dans les autres parties des domaines de Sa Majesté, il en résulterait des avantages incalculables tant pour le commerce maritime et la navigation de la *Grande-Bretagne*, que pour les intérêts commerciaux de ce pays.

Que bien des personnes d'origine étrangère ont émigré à une époque reculée en cette Province, et s'y sont établies pour toujours, et profitant des facilités offertes par le gouvernement, elles sont devenues sujets naturalisés de Sa Majesté, en vertu de divers actes du Parlement Provincial de cette Province, et des Parlements Provinciaux des ci-devant Provinces du *Bas* et du *Haut-Canada*, et que d'autres se préparent à se faire naturaliser en vertu des dits actes; et il est probable qu'à mesure que le pays s'établira, d'autres se feront naturaliser en vertu des actes du Parlement Provincial qui seront ci-après passés à cet effet.

Que les privilèges ainsi obtenus par un sujet naturalisé ne pouvant s'étendre au-delà des limites de la juridiction du Parlement Provincial, il est très à désirer, lorsqu'il sera fait des amendements au dit acte du Parlement Impérial, passé dans les troisième et quatrième années du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, dans la vue de faire les changements demandés plus haut; qu'il soit introduit une disposition, par laquelle tous les droits de sujets nés britanniques, en ce qui concerne le commerce et la navigation, et la propriété de biens et vaisseaux actuellement ou ci-après engagés dans le dit commerce, devraient être conférés par le Parlement Impérial à toutes personnes déjà, ou qui seront naturalisées dans la suite, en vertu des dits actes provinciaux passés ou à être passés, comme susdit, au moins en ce qui a rapport au commerce de cabotage et aux pêches dans les limites de cette Province, et au commerce en

ligne directe entre elle, la mère-patrie, les autres colonies et les pays étrangers.

ALLAN N. M'NAB, Orateur.

Assemblée Législative,

Mercredi 26 Mars, 1845.

Aux Honorables Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, les Aux Com-  
Communes du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne munes.  
et d'Irlande, réunis en Parlement.

La pétition de l'Assemblée Législative du *Canada*, réunis en Parlement Provincial,

EXPOSE HUMBLEMENT :

Que les intérêts des propriétaires de navires et vaisseaux qui naviguent sur les eaux intérieures de la Province, acquérant tous les jours une nouvelle importance, réclament en leur faveur la protection et les privilèges dont jouissent les vaisseaux britanniques employés pour le même objet dans toutes les autres parties des domaines de Sa Majesté.

Que la disposition de la trente-unième section de l'acte passé dans les troisième et quatrième années du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, qui permet que les produits de pays étrangers soient importés sur les eaux intérieures, d'aucun pays étranger voisin, sur des vaisseaux ou bateaux étrangers, aussi bien que sur des vaisseaux ou bateaux britanniques, est devenue d'aucune utilité ou avantage aux intérêts de la Province, et que l'abrogation de cette partie de la clause susdite, contribuerait beaucoup à faire fleurir le commerce intérieur de la Province.

Que si les dispositions des actes passés dans les troisième et quatrième années du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, intitulés respectivement, "Acte pour l'enregistrement des vaisseaux britanniques" et "Acte pour encourager le commerce maritime et la navigation de la *Grande-Bretagne*," s'étendaient aux vaisseaux construits et possédés en cette Province, employés sur les eaux intérieures, tout en assurant aux sujets de Sa Majesté en cette Province, propriétaires des vaisseaux employés à cet objet, les avantages et privilèges précieux que possèdent les vaisseaux britanniques dans les autres parties des domaines de Sa Majesté, il en résulterait des avantages incalculables tant pour le commerce maritime et la navigation de la *Grande-Bretagne*, que pour les intérêts commerciaux de ce pays.

Que bien des personnes d'origine étrangère ont émigré à une époque reculée en cette Province, et s'y sont établies pour toujours, et profitant des facilités offertes par le gouvernement, elles sont devenues sujets naturalisés de Sa Majesté, en vertu de divers actes du  
Parlement

Parlement Provincial de cette Province, et des Parlements Provinciaux des ci-devant Provinces du *Bas* et du *Haut-Canada*, et que d'autres se préparent à se faire naturaliser en vertu des dits actes; et il est probable qu'à mesure que le pays s'établira, d'autres se feront naturaliser en vertu des actes du Parlement Provincial qui seront ci-après passés à cet effet.

Que les privilèges ainsi obtenus par un sujet naturalisé ne pouvant s'étendre au-delà des limites de la juridiction du Parlement Provincial, il est très à désirer, lorsqu'il sera fait des amendements au dit acte du Parlement Impérial passé dans les troisième et quatrième années du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, dans la vue de faire les changements demandés plus haut, qu'il soit introduit une disposition, par laquelle tous les droits de sujets nés britanniques, en ce qui concerne le commerce et la navigation, et la propriété de biens et vaisseaux actuellement ou ci-après engagés dans le dit commerce, devraient être conférés par le Parlement Impérial à toutes personnes, déjà, ou qui seront naturalisées dans la suite, en vertu des dits actes provinciaux passés, ou à être passés, comme susdit, au moins, en ce qui a rapport au commerce de cabotage et aux pêches dans les limites de cette Province, et au commerce en ligne directe entre elle, la mère-patrie, les autres colonies et les pays étrangers.

ALLAN N. M'NAB, *Orateur*.

Assemblée Législative,  
Mercredi 26 Mars, 1845.

*Il a été proposé*, de concourir avec l'Assemblée Législative dans les dites pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, en remplissant les divers blancs avec les mots " Conseil Législatif et "

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, que l'Orateur signe les dites pétitions de la part de cette Chambre.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a concouru dans leurs pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial relatives à l'abrogation de la disposition de la 31e clause de l'acte impérial des 3e et 4e *Guillaume* quatre, chap. 59, qui autorise l'importation de certaines marchandises dans des vaisseaux étrangers sur les eaux intérieures; à l'extension des lois d'enregistrement du Royaume-Uni aux vaisseaux britanniques emplo-

yés sur les dites eaux, et aux droits de personnes naturalisées en vertu d'actes provinciaux, aux privilèges de sujets britanniques, en ce qui a rapport au commerce et à la navigation, en remplissant les blancs avec les mots " Conseil Législatif et "

*Il a été proposé*, que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général.

*A Son Excellence le Très-Honorable CHARLES THEOPHILUS BARON METCALFE, de Fernhill, dans le comté de Berks, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.*

Adresse à Son Excellence.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les loyaux et fidèles sujets de Sa Majesté le Conseil Législatif

de la Province du *Canada*, avons passé des pétitions communes à Sa Très-Gracieuse Majesté, aux Lords et aux Communes du Royaume-Uni, relatives à l'abrogation de cette disposition de la 31e clause de l'acte impérial des 3e et 4e *Guillaume* IV., chap. 59, qui autorise l'importation de certaines marchandises dans des vaisseaux étrangers sur les eaux intérieures; à l'extension des lois d'enregistrement du Royaume-Uni aux vaisseaux britanniques employés sur les dites eaux; et aux droits des personnes naturalisées en vertu d'actes provinciaux, aux privilèges de sujets britanniques, en ce qui a rapport au commerce et à la navigation; et nous présentons respectueusement les dites pétitions à Votre Excellence, priant humblement Votre Excellence de vouloir bien les transmettre au secrétaire-d'état de Sa Majesté pour les colonies, demandant que la pétition à Sa Majesté soit déposée au pied du trône, et que les pétitions à la Très Honorable Chambre des Lords et à l'Honorable Chambre des Communes leur soient soumises.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé l'adresse dernièrement mentionnée à Son Excellence le Gouverneur Général, à laquelle il désire la concurrence de l'Assemblée Législative.

Adoptée.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable

L'Honorable M. le procureur général *Draper* et autres, comme suit :

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,  
Jeudi, 27 mars, 1845.

L'Assemblée  
concourt dans  
l'adresse à Son  
Excellence.

**Résolu**, qu'il soit envoyé un message à l'Honorable Conseil Législatif, informant leurs Honneurs que l'Assemblée Législative a concouru dans l'adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre les pétitions des deux Chambres à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, relatives à l'abrogation de cette disposition de la trente-unième clause de l'acte impérial qui autorise l'importation de certaines marchandises dans des vaisseaux étrangers sur les eaux intérieures ; à l'extension des lois d'enregistrement du Royaume-Uni aux vaisseaux britanniques employés sur les dites eaux ; et aux droits des personnes naturalisées en vertu d'actes provinciaux, aux privilèges de sujets britanniques, en ce qui a rapport au commerce et à la navigation.

**Ordonné**, que l'Honorable M. le procureur général *Draper* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté

W. B. LINDSAY,  
Gref. Assem.

**Ordonné**, que les diverses pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, et l'adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de les transmettre, soient présentées par toute la Chambre.

**Ordonné**, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la Chambre avec les dites pétitions et l'adresse.

Son Excellence  
recevra les  
chambres avec  
leur adresse  
demain.

L'Honorable M. *William Morris* a informé la Chambre qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudrait bien recevoir les pétitions des deux Chambres à Sa Majesté, et aux deux Chambres du Parlement Impérial, et l'adresse des deux Chambres à Son Excellence le Gouverneur Général, et qu'il avait plu à Son Excellence de fixer demain, à trois heures de l'après-midi.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que Son Excellence le

Gouverneur Général a fixé demain, à trois heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Gouvernement, pour recevoir les pétitions des deux Chambres à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, relatives à l'abrogation de cette disposition de la trente-unième clause de l'acte impérial 3 et 4 *Guillaume IV*, chap. 59, qui autorise l'importation de certaines marchandises dans des vaisseaux étrangers sur les eaux intérieures ; à l'extension des lois d'enregistrement du Royaume-Uni aux vaisseaux britanniques employés sur les dites eaux ; et aux droits des personnes naturalisées en vertu d'actes provinciaux, aux privilèges de sujets britanniques, en ce qui a rapport au commerce et à la navigation, et que le Conseil Législatif se propose de s'y rendre à l'heure indiquée.

Le Bill intitulé "Acte pour pourvoir à l'amélioration et à l'agrandissement du havre de *Montréal*, pour autoriser les commissaires à emprunter une nouvelle somme d'argent à cette fin, pour consolider les lois maintenant en force y relatives, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la première fois.

Bill du havre  
de Montréal,  
lu la 1re fois.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la seconde fois, immédiatement.

46e règle sus-  
pendue.

Il a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Bill lu la 2e  
fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *M'Gill*, *Bruneau* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Le Bill intitulé "Acte pour remettre en vigueur et continuer pendant un temps limité une certaine ordonnance y mentionnée, pour régler la milice dans le *Bas-Canada*, et suspendre pour le même espace de temps une certaine disposition de la loi de milice du *Haut-Canada*," a été lu la première fois.

Bill des mi-  
lices, lu la 1re  
fois.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la seconde fois, immédiatement.

46e règle sus-  
pendue.

Il a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Bill lu la 2e  
fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Crooks*, *Hamilton* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Le

Bill d'éducation élémentaire, lu la 1re fois.

Le Bill intitulé "Acte pour pourvoir d'une manière plus efficace à l'éducation élémentaire dans le *Bas-Canada*," a été lu la première fois.

46e règle suspendue.

**Ordonné**, qu'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la seconde fois, immédiatement.

Bill lu la seconde fois.

Il a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Joliette, Bruneau, Massue, de Boucherville* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill des municipalités, lu la 1re fois.

Le Bill intitulé "Acte pour révoquer certaines ordonnances y mentionnées, et faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'autorités locales et municipales dans le *Bas-Canada*," a été lu la première fois.

46e règle suspendue.

**Ordonné**, qu'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la seconde fois, immédiatement.

Bill lu la 2e fois.

Il a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Joliette, Bruneau, Massue, de Boucherville* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill des fiefs Nazareth, etc. lu la 1re fois.

Le Bill intitulé "Acte pour autoriser les seigneurs des fiefs *Nazareth, St. Augustin* et *St. Joseph*, dans la cité de *Montréal*, ou de l'un ou l'autre de ces fiefs, à placer les deniers provenant de la commutation de la tenure de ces fiefs, sur des biens-fonds et autres garanties," a été lu la première fois.

46e règle suspendue.

**Ordonné**, qu'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la seconde fois, immédiatement.

Bill lu la 2e fois.

Il a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Lu la 3e fois.

Il a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Le Bill intitulé "Acte pour remettre en vigueur certaines dispositions de l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer du *Great-Western*, et pour la mettre en état de poursuivre ses travaux," a été lu la première fois.

Bill du chemin de fer du *Great-Western*, lu la 1re fois.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la seconde fois, immédiatement.

46e règle suspendue.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Bill lu la 2e fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *M'Gill, Fraser, Fergusson, Hamilton* et *James Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Le Bill intitulé "Acte pour expliquer et amender certaine partie d'un acte passé dans la septième année du règne de Sa Majesté, intitulé; 'Acte pour transférer aux principaux officiers de l'ordonnance de Sa Majesté les biens et les propriétés y mentionnés, pour conférer certains pouvoirs aux dits officiers, et pour d'autres fins,'" a été lu la première fois.

Bill transférant à l'ordonnance, certaines propriétés, lu la 1re fois.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la seconde fois, immédiatement.

46e règle suspendue.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Bill lu la 2e fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *M'Gill, Fraser* et *Fergusson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Le Bill intitulé "Acte pour transférer aux ecclésiastiques ou ministres de l'association évangélique les avantages d'un certain acte du *Haut-Canada* y mentionné," a été lu la première fois.

Bill de l'association évangélique, lu la 1re fois.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce Bill, et qu'il soit lu la seconde fois, immédiatement.

46e règle suspendue.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Bill lu la 2e fois.

*Ordonné*,

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

**Ordonné**, que la Chambre se mette en comité sur le dit Bill, demain.

Bill pour limiter les actions, lu la 1re fois.

Le Bill intitulé "Acte pour limiter le nombre des actions, pour éviter les procès, et pour rendre un mémoire par écrit nécessaire à la validité de certaines promesses et engagements, dans cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Bas-Canada*," a été lu la première fois.

46e règle suspendue.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la seconde fois, immédiatement.

Bill lu la 2e fois.

Le dit Bill a été lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables M<sup>rs</sup>. *M. Gill*, *Bruneau* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill pour incorporer la ville de Kingston.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le procureur-général *Draper*, avec un Bill intitulé "Acte pour amender un acte passé dans la première année du règne de Sa Majesté, intitulé; 'Acte pour incorporer la ville de *Kingston* sous le nom du 'maire et du conseil de ville de la ville de *Kingston*,' " auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu la 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Bill d'indemnité.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour autoriser le paiement d'une somme d'argent y mentionnée, avancée par le gouvernement exécutif sur la caisse de la Province, sans l'autorité du Parlement Provincial pour rencontrer, pendant un laps de temps y mentionné, certaines dépenses nécessaires et indispensables du gouvernement civil de la Province et des travaux publics en icelle, à même le fonds du revenu consolidé de la Province, et pour indemniser les personnes y concernées," a été lu la seconde fois.

46e règle suspendue.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la troisième fois, immédiatement.

Bill lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

**Il a été résolu** dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

L'Honorable M. *Ferrie* a présenté une pétition de *John Keller*, syndic à la succession de *Margaret Fleming Johnson*, demandant que le greffier du Conseil Législatif soit autorisé à payer pour le bénéfice des créanciers, une certaine somme actuellement due à la dite succession.

Pétition de John Keller.

**Ordonné**, que la dite pétition soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

Elle est lue.

**Ordonné**, que la dite pétition reste sur la table.

**Ordonné**, que la dite pétition soit référée au comité spécial auquel ont été référés les comptes contingents de cette Chambre, pour la présente session.

Référée au comité sur les comptes contingents.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. *Robinson* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour révoquer un acte de la présente session relatif aux droits sur les alambics, et pour établir d'autres dispositions sur le même sujet," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill relatif aux droits sur les alambics.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Lu la 1re fois.

**Ordonné**, que la pétition présentée à cette Chambre le vingt-quatrième jour de février dernier, de *Robert Ross* et autres, habitants des townships de *Frampton*, *Sturton* et *Cranbourne*; et aussi la pétition du révérend *L. F. Fortier* et autres, habitants de la seigneurie de *Nicolet*, présentée le vingt-septième jour de février dernier, soient référées au comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour pourvoir d'une manière plus efficace à l'éducation élémentaire dans le *Bas-Canada*."

Pétitions de Robert Ross et autres, et du révérend F. Fortier et autres, référées au comité sur le Bill d'éducation élémentaire.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à deux heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Vendredi 28 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Honorables MM.

M<sup>r</sup> Gill,  
Morris, William  
Fraser,  
Joliette,  
Crooks,  
Fergusson,  
Bruneau,

Les Honorables MM.

Ferrie,  
Dionne, Joseph  
Massue,  
De Boucherville,  
Morris, James  
Neilson.

PRIERES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable Orateur a fait rapport que les deux Chambres du Parlement avaient aujourd'hui, présenté à Son Excellence le Gouverneur Général leurs humbles pétitions à Sa Majesté et aux Chambres du Parlement Impérial relatives à l'abrogation de cette disposition de la 31e clause de l'acte impérial 3 et 4 Guillaume IV., chapitre 59, qui autorise l'importation de certains effets sur des vaisseaux étrangers, sur les eaux intérieures ; à l'extension des lois d'enregistrement du Royaume-Uni aux vaisseaux britanniques employés sur les dites eaux ; et au droit que devraient avoir les personnes naturalisées en vertu d'actes provinciaux aux privilèges de sujets britanniques, dans les matières liées avec le commerce et la navigation, auxquelles Son Excellence a bien voulu faire la réponse suivante :

HONORABLES MESSIEURS

Et MESSIEURS,

Je ne manquerai pas de transmettre vos pétitions à Sa Très-Gracieuse Majesté, ainsi qu'aux Lords et aux Communes du Royaume-Uni, au secrétaire-d'état de Sa Majesté, conformément à votre désir.

L'Honorable M. William Morris, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a mis devant la Chambre un estimé supplémentaire pour 1845.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Appendice No 11.)

L'Honorable M. Neilson a présenté une pétition du conseil de la chambre de commerce de Québec, demandant que le Bill pour régler

l'inspection et mesurage des bois ne devienne pas loi, sans qu'il y soit fait quelques amendements ; et aussi une pétition de Louis C. Le François, régistrateur du comté de Montmorency, demandant que l'île d'Orléans ne soit pas détachée du dit comté pour les fins de l'enregistrement, avant que l'on se soit assuré du montant des honoraires qui auront été reçus à l'expiration de l'année, ou qu'il lui soit permis de nommer un député pour la dite île, avec une légère allocation, à même le revenu provincial, ou que l'échelle des honoraires soit augmentée.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. Bruneau, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé " Acte pour limiter le nombre des actions, pour éviter les procès, et pour rendre un mémoire par écrit nécessaire à la validité de certaines promesses et engagements, dans cette partie de la province qui constituait ci-devant le Bas-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

L'Honorable M. James Morris, du comité spécial chargé de surveiller l'impression de cette Chambre, a présenté son rapport.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF.

Chambre de Comité.

Mercredi, 26 mars, 1845.

Le comité spécial, chargé de surveiller l'impression de votre Honorable Chambre, a l'honneur de faire rapport.

Que MM. Lovell et Gibson, de cette ville, ayant fait des soumissions très modérées pour l'impression du journal et de l'appendice, ainsi que pour la relieure, et votre comité s'étant convaincu, après avoir pris les informations nécessaires sur le caractère de ces MM., qu'ils feraient l'ouvrage aussi bien qu'il l'a été à la dernière session, a cru devoir contracter avec eux.

Les

Pétitions—  
Commerce et  
navigation—  
Réponse de  
Son Excel-  
lence.

Estimé supplé-  
mentaire pour  
1845.

Pétitions.  
Chambre de  
commerce de  
Québec ;

Louis C. Le  
François.

Bill pour limi-  
ter les actions,  
rapporté du  
comité.

Lu la 3e fois.

Passé.

Impressions.

Rapport.

Les conditions de ce contrat sont comme suit :

Composition dans les langues anglaise et française, 1s. 10½d. par 1000 ems.

Ouvrage à la presse, 1s. 8d. par *token*.

Papier royal, même qualité que celui employé pour les journaux de 1843, 15s. 6d. par rame.

Reliure du journal, de l'appendice et des papiers parlementaires, en veau coloré, 5s. 6d. et en maroquin coloré 4s.

L'ouvrage entier devra être complété dans les quatre mois qui suivront la clôture de la session ; et un cautionnement incontestable est offert pour l'exécution du contrat.

On prépare actuellement l'acte de cautionnement en faveur du greffier de la Chambre, lequel sera signé par les parties, avant la clôture de la session. Votre comité s'est accordé à donner l'impression journalière de cette Honorable Chambre à MM. *Derbishire* et *Desbarats*, aux taux suivants :

Composition par 1000 ems, . . . . 2s. 6d.

Ouvrage à la presse par *token*, . . . . 2s. 6d.

Papier, *foolscap*, par main, . . . . 10d.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JAS. MORRIS,  
Président.

Adopté.

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Bill des milices, rapporté du comité.

L'Honorable M. *Crooks*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour remettre en vigueur et continuer pendant un temps limité une certaine ordonnance y mentionnée, pour régler la milice dans le *Bas-Canada*, et suspendre pour le même espace de temps une certaine disposition de la loi de "milice du *Haut-Canada*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait à la Chambre, aussitôt qu'elle voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Feuille 2, ligne 1.—Retranchez depuis "Et" jusqu'à "force" dans la 11e ligne, inclusivement.

Titre.—Après "*Canada*" retranchez le reste du titre.

Adoptés.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concurrence étant mise

sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Bill lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'Honorable M. *James Morris*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour remettre en vigueur certaines dispositions de l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer du *Great-Western*," et la mettre en état de poursuivre ses travaux," a fait rapport qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement. Bill du chemin de fer du Great Western, rapporté du comité.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

L'Honorable M. *Hamilton*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour déclarer certaines terres dans le *Haut-Canada* sujettes aux cotisations, et obliger les propriétaires d'icelles d'en faire un retour aux trésoriers de district," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement. Bill des terres sujettes aux cotisations, H. C. rapporté du comité.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe

forme

forme cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill du havre de Montréal, rapporté du comité.

L'Honorable M. *M'Gill*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour pourvoir à l'amélioration et à l'agrandissement du havre de *Montréal*, pour autoriser les commissaires à emprunter une somme d'argent ultérieure à cette fin, pour consolider les lois maintenant en force y relatives, et pour d'autres fins y mentionnées," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill transféré à l'ordonnance certaines propriétés, rapporté du comité.

L'Honorable M. *M'Gill*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour expliquer et amender partie d'un acte passé dans la septième année du règne de Sa Majesté intitulé 'Acte pour transmettre aux principaux officiers de l'ordonnance de Sa Majesté, les biens-fonds et propriétés y désignés, pour leur accorder certains pouvoirs et pour d'autres objets y mentionnés,'" a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, que la Chambre se mette en comité sur le dit Bill, immédiatement.

La Chambre en comité sur le dit Bill.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la Chambre sur le dit Bill en conséquence.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable M. *Crooks* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

Le Bill intitulé "Acte pour régler les honoraires de certains officiers de district dans cette partie de la Province connue sous le nom de *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

Bill des honoraires des officiers de district, H. C., lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour confirmer les titres des terres des personnes naturalisées en vertu du statut du *Bas-Canada*, passé dans la première année du règne de Sa Majesté le roi *Guillaume* quatre, chapitre cinquante trois, et pour d'autres fins y mentionnées."

Bill pour que les personnes naturalisées ne soient pas troublées dans la possession de leurs biens-fonds.

*Il a été proposé* que le dit Bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Lu la 2e fois.

*Ordonné*, qu'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la troisième fois immédiatement.

46e règle suspendue.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Bill lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé "Acte pour étendre aux pasteurs ecclésiastiques ou ministres de l'association évangélique, les avantages d'un certain acte du *Haut-Canada* y mentionné."

Bill de l'association évangélique.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable M. *Fraser* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit Bill en considération, y avait fait quelques progrès

progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau.

**Ordonné**, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour amender un acte passé dans la quatrième année du règne de Sa Majesté, intitulé 'Acte pour incorporer la ville de *Kingston*, sous le nom de maire et du conseil de ville de la ville de *Kingston*.'"

**Ordonné**, qu'il soit déchargé.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour abroger un acte de la précédente session relatif aux droits sur les alambics, et pour établir d'autres dispositions sur le même sujet," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et qu'il soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

**Ordonné**, que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre pour le reste de la session.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le procureur général *Draper* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour amender l'acte qui autorise l'achat des parts, possédées par des particuliers dans le canal *Welland*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le procureur général *Draper* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour pourvoir à la perception de péages sur certains travaux publics, et à l'emploi convenable des dits travaux," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative, par M. *McDonald*, de *Kingston*, et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour autoriser le transport de certains biens-fonds en faveur du collège de *Regiopolis*, et pour permettre au dit collège d'acquérir et posséder des biens-fonds jusqu'à la concurrence d'un certain montant," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Laurin* et autres, avec un Bill intitulé "Acte

Bill des péages sur les travaux publics.

Lu trois fois.

Passé.

Bill du collège de *Regiopolis*.

Lu trois fois.

Passé.

Bill pour incorporer la cité de Québec pour bec.

Permis de siéger de nouveau.

Bill pour incorporer la ville de *Kingston*, 2e lecture déchargée.

Bill des droits sur les alambics, lu 2e fois.

45e règle suspendue.

Lu la 3e fois.

Passé.

46e règle suspendue pour la session.

Bill relatif aux parts dans le Canal *Welland*.

Lu trois fois.

Passé.

“ pour amender les ordonnances qui incorporent la cité de *Québec*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu deux fois et

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Référé à un comité.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *M<sup>c</sup>Gill*, *Massue* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill des glaciés de chaussées, district de Huron.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Dunlop* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour pourvoir plus efficacement à la construction des glaciés des chaussées de moulins dans le district de *Huron*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu deux fois et

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Référé à un comité.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Crooks*, *Fergusson* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill d'enregistrement, B. C.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Christie* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour amender l'acte et l'ordonnance y mentionnés, relatifs à l'enregistrement des titres aux biens réels et des charges hypothécaires sur iceux, dans le *Bas-Canada*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu deux fois et

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Référé à un comité.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Joliette*, *Bruneau* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill pour continuer certains actes.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Christie* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour continuer pendant un certain temps les différents actes y mentionnés,”

auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu deux fois et

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé au comité spécial chargé de faire rapport sur le rapport du greffier en loi sur les lois expirées et expirantes.

Référé à un comité.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Taché* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour incorporer l'école de médecine de *Québec*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de l'école de médecine de Québec.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu deux fois et

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Référé à un comité.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Joliette*, *Massue* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Christie* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour faciliter la commutation volontaire de la tenure des terres en roture, dans les seigneuries et fiefs du *Bas-Canada*, en celle de franc alevu roturier,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour la commutation de la tenure.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu trois fois et

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Merritt* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour incorporer la ville de *Ste. Catharines*,”

Bill pour l'incorporation de Ste. Catharines.

“ rines.”

"rines," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu deux fois et Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Référent à un comité. **Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Crooks*, *Fergusson* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill des chemins à barrières de Québec. Un message de l'Assemblée Législative par M. *Charveau* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour amender une certaine ordonnance y mentionnée, relative aux chemins à barrières dans le voisinage de Québec," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu deux fois et Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Référent à un comité. **Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *Joseph Dionne*, *Massue* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill de la compagnie du gaz de Toronto. Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général *Sherwood* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie de l'aqueduc et de l'éclairage au gaz de la cité de Toronto," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu trois fois et Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. *Daly* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour constater les dettes et obligations des divers districts municipaux dans le Bas-Canada, et les moyens à leur disposition pour les liquider," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour constater les dettes des districts municipaux, B. C.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu trois fois et

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Moffatt* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour incorporer l'institut des artisans de Montréal," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de l'institut des artisans de Montréal.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu deux fois et

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Référent à un comité.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *M. Gill*, *Bruneau* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Dunlop* et autres, comme suit :

#### ASSEMBLEE LEGISLATIVE,

Vendredi, 28 mars, 1845.

**Résolu**, que l'adresse à Sa Majesté relative au cas de l'Honorable *James Crooks*, du district de *Gore*, soit communiquée par message à l'Honorable Conseil Législatif, priant leurs honneurs de concourir en icelle.

L'Assemblée transmet une adresse en faveur de l'Hon. J. Crooks.

**Ordonné**, que M. *Dunlop* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

Gref. Assemblée.

La

La dite adresse a été alors lue par le greffier comme suit :

A SA TRES EXCELLENTE MAJESTE LA REINE.

Nous, les dévoués et loyaux sujets de Votre Majesté l'Assemblée Législative du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, demandons humblement qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Majesté, pour lui réitérer l'assurance de notre constant attachement à son Gouvernement et à Sa Royale Personne.

Nous demandons humblement qu'il nous soit permis d'exposer à Votre Majesté les circonstances d'un cas bien dur, qui a fait un tort considérable à un des fideles sujets de Votre Majesté, dont toute la vie a été dévouée au service du Gouvernement de Votre Majesté, sur le champ de bataille et dans la Législation.

Nous soumettons respectueusement à Votre Majesté que, selon nous, le grief dont nous nous plaignons, s'il n'est redressé, ne saurait manquer d'affecter la prospérité de la Province, et de ralentir l'esprit d'entreprise de ses habitants, en les décourageant d'employer leurs capitaux à construire des vaisseaux pour le commerce des grands lacs ; commerce sur lequel dépend en grande partie les richesses et l'avancement de la colonie.

A l'époque où la section ouest de cette Province commençait à s'établir, peu de temps avant la déclaration de la guerre contre les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, un vaisseau armé appartenant aux *Etats-Unis*, a poursuivi sur le lac un vaisseau appelé *Lord Nelson* appartenant à un des sujets de Votre Majesté, lequel, suivant sa ligne de commerce accoutumée, s'en retournait à *Niagara*, après avoir laissé *Prescott*, ville située au haut des rapides du fleuve *Saint-Laurent*, où les productions de la ci-devant Province du *Haut-Canada* étaient alors déposées pour être transportées vers l'Océan, et où les marchandises de la Mère-Patrie étaient rapportés en retour, et après avoir fait feu sur le dit vaisseau et s'en être emparé, l'a conduit dans un port Américain malgré les sûretés qui furent alors offertes au port où il avait été placé, par un des propriétaires en attendant la décision sur toute action qui pourrait être intentée pour violation des lois de douane des *Etats-Unis* ; nonobstant cet offre, on a refusé de le livrer, et lors de la déclaration de la guerre par les *Etats-Unis*, contre le prédécesseur de Votre Majesté, en juin 1812, ce vaisseau a été armé pour le ser-

vice des *Etats-Unis*, et dans une action sur le lac *Ontario* contre la flotte de Votre Majesté, sous les ordres du commodore Sir *James Yeo*, il a été coulé à fond.

Nous exposons de plus humblement à Votre Majesté que malgré tous les efforts du propriétaire pour obtenir une indemnité pour la perte de ce vaisseau, il n'a pas encore réussi, quoique les cours de justice des *Etats-Unis* aient ordonné le remboursement de sa valeur ; le greffier de la dite cour, est-il dit, ayant dissipé les deniers destinés à cet objet, ainsi que d'autres argents déposés entre ses mains, le montant adjugé au propriétaire n'a pu lui être payé.

L'Assemblée Législative, persuadés qu'il ne saurait exister un grief plus grand que celui qu'ils soumettent maintenant à votre considération royale, approchent humblement Votre Majesté, avec l'entière confiance que Votre Majesté voudra bien ordonner une enquête sur ce sujet, et que dans le cas où Votre Majesté sera satisfaite qu'un de ses loyaux sujets a été grièvement blessé, Votre Majesté voudra bien enjoindre à votre ambassadeur à *Washington*, d'amener le gouvernement américain à une déclaration définitive à ce sujet, et si l'indemnité est refusée, d'ordonner, pour obtenir justice, l'adoption des mesures que Votre Majesté jugera convenables de proposer à cet égard.

ALLAN N. MACNAB,  
Orateur.

Assemblée Législative,  
Vendredi, 28 mars, 1845.

Il a été proposé de concourir avec l'Assemblée Législative dans la dite adresse à Sa Majesté, en remplissant le blanc par les mots " le Conseil Législatif et."

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

Il a été résolu dans l'affirmative.

Agréé.

Ordonné, que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informé cette Chambre que le Conseil Législatif a concouru dans la dite adresse, en remplissant le blanc par les mots " le Conseil Législatif et."

Il a été proposé que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général.

A

Adresse à Son Excellence à ce sujet.

*A Son Excellence le Très Honorable CHARLES THEOPHILUS, Baron METCALFE, de Fernhill, dans le comté de Berks, Chevalier Grand-Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un des Très Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles. etc., etc., etc.*

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du Canada, assemblés en Parlement Provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence pour la prier, respectueusement, de vouloir bien transmettre l'adresse des deux Chambres, relativement à la capture et à la détention par le Gouvernement des *Etats-Unis*, de la goelette *Lord Nelson*, en l'année 1812, en la manière que Votre Excellence le jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, que l'Orateur signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé l'adresse dernièrement mentionnée à Son Excellence le Gouverneur Général, à laquelle il demande la concurrence de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Laurin* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour amender l'acte autorisant l'établissement de sociétés d'assurances mutuelles contre le feu, ainsi que l'acte qui continue et amende le dit acte," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Adoptée.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu seconde fois, en conséquence.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

*Ordonné*, que le comité soit composé des

Honorables MM. *Ferrie, Massue* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative, par M. *Lacoste* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour amender et étendre les dispositions de l'ordonnance relative aux chemins à barrières entre *Montréal* et *Chambly*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des chemins à barrières entre Montréal et Chambly.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu deux fois et

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

Référé à un comité.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *M<sup>r</sup> Gill, Bruneau* et de *Boucherville*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative, par l'Honorable M. le procureur-général *Draper* et autres, comme suit :

Bill des milices.

#### ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

*Vendredi, 28e mars, 1845.*

*Résolu*, qu'une conférence soit demandée à l'Honorable Conseil Législatif pour lui communiquer les raisons qui ont engagé cette Chambre à ne pas concourir dans les amendements faits par leurs Honneurs au Bill intitulé "Acte pour remettre en vigueur et continuer pendant un temps limité une certaine ordonnance y mentionnée, pour régler la milice dans le *Bas-Canada*, et suspendre pour le même espace de temps une certaine disposition de la loi de milice du *Haut-Canada*."

Conférence demandée.

*Ordonné*, que l'Honorable M. le procureur-général *Draper* se rende au Conseil Législatif et demande la dite conférence.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
G. A.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse pour son propre messager.

*Ordonné*, que cette Chambre consent à la conférence demandée.

La Chambre acquiesce à la conférence.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif consent à la conférence demandée au sujet des

des

Bill des assurances mutuelles contre le feu.

Lu deux fois et

Référé à un comité.

des amendements faits par cette Chambre au Bill intitulé " Acte pour remettre en vigueur " et continuer pendant un temps limité une " certaine ordonnance y mentionnée, pour régler la milice dans le *Bas-Canada*, et suspendre pour le même espace de temps une certaine disposition de la loi de milice du *Haut-Canada*," et que les directeurs de la part de cette Chambre seront les Honorables MM. *Crooks* et *Fergusson*, qui rencontreront le nombre, comme directeurs de l'Assemblée, requis par l'usage parlementaire, immédiatement, dans la chambre des comités du Conseil Législatif.

La Chambre s'es ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Rapport des directeurs sur le Bill des milices.

L'Honorable M. *Crooks* a fait rapport que l'Honorable M. *Fergusson* et lui-même s'étaient rendus à la conférence demandée aujourd'hui par l'Assemblée Législative, au sujet des amendements faits par cette Chambre au Bill intitulé " Acte pour remettre en vigueur et " continuer pendant un temps limité une certaine ordonnance y mentionnée, pour régler la milice dans le *Bas-Canada*, et suspendre pour le même espace de temps une certaine disposition de loi de milice du *Haut-Canada*," auquel l'Assemblée n'a pas acquiescé, comme directeur de cette Chambre, et l'Honorable procureur-général *Draper*, l'Honorable procureur-général *Smith* et M. le solliciteur général *Sherwood* et M. *Gowan* comme directeurs de l'Assemblée, qui ont remis le Bill avec les amendements, et aussi un papier contenant ce qui suit :

Raisons de l'Assemblée.

**Raisons** à offrir à l'Honorable Conseil Législatif dans une conférence au sujet des amendements faits par leurs Honneurs au Bill intitulé " Acte pour remettre en vigueur et continuer pendant un temps limité une certaine ordonnance y mentionnée, pour régler la milice dans le *Bas-Canada*, et suspendre pour le même espace de temps une certaine disposition de loi de milice du *Haut-Canada*."

1<sup>o</sup>. *Parceque* l'exercice annuel de la milice dans le *Haut-Canada*, d'après les lois existantes, expose à de grands inconvénients, sans qu'il en résulte le moindre avantage pour la masse du peuple, ou la défense de la province, attendu qu'un seul jour d'exercice pendant l'année est absolument insuffisant pour mettre au fait des évolutions militaires.

2<sup>o</sup>. *Parceque* le pouvoir que possède le Gouverneur-Général de convoquer la milice dans un cas urgent, est tout ce que requiert

dans le moment la défense de la Province ou le service public.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

**Ordonné**, que le dit papier reste sur la table.

**Ordonné**, qu'il soit pris en considération, immédiatement.

Raisons prises en considération.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, et les amendements faits par cette Chambre auxquels l'Assemblée n'a pas acquiescé, étant lus,

*Il a été proposé*, de ne pas insister sur les dits amendements.

La question de concurrence étant mise, " cette Chambre insistera-t-elle sur les dits amendements ?"

*Il a été résolu*, dans la négative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif n'insiste pas sur ses amendements au dit Bill, auxquels l'Assemblée Législative n'a pas acquiescé.

Un message de l'Assemblée Législative, par l'Honorable M. le procureur général *Draper* et autres, avec un Bill intitulé " Acte pour accorder une somme d'argent pour le salaire " de l'Orateur du Conseil Législatif," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill relatif au salaire de l'Orateur.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu trois fois et

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question étant mise, ces Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Moffatt* et autres, avec un Bill intitulé " Acte pour amender et consolider les dispositions de l'ordonnance pour incorporer la " cité et ville de *Montréal*," et d'une certaine " ordonnance

Bill d'incorporation de Montréal.

“ ordonnance amendant cette ordonnance, et pour investir de certains pouvoirs, la corporation créée par l'ordonnance en premier lieu mentionnée,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu deux fois et Le dit Bill a été alors lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Référé à un comité. **Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *M. Gill, Bruneau et Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill du collège McGill. Un message de l'Assemblée Législative, par *M. Gowan* et autres, avec un Bill intitulé “ Acte pour autoriser la corporation de l'ins-titution royale pour l'avancement des sciences, à disposer de certains lots de terres pour le meilleur soutien de l'université du “ collège *M. Gill*, à *Montréal*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu deux fois et Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Référé à un comité. **Ordonné**, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres.

**Ordonné**, que le comité soit composé des Honorables MM. *M. Gill, Bruneau et Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Johnston* et autres, comme suit :

ASSEMBLEE LEGISLATIVE,  
Vendredi, 28 mars, 1845.

L'Assemblée concourt dans l'adresse à Son Excellence en faveur de l'Hon. J. Crooks. **Résolu**, qu'il soit transmis un message à l'Honorable Conseil Législatif informant leurs Honneurs que cette Chambre a concouru dans l'adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet de la capture et détention par le gouvernement des *Etats-Unis* de la goëlette “ *Lord Nelson*,” en 1812.

**Ordonné**, que *Mr. Johnston* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

**Ordonné**, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre,

se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand il plaira à Son Excellence de recevoir cette Chambre avec la dite adresse.

L'Honorable *M. Morris* a fait rapport qu'il s'était, conformément à l'ordre, rendu auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudrait bien recevoir l'adresse des deux Chambres à Sa Majesté, et celle des deux Chambres à Son Excellence, relativement à la capture et à la détention, par le gouvernement des *Etats-Unis*, de la goëlette *Lord Nelson*, en 1812, et que Son Excellence avait bien voulu fixer demain, à deux heures de l'après-midi.

Son Excellence recevra la Chambre demain.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que Son Excellence le Gouverneur Général a fixé demain, à deux heures P. M. pour recevoir les adresses des deux Chambres au sujet de la capture et de la détention, par le gouvernement des *Etats-Unis*, de la goëlette *Lord Nelson*, en 1812, et qu'attendu l'époque avancée de la session, le Conseil Législatif a ordonné que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent seuls, auprès de Son Excellence, de la part de cette Chambre, au temps indiqué.

L'Assemblée en est informée.

L'Honorable *M. Bruneau*, du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, a présenté son rapport.

Rapport sur les comptes contingents.

**Ordonné**, qu'il soit reçu et

*Il a été* alors lu par le greffier, comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,  
Chambre de Comité,  
Mercredi, 26 mars, 1845.

Le comité spécial auquel ont été référés les comptes contingents de votre Honorable Chambre, et auquel a aussi été référé le rapport du comité spécial sur les pétitions de *Frederick Starr Jarvis*, écuyer, gentilhomme huissier de la verge noire, et de *John Bright*, un des messagers du Conseil, et aussi la pétition d'*Olivier Vallerrand*, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité voit par le rapport du comité spécial sur les salaires des officiers de cette Chambre, présenté le 23 juillet 1841, que dans la Chambre des Lords les officiers du même rang que le greffier du Conseil Législatif, le gentilhomme-huissier de la verge noire, le sergent-d'armes et le portier, sont nommés par

la

la Couronne ; et c'est d'après ce principe que Son Excellence le feu Lord *Sydenham*, a nommé les officiers de cette Chambre qui occupent ces places, et a, en même temps, fixé leurs salaires. Néanmoins, votre comité pense que le salaire de £100 alloué au gentilhomme-huissier de la verge noire et au sergent-d'armes, est insuffisant, et recommande en conséquence qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant d'augmenter le salaire annuel de l'un et de l'autre de £50, à compter du commencement de la présente session.

Après quatre années d'expérience, votre comité saisit la présente occasion pour recommander une augmentation de £100 à chacun des greffiers-assistants de cette Chambre, portant leurs salaires respectifs à £450, mais à condition, et bien entendu que M. de *Léry* surveillera l'impression du journal français, et M. *Taylor*, celle du journal anglais, pendant la vacance, et sans autre compensation.

Que le greffier des comités, qui agit aussi comme greffier en loi et traducteur anglais, devrait recevoir £350 pour tous ses services, pendant l'année entière, à compter de l'époque sus-mentionnée.

Votre comité recommande une allocation de £275 en faveur du traducteur français, pour tous ses services, pendant l'année entière, à compter de l'époque sus-mentionnée.

Une allocation de £275 en faveur du premier clerc de bureau, pour tous ses services, pendant l'année entière, à compter de l'époque sus-mentionnée.

Une allocation de £60 en faveur de l'assistant bibliothécaire, pour tous ses services, pendant l'année entière, à compter de l'époque sus-mentionnée.

Et une allocation annuelle de £25 en faveur du messenger en chef, pour payer les gages d'un assistant pendant la vacance.

Votre comité concourt dans cette partie du rapport du comité spécial relative à la pétition de *John Bright*, et recommande que le cas soit mentionné dans l'adresse qui doit être présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, pour qu'il lui soit accordé une pension de retraite, en considération de ses longs services et du mauvais état de sa santé.

Votre comité recommande aussi à votre Honorable Chambre d'obliger tous les officiers

de cette Chambre de résider à l'avenir au siège du gouvernement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS P. BRUNEAU,  
*Président.*

*Il a été proposé*, de résoudre, comme l'opinion de cette Chambre, que le salaire de M. de *Léry*, premier greffier-assistant de cette Chambre, soit fixé d'une manière permanente à la somme de quatre cent cinquante livres courant, par année, à condition et bien entendu que M. de *Léry* surveillera l'impression des journaux de cette Chambre dans la langue française, à compter du premier jour de la présente session.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été proposé* de résoudre, comme l'opinion de cette Chambre, que le salaire de M. *Taylor*, second greffier-assistant de cette Chambre, soit fixé d'une manière permanente à la somme de quatre cent cinquante livres courant, par année, à condition et bien entendu que M. *Taylor* surveillera l'impression des journaux de cette Chambre dans la langue anglaise, à compter de la même date.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été proposé* de résoudre, comme l'opinion de cette Chambre, que le salaire de M.  *Armour*, greffier des comités, greffier en loi et traducteur anglais, soit fixé d'une manière permanente à la somme de trois cent cinquante livres courant, par année, pour tous les services qu'il sera appelé à rendre durant l'année entière, à compter de la même date.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été proposé* de résoudre, comme l'opinion de cette Chambre, que le salaire de M. *LeMoine*, traducteur français, soit fixé d'une manière permanente à la somme de deux cent soixante et quinze livres courant, par année, pour tous les services qu'il sera appelé à rendre durant l'année entière, à compter de la même date.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été proposé* de résoudre, comme l'opinion de cette Chambre, que le salaire de M. *Taylor*,

Résolutions au sujet des salaires annuels des officiers et serviteurs de la Chambre.

1er greffier-assistant, £450.

2nd greffier-assistant, £450.

Greffier en loi, £350.

Traducteur français, £275.

1er clerc de bureau, £275.

*Taylor*, le jeune, premier clerc de bureau, soit fixé d'une manière permanente à la somme de deux cent soixante et quinze livres courant, par année, pour tous les services qu'il sera appelé à rendre pendant l'année entière, à compter de la même date.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été proposé* de résoudre, comme l'opinion de cette Chambre, que le salaire du gentilhomme-huissier de la verge noire, soit fixé d'une manière permanente à la somme de cent cinquante livres courant, par année, pour tous les services qu'il sera appelé à rendre durant l'année entière, à compter de la même date.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été proposé* de résoudre, comme l'opinion de cette Chambre, que le salaire du sergent d'armes, soit fixé d'une manière permanente à la somme de cent cinquante livres courant, par année, pour tous les services qu'il sera appelé à rendre durant l'année entière, à compter de la même date.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été proposé* de résoudre, comme l'opinion de cette Chambre, qu'il soit nommé un assistant bibliothécaire, et que son salaire soit fixé d'une manière permanente à la somme de soixante livres courant, par année, pour tous les services qu'il sera appelé à rendre durant l'année entière, à compter de la même date.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été proposé* de résoudre, comme l'opinion de cette Chambre, qu'il soit alloué annuellement, au messenger en chef, la somme de vingt-cinq livres courant, afin de se procurer un assistant durant la vacance chaque année, à compter de la date de la clôture de la présente session.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été proposé* de résoudre, comme l'opinion de cette Chambre, qu'il soit accordé à chacun des messagers suivants, savoir : *John*

*Bright*, *Antoine Lachance*, *John Fenwick*, *Edward Botterel* et *Timothy Neary*, la somme de cinq livres courant, pour couvrir leurs frais de voyage pour se transporter au siège du gouvernement, lors de l'ouverture de la session.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à dix heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

## Samedi, 29 mars, 1845.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Honorables MM.

*M<sup>c</sup>Gill*,  
*Morris, William*  
*Fraser*,  
*Joliette*,  
*Crooks*,  
*Fergusson*,  
*Hamilton*,

Les Honorables MM.

*Bruneau*,  
*Ferrie*,  
*Dionne, Joseph*  
*Massue*,  
*De Boucherville*,  
*Morris, James*  
*Neilson*.

PRIERES.

*Il a été proposé*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, informant Son Excellence que le Conseil Législatif ayant résolu de déterminer finalement et d'une manière permanente le salaire des officiers et serviteurs de cette Chambre, a acquiescé au rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents de cette Chambre, (copie duquel est ci-jointe) et a aussi adopté les résolutions ci-jointes, auxquels il demande la considération favorable de Son Excellence, et supplie humblement Son Excellence d'ordonner que les noms des dits officiers et serviteurs soient placés sur les estimés de l'année 1846, pour le montant des différents salaires y mentionnés ; et aussi pour informer Son Excellence que cette Chambre a concouru dans cette partie du rapport du comité spécial qui recommande une pension de retraite à *John Bright*, un des messagers de cette Chambre, en conséquence de ses longs services et de sa mauvaise santé.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été proposé*, de résoudre que le greffier assistant de cette Chambre soit autorisé à payer Greffier requis de payer certaines sommes aux officiers et

Verge noire,  
£150.

Sergent  
d'armes, £150.

Assistant-bi-  
bliothécaire,  
£60.

Assistant-mes-  
sager, £25.

£5 alloués à  
chacun des  
messagers.

serviteurs de  
la Chambre.

payer, sur les comptes contingents de cette Chambre, à chacun des officiers et serviteurs d'icelle, recommandés pour des salaires permanents dans les résolutions adoptées par cette Chambre hier, la somme requise pour compléter le montant du salaire pour lequel ils ont été respectivement recommandés dans les dites résolutions, à compter de la date du paiement de leurs dernières allocations, jusqu'à la fin de la présente année, et au gentilhomme-huissier de la verge noire et au sergent-d'armes, à chacun, la somme de cinquante livres, courant.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

L'Honorable M. *Bruneau*, du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents, a présenté son second rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu,

Et il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,

Chambre de Comité,

Lundi, 27 mars, 1845.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents de votre Honorable Chambre, a l'honneur de présenter son second rapport.

Le greffier-assistant a soumis à votre comité deux états cotés A et B, celui des dépenses de votre Honorable Chambre pendant la dernière session, et qu'elle avait autorisées, ainsi que celui des dépenses encourues pendant la vacance.

L'état coté A se monte à . . .	£3035	10	2
" " B " . . .	2241	14	8½
	£5280	4	10½

Votre comité les a examinés soigneusement, et après les avoir comparés avec les pièces justificatives, les a finalement approuvés.

Le greffier-assistant a aussi soumis un état coté C, se montant à £3441 15s. 9½d., et formant parties des dépenses non-liquidées de la dernière session, et de la présente. Les comptes détaillés ayant été examinés et trouvés corrects, votre comité en a ordonné le paiement.

La balance entre les mains du greffier-assistant est de £3506 5. 0. à même laquelle il lui faudra payer les dépenses de la présente session, les allocations des écrivains surnuméraires, les frais de poste, et les dépenses de la prochaine vacance.

Votre comité se permet de faire remarquer à votre Honorable Chambre qu'il est absolument nécessaire de se procurer un lustre pour la salle du Conseil, et il recommande que le greffier-assistant soit requis d'en faire venir un pendant la vacance.

Relativement à la manière de distribuer aux Membres les gazettes du *Canada*, du *Haut-Canada* et de *Québec*, votre comité recommande l'abrogation immédiate de l'ordre qui requiert l'envoi de la gazette du *Haut-Canada* aux Membres du *Bas-Canada*, et de la gazette du *Bas-Canada* aux Membres du *Haut-Canada*.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
Président.

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté. Adopté.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Laurin* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour abroger deux ordonnances y mentionnées relatives aux chemins d'hiver dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, en ce qui regarde le district de *Québec*, le district de *Gaspé*, et cette partie du district des *Trois-Rivières* qui fait ou faisait partie du district municipal de *Portneuf*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres. Référé à un comité.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *Bruneau*, de *Boucherville* et *Neilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable M. *M. Gill*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour autoriser la corporation de l'institution royale pour l'avancement des sciences à disposer de certains lots de terre pour le meilleur entretien de l'université du collège *M. Gill*, à *Montréal*," a fait rapport que le comité avait examiné

2nd rapport du  
comité sur les  
comptes con-  
tingents.

Rapport.

Bill des che-  
mins d'hiver  
de Québec.

Lu deux fois et

Référé à un  
comité.

Bill du collège  
M. Gill, rap-  
porté du co-  
mité.

examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Lu la 3e fois. Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence,

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé. *Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill des glaciés des chaussées, district de Huron, rapporté du comité. L'Honorable M. Crooks, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour "pouvoir plus efficacement à la construction "des glaciés de chaussées de moulins dans le "district de Huron," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Lu la 3e fois. Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé. *Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill d'incorporation de St. Catharines, rapporté du comité. L'Honorable M. Crooks, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour "incorporer la ville de Saint-Catharines," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Lu la 3e fois. Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé. *Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill d'incorporation de Québec, rapporté du comité. L'Honorable M. Massue, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour "amender les ordonnances qui incorporent la "cité de Québec," a fait rapport que le comité

avait examiné le dit Bill, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, avec un amendement, qu'il soumettrait à la Chambre, aussitôt qu'elle voudrait le recevoir.

**Ordonné**, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Feuille 2, ligne 5.—Retranchez depuis "et" jusqu'à "abrogé" dans la 12e ligne inclusivement. Amendement.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé. Adopté.

**Ordonné**, que le dit amendement soit grossoyé, et le Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Bill lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec un amendement, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'Honorable M. Massue, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour "amender l'acte autorisant l'établissement de "sociétés d'assurances mutuelles contre le feu, "ainsi que l'acte qui continue et amende le "susdit acte," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement. Bill des assurances mutuelles, rapporté du comité.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

L'Honorable M. Massue, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte "pour amender un certain acte y mentionné "relatif aux chemins à barrières dans le voisinage de Québec," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement. Bill des chemins à barrières de Québec, rapporté du comité.

*Ordonné*,

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Lu la 3e fois. Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

Passé. *Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill de l'institut des artisans de Montréal, rapporté du comité. L'Honorable M. *M<sup>c</sup>Gill*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer l'institut des artisans de *Montréal*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Lu la 3e fois. Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

Passé. *Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill du chemin à barrières entre Montréal et Chambly, rapporté du comité. L'Honorable M. *Bruneau*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour amender et étendre les dispositions de l'ordonnance relative aux chemins à barrières entre *Montréal* et *Chambly*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Lu la 3e fois. Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

Passé. *Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill d'incorporation de Montréal, rapporté du comité. L'Honorable M. *M<sup>c</sup>Gill*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour amender et consolider les dispositions de l'ordonnance pour incorporer la cité et ville de *Montréal*, et d'une certaine ordonnance amendant cette ordonnance, et pour investir de certains pouvoirs la corporation créée par l'ordonnance en premier lieu men-

tionnée," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Moffatt* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de société de construction de *Montréal*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre. Bill de la société de construction de Montréal.

Le dit Bill a été lu la première fois. Lu deux fois et

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres. Référé à un comité.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *M<sup>c</sup>Gill*, *Bruneau* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Boulton* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de président, directeurs et compagnie du havre et chemin de *Humber*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre. Bill du havre de Humber.

Le dit Bill a été lu la première fois. Lu deux fois et

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit Bill soit référé à un comité spécial de trois Membres. Référé à un comité.

*Ordonné*, que le comité soit composé des Honorables MM. *M<sup>c</sup>Gill*, *Crooks* et *Fergusson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable M. *Neilson*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour abroger deux ordonnances y mentionnées relatives aux chemins d'hiver dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*"

Bill des chemins d'hiver de Québec, rapporté du comité.

“ *Bas-Canada*, en ce qui regarde le district “ de *Québec*, le district de *Gaspé*, et cette “ partie du district des *Trois-Rivières* qui “ fait ou faisait partie du district municipal “ de *Portneuf*,” a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre avec divers amendements, qu’il soumettrait à la Chambre aussitôt qu’elle voudrait le recevoir.

**Ordonné**, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Amendements. Feuille 1, ligne 31.—Retranchez “ abrogé ” et insérez “ suspendu pendant l’espace d’une année.”

Titre, ligne 1.—Retranchez “ abrogé ” et insérez “ pour suspendre pour un temps limité.”

**Ordonné**, que les dits amendements soient grossoyés, et le Bill, tel qu’amendé, lu la troisième fois, présentement.

Pétition de Wm. Botham et autres.

L’honorable M. *Neilson* a présenté une pétition de *William Botham* et autres, habitants du comté de *Missisquoi*, demandant qu’aucune partie des réserves du clergé ne soit abandonnée à l’église d’*Angleterre*, pour son usage exclusif.

**Ordonné**, qu’elle reste sur la table.

Bill pour continuer certains actes, rapporté du comité.

L’honorable M. *Bruneau*, du comité spécial chargé de faire rapport sur l’index préparé par le greffier en loi sur les lois expirantes, et aussi sur le Bill intitulé “ Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes “ y mentionnés,” a présenté son rapport.

**Ordonné**, qu’il soit reçu, et

*Il a été* lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,  
Chambre de Comité,  
Samedi, 29 mars, 1845.

Rapport sur l’index des lois expirantes.

Le comité spécial auquel a été référée la liste des lois expirées et expirantes, soumise par le greffier en loi, en obéissance à la règle de votre Honorable Chambre, a, conformément à l’ordre de référence, pris la dite liste en considération, et trouve qu’elle contient les renseignements ordinaires contenus dans les listes antérieures préparées par cet officier. Elle comprend toutes les lois d’une nature temporaire des ci-devant Parlements du *Haut* et du *Bas-Canada*, ou de la Législature actuelle, expirées pendant les dix années qui ont pré-

cedé le premier de novembre dernier, et aussi toutes les lois d’une semblable nature de la même Législature, qui expireront en différents temps, à compter de cette époque. Pour rendre ce travail complet, il a fallu examiner minutieusement environ 3,000 statuts, dispersés dans un grand nombre de volumes. Il paraît, d’après le tableau du greffier en loi soumis à votre comité, que dans les nouveaux statuts révisés du *Haut-Canada*, plusieurs actes réservés pour la signification du plaisir de Sa Majesté, ont été transposés de la session pendant laquelle ils avaient été passés par les autres branches de la Législature, et placés, soit parmi les actes de la session pendant laquelle la sanction royale a été annoncée, ou mis à la suite des actes de la session alors dernière, ce qui a causé une confusion dans la citation des années et des chapitres des dits actes, et une variante entre la première et la seconde édition des lois révisées.

Votre comité a pris en considération le Bill de l’Assemblée Législative que lui a référé votre Honorable Chambre, intitulé “ Acte pour continuer pendant un temps limité les divers “ actes y mentionnés,” et trouve qu’il continue jusqu’au 31e jour de décembre 1849, et de là jusqu’à la fin de la session suivante du Parlement, treize actes temporaires, les seuls évidemment de cette nature qui auraient expiré avant la prochaine assemblée du Parlement, excepté ceux qui ont été affectés par la Législature dans sa session actuelle. En conséquence, il fait rapport du dit Bill, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
Président.

**Ordonné** que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence. Bill lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l’affirmative. Passé.

**Ordonné**, qu’un des maîtres en chancellerie se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

*Il a été proposé* que le Bill intitulé “ Acte pour étendre aux pasteurs ecclésiastiques ou ministres de l’association évangélique, les avantages d’un certain acte du “ *Haut-Canada* y mentionné,” soit maintenant lu la troisième fois. Bill de l’association évangélique.

La

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill des municipalités, rapporté du comité.

L'Honorable M. *Bruneau*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour révoquer certaines ordonnances y mentionnées, et faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'autorités locales et municipales dans le *Bas-Canada*," a présenté son rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

*Il a été* alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LEGISLATIF,  
Chambre de Comité,  
Samedi, 29 mars, 1845.

Rapport.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour révoquer certaines ordonnances y mentionnées et faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'autorités locales et municipales dans le *Bas-Canada*," a, en obéissance à l'ordre de référence, pris le dit Bill en considération, et fait rapport des amendements suivants :

Feuille 20, ligne 9.—Après "d'icelui" insérez les clauses suivantes "A et B."

CLAUSE A.

"Et qu'il soit statué, qu'aucun conseiller ou assesseur ne sera élu, ou nommé, ou autorisé d'agir en vertu des dispositions de cet acte, à moins qu'il ne soit qualifié à voter, et qu'il réside dans telle paroisse, township ou municipalité, et y possède des biens-fonds d'une valeur de deux cent cinquante livres, en sus de toutes charges ou hypothèques sur iceux.

CLAUSE B.

"Et qu'il soit statué, que cet acte continuera et demeurera en force pendant deux années, et de là jusqu'à la fin de la session alors prochaine de la Législature Provinciale, et pas plus longtemps."

Les Honorables MM. *Bruneau* et *Neilson* sont contre ce rapport.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
Président.

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté. Adopté.

*Ordonné*, que les amendements rapportés par le comité dernièrement mentionné soient grossoyés, et le dit Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Christie* et autres, avec un Bill intitulé "Acte pour permettre que certaines sommes y mentionnées qui ont été avancées et employées au paiement de certaines dépenses nécessaires et indispensables du gouvernement pour les années mil huit cent quarante-trois et mil huit cent quarante-quatre, et auxquelles il n'est pas autrement pourvu, soient portées sur le fonds consolidé des revenus de la Province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour charger certaines sommes aux fonds consolidés.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu trois fois et

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

*Ordonné*, que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Chauveau* et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour amender les ordonnances qui incorporent la cité de *Québec*," et pour informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé

Bill d'incorporation de Québec, rapporté de l'Assemblée.

acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill sans amendement.

Bill d'éducation élémentaire, rapporté du comité.

L'Honorable M. *Bruneau*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour pourvoir d'une manière plus efficace à l'éducation élémentaire dans le *Bas-Canada*," a présenté son rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

CONSEIL LÉGISLATIF,  
*Chambre de Comité,*  
Samedi, 29 mars, 1845.

Rapport.

Le comité spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative intitulé "Acte pour pourvoir d'une manière plus efficace à l'éducation élémentaire dans le *Bas-Canada*," a pris le dit Bill en considération, et fait rapport de l'amendement suivant :

Feuille 15, ligne 22.—Après "même" insérez la clause suivante :

"Et qu'il soit statué,  
"que cet acte continuera  
"et demeurera en force  
"pendant deux années, et  
"de là jusqu'à la fin de  
"la session alors prochaine de la Législature Provinciale et pas plus  
"longtemps."

L'Honorable M. *Bruneau* et l'Honorable M. *Neilson* sont contre ce rapport.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
*Président.*

Adopté.

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

*Ordonné*, que l'amendement rapporté par le comité dernièrement mentionné soit grossoyé, et le dit Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Bill de l'école de médecine de Québec, rapporté du comité.

L'Honorable M. *Massue*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer l'école de médecine de Québec," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il était prêt à soumettre à la Chambre, aussitôt qu'elle voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Feuille 3, ligne 1.—Retranchez depuis "que" jusqu'à "Corporation" dans la 19e ligne, tous

deux inclusivement, et insérez "qu'à l'avenir la dite corporation fera délivrer, dans le cours de chaque année, au moins cent vingt lectures, d'au moins une heure chaque, dans la langue anglaise, et un même nombre, d'égale durée, dans la langue française, sur les branches suivantes de la médecine, savoir : L'anatomie, la physiologie, la chimie et la pharmacie, *materia medica*, la théorie et la pratique de la médecine, les principes et la pratique de la chirurgie, et de l'art obstétrique, et les maladies des femmes et des enfants : lesquelles devront être délivrées par des professeurs habiles dans la cité de Québec, entre le premier jour d'octobre et le dernier jour d'avril.

Feuille 3, ligne 22.—Retranchez depuis "et" jusqu'à "fera" dans la 27e ligne, et insérez "elle,"

" 4, " 14.—Retranchez "et examen."

" " " 22.—Retranchez "qualification" et insérez "fréquentation."

" " " 28 et 29.—Retranchez "dument qualifiés à pratiquer et ayant, s'il est nécessaire," et insérez "ayant assisté à ces lectures et ayant."

" " " 33.—Retranchez depuis "Pourvu," jusqu'à "qualification" dans la feuille 5, ligne 11, tous deux inclusivement.

" 5, " 12.—Retranchez "nul membre" et insérez "chaque membre."

Le tout néanmoins humblement soumis.

L. MASSUE,  
*Président.*

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a acquiescé. Amendements adoptés.

*Ordonné,*

**Ordonné**, que les dits amendements soient grossoyés, et le dit Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Bill du havre de Humber, rapporté du comité.

L'Honorable M. *M' Gill*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de président, directeurs et compagnie du havre et chemin de *Humber*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

Passé.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill de la société de construction de Montréal, rapporté du comité.

L'Honorable M. *Fergusson*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de société de construction de *Montréal*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

**Ordonné**, que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

Passé.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill d'enregistrement. B. C. rapporté du comité.

L'Honorable M. *Massue*, du comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé "Acte pour amender l'acte et l'ordonnance y mentionnés relatifs à l'enregistrement des titres aux biens réels et des charges et hypothèques sur iceux dans le *Bas-Canada*," a fait rapport que le comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Amendement.

Feuille 3, ligne 36.—Après "instrument" insérez la clause suivante.

"Et qu'il soit statué que cet acte continuera et demeurera en force

"pendant deux années, et de là, jusqu'à la fin de la session alors prochaine de la Législature Provinciale, et pas plus longtemps."

Le dit amendement étant lu la seconde fois et la question de concurrence étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé. Adopté.

**Ordonné**, que le dit amendement soit grossoyé, et le Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Conformément à l'ordre, le Bill intitulé "Acte pour abroger deux ordonnances y mentionnées relatives aux chemins d'hiver dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, en ce qui regarde le district de *Québec*, le district de *Gaspé*, et cette partie du district des *Trois-Rivières* qui fait partie du district municipal de *Portneuf*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois. Bill des chemins d'hiver de Québec, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre, le Bill intitulé "Acte pour pourvoir d'une manière plus efficace à l'éducation élémentaire dans le *Bas-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois. Bill d'éducation élémentaire, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

Dissentient :

1°. *Parceque* ce Bill, dont l'initiative ne pouvait être prise que par l'Assemblée, a été envoyé au Conseil à la clôture de la session, lorsque cette Chambre ne peut pas exercer son droit constitutionnel de l'examiner à fond, et d'y faire les amendements nécessaires.

Protégé de l'Hon. M. Neilson.

2°. *Parceque* l'autorisation donnée dans ce Bill, au Gouverneur en conseil, de nommer des personnes investies du pouvoir d'imposer, lever et appliquer des taxes et cotisations, est sans exemple dans la législation du Parlement Impérial et des Provinces Britanniques d'*A-mérique*, et contraire au principe fondamental de la liberté britannique, que le sujet ne peut être taxé que par le vote de ceux qui paient les taxes, ou par des représentants librement choisis,

choisis, que le produit des taxes doit être appliqué à l'usage des contribuables, et qu'il doit leur en être rendu compte.

3°. *Parceque* la concession des dits pouvoirs, outre son inconstitutionnalité, est fondée sur la présomption injuste et injurieuse que les habitants du *Bas-Canada* ne veulent pas pourvoir à l'éducation de leurs enfants, ni se prévaloir de l'aide offerte à même les fonds provinciaux pour cet objet; et cette présomption offensante est d'autant plus marquée, qu'on n'a pas jugé nécessaire d'introduire aucune disposition semblable dans l'acte des écoles élémentaires du *Haut-Canada*.

4°. *Parceque* les cotisations et taxes sur les biens-meubles et immeubles, dont l'imposition est autorisée, causeront beaucoup de troubles dans leur répartition et leur perception, entraîneront des dépenses inutiles, et pèseront inégalement.

5°. *Parceque* le Bill est prolix, embrassant cinquante-deux clauses, remplies de formalités sans nécessité, exigeant une correspondance volumineuse et à de grandes distances, le tout difficile à comprendre et à mettre à exécution, donnant lieu à des procès et à des dépenses onéreuses, tant locales que provinciales.

6°. *Parce qu'un* Bill de cette nature ne peut manquer de susciter beaucoup d'opposition, et retardera plutôt qu'il ne hâtera le progrès de l'éducation, qui a déjà tant souffert de ce qu'on n'a pas fourni aux habitants, par des dispositions législatives, les moyens d'établir et de conduire, à leur propre gré, des écoles dans leurs différentes divisions locales pour l'éducation de leurs enfants.

J. NEILSON.

Dissentient :

*Parceque* ce Bill, après être demeuré pendant un laps de temps considérable sous la considération de l'Assemblée, a été transmis au Conseil Législatif à une époque trop avancée pour recevoir l'attention que méritait l'importance du sujet.

*Parceque* ce Bill tendra à l'introduction d'un système de taxe partial, aussi injuste qu'impolitique.

*Parceque* ce Bill, par ses diverses dispositions, confère des pouvoirs d'une nature trop compliquée, à des municipalités inférieures, et qui ne conviennent aucunement à l'état actuel du pays.

FRS. P. BRUNEAU.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec un amendement, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre, le Bill intitulé "Acte pour révoquer certaines ordonnances y mentionnées, et faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'autorités locales et municipales dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

Bill des municipalités, B. C., lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

Dissentient :

Pour les raisons contenues dans le protêt contre la passation du Bill d'éducation.

Protêt de l'Hon. M. Neilson.

J. NEILSON.

Dissentient :

*Parceque* ce Bill, après être demeuré pendant un laps de temps considérable sous la considération de l'Assemblée, a été transmis au Conseil Législatif à une époque trop avancée pour recevoir l'attention que méritait l'importance du sujet.

Protêt de l'Hon. M. Bruneau.

*Parceque* ce Bill tendra à l'introduction d'un système de taxe partial, aussi injuste qu'impolitique.

*Parceque* ce Bill, par ses diverses dispositions, confère des pouvoirs d'une nature trop compliquée, à des municipalités inférieures, et qui ne conviennent aucunement à l'état actuel du pays.

FRS. P. BRUNEAU.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre, le Bill intitulé "Acte pour incorporer l'école de médecine de Québec," a été lu la troisième fois.

Bill de l'école de médecine de Québec, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Un

Bill de l'école de médecine de Québec, rapporté de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Taché* et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour incorporer l'école de médecine de Québec," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Bill des chemins d'hiver rapporté de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Laurin* et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour abroger deux ordonnances y mentionnées relatives aux chemins d'hiver dans cette partie de la Province ci-devant le Bas-Canada, en ce qui regarde le district de Québec, le district de Gaspé, et cette partie du district des Trois-Rivières qui fait ou faisait partie du district municipal de Portneuf," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce Bill, sans amendement.

Pétition.

L'Hon. P. B. de Blaquière.

L'Honorable Orateur a présenté une pétition de l'Honorable *P. B. de Blaquière*, demandant qu'aucune mesure législative ne soit adoptée relativement à l'université de *King's College*, sans l'assentiment du conseil du dit collège, et l'approbation de Sa Majesté.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Adresse en faveur de l'Hon. J. Crooks— Réponse de Son Excellence.

L'Honorable M. *William Morris* a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, de la part de cette Chambre, avec l'adresse des deux Chambres du Parlement à Sa Majesté, relativement à la capture et à la détention par le gouvernement des *Etats-Unis*, de la goëlette *Lord Nelson*, en 1812, et qu'il avait plu à Son Excellence de dire qu'elle transmettrait la dite adresse au Secrétaire d'Etat pour qu'elle soit mise au pied du trône.

Salaires des officiers et serviteurs de la Chambre— Réponse de Son Excellence.

L'Honorable M. *William Morris*, a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec l'adresse de cette Chambre, relativement aux salaires des différents officiers et serviteurs de cette Chambre, et qu'il avait plu à Son Excellence de dire qu'elle la prendrait en considération.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Bill d'enregistrement, B. C. lu la 3e fois.

Conformément à l'ordre, le Bill intitulé "Acte pour amender l'acte et l'ordonnance y mentionnés relatifs à l'enregistrement des titres aux biens réels et des charges et hypothèques sur iceux dans le *Bas-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-i ?

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *de Bleury* et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour révoquer certaines ordonnances y mentionnées et faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'autorités locales et municipales dans le *Bas-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Bill des municipalités rapporté de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Laurin* et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour amender l'acte et l'ordonnance y mentionnés relatifs à l'enregistrement des titres aux biens réels et des charges et hypothèques sur iceux dans le *Bas-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Bill d'enregistrement, B. C. rapporté de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Hale* et autres, pour rapporter le Bill intitulé, "Acte pour pourvoir d'une manière plus efficace à l'éducation élémentaire dans le *Bas-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Bill d'éducation rapporté de l'Assemblée.

Son Excellence le Très-Honorable *Charles Theophilus Baron Metcalfe*, de *Ebernhill*, au comté de *Berks*, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme-huissier de la verge noire d'informer l'Assemblée "Que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Son Excellence vient à la Chambre.

Laquelle étant venue avec son Orateur, le clerc de la couronne en chancellerie a lu, séparément,

L'Assemblée arrive.

séparément, les titres des Bills à être passés, comme suit :

- Bill pour continuer certains actes. " Acte pour continuer pendant un certain temps les différents actes y mentionnés."
- Bill de l'association évangélique. " Acte pour étendre aux pasteurs ecclésiastiques ou ministres de l'association évangélique les avantages d'un certain acte du Haut-Canada y mentionné."
- Bill des taxes dans le district de Johnstown. " Acte pour pourvoir à la perception d'arrérages de taxes dans le district de Johnstown, et pour d'autres fins."
- Bill pour la distribution des lois. " Acte pour pourvoir à la distribution des exemplaires imprimés des lois."
- Bill d'incorporation de St. Catharines. " Acte pour incorporer la ville de Saint-Catharines."
- Bill des taxes de Gloucester. " Acte pour autoriser la répartition et la perception des taxes dans le township de Gloucester, pour l'année mil huit cent quarante-quatre."
- Bill des bois. " Acte pour régler l'inspection et le mesurage du bois de construction, des mâts, espars, madriers, douves, et autres objets de cette nature, et pour révoquer un certain acte y mentionné."
- Bill du chemin de Niagara et Ten-Mile-Creek. " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie du chemin de madriers entre Niagara et Ten-Mile-Creek, aux fins de construire un chemin de madriers entre un certain endroit de Niagara et le Ten-Mile-Creek, à Grantham."
- Bill de la police de Niagara. " Acte pour incorporer la ville de Niagara, et pour établir une police en icelle."
- Bill du collège de Régipolis. " Acte pour autoriser le transport de certains biens-fonds en faveur du collège de Régipolis, de pour permettre au dit collège d'acquérir et posséder des biens-fonds jusqu'à la concurrence d'un certain montant."
- Bill pour l'émanation de writs testatum, H. C. " Acte pour autoriser l'émanation de writs testatum de capias ad respondendum, dans divers districts du Haut-Canada, et pour d'autres fins y mentionnées."
- Bill des dettes des districts municipaux, B. C. " Acte pour constater les dettes et obligations des divers districts municipaux dans le Bas-Canada, et les moyens à leur disposition pour les liquider."
- Bill pour un rapporteur en chancellerie. " Acte pour autoriser la nomination d'un rapporteur dans la cour de chancellerie."
- Bill d'enregistrement, B. C. " Acte pour amender l'acte et l'ordonnance y mentionnés, relatifs à l'enregistrement des titres aux biens réels et des charges hypothécaires sur iceux, dans le Bas-Canada."

" Acte pour limiter le nombre des actions, pour éviter les procès, et pour rendre un mémoire par écrit nécessaire à la validité de certaines promesses et engagements dans cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du Bas-Canada."

Bill pour limiter les actions.

" Acte pour faciliter la commutation volontaire de la tenure des terres en roture, dans les seigneuries et fiefs du Bas-Canada, en celle de franc aleu roturier."

Bill pour la commutation de la tenure.

" Acte pour empêcher la profanation du jour du Seigneur, communément appelé, Dimanche, dans le Haut-Canada."

Bill pour empêcher la profanation du dimanche.

" Acte pour refondre et amender l'acte passé dans les quatrième et cinquième années du règne de Sa Majesté intitulé ' Acte pour approprier certaines sommes d'argent à des améliorations publiques en cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées.' "

Bill des améliorations publiques.

" Acte pour incorporer les évêques catholiques romains dans l'un et l'autre diocèse de Toronto et de Kingston, en Canada."

Bill des évêques de Toronto et Kingston.

" Acte pour remettre en vigueur certaines dispositions de l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer du Great-Western, et la mettre en état de poursuivre ses travaux."

Bill du chemin de fer du Great Western.

" Acte pour abroger pour un temps limité, deux ordonnances y mentionnées relatives aux chemins d'hiver dans cette partie de la Province ci-devant le Bas-Canada, en ce qui regarde le district de Québec, le district de Gaspé, et cette partie du district du district des Trois-Rivières qui fait ou faisait partie du district municipal de Portneuf."

Bill des chemins d'hiver de Québec.

" Acte pour empêcher les personnes à cheval ou en voiture, d'aller plus vite que le pas en traversant les ponts d'une certaine longueur, dans le Haut-Canada."

Bill pour empêcher d'aller plus vite que le pas sur les ponts.

" Actes pour rendre permanents deux actes y mentionnés pour incorporer les chambres de commerce de Montréal et Québec."

Bill des chambres de commerce de Montréal et Québec.

" Acte pour suppléer à un acte de la dernière session de la Législature qui pourvoit à l'administration de la justice dans le district de Gaspé."

Bill de judicature de Gaspé.

" Acte pour régler les honoraires de certains officiers de district dans cette partie de la Province appelée Haut-Canada."

Bill des honoraires des officiers de district.

" Acte pour révoquer certaine disposition de l'acte d'incorporation de la ville de Kingston, et pour pourvoir à la répartition et à la perception des taxes de la dite ville, au moyen d'un percepteur et assesseur nommé par le conseil de district."

Bill des taxes de Kingston.

" Acte

Bill des glaciés de chaussées, district de Huron.	“ Acte pour pourvoir plus efficacement à la construction des glaciés des chaussées de moulins dans le district de <i>Huron</i> .”	“ Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie de l'aqueduc et de l'éclairage au gaz de la cité de <i>Toronto</i> .”	Bill de la compagnie du gaz de Toronto.
Bill du collège M <sup>c</sup> Gill.	“ Acte pour autoriser la corporation de l'institution royale pour l'avancement des sciences, à disposer de certains lots de terres pour le meilleur soutien de l'université du collège <i>M<sup>c</sup>Gill</i> à <i>Montréal</i> .”	“ Acte pour révoquer certaine partie d'une ordonnance y mentionnée, et pour permettre aux notaires d'agir comme greffiers des cours de circuit et de commissaires.”	Bill des greffiers des cours de commissaires.
Bill des taxes sur les chiens.	“ Acte pour donner aux conseils de district et aux bureaux de police des villes incorporées du <i>Haut-Canada</i> , l'autorisation d'imposer une taxe sur les chiens, dans leurs villes et districts respectifs.”	“ Acte pour révoquer certaines ordonnances y mentionnées, et faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'autorités locales et municipales dans le <i>Bas-Canada</i> .”	Bill des municipalités.
Bill des terres sujettes aux cotisations, II. C.	“ Acte pour déclarer certaines terres dans le <i>Haut-Canada</i> sujettes aux cotisations, et pour obliger les propriétaires de ces terres d'en transmettre un retour au trésorier du district.”	“ Acte pour donner de plus amples pouvoirs à l'association coloniale irlandaise de l' <i>Amérique du Nord</i> .”	Bill de l'association coloniale.
Bill des assurances mutuelles contre le feu.	“ Acte pour amender l'acte autorisant l'établissement de sociétés d'assurances mutuelles contre le feu, ainsi que l'acte qui continue et amende le dit acte.”	“ Acte pour incorporer l'école de médecine et de chirurgie de <i>Montréal</i> .”	Bill de l'école de médecine de Montréal.
Bill d'incorporation de Québec.	“ Acte pour amender les ordonnances qui incorporent la cité de <i>Québec</i> .”	“ Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de société de construction de <i>Montréal</i> .”	Bill de la société de construction de Montréal.
Bill des petites dettes, II. C.	“ Acte pour amender un acte passé dans les quatrième et cinquième années du règne de Sa Majesté, et intitulé ‘ Acte pour révoquer les lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée <i>Haut-Canada</i> , pour le recouvrement des petites dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard.’ ”	“ Acte pour incorporer la fabrique de coton de <i>Sherbrooke</i> .”	Bill de la fabrique de coton de Sherbrooke.
Bill d'incorporation de Montréal.	“ Acte pour amender et consolider les dispositions de l'ordonnance pour incorporer la cité et ville de <i>Montréal</i> , et d'une certaine ordonnance amendant cette ordonnance, et pour investir de certains pouvoirs, la corporation créée par l'ordonnance en premier lieu mentionnée.”	“ Acte pour incorporer l'institut des artisans de <i>Montréal</i> .”	Bill de l'institut des artisans de Montréal.
Bill pour établir un bureau d'enregistrement à l'île d'Orléans.	“ Acte pour détacher l' <i>île d'Orléans</i> du comté de <i>Montmorency</i> , pour les fins de l'enregistrement des titres, et pour établir un bureau d'enregistrement dans la dite île.”	“ Acte pour incorporer la compagnie pour la manufacture du coton à <i>Chambly</i> .”	Bill de la manufacture de coton à Chambly.
Bill des Fiefs Nazareth, etc.	“ Acte pour autoriser les seigneurs des fiefs <i>Nazareth, St. Augustin</i> et <i>St. Joseph</i> , dans la cité de <i>Montréal</i> , ou de l'un ou l'autre de ces fiefs, à placer les deniers provenant de la commutation de la tenure de ces fiefs, sur des biens-fonds et autres garanties.”	“ Acte pour amender une certaine ordonnance y mentionnée relative aux chemins à barrières près de <i>Québec</i> .”	Bill des chemins à barrières de Québec.
Bill du havre de Humber.	“ Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de président, directeurs et compagnie du havre et chemin de <i>Humber</i> .”	“ Acte pour amender l'acte qui autorise l'achat des parts possédées par des particuliers dans le canal <i>Welland</i> .”	Bill relatif aux parts dans le canal Welland.
		“ Acte pour incorporer l'école de médecine de <i>Québec</i> .”	Bill de l'école de médecine de Québec.
		“ Acte pour amender et étendre les dispositions de l'ordonnance relative aux chemins à barrières entre <i>Montréal</i> et <i>Chambly</i> .”	Bill des chemins à barrières entre Montréal et Chambly.
		“ Acte pour incorporer la société charitable de <i>Québec</i> , pour fournir du bois de chauffage.”	Bill du bois de chauffage, à Québec.
		“ Acte pour révoquer et réunir en un seul acte, les diverses lois maintenant en force pour la conservation du saumon dans cette partie de la Province ci-devant le <i>Haut-Canada</i> , et pour d'autres fins y mentionnées.”	Bill pour la conservation du saumon.
		“ Acte pour le soulagement des débiteurs insolubles dans le <i>Haut-Canada</i> , et pour d'autres fins y mentionnées.”	Bill des débiteurs insolubles, (H. C.)
		“ Acte pour mieux régler la mise à exécution des dispositions de l'acte de la Législature du <i>Haut-Canada</i> , qui pourvoit au règlement des traverses et à la protection des droits des locataires d'icelles.”	Bill pour établir des règlements au sujet des traverses.
		“ Acte	

Bill des milices.

“ Acte pour remettre en vigueur et continuer pendant un temps limité une certaine ordonnance y mentionnée, pour régler la milice dans le *Bas-Canada*, et suspendre pour le même espace de temps une certaine disposition de la loi de milice du *Haut-Canada*.”

Bill pour empêcher la destruction du gibier.

“ Acte pour empêcher la destruction de certains gibiers et des bécassines, à certaine saison de l'année, et pour empêcher de tendre des filets aux coqs de bruyère et aux cailles en cette Province.”

Bill du pont de péage de Yule.

“ Acte pour autoriser *John Yule*, le jeune, à construire un pont de péage sur la rivière *Richelieu*, dans la paroisse de *St. Joseph-de-Chambly*, et pour fixer le taux des péages qui seront perçus sur le dit pont, et établir des règlements à cet égard.”

Bill du chemin de fer de Toronto et du lac Huron.

“ Acte pour amender un acte passé dans la sixième année du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume Quatre*, intitulé ‘ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la cité de *Toronto* et du lac *Huron*.’”

Sanction royale.

La sanction royale a été alors prononcée séparément sur ces Bills par un des greffiers-assistants de cette Chambre, dans les mots suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général, sanctionne ce Bill.”

Bills réservés.

Alors le clerc de la couronne en chancellerie a lu les titres de sept Bills à être passés, comme suit :

Bill de divorce de Harris.

“ Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées.”

Bill pour que les personnes naturalisées ne soient pas troublées dans la possession de leurs biens-fonds.

“ Acte pour confirmer les titres des terres des personnes naturalisées en vertu du statut du *Bas-Canada*, passé dans la première année du règne de feu Sa Majesté le roi *Guillaume quatre*, et pour d'autres fins y mentionnées.”

Bill transférant à l'ordonnance certaines propriétés.

“ Acte pour expliquer et amender certaine partie d'un acte passé dans la septième année du règne de Sa Majesté, intitulé; ‘ Acte pour transférer aux principaux officiers de l'ordonnance de Sa Majesté les biens et les propriétés y mentionnés, pour conférer certains pouvoirs aux dits officiers, et pour d'autres fins y mentionnées.’”

“ Acte pour établir et fixer les limites des lots et abouts de terre dans les sixième, septième, huitième, neuvième et dixième concessions du township de *Beverlèy*, dans le comté de *Hallton*.”

Bill de limites des terres des Beverlèy.

“ Acte pour donner aux sujets de Sa Majesté en cette Province, qui ont des réclamations justes et légitimes contre le gouvernement exécutif, les moyens d'obtenir un recours légal, et pour mettre Sa Majesté en état de rendre justice plus efficacement en pareil cas.”

Bill des réclamations contre le gouvernement.

“ Acte pour autoriser la saisie d'une certaine partie des salaires des fonctionnaires publics, en paiement des dettes des dits fonctionnaires.”

Bill pour la saisie des salaires.

“ Acte pour faire d'autres dispositions relativement aux aubains.”

Bill de naturalisation.

Alors sur chacun de ces Bills un des greffiers-assistants de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a dit :

“ Son Excellence le Gouverneur-Général, réserve ce Bill pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur icelui.”

Alors, l'Orateur de l'Assemblée Législative, après une harangue à Son Excellence, a remis les Bills d'argent à l'un des greffiers-assistants de cette Chambre qui les a déposés sur la table, et le clerc de la couronne en chancellerie a lu les titres des dits Bills à être passés comme suit :

“ Acte pour pourvoir au paiement de certaines dépenses du Gouvernement Civil de cette Province, pour l'année mil huit cent quarante-cinq.”

Bill des subsides.

“ Acte pour pourvoir au paiement des réclamations provenant de la rébellion et de l'insurrection dans le *Haut-Canada*; et pour approprier les droits sur les licences d'auberges à des usages locaux.”

Bill des réclamations provenant de la rébellion.

“ Acte pour pourvoir à la perception de péages sur certains travaux publics, et à l'emploi convenable des dits travaux.”

Bill des péages sur les travaux publics.

La sanction royale a été alors prononcée séparément sur ces Bills par un des greffiers-assistants de cette Chambre, dans les mots suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepté leur bienveillance et sanctionne ce Bill.”

“ Acte

Bill du havre  
de Montréal.

“ Acte pour pourvoir à l'amélioration et à l'agrandissement du havre de *Montréal*, pour autoriser les commissaires à emprunter une somme d'argent ultérieure à cette fin, pour consolider les lois maintenant en force y relatives, et pour d'autres fins y mentionnées.”

Bill d'éducation  
élémentaire.

“ Acte pour pourvoir d'une manière plus efficace à l'éducation élémentaire dans le *Bas-Canada*.”

Bill relatif au  
salaire de l'Orateur.

“ Acte pour accorder une somme d'argent pour le salaire de l'Orateur du Conseil Législatif.”

Bill pour charger  
certaines  
sommes au  
revenu consolidé.

“ Acte pour permettre que certaines sommes d'argent y mentionnées, qui ont été avancées et employées au paiement de certaines dépenses nécessaires et indispensables du gouvernement pour les années mil huit cent quarante-trois et mil huit cent quarante-quatre, et auxquelles il n'est pas autrement pourvu soient portées sur le fonds consolidé des revenus de la Province.”

Bill des droits  
sur les alambics.

“ Acte pour abroger un acte de la présente session relatif aux droits sur les alambics, et pour établir d'autres dispositions sur le même sujet.”

Bill des sociétés  
d'agriculture,  
B. C.

“ Acte pour révoquer certains actes y mentionnés, et pour mieux encourager l'agriculture dans le *Bas-Canada*, par l'établissement de sociétés d'agriculture.”

Bill d'indemnité.

“ Acte pour autoriser le paiement d'une somme d'argent y mentionnée, avancée par le gouvernement exécutif sur la caisse de la Province, sans l'autorité du Parlement Provincial pour rencontrer, pendant un laps de temps y mentionné, certaines dépenses nécessaires et indispensables du gouvernement civil de la Province et des travaux publics en icelle, à même le fonds du revenu consolidé de la Province, et pour indemniser les personnes y concernées.”

Bill des sociétés  
d'agriculture,  
H. C.

“ Acte pour l'encouragement des sociétés d'agriculture et de l'agriculture dans le *Haut-Canada*.”

La sanction royale a été prononcée séparément sur ces Bills par un des greffiers-assistants de cette Chambre dans les mots suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général, sanctionne ce Bill.”

Alors il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de prononcer le discours suivant :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de l'Assemblée Législative.*

Je vous remercie pour l'attention infatigable que vous avez apportée à vos devoirs laborieux dans cette session qui a été prolongée au-delà du terme ordinaire. Je me flatte que les mesures qui ont été passées, tourneront à l'avantage de la Province, et je crois devoir vous féliciter particulièrement sur celles que vous avez passées pour l'amélioration de l'administration de la justice dans le *Haut-Canada*, et celles qui ont rapport à l'éducation et aux institutions municipales dans le *Bas-Canada*, lesquelles sont toutes de la plus haute importance, et promettent d'être d'une utilité essentielle à la Province. Je suis fâché, en même temps, qu'il ait fallu inévitablement remettre plusieurs mesures d'une grande importance, et pour cette raison, je me sépare de vous qu'à regret, car il m'est pénible de perdre votre aide, tant qu'il reste quelque chose à faire qui pourrait être utile à la Province. Cependant je n'ignore pas que votre présence est requise chez vous, et qu'il serait déraisonnable de vous retenir plus longtemps dans cette saison de l'année, et je me flatte que ce qui reste encore à faire, sera accompli à la prochaine session.

J'ai eu la satisfaction de donner la sanction de Sa Majesté à presque tous les actes que vous avez passés, et quant au petit nombre qui sont réservés pour la sanction de Sa Majesté, je me suis trouvé dans la nécessité de le faire, soit en obéissance à des instructions positives que j'avais reçues, soit en conséquence de certaines circonstances qui ne me laissaient point d'autre alternative. L'acte pour amender l'ordonnance de la dernière session du Parlement, et qui affecte les biens de la couronne se trouve de ce nombre.

J'ai reçu des informations authentiques relativement à un acte de la législature des *Etats-Unis* qui pourra affecter considérablement les intérêts commerciaux de cette Province. Je ne manquerai pas de soumettre ce sujet à l'attention du gouvernement de Sa Majesté, et je suis persuadé qu'il ne manquera pas de recevoir sa plus sérieuse considération.

*Messieurs de l'Assemblée Législative.*

Je vous fais mes sincères remerciements pour la libéralité avec laquelle vous avez pourvu aux moyens nécessaires pour la bonne administration de nos affaires. Je coopérerai de tout mon pouvoir à toute mesure d'économie qui rendra plus efficace le service public. Je vois avec satisfaction que l'état prospère de  
notre

Discours de  
clôture.

notre revenu nous permet, après avoir pourvu à la réduction de la dette publique, en commençant l'établissement d'une caisse d'amortissement pour le rachat du prêt garanti, d'appliquer une somme considérable à des ouvrages publics, calculés à produire un grand avantage.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de l'Assemblée Législative.*

Vous êtes sur le point de retourner dans vos foyers, pour reprendre ces occupations qui sont presque indispensables pour le soutien de vos familles, et qui sont inévitablement interrompues, on pourrait dire, à votre détriment, par votre assiduité à vos devoirs parlementaires. J'espère instamment que vous réussirez dans vos entreprises, et je vous prie d'assurer à tous vos constituans que le gouvernement de Sa Majesté désire ardemment le bien-être de cette Province, et veut avec anxiété que tous ses habitans, sans distinction, et

dans une parfaite égalité, jouissent de tous les droits et privilèges d'un peuple libre, et éprouvent la prospérité, le contentement, et le bonheur qui découlent naturellement d'une libre industrie, des entreprises prudentes, de la concorde, et d'un amour fraternel. Et maintenant, messieurs, en souhaitant cordialement que vous ayez part à ces bienfaits, je vous dirai adieu, jusqu'à votre prochain retour. Je ne puis cependant terminer sans vous exprimer mes sincères remerciements pour l'aide et le support que vous avez apportés au gouvernement de Sa Majesté par votre loyauté, votre zèle et vos travaux patriotiques.

Alors l'Orateur de cette Chambre a dit :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif et Messieurs de l'Assemblée Législative.*

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur Général que ce Parlement Provincial soit prorogé jusqu'à jeudi, le huitième jour de mai prochain. Prorogation.



# I N D E X

DU

## Q U A T R I È M E V O L U M E .

8 VICT. A. D. 1844-5.

**ABSENTS, MEMBRES.**—*Voir Conseil.*

**ACTES, BILL POUR CONTINUER CERTAINS.**—*Voir Bill, No. 114.*

**ACTIONS, BILL POUR LIMITER LES ACTIONS.**—*Voir Bill, No. 103.*

**ADRESSES :—**

1. ——— **AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—** Le remerciant de son discours à l'ouverture de la Session. Comité chargé de la préparer, 23. Adresse rapportée, 23. Adoptée et ordre pour qu'elle soit présentée par toute la Chambre, 24. Comité chargé de s'informer quand Son Excellence recevra la Chambre, 24. Rapport, 26. Adresse présentée, 27. Réponse de Son Excellence, 27. Imprimée ainsi que l'Adresse, 28.
2. ——— **A SA MAJESTÉ :—** La félicitant sur la naissance d'un prince. Comité chargé de la préparer, 45. Adresse rapportée, 46. Adoptée, 47. Adresse à Son Excellence le priant de la transmettre. Les Adresses seront présentées par toute la Chambre. Son Excellence prié de fixer le jour, 47. Jour fixé, 48. Adresse présentée. Réponse de Son Excellence, 50. Copie d'une dépêche en réponse à l'Adresse à Sa Majesté, 116. — *Voir appendice, No. 9.*
3. ——— **A SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE ALBERT :—** Le félicitant sur la naissance d'un prince. Comité chargé de la préparer, 45. Adresse rapportée, 47. Adoptée, 47. Adresse à Son Excellence le priant de la transmettre, 47. Les adresses seront présentées par toute la Chambre. Son Excellence prié de fixer le jour, 47. Jour fixé, 48. Adresses présentées et réponse de Son Excellence, 50. Réponse de Son Altesse Royale le Prince Albert, 116. — *Voir appendice, No. 9.*
4. ——— **A SA MAJESTÉ :—** Au sujet de l'ordre de préséance des Membres du Conseil Législatif, 44. Adresse à Son Excellence

**ADRESSES—suite.**

- le priant de la transmettre, 45. Adresse présentée, 54. Réponse de Son Excellence, 54. Dépêche en réponse, 179.
5. ——— **A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—** Au sujet de certains ouvrages publiés par la commission des archives, &c., 70. Présentée, 75. Réponse de Son Excellence, 84.
  6. ——— **AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—** Demandant £6000 pour faire face aux dépenses contingentes du Conseil, 72. Présentée, 75. Réponse, 77.
  7. ——— **A SA MAJESTÉ :—** Relativement à la qualification des Conseillers Législatifs, proposée, 104. Lue et référée à un comité, 105. Autre adresse rapportée, 135. Prise en considération, 139. Motion pour son adoption, négative, 139.
  8. ——— **A SA MAJESTÉ :—** Au sujet de la langue française. Message de l'Assemblée la transmettant pour le concours du Conseil, 111. Prise en considération par la Chambre, 115. La Chambre concourt. L'Orateur a ordre de la signer et l'Assemblée en est informée, 115. Adresse priant Son Excellence de la transmettre, envoyée à l'Assemblée pour sa concurrence 115. L'Assemblée concourt, 120. Les adresses seront présentées par toute la Chambre, 121. Son Excellence prié de fixer le jour, 121. Jour fixé, l'Assemblée en est informée, 123. Présentée, 124. Réponse, 124.
  9. ——— **AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—** Félicitant Son Excellence sur son élévation à la pairie, proposée, et comité chargé de la préparer, 116. Rapport d'une adresse, 117. Adoptée, 118. Elle sera présentée par toute la Chambre, 118. Son Excellence prié de fixer le jour, 118. Jour fixé, 119. Présentée. Réponse, 119.
  10. ——— **AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—** Demandant un salaire pour l'Orateur du Conseil, proposée,

ADRESSES—*suite.*

- posée, 165. Motion en amendement négative, 165. Motion principale adoptée, 165. Adresse présentée, 173. Réponse, 178.
11. ——— AU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Au sujet de l'indemnité des Membres du Conseil, proposée, 165. Débats. Adoptée, 166. Protêt, 166. Réponse de Son Excellence, 179. Motion pour référer l'adresse et la réponse à un comité. Débats. Retirée, 179. Protêt, 179.
12. ——— AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—Au sujet des pétitions à Sa Majesté et au Parlement Impérial sur le commerce et la navigation, 192.— *Voir messages.*
13. ——— A SA MAJESTÉ :—En faveur de l'honorable James Crooks. L'Assemblée transmet l'adresse pour concurrence, 201. Le Conseil concourt et l'Assemblée en est informée, 202. Adresse à Son Excellence le priant de la transmettre, 203. Envoyée à l'Assemblée pour sa concurrence, 203. L'Assemblée concourt, 205. Son Excellence prié de fixer le jour, 205. Jour fixé. L'Assemblée en est informée. Les Membres du Conseil Exécutif seulement se rendent au près de Son Excellence de la part de la Chambre, 205. Présentée, 216. Réponse, 216.
14. ——— AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—Au sujet des salaires des officiers de la Chambre, proposée, 208. Adoptée, 208. Présentée, 216. Réponse, 216.
15. ——— AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—Le remerciant de certains messages, 85, 116, 179.

AGRICULTURE—BILL DES DROITS AGRICOLES.— *Voir Bill, No. 3.*

## ————— SOCIÉTÉS D' :—

- Retour de la, du comté de Chambly, 26.  
Retour de la, du comté des Deux Montagnes, 44.  
Retour de la, du comté de Drummond, 65.—Pour le retour.— *Voir papiers parlementaires, lettre V.*

————— BILL DES SOCIÉTÉS D'.— *Voir Bill, No. 69. (B. C.) et No. 89, (H. C.)*

## AJOURNEMENT :—

De la Chambre au 14 janvier, 51.

AMÉLIORATIONS PUBLIQUES.— *Voir Bill, No. 90.*

AMIS, BILL DES ASSEMBLÉES DE PARENTS ET :— *Voir Bill, No. 35.*

## APPEL DE LA CHAMBRE :—

Membres présents et absents à l', 30. Motion pour un, le 3 mars, accordée, 90. L'appel, 122.

## ARCHIVES, COMMISSION DES, ETC :—

Ouvrages publiés par la :— *Voir adresse, No. 5.*

ARPEUTEUR GÉNÉRAL, BILL POUR L'ABOLITION DE LA CHARGE D' :— *Voir Bill, No. 46.*

ARPEUTEURS, BILL RELATIF A L'ADMISSION DES, H. C :— Réservé—Dépêche à ce sujet, 46.— *Voir appendice, No. 4.*

## ASSEMBLEE LEGISLATIVE :—

- Membres de l' ont ordre de se rendre à la barre du Conseil Législatif 17, 18, 51, 89, 153, 216.
- Son Excellence ordonne qu'elle fasse choix d'un Orateur, 17.
- Sir Allan McMab informe Son Excellence que le choix est tombé sur lui, 18.
- Son Excellence confirme le choix de l'Assemblée, 18.
- L'Orateur de l', adresse Son Excellence en présentant les Bills d'argent, 219.
- Message de et à l'— *Voir Messages.*
- Bill de et à l'.— *Voir Bills.*
- Conférences avec l'— *Voir conférences.*
- Bill pour l'indépendance de l', sanctionné par proclamation, 8.

ASSISES, BILL DES COURS D', H. C.— *Voir Bill, No. 37.*

ASSOCIATION COLONIALE DE L'AMÉRIQUE.— *Voir Bill, No. 88.*

ASSURANCE MARITIME DU ST. LAURENT, BILL DE LA COMPAGNIE D': Retour de la, mis devant la Chambre pour l'année 1844, 145.— *Voir papiers parlementaires, lettre S.*

————— COMPAGNIE D'ASSURANCE DE MONTRÉAL SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU :—Etat des affaires de la, 107.— *Voir papiers parlementaires, lettre S.*

ATLANTIQUE, BILL DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L' :— *Voir Bill, No 72.*

AUBAINS, BILL AU SUJET DES.— *Voir Bill, No. 56.*

## BANQUES :—

BILL DES BANQUES D'ÉPARGNES.— *Voir Bill, No. 39.*

## BANQUE DE MONTRÉAL :—

Etat des affaires de la, présenté à la Chambre, 58.— *Voir papiers parlementaires, lettre Q.*

## BANQUE DE LA CITÉ :—

Etat des affaires de la, 62.— *Voir papiers parlementaires, lettre Q.*

## BANQUE DE GORE :—

Etat des affaires de la, présenté à la Chambre, 71.— *Voir papiers parlementaires, lettre Q.*

## BANQUE DU PEUPLE, BILL D'INCORPORATION DE LA :—

Sanctionné par proclamation, 9.

## BAPTÊMES, ETC. :—

L'Orateur met devant la Chambre des retours généraux des, du district de Montréal, pour les années 1843 et 1844, 29, 137.

————— L'Orateur met devant la Chambre des retours généraux des, du comté de Bonaventure, dans le district de Gaspé, pour les années 1843 et 1844, 64, 160.

————— L'Orateur met devant la Chambre des retours généraux des, du comté de Gaspé, pour les années 1843 et 1844, 69, 140.

L'Orateur

BAPTEMES—*suite.*

———— L'Orateur met devant la Chambre des états généraux des, du district de Québec, pour l'année 1844, 160.  
— *Voir papiers parlementaires, lettres R. R. R.*

BAPTISTES, BILL DES MISSIONNAIRES.— *Voir Bill, No. 29.*

## BAS-CANADA :—

RECENSEMENT.— *Voir retours, et comités, No. 7.*

———— BILL DES NOTAIRES.— *Voir Bill, No. 57.*

———— BILL DES CHEMINS D'HIVER.— *Voir Bill, No. 62.*

———— BILL D'AGRICULTURE.— *Voir Bill, No. 69.*

———— BILL POUR ASSURER AUX PERSONNES NATURALISÉES LA POSSESSION DE LEURS TERRES.— *Voir Bill, No. 92.*

———— BILL DE MILICE DU HAUT ET DU.— *Voir Bill, No. 96.*

———— BILL D'ÉDUCATION.— *Voir Bill, No. 97.*

———— BILL DES MUNICIPALITÉS.— *Voir Bill, No. 98.*

———— BILL POUR LA LIMITATION DES ACTIONS.— *Voir Bill, No. 103.*

———— BILL D'ENREGISTREMENT.— *Voir Bill, No. 113.*

———— BILL DE LA COMMUTATION DE LA TENURE FÉODALE.— *Voir Bill, No. 116.*

———— BILL DES DETTES DES CONSEILS MUNICIPAUX.— *Voir Bill, No. 120.*

BEVERLEY, BILL DES BORNES DE.— *Voir Bill, No. 76.*

## BIBLIOTHÈQUE :—

Les Membres sont autorisés à emporter certains livres de la, 21.

———— Rapport présenté sur la, 25. Ordre pour l'impression du catalogue accompagnant le rapport, 28.— *Voir appendice, No. 2, et comité, No. 8.*

———— BILL DE L'ASSOCIATION DE LA, Québec.— *Voir Bill, No. 22.*

## BILLS :—

1. ——— BILL POUR LA PUBLICATION DES RÈGLEMENTS DES CONSEILS DE DISTRICT, H. C. :—

Introduit par l'honorable M. Macaulay, lu la 1<sup>e</sup> fois et imprimé, 27. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 29. L'honorable M. J. Morris ajouté au comité, 99.

2. ——— BILL DE DIVORCE DE HARRIS :—

H. W. Harris offre de présenter une pétition à la Chambre, 33. F. Griffin remet une copie des procédés dans l'affaire de Harris vs. David, 33. La déposition de M. Griffin est lue, 33. La pétition est présentée et lue, 33. Ordre pour introduire le Bill, 33. Il est introduit par l'honorable M. M'Gill et lu la 1<sup>e</sup> fois, 2<sup>e</sup> lecture fixée au 26 décembre, et ordre pour servir

BILLS—*suite.*

une copie du Bill à Madame Harris, 37. H. W. Harris comparaitra ce jour-là, 37. 2<sup>e</sup> lecture du Bill remise au 15 janvier, 49. Ordre pour la comparution de certains témoins, 49. Pétition de H. W. Harris par son procureur F. Griffin, demandant que l'on se dispense de certaines règles et procédures, 52. Elle est lue, 57. Pétition de F. Griffin, procureur de H. W. Harris demandant à être dispensé de comparaître lors de la 2<sup>e</sup> lecture du Bill, 57. Elle est lue, 57. Ordre du jour pour la 2<sup>e</sup> lecture du Bill, 57. Le Conseil est appelé et autorisé à faire entendre des témoins à la barre de la Chambre, 57. Témoin assermenté et entendu, 57. (*Voir Appendice, No. 5.*) Lecture de certains témoignages, 57. Motion pour qu'il ne soit pas procédé sur le dit Bill pour le présent, 57. Conseil entendu sur la dite motion, 57. Elle est accordée, 57. Pétition de H. W. Harris par son procureur F. Griffin, demandant qu'il lui soit permis de produire d'autres preuves, 77. Elle est lue, 77. Permis de faire entendre d'autres témoins, 77. Conseil appelé, 77. F. L. Ingall assermenté, 77. (*Voir Appendice, No. 5.*) Le témoin et le conseil se retirent, 77. Déposition de F. L. Ingall lue, 77. Lecture de l'ordre du jour pour prendre en considération la pétition et la déposition, 87. Elles sont lues, 87. Motion relativement au service de certains ordres, 87. Débats, 87. Motion, accordée, 87. Motion pour la 2<sup>e</sup> lecture du Bill, 87. Débats et motion accordée, 87. Motion pour la comparution de certains témoins, 87. Débats et motion accordée, 87. Lecture de l'ordre du jour pour la 2<sup>e</sup> lecture du Bill, 90. Le conseil et l'agent comparaissent, 90. Témoins entendus, 90. (*Voir Appendice, No. 5.*) Le conseil et l'agent se retirent, 91. 2<sup>e</sup> lecture du Bill remise, 91. Lecture de l'ordre du jour pour la 2<sup>e</sup> lecture du Bill, 92. Le conseil et l'agent comparaissent, et certains témoins sont entendus, 92. (*Voir Appendice, No. 5.*) On se dispense du 77<sup>e</sup> ordre permanent, 93. Fin de l'enquête, 93. Le conseil et l'agent se retirent, 93. 2<sup>e</sup> lecture du Bill remise, 93. Il sera imprimé, 93. Déchargé des ordres du jour, 100. Lecture de l'ordre pour la 2<sup>e</sup> lecture du Bill, 106. Motion pour lire le Bill la 2<sup>e</sup> fois immédiatement, 106. Amendement à icelle. Débats, 106. Négativé, 106. Motion principale agréée, 106. Protêt des honorables MM. Neilson, J. Dionne, Joliette, A. Dionne, Caron et Massue, contre la 2<sup>e</sup> lecture du Bill, 106. Bill lu la 2<sup>e</sup> fois, 107. Pris en considération par la Chambre, 114. Amendements rapportés, 114. Adoptés, 114. Bill lu la 3<sup>e</sup> fois et passé, 116. Protêt de l'honorable M. de Boucherville,

BILLS—*suite*.

- de Boucherville, 116. Bill envoyé à l'Assemblée, 116. L'Assemblée demande les minutes des témoignages, 128. Demande accordée, 129. Bill passé par l'Assemblée, 155. Témoignages renvoyés, 156. Bill réservé, 219.
3. ——— BILL DES DROITS AGRICOLES :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 40. On se dispense de la 46<sup>e</sup> règle, 40. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 40. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé et l'Assemblée en est informée, 43. Sanction royale, 51.
4. ——— BILL DES DROITS SUR LES DISTILLERIES :—  
Envoyé de l'Assemblée, 47. Lu la 1<sup>e</sup> fois, 48. On se dispense de la 46<sup>e</sup> règle, 48. Lu la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> fois, passé et l'Assemblée en est informée, 48. Sanction royale, 51.
5. ——— BILL DE JOHN MONTGOMERY ET DE THOMAS EWART :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 49. On se dispense de la 46<sup>e</sup> règle. Lu la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> fois, passé et l'Assemblée en est informée, 49. Sanction royale, 51.
6. ——— BILL POUR LE PARTAGE DES TERRES DANS CERTAINS TOWNSHIPS, B. C. :—  
Introduit par l'honorable M. Knoulton, lu la 1<sup>e</sup> fois et imprimé, 54. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 60. Membres ajoutés au comité, 76, 120. Rapport, 147. Adopté, 147.
7. ——— BILL DES PÊCHES ET MINES DE CHARBON DE GASPÉ :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 56. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 59. La Chambre en comité, 59. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé et l'Assemblée en est informée, 60. Sanction royale, 89.
8. ——— BILL DES REPRÉSENTANTS DES CONCESSIONNAIRES PRIMITIFS DE LA COURONNE, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 56. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 59. La Chambre en comité, 61. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 63. Sanction royale, 89.
9. ——— BILL POUR L'ACHAT D'UNE FERME PENITENTIAIRE A TORONTO :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 59. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 60. Référé à un comité 61.
10. ——— BILL DES TAXES, DISTRICT DE WELLINGTON :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 61. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 63. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 64. Sanction royale, 89.
11. ——— BILL POUR LA QUALIFICATION DES CONSEILLERS LÉGISLATIFS :—  
Introduit par l'honorable M. Joliette. Lu

BILLS—*suite*.

- la 1<sup>e</sup> fois et imprimé, 63. Déchargé, 66, 75, 82, 93. Retiré, 103.—*Voir Adresse No. 7.*
12. ——— BILL DE LA FABRIQUE DE COTON DE SHERBROOKE :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 68. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 71. Rapport, 86. Déchargé, 93. La Chambre en comité, 101. Amendements pris en considération, 102. Adoptés, 103. Autre amendement, adopté, 103. Autre amendement, rejeté, 103. Amendement fait par la Chambre, 103. Bill lu la 3<sup>e</sup> fois, 105. Nouveaux amendements adoptés, 106. Bill passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 106. L'Assemblée concourt, 112. Sanction royale, 218.
13. ——— BILL DU LOT DE TERRE DE SIMCOE :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 68. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 71. Rapport, 71. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 72. Sanction royale, 89.
14. ——— BILL DES CHEMINS ET ROUTES, II. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 70. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 73. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 75. Sanction royale, 89.
15. ——— BILL POUR NOMMER UN RAPPORTEUR POUR LA COUR DE CHANCELLERIE :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 70. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 72. Rapport, 151. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 151. Sanction royale, 217.
16. ——— BILL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, TORONTO :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 70. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 75. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 78. Sanction royale, 89.
17. ——— BILL POUR INDEMNISER LES MINISTRES DU CLERGÉ QUI ONT VOTÉ AUX ÉLECTIONS :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 71. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 72. Lu la 3<sup>e</sup> fois, 72. Passé, l'Assemblée en est informée, 73. Sanction royale, 89.
18. ——— BILL DES URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 71. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 73. Rapport sans amendement, 82. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 83. Sanction royale, 154.
19. ——— BILL DES MARINS NAUFRAGES :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 72. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 73. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée

BILLS—*suite.*

- P'Assemblée en est informée, 75. Sanction royale, 89.
20. ——— BILL DES TAXES, DISTRICT DE HURON :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 73. Déchargé, 80. Remis à 6 mois, 83.
21. ——— BILL DE JUDICATURE DE GASPÉ :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 73. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 75. Rapport, 85. Amendements, 86. Adoptés, 88. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé avec amendements et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 92. L'assemblée concourt, 99. Sanction royale, 217.
22. ——— BILL DE LA BIBLIOTHÈQUE DE QUÉBEC :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 74. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 78. Rapport, 80. Référé de nouveau au comité, 82. Rapport, 86. Adopté, 88. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 92. Sanction royale, 154.
23. ——— BILL DES OFFICIERS DE PAIX ET CONETABLES, SHERBROOKE :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 74. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 76. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 78. Sanction royale, 89.
24. ——— BILL POUR DETACHER ST. SYLVESTRE DE LOTBINIÈRE :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 74. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 78. Pétition de D. Byrne et autres référée au dit comité, 97. Rapport, 114. Amendements adoptés, 117. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 119. L'Assemblée concourt, 121. Sanction royale, 154.
25. ——— BILL POUR OBLIGER LES TRÉSORIERES, H. C., A PAYER EN ARGENT COURANT :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 74. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 78. Rapport, 80. Adopté, 82.
26. ——— BILL DE LA COMMUNAUTÉ DES STS. NOMS DE JÉSUS ET MARIE :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 74. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 81. Rapport, 87. Adopté, 89. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 92. Sanction royale, 154.
27. ——— BILL POUR LA DIVISION DU H. C. EN COMTÉS ET DISTRICTS :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 74. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 76. Rapport, 77. Pris en considération, 78. Amendements, 78. Adoptés, lu la 3<sup>e</sup> fois, 78. Passé, envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 79. L'Assemblée concourt, 80. Sanction royale, 89.

BILLS—*suite.*

28. ——— BILL POUR LA SAISIE DES SALAIRES :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 77. Déchargé, 82. Motion pour que le Bill ne soit pas lu la 2<sup>e</sup> fois, rejetée, 83. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 83. Référé à un comité, 84. Rapport, 85. Motion pour remettre sa considération à demain, négative, 88. Rapport adopté, 88. Lu la 3<sup>e</sup> fois, 91. Amendement proposé, 91. Adopté, 92. Protêt, 92. Bill passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 92. L'Assemblée concourt, 98. Réservé, 219.
29. ——— BILL DES MISSIONNAIRES BAPTISTES DU CANADA :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 81. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 83. Rapport, 86. Adopté, 89. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 92. Sanction royale, 154.
30. ——— BILL POUR PERMETTRE AU CLERGÉ DE VOTER :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 81. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 83. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 85. Sanction royale, 154.
31. ——— BILL POUR UNE EXPLORATION GÉOLOGIQUE :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 81. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 82. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 83. Sanction royale, 154.
32. ——— BILL DES SECTES RELIGIEUSES :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 81. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 82. Référé à un comité, 83. Rapport, 86. Référé de nouveau au comité, 89. Rapport, 91. Amendements, 91. Adoptés, 95. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 96. L'Assemblée concourt, 108. Sanction royale, 153.
33. ——— BILL DES DEBITEURS INSOLVABLES :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 82. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 85. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 87. Sanction royale, 154.
34. ——— BILL DU SÉMINAIRE DE STE. THÉRÈSE :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 82. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 84. Rapport, 90. Adopté, 93. Lu la 3<sup>e</sup> fois, 94. Passé, l'Assemblée en est informée, 95. Sanction royale, 154.
35. ——— BILL DES ASSEMBLÉES DE PARENS ET AMIS :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 86. Déchargé, 93, 107. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 114 et référé à un comité, 114. Rapport, 130. Adopté, 131.
36. ——— BILL DES CLOTURES ET COURS D'EAU, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 86.

## BILLS—suite

86. Lu la 2e fois et référé à un comité, 93. Rapport, 94. Adopté, 96. Lu la 3e fois, 96. Passé, l'Assemblée en est informée, 97. Sanction Royale, 154.
37. ——— BILL DES COURS D'ASSISES ET DE NISI PRIUS H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 90. Lu la 2e fois et référé à un comité, 93. Rapport, 122. Pris en considération, 124. Amendements adoptés, 125. Lu la 3e fois, passé, 131. Envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 132. L'Assemblée concourt, 144. Sanction Royale, 154.
38. ——— BILL DU LYCÉE DE MONTRÉAL :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 90. Lu la 2e fois et référé à un comité, 95. Rapport sans amendement, 96. Lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 98. Sanction Royale, 153.
39. ——— BILL DES BANQUES D'ÉPARGNES :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 90. Lu la 2e fois et référé à un comité, 93. Rapport, 96. Amendement, 96. Référé de nouveau au comité, 98. Rapport, 102. Amendement adopté, 107. Bill lu la 3e fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 108. Amendement de l'Assemblée à celui du Conseil, 128. Pris en considération, 132. Bill remis à 3 mois, 132.
40. ——— BILL DES TAXES SUR LES CHIENS, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 95. Lu la 2e fois et référé à un comité, 98. Rapport, 108. Amendements, 112. Adoptés, 113. Lu la 3e fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 114. Amendements de l'Assemblée à l'amendement du Conseil, 138. Le Conseil concourt, l'Assemblée en est informée, 141. Sanction royale, 218.
41. ——— BILL RELATIF AUX DEVOIRS DES SHÉRIFS, H. C. :—  
Introduit par l'honorable M. Fergusson. Lu la 1e fois et imprimé, 98.
42. ——— BILL DES DOUANES :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 98. Lu la seconde fois et référé à un comité, 99. Rapport, 102. Réception du rapport remise, 107. Amendements pris en considération et adoptés, 109. Lu la 3e fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 110. L'Assemblée concourt, 121. Sanction royale, 154.
43. ——— BILL DU BOIS DE CHAUFFAGE, QUÉBEC :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 99. Lu la 2e fois et référé à un comité, 101. Rapport, 105. Lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 108. Sanction royale, 218.

## BILLS—suite.

44. ——— BILL POUR CONSERVER LA PAIX PRÈS DES TRAVAUX PUBLICS :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 99. Lu la 2e fois, 101. Lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 102. Sanction royale, 154.
45. ——— BILL DES COURS DE DISTRICT, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 99. Lu la 2e fois et référé à un comité, 101. Rapport, 124. Amendement, 132. Bill référé de nouveau au comité spécial, 132. Rapport sans amendement, lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 133. Sanction royale, 154.
46. ——— BILL POUR ABOLIR LA CHARGE D'ARPENTEUR GÉNÉRAL :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 101. Lu la 2e fois, 104. Lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 106. Sanction royale, 154.
47. ——— BILL DE LA CONGRÉGATION DE MONTRÉAL :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 101. Lu la 2e fois, 104. Lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 106. Sanction royale, 154.
48. ——— BILL D'INCORPORATION DE NIAGARA :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 104. Lu la 2e fois, 108. Référé à un comité, 109. Rapport, 131. Pris en considération, amendements, 133. Adoptés, 135. Lu la 3e fois, 136. Amendements faits au Bill, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 136. L'Assemblée concourt, 155. Sanction royale, 217.
49. ——— BILL DES RÉCLAMATIONS CONTRE LE GOUVERNEMENT :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 107. Lu la 2e fois et référé à un comité, 109. Rapport 110. Lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 114. Réserve, 219.
50. ——— BILL DU CHEMIN DE NIAGARA ET TEN-MILE CREEK :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 107. Lu la 2e fois et référé à un comité 109. Rapport, 120. La Chambre en comité sur icelui, 123. Amendements, 125. Adoptés, 127. Clauses ajoutées, 127. Lu la 3e fois, 131. Passé, envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 132. L'Assemblée concourt, 155. Sanction royale, 217.
51. ——— BILL DES ÉVÊQUES DE TORONTO ET KINGSTON :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 108. Lu la 2e fois et référé à un comité, 112. Rapport avec amendements, 131. Adoptés, 131. Lu la 3e fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 133. L'Assemblée concourt, 143. Sanction royale, 217.

BILLS—*suite.*

52. ——— BILL DE L'ÉCOLE BRITANNIQUE ET CANADIENNE :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 108. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 112. Rapport, 114. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé et l'Assemblée en est informée, 117.
53. ——— BILL DU LYCÉE DE QUÉBEC :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 108. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 112. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 114. Sanction royale, 154.
54. ——— BILL DES CHAMBRES DE COMMERCE DE MONTREAL ET QUÉBEC :—  
Introduit par l'honorable M. Walker et lu la 1<sup>e</sup> fois, 110. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 117. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 120. L'Assemblée concourt, 188. Sanction royale, 217.
55. ——— BILL DU PONT DE YULE :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 112. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 115. Rapport avec amendements, 144. Amendements adoptés, 146. Lu la 3<sup>e</sup> fois, 149. Passé, envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 150. L'Assemblée concourt, 155. Sanction royale, 219.
56. ——— BILL DE NATURALISATION :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 112. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 117. Rapport, 161. Déchargé, 172. La Chambre en comité, 177, 181. Amendements, 181. Adoptés, 182. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 185. L'Assemblée concourt, 188. Réservé, 219.
57. ——— BILL DES NOTAIRES, B. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 112. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 115. Rapport, 130. Adopté, 131.
58. ——— BILL DES MARIAGES, GASPÉ :—  
Envoyé de l'Assemblée, 116. Lu la 1<sup>e</sup> fois, 117. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 119. Pétition de J. Hardeley référée au comité, 153. Rapport, 188. Adopté, 189.
59. ——— BILL DU COLLÈGE DE MÉDECINE DE MONTREAL :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 117. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, ainsi que les pétitions présentées pour et contre icelui, 119. Pétition de P. Fortier et autres référée au dit comité, 120. Rapport, 139. La Chambre en comité, 142. Référé de nouveau à un comité, 145. Rapport, 167. Amendements, 176. Adoptés, 177. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 180. L'Assemblée concourt, 188. Sanction royale, 218.

BILLS—*suite.*

60. ——— BILL D'ENREGISTREMENT, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 121. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 124. Rapport avec amendements, 167. La Chambre en comité, 177, 180. Point de rapport, 180.
61. ——— BILL DES DÉBITEURS INSOLVABLES, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 123. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 129. Rapport, 135. La Chambre en comité, 137. Amendement adopté, 138. Lu la 3<sup>e</sup> fois, 140. Passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 141. L'Assemblée concourt, 147. Sanction royale, 218.
62. ——— BILL DES CHEMINS D'HIVER, B. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 123. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 129. Rapport, 140. Lecture de l'ordre du jour pour sa réception, 142. Déchargé, 142. Amendements pris en considération, et Bill référé de nouveau au comité, 144. Rapport, 149. Lecture de l'ordre du jour pour sa réception, 153. Déchargé, 153. Amendements pris en considération, 174. Adoptés, 176. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 185.
63. ——— BILL DES NAVIRES DES PLANTATIONS BRITANNIQUES :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 138. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 141. Rapport, 148. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 149. Sanction royale, 154.
64. ——— BILL DES UNITAIENS :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 138. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 141. Rapport, 143. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 145. Sanction royale, 154.
65. ——— BILL DE LA MANUFACTURE DE COTON DE CHAMBLY :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 138. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 141. Rapport, lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 160. Sanction royale, 218.
66. ——— BILL DES PETITES DETTES, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 138. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 142. Rapport, lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 151. Sanction royale, 218.
67. ——— BILL DU CHEMIN DE FER DE TORONTO ET DU LAC HURON :—  
Envoyé de l'Assemblée, 139. Lu la 1<sup>e</sup> fois, 139. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 143. Rapport. Amendements adoptés, 149. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 150. L'Assemblée concourt, 155. Sanction royale, 219.

BILLS—*suite*.

68. ——— BILL DES PÈRES OBLATS :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 139.  
Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 143.
69. ——— BILL DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, B. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 139.  
Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 142.  
Rapport, 143. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 145. Sanction royale, 220.
70. ——— BILL DES RÉCLAMATIONS PROVENANT DE LA RÉBELLION, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 141.  
Lu la 2<sup>e</sup> fois, 144. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 145. Sanction royale, 219.
71. ——— BILL DE LA COMPAGNIE DE DÉPÔT ET DE PRÊT, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 141.  
Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 144.  
Rapport, 145. Lu la 3<sup>e</sup> fois et passé, 147.  
L'Assemblée en est informée, 148. Sanction royale, 154.
72. ——— BILL DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE :—  
Envoyé de l'Assemblée, 141. Lu la 1<sup>e</sup> fois 142. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 144. Rapport avec amendements, 146. Amendements adoptés, 146. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 147. L'Assemblée concourt, 151. Sanction royale, 154.
73. ——— BILL POUR EMPECHER LA DESTRUCTION DU GIBIER :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 143.  
Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 145.  
Rapport avec amendements, 157. Adoptés, 159. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 159. L'Assemblée concourt, 164. Sanction royale, 219.
74. ——— BILL POUR EMPECHER LA PROFANATION DU DIMANCHE :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 143. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 146. Rapport avec amendements, 153. Amendements adoptés, 157. Lu la 3<sup>e</sup> fois et passé. Protêt de l'honorable M. Neilson, 158. Envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 158. L'Assemblée concourt, 164. Sanction royale, 217.
75. ——— BILL DES TAXES DE KINGSTON :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 143.  
Lu la 2<sup>e</sup> fois, 146. Ordre pour sa 3<sup>e</sup> lecture demain déchargé, 148. On se dispense de la 46<sup>e</sup> règle, 148. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 148. Sanction royale, 217.
76. ——— BILL DES LIMITES DES TERRES DE BEVERLEY :  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 147.

BILLS—*suite*.

- Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 150.  
Rapport, lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 178. Réservé, 219.
77. ——— BILL DE POLICE DE BYTOWN :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 147. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 150. Rapport avec amendements, 151. La Chambre en comité, 155. Déchargé, 158. Amendements, 161. Adoptés, 164. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 172.
78. ——— BILL POUR L'EMANATION DE WRITS *testatum*, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 147. Déchargé, 151. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 152. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 157. Sanction royale, 217.
79. ——— BILL DES DROITS DE DOUANE :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 150. Lu la 2<sup>e</sup> fois, on se dispense de la 46<sup>e</sup> règle, lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 152. Sanction royale, 154.
80. ——— BILL POUR LA DISTRIBUTION DES LOIS :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 150. Lu la 2<sup>e</sup> fois, on se dispense de la 46<sup>e</sup> règle, lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 152. Sanction royale, 217.
81. ——— BILL DES GREFFIERS DES COURS DES COMMISAIRES :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 150. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 152. Rapport, 156. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 159. Sanction royale, 218.
82. ——— BILL DES TAXES DE GLOUCESTER :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 150. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 152. Rapport, 153. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 157. Sanction royale, 217.
83. ——— BILL POUR EMPECHER D'ALLER VITE SUR LES PONTS, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 155. Lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 158. Rapport, lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 158. Sanction royale, 217.
84. ——— BILL D'ENREGISTREMENT DE L'ÎLE D'ORLÉANS :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 156. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 158. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 159. Sanction royale, 218.
85. ——— BILL DES HONORAIRES DES OFFICIERS DE DISTRICT :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>ère</sup> fois, 159.

## BILLS—suite.

159. Lu la 2e fois et référé à un comité, 164. Rapport, 179. Déchargé, 185. Lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 198. Sanction royale, 217.
86. ——— BILL DES TAXES DU DISTRICT DE JOHNSTOWN :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 159. Lu la 2e fois et référé à un comité, 164. Rapport, lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 167. Sanction royale, 217.
87. ——— BILL POUR RÉGLER LES TRAVERSES, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 159. Lu la 2e fois et référé à un comité, 164. Rapport, lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 167. Sanction royale, 218.
88. ——— BILL DE L'ASSOCIATION COLONIALE :—  
Envoyé de l'Assemblée, 159. Lu la 1e fois, 160. Lu la 2e fois et référé à un comité, 164. Rapport, 167. Lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 174. Sanction royale, 218.
89. ——— BILL DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 160. Lu la 2e fois et référé à un comité, 164. Rapport, lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 179. Sanction royale, 220.
90. ——— BILL DES AMÉLIORATIONS PUBLIQUES :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 160. Lu la 2e fois, 172. Lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 174. Sanction royale, 217.
91. ——— BILL DES BOIS :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 161. Lu la 2e fois et référé à un comité, 172. Rapport, 172. Amendements, 177. Adoptés, 178. Lu la 3e fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 178. Amendement de l'Assemblée, 186. Agréé, l'Assemblée en est informée, 186. Sanction royale, 217.
92. ——— BILL POUR QUE LES PERSONNES NATURALISÉES NE SOIENT PAS TROUBLÉES DANS LA POSSESSION DE LEURS BIENS-FONDS :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 167. Pétition de Joseph Donciani contre le Bill, 176. 2e lecture du Bill remise. Conseils seront entendus, 176. Déchargé, 185. Conseils appelés et entendus, 189. Ils se retirent, 189. Lu la 2e fois, 46e règle suspendue, lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 198. Réservé, 219.

## BILLS—suite.

93. ——— BILL POUR LA CONSERVATION DU SAUMON, H. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 167. Lu la 2e fois et référé à un comité, 176. Rapport, lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 187. Sanction royale 218.
94. ——— BILL D'INDEMNITÉ :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1e fois, 185. Lu la 2e fois, 46e règle suspendue, lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 195. Sanction royale, 220.
95. ——— BILL DU HAVRE DE MONTRÉAL :—  
Envoyé de l'Assemblée, 187. Lu la 1e fois, 46e règle suspendue, lu la 2e fois et référé à un comité, 193. Rapport, lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée 198. Sanction royale, 220.
96. ——— BILL DES MILICES :—  
Envoyé de l'Assemblée, 188. Lu la 1e fois, 46e règle suspendue, lu la 2e fois et référé à un comité, 193. Rapport avec amendements, 197. Adoptés, lu la 3e fois, passé, envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 197. Conférence demandée par l'Assemblée et accordée, 203. Raisons de l'Assemblée contre les amendements, 204. Elle est informée que le Conseil n'insiste pas sur ses amendements, 204. Sanction royale, 219.
97. ——— BILL D'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE :—  
Envoyé de l'Assemblée, 188. Lu la 1e fois, 46e règle suspendue, lu la 2e fois et référé à un comité, 194. Pétitions de Robert Ross et autres, et du Rév. T. Fortier et autres, référées au comité, 195. Rapport avec amendements, 213. Adoptés, 214. Lu la 3e fois, passé, 214. Protêt des honorables MM. Neilson et Bruneau, 215. Bill envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 216. L'Assemblée concourt, 216. Sanction royale, 220.
98. BILL DES MUNICIPALITÉS, B. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée, 188. Lu la 1e fois, 46e règle suspendue, lu la 2e fois et référé à un comité, 194. Rapport avec amendements. Adoptés, 212. Lu la 3e fois, passé, 215. Protêt des honorables MM. Neilson et Bruneau, 215. Bill envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 216. L'Assemblée concourt, 216. Sanction royale, 218.
99. ——— BILL DES FIEFS NAZARETH, ETC. :—  
Envoyé de l'Assemblée, 188. Lu la 1e fois, 46e, règle suspendue, lu la 2 et 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 194. Sanction royale, 218.

BILLS—*suite.*

100. ——— BILL DU CHEMIN DE FER DU GREAT-WESTERN :—  
Envoyé de l'Assemblée, 188. Lu la 1<sup>e</sup> fois, 46<sup>e</sup> règle suspendue, lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 194. Rapport, lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 197. Sanction royale, 217.
101. ——— BILL TRANSFÉRANT A L'ORDONNANCE CERTAINES PROPRIÉTÉS :—  
Envoyé de l'Assemblée, 188. Lu la 1<sup>e</sup> fois, 46<sup>e</sup> règle suspendue, lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 194. Rapport, la Chambre en comité, lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 198. Réservé, 219.
102. ——— BILL DE L'ASSOCIATION ÉVANGÉLIQUE :—  
Envoyé de l'Assemblée, 188. Lu la 1<sup>e</sup> fois, 46<sup>e</sup> règle suspendue, lu la 2<sup>e</sup> fois, 194. La Chambre en comité, 198. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 212. Sanction royale, 217.
103. ——— BILL POUR LIMITER LES ACTIONS :—  
Envoyé de l'Assemblée, 188. Lu la 1<sup>e</sup> fois, 46<sup>e</sup> règle suspendue, lu la 2<sup>e</sup> fois et référé à un comité, 195. Rapport, lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 196. Sanction royale, 217.
104. ——— BILL DES SUBSIDES :—  
Envoyé de l'Assemblée, 189. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 189. Sanction royale, 219.
105. ——— BILL DES TERRES SUJETTES AUX COTISATIONS, II. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée, 189. Lu deux fois et référé à un comité, 189. Rapport, lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 197. Sanction royale, 218.
106. ——— BILL D'INCORPORATION DE KINGSTON :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 195. Déchargé, 199.
107. ——— BILL DES DROITS SUR LES ALAMBICS :—  
Envoyé de l'Assemblée et lu la 1<sup>e</sup> fois, 195. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 46<sup>e</sup> règle suspendue, lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, l'Assemblée en est informée, 199. Sanction royale, 220.
108. ——— BILL DES PARTS DU CANAL WELAND :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu trois fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 199. Sanction royale, 218.
109. ——— BILL DES PÉAGES SUR LES TRAVAUX PUBLICS :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu trois fois, passé, l'Assemblée en est informée, 199. Sanction royale, 219.
110. ——— BILL DU COLLÈGE DE RÉGIOPOLIS :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu trois fois, passé, l'Assemblée en est informée, 199. Sanction royale, 217.

BILLS—*suite.*

111. ——— BILL D'INCORPORATION DE QUÉBEC :—  
Envoyé de l'Assemblée, 199. Lu deux fois et référé à un comité, 200. Rapport avec un amendement, 200. Adopté, 209. Bill lu la 3<sup>e</sup> fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 209. L'Assemblée concourt, 212. Sanction royale, 218.
112. ——— BILL DES GLACIS DE CHAUSSÉES, DISTRICT DE HURON :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu deux fois et référé à un comité, 200. Rapport, lu la 3<sup>e</sup> fois, passé et l'Assemblée en est informée, 209. Sanction royale, 218.
113. ——— BILL D'ENREGISTREMENT, B. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu deux fois et référé à un comité, 200. Rapport avec un amendement, 214. Adopté, 214. Bill lu la 3<sup>e</sup> fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 216. L'Assemblée concourt, 216. Sanction royale, 217.
114. ——— BILL POUR CONTINUER CERTAINS ACTES :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu deux fois et référé à un comité, 200. Rapport, 211. Bill lu la 3<sup>e</sup> fois, passé et l'Assemblée en est informée, 211. Sanction royale, 217.
115. ——— BILL DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE QUÉBEC :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu deux fois et référé à un comité, 200. Rapport avec amendements, 213. Adoptés, 214. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé, 215. Envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 216. L'Assemblée concourt, 216. Sanction royale, 218.
116. ——— BILL POUR LA COMMUTATION DE LA TENURE :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu trois fois, passé, l'Assemblée en est informée, 200. Sanction royale, 217.
117. ——— BILL D'INCORPORATION DE STE. CATHARINES :—  
Envoyé de l'Assemblée, 200. Lu deux fois et référé à un comité, 201. Rapport, 209. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé et l'Assemblée en est informée, 209. Sanction royale, 217.
118. ——— BILL DES CHEMINS À BARRIÈRES DE QUÉBEC :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu deux fois et référé à un comité, 201. Rapport, 209. Lu la 3<sup>e</sup> fois, passé et l'Assemblée en est informée, 210. Sanction royale, 218.
119. ——— BILL DU GAZ DE TORONTO :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu trois fois, passé, l'Assemblée en est informée, 201. Sanction royale, 218.
120. ——— BILL POUR CONSTATER LES DETTES DES DISTRICTS MUNICIPAUX, B. C. :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu trois fois, passé, l'Assemblée en est informée, 211. Sanction royale, 217.

BILLS—*suite*.

121. ——— BILL DE L'INSTITUT DES ARTISANS DE MONT-RÉAL :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu deux fois et référé à un comité, 201. Rapport sans amendement, 210. Lu la 3e fois, passé et l'Assemblée en est informée, 210. Sanction royale, 218.
122. ——— BILL DES ASSURANCES MUTUELLES :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu deux fois et référé à un comité, 203. Rapport sans amendement, lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 209. Sanction royale, 218.
123. ——— BILL DU CHEMIN À BARRIÈRES ENTRE MONT-RÉAL ET CHAMBLY :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu deux fois et référé à un comité, 203. Rapport sans amendement, 210. Lu la 3e fois, passé et l'Assemblée en est informée, 210. Sanction royale, 218.
124. ——— BILL DU SALAIRE DE L'ORATEUR :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu trois fois, passé et l'Assemblée en est informée, 204. Sanction royale, 220.
125. ——— BILL D'INCORPORATION DE MONTRÉAL :—  
Envoyé de l'Assemblée, 204. Lu deux fois et référé à un comité, 205. Rapport sans amendement, 210. Lu la 3e fois, passé et l'Assemblée en est informée, 210. Sanction royale, 218.
126. ——— BILL DU COLLÈGE M'GILL :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu deux fois et référé à un comité, 205. Rapport sans amendement, 208. Lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 209. Sanction royale, 218.
127. ——— BILL DES CHEMINS D'HIVER DE QUÉBEC :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu deux fois et référé à un comité, 208. Rapport avec amendements, 210. Adoptés, 211. Lu la 3e fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 214. L'Assemblée concourt, 216. Sanction royale, 217.
128. ——— BILL DE LA SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu deux fois et référé à un comité, 210. Rapport sans amendement, 214. Lu la 3e fois, passé et l'Assemblée en est informée, 214. Sanction royale, 218.
129. ——— BILL DU HAVRE DE HUMBER :—  
Envoyé de l'Assemblée, lu 2 fois et référé à un comité, 210. Rapport sans amendement, 214. Lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 214. Sanction royale, 218.

BILLS—*suite*

130. ——— BILL POUR CHARGER CERTAINES SOMMES AU FOND CONSOLIDÉ :—  
Envoyé de l'Assemblée. Lu la 3e fois, passé, l'Assemblée en est informée, 212. Sanction royale, 220.  
————— Lu *pro formâ*, 20.  
————— Sanction royale donnée à certains, 51, 89, 90, 153, 154, 217, 218, 219, 220.  
————— Réservés pour la signification du plaisir de Sa Majesté, 219.
- BOIS, BILL DES—*Voir Bill, No. 91.*
- BONAVENTURE :—  
L'Orateur met devant la Chambre un état général des baptêmes, mariages et sépultures du comté de, pour l'année 1843, 64.—*Voir papiers parlementaires, lettres R. R. R.*
- BRIGHT, JOHN.—*Voir Comités, Nos. 4 et 13. Adresse No. 14, et pétition, No. 360.*
- BRITANNIQUE, RETOURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE :  
Présentés, 64.—*Voir papiers parlementaires, lettre S.*  
————— BILL DE L'ÉCOLE, ET CANADIENNE.—*Voir Bill No. 52.*  
————— MALLES, du et au Canada, message relatif aux, 179.—*Voir appendice, No. 10.*
- BRUNEAU, L'HON. FRANÇOIS P. :—  
Prête le serment voulu par la loi, 17.  
————— Proteste contre la passation du Bill pour la saisie des salaires des fonctionnaires publics, 92.  
————— Proteste contre la passation du Bill d'éducation, B. C., 215.  
————— Proteste contre la passation du Bill des municipalités, 215.
- BYTOWN, BILL DE POLICE DE.—*Voir Bill, No. 77.*
- CANADA, BILL DES MISSIONNAIRES BAPTISTES DU.—  
*Voir Bill, No. 29.*  
————— MALLES Britanniques du et au, message relatif aux, 179.—*Pour la dépêche, voir l'appendice, No. 10.*  
————— BILL DES MILICES du Haut et du Bas.—*Voir Bill, No. 96.*
- CANADIENNE, BILL DE L'ÉCOLE BRITANNIQUE ET.—*Voir Bill, No. 52.*
- CAPIAS AD RESPONDENDUM, Bill pour l'émanation de writs testatum et.—*Voir Bill, No. 78.*
- CARON, L'HONORABLE RENÉ E. :  
Prête le serment voulu par la loi, 17.  
————— Proteste contre la seconde lecture du Bill de divorce de Harris, 106.  
————— Motion pour une adresse priant Son Excellence de lui accorder un salaire comme Orateur, 165. Amendement proposé et rejeté. Motion principale accordée, 165.—*Voir adresse, No. 10.*

CAUTIONNEMENTS

## CAUTIONNEMENTS ET AUTRES SURETÉS :—

Retour fait à la Chambre de l'enregistrement des, 31.—  
*Voir papiers parlementaires, lettre F.*

## CHAMBLY :—

Retour de la société d'agriculture du comté de, 26.—  
*Voir papiers parlementaires, lettre V.*

———— BILL DU CHEMIN À BARRIÈRES entre Montréal  
et.— *Voir Bill, No. 123.*

———— BILL DE LA MANUFACTURE DE COTON DE.—  
*Voir Bill, No. 65.*

CHAMBRE DE COMMERCE, Bill de la, de Toronto.— *Voir  
Bill, No. 16.*

CHAMBRES DE COMMERCE, Bill des, de Montréal et Québec.  
— *Voir Bill, No. 54.*

## CHAMPLAIN ET ST. LAURENT :—

Retour de la compagnie du chemin de fer de, 26.

———— Etat du coût du, présenté, 76.— *Voir pa-  
piers parlementaires, lettre D.*

CHANCELLERIE, Bill pour nommer un rapporteur pour la  
cour de.— *Voir Bill, No. 15.*

CHAUFFAGE, BILL DE LA SOCIÉTÉ DU BOIS DE, Québec.—  
*Voir Bill, No. 43.*

## CHEMINS DE FER :—

DE TORONTO ET DU LAC HURON.— *Voir Bill, No. 67.*

———— DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.—  
*Voir Bill, No. 72.*

———— DE CHAMPLAIN ET ST. LAURENT :—  
Retour transmis à la Chambre, 26.— *Voir papiers  
parlementaires, lettre D.*

———— DU GREAT WESTERN.— *Voir Bill No. 100.*

CHIENS, BILL DES TAXES SUR LES.— *Voir Bill, No. 40.*

CITÉ, Retour transmis par la banque de la, 62.— *Voir pa-  
piers parlementaires, lettre Q.*

CLERGÉ, Bill pour permettre au clergé de voter aux élec-  
tions.— *Voir Bill, No. 30.*

———— Bill pour indemniser les membres du clergé qui  
ont voté aux élections.— *Voir Bill, No. 17.*

CLÔTURES DE LIGNES.— *Voir Bill, No. 36.*

COLLÈGE, BILL DU, M<sup>C</sup>GILL.— *Voir Bill, No. 126.*

———— BILL DU, DE MÉDECINE DE MONTRÉAL.— *Voir  
Bill, No. 59.*

———— BILL DU, DE RÉGIOPOLIS.— *Voir Bill, No. 110.*

COLONIALE, BILL DE L'ASSOCIATION.— *Voir Bill, No. 88.*

COMITÉ DE CONFÉRENCE.— *Voir Bill, No. 96.*

COMITE DES PRIVILÈGES, nommé, 20.

Membres ajoutés au comité 29, 56, 137. Heures des  
séances du comité, 36. Ordre de préséance des Mem-  
bres du Conseil référé au comité, 29. Rapport, 41. A  
dopté, 42.— *Voir adresse, No. 4.*

COMITES, SPÉCIAUX, nommés :—

1. — Pour examiner et perfectionner les journaux de  
la Chambre, 20. Rapport, 186. Adopté, 187.

## COMITES—suite.

2. — Pour préparer une adresse en réponse au dis-  
cours d'ouverture, 23.— *Voir adresse, No. 1.*

3. — Pour faire rapport sur les impressions, 28. Mem-  
bres ajoutés au comité, 50, 115. Rapport,  
196. Adopté, 197.

4. — Pour faire rapport sur les comptes contingents  
du Conseil Législatif, 29. Pétition d'Olivier  
Vallerand référée au comité, 63. Membres  
ajoutés au comité, 70.— *Voir adresse,  
No. 6.* Rapport sur les pétitions de Jarvis et  
Bright, référé au comité 181. Pétition de  
Keller référée au comité, 195. 1er rapport,  
205. Résolutions au sujet des salaires des  
officiers et serviteurs de la Chambre proposées  
et adoptées, 206-7.— *Voir adresse, No. 14.*  
2nd rapport, 208. Adopté, 208.

5. — Pour faire rapport sur le Bill pour la publication  
des règlements des conseils de district, H. C.,  
29. L'hon. J. Morris ajouté au comité, 99.

6. — Pour faire rapport sur l'index des lois expirantes,  
33. Rapport, 211.

7. — Pour faire rapport sur les retours du recensement  
du Bas-Canada, 37. Rapport, 182. Pris en  
considération et ordre pour qu'il soit imprimé,  
185.

8. — Pour faire rapport sur le rapport du bibliothé-  
caire, 37. Membres ajoutés au comité, 50, 66.  
1er rapport, 68. Adopté, 70. Adresse à  
Son Excellence ordonnée, 70.— *Voir adresse,  
No. 5.* 2nd rapport, 187. Adopté, 187.

9. — Pour préparer une adresse à Sa Majesté au sujet  
de l'ordre de préséance des Membres du Con-  
seil, 42. Rapport d'une adresse, 45. Adop-  
tée, 45.— *Voir adresse, No. 4.*

10. — Pour préparer une adresse de félicitation à Sa  
Majesté, 45.— *Voir adresse, No. 2.*

11. — Pour préparer une adresse de félicitation au prince  
Albert, 45.— *Voir adresse, No. 3.*

12. — Pour faire rapport sur le Bill pour le partage de  
certaines terres, B. C., 60. Membres ajoutés  
au comité, 76, 120. Rapport, 147. Adopté,  
147.

13. — Pour faire rapport sur le Bill de la ferme pénit-  
entiaire de Toronto, 61.

14. — Pour faire rapport sur la pétition F. Starr Jarvis,  
67. Pétition de J. Bright référée au comité,  
67. L'hon. M. Knoulton ajouté au comité,  
115. Rapport, 173. La Chambre en comité,  
180. Demande à siéger de nouveau. Per-  
mission refusée, 180. Rapport référé au comité  
des contingents, 181.— *Voir comité, No. 4.*

15. — Pour faire rapport sur le Bill de la fabrique de  
coton de Sherbrooke, 71. Rapport, 86.

16. — Pour faire rapport sur le Bill au sujet du lot de  
terre de Simcoe, 71. Rapport, 71.

COMITES—*suite.*

17. — Pour faire rapport sur le Bill pour nommer un rapporteur pour la cour de chancellerie, 72. Rapport, 151.
18. — Pour faire rapport sur le Bill des Ursulines des Trois-Rivières, 73. Rapport, 82.
19. — Pour faire rapport sur le Bill pour l'administration de la justice à Gaspé, 75. Rapport, 85.
20. — Pour faire rapport sur le Bill pour la division du H. C. en comtés et districts, 76. Rapport, 77.
21. — Pour faire rapport sur le Bill de la bibliothèque, de Québec, 78. Rapport, 80. Bill référé de nouveau au comité, 82. Rapport, 86. Adopté, 88.
22. — Pour faire rapport sur le Bill pour détacher St. Sylvestre de Lotbinière, 78. Pétition de D. Byrne et autres, référée au comité, 97. Rapport, 114.
23. — Pour faire rapport sur le Bill pour obliger les trésoriers de district, H. C. à payer en argent courant, 78. Rapport, 80.
24. — Pour faire rapport sur le Bill de la communauté des sts. noms de Jésus et Marie, 81. Rapport 87. Adopté, 89.
25. — Pour faire rapport sur le Bill relatif à certaines sectes religieuses, 83. Rapport, 86. Bill référé de nouveau au comité, 89. Rapport, 91.
26. — Pour faire rapport sur le Bill pour incorporer les missionnaires baptistes, 83. Rapport, 86. Adopté, 89.
27. — Pour faire rapport sur le Bill pour la saisie des salaires, 84. Rapport, 85. Adopté, 88.
28. — Pour faire rapport sur le Bill du séminaire de Stc. Thérèse de Blainville, 84. Rapport, 90. Adopté, 93.
29. — Pour faire rapport sur le Bill des clôtures et cours d'eau, H. C., 93. Rapport, 94. Adopté, 96.
30. — Pour faire rapport sur le Bill des cours d'assises et de *nisi prius*, 93. Rapport, 122.
31. — Pour faire rapport sur le Bill des banques d'épargnes, 93. Rapport, 96. Bill référé de nouveau au comité, 98. Rapport, 102.
32. — Pour faire rapport sur la pétition de l'hon. James Crooks, 94.
33. — Pour faire rapport sur le Bill du lycée de Montréal, 95. Rapport, 96.
34. — Pour faire rapport sur le Bill pour imposer une taxe sur les chiens, 98. Rapport, 108.
35. — Pour faire rapport sur le Bill des douanes, 99. Rapport, 102.
36. — Pour faire rapport sur le Bill du bois de chauffage de Québec, 101. Rapport, 105.
37. — Pour faire rapport sur le Bill des cours de district, H. C., 101. Rapport, 124. Bill référé de nouveau au comité, 132. Rapport, 133.

COMITES—*suite.*

38. — Pour faire rapport sur une adresse à Sa Majesté au sujet de la qualification des Conseillers Législatifs, 105. Rapport 135.— *Voir adresse, No. 7.*
39. — Pour faire rapport sur le Bill d'incorporation de Niagara, 109. Rapport, 131.
40. — Pour faire rapport sur le Bill des réclamations contre le gouvernement, 109. Rapport, 110.
41. — Pour faire rapport sur le Bill du chemin de Niagara et Ten-Mile-Creek, 109. Rapport, 120.
42. — Pour faire rapport sur le Bill des évêques de Toronto et Kingston, 112. Rapport, 131.
43. — Pour faire rapport sur le Bill de l'école britannique et canadienne, 112. Rapport, 114.
44. — Pour faire rapport sur le Bill des assemblées de parents et amis, 114. Rapport, 130. Adopté, 131.
45. — Pour faire rapport sur le Bill du pont de Yule, 115. Rapport, 144.
46. — Pour faire rapport sur le Bill des notaires, 115. Rapport, 131. Adopté, 130.
47. — Pour préparer une adresse de félicitation à Son Excellence le Gouverneur-Général, sur son élévation à la pairie, 116. Rapport, 117.— *Voir adresse, No. 9.*
48. — Pour faire rapport sur le Bill de naturalisation, 117. Rapport, 161.
49. — Pour faire rapport sur le Bill des mariages de Gaspé, 119. Pétition J. Hardeley référée au comité, 153. Rapport, 188. Adopté, 189.
50. — Pour faire rapport sur le Bill du collège de médecine de Montréal et sur les pétitions présentées pour et contre, 119. Rapport, 139. Bill référé de nouveau à un comité, 145. Rapport, 167.
51. — Pour faire rapport sur le Bill d'enregistrement, H. C. 124. Rapport, 167.
52. — Pour faire rapport sur le Bill des débiteurs insolubles, H. C. 129. Rapport, 135.
53. — Pour faire rapport sur le Bill des chemins d'hiver, B. C. 129. Rapport, 140. Bill référé de nouveau au comité, 144. Rapport, 149.
54. — Pour faire rapport sur le Bill des navires des plantations britanniques, 141. Rapport, 148.
55. — Pour faire rapport sur le Bill des Unitariens, 141. Rapport, 143.
56. — Pour faire rapport sur le Bill de la manufacture de coton de Chambly, 141. Rapport, 160.
57. — Pour faire rapport sur le Bill des petites dettes, H. C. 142. Rapport, 151.
58. — Pour faire rapport sur le Bill des sociétés d'agriculture, B. C. 142. Rapport, 143.

COMITES—*suite.*

59. — Pour faire rapport sur le Bill du chemin de fer de Toronto et du lac Huron, 143. Rapport, 149.
60. — Pour faire rapport sur le Bill des pères oblats, 143.
61. — Pour faire rapport sur le Bill de dépôt et de prêt, H. C. 144. Rapport, 145.
62. — Pour faire rapport sur le Bill du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, 141. Rapport, 146.
63. — Pour faire rapport sur le Bill pour empêcher la destruction du gibier, 145. Rapport, 157.
64. — Pour faire rapport sur le Bill pour empêcher la profanation du dimanche, 146. Rapport, 153.
65. — Pour faire rapport sur le Bill des limites des terres de Beverley, 150. Rapport, 178.
66. — Pour faire rapport sur le Bill de police de Bytown, 150. Rapport, 151.
67. — Pour faire rapport sur le Bill des greffiers des cours des commissaires, 152. Rapport, 156.
68. — Pour faire rapport sur le Bill des taxes de Gloucester, 152. Rapport, 153.
69. — Pour faire rapport sur le Bill pour empêcher d'aller plus vite que le pas sur les ponts, 158. Rapport, 158.
70. — Pour faire rapport sur le Bill relatif aux honoraires des officiers de district, 164. Rapport, 179.
71. — Pour faire rapport sur le Bill pour établir des règlements au sujet des traverses, 164. Rapport, 167.
72. — Pour faire rapport sur le Bill de l'association coloniale, 164. Rapport, 167.
73. — Pour faire rapport sur le Bill des taxes de Johnstown, 164. Rapport, 167.
74. — Pour faire rapport sur le Bill d'agriculture, H. C. 164. Rapport, 179.
75. — Pour faire rapport sur le Bill des bois, 172. Rapport, 172.
76. — Pour faire rapport sur le Bill pour la conservation du saumon, 176. Rapport, 187.
77. — Pour faire rapport sur le Bill du havre de Montréal, 193. Rapport, 198.
78. — Pour faire rapport sur le Bill de milice, 193. Rapport, 197.
79. — Pour faire rapport sur le Bill d'éducation, B. C. 194. Pétitions de R. Ross et autres et du révérend L. T. Fortier et autres, référées à ce comité, 195. Rapport, 213. Adopté, 214.
80. — Pour faire rapport sur le Bill des municipalités B. C. 194. Rapport, 212. Adopté, 212.
81. — Pour faire rapport sur le Bill du chemin de fer du Great Western, 194. Rapport, 197.

COMITES—*suite.*

82. — Pour faire rapport sur le Bill transférant à l'ordonnance certaines propriétés, 194. Rapport, 198.
83. — Pour faire rapport sur le Bill pour la limitation des actions B. C. 195. Rapport, 196.
84. — Pour faire rapport sur le Bill d'incorporation de Québec, 200. Rapport, 200. Adopté, 209.
85. — Pour faire rapport sur le Bill des glaciés de chaussées, district de Huron, 200. Rapport, 209.
86. — Pour faire rapport sur le Bill d'enregistrement, B. C. 200. Rapport, 214.
87. — Pour faire rapport sur le Bill continuant certains actes, 200. Rapport, 211.
88. — Pour faire rapport sur le Bill de l'école de médecine de Québec, 200. Rapport, 213.
89. — Pour faire rapport sur le Bill d'incorporation de Ste. Catharines, 201. Rapport, 209.
90. — Pour faire rapport sur le Bill des chemins à barrières de Québec, 201. Rapport, 209.
91. — Pour faire rapport sur le Bill de l'institut des artisans de Montréal, 201. Rapport, 210.
92. — Pour faire rapport sur le Bill des assurances mutuelles, 203. Rapport, 209.
93. — Pour faire rapport sur le Bill du chemin à barrières de Montréal et Chambly, 203. Rapport, 210.
94. — Pour faire rapport sur le Bill d'incorporation de Montréal, 205. Rapport 210.
95. — Pour faire rapport sur le Bill du collège M'Gill, 205. Rapport, 208.
96. — Pour faire rapport sur le Bill des chemins d'hiver de Québec, 208. Rapport,, 210.
97. — Pour faire rapport sur le Bill de la société de construction de Montréal, 210. Rapport, 214.
98. — Pour faire rapport sur le Bill du havre de Humbert, 210. Rapport, 214.

## COMMISSAIRES NOMMÉS POUR ADMINISTRER LE SÉRMENT AUX MEMBRES :—

Introduits, 17, 21, 28, 42, 48, 52, 101.

COMMUTATION DE TENURE, B. C.—Bill relatif à la,—*Voir Bill, No. 116.*

## COMPTES :—

CONTINGENTS.—*Voir comité, No. 4, et adresse, No. 6.*

PUBLICS, pour 1843, 41.—*Voir papiers parlementaires, lettre A.* Pour 1844, 116.—*Voir papiers parlementaires, lettres I. I.*

De la maison de la Trinité de Québec, pour 1843, 31, pour 1844, 62.—*Voir papiers parlementaires, lettre E.*

COMTÉS, Bill pour la division des, H. C.—*Voir Bill, No. 27.*CONFÉRENCE, comité de—*Voir Bill, No. 96.*

CONGRÉGATION

CONGRÉGATION, Bill de la Congrégation de Montréal.—  
*Voir Bill, No. 47.*

CONSEIL LÉGISLATIF :—

Les Membres du, prêtent le serment voulu par la loi,  
17, 21, 28, 42, 48, 52, 101.

Les Membres de l'Assemblée se rendent à la  
barre du, 17, 18, 51, 89, 153, 216.

Comité nommé pour examiner et perfection-  
ner les journaux du, 20.—*Voir comité, No. 1.*

Le greffier du, a ordre d'entrer en compte  
avec la poste, 20.

L'Orateur du, fait rapport d'une copie du  
discours de Son Excellence, 20. Lu et imprimé, 20.  
Pris en considération, 21. Motion pour une adresse de  
remercîments, 22. Débats, 22. Amendement pour  
remettre la motion principale, rejeté, 22. Motion pour  
retrancher le 10e paragraphe, 22. Rejeté. Protêt des  
honorables MM. Fergusson, Irving et de Boucherville,  
22. Motion principale agréée et comité chargé de pré-  
parer l'adresse, 23. Les Membres ci-dessus se retirent,  
23.—*Voir adresse, No. 1.*

L'Orateur du, informe la Chambre que l'ho-  
norable G. Pemberton ne pourra assister au Conseil pen-  
dant la présente session, 20. Il est excusé, 30.

L'Orateur du, informe la Chambre que l'ho-  
norable W. Walker ne pourra assister au Conseil pen-  
dant les premiers jours de la session, 20. Il est excusé,  
31.

L'Orateur informe la Chambre que l'honora-  
ble M. Sherwood ne pourra assister au Conseil pendant  
la présente session, 21. Il est excusé, 31.

Les Membres du, sont autorisés pendant la  
session à emporter certains livres à leur résidence, 20.

L'Orateur du, annonce que des Membres se  
présentent, 21, 48.

Certains Membres du, se retirent, 23, 80,  
83, 88.

Certains Membres du, entrent après la prière,  
72, 84, 89, 106, 119, 132, 185.

L'Orateur du, annonce que certaines églises  
ont offerts des bancs aux Membres, 25.

L'honorable M. Washburn résigne son siège  
dans le, 24.

L'honorable M. Jameson demande qu'on le  
dispense d'assister au, pendant la présente session, 25.  
Demande accordée, 30.

L'Orateur informe la Chambre que l'honora-  
ble C. Widmer ne pourra assister au Conseil pendant  
la présente session, 25. Il est excusé, 31.

L'Orateur annonce que la Bourse et Chambre  
des nouvelles est ouverte aux Membres pendant la  
session, 26.

Lettre de M. le secrétaire Daly au sujet du  
congé d'absence accordé au greffier du, 26.

CONSEIL LÉGISLATIF—*suite.*

L'ordre de préséance des Membres du, est  
référé au comité des privilèges, 29. Membres ajoutés  
au comité, 29.—*Voir adresse, No. 4.*

L'honorable M. McDonald demande qu'on  
le dispense d'assister au, 30. Demande accordée, 31.

Membres présents et absents à l'appel du, 30.

Motion pour un appel du, accordée, 90.  
Appel, 122.

La cathédrale protestante de Montréal offre  
un banc aux Membres pendant la session, 31.

Ordonné au greffier du, de souscrire à tous  
les journaux de la province, 41.

Réponse à l'adresse présentée au prince  
Albert pendant la dernière session, 46.—*Voir appendice,  
No. 4.*

Ajournement du, jusqu'au 14 janvier, 51.

Résignation de l'honorable M. Draper, 74.  
—*Voir appendice, No. 6.*

Lettre de M. Leeming présentant un ouvrage  
au, 81.—*Voir appendice, No. 8.*

L'Orateur a ordre de le remercier de la part  
du, 82.

Protêts entrés sur les journaux du, 23, 92,  
106, 116, 158, 166, 179, 215.

Réponse à l'adresse présentée au prince Al-  
bert au commencement de la session, 116.—*Voir ap-  
pendice, No. 9.*

Writ servi sur un des greffiers assistants du,  
150. Il lui est défendu de se rendre à l'assignation,  
150.

Motion pour une adresse à Son Excellence  
au sujet du salaire de l'Orateur du, 165. Amendement  
rejeté, et motion accordée, 165.—*Voir adresse, No. 10.*

Motion au sujet de l'indemnité des Mem-  
bre du, 165. Emportée, 165.—*Voir adresse, No. 11.*

Bill relatif au salaire de l'Orateur du—*Voir  
Bill, No. 124.*

Résolutions au sujet des salaires des officiers  
et serviteurs du, 206.—*Voir adresse, No. 14, et réso-  
lutions.*

Adresses du.—*Voir adresses.*

Conférence avec le.—*Voir Bill, No. 96.*

Messages du et au.—*Voir Messages.*

Bills envoyés du et au.—*Voir Bills.*

Règles du.—*Voir règles.*

Retours et Etats transmis au.—*Voir retours.*

Comptes contingents du.—*Voir comité, No.  
4.*

CONSEILLERS LÉGISLATIFS, BILL POUR LA QUALIFICATION  
DES.—*Voir Bill, No. 11, et adresse, No. 7.*

CONSTRUCTION,

- CONSTRUCTION, BILL DE LA SOCIÉTÉ DE.— *Voir Bill, No. 128.*
- CONTINGENTS, COMPTES.— *Voir comité, No. 4.*
- COTISATIONS, BILL DES TAXES DE KINGSTON.— *Voir Bill, No. 75.*
- BILL DES TERRES SUJETTES AUX TAXES, H. C.— *Voir Bill, No. 105.*
- Retours des, H. C. pour 1844, présentés, 64. *Voir papiers parlementaires, lettre R.*
- COURS, BILL DES, DE DISTRICT, H. C.— *Voir Bill, No. 45.*
- D'ASSISES, BILL DES, H. C.— *Voir Bill, No. 37.*
- CROOKS, L'HONORABLE JAMES :—  
Il lui est permis de s'absenter qu'au 1er janvier, 30.  
————— Pétition de.— *Voir pétition, No. 314, et comité, No. 32.*  
————— Prête le serment voulu par la loi, 101.  
————— Proteste contre les résolutions au sujet de l'indemnité des Membres, 166.  
————— Message de l'Assemblée transmettant une adresse à la Reine en faveur de, 201.— *Voir messages, et adresse, No. 13.*
- DÉBENTURES DU GOUVERNEMENT :—**  
Cédule des, rachetées et restant dues, 30.— *Voir papiers parlementaires, lettre J.*
- DÉBITEURS INSOLVABLES, Bill des.— *Voir Bills, No. 33 et 61.*
- DE BLAINVILLE, Bill du Séminaire de Ste. Thérèse.— *Voir Bill, No. 34.*
- DE BLAQUIERE, L'HONORABLE PETER BOYLE :—  
Dispensé d'assister à la Chambre, 30.
- DE BOUCHERVILLE, L'HONORABLE PIERRE BOUCHER :—  
Prête le serment voulu par la loi, 17.  
————— Proteste contre la rejection d'un amendement à l'adresse en réponse au discours d'ouverture, 22.  
————— Se retire, 23.  
————— Proteste contre la passation du Bill de divorce de Harris, 116.  
————— Proteste contre la rejection de la motion pour référer à un comité spécial, certaines résolutions adoptées par la Chambre relatives à l'indemnité des Membres, ainsi que l'adresse à Son Excellence et la réponse à icelle, 179.
- DE LÉRY, CHARLES, Ecuyer.— *Voir Conseil et adresse, No. 6.*
- DÉPÊCHES.— *Voir messages.*
- DÉPENSES, BILL POUR FAIRE FACE À CERTAINES.— *Voir Bill, No. 130.*
- DÉPOT, BILL DE LA COMPAGNIE DE PRÊT ET DE DÉPÔT, H. C.— *Voir Bill, No. 71.*
- DETTES, BILL DES PETITES.— *Voir Bill, No. 66.*
- DICKSON, L'HONORABLE ROBERT :—  
Prête le serment voulu par la loi, 17.
- DIMANCHE, BILL POUR EMPÊCHER LA PROFANATION DU.— *Voir Bill, No. 74.*
- DIONNE, L'HONORABLE JOSEPH :—  
Prête le serment voulu par la loi, 17.  
————— Proteste contre la 2e lecture du Bill de divorce de Harris, 106.
- DIONNE, L'HONORABLE AMABLE :—  
Dispensé d'être présent à l'appel de la Chambre, 31.  
————— Prête le serment voulu par la loi, 52.  
————— Proteste contre la 2e lecture du Bill de divorce de Harris, 106.
- DISCOURS DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—  
A l'ouverture de la Session, 18.  
————— A la clôture de, 120.
- DISTILLERIES, BILL DES DROITS SUR LES.— *Voir Bill, No. 4.*
- DISTRICT MUNICIPAUX, BILL POUR CONSTATER LES DETTES DES, B. C.— *Voir Bill, No. 120.*
- DIVISION DES COMTÉS, BILL POUR LA.— *Voir Bill, No. 27.*
- DIVORCE.— *Voir Bill, No. 2. Appendice, No. 5; et pétitions, Nos. 76, 256, 331, 472.*
- DOUANES, BILL DES DROITS DE.— *Voir Bill, No. 79.*  
————— BILL POUR LA REGIE DES.— *Voir Bill, No. 42.*
- DRAPER, L'HONORABLE WILLIAM HENRY :—  
Prête le serment voulu par la loi, 17.  
————— Dispensé d'être présent à l'appel de la Chambre, 31.  
————— Résigne son siège, 74.— *Voir appendice, No. 6.*
- DROITS DE DOUANES.— *Voir Bill, No. 79.*
- DROITS SUR LES ALAMBICS.— *Voir Bill, No. 107.*
- DRUMMOND, SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE :—  
Rapport pour 1844, 65.— *Voir papiers parlementaires, lettre V.*
- EAU ET GAZ, TORONTO.—** *Voir Bill, No. 119.*
- ECCLÉSIASTIQUES, BILL POUR L'INCORPORATION DES SOCIÉTÉS.— *Sanction royale publiée, 10.*
- ECHANGE ET CHAMBRE DES NOUVELLES, ouverte aux Membres pendant la Session; 26.
- ÉCOLES :—  
BRITANNIQUE ET CANADIENNE.— *Voir Bill, No. 52.*  
————— BILL DES, B. C.— *Voir Bill, No. 97.*  
————— LYCÉE DE MONTRÉAL.— *Voir Bill, No. 38.*  
————— LYCÉE DE QUÉBEC.— *Voir Bill, No. 53.*  
————— DE MÉDECINE DE QUÉBEC.— *Voir Bill, No. 115.*

**ÉDUCATION, CANADA-EST :—**

Rapport du surintendant de l', 94, 100.—*Voir papiers parlementaires, lettre Z.*

———— **BILL D'ÉDUCATION.**—*Voir Bill, No. 97.*

**ÉMEUTES SUR LA LIGNE DES TRAVAUX PUBLICS :—**

Rapports et papiers à ce sujet, transmis par Son Excellence, 72.—*Voir papiers parlementaires, lettre Y.*

———— **BILL POUR PRÉVENIR LES.**—*Voir Bill, No. 44.*

**ENFANTS TROUVÉS :—**

Rapport des commissaires de Québec, 42.—*Voir papiers parlementaires, lettre L.*

**ENREGISTREMENT, B. C.**—*Voir Bill, No. 113.*

———— **H C.**—*Voir Bill, No. 60.*

———— **Des vaisseaux.**—*Voir Bill, No. 63.*

**ÉPARGNES, BILL DES BANQUES D'.**—*Voir Bill, No. 39.*

**ESTIMÉS DE LA DÉPENSE ET DU REVENU PROVINCIAL.**—*Voir messages.*

**ÉTATS ET RETOURS TRANSMIS A LA CHAMBRE.**—*Voir retours.*

**ÉVANGÉLIQUE, BILL DE L'ASSOCIATION.**—*Voir Bill, No. 102.*

**EVÊQUES, (CATHOLIQUES ROMAINS), BILL D'INCORPORATION DES.**—*Voir Bill, No. 51.*

**EXPIRÉES, LOIS EXPIRANTES ET :—**

Rapport du greffier en loi sur les, 25.—*Voir appendice No. 3, et comité, No. 6.*

**EXPLORATION GÉOLOGIQUE :—**

Son Excellence transmet copies des rapports sur une, 66. *Voir papiers parlementaires, lettre W.*

———— *Voir Bill, No. 31.*

**FERGUSON, L'HONORABLE ADAM :—**

Prête le serment voulu par la loi, 17.

———— Proteste contre le rejet de l'amendement à l'adresse en réponse au discours d'ouverture, 23.

———— Se retire, 23, 80, 83.

———— Dispensé d'être présent à l'appel de la Chambre, 30.

**FERRIE, L'HONORABLE ADAM :—**

Prête le serment voulu par la loi, 17.

**FEU, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE MONTRÉAL SUR LA VIE ET CONTRE LE :—**

Retours des affaires de la, 107.—*Voir papiers parlementaires, lettre S.*

———— **BILL DE L'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE.**—*Voir Bill, No. 122.*

**FIEFS NAZARETH, ST. AUGUSTIN ET ST. JOSEPH.**—*Voir Bill, No. 99.*

**FITZ GIBBON, JAMES, ÉCUIER.**—*Voir conseil et messages.*

**FRANÇAISE, LANGUE :—**

Adresse à la Reine transmise par l'Assemblée au sujet de la, 111.—*Voir adresse, No. 8.*

**FRASER, L'HONORABLE ALEXANDER :—**

Prête le serment voulu par la loi, 17.

**GASPÉ :—**

Etat des baptêmes, mariages, etc. pour 1843, dans le comté de Bonaventure, district de Gaspé, 64.

———— Etat des baptêmes, mariages, etc., du comté de Gaspé pour 1843 et 4, 69, 140.—*Voir papiers parlementaires, lettres R. R. R.*

———— **BILL DE JUDICATURE DE.**—*Voir Bill, No. 21.*

———— **BILL DES PÊCHES ET MINES DE CHARBON DE.**—*Voir Bill, No. 7.*

———— **BILL POUR VALIDER CERTAINS MARIAGES DANS LE DISTRICT DE.**—*Voir Bill, No. 58.*

**GAZ, BILL DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCLAIRAGE AU GAZ DE TORONTO.**—*Voir Bill, No. 119.*

**GENTILHOMME HUISSIER DE LA VERGE NOIRE.**—*Voir comités, Nos. 4 et 13, et adresse, No. 14.*

**GÉOLOGIQUE, EXPLORATION :—**

Rapports sur une, 66.—*Voir papiers parlementaires, lettre W.*

———— **BILL AU SUJET D'UNE.**—*Voir Bill, No. 31.*

**GIBIER, BILL POUR LA CONSERVATION DU.**—*Voir Bill, No. 73.*

**GLASSIS DE CHAUSSÉES, district de Huron.**—*Voir Bill, No. 112.*

**GLOUCESTER, BILL DES TAXES DE.**—*Voir Bill, No. 82.*

**GOODHUE, L'HONORABLE GEORGE J. :—**

Dispensé d'être présent à l'appel de la Chambre, 31.

**GORE, BANQUE DE :—**

Etat des affaires de la, 71.—*Voir papiers parlementaires, lettre Q.*

**GOVERNEMENT, DÉBENTURES DU :—**

Cédule des, rachetées et restant dues, 30.—*Voir papiers parlementaires, lettre J.*

**SIÈGE DU :—**

Dépêche au sujet du, 46.—*Voir appendice, No. 4.*

———— **Réclamations contre le.**—*Voir Bill, No. 49.*

**GOVERNEUR GÉNÉRAL, SON EXCELLENCE LE :—**

Vient à la Chambre et requiert la présence de l'Assemblée, 17, 18, 51, 89, 153, 216.

———— Ordonne à l'Assemblée de choisir un Orateur 17.

———— Se retire de la Chambre, 18, 20.

———— Sir Allan N. MacNab annonce que l'Assemblée l'a choisie pour Orateur, 18.

———— Le choix est confirmé par, 18.

———— Ouvre la session par un discours aux deux Chambres, 18. L'Orateur fait rapport d'une copie du discours, 20. Lu et imprimé, 20. Pris en considération, 21. Motion pour une adresse de remerciements, 22.

GOUVERNEUR GENERAL—*suite.*

22. Débats, 22. Motion pour remettre la motion principale rejetée, 23. Amendement pour biffer le 10<sup>e</sup> paragraphe rejeté, 23. Protêt des honorables MM. Ferguson, Irving et de Boucherville, 23. Motion principale agréée et comité chargé de préparer l'adresse, 23. Les Membres ci-dessus se retirent 23.— *Voir adresse, No. 1.*

———— Sanctionne certains Bills, 51, 89, 90, 153, 154, 217, 218, 219, 220.

———— Réserve certains Bills pour la signification du plaisir de Sa Majesté, 219.

———— Discours de clôture, 220.

———— Adresses à.— *Voir adresses.*

———— Messages de.— *Voir messages.*

GREAT WESTERN, BILL DU CHEMIN DE FER DU.— *Voir Bill, No. 100.*

## GREFFIER EN LOI :—

Présente un rapport sur les lois expirées et expirantes, 25.— *Voir appendice, No. 3, et comité, No. 6.*

GREFFIER ET GREFFIERS-ASSISTANTS DE LA CHAMBRE.— *Voir Conseil.*

GREFFIERS DES COURS DE CIRCUIT, BILL RELATIF AUX.— *Voir Bill, No. 81.*

## HAMILTON, L'HON. JOHN :—

Prête le serment voulu par la loi, 17.

———— Proteste contre les résolutions relatives à l'indemnité des Membres, 166.

HARRIS, BILL DE DIVORCE DE.— *Voir Bill, No. 2.*

HAUT-CANADA, BILL DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU.— *Voir Bill, No. 89.*

———— BILL DE L'ASSOCIATION ÉVANGÉLIQUE DU.— *Voir Bill, No. 102.*

———— BILL POUR RÉGLER LES TRAVERSES DANS LE.— *Voir Bill, No. 87.*

———— BILL DES TAXES SUR LES TERRES DANS LE.— *Voir Bill, No. 105.*

———— BILL DE LA COMPAGNIE DE DÉPÔT ET DE PRÊT DU.— *Voir Bill, No. 71.*

———— BILL D'ENREGISTREMENT DU.— *Voir Bill, No. 60.*

———— BILL DES MILICES DU BAS ET DU.— *Voir Bill, No. 96.*

HAYRE DE MONTRÉAL.— *Voir Bill, No. 95.*

HONORAIRES DES OFFICIERS DE DISTRICT.— *Voir Bill, No. 85.*

HUISSIER DE LA VERGE NOIRE.— *Voir comités, Nos. 4 et 13, et adresse, No. 14.*

HUMBER, BILL DU HAYRE DE.— *Voir Bill, No. 129.*

HURON, BILL DES TAXES DU DISTRICT DE.— *Voir Bill, No. 20.*

HURON, BILL DES GLACIS DE CHAUSSÉES DU DISTRICT DE.— *Voir Bill, No. 112.*

ILE D'ORLÉANS, BILL D'ENREGISTREMENT DE L'.— *Voir Bill, No. 84.*

## IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS À ST. JEAN :—

Etat pour l'année expirée le 5 janvier, 1845, 65.— *Voir papiers parlementaires, lettres T. T. T.*

IMPRESSIONS, COMITÉ DES.— *Voir comité, No. 3.*

## IMPRESSIONS ORDONNÉES :—

Du discours d'ouverture de Son Excellence, 20.

———— De l'adresse en réponse au discours, 28.

———— Du catalogue des livres de la bibliothèque, 28.

———— De la pétition des visiteurs de King's College contre le Bill pour modifier sa charte, 155.

———— De la pétition des syndics de Queen's College, à Kingston, en faveur du Bill, 155.

———— Du rapport du comité sur le recensement, 185.

———— Relatives à des Bills.— *Voir Bills.*

INDEMNITÉ, BILL D'.— *Voir Bill, No. 94.*

## INSENSÉS ET INVALIDES, ETC. :—

Retour des commissaires de Québec pour le soulagement des, 42.— *Voir papiers parlementaires, lettre L.*

INSOLVABLES, BILL DES DÉBITEURS.— *Voir Bill, Nos. 33 et 61.*

## INSPECTEURS DE BOIS :—

Etat fourni par le surintendant des.— *Voir retours.*

INSTITUT DES ARTISANS DE MONTRÉAL.— *Voir Bill, No. 121.*

IRLANDE, BILL DE L'ASSOCIATION COLONIALE D'.— *Voir Bill, No. 88.*

## IRVING, L'HONORABLE J. ÆMILIUS :—

Prête le serment voulu par la loi, 17.

———— Proteste contre le rejet d'un amendement à l'adresse en réponse au discours d'ouverture, 23.

———— Se retire 23.

## JAMESON, L'HONORABLE ROBERT S. :—

Demandant qu'on le dispense d'assister à la Chambre, 25. Demande accordée, 30.

JARVIS, F. S.— *Voir comités, No. 4 et 13, et adresse No. 14.*

JOHNSTOWN, BILL DES TAXES DU DISTRICT DE.— *Voir Bill, No. 86.*

## JOLIETTE, L'HONORABLE BARTHELEMY :—

Prête le serment voulu par la loi, 17.

———— Proteste contre la 2<sup>e</sup> lecture du Bill de divorce de Harris, 106.

## JOURNAUX DE LA CHAMBRE :—

Comité chargé d'examiner et de perfectionner les, 20.—  
Voir comité, No. 1.

Protêts entrés sur les journaux de la Chambre  
23, 92, 106, 116, 158, 166, 179, 215.

JUDICATURE DE GASPÉ.—Voir Bill, No. 21.

KING'S COLLEGE.—Voir pétitions.

KINGSTON, BILL DES ÉVÊQUES DE TORONTO ET DE.—Voir  
Bill, No. 51.

BILL DES TAXES DE.—Voir Bill, No. 75.

BILL D'INCORPORATION DE.—Voir Bill, No.  
106.

KNOULTON, L'HONORABLE PAUL H. :—

Prête le serment voulu par la loi, 17.

Proteste contre le Bill pour la saisie des sa-  
laires, 92.

LAC HURON ET TORONTO, BILL DU CHEMIN DE FER DU.  
—Voir Bill, No. 67.

LANGUE FRANÇAISE :—

Adresse à la Reine au sujet de la, transmise par l'Assem-  
blée, 111.—Voir adresse, No. 8.

LETTRES DE CHANGE :—

Son Excellence transmet une cédule des, tirées sur le  
Trésor, 30.—Voir papiers parlementaires, lettre J.

LETTRES PATENTES.—Voir Bill, No. 8.

LEEMING, JOHN :—

L'Orateur soumet une lettre reçue de 81.—Voir ap-  
pendice, No. 8.

L'Orateur a ordre de lui faire les remerciements  
de la Chambre pour le livre qui accompagnait la lettre  
précédente, 82.

LOIS, BILL POUR LA DISTRIBUTION DES.—Voir Bill, No. 80.

LYCÉE DE MONTRÉAL.—Voir Bill, No. 38.

QUÉBEC.—Voir Bill, No. 53.

MACADAMISES, BILL DES CHEMINS, H. C.—Voir  
Bill, No. 14.

MACAULAY, L'HONORABLE JOHN :—

Prête le serment voulu par la loi, 17.

MACNAB, SIR ALLAN NAPIER :—

Informe Son Excellence que l'Assemblée l'a choisi pour  
son Orateur, 18.

Son Excellence confirme le choix de l'As-  
semblée, 18.

MALLÉS BRITANNIQUES DU ET AU CANADA.—Voir mes-  
sages.

MARIAGES, RETOURS DES, ETC.—Voir baptêmes.

MARIAGES, DANS LE DISTRICT DE GASPÉ, BILL DES.—Voir  
Bill, No. 58.

MARINS NAUFRAGÉS, BILL DES.—Voir Bill, No. 19.

MASSUE, L'HONORABLE LOUIS :—

Dispensé d'être présent à l'appel de la Chambre, 31.

Prête le serment voulu par la loi, 42.

Proteste contre le Bill de divorce de Harris, 106.

M'DONALD, L'HONORABLE JOHN :—

Il lui est permis de s'absenter, 30.

M'GILL, BILL DU COLLÈGE.—Voir Bill, No. 126.

M'GILL, L'HONORABLE PETER :—

Prête le serment voulu par la loi, 17.

Proteste contre le Bill pour la saisie des salaires,  
92.

L'Assemblée le prie de se rendre devant un  
comité, 143. Permission accordée, 144.

Proteste contre les résolutions en faveur de l'in-  
dennité des Membres du Conseil, et contre l'adresse à  
Son Excellence à ce sujet, 166.

McKAY, L'HONORABLE THOMAS :—

Prête le serment voulu par la loi, 17.

Proteste contre les résolutions en faveur de l'in-  
dennité des Membres du Conseil, et contre l'adresse à  
Son Excellence à ce sujet, 166.

MÉDECINE, BILL DE L'ÉCOLE DE, QUÉBEC.—Voir Bill,  
No. 115.

MEMBRES DU CONSEIL LÉGISLATIF.—Voir Conseil.

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.—Voir Assem-  
blée.

MESSAGES :—

DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—

Informant la Chambre de la résignation de l'honorable  
Simeon Washburn, 24.

Transmettant une cédule des débentures du  
Gouvernement et aussi des lettres de change tirées sur  
le Trésor, 30.—Voir papiers parlementaires, lettre A.

Transmettant les comptes publics pour 1843,  
41.—Voir papiers parlementaires, lettre A.

Transmettant la copie d'une dépêche en ré-  
ponse à l'adresse à la Reine, sur la naissance de la prin-  
cesse Alice, 46.—Voir appendice, No. 4.

Transmettant la copie d'une dépêche en ré-  
ponse à l'adresse au prince Albert sur la naissance de  
la princesse Alice, 46.—Voir appendice, No. 4.

Transmettant la copie d'une dépêche en ré-  
ponse à l'adresse des deux Chambres à la Reine au sujet du  
siège du Gouvernement, 46.—Voir appendice, No. 4.

Transmettant l'extrait d'une dépêche commu-  
niquant la décision du Gouvernement de Sa Majesté sur  
le Bill réservé relative à l'admission des arpenteurs dans  
le Haut-Canada; sur le Bill relatif à la place de marché  
de la ville de Niagara; et sur celui qui règle la naviga-  
tion du fleuve St. Laurent, 46.—Voir appendice, No. 4.

Transmettant l'extrait d'une dépêche relative  
au Bill réservé pour assurer l'indépendance de l'Assem-  
blée Législative, 46.—Voir appendice, No. 4.

Transmettant l'extrait d'une dépêche relative  
au Bill réservé pour le découragement des sociétés se-  
crètes, 46.—Voir appendice, No. 4.

Transmettant

MESSAGES—*suite*.

- Transmettant copie d'une dépêche relative au Bill réservé pour assurer l'indépendance du Conseil Législatif, 46.— *Voir appendice, No. 4.*
- Transmettant un état des affaires du pénitencier provincial pour 1844, 49.— *Voir papiers parlementaires, lettre M.*
- Recommandant le cas du colonel Fitz Gibbon à la considération du Conseil Législatif, 56.
- Transmettant les retours des cotisations du Haut-Canada pour 1844, 64.— *Voir papiers parlementaires, lettre R.*
- Transmettant un retour de la compagnie d'assurance britannique sur la vie et contre le feu, 64.— *Voir papiers parlementaires, lettre S.*
- Transmettant copies des rapports sur une exploration géologique de la Province, 66.— *Voir papiers parlementaires, lettre W.*
- Transmettant des rapports et autres papiers relatifs aux outrages commis sur la ligne des travaux publics, 72.— *Voir papiers parlementaires, lettre Y.*
- Transmettant divers documents relatifs à certaines avances en 1838, à même la caisse militaire, 76.— *Voir appendice, No. 7.*
- Transmettant un rapport sur l'éducation dans le Bas-Canada, 94, 100.— *Voir papiers parlementaires, lettre Z.*
- Transmettant la copie d'une dépêche en réponse à l'adresse à la Reine sur la naissance du prince Alfred, 116.— *Voir appendice, No. 9.*
- Transmettant les comptes publics pour 1844, 116.— *Voir papiers parlementaires, lettres I. I.*
- Transmettant un estimé des dépenses et des revenus publics pour 1845.— *Voir papiers parlementaires, lettres, Q. Q.*
- Transmettant copies de deux dépêches relatives au transport des malles britanniques de et au Canada, et à la préséance des Membres du Conseil Législatif, 179.— *Voir appendice, No. 10.*
- Transmettant un estimé supplémentaire de la dépense publique pour 1845, 196.— *Voir appendice, No. 11.*
- DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE :—
- Relatif à certaines interpolations dans ses journaux de la dernière session, 50.
- Demandant qu'il soit permis à l'honorable James Morris de se rendre devant un comité.—73. Permission accordée, 73.
- Transmettant pour concurrence une adresse à la Reine au sujet de la langue française, 111.— *Voir adresse, No. 8.*
- Demandant qu'il soit permis à l'honorable Peter McGill de se rendre devant un comité, 143. Permission accordée, 144.
- Transmettant pour concurrence des pétitions

MESSAGES—*suite*.

- à la Reine et aux deux Chambres relatives au commerce et à la navigation, 187. Elles sont lues, 189. La Chambre concourt et l'Assemblée en est informée, 192. Adresse à Son Excellence le priant de les transmettre au secrétaire d'état, envoyée de l'Assemblée pour sa concurrence 192. L'Assemblée concourt, 193. Elles sont présentées à Son Excellence, 196. Réponse de Son Excellence, 196.
- Transmettant pour concurrence une adresse à Sa Majesté en faveur de l'honorable James Crooks, 201. *Voir adresse, No. 13.*
- En réponse à des adresses de la Chambre.— *Voir adresses.*
- Relatifs à des Bills.— *Voir Bills.*
- MILITAIRE, CAISSE :—
- Message transmettant divers documents relatifs à des avances faites en 1838 à même la 76.— *Voir appendice, No. 7.*
- MILICES, BILL DES.— *Voir Bill, No. 96.*
- MONTGOMERY, BILL.— *Voir Bill, No. 5.*
- MONTRÉAL :—
- Etat des baptêmes, etc., pendant 1843 et 1844, dans le district de, 29, 137.— *Voir papiers parlementaires, lettres R. R. R.*
- BANQUE DE.—
- Etat des affaires de la, 58. *Voir papiers parlementaires, lettre Q.*
- BILL DE LA SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE.— *Voir Bill, No. 128.*
- BILL DU CHEMIN À BARRIÈRES ENTRE, ET CHAMBLY.— *Voir Bill No. 123.*
- BILL DES CHAMBRES DE COMMERCE DE QUÉBEC ET.— *Voir Bill No. 54.*
- BILL DU COLLÈGE DE MÉDECINE DE.— *Voir Bill No. 59.*
- BOURSE ET CHAMBRE DES NOUVELLES :—
- Admission gratuite offerte aux Membres pendant la session à la, 26.
- BILL DU HAVRE DE.— *Voir Bill No. 95.*
- BILL DU LYCÉE DE.— *Voir Bill, No. 38.*
- BILL D'INCORPORATION DE.— *Voir Bill, No. 125.*
- BILL DES SŒURS DE LA CONGRÉGATION DE.— *Voir Bill, No. 47.*
- COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU DE, 107.— *Voir papiers parlementaires, lettre S.*
- BILL DE L'INSTITUT DES ARTISANS DE.— *Voir Bill, No. 121.*
- MOORE, L'HONORABLE PHILIP H. :—
- Prête le serment voulu par la loi, 17.
- Dispensé d'être présent à l'appel de la Chambre, 31.

**MORRIS, L'HON. WILLIAM :—**

Prête le serment voulu par la loi, 17.

Se retire, 83.

Proteste contre les résolutions en faveur de l'indemnité des Membres du Conseil et contre l'adresse à Son Excellence à ce sujet, 166.

Messages remis par lui de la part de Son Excellence.— *Voir messages.*

**MORRIS, L'HONORABLE JAMES :—**

Présente son writ de sommation et prête serment, 21.

L'Assemblée le prie de se rendre devant un comité, 73. Permission accordée, 73.

**MOTIONS :—**

Pour une adresse au Gouverneur-Général en réponse au discours d'ouverture, 22.— *Voir Gouverneur et adresse No. 1.*

Pour ajourner la Chambre jusqu'au 14 janvier, 51. Adopté, 51.

Pour un appel de la Chambre le 3 mars. Adopté, 90.

Pour une adresse à Sa Majesté au sujet de la qualification des Conseillers Législatifs, 104.— *Voir adresse, No. 7.*

Pour une adresse à Son Excellence le félicitant sur son élévation à la pairie, 116. Adoptée, 116.— *Voir adresse, No. 9.*

Pour une adresse à Son Excellence au sujet du salaire de l'Orateur du Conseil, 165. Amendement rejeté, et motion adoptée, 156.— *Voir adresse, No. 10.*

Pour l'adoption de certaines résolutions relatives à l'indemnité des Membres du Conseil. Objection. Elle est accordée, 165.— *Voir adresse, No. 11, et résolutions.*

Pour l'adoption de certaines résolutions établissant les salaires des officiers et serviteurs du Conseil, 206.— *Voir adresse, No. 14, et résolutions.*

Pour l'adoption de certaines résolutions pour autoriser le paiement de certaines allocations aux officiers et serviteurs du Conseil, 207. Accordée, 208.— *Voir résolutions.*

Relatives à des Bills.— *Voir Bills.*

MOULINS, Bill des glâcis de.— *Voir Bill, No. 112.*

MUNICIPALITÉS, BILL DES, B. C.— *Voir Bill, No. 98.*

BILL POUR CONSTATER LES DETTES DES, B. C.— *Voir Bill, No. 120.*

MUTUELLES, BILL DES ASSURANCES.— *Voir Bill, No. 122.*

**NEILSON, L'HONORABLE JOHN :—**

Présente son writ de sommation, 48, et prête serment.

Proteste contre le Bill pour la saisie des salaires, 92.

Proteste contre le Bill de divorce de Harris,

106.

**NEILSON, L'HONORABLE JOHN—suite.**

Proteste contre le Bill pour empêcher la profanation du dimanche, 158.

Proteste contre les résolutions pour l'indemnité des Membres du Conseil, et contre l'adresse à Son Excellence à ce sujet, 166.

Proteste contre le Bill d'éducation, B. C., 214.

Proteste contre le Bill des municipalités, B. C., 215.

**NIAGARA, BILL DE LA BANQUE DU DISTRICT DE :—**

Sanction royale, 11.

BILL D'INCORPORATION DE.— *Voir Bill, No. 48.*

BILL réservé au sujet de la place du marché de, Dépêche à ce sujet, 46.— *Voir appendice, No. 4.*

BILL DU CHEMIN DE, ET TEN-MILE CREEK.— *Voir Bill, No. 50.*

NOTARIAT, BILL POUR RÉGLER LE, B. C.— *Voir Bill, No. 57.*

NOTAIRES, BILL PERMETTANT AUX, d'agir comme greffiers des cours de circuit.— *Voir Bill, No. 81.*

**OFFICIERS ET SERVITEURS DE LA CHAMBRE :—**

Résolutions pour établir les salaires des, 207.— *Voir adresse, No. 14, et résolutions.*

OFFICIERS DE DISTRICT, BILL DES HONORAIRES DES.— *Voir Bill, No. 85.*

ORATEUR DU CONSEIL LÉGISLATIF.— *Voir Conseil.*

BILL DU SALAIRE DE L'.— *Voir Bill, No. 124.*

DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. :—

Sir Allan MacNab informe Son Excellence qu'il a été choisi, 18.

Harangue de l', à Son Excellence en présentant les Bills d'argent, 219.

ORDONNANCE, BILL DE L'.— *Voir Bill, No. 101.*

ORLÉANS, BILL DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE L'ÎLE D'.— *Voir Bill, No. 84.*

**OUTRAGES COMMIS SUR LES TRAVAUX PUBLICS :—**

Son Excellence transmet des rapports et autres papiers à ce sujet, 72.— *Voir papiers parlementaires, lettre Y.*

**PAPIERS-NOUVELLES :—**

Ordonnés pour l'usage de la Chambre, 41.

PARENTS ET AMIS, BILL DES ASSEMBLÉES DE.— *Voir Bill, No. 35.*

**PARLEMENT IMPÉRIAL :—**

Pétitions à la Reine et aux deux Chambres du, relatives au commerce et à la navigation, 189.— *Voir messages.*

**PARLEMENT PROVINCIAL :—**

Assemblée, 17.

Prorogé, 220.

PATENTES.—*Voir Bill, No. 8.*

PÉAGES SUR LES TRAVAUX PUBLICS.—*Voir Bill, No. 109.*

PEMBERTON, L'HONORABLE GEORGE :—

Informe l'Orateur qu'il ne pourra assister au Conseil pendant cette session, 20. Excusé, 30.

PÉTITIONS :—

A LA REINE et aux deux Chambres du Parlement Impérial au sujet du commerce et de la navigation, 189.—*Voir messages.*

184. ——— ABBOTT, A., et autres, du comté de Shefford, demandant l'ouverture d'un chemin depuis le lac Massawippi, dans Hatley, jusqu'au township de Stukely, 36.
237. ——— ABBOTT, LE RÉV. J., demandant une rémunération pour son ouvrage sur l'émigration, 46.
541. ——— ABBOTT, LE RÉV. J., et autres, de Grenville, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 99.
591. ——— ABBOTT, LE RÉV. W., et autres, de St. Andrews, dans le diocèse de Québec, demandant, ditto, ditto, 118.
100. ——— ADAMS, AARON A., et autres, de Barnston et Barford, demandant une allocation pour améliorer le chemin depuis ces townships jusqu'à Montréal, 34.
101. ——— ADAMS, AARON A., et autres, de Barnston et Barford, demandant une allocation pour établir une académie à Barnston, 34.
387. ——— ADAMS, E. S., et autres, de St. Catharines, demandant l'incorporation du dit village, 62.
587. ——— AIKMAN, M., et autres, demandant que le chemin de Hamilton à Grimsby soit macadamisé, 118.
369. ——— ALFARO, M. C., veuve de feu Carleton Allsopp, du Cap-Santé, demandant une part dans le pont de Jacques Cartier, 60.
549. ——— ALFRED, J. O., et autres, de Terrebonne et Ste. Thérèse, demandant la mise en vigueur de l'ordonnance des chemins d'hiver, 100.
309. ——— ALLAN, E. C., de William Henry, demandant une allocation pour le soutien d'une école dont il est l'instituteur, 54.
592. ——— ALLAN, M., de Sherrington, demandant une indemnité à raison de la perte de son mari, tué tandis qu'il servait dans la milice, 118.
655. ——— ALLAN, M., du comté de Huntingdon, demandant une indemnité à raison de la perte de son mari, tué pendant la rébellion, 148.
200. ——— ALLARD, J. BTE., et autres, de St. Matthieu de Belœil, demandant l'augmentation des droits sur les animaux vivants importés en cette province, 42.

PÉTITIONS—*suite.*

169. ——— ALLARD, PIERRE, et autres, de Québec, demandant l'imposition d'un droit de 25 pour cent sur les biscuits importés des Etats-Unis, 39.
357. ——— ALLSOPP, J., du Cap-Santé, demandant sa part dans le pont de Jacques Cartier, 55.
42. ——— ANDERSON, J., et autres, des townships de Melbourne et Drummond, demandant qu'il ne soit pas accordé d'allocation au collège M'Gill, 29.
282. ——— ANDERSON, LE RÉV. J., et autres, de Fort-Erie et des environs, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 53.
352. ——— ANDERSON, J. P., et autres, de Québec, demandant une loi pour empêcher les colporteurs et marchands ambulants de débiter leurs marchandises dans la dite ville, 58.
457. ——— ANDERSON, A., et autres, de London, demandant que l'acte d'incorporation de la dite ville soit amendé, 70.
476. ——— ANDERSON, LE RÉV. W., et autres, de William Henry, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 77.
584. ——— ANDERSON, R., et autres, de New-Ireland et Inverness, dans le diocèse de Québec, demandant ditto, ditto, 116.
408. ——— ANDRES, SAMUEL et S. T., de Chambly, demandant que la somme de £10,616 17 6 ct., avec intérêt, leur soit payée, 65.
503. ——— ANGLÉN, R., et autres, de Kingston, demandant que les droits sur les articles manufacturés importés des Etats-Unis, soient augmentés, 88.
30. ——— ARCHAMBAULT, LE RÉV. P., et autres, de Vaudreuil, demandant une allocation pour bâtir une école, 28.
194. ——— ARCHAMBAULT, E., greffier du conseil de district de Leinster, demandant le remboursement de certaines dépenses qu'il a faites en cette qualité, 40.
493. ——— ARCHAMBAULT, A., et autres, de l'Assomption, demandant que les paroisses de Lachine, St. Henry de Mascouche et de St-Lin, ne forment pas partie du comté de Terrebonne, 82.
277. ——— ARCHIBALD, J., et autres, de Osnabrück, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 53.

PETITIONS—*suite.*

45. ——— ARMS, WILLIAM, et autres, du township de Ascott, demandant qu'il ne soit pas accordé d'allocation au collège M'Gill, 29.
288. ——— ARMSTRONG, LE RÉV. G. M. et autres, de Louth, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 53.
590. ——— ARMSTRONG, E. E., et autres, de la Rivière-du-Loup, dans le diocèse de Québec, demandant ditto, ditto, 118.
648. ——— ARNOLD, LE RÉV. W., et autres, de la Baie de Gaspé, dans le diocèse de Québec, demandant ditto, ditto, 142.
12. ——— ARNOLDI, C. T., M. D., et autres, de l'école de médecine de Montréal, demandant un acte d'incorporation, 26.
279. ——— ATKINSON, LE RÉV. A. F., et autres, de Ste. Catharines, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 53.
672. ——— ATKINSON, H., et autres, de Québec, demandant qu'il ne soit pas fait d'amendement à l'ordonnance d'incorporation de la dite cité, 156.
481. ——— AUBRY, LE RÉV. L., et autres, de St. Léon-le-Grand, demandant qu'il ne soit pas fait d'amendements aux lois actuelles relativement aux chemins d'hiver, 77.
374. ——— AYLWIN, T. C., et autres, du district de Québec, demandant une allocation pour améliorer le chemin entre Québec et Montréal, 61.
580. ——— BABY, F., et autres, du district d'Ouest, demandant que le Bill pour imposer un droit sur les distilleries et brasseries, ne devienne pas loi, 114.
252. ——— BAILLARGEON, LE RÉV. E., et autres, du comté de Dorchester, demandant la construction d'un pont sur la rivière Etchemin, 52.
635. ——— BAILLARGEON, LE RÉV. E., et autres, de St. Nicolas, demandant que la dite paroisse forme partie du comté de Lotbinière, 137.
430. ——— BAKER, W., et autres, syndics du lycée de Dunham, demandant une allocation, 68.
71. ——— BALFOUR, LE RÉV. ANDREW, de Waterloo, dans le comté de Shefford, demandant une allocation, 32.
400. ——— BALFOUR, LE RÉV. A., et autres, de Shefford, demandant divers amendements à l'acte des écoles élémentaires, 63.
170. ——— BANGS, H., de Stanstead, demandant une allocation, 39.
565. ——— BANQUES chartrées du Canada-Ouest, demandant que la loi qui impose une taxe sur les billets de banque, soit abrogée, 109.

PETITIONS—*suite.*

865. ——— BARNHAM, A. A., et autres, de Cobourg, demandant que les limites de la dite ville soient changées, 60.
405. ——— BARRETT, W., et autres, de Hemmingford, demandant qu'il soit adopté un autre mode pour la distribution des deniers appropriés au soutien des écoles, 64.
340. ——— BARTLETT, LE RÉV. P., et autres, de Carrying Place, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 58.
243. ——— BATHURST, Le conseil de district de, demandant que les instituteurs soient instruits dans certaines branches des sciences, 50.
244. ——— BATHURST, Le conseil de district de, demandant l'ouverture d'un chemin aux fins d'activer les progrès du commerce de bois, 50.
177. ——— BEAUBIEN, E., et autres, de la paroisse de St. Benoit, demandant une indemnité pour la destruction de l'église et du presbytère de cette paroisse pendant la rébellion de 1837, 39.
466. ——— BEAUDET, G., et autres, des paroisses de St. Polycarpe, St. Ignace et de St. Joseph, demandant que l'acte des écoles et des municipalités soit amendé, 75.
480. ——— BÉLANGER, LE RÉV. N., et autres, de la Rivière-du-Loup, demandant que les lois actuelles relativement aux chemins d'hiver, ne soient pas changées, 77.
290. ——— BÉLANGER, LE RÉV. C., et autres, de Stanfold, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin depuis la rivière Bécancour, 53.
305. ——— BÉLANGER, LE RÉV. C., et autres, de Somerset, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin depuis le dit township au chemin Gosford, 54.
141. ——— BELLAMY, J. B., et autres, de Chambly, et autres lieux, demandant que le chemin planchéyé de Longueuil à Chambly, soit continué jusqu'à Granby, 36.
182. ——— BELLEFEUILLE, J. BTE., et autres, traversiers de Bécancour, demandant qu'il ne soit pas accordé de privilège exclusif d'une traverse aux MM. Normand, 40.
419. ——— BELLOWES, C. L., et autres, de McNab, Horton, Ross et de Westmeath, demandant l'amélioration du chemin entre Castleford et Westmeath, 66.
653. ——— BENJAMIN, R., et autres, du district de Talbot, demandant que le droit sur les peaux et le cuir manufacturé importés, soit augmenté, 147.

PETITIONS—*suite.*

41. ——— BERCZY, CHARLES, et autres, de Toronto, demandant que la corporation de la dite cité, soit autorisée à prolonger la rue Colborne à travers certaines propriétés privées, 29.
110. ——— BEROIS, OLIVIER, et autres, de la paroisse de St. Antoine-de-la-Baie, demandant que l'acte qui règle la commune de cette seigneurie soit amendé, 35.
236. ——— BERTHELOT, A., et autres, des paroisses de Ste. Geneviève, Pointe-Claire, Ste. Anne, et de l'île Bizarre, demandant qu'ils soient autorisés à ouvrir un chemin de l'Abord-à-Plouffe au chemin St. Charles, au-dessus de Ste. Geneviève, 46.
544. ——— BESSERER, L. T., et autres, de Bytown, demandant l'incorporation de la dite ville, 100.
183. ——— BETHEL, WM., de Québec, demandant à être indemnisé des pertes considérables qu'il a encourues comme un des entrepreneurs du pont de Valcartier, 40.
388. ——— BETHUNE, LE RÉV. A. N., et autres, de Cobourg, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 62.
508. ——— BETHUNE, A. N., et autres, de Cobourg, demandant que l'acte des écoles soit abrogé, 88.
614. ——— BETHUNE, LE RÉV. J., et autres, de Christ's Church, à Montréal, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 124.
436. ——— BETTRIDGE, LE RÉV. W., et autres, de Woodstock, dans le diocèse de Toronto, demandant ditto, ditto, 69.
437. ——— BETTRIDGE, LE RÉV. W., et autres, de Woodstock, demandant que l'acte des écoles soit abrogé, 69.
670. ——— BETTRIDGE, LE RÉV. W., et autres, de Woodstock, demandant qu'il ne soit pas fait d'amendement à la charte de King's College, 156.
166. ——— BILODEAU, MARIE F., demandant une pension, 39.
633. ——— BLACKBURN, J., et autres, demandant qu'il soit fait des dispositions dans l'acte des conseils municipaux pour le paiement des dettes des différents conseils, 137.
426. ——— BLAIS, L., et autres, du comté de l'Islet, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin de St. Thomas à la rivière St. Jean, 67.

PETITIONS—*suite.*

175. ——— BLAKE, LE RÉV. D. E., et autres, des townships de Warwick et d'Adelaide, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 65.
329. ——— BLAKEY, LE RÉV. R., et autres, de Prescott et des environs, dans le diocèse de Toronto, demandant ditto, ditto, 56.
190. ——— BLANCHARD, W. G., et autres, du comté des Deux-Montagnes, demandant que la cour de district soit transférée de St. Benoit à St. André, 40.
307. ——— BLENKARNE, W. W., et autres, de Montréal, demandant une allocation pour le soutien d'une école en liaison avec l'église St. George, 55.
550. ——— BOND, LE RÉV. W., et autres, de Lachine, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 100.
449. ——— BOOMER, LE RÉV. W., et autres, de Galt et des environs, dans le diocèse de Toronto, demandant ditto, ditto, 69.
250. ——— BORLAND, J., et autres, de Québec, demandant qu'il ne soit fait aucune allocation publique au collège McGill, et que la charte de King's College soit amendée, 51.
44. ——— BOSWORTH, NEWTON, et autres, de la société des baptistes de Toronto, demandant que la charte de King's College soit amendée, 29.
687. ——— BOTHAM, WILLIAM, et autres, de Missisquoi, demandant qu'aucune partie des réserves du clergé ne soit accordée pour l'usage exclusif de l'église d'Angleterre, 211.
377. ——— BOUCHER, F., et autres, de Maskinongé, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications à la loi relative aux voitures d'hiver, 61.
120. ——— BOUCHETTE, J., du département de l'arpenteur-général, demandant un encouragement pour la publication d'une carte du Canada, 35.
610. ——— BOULTON, H. J., et autres, de Toronto, demandant que le Bill pour faire disparaître tout doute relativement à l'imposition de taxes sur certaines terres dans le Haut-Canada, ne devienne pas loi, 123.
472. ——— BOUCHIER, J. O., et autres, de Georgina, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 76.
603. ——— BOURNE, LE RÉV. R. H., et autres, de Rawdon, dans le diocèse de Québec, demandant ditto, ditto, 121.

PETITIONS—*suite.*

500. ——— **BOWMAN, R.**, et autres, du comté d'Ottawa, demandant l'imposition d'un droit de 25 pour cent, sur le bois scié importé des États-Unis, 84.
272. ——— **BOYLE, R. M.**, et autres, entrepreneurs sur le chemin macadamisé de Queenston et Grimsby, demandant le paiement d'arrérages qui leur sont dûs, 53.
284. ——— **BOYD, D.**, et autres, de Chippawa, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 53.
551. ——— **BRAITHWAITE, J.**, et autres, de Chambly, dans le diocèse de Québec, demandant ditto, ditto, 100.
219. ——— **BRANAN, R. W.**, et autres, de la partie ouest du township de Ekfrid, et de la partie sud du township d'Adelaide, dans le district de London, demandant à former un nouveau district, 43.
413. ——— **BRANAN, R. W.**, et autres, des townships de Carradoc et d'Adelaide, demandant l'amélioration du chemin entre Delaware et Katesville, 65.
184. ——— **BRASSARD, LE RÉV. M.**, de Longueuil, demandant l'incorporation d'un couvent établi par la fabrique de cette paroisse, 40.
310. ——— **BRENNAN, P.**, de Montréal, demandant une indemnité pour les pertes qu'il a souffertes à la dernière élection, 55.
532. ——— **BRETHOUR, LE RÉV. W.** et autres, de Ormstown, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 97.
235. ——— **BREWSTER, DAVID**, et autres, de Montréal, demandant que les seigneurs des fiefs Nazareth, St. Augustin, et St. Joseph, soient tenus de commuer la tenure de leurs terres, 46.
261. ——— **BREWSTER, B.**, et autres, de Montréal, demandant une enquête relativement aux abus commis aux barrières de Montréal, 52.
363. ——— **BRIGHT, J.**, messenger du Conseil Législatif, demandant une pension de retraite, 50. Référée à un comité spécial, 67.— *Voir comités Nos. 4 et 13, et adresse, No. 14.*
43. ——— **BRITANNIQUE ET CANADIENNE**, la société de l'école, demandant une allocation, 29.
392. ——— **BROCK, T. R.**, et autres, de Guelph, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 62.

PETITIONS—*suite.*

477. ——— **BROOKE, L. F.**, et autres, de Cobourg, demandant l'imposition d'un droit déterminé sur les poêles et les articles en fonte importés en cette province, 77.
454. ——— **BROUGH, LE RÉV. C.**, et autres, du township de London, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 70.
202. ——— **BUCHANAN, P.**, et autres, du township de Dundee, dans le comté de Beauharnois, demandant le privilège de faire moudre leurs grains, fabriquer leurs étoffes de laine et scier leurs billots, dans les moulins américains, lorsqu'ils sont destinés à la consommation domestique, seulement, 42.
759. ——— **BUELL, A.**, et autres, praticiens en loi, résidents au delà des limites de Toronto, demandant un changement dans la pratique des cours, 105.
566. ——— **BUELL, A. N.**, et autres, membres de la société légale du Haut-Canada, demandant la modification de l'acte d'incorporation, 109.
642. ——— **BUELL, W.**, et autres, du District de Johnstown, demandant la modification de l'acte qui établit des sociétés d'agriculture, 137.
114. ——— **BURLAND, B.**, et deux autres, de St. Jean, demandant une augmentation de salaire, 35.
416. ——— **BURNHAM, LE RÉV. MARK**, de St. Thomas et des environs, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 65.
537. ——— **BURRAGE, LE RÉV. R. R.**, et autres, de la Pointe-Lévy et de New-Liverpool, dans le diocèse de Québec, demandant ditto, ditto, 98.
451. ——— **BURTON, J.**, et autres, de Perth, dans le diocèse de Toronto, demandant ditto, ditto, 69.
471. ——— **BUTLER, LE RÉV. J.**, et autres, des townships de Kinsey et Durham, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications aux chartes de King's College et du collège M'Gill, 76.
520. ——— **BUTLER, LE RÉV. J.**, et autres, de Kingsey et de Durham, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, présentée, 95.
524. ——— **BYRNE, D.**, et autres, de St. Sylvestre, demandant le changement du Bureau d'enregistrement, et que la dite paroisse soit annexée au comté de Lobinière, 97. Référée au comité sur le Bill relatif à la paroisse de St. Sylvestre, 97.— *Voir comités, No. 22.*

PETITIONS—*suite.*

423. ——— CALDWELL, D., et autres, de Esquesing, dans le district de Gore, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, ne soit pas transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 67.
616. ——— CAMERON, R., et autres, de Thorah, demandant l'ouverture d'un chemin entre Windsor Bay et Gloucester Bay, 124.
242. ——— CAMPBELL, A., jeune, et autres, de Québec, demandant l'établissement d'un chaire de droit, 49.
336. ——— CAMPBELL, LE RÉV. F., et autres, de Goderich, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 59.
364. ——— CAMPBELL, A., et autres, du township de Williams, demandant que le dit township soit séparé du district de Huron, 60.
381. ——— CANADA, L'ÉCOLE DU DIMANCHE DU, demandant que le taux sur le port des lettres soit réduit, 62.
483. ——— CANTILLON, D., et autres, de Québec, demandant que la maison de douane ne soit pas convertie en un hôpital de marine, 79.
6. ——— CARON, L'HONORABLE R. E., maire de Québec, demandant que la corporation de Québec soit autorisée à construire des ponts sur la rivière St. Charles, 25.
105. ——— CARTER, HENRY, et autres, de Shefford et de Granby, demandant que le chemin de Stukely à Granby soit complété, 34.
538. ——— CHADERTON, LE RÉV. W., et autres, de la chapelle St. Pierre, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 99.
390. ——— CHAMBERLAND, A., et autres, pilotes sur la rivière St. Laurent, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications à l'acte qui constitue la Maison de la Trinité de Québec, 79.
125. ——— CHAPMAN, A., et autres, résidents sur les bords de la rivière Richelieu, dans le district de Montréal, demandant que le lit de la dite rivière soit creusé, 36.
599. ——— CHARET, A., et autres, du Côteau-du-Lac, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin au-dessus de la rivière de Lisle, 120.
474. ——— CHARLAND, LE RÉV. M., et autres, de la paroisse de Rigaud, demandant qu'il soit établi une école normale dans cette paroisse, 76.
102. ——— CHARLESTON, LES SYNDICS DE L'ACADÉMIE DE, demandant une allocation, 34.

PETITIONS—*suite.*

406. ——— CHAUVEAU, P. J. O., et autres, de Québec, demandant un acte pour mieux pourvoir à la qualification des arrimeurs, 64.
167. ——— CHAUVEAU, PIERRE J. O., président de la société canadienne d'études littéraires et scientifiques, demandant une allocation, 39.
195. ——— CHILD, M., et autres, de Stanstead, Hatley, et autres lieux, demandant une allocation pour achever le chemin qui se trouve entre le chemin planchéyé de Chambly et celui du gouvernement de Compton à Hereford, 41.
163. ——— CHIZENOVE, M., et autres, de Gananoque, demandant l'exploration des eaux du Gananoque et du Wiltsey, 38.
469. ——— CHRISTIN, M., du Côteau-du-Lac, demandant une indemnité pour les pertes que lui ont fait souffrir les travailleurs sur le canal de Beauharnois, 75.
150. ——— CLARKE, J., et autres, de la côte St. Martin, Longue-Pointe, et Pointe-aux-Trembles, demandant une investigation sur la manière dont les commissaires des chemins se sont acquittés de leurs devoirs, 38.
93. ——— CLÉMENT, L. C., des Éboulements, demandant une rémunération pour avoir fait le recensement du comté de Saguenay, 34.
571. ——— CLEVELAND, L., et autres, des townships de Kingsey, Shipton et Tingwick, demandant l'amélioration du chemin de Sydenham à Glen-Douglass, 110.
444. ——— COATES, M., et autres, de Barrie et des environs, du diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 69.
68. ——— COBourg, LE BUREAU DE POLICE DE LA VILLE DE, demandant des modifications à l'acte qui établit un bureau de police dans la dite ville, 32.
396. ——— COLTON, R. P., et autres, de Brockville, demandant l'augmentation des droits sur les articles de fonte, 63.
203. ——— COLVILLE, E., de Beauharnois, demandant un acte pour conférer certains pouvoirs à l'association coloniale, 42.
316. ——— CONNOR, W. et autres, du district de Victoria, demandant l'imposition d'un droit de 30 pour cent sur les articles importés en cuir, 55.
144. ——— COOK, LE RÉV. T., et autres, des Trois-Rivières, demandant une allocation en faveur d'une école, 37.
164. ——— COOK, LE RÉV. J., et autres, de Québec, demandant une allocation en faveur d'une école, 39.

PÉTITIONS—*suite.*

311. — COOPER, LE RÉV. H. C., et autres, du diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 55.
372. — COPP W. W. et autres, du comté de Stanstead, demandant l'amélioration du chemin de Bald-Mountain, 60.
418. — CORDNER, LE RÉV. J., et autres, de Montréal, demandant certains privilèges en faveur des chrétiens unitaires, 66.
511. — CORN, J., et autres, de Winchester, demandant que les bornes des 3e et 4e concessions du dit township ne soient pas changées, 90.
143. — COTTINGHAM, W., d'Emily demandant une indemnité pour les dommages qui lui ont été causés par la chaussée construite aux rapides de Buckhorn, 37.
66. — COTTERELL, FRANCIS, et autres, de la seigneurie de St. Antoine-de-la-Baie, demandant que la commune soit partagée entre les censitaires, 32.
130. — COUILLARD, A. G., et autres, du comté de l'Islet, demandant une loi pour la conservation du gibier, 36.
553. — CRANE, S., et autres, du district de Johnstown, demandant un chemin planchéyé de Prescott à Bytown, 102.
650. — CRAWFORD, G., du district de Johnstown, demandant que les sociétés d'agriculture soient assistées d'une manière plus effective 145.
280. — GREEN, LE RÉV. T., et autres, de Niagara, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 53.
91. — CREVIER, LE RÉV. EDOUARD, de St. Hyacinthe, demandant une allocation en faveur de l'Hôtel Dieu, 34.
267. — CROOKS, L'HON. J., du district de Gore, demandant la complétion de divers chemins macadamisés, 52.
317. — CROOKS, L'HONORABLE JAMES, demandant à être indemnisé de la perte de la goelette Lord Nelson, 55. Référée à un comité, 94.—*Voir comité, No. 31. et adresse, No. 13.*
577. — CUBITT F., et autres, de Darlington et Clarke, demandant l'abrogation de l'acte des écoles, 113.
411. — CUMMINGS, A., et autres, demandant à être indemnisés de certaines pertes, 65.
21. — CUNNINGHAM, C., et autres, de la compagnie des pêches et mines de Gaspé, demandant la ratification de l'acte impérial, 27.

PETITIONS—*suite.*

581. — CUTTER, H. S., et autres, de Kingsey et Durham, demandant l'acomplétion du chemin entre Montréal et le chemin Craig, 114.
464. — DALY, D., de Cornwall, demandant une indemnité pour les dommages que lui ont fait souffrir les travailleurs sur le canal St. Laurent, 75.
421. — DANK, R., et autres, de Compton, demandant qu'il ne soit fait aucuns changemens aux chartes de King's College et du collège M'Gill, 66.
148. — DAoust, J., et autres, de l'île de Montréal, demandant l'abrogation de l'ordonnance des sleighs, 38.
494. — DARLING, LE RÉVÉREND W. S., et autres, de Scarborough, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 82.
212. — DAUTH, G., de Ste. Anne de la Pérade, demandant le paiement de sommes à lui dues en qualité de contracteur pour la construction d'un pont sur la rivière Ste. Anne, 43.
515. — DAWES, LE RÉVÉREND W., et autres, de St. Jean, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 94.
434. — DAWSON, J., et autres, de Romney, demandant que la culture du tabac soit encouragée, 69.
278. — DEACON, LE RÉVÉREND J., et autres, de Fredericksburgh et Adolphustown, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 53.
507. — DEACON, LE RÉVÉREND J., et autres, de Fredericksburgh et Adolphustown, demandant l'abrogation de l'acte des écoles, 88.
57. — DEAN, JAMES, et autres, de Québec, demandant un acte pour les incorporer sous le titre de compagnie de transport de Québec, 32.
688. — DE BLAQUIÈRE, L'HON. P. B., demandant qu'il ne soit adopté aucunes mesures législatives au sujet de King's College, sans l'approbation du conseil du dit collège, et la sanction de Sa Majesté, 216.
128. — DE GUISE, P., de St. Thomas, demandant le paiement de son salaire comme greffier de la municipalité de St. Thomas, 36.
661. — DENISON, G. T., et autres, commissaires du chemin macadamisé de West York, demandant l'extention de leurs pouvoirs, 151.

PETITIONS—*suite.*

323. ——— DENROCHE, LE RÉVÉREND E., et autres, de Brockville, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé, assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 55.
491. ——— DENROCHE, E., et autres, de Brockville, dans le diocèse de Toronto, demandant, ditto, ditto, 81.
379. ——— DÉSILET, LE RÉVÉREND L. O., et autres, de St. Barnabé, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications aux lois sur les voitures d'hiver, 61.
354. ——— DEWITT, C., et autres, de la paroisse de St. Joachim, demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière Chateauguay, 59.
225. ——— DICKSON, W., et autres, de Grand River, dans le district de Gore, demandant que les magistrats soient autorisés à condamner à l'amende les personnes qui vont plus vite que le pas sur les ponts, 44.
579. ——— DOBSON, J., et autres, du district de l'Ouest, demandant l'achèvement du chemin entre Sandwich et le township de Raleigh, 113.
17. ——— DONEGANI, JOSEPH, de Montréal, demandant un acte pour le maintenir dans la possession de certaines propriétés, 27.
681. ——— DONEGANI, J., de Montréal, demandant à être entendu par conseil contre le Bill pour empêcher que les personnes naturalisées ne soient troublées dans la possession de leurs biens-fonds, 176.
98. ——— DOOLITTLE, LE RÉVÉREND L., et autres, du district de St. François, demandant une allocation pour le soutien des aliénés, 34.
607. ——— DOOLITTLE, LE RÉVÉREND L., et autres, de Sherbrooke et Lennoxville, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 122.
14. ——— DORVAL, A., et autres, inspecteurs de bois, de Québec, demandant que l'acte des bois soit amendé, 26.
254. ——— DORWIN, J. H., et autres, de Rawdon, demandant l'imposition d'un droit sur le bois scié des Etats-Unis, 52.
296. ——— DOSTALER, M., et autres, de Berthier, demandant qu'ils ne soit pas fait de modifications à l'acte des voitures d'hiver, 54.
353. ——— DOZOIS, J. B., et autres, de la seigneurie de Léry, demandant des changements à la tenure féodale, 59.
92. ——— DUBERGER, J. B., et autres, du Saguenay, demandant une allocation pour faire plusieurs chemins, 34.

PETITIONS—*suite.*

109. ——— DUCHARME, LE RÉVÉREND W., et autres, des paroisses de St. Martin, Ste. Rose, Ste. Thérèse et St. Jérôme, demandant la translation du bureau d'enregistrement de Terrebonne à Ste. Thérèse de Blainville, 35.
186. ——— DUCHARME, LE RÉVÉREND M., demandant l'incorporation du séminaire de Ste. Thérèse-de-Blainville, 40.
187. ——— DUCHARME, LE RÉVÉREND M., demandant une allocation en faveur du séminaire de Ste. Thérèse-de-Blainville, 40.
468. ——— DUCKETT, W., et autres, de Lancaster, demandant que le chemin depuis la rivière de Lisle jusqu'à la ligne provinciale, et en connexion avec Upper Dundas Street, soit ouvert et entretenu, 75.
625. ——— DUMOULIN, P. B., des Trois-Rivières, demandant le paiement d'une certaine somme, 133.
4. ——— DURANSAUX, Antoine, et autres, de Montréal, demandant l'achèvement du chemin macadamisé entre Montréal et Lachine, 25.
131. ——— DUVAL, J. F., et autres, de la société d'éducation de Québec, demandant une allocation, 36.
126. ——— EGAN, J., et autres, du comté d'Ottawa, demandant que le dit comté soit érigé en un district inférieur, 36.
127. ——— EGAN, J., de Hull, demandant un chemin planchéyé de Bytown à Aylmer, 36.
308. ——— ELDER, W., et autres, du district de Huron, demandant un acte pour obliger les franc-tenanciers absents à payer leurs taxes, 55.
97. ——— ELIER, JOSEPH, et autres, de la montagne de Shefford, demandant l'arpentage des terres situées sur la dite montagne, 34.
24. ——— ELKINS, C. P., greffier de la cour de Stanstead, demandant le remboursement de certaines dépenses, 27.
25. ——— ELKINS, C. P., de ditto, demandant un salaire, 27.
227. ——— ELLIOT, LE RÉV. F. G., et autres, de Colchester, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 56.
281. ——— ELLIOT, LE RÉV. A., et autres, missionnaire et sauvages des Six Nations, dans le diocèse de Toronto, demandant ditto, ditto, 53.
429. ——— ESSON, LE RÉV. II., et autres, de Montréal, demandant qu'il ne soit pas accordé d'allocation au collège M<sup>c</sup>Gill, et que la charte de King's College soit modifiée. 67.
61. ——— EVANS, WILLIAM, propriétaire du Journal d'Agriculture, demandant une allocation, 32.

PETITIONS—*suite.*

204. ——— EVANS, LE RÉV. F., et autres, de la ville et des environs de Simcoe, demandant un acte pour autoriser l'évêque de Toronto à aliéner un lot de terre dans le township de Woodhouse, 42.
461. ——— EVANS, W., de la Côte St. Paul, demandant une exploration agricole de la province, 72.
286. ——— EWING, A. J., de Crowland, demandant à être naturalisé, 53.
230. ——— FARIBAUT, G. B., président de la société littéraire et historique de Québec, demandant une allocation, 44.
613. ——— FINLAY, C. H., contracteur sur le canal de Beauharnois, demandant à être indemnisé de ses pertes, 124.
218. ——— FINN, P., et autres, de Niagara, demandant l'imposition d'un droit de 30 pour cent sur les bottes et souliers importés en cette Province, 42.
512. ——— Fiset, L., et autres, de Gaspé, demandant une allocation pour compléter le chemin, depuis Percé jusqu'au fond de la Baie-des-Chaleurs, 93.
293. ——— FISSETTE, LE RÉV. A., et autres, de St. Cuthbert, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications à l'acte des voitures d'hiver, 54.
618. ——— FLANAGAN, LE RÉV. J., et autres, de Leeds, dans le comté de Mégantic, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 129.
300. ——— FLEMING, ANNE, demandant une rémunération pour la rédaction d'un livre d'école, 54.
523. ——— FLEMING, LE RÉV. C. B., et autres, de Shipton, Melbourne et des endroits voisins dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 96.
562. ——— FLEMING, P., ingénieur civil, demandant à être employé en cette qualité par le Gouvernement, 108.
659. ——— FOGARTY, J., et autres, journaliers, dans l'emploi de John Campbell, contracteur sur le chemin des lacs Ontario et Rice, demandant qu'il soit pris des mesures pour leur assurer le paiement de leurs gages, 148.
193. ——— FORBES, C. J., et autres, des Deux Montagnes, demandant l'abrogation de l'acte de 1841, amendant l'ordonnance des chemins d'hiver, 40.
147. ——— FORTIER, FÉLIX, clerc de la couronne en chancellerie, demandant une compensation pour la perte de certains honoraires, 39.

PETITIONS—*suite.*

593. ——— FORTIER, LE RÉV. L. T., et autres, de Nicolet, demandant que le Bill d'éducation ne soit pas mis en vigueur, 118.
597. ——— FORTIER, P., et autres, étudiants en médecin du collège M'Gill, demandant qu'il ne soit pas incorporé d'autre école de médecine à Montréal, 120.
384. ——— FOSTER, R., et autres, du township de Mersea, demandant que la culture du tabac soit encouragée, 62.
339. ——— FOURNIER, C. E., et autres, de l'Islet, demandant la translation du bureau d'enregistrement de St. Thomas à l'Islet, 58.
257. ——— FREELAND ET TAYLOR, de Toronto, demandant que le tarif soit modifié, 52.
417. ——— FROST, R., de Montréal, demandant une indemnité pour des dommages causés à sa propriété, 66.
314. ——— FULLER, LE RÉV. T. B., et autres, du district de Niagara, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications à la charte de King's College, 55.
315. ——— FULLER, LE RÉV. T. B., et autres, de Thorold, demandant l'abrogation de l'acte des écoles, 56.
330. ——— FULLER, LE RÉV. T. B., et autres, de Thorold, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 59.
448. ——— FULLER, LE RÉV. T. B., et autres de ditto, demandant ditto, ditto, 69.
439. ——— FURNISS, A., de Montréal, demandant un acte pour mettre la cité de Toronto en état de s'acquitter de ses engagements avec la compagnie du gaz et de l'aqueduc, 69.
289. ——— GAGNON, LE RÉV. C. E., et autres, d'Arthabaska, demandant une allocation pour ouvrir un chemin depuis Danville jusqu'au chemin Gosford, 53.
582. ——— GAGNON, J. A., et autres, des quartiers Ste. Marie, St. Laurent et de la Reine, Montréal, demandant que chacun des dits quartiers soit subdivisé en trois, et que la représentation soit augmentée en proportion, 114.
26. ——— GALT, A. T., et autres, de Sherbrooke, demandant à être incorporés en une compagnie pour la fabrique du coton, 27.
165. ——— GALT, A. T., et autres, des comtés de Sherbrooke et Stanstead, demandant l'établissement d'un chemin de fer entre Montréal et Boston, 39.
632. ——— GALT, J., demandant que, dans le Bill pour modifier la charte de la compagnie du chemin de fer de Toronto et du lac Huron, il ne soit pas mis d'entraves au chemin projeté entre Hamilton et Goderick, 137.

PETITIONS—*suite.*

124. ——— GAMBLE, WM., et autres, du district de Home, demandant à être incorporés sous le nom de compagnie du hâvre et chemin de Humber, 35.
602. ——— GAMBLE, C., et autres, de Toronto, demandant le rejet du Bill pour amender la charte de King's College, 121.
228. ——— GARBUTT, J., et autres, de Gwillimbury Ouest et d'Innisfil, demandant que la masse ou une partie des deniers destinés à l'amélioration du chemin de Penetanguishene soient appliqués sur la ligne qui conduit à Bradford et Barrie, 44.
158. ——— GAULIN, LE TRÈS RÉV. R., évêque de Kingston, et autres, demandant une allocation pour le soutien de l'Académie des filles à Kingston, 38.
328. ——— GEDDES, LE RÉV. J., et autres, de Hamilton, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 56.
604. ——— GELEY, J., de la paroisse de St. Joseph, demandant une rémunération pour ses services, comme soldat et marin, 121.
291. ——— GERO, G., et autres, de Blandford, demandant une allocation pour réparer le chemin entre Bécancour et Gentilly, sur le fleuve St. Laurent, 54.
222. ——— GIBBS, D., et autres, de Rs seltown et des environs, demandant qu'il ne soit accordé aucune allocation au collège M'Gill, 44.
122. ——— GILCHRIST, JOHN, demandant une indemnité pour les dommages qui lui ont été causés en conséquence de la construction d'une chaussée sur la rivière Trent, 35.
23. ——— GILMAN, JOHN, G., et autres, de Stanstead, demandant que la cour de circuit soit tenue quatre fois par année au dit lieu, 27.
435. ——— GIRTY, P., et autres, du township de Gosfield, demandant que la culture du tabac soit encouragée, 69.
207. ——— GLACKEMEYER, E., remplissant les fonctions de maire de Québec, demandant diverses modifications à l'acte d'incorporation, 42.
63. ——— GLEN, JOHN, et autres, commissaires du chemin à barrières de Longueuil et Chambly, demandant le privilège exclusif d'établir une traverse entre Montréal et Longueuil, 32.
192. ——— GLOBENSKY, F. G., et autres, du comté des Deux Montagnes, demandant l'abrogation de la loi qui permet l'usage des traînes, 40.
628. ——— GOODING, J. K., et autres, du district de Huron, demandant la construction d'un chemin de fer du Hamilton à Goderich, 135.

PETITIONS—*suite.*

69. ——— GORE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant la modification de l'acte des écoles, 32.
601. ——— GORE LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant que l'acte des écoles ne soit pas abrogé, 121.
275. ——— GRAHAM, LE RÉVÉREND, G., et autres, de Nassagaweya, et des endroits voisins, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 53.
475. ——— GRAHAM, R., et autres, de Bertie, demandant qu'il soit pris des mesures pour arrêter la contrebande, 77.
262. ——— GRANGE, G. J., et autres, du district de Wellington, demandant l'achèvement du chemin macadamisé entre Hamilton et Dundas et sa continuation jusqu'à Owen's Sound, 52.
90. ——— GRANT, BARON DE LONGUEUIL, et autres, de Dorchester, demandant la modification de la loi de judicature du Bas-Canada, 34.
151. ——— GRANT, BARON DE LONGUEUIL, et autres, des comtés de St. Hyacinthe, Richelieu et Chambly, demandant que la législature favorise le projet d'un chemin de fer entre Montréal et Boston, 38.
583. ——— GRANT, J., de Martintown, dans le comté de Glengarry, demandant que ceux qui occupent la réserve des sauvages jouissent de la franchise électorale, 116.
646. ——— GRIERSON, G. H., et autres, des districts de Colborne et Newcastle, demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière Otonabee, 140.
270. ——— GRIFFIN, C. B., de Niagara, demandant un acte de naturalisation, 53.
285. ——— GROUT, LE RÉVÉREND G. R., et autres, de Grimsby, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 53.
343. ——— GROUT, LE RÉVÉREND G. R., et autres, de Grimsby, dans le diocèse de Toronto, demandant ditto, ditto, 58.
248. ——— GUY, E., de Montréal, demandant une rémunération comme officier-rapporteur lors de l'élection de Montréal, 51.
172. ——— HALE, J., et autres, de la société de l'école britannique et canadienne, demandant une allocation, 39.
569. ——— HALE, E., et autres, de Portneuf, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 110.

PETITIONS—*suite.*

132. — HALL, LE RÉVÉREND R. V., et autres, de Stanstead, demandant qu'il ne soit rien octroyé au collège M<sup>c</sup>Gill, 36.
136. — HALL, LUKE, de New Ireland, demandant une indemnité en conséquence de ses pertes comme contracteur sur le chemin Gosford, 36.
28. — HAM, RICHARD, et autres, luthériens, de Fredericksburg et Ernesttown, demandant un acte de naturalisation en faveur du révérend J. W. Champlin, 28.
349. — HAMILTON, S., et autres, de Bytown, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 58.
376. — HAMMILL, J., de Brantford, demandant le paiement de la balance à lui due pour la construction d'un pont sur Grand River, 60.
667. — HARDELY, J., agent d'Isaac Hilgrove Gosset, demandant que le Bill des mariages de Gaspé ne devienne pas loi, 153.
76. — HARRIS, HENRY WILLIAM, capitaine dans le 24<sup>e</sup> régiment, demandant un acte de divorce, 33.
334. — HARRIS, H. W., par son procureur F. Griffin, écuyer, demandant qu'on le dispense de comparaître lors de la seconde lecture de son Bill de divorce, 57.
259. — HARRIS, H. W., par son procureur F. Griffin, écuyer, demandant que l'on se dispense de certaines règles relativement à son Bill de divorce, 57.
478. — HARRIS, H. W., par son procureur F. Griffin, écuyer, demandant qu'il lui soit permis de produire d'autres témoignages à l'appui de son Bill de divorce, 77.
35. — HARROWER, R., et autres, de Sorel et Yamaska, demandant un acte pour empêcher la destruction du gibier et des rats-musqués, 28.
53. — HART, B., et autres, de Montréal, demandant des modifications à l'acte des municipalités, 30.
404. — HARWOOD, R. H., et autres, de Vaudreuil, demandant l'établissement d'un chemin à barrières, traversant l'île Perrot, jusqu'à Ste. Anne, 64.
456. — HATCHE, W., et autres, du township de Bayham, demandant l'annexion du dit township au district de Brock, 70.
460. — HATELIE, W., et autres, de Mosa, demandant l'établissement d'un havre à l'anse, no. 16 sur le lac Erié, 71.
609. — HATELIE, A., et autres, de Caradoc, demandant l'abrogation de l'acte des écoles, 123.

PETITIONS—*suite.*

46. — HAWKINS, A., de Montréal, demandant certains privilèges, 29.
73. — HAYDEN, EDWARD L., de William Henry, demandant que la Législature achète le droit de propriété d'un abrégé de la grammaire anglaise, 32.
37. — HÉBERT, C., de Québec, demandant une rémunération comme portier du conseil municipal de Québec depuis 1841, 28.
547. — HALLIWELL, T., et autres, de Toronto, demandant que le Bill pour imposer un droit sur les distillateurs et les brasseurs ne devienne pas loi, 100.
497. — HENDERSON, D., et autres, du township de Nichol, demandant que le terrain de Pilkington soit annexé au township de Nichol, 84.
546. — HENRY, J., et autres, de Glanford, demandant qu'aucune partie des réserves du clergé ne soit transférée à la société ecclésiastique du diocèse de Toronto, mais que les dites terres soient vendues conformément à la loi, 100.
378. — HEROUX, P. J., et autres, de Ste. Anne d'Yamachiche, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications à la loi des voitures d'hiver, 61.
596. — HEROUX, M., et autres, de St. Philippe, demandant une récompense pour avoir servi comme miliciens, 120.
276. — HICKIE, LE RÉVÉREND J., et autres, de Wilmot, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 53.
443. — HILL, J., et autres, de Newmarket, dans le diocèse de Toronto, demandant, ditto, ditto, 69.
612. — HILL, LE RÉV. G. S. S., et autres, de Chinguacousy, dans le diocèse de Toronto, demandant ditto, ditto, 123.
665. — HILL, LE RÉV. G. S. J., et autres, de Caledon, dans le diocèse de Toronto, demandant ditto, ditto, 153.
450. — HOBSON, LE RÉV. W. R., et autres, de Chatham, dans le diocèse de Toronto, demandant, ditto, ditto, 69.
7. — HOME, LE CONSEIL MUNICIPAL DU DISTRICT DE, demandant la modification des actes des municipalités et des écoles, et que les frais de l'administration de la justice dans le Haut-Canada, soient payés à même la caisse publique, 25.
32. — HORNE, THOMAS, et autres, bateliers, de Québec, demandant que par le nouveau Bill de la Trinité, ils ne soient pas taxés, 28.

PETITIONS—*suite.*

149. ——— HOULE, M., et autres, charretiers, de Montréal, demandant que l'ordonnance des sleighs soit remise en vigueur, et qu'elle s'étende aux autres parties de la province, 38.
390. ——— HOWARD, H., et autres, de Amherst Island, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 62.
654. ——— HOYLE, H., et autres, de la seigneurie de Lacolle, demandant qu'il soit permis aux médecins et chirurgiens des États-Unis de pratiquer en cette province, 148.
34. ——— HUOT, LE RÉV. P., et autres, de Ste. Foy, demandant une allocation pour améliorer le chemin de Ste. Foy au Carouge, 28.
518. ——— HURLBUT, A., et autres, de Missisquoi, demandant la modification de l'acte de judicature, 94.
545. ——— HURON, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant que le Bill pour la division des comtés ne devienne pas loi, 102.
29. ——— HYACINTHE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE ST., demandant la modification de l'acte des municipalités, 28.
106. ——— JACKSON, LE RÉV. C., et autres, ministres de l'église d'Angleterre, demandant qu'ils ne soient pas privés de leurs franchise électorale, 35.
488. ——— JACKSON, LE RÉV. C., et autres, de Hatley, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications aux chartes du collège M'Gill, et de King's College, 79.
560. ——— JACKSON, LE RÉV. C., et autres, de Hatley, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 105.
319. ——— JAMIESON, LE RÉV. A., et autres, du township de Brock, dans le diocèse de Toronto, demandant dito, dito, 55.
428. ——— JARVIS, F. S., gentilhomme-huissier de la verge noire, demandant l'augmentation de son salaire, 67. Référée à un comité, 67. — *Voir Comités, Nos. 4 et 13, et adresse, No. 14.* La pétition de John Bright est référée au dit comité, 67.
671. ——— JESSUP, H. D., et autres, de Prescott, demandant que les profits de la traverse entre cette ville et Ogdensburgh, soient mis à la disposition des autorités municipales, 156.
530. ——— JOHNSON, LE RÉV. T., et autres, d'Abbotsford et Rougemont, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 97.

PETITIONS—*suite.*

620. ——— JOHNSON, H., et autres, de Bayham, Malahide et Middletown, demandant l'abrogation de l'acte des écoles, 129.
576. ——— JOHNSTON, LE RÉV. J., et autres, de Hull, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 110.
455. ——— JOHNSTONE, J., et autres, de Caradoc et des endroits voisins, dans le diocèse de Toronto, demandant dito, dito, 70.
1. ——— JOHNSTOWN, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant la dotation des écoles primaires et que les frais de la justice dans le Haut-Canada soient payés à même la caisse publique, 24.
2. ——— JOHNSTOWN, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant l'achèvement du chemin macadamisé de Brockville à St. François, 24.
3. ——— JOHNSTOWN, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant que le township de Yonge forme un township séparé, 24.
535. ——— JOHNSTOWN, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant à faire disparaître certains doutes relativement à la taxe des terres, 98.
51. ——— JONES, SIDNEY, et autres, du district de Johnstown, demandant que le gouvernement se charge de l'entretien du chemin de St. François et Brockville, 30.
674. ——— JONES, D., et autres, miliciens du Haut-Canada, demandant qu'il leur soit octroyé des terres pour leurs services pendant la dernière guerre, 157.
684. ——— KELLER, J., de Montréal, demandant que le greffier du Conseil Législatif soit autorisé à payer une certaine somme aux créanciers de la succession de Mary Fleming Johnson, 195. Référée au comité des contingents, 195.— *Voir Comité, No. 4.*
367. ——— KENNEDY, LE RÉV. T. S., et autres, de Darlington, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 60.
350. ——— KERR, JOHN, et autres, de Bayham, dans le diocèse de Toronto, demandant ditto, ditto 58.
409. ——— KERR, JAMES, de Québec, demandant une indemnité pour la perte de sa charge comme juge de la cour du banc du roi, 65.
89. ——— KEYS, FLINT, L., de Simcoe, dans le district de Talbot, demandant la prolongation du temps accordé pour la naturalisation des aubains, 34.

PETITIONS—*suite.*

322. ——— KEYS, A., et autres, d'Oxford, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 55.
484. ——— KILBORN, J., et autres, propriétaires de terres sur le canal de Rideau, demandant que l'on détermine l'étendue de terre que l'Ordonnance a droit d'occuper sur les bords du dit canal, 79.
504. ——— KING, LE RÉVÉREND, W., et autres, de Burg, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 88.
652. ——— KINGSTON, L'ARCHIDIACRE DE, et autres, établis sur le lot no. 24 du township de Kingston, demandant que le dit lot ne soit pas compris dans les limites de la dite ville, 146.
391. ——— KIRBY, L'HONORABLE, J., et autres, de Kingston, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 62.
683. ——— KNIGHT, LE RÉVÉREND, R., et autres, des townships de Frampton et Standon, dans le diocèse de Québec, demandant ditto, ditto, 187.
288. ——— LABRIE, F. X., et autres, de Québec, demandant que la douane soit convertie en un hôpital de marine et qu'il soit construit une nouvelle maison de douane, 53.
16. ——— LACHANCE, G. L., et autres, des paroisses de St. Pierre, Ste. Famille, St. François et St. Laurent, de l'île d'Orléans, demandant la translation du bureau d'enregistrement du Château Richer à la Ste. Famille, 27.
111. ——— LAFLECHE, L. R., et Louis Guillet, demandant à être indemnisés de leurs pertes comme commissaires pour la construction d'un pont sur la rivière Ste. Anne, dans le comté de Champlain, 35.
595. ——— LANG, R., et autres, demandant l'extension des privilèges de la loi des banqueroutes, 120.
52. ——— LANDON, WELLINGTON, et autres, du district de Johnstown, demandant que le gouvernement se charge de l'entretien du chemin de St. François et Brockville, 30.
552. ——— LANGEVIN, J., de Montréal, demandant qu'on lui conserve son recours contre le Conseil Municipal de Québec, 101.
247. ——— LAPRAIRIE, LES MEMBRES DE LA MAISON DE LA PROVIDENCE DE, demandant une allocation pour le soutien des pauvres de la dite paroisse, 51.

PETITIONS—*suite.*

241. ——— LASSISERAYE, C. H., des Trois-Rivières, demandant des arrérages de salaire, 49.
157. ——— L'ASSOMPTION, LA CORPORATION DU COLLÈGE DE, demandant une allocation, 38.
294. ——— LAVIGNE, J. B., et autres, de l'Île-du-Pads, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications à la loi des voitures d'hiver, 54.
221. ——— LAWRENCE, H., et autres, des townships de Brompton, Ely et Stukely, demandant une allocation pour ouvrir un chemin de Brompton à Sherbrooke, 43.
675. ——— LAYFIELD, R., et autres, du comté de Mégantic, demandant une allocation pour compléter le chemin Gosford, 160.
676. ——— LAYFIELD, R., et autres, du comté de Mégantic, demandant un acte pour l'enregistrement des voteurs dans le Bas-Canada, 160.
594. ——— LEACH, LE RÉVÉREND, W. T., et autres, de la chapelle St. George, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 119.
337. ——— LECOUR, J., et autres, de Montréal, demandant que les commissaires du chemin de Montréal et Chambly n'aient pas le privilège exclusif de la traverse entre Montréal et Longueuil, 58.
49. ——— LEE, THOMAS C., et autres, de Québec, demandant le privilège de bâtir un pont libre sur la rivière St. Charles, 30.
269. ——— LEEMING, LE RÉVÉREND, W., et autres, de Chippawa, demandant une allocation pour rebâtir l'église, 53.
342. ——— LEEMING, LE RÉVÉREND W., et autres, de Chippawa, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé, assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 58.
686. ——— LEFRANÇOIS, LOUIS C., régistrateur du comté de Montmorency, demandant que l'île d'Orléans ne soit pas séparée du dit comté, 196.
526. ——— LEGENDRE, LOUIS, et autres, de Lotbinière, demandant que la cour de district soit transférée de Ste. Croix à Lotbinière, 97.
331. ——— LEMIEUX, E., et autres, de Québec, demandant que les droits sur le cuir soient augmentés, 56.
113. ——— LEMOINE, W. H., de Montmorency, demandant le remboursement de certaines dépenses par lui encourues comme officier-rapporteur, 35.
188. ——— LEONARD, LE RÉVÉREND, J. G., de Longueuil, de l'ordre des Pères Oblats, demandant l'incorporation du dit ordre, 40.

PETITIONS—*suite.*

292. ——— LEVESQUE, J. E., et autres, de St. Barthelemi, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications à la loi des voitures d'hiver, 54.
346. ——— LINDSAY, LE RÉVÉREND, J. G. B., et autres, de Williamsburg et Edwardsburg, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 58.
441. ——— LIVINGSTON, JAMES, et autres, de Kingston, demandant que le Bill pour imposer un droit sur les distillateurs et sur les brasseurs ne devienne pas loi, 69.
510. ——— LONSDALE, LE RÉVÉREND R., et autres, de Tingwick, demandant que les chartes de King's College et du Collège M<sup>c</sup>Gill ne soient pas modifiées, 90.
543. ——— LONSDALE, LE RÉVÉREND R., et autres, de Tingwick, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 99.
77. ——— LOWE, HAMILTON, et autres, propriétaires de moulins à scie et commerçants sur le bois scié, demandant que l'on fasse disparaître les restrictions imposées par l'acte des bois, 33.
578. ——— LOWE, C. A., et autres, des districts d'Est et d'Ottawa, demandant l'amélioration du chemin entre Cornwall et l'Orignal, 113.
36. ——— LYNCH, PETER, et autres, de Lachine, Pointe-Claire et Ste. Anne, demandant l'établissement d'un chemin à barrières entre Lachine et Ste. Anne, 28.
424. ——— LYON, JOHN, et autres, d'Esquesing, demandant qu'il ne soit pas fait de changements à la tenure des réserves du clergé, 67.
318. ——— MABERLY, J., et autres, de Tiny, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 55.
445. ——— MACK, LE RÉVÉREND F., et autres, d'Amherstburgh, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 69.
492. ——— MACKIE, LE RÉVÉREND, G., et autres, du lycée de Québec, demandant l'incorporation de la dite institution, 82.
561. ——— MACKIE, LE RÉVÉREND G., et autres, du diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 105.

PETITIONS—*suite.*

351. ——— MACLAREN, J., gardien de la prison de Québec, demandant une augmentation de salaire, 58.
191. ——— MAÇON, Z., et autres, du comté des Deux Montagnes, demandant une allocation pour faire un chemin macadamisé depuis la rivière Jésus jusqu'au pont Lachapelle, 40.
209. ——— MARQUIS, L. D., M. D., et autres, de Ste. Anne de la Pocatière, et du township d'Ixworth, demandant une allocation pour continuer le chemin ouvert par le gouvernement dans le dit township d'Ixworth, 42.
663. ——— MASKINONGE, LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DE, demandant l'incorporation des propriétaires de la dite commune, 152.
154. ——— MASSON, R., et autres, de Montréal, demandant l'imposition d'un droit sur le cuir manufacturé importé en cette province, 38.
467. ——— MASSON, P. T., et autres, de Vaudreuil, demandant que l'ordonnance des voitures d'hiver soit remise en vigueur, 75.
211. ——— MATHEWSON, J., de Montréal, demandant que l'acte qui impose des droits sur l'agriculture ne soit pas continué, 43.
297. ——— MATHEWSON, D. M., et autres, des townships de Tingwick, Slipton, Melbourne et Ely, demandant l'achèvement d'un certain chemin entre Québec et Montréal, 54.
470. ——— MATHIESON, J. A., et autres, de Vaudreuil, demandant que le chemin entre les Cèdres et Lachine soit macadamisé, 75.
268. ——— MATTHEWSON, B., et autres, établis sur des terres du clergé, demandant l'évaluation de leurs terres avant que les patentes leurs soient accordées, 52.
371. ——— MATTHEWSON, JOHN, et autres, de Montréal, demandant la modification du tarif, 60.
196. ——— McBEAN, JOHN, de Lancaster, demandant une indemnité pour avoir construit une écluse à French's Reef, Côteau-du-Lac, 41.
214. ——— McCONVILLE, J., instituteur dans l'académie de Berthier, demandant une allocation, 43.
335. ——— McDONALD, J., et autres, de Stormont, demandant l'exemption des droits imposés sur le blé et autres grains manufacturés aux Etats-Unis, 58.
40. ——— McDONELL, LE TRÈS RÉVÉREND ANGUS, chapelain catholique du pénitencier, demandant un salaire, 29.
56. ——— McDONELL, LE TRÈS RÉVÉREND ANGUS, demandant le loyer d'une bâtisse occupée par les troupes en 1838, 31. Lue, 32.
643. ——— McDONELL, M., et autres, du district de Bathurst, demandant l'ouverture d'un grand chemin entre Kingston et Perth, 137.

PETITIONS—*suite.*

274. ——— McDUGAL, D., et autres, de Niagara, demandant l'incorporation de la dite ville, 53.
232. ——— McDUGALL, D. L., Syndic de la succession vacante de A. H. Vass, et autres, marchands de Québec, demandant le remboursement de certains droits qu'ils ont payés sur le sucre brut, 46.
459. ——— M'GEE, WILLIAM, et autres, de Malden, demandant que la culture du tabac soit encouragée, 71.
117. ——— M'GILL, LA FACULTÉ MÉDICALE DU COLLÈGE, demandant une allocation, 35.
118. ——— M'GILL, LA FACULTÉ MÉDICALE DU COLLÈGE, demandant qu'il ne soit pas accordé d'acte d'incorporation au soi-disant collège de médecine de Montréal, 35.
427. ——— MCGILLIS, R., et autres, inspecteurs de bois de Québec, demandant que l'acte des bois ne soit pas modifié, 67.
486. ——— MCGREGOR, A. ci-devant sergent du 71e régiment, demandant un octroi de terres, 79.
660. ——— MCGREGOR, D., et autres, demandant qu'il soit permis à certains ministres de l'association de l'église presbytérienne du Canada de célébrer les mariages et les baptêmes, 150.
227. ——— MCINTYRE, LE RÉV. J., et autres, d'Orillia, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 44.
634. ——— MCKACHERN, D., et autres, du comité de Mégantic, demandant l'ouverture d'un chemin entre Inverness et Grantham, 137.
414. ——— MCKINNON, A., et autres, de Bayham, demandant l'amélioration du havre de Big-Otter-Creek, 65.
171. ——— MCKINNY, A., et autres, de Shefford, demandant une allocation en faveur de l'académie à Shefford Plain, 39.
249. ——— MCKENZIE, J. D. et autres, de Beverley, dans le district de Gore, et de Thomas George Chapman, du village de Galt, demandant à être indemnisés de la perte de leurs terres, en vertu d'une décision des commissaires des lignes du district de Gore, 51.
396. ——— MCLEOD, A., de Stamford, demandant la réparation de certains torts et dommages qu'il a soufferts de la part du gouvernement des États-Unis, 62.
70. ——— McMICKING, GILBERT, de Chippawa, demandant la continuation de sa licence pour occuper certaines terres dans le township de Willoughby, 32.
321. ——— McMURRAY, LE RÉV. W., et autres, d'Ancaster et Dundas, dans le diocèse de Toronto, de-

PETITIONS—*suite.*

- mandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 55.
432. ——— MCNAIR, L. J., et autres, commissaires de la maison de correction du district des Trois-Rivières, demandant une allocation, 68.
658. ——— MEREDITH, H. W., et autres, créanciers de John Campbell, contracteur sur le chemin des lacs Rice et Ontario, demandant la liquidation des réclamations contre le dit John Campbell, 148.
62. ——— MERLIN, LE RÉV. JOHN, d'Hemmingford, demandant un acte pour l'indemniser de son vote à la dernière élection, 32.
135. ——— MERRY, J., et autres, des townships de Bolton et Hatley, demandant la formation d'un nouveau township, 36.
27. ——— MIDLAND, LE CONSEIL MUNICIPAL DU DISTRICT DE, demandant que le chemin macadamisé entre Kingston et Napance soit réparé et entretenu par le bureau des travaux publics, 28.
563. ——— MIDLAND, LE CONSEIL MUNICIPAL DU DISTRICT DE, demandant que la pétition de la corporation de Kingston au sujet des taxes ne soit pas accordée, 108.
142. ——— MIGNAULT, LE RÉV. P. M., de Chambly, demandant une allocation en faveur du collège, 36.
260. ——— MIGNAULT, LE RÉV. P. M., et autres, du côté ouest du bassin de Chambly, demandant une allocation pour construire un chemin, 52.
662. ——— MILNE, G., et autres, de New-Carliste, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 152.
651. ——— MILLER, J., et autres, d'Edwardsburgh, demandant que les anciennes bornes du dit township ne soient pas changées, 146.
121. ——— MILLS, T., et autres, de Chambly, demandant à être incorporés sous le titre de la fabrique de coton de Chambly, 35.
394. ——— MISSISQUOI, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant que le dit district soit remis dans l'état qu'il se trouvait sous l'ordonnance de judicature, 63.
395. ——— MISSISQUOI, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant la construction d'un chemin planchéyé depuis les moulins d'en haut de Stanbridge jusqu'au pont de Jones sur le Richelieu, 63.
246. ——— MOFFATT, L'HONORABLE GEORGE, et autres, de Montréal, demandant l'incorporation du lycée de Montréal, 51.

PETITIONS—*suite.*

197. ——— MOLSON, WILLIAM, et autres, propriétaires de biens-fonds dans le village de Hochelaga, demandant l'extension des limites nord de la cité de Montréal, 41.
220. ——— MONSSARRAT, C. et autres, de London, dans le Haut-Canada, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 43.
47. ——— MONTRÉAL, LE CONSISTOIRE DE, demandant un acte d'indemnité en faveur des ministres qui ont voté aux dernières élections, 30. Lue, 30<sub>1</sub>.
54. ——— MONTRÉAL, LA CHAMBRE DE COMMERCE DE, demandant que la juridiction de la Trinité de Montréal soit augmentée, 30. Lue, 30.
59. ——— MONTRÉAL, LA SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE DES DAMES DE, demandant une allocation, 32.
64. ——— MONTRÉAL, L'ASILE DES ORPHELINS CATHOLIQUES ROMAINS DE, demandant une allocation, 32.
79. ——— MONTRÉAL, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU DU COMTÉ DE, demandant diverses modifications à son acte de constitution, 33.
107. ——— MONTRÉAL, L'ASILE DES ORPHELINS PROTESTANTS DE, demandant une allocation, 35.
108. ——— MONTRÉAL, LES SŒURS DE LA CONGRÉGATION DE, demandant une allocation pour le soutien de leurs écoles, 35.
155. ——— MONTRÉAL, L'HOSPICE D'ACCOUCHEMENT DE, demandant une allocation, 38.
158. ——— MONTRÉAL, LES SŒURS DE LA CHARITÉ DE, demandant une allocation en faveur de l'hôpital général, 38.
205. ——— MONTRÉAL, L'ÉVÊQUE DE, et autres, demandant l'incorporation de la société charitable du bois de chauffage de Québec, 42.
233. ——— MONTRÉAL, LA CORPORATION DE, demandant la modification de l'ordonnance d'incorporation de la dite ville, 46.
255. ——— MONTRÉAL, L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE, demandant une allocation, 52.
256. ——— MONTRÉAL, L'HÔTEL-DIEU DE, demandant qu'il leur soit permis d'appliquer sur des propriétés immobilières, les deniers provenant des commutations dans le sief Nazareth, 52.
287. ——— MONTRÉAL, LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE, demandant une allocation, 53.
359. ——— MONTRÉAL, LA SOCIÉTÉ BIBLIQUE DE, demandant la réduction du port des lettres, 59.
373. ——— MONTRÉAL, LA CHAMBRE DE COMMERCE DE, demandant de nouvelles améliorations à la rivière Ottawa, 61.

PETITIONS—*suite.*

382. ——— MONTRÉAL, LA CORPORATION DE, demandant diverses modifications à l'acte d'incorporation de la dite ville, 62.
397. ——— MONTRÉAL, LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE DE, demandant la réduction du port des lettres, 63.
422. ——— MONTRÉAL, LE LORD ÉVÊQUE DE, en sa qualité de président de la société ecclésiastique du diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 66. Retirée avec permission de la Chambre, 67.
458. ——— MONTRÉAL, LE LORD ÉVÊQUE DE, ditto ditto, 72.
513. ——— MONTRÉAL, LA CORPORATION DE, demandant certaines modifications à l'acte d'incorporation en ce qui a rapport à l'arpenteur et à l'inspecteur des poids et mesures, 94.
514. ——— MONTRÉAL, LE LORD ÉVÊQUE DE, demandant qu'il lui soit permis de disposer de certaines parties des biens-fonds appartenants au collège M'Gill, 94.
589. ——— MONTRÉAL, LA BANQUE DE, et autres banques, demandant l'abrogation de la loi qui impose un droit sur les billets de banques, 118.
485. ——— MOORE, W. H., et autres, du district de Colborne, demandant que les réserves du clergé soient vendues conformément au statut impérial, 79.
355. ——— MORIN, LE RÉV. A., et autres, de Lachenaie, Mascouche et St. Lin, demandant l'annexion de ces paroisses au comté de Leinster, 59.
13. ——— MORING, P. H., et autres, de Sandwich, demandant à être indemnisés de leurs pertes pendant la rébellion, 26.
631. ——— MORRIS, W., et autres, du comté des Deux Montagnes, demandant que la route recommandée pour faire un chemin macadamisé depuis L'Abord-à-Plouf, ne soit pas choisie, mais que l'on suive un chemin moins long, 136.
499. ——— MORRIS, LE RÉV. W., et autres, du village de Huntingdon, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 84.
463. ——— MORRISON, W., et autres, de Brandon, demandant la commutation de leurs titres en ceux de franc et commun soccage, 74.
447. ——— MORSE, W., et autres, du village de Paris, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 69.

PETITIONS—*suite.*

345. ——— MORTIMER, H., et autres, de Thornhill, dans le diocèse de Toronto, demandant ditto, ditto, 58.
440. ——— MORTON, J., et autres, de Kingston, demandant à être entendus par conseil contre le Bill pour imposer un droit sur les distillateurs et brasseurs, 69.
385. ——— MUNGER, J., aîné, et autres, de Colchester, demandant que la culture du tabac soit encouragée, 62.
544. ——— MUSSEN, J. S., et autres, d'Augusta, demandant l'abrogation de l'acte des écoles, 101.
452. ——— NELLES, LE RÉV. A., missionnaire de la tribu des Mohawk, et autres, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 69.
502. ——— NESBITT, H., et autres, de Sherrington, demandant que le dit township soit transformée en une division électorale, 85.
650. ——— NEVE, F. S., et autres, de Clarendon, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 148.
8. ——— NEWCASTLE, LE CONSEIL MUNICIPAL DU DISTRICT DE, demandant des modifications à son acte d'incorporation, 25.
185. ——— NEYRON, LE RÉV. B., curé de St Benoit, demandant une indemnité en conséquence de la destruction de l'église pendant l'insurrection de 1837, 40.
80. ——— NIAGARA, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant qu'il soit pourvu à la manière de faire la pêche dans le Twenty-Mile-Creek, 33.
81. ——— NIAGARA, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant que le gouvernement se charge des frais du chemin entre Queenston et Grimsby, 33.
82. ——— NIAGARA, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant que les frais de l'administration de la justice soient payés à même la caisse publique, et que les produits des licences d'auberges et autres, soient mis à la disposition des conseils municipaux, 33.
83. ——— NIAGARA, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant un acte pour obliger les personnes qui tiennent des maisons d'entretien public, à se procurer les accommodations nécessaires aux voyageurs, 33.
84. ——— NIAGARA, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant l'imposition d'une taxe sur les chiens, 33.

PETITIONS—*suite.*

85. ——— NIAGARA, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant à être revêtu de l'autorité nécessaire pour obliger les propriétaires de terres incultes d'en fournir des retours, 33.
619. ——— NIAGARA, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant des modifications à l'acte des écoles, 129.
213. ——— NOEL, R. S., et autres, du comté de Lotbinière, demandant la réparation de certains ponts dans la paroisse de Ste. Croix, 43.
112. ——— NORMAND, EDOUARD, du Cap de la Magdeleine, demandant le droit exclusif d'une traverse entre les Trois-Rivières et la rive opposée, 35.
303. ——— NUTBROWN, T., et autres, de Leeds, demandant l'ouverture d'un chemin pour communiquer au chemin Craig, 54.
224. ——— O'BEIRNE, M. J., et autres, habitants catholiques de Toronto, demandant la modification de l'acte des écoles, 44.
176. ——— ODELL, LOOP, et autres, de Huntingdon, demandant à être indemnisés de leurs pertes pendant la rébellion, 39.
199. ——— ODELL, L. et ANTOINE MÉRIZZI, de Napierville, demandant le remboursement de la somme qu'ils ont avancée pour la construction de la cour et prison, 41.
341. ——— O'MEARA, LE RÉV. F. A., et autres, des îles Mahnetooahning, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 58.
623. ——— O'REILLY, M., et autres de Hamilton, demandant l'abrogation de l'acte des écoles, 130.
181. ——— ORFROY, LE RÉV. M., et autres, des paroisses de St. Charles, Beaumont, etc., demandant la translation du bureau d'enregistrement de St. Gervais à St. Michel, 40.
271. ——— ORT, H., du township de Niagara, demandant un acte de naturalisation, 53.
442. ——— OSLER, J., et autres, de Tecumseth, et Gwillimbury Ouest, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 69.
567. ——— OSTELL, J., et autres, de Montréal, demandant l'incorporation de l'institut des artisans, 110.
584. ——— OUELLETTE, J. F., de Montréal, demandant un brevet d'invention, 98.
263. ——— OUEST, LE CONSEIL DE DISTRICT D', demandant que les droits sur le tabac soient haussés, 52.

PETITIONS—*suite.*

264. — OUEST, LE CONSEIL DE DISTRICT D', demandant que l'acte des municipalités projeté devienne loi avec certaines modifications, 52.
265. — OUEST, LE CONSEIL DE DISTRICT D', demandant la construction d'un pont sur la rivière Thames, 52.
624. — OUEST, LE CONSEIL DE DISTRICT D', demandant que le Bill qui impose un droit sur les distillateurs et brasseurs ne devienne pas loi, 133.
301. — OWENS, R., et autres, de March et Huntley, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 54.
431. — PACAUD, E., et autres, des Trois-Rivières, demandant l'incorporation de la dite ville, 68.
225. — PADFIELD, LE RÉV. J., et autres, de Smith's Falls, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 56.
516. — PAINCHAUD, J., et autres, médecins et chirurgiens de Québec, demandant l'incorporation d'une école de médecine dans la dite cité, 94.
517. — PANGMAN, J., et autres, de Mascouche, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 94.
119. — PAPINEAU, A. A., et autres, de St. Hyacinthe, demandant une allocation en faveur du collège, 35.
201. — PAPINEAU, P., et autres, bateliers entre Montréal et la rive opposée, pendant la dernière guerre, demandant une rémunération, 42.
50. — PAQUIN, LE RÉV. J., et autres, de St. Eustache, demandant une indemnité pour la destruction de l'église du presbytère et du couvent par les troupes, 30.
338. — PAQUIN, E., et autres, de Ste. Ursule, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications à la loi des voitures d'hiver, 58.
608. — PARMELIE, R., et autres, de Shefford, demandant qu'il ne soit fait aucuns changements aux chartes de King's College et du collège M'Gill, 122.
630. — PATERSON, J., et autres, des townships de Toronto, Chinguacouc, et Caledon, demandant l'établissement d'un chemin planchéyé entre le village de Port-Credit et la baie de Nottawasaga, 136.

PETITIONS—*suite.*

266. — PATTERSON, J., et autres, de Dundas, demandant l'incorporation du dit village, 52.
239. — PATTON, LE RÉV. H., et autres, de Kemptville et des environs, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 49.
585. — PEELSFORD, R., et autres, de la compagnie de dépôt et de prêt, demandant la modification de l'acte d'incorporation de la dite compagnie, 118.
258. — PENNER, C., et autres, membres de la société d'agriculture du district de Montréal, demandant la remise en vigueur de l'ordonnance des chemins d'hiver, 52.
348. — PENTLAND, LE RÉV. JOHN, et autres, de Whitby, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 58.
152. — PEPIN, LE RÉV. T., et autres, de Boucherville, demandant la modification de la loi des chemins d'hiver, 38.
446. — PETRIE, LE RÉV. G., et autres, de Burford, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 69.
39. — PHELAN, LE TRÈS RÉV. PATRICK, et ANGUS McDONELL, demandant qu'il soit permis à la corporation du collège de Régipolis, d'acquiescer des biens-fonds, 29.
67. — PHELAN, LE TRÈS RÉV. PATRICK, et ANGUS McDONELL, demandant une allocation en faveur du collège de Régipolis, 32.
425. — PHILIP, A., et autres, de Richmond, demandant qu'il soit fait une exploration pour s'assurer du coût d'un chemin planchéyé entre Kingston et Bytown, 67.
11. — PHILLIPS, LE RÉV. T. D. D., ex-chapelain du Conseil Législatif, demandant une pension, 26.
496. — PIERSON, J., et autres, de la Société des navigateurs-marchands, à Kingston, demandant un acte d'incorporation, 83.
295. — PIETTE, M., et autres, de Ste. Elizabeth, demandant qu'il ne soit pas fait de changements à l'acte des voitures d'hiver, 54.
145. — PIGOTT, JANE, de Québec, demandant qu'on lui accorde la somme de £50, votée en faveur de feu son époux par la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, 38.

PETITIONS—*suite.*

615. — PLEAS, LE RÉV. R. G., et autres, de Russelltown Flats, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 124.
251. — POZER, G., de Québec, demandant que les pouvoirs de la corporation soient mieux définis, 51.
299. — POMROY, B., et autres, des townships de Compton et Hereford, dans le district de St. François, demandant une allocation pour l'achèvement d'un chemin, 54.
509. — PORLIER, LE RÉV. F. P., et autres, de Terrebonne, demandant une allocation pour achever de bâtir une école, 90.
115. — POSTON, C., et autres, de Québec, demandant la discontinuation de la Quarantaine à la Grosse-Île, 35.
189. — POWER, LE TRÈS RÉV. M., évêque catholique de Toronto, et le très rév. P. Phelan, demandant qu'il leur soit permis d'acquérir des biens-fonds, 40.
332. — PREVOST, L., et autres, membres de la société de discussion de Québec, demandant une allocation, 56.
366. — PRIDHAM, E., et autres, de Grenville, demandant une allocation pour construire des ponts, 60.
48. — PRIMEAU, LE RÉV. C. J., et autres, de Varennes, demandant la modification de l'acte des chemins et la protection de l'agriculture, 30.
493. — PROULX, LE RÉV. M., et autres, du comté de Lotbinière, demandant la translation du bureau d'enregistrement de la paroisse de Lotbinière en celle de St. Antoine de Tilly, 62.
521. — PYKE, G., et autres, membres de la société ecclésiastique du diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 95.
18. — QUÉBEC, L'ÉCOLE DES ENFANTS DE LA RUE ST. CHARLES DE, demandant une allocation, 27.
22. — QUÉBEC, L'ÉCOLE DES ENFANTS DE, demandant une allocation, 27.
31. — QUÉBEC, L'ASSOCIATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE, demandant un acte d'incorporation, 28.
33. — QUÉBEC, L'ASSOCIATION CHARITABLE DE, demandant une allocation, 28.
55. — QUÉBEC, LA CORPORATION DE, demandant l'autorisation d'acheter un terrain, 31.

PETITIONS—*suite.*

58. — QUÉBEC, L'ASILE DES ORPHELINES DE, demandant une allocation, 31.
60. — QUÉBEC, L'ÉCOLE NATIONALE DE, demandant une allocation, 31.
75. — QUÉBEC, LE LYCÉE DE, demandant une allocation, 33.
210. — QUÉBEC, L'ASYLE DES ORPHELINS DE, demandant une allocation, 42.
206. — QUÉBEC, LA CHAMBRE DE COMMERCE DE, demandant la modification du tarif actuel, 42.
234. — QUÉBEC, LA CHAMBRE DE COMMERCE DE, demandant la modification de l'acte des bois, 46.
245. — QUÉBEC, LA CORPORATION DE, demandant l'autorisation d'acheter le pont Dorchester, 50.
253. — QUÉBEC, LES COMMISSAIRES DU CHEMIN A BARRIÈRES DE, demandant l'autorisation de faire un emprunt, 52.
438. — QUÉBEC, L'ÉCOLE BRITANNIQUE ET CANADIENNE DE, demandant un acte d'incorporation, 69.
482. — QUÉBEC, LA CORPORATION DE, demandant une allocation en faveur de l'Hôpital de Marine, 79.
538. — QUÉBEC, LA BANQUE DE, demandant l'abrogation de la loi qui impose un droit sur les billets de banque, 118.
666. — QUÉBEC, LA CORPORATION DE, demandant l'autorisation de prélever une taxe pour le scutien de la police maritime, 153. \*
685. — QUÉBEC, LA CHAMBRE DE COMMERCE DE, demandant que le Bill des bois ne devienne pas loi sans certaines modifications, 196.
376. — QUEEN'S COLLEGE, KINGSTON, LES SYNDICS DE, demandant un acte pour les autoriser à posséder certaines terres, 61.
380. — QUEEN'S COLLEGE, KINGSTON, LES SYNDICS DE, demandant la modification de la charte de King's College, 61.
383. — RAPELJÉ, R. V. A., et autres, du district de Talbot, demandant la construction d'un chemin planchéyé de Simcoe à Port Dover, et traversant le chemin de Hamilton, 62.
453. — REA, A., de Compton, demandant à être indemnisé des pertes qu'il a encourues en 1835, 70.
95. — REID, JOHN, et ROBERT SHEPHERD, contracteurs sur le canal St. Laurent, demandant qu'on établisse le montant qui leur est dû, 34.
527. — REID, LE RÉV. J., et autres, de St. Armand Est, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications aux chartes de King's College et du collège M'Gill, 97.

PETITIONS—*suite.*

528. ——— REID, LE RÉV. JAMES, et autres, de St. Armand Est, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 97.
498. ——— REYNOLDS, W., et autres, du township de Woolwich, demandant que le terrain de Pilkington soit annexé au township de Nichol, 84.
140. ——— RICE, ISRAEL, du township de Ham, demandant du secours, 36.
86. ——— RICHARDSON, CHARLES, et autres, de Niagara, demandant à être incorporés sous le titre de La Compagnie du chemin planchéyé de Niagara et Ten-Mile-Creek, 34.
99. ——— RICHARDSON, C. L., et autres, du district de Montréal, demandant une allocation pour réparer le chemin de Memphramagog à Mount Johnson, 34.
647. ——— RICHARDSON, H., et autres, propriétaires de vaisseaux et marins, demandant que le havre de Port Hope soit acquis par la province, 140.
15. ——— RIMOUSKI, LE CONSEIL MUNICIPAL DE, demandant une allocation pour construire des ponts et quais, et pour l'achèvement du chemin de Métis à Matane, 26.
137. ——— RITCHIE, W., régistrateur de Sherbrooke, demandant une allocation pour préparer des index au livre d'enregistrement, 36.
188. ——— RITCHIE, W., et autres, Syndics de l'académie de Sherbrooke, demandant une allocation, 36.
664. ——— RITCHIE, J. M., et autres, actionnaires du chemin de fer du Great Western, demandant qu'on fasse revivre leur charte, 154.
402. ——— ROBISON, T. W., et autres, de Kingston, demandant l'ouverture d'un chemin entre Kingston et la rivière Ottawa, 63.
669. ——— ROBINSON, L'HON., juge en chef, et autres, inspecteurs de King's College, demandant que les Bills pour modifier sa charte ne deviennent pas loi, 155.
238. ——— ROLLAND, L'HON. J. R., et autres, de Montréal, demandant une allocation pour établir un hospice pour les aliénés, 49.
529. ——— ROSS, LE RÉV. E. G. W., et autres, de la rivière du Loup, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 97.
542. ——— ROSS, LE RÉV. J. M., de Drummondville, dans le diocèse de Québec, demandant ditto, ditto, 99.

PETITIONS—*suite.*

575. ——— ROSS, D., et autres, de Frampton, Stuneton, et Cranbourne, demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour imposer des taxes locales dans le Bas-Canada, 110.
208. ——— ROUTIER, T., et autres, de St. Ambroise et Ste. Foy, demandant des modifications à l'ordonnance des chemins à barrières, 42.
38. ——— ROY, L'HON. GABRIEL, et autres, de St. Laurent, demandant l'amélioration du chemin entre le chemin à barrières de St. Laurent et du Sault-au-Récollet, 28.
412. ——— ROY, J., demandant une rémunération pour des services rendus par feu son époux, 65.
668. ——— RYLAND, G. H., de Québec, demandant le redressement de certains griefs, 166.
611. ——— SANSON, LE RÉV. A., et autres, du township de York, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 123.
629. ——— SANSON, J., et autres, des townships d'Orillia, Oro, Medonte, Tay, Tiny, Ramah, Mara, et Thorah, demandant la construction d'un chemin planchéyé entre les baies de Windsor et Sturgeon, 135.
304. ——— SELBY, J., et autres de Missisquoi, demandant que le chemin de poste entre St. Jean et Stanstead soit planchéyé, 54.
273. ——— SCHRYER, O., du township de Bertie, demandant une indemnité pour certaines pertes qu'il a encourues comme député collecteur au port de Fort Erie, 53.
506. ——— SCOTT, N. S., et autres, demandant une allocation en faveur du collège de médecine de Montréal, 88.
621. ——— SCOTT, LE RÉV. J., et autres de Brome, Sutton, et Stukely, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 130.
682. ——— SCRIVER, J., et autres, de Hemmingford, demandant que dans les mesures législatives qui seront adoptées à l'égard des réserves du clergé, on ne les prive pas de l'avantage de se procurer un titre, 185.
96. ——— SHEFFORD, LES DIRECTEURS DE L'ACADÉMIE DE, demandant une allocation, 34.
174. ——— SHERBROOKE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant la modification des actes des chemins et des écoles, 39.
175. ——— SHERBROOKE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant la construction d'un chemin de fer du St. Laurent à la ligne provinciale, 39.

PETITIONS—*suite.*

133. ——— SHERRILL, LE RÉV. E. J., et autres, de Eaton, demandant qu'il ne soit pas accordé d'allocation au collège M'Gill, 36.
326. ——— SHIRLEY, LE RÉV. P., et autres, de Camden, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 56.
389. ——— SHORTT, LE RÉV. J., et autres, de Port Hope, dans le diocèse de Toronto, demandant ditto, ditto, 62.
479. ——— SILVERTHORN, A., et James Eakins, demandant le remboursement des deniers qu'ils ont dépensés pour construire un pont sur Etobicoke-Creek, 77.
160. ——— SIMCOE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant des changements dans le mode taxer les biens, 38.
161. ——— SIMCOE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant que l'on définisse les devoirs des shérifs, 38.
162. ——— SIMCOE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandent la translation du bureau d'enregistrement, 38.
231. ——— SIMCOE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant des pouvoirs plus étendus, 45.
361. ——— SIMCOE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant que les écoles primaires soient placées sous le contrôle des conseils municipaux, 59.
362. ——— SIMCOE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant du secours pour un idiot, 59.
540. ——— SIMCOE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant qu'aucune partie du township de Gwillimbury Ouest ne soit annexé au district de Home, 87.
636. ——— SIMCOE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant d'établir clairement les pouvoirs qu'ont les shérifs de vendre des terres dans certains cas, 137.
637. ——— SIMCOE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant l'amélioration du bras gauche de la rivière Holland, et qu'il ne soit pas accordé d'allocation pour l'amélioration du bras droit, 137.
638. ——— SIMCOE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant l'autorisation de taxer les terres des absents, 137.
639. ——— SIMCOE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant que le bureau d'enregistrement soit transporté dans la ville de Barrie, 137.
640. ——— SIMCOE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant la réduction du port des lettres, 137.
641. ——— SIMCOE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant une indemnité en faveur des Membres lorsqu'ils assistent au Conseil, 137.

PETITIONS—*suite.*

644. ——— SIMPSON, W., et autres, de Penetanguishene, demandant l'abrogation de l'acte des écoles 140.
536. ——— SLACK, LE RÉV. G., et autres, de Granby et Milton, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 98.
539. ——— SLACK, LE RÉV. G., et autres, demandant qu'il ne soit pas fait de changements aux chartes des universités de King's College et du collège M'Gill, 99.
9. ——— SMITH, HENRY, préfet du pénitencier demandant une augmentation de salaire, 26.
178. ——— SMITH, A., et autres, de Kingston, demandant l'imposition d'un droit de 25 pour cent sur les bottes et souliers importés des Etats-Unis, 39.
344. ——— SMITH, H., et autres, de Nelson et Trafalgar, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 58.
312. ——— SMOLENSKI, J., de Québec, demandant que les poêles russes de son invention soient mis en usage dans les bureaux publics, 55.
375. ——— SOMERVILLE, J., et autres, de Godmanchester, demandant une allocation pour construire un chemin planchéyé depuis le village de Huntingdon jusqu'au canal de Beauharnois, 61.
473. ——— SOUTHWORTH, J., et autres, du comté de Dundas, demandant l'ouverture d'un chemin depuis Dundas jusqu'à Bytown, 76.
557. ——— SPARKS, N., et autres, de Bytown, demandant qu'un terrain, dont l'Ordonnance a pris possession, soit rendu aux propriétaires légitimes, 102.
657. ——— SQUIER, A. C., et autres, de Missisquoi, demandant que dans le cas où l'église d'Angleterre recevrait sa part des réserves du clergé, que les intérêts des personnes qui s'y trouvent établies ne soient pas perdus de vue, 148.
103. ——— STANSTEAD, LE SEMINAIRE DE, demandant une allocation, 34.
139. ——— STEELE, S., et autres, du township de Stanstead, demandant une allocation, 36.
668. ——— STEELE, J., du district de Newcastle, demandant la modification de l'acte des écoles, 153.
679. ——— STEVENS, L., et autres, de Dunham, demandant qu'il ne soit accordé aucune part des réserves du clergé à l'église d'Angleterre pour son bénéfice exclusif, 167.

PETITIONS—*suite.*

223. ——— STILES, A., et autres, de Granby, demandant qu'il ne soit pas accordé d'octroi au collège M'Gill, 44.
401. ——— STRONG, LE RÉV. S. S., et autres, de Bytown, dans diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 63.
123. ——— STUART, LE RÉV. G. O'KILL, Archidiacre de Kingston, et autres, demandant que le lot no. 24 du township de Kingston ne soit pas incorporé dans la dite ville, 35.
168. ——— ST. HYACINTHE, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant une allocation en faveur du collège, 39.
216. ——— ST. HYACINTHE, LE COLLÈGE DE, demandant une allocation, 43.
545. ——— ST. LOUIS, A., et autres, du comté de Richelieu, demandant à être exonérés des droits imposés par la Trinité de Montréal sur les vaisseaux, 100.
159. ——— SUELL, MARY ANN, de Montréal, demandant une allocation, 38.
564. ——— SUTTON, LE RÉV. G., et autres, de Christieville, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 108.
586. ——— TAIT, J., héritier de N. Tait, demandant le paiement d'une somme due à N. Tait, comme contracteur sur le canal St. Laurent, 118.
87. ——— TALBOT, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant que les limites des townships de Walpole, Woodhouse, et Townsend soient déterminées, 34.
298. ——— TAYLOR, S. M., et autres, des townships de Melbourne et Shipton, demandant la construction d'un pont entre les villages de Melbourne et Richmond, 54.
489. ——— TAYLOR, LE RÉV. J., et autres, de Eaton, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications aux chartes de King's College et du collège M'Gill, 79.
505. ——— TAYLOR, LE RÉV. J., et autres, de Eaton, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 88.
19. ——— TEED, JOHN, de Québec, demandant une indemnité pour les dommages qu'il a soufferts en conséquence de son emprisonnement en 1837, 27.
347. ——— TENNANT, G., et autres, de Carlton Place, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à

PETITIONS—*suite.*

- l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 58.
360. ——— TETT, B., et autres, de Bathurst et autres districts, demandant l'imposition d'un droit sur le bois scié importé en cette province, 59.
129. ——— TETU, M., de la paroisse de St. Thomas, demandant le paiement de son salaire en sa qualité de trésorier de district, 36.
617. ——— THÉRIEN, B., et autres, de Drummond et Yamaska, demandant l'ouverture d'un chemin entre Stanfold et Grantham, 129.
368. ——— THOMPSON, J., et autres, de Cavan, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 60.
320. ——— TOMLINSON, J., et autres, de Richmond, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 55.
179. ——— TORONTO, LA CHAMBRE DE COMMERCE DE, demandant un acte d'incorporation, 39.
180. ——— TORONTO, LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE, et du lac Huron, demandant diverses modifications à sa charte, 39.
217. ——— TORONTO, LE LORD ÉVÊQUE DE, représentant la société ecclésiastique, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 43.
302. ——— TORONTO, LE LORD ÉVÊQUE, DE, et autres, demandant l'abrogation de l'acte des écoles, 54.
462. ——— TORONTO, LE LORD ÉVÊQUE DE, et autres, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 74.
645. ——— TORONTO, LE LORD ÉVÊQUE DE, demandant qu'il ne soit adoptée aucune mesure, pendant la présente session, qui puisse affecter les intérêts de King's College, 140.
673. ——— TORONTO, LE LORD ÉVÊQUE DE, de la part de la société ecclésiastique du diocèse de Toronto, demandant que les Bills affectant la charte de King's College ne deviennent pas loi, 156.
229. ——— TOURANGEAU J. G., et autres, de Québec, demandant l'augmentation du nombre des membres de la corporation, 44.
116. ——— TOUSSIGNANT, J. B., et autres, de St. Louis de Lotbinière, demandant la construction d'un pont sur la rivière du Chêne, 35.
495. ——— TOWNLEY, LE RÉV. A., et autres, de Dunnville, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 82.

PETITIONS—*suite.*

677. ——— TOWNLEY LE RÉV. A., et autres, du township de Dunn, demandant l'abrogation de l'acte des écoles, 160.
74. ——— TOWNSEND, LE RÉV. M., et autres, du comté de Rouville, demandant une allocation pour bâtir une académie à Clarenceville, 32.
622. ——— TOWNSEND, LE RÉV. M. et autres, des paroisses de St. George et St. Thomas, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 130.
626. ——— TREMBLAY, L., et autres, pilotes de Québec, demandant qu'il ne soit fait aucunes modifications aux lois existantes qui les concerne, 133.
65. ——— TROIS-RIVIÈRES, LES UNSULINES DES, demandant à être maintenues dans la possession de certains biens, 32.
525. ——— TRUDEL, O., et autres, de Batiscan, demandant l'abrogation de l'ordonnance des voitures d'hiver, 97.
533. ——— TRUDEL, O., et autres, censitaires et franc-tenanciers de la seigneurie de Batiscan, demandant la remise de certains arrérages, 98.
78. ——— TRY, JOHN, et autres, de la société des missionnaires baptistes du Canada, demandant un acte d'incorporation, 33.
94. ——— TURGEON, C., de Québec, demandant le paiement du loyer d'une maison occupée par le conseil de district, 34.
531. ——— UPSTONE, J., et autres, de Shefford, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 97.
398. ——— VALLERAND, O., sergent d'armes, demandant une augmentation de salaire, 63. *Référée au comité des contingents, 63.— Voir Comité, No. 4.*
627. ——— VALLERAND, F., de Montréal, demandant des arrérages de salaire comme greffier du conseil de district de Richelieu, 133.
356. ——— VALOIS, S., et autres, de Hochelaga, demandant que l'on ne prolonge pas les limites nord de la cité de Montréal, 59.
600. ——— VANFELSON, G., et autres, membres de l'association du barreau de Québec, demandant la nomination de rapporteurs pour les cours de justice du Bas-Canada, 121.
146. ——— VÉZINA, L., des Trois-Rivières, demandant que l'hospice des aliénés du Bas-Canada soit établi dans la dite ville, 38.
399. ——— VÉZINA, P., de la part des habitants des Trois-Rivières, demandant l'incorporation de la dite ville, 63.

PETITIONS—*suite.*

72. ——— VICTORIA, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant que certains ponts soient rebâti, 32.
572. ——— VICTORIA, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant la modification de l'acte des écoles, 110.
537. ——— VICTORIA, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant une allocation pour ouvrir un chemin depuis Belleville jusqu'à Madoc Iron Works, 110.
574. ——— VICTORIA, LE CONSEIL DE DISTRICT DE, demandant que les frais de l'administration de la justice dans le Haut-Canada soient payés à même la caisse provinciale, 110.
240. ——— VON ROHR, HENRY, demandant un acte de naturalisation, 49.
649. ——— WALLER, S., et autres, de Derham et Brock, demandant l'abrogation de l'acte des écoles, 142.
519. ——— WARR, LE RÉV. G. M., et autres, de Trafalgar, demandant, ditto, ditto, 95.
215. ——— WASHBURN, L'HON. S., de Picton, demandant une indemnité pour la perte d'un cajeu de chêne pendant la dernière guerre contre les Etats-Unis, 43.
465. ——— WATERS, W., et autres, du comté de Vaudreuil, demandant la continuation du chemin planchéyé depuis les Cèdres jusqu'à Montréal, 75.
20. ——— WATERSON, JOHN F., et autres, inspecteurs de madriers, Québec, demandant la modification de l'acte des bois, 27.
548. ——— WEIR, J. G., et autres, de Chatham, demandant qu'un terrain pour l'usage de l'éducation, maintenant sous la gestion de syndics, soit mis sous le contrôle du conseil municipal, 100.
333. ——— WELDON, G., et autres, censitaires de Lacolle, demandant que la tenure de leurs terres soit changée, 56.
- WESTERN DISTRICT.—*Voir Ouest.*
433. ——— WHITCHER, C., et autres, de Sherbrooke, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications aux chartes de King's College et du collège M'Gill, 68.
153. ——— WHITE, THOMAS, et autres, de Montréal, demandant l'imposition d'un droit de 30 pour cent sur les boîtes et souliers importés en cette Province, 38.
313. ——— WHITE, J., et autres, de Hamilton, demandant un acte de naturalisation, 55.
407. ——— WHITE, T. et autres, du township de Trafalgar, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 65.

PETITIONS—*suite.*

570. ——— WHITTAN, LE RÉV. A. V., et autres, de l'Acadie, dans le diocèse de Québec, demandant ditto, ditto, 110.
605. ——— WHITWELL, LE RÉV. R., et autres, de Saint Armand Ouest, dans le diocèse de Québec, demandant ditto, ditto, 122.
606. ——— WHITWELL, LE RÉV. R., et autres, de St. Armand Ouest, demandant qu'il ne soit pas fait de modifications aux chartes de King's College et du collège M'Gill, 122.
487. ——— WIDDER, F., un des commissaires de la compagnie du Canada, demandant qu'il ne soit pas passé de Bill pour ratifier les statuts illégaux du conseil de district de Huron, 79.
556. ——— WIDDER, FREDERICK, et autres, du Haut-Canada, demandant que le Bill pour imposer un droit sur les distillateurs et les brasseurs ne devienne pas loi, 102.
403. ——— WILLARD, C., et autres, marchands et propriétaires de vaisseaux, demandant à être protégés contre la compétition étrangère, 64.
568. ——— WILLARD, J., et autres, demandant le paiement de certains travaux sur le canal Chambly, 110.
104. ——— WILLIAMS, ALLAN, et autres, de Bolton Ouest, demandant que la partie ouest de Bolton soit annexée au township de Shefford, 34.
226. ——— WILLIAMS, LE RÉV. A., et autres, de Cornwall, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 44.
306. ——— WILLIAMS, J., et autres, de Shefford, demandant une allocation pour établir une société d'agriculture, 54.
108. ——— WILLOUGHBY, LE RÉV. MARK, de Montréal, demandant une allocation en faveur de l'école de Terre-neuve et de l'Amérique britannique, 41.
522. ——— WILLOUGHBY, LE RÉV. MARK, et autres, de l'église de la Trinité, Montréal, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 95.
88. ——— WILSON, WILLIAM M., et autres, de Woodhouse, dans le district de Talbot, demandant la prolongation de la loi des aubains, 33.
501. ——— WILSON, LE RÉV. J. et autres, de Colborne et Grafton, demandant l'abrogation de l'acte des écoles, 85.
598. ——— WILSON, D. J., et autres, des paroisses des Cèdres, Côteau-du-Lac, Vaudreuil et St.

PETITIONS—*suite.*

- Polycarpe, demandant une indemnité pour les dommages qui lui ont été occasionnés par la construction d'un chemin planchéyé entre les Cascades et la rivière Beaudet, 120.
358. ——— WILTSIE, J., et autres, de Leeds, demandant l'amélioration de la navigation du Wiltsie, 59.
5. ——— WOLFF, A. J., de la paroisse de St. Antoine, dans le district de Québec, demandant le remboursement de certaines avances par lui faites pour l'ouverture du chemin entre Métis et Kempt, 25.
173. ——— WOOD, D., et autres, des townships de l'Est, demandant la construction d'un chemin de fer depuis Stanstead jusqu'à Montréal, 39.
558. ——— WOOD, LE RÉV. S. S., et autres, des Trois-Rivières, dans le diocèse de Québec, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 102.
420. ——— WRIGHT, R., et autres, établis sur les bords de la rivière Ottawa, demandant qu'il ne soit fait aucune modification à l'acte relatif aux inspecteurs de bois, 66.
321. ——— YOUNG, B., et autres, de Sandwich, dans le diocèse de Toronto, demandant que la part des réserves du clergé assignée à l'église d'Angleterre, soit transférée à la société ecclésiastique du dit diocèse, 56.
410. ——— YOUNG, B., demandant à être indemnisé des pertes qu'il a souffertes tandis qu'il déchargeait ses devoirs d'officier de paix, 65.
10. ——— YULE, JOHN, de Chambly, demandant le privilège de construire un pont sur la rivière Chambly, 26.

PÈRES OBLATS.—*Voir Bill, No. 68.*

PLANCHEYÉ, BILL DU CHEMIN, DE NIAGARA ET TEN-MILE-CREEK.—*Voir Bill, No. 50.*

POLICE DE BYTOWN.—*Voir Bill, No. 77.*

——— DE SHERBROOKE.—*Voir Bill, No. 23.*

PONTS :—

——— BILL DU, DE YULE.—*Voir Bill, No. 55.*

——— BILL POUR EMPÊCHER D'ALLER VITE SUR LES, H. C.—*Voir Bill, No. 83.*

POSTE, Compte ouvert avec la poste, 21.

PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL.—*Voir messages.*

PRET, BILL DE LA COMPAGNIE DE DÉPÔT ET DE, H. C.—*Voir Bill, No. 71.*

PRINCE ALBERT, Son Altesse Royale le.—*Voir adresse No. 3, et messages.*

PRIVILÈGES, COMITÉ DES.—*Voir comités.*

PROCLAMATIONS :—

## PROCLAMATIONS :—

- Prorogant le Parlement au 24 février, 1844, 5.
- Do. do. 4 avril, 1844, 5.
- Do. do. 14 mai, 1844, 6.
- Do. do. 24 juin, 1844, 7.
- Annonçant la sanction royale au Bill de l'indépendance de l'Assemblée, 8.
- Prorogant le Parlement au 3 août, 1844, 8.
- Annonçant la sanction royale au Bill pour incorporer la Banque du Peuple, 9.
- Do. do. au Bill pour incorporer les Sociétés Ecclésiastiques, 10.
- Do. do. au Bill pour amender la charte de la Banque de Niagara, 11.
- Prorogant le Parlement au 12 septembre, 1844, 11.
- Do. do. au 22 octobre, 1844, 12.
- Du 22 septembre, 1844, pour dissoudre le Parlement, 13.
- Du 23 septembre, pour l'émanation de writs et la convocation d'un Parlement, 13.
- Convoquant le Parlement pour le 12 novembre, 1844, 14.
- Do. do. pour le 28 novembre, 1844, 14.

## PROTÈTS ENTRÉS SUR LES JOURNAUX DE LA CHAMBRE :—

- Des honorables MM. Fergusson, Irving, et de Boucherville, contre le reject d'un amendement à l'adresse en réponse au discours d'ouverture, 23.
- Des honorables MM. Neilson, McGill, Knoulton, Brunau et Walker, contre le Bill pour la saisie des salaires, 92.
- Des honorables MM. Neilson, J. Dionne, Joliette, A. Dionne, Caron, et Massue, contre le Bill de divorce de Harris, 106.
- De l'honorable M. de Boucherville contre le même Bill, 116.
- De l'honorable M. Neilson contre le Bill pour empêcher la profanation du dimanche, 158.
- Des honorables MM. Neilson, Hamilton, Crooks, McGill, McKay, et W. Morris, contre les résolutions en faveur de l'indemnité des Membres du Conseil, et aussi contre l'adresse à Son Excellence fondée sur les dites résolutions, 166.
- De l'honorable M. de Boucherville contre le reject de la motion pour référer à un comité la réponse de Son Excellence à l'adresse précédente, 179.
- Des honorables MM. Neilson et Brunau contre les Bills d'éducation et des municipalités, B. C., 214.

## QUALIFICATION DES CONSEILLERS.— Voir Bill, No. 11 et adresse, No. 7.

## QUÉBEC :—

- Rapport sur les aliénés et enfans trouvés du district de, 42.— Voir papiers parlementaires, lettre L.
- Retour des baptêmes, mariages et sépultures du district de, pour 1844, 160.— Voir papiers parlementaires, lettres R. R. R.
- BILL DES SOCIÉTÉS ECCÉSIASTIQUES DE TOTOITO ET DE, sanction royale publiée, 10.
- BILL DES CHAMBRES DE COMMERCE DE MONTRÉAL ET DE.— Voir Bill, No. 54.
- BILL DE LA SOCIÉTÉ DU BOIS DE CHAUFFAGE DE.— Voir Bill, No. 43.
- BILL DU LYCÉE DE.— Voir Bill, No. 53.
- BILL D'INCORPORATION DE.— Voir Bill, No. 111.
- BILL DE LA BIBLIOTHÈQUE DE.— Voir Bill, No. 22.
- BILL DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE.— Voir Bill, No. 115.
- MAISON DE LA TRINITÉ DE, comptes présentés par l'Orateur, 31, 62.— Voir papiers parlementaires, lettre E.
- CHEMINS À BARRIÈRES DE.— Voir Bill, No. 118.
- CHEMINS D'HIVER DE.— Voir Bill, No. 127.

## RAPPORTEUR DANS LA COUR DE CHANCELLERIE.— Voir Bill, No. 15.

- REBELLION, RÉCLAMATIONS PROVENANT DE LA.— Voir Bill, No. 70.
- RECENSEMENT DU BAS-CANADA.— Voir retours et comité, No. 7.
- RÉCLAMATIONS CONTRE LE GOUVERNEMENT, BILL RELATIF AUX.— Voir Bill, No. 49.
- RECORDS, OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA COMMISSION DES.— Voir adresse, No. 5.
- RÉGIPOLIS, BILL DU COLLÈGE DE.— Voir Bill, No. 110.
- RÈGLEMENTS, BILL POUR LA PUBLICATION DES, DES CONSEILS DE DISTRICT, H. C.— Voir Bill, No. 1.
- RÈGLES DE LA CHAMBRE, on se dispense de la 69e, 51.
- On se dispense de la 46e pour le reste de la session, 199.
- Relatives à des Bills.— Voir Bills.
- RELIGIEUSES, BILL POUR LE SOULAGEMENT DE CERTAINES SECTES.— Voir Bill, No. 32.
- RÉSERVÉS, BILLS, 220.
- RESOLUTIONS :—
- Au sujet de l'indemnité des Membres du Conseil, 165. Objection. Agréées, 165.— Voir adresse, No. 11.
- Fixant les salaires des officiers et serviteurs de la Chambre, 206.— Voir adresse, No. 14.

Autorisant

RESOLUTIONS—*suite.*

- Autorisant le paiement de certaines sommes aux officiers et serviteurs de la Chambre, 207.
- Relatives à des Bills.—*Voir Bills.*

## RETOURS ET ETATS :—

*Présenté par l'hon. M. M' Gill :*

Rapport du bibliothécaire sur la bibliothèque, 25. Impression du catalogue ordonnée, 28.—*Voir appendice, No. 2. et comité, No. 8.*

*Présentés par l'hon. Orateur :*

- Rapport du greffier en loi sur les lois expirées et expirantes, 25.—*Voir appendice, No. 3, et comité, No 6.*
- De la société d'agriculture du comté de Chambly, 26.—*Voir papiers parlementaires, lettre V.*
- De la compagnie du chemin de fer de Champlain et St. Laurent, 26.—*Voir papiers parlementaires, lettre D.*
- Des baptêmes, &c., dans le district de Montréal, en 1813 et 1814, 29, 137.—*Voir papiers parlementaires, lettre R. R. R.*
- Du recensement du Bas-Canada, 30.—*Voir papiers parlementaires, lettre G. et comité, No. 7.*
- De la maison de la Trinité de Québec, 31, 62.—*Voir papiers parlementaires, lettre E.*
- Du régistrateur provincial, des cautionnements et autres sûretés enregistrés dans son bureau, 31.—*Voir papiers parlementaires, lettre F.*

*Présenté par l'hon. M. Massue :*

- Des commissaires nommés pour le soulagement des insensés, infirmes et des enfants trouvés du district de Québec, 42.—*Voir papiers parlementaires, lettre L.*

*Présentés par l'hon. Orateur :*

- De la société d'agriculture du comté des Deux-Montagnes pour 1844, 44.—*Voir papiers parlementaires, lettre V.*
- Du surintendant des inspecteurs de bois pour 1844, 45.—*Voir papiers parlementaires, lettre K.*
- Des affaires de la banque de Montréal, 58.—*Voir papiers parlementaires, lettre Q.*
- Des affaires de la banque de la Cité, 62.—*Voir papiers parlementaires, lettre Q.*
- Des baptêmes, &c., du comté de Bonaventure, dans le district de Gaspé pour 1843 et 1844, 64, 160.—*Voir papiers parlementaires, lettres R. R. R.*
- Des importations et exportations au port de St. Jean, pour l'année expirée le 5 janvier, 1845, 65.—*Voir papiers parlementaires, lettres T. T. T.*
- De la société d'agriculture de Drummond pour 1844, 65.—*Voir papiers parlementaires, lettre V.*

RETOURS ET ETATS—*suite.*

- Des baptêmes, &c., du comté de Gaspé pour 1843 et 1844, 69, 140.—*Voir papiers parlementaires, lettres R. R. R.*
- Des affaires de la banque de Gore, 71.—*Voir papiers parlementaires, lettre Q.*
- De la compagnie du chemin de fer de Champlain et St. Laurent, 76.—*Voir papiers parlementaires, lettre D.*
- De la compagnie d'assurance de Montréal, sur la vie et contre le feu, 107.—*Voir papiers parlementaires, lettre S.*
- De la compagnie d'assurance des eaux intérieures du St. Laurent, pour 1844, 145.—*Voir papiers parlementaires, lettre S.*
- Des baptêmes, &c., dans le district de Québec pour 1844, 160.—*Voir papiers parlementaires, lettres R. R. R.*
- Transmis par Son Excellence le Gouverneur-Général.—*Voir messages.*

## REVENU PROVINCIAL :—

BILL RELATIF A LA PERCEPTION DU.—*Voir Bill, No. 42.*

————— ESTIMÉ DES DÉPENSES ET DU, pour 1835, 158.—*Voir papiers parlementaires, lettres Q. Q.*

ROMAINS, BILL D'INCORPORATION DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES.—*Voir Bill, No. 51.*

## ROY, L'HON. GABRIEL :—

Prête le serment voulu par la loi, 17.

ROYALE, SANCTION, donnée à certains Bills, 51, 89, 153, 217.

SALAIRES, BILL POUR LA SAISIE DES, DES FONCTIONNAIRES PUBLICS.—*Voir Bill, No. 28.*

————— DES OFFICIERS ET SERVITEURS DU CONSEIL.—*Voir Adresse, No. 14 et Résolutions.*

SAUMON, BILL POUR LA CONSERVATION DU.—*Voir Bill, No. 93.*

SECRETES, BILL POUR LE DÉCOURAGEMENT DES SOCIÉTÉS, 46, RÉSERVÉ :—

Dépêche relative au.—*Voir Appendice, No. 4.*

SEIGNEURS DES FIEFS NAZARETH.—*Voir No. 99.*

SÉMINAIRE DE STE. THÉRÈSE DE BLAIVILLE.—*Voir Bill, No. 34.*

SERGEANT D'ARMES.—*Voir comité, No. 4, et adresse, No. 14.*

Serment administré aux Membres, 17, 21, 28, 42, 48, 51, 101.

SHERBROOKE, BILL DE LA FABRIQUE DE COTON DE.—*Voir Bill, No. 12.*

————— POLICE DE LA VILLE DE.—*Voir Bill, No. 23.*

SHÉRIFS, BILL AU SUJET DES DEVOIRS DES.—*Voir Bill, No. 41.*

SHERWOOD,

SHERWOOD, L'HON LEVIUS P. :—

Annnonce qu'il ne pourra assister au Conseil, 22. Excusé, 31.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, dépêche au sujet du, 46.—  
*Voir appendice. No. 4.*

SIMCOE, LOT DE TERRE POUR UNE ÉGLISE A.—*Voir Bill, No. 13.*

SOMMATION, WRITS DE, DE SA MAJESTÉ.—*Voir Conseil.*

STATUTS, BILL POUR LA DISTRIBUTION DES.—*Voir Bill, No. 80.*

ST. AUGUSTIN, NAZARETH, &C.—*Voir Bill, No. 99.*

ST. CATHARINES, BILL D'INCORPORATION DE.—*Voir Bill, No. 117.*

ST. JEAN :—

Importations et exportations au port de, jusqu'au 5 janvier, 1845, 65.—*Voir papiers parlementaires, lettres T. T. T.*

ST. LAURENT, BILL DU CHEMIN DE FER DU, et de l'Atlantique.—*Voir Bill, No. 72.*

ST. LAURENT ET CHAMPLAIN, CHEMIN DE FER DE :—

Retour de la compagnie du, 26.

Etat du coût du, 76.—*Voir papiers parlementaires, lettre D.*

BILL DE L'ASSURANCE SUR LES EAUX INTÉRIEURES DU :—

Retour pour 1844, 145.—*Voir papiers parlementaires, lettre S.*

BILL POUR RÉGLER LA NAVIGATION DU, RÉSERVÉ.

Dépêche y relative, 46.—*Voir appendice, No. 4.*

ST. SYLVESTRE, BILL POUR DÉTACHER, DE LOTBINIÈRE.—  
*Voir Bill, No. 24.*

STE. THÉRÈSE DE BLAINVILLE, BILL DU SÉMINAIRE DE,  
—*Voir Bill, No. 34.*

SUBSIDES, BILL DES.—*Voir Bill, No. 104.*

SULLIVAN, L'HON. ROBERT B. :—

Prête le serment voulu par la loi, 28.

TACHÉ, L'HON. J. B. :—

Dispensé d'assister au Conseil, 31.

TAXES, BILL DES TAXES DE KINGSTON.—*Voir Bill, No. 75.*

BILL DES TERRES SUJETTES AUX TAXES, H. C.—  
*Voir Bill, No. 105.*

BILL DES TAXES SUR LES CHIENS.—*Voir Bill, No. 40.*

DANS LE DISTRICT DE JOHNSTOWN.—*Voir Bill, No. 86.*

DANS LE TOWNSHIP DE GLOUCESTER.—*Voir Bill, No. 82.*

TEN-MILE-CREEK ET NIAGARA, BILL DU CHEMIN PLANCHÉYÉ DE.—*Voir Bill, No. 50.*

TENURE, BILL POUR LA COMMUTATION DE LA.—*Voir Bill, No. 116.*

TERRES :—

SUJETTES AUX TAXES H. C.—*Voir Bill, No. 105.*

BILL POUR LE PARTAGE DES, DANS CERTAINS TOWNSHIPS, B. C.—*Voir Bill, No. 6.*

TESTATUM, BILL RELATIF AUX WRITS, ET DE CAPIAS AD RESPONDENDUM.—*Voir Bill, No. 28.*

TITRES, BILL D'ENREGISTREMENT DES, B. C.—*Voir Bill, No. 113.*

TORONTO :—

BILL POUR L'INCORPORATION DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DE KINGSTON ET DE.—*Voir Bill, No. 51.*

BILL DU CHEMIN DE FER DU LAC HURON ET DE.—  
*Voir Bill, No. 67.*

BILL DES SOCIÉTÉS ECCLÉSIASTIQUES DE QUÉBEC ET DE :—

Sanction royale publiée, 10.

CHAMBRE DE COMMERCE DE.—*Voir Bill, No. 10.*

ÉCLAIRAGE AU GAZ DE.—*Voir Bill, No. 119.*

FERME PÉNITENCIAIRE DE.—*Voir Bill, No. 9.*

TRAVAUX PUBLICS :—

Son Excellence transmet des rapports et autres documents relatifs aux outrages commis sur la ligne des, 72.—  
*Voir papiers parlementaires, lettre Y.*

BILL POUR PRÉVENIR LES ÉMEUTES SUR LA LIGNE DES.—*Voir Bill, No. 44.*

BILL POUR RÉGLER LES PÉAGES A PRÉLEVER SUR LES.—*Voir Bill, No. 109.*

TRAVERSES, BILL POUR ÉTABLIR DES RÉGLEMENTS RELATIFS AUX.—*Voir Bill, No. 87.*

TRÉSOR :—

Cédulé des lettres de change tirées sur le, 30.—*Voir papiers parlementaires, lettre J.*

TRÉSORIERS DE DISTRICTS, tenus de payer en argent courant.—  
*Voir Bill, No. 25.*

TRINITÉ DE QUÉBEC :—

Comptes de la, 31, 62.—*Voir papiers parlementaires, lettres E.*

TROIS-RIVIÈRES, BILL DES URSELINES DES.—*Voir Bill, No. 18.*

UNITAIRES.—*Voir Bill, No. 64.*

UNIVERSITÉ DU COLLÈGE M'GILL.—*Voir Bill, No. 126.*

VAISSEAUX

**V**AISSEAUX ENREGISTRÉS.—*Voir Bill, No. 63.*

VALLERAND, OLIVIER.—*Voir comité, Nos. 4, et adresse, No. 14.*

VERGE NOIRE, LE GENTILHOMME HUISSIER DE LA.—*Voir comités No. 4 et 13, et adresse, No. 14.*

**W**ALKER, L'HONORABLE WILLIAM :—

Ne peut assister à l'ouverture de la Chambre, 20. Excusé, 78.

——— Prête le serment voulu par la loi, 52.

——— Proteste contre le Bill pour la saisie des salaires, 92.

WASHBURN, L'HONORABLE SIMEON :—

Résigne son siège, 24.

WELLAND CANAL, BILL DES PARTS DANS LE CANAL.—*Voir Bill, No. 108.*

WELLINGTON, BILL DES TAXES DANS LE DISTRICT DE.—*Voir Bill, No. 10.*

WESTERN, CHEMIN DE FER DU GREAT.—*Voir Bill, No. 100.*

WIDMER, L'HONORABLE CHRISTOPHER :—

Ne peut assister au Conseil pendant la présente session, 25. Excusé, 31.

WRITS DE TESTATUM ET CAPIAS AD RESPONDENDUM.—*Voir Bill, No. 78.*

**X.**

**Y**ULE, FONT DE PÉAGE DE.—*Voir Bill, No. 55.*

**Z.**

**NOTA.**

Les ETATS ou COMPTES rendus par le greffier-assistant, cotés A. B. et C., et liquidés par ordre de la Chambre, se trouvent à la fin de L'APPENDICE, page 25.

# APPENDICE

DU

QUATRIÈME VOLUME

DES

## JOURNAUX

DU

### CONSEIL LÉGISLATIF.

---

SESSION, 1844-5.

# LISTE DE L'APPENDICE.

PRÉSENTÉ.		PAGE.
	<b>APPENDICE No. 1.</b>	
2 décembre, 1844.	LETRE DE RÉSIGNATION de l'Honorable M. Washburn,.....	3
	—————	
	<b>APPENDICE No. 2.</b>	
“ “ “	RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE sur la bibliothèque,.....	3
	—————	
	<b>APPENDICE No. 3.</b>	
“ “ “	RAPPORT DU GREFFIER EN LOI sur les lois expirantes,.....	4
	—————	
	<b>APPENDICE No. 4.</b>	
18 décembre, 1844.	DÉPÊCHE en réponse à l'adresse à Sa Majesté à l'occasion de la naissance de la princesse Alice,.....	5
“ “ “	DÉPÊCHE accompagnant la réponse du prince Albert à l'adresse à l'occasion de la naissance de la princesse Alice,.....	5
“ “ “	RÉPONSE à l'adresse des deux Chambres au sujet du siège du gouvernement,...	5
“ “ “	EXTRAITS DE DÉPÊCHES sur les Bills réservés relatifs aux arpenteurs dans le Haut-Canada, à la place de marché à Niagara, et à celui de la navigation du St. Laurent,.....	6
“ “ “	EXTRAIT D'UNE DÉPÊCHE sur le Bill réservé relatif à l'indépendance de l'Assemblée Législative,.....	6
“ “ “	EXTRAIT D'UNE DÉPÊCHE sur le Bill réservé relatif aux sociétés secrètes,.....	6
“ “ “	EXTRAIT D'UNE DÉPÊCHE sur le Bill réservé relatif à l'indépendance du Conseil Législatif,.....	7
	—————	
	<b>APPENDICE No. 5.</b>	
16 janvier, 1845.	MINUTES DES TÉMOIGNAGES produits lors de la seconde lecture du Bill de divorce de Harris,.....	7
	—————	
	<b>APPENDICE No. 6.</b>	
30 “ “	LETRE DE RÉSIGNATION de l'Honorable M. Draper,.....	20
	—————	
	<b>APPENDICE No. 7.</b>	
31 “ “	ÉTAT relatif à certaines avances faites à même la caisse militaire,.....	20
	—————	
	<b>APPENDICE No. 8.</b>	
4 février, “	LETRE de John Leeming, écuyer,.....	21
	—————	
	<b>APPENDICE No. 9.</b>	
26 “ “	DÉPÊCHE en réponse à l'adresse à Sa Majesté à l'occasion de la naissance du prince Alfred,.....	22
“ “ “	DÉPÊCHE accompagnant la réponse du prince Albert à l'adresse à l'occasion de la naissance du prince Alfred,.....	22
	—————	
	<b>APPENDICE No. 10.</b>	
25 mars, “	DÉPÊCHE au sujet du transport de la malle d'Angleterre du et au Canada,.....	22
“ “ “	DÉPÊCHE au sujet de la préséance des Conseillers Législatifs,.....	23
	—————	
	<b>APPENDICE No. 11.</b>	
28 “ “	ESTIMÉ SUPPLÉMENTAIRE,.....	23

# APPENDICE.

---

## APPENDICE NO. 1.

(Voir le Journal, page 24.)

Picton, 8 mai, 1844.

Conformément aux dispositions de la sixième section de l'acte d'union des *Canadas*, je résigne mon siège comme Membre du Conseil Législatif du *Canada*.

Lettre de  
l'Hon. S.  
Washburn an-  
nonçant sa ré-  
signation.

J'ai, etc.

(Signé,)

SIMEON WASHBURN.

A Son Excellence

Sir C. T. Metcalfe, Bart.,

Gouverneur Général, etc. etc. etc.

---

## APPENDICE NO. 2.

(Voir le Journal, page 25.)

Le bibliothécaire a l'honneur d'exposer que le transport des livres de la bibliothèque de *Kingston à Montréal* s'est opéré sans qu'un seul volume ait été perdu ou se soit détérioré.

Ce transport a nécessité la compilation d'un nouveau catalogue que le bibliothécaire a l'honneur de déposer avec le présent rapport, sur la table de votre Honorable Chambre.

Le nombre des livres de la bibliothèque qui était, lors de la clôture de la dernière session, de 5179 volumes, s'élève actuellement, avec les 521 volumes ajoutés depuis, confor-

mément à l'ordre du comité de la bibliothèque et avec l'approbation de l'Honorable Orateur, à 5800 volumes. Rapport du bi-  
bliothécaire.

Dans l'espérance que l'arrangement des livres sera trouvé convenable et le double catalogue satisfaisant, et que votre Honorable Chambre accordera au bibliothécaire son indulgence ordinaire, il a l'honneur de soumettre respectueusement son rapport.

(Signé,)

W. AGAR ADAMSON,  
Bibliothécaire.

2 décembre, 1844.

Appendice

## APPENDICE NO. 3.

(Voir le Journal, page 25.)

*A l'Honorable Conseil Législatif de la Province du Canada, assemblé en Parlement.*

Rapport du greffier en loi sur les lois expirantes.

En obéissance à l'ordre de votre Honorable Chambre du 13 septembre, 1841, prescrivant qu'il sera du devoir du greffier en loi de cette Chambre, de préparer, au commencement de chaque session, pour l'information du comité sur les lois expirantes, une liste des actes sur le point d'expirer, le soussigné a maintenant l'honneur de se conformer au dit ordre.

La forme de cette liste est absolument la même que celle des dernières sessions du

Parlement, donnant un aperçu complet de la législation temporaire des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, tant des lois expirées que de celles qui sont sur le point d'expirer, depuis dix années, à compter du premier du courant.

Le tout néanmoins humblement soumis.

ROBERT ARMOUR, Jr.  
Greffier en loi.

Bureau du greffier en loi,  
Conseil Législatif,  
29 novembre, 1844.

## APPENDICE NO. 4.

(Voir le Journal, page 46.)

LISTE des dépêches accompagnant le message du Gouverneur-Général au Conseil Législatif, daté le 16 décembre, 1844.

Dépêches.

NO.	DATE.	SUJET.
	1843.	
119	17 Nov.	En réponse à l'adresse à la reine, à l'occasion de la naissance de la princesse Alice.
130	29 "	Avec les réponses du prince Albert aux adresses à l'occasion de la naissance de la princesse Alice.
132	2 Déc.	En réponse à l'adresse du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, au sujet du siège du Gouvernement.
	1844.	
Extrait.	27 Mars.	Communiquant la décision du Gouvernement de Sa Majesté sur le Bill qui a rapport à l'admission des arpenteurs dans le Haut-Canada; le Bill qui a rapport à la place de marché dans la ville de Niagara; et celui qui règle la navigation du fleuve St. Laurent; — tous trois Bills réservés à la sanction royale.
Extrait.	27 Mars.	Concernant le Bill réservé, qui assure l'indépendance de l'Assemblée Législative.
Extrait.	27 Mars.	Rapport de la décision donnée sur le Bill pour décourager les sociétés, qui a été réservé.
201	18 Avril.	Concernant le Bill qui assure l'indépendance de l'Assemblée Législative.

(Copie.)

(Copie.)

No. 119.

*Downing Street,*  
17 novembre, 1843.

MONSIEUR,

J'ai mis devant la Reine l'adresse à Sa Majesté, à l'occasion de la naissance de Son Altesse Royale la princesse *Alice*, qui été agréée par le Conseil Législatif du *Canada* dans la présente session, et transmise dans votre dépêche No. 103 du 21 octobre.

J'ai ordre de Sa Majesté de vous charger d'assurer le Conseil Législatif que Sa Majesté a reçu avec une vive satisfaction, cette expression réitérée de l'attachement de la Chambre à la personne de Sa Majesté, et de la sympathie manifestée pour les sentiments de Sa Majesté.

J'ai transmis au prince *Albert*, l'adresse à Son Altesse Royale, qui accompagnait votre dépêche, No. 103, du 21 octobre.

J'ai, etc.

(Signé,) STANLEY.

Au Gouverneur,

Le Très-Honorable

Sir *C. T. Metcalfe*, Bart., etc. etc. etc.

(Copie.)

No. 130.

*Downing Street,*  
29 novembre, 1843.

MONSIEUR,

Eu égard à mes dépêches, Nos. 118 et 119, du 17 courant, je vous transmets ci-jointes les réponses du prince *Albert* aux adresses à Son Altesse Royale, du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée du *Canada*, à l'occasion de la naissance de Son Altesse Royale la princesse *Alice*; et je dois vous prier de vouloir bien les faire remettre aux Orateurs des deux Chambres.

J'ai, etc.

(Signé,) STANLEY.

Le Très Honorable

Sir *C. T. Metcalfe*, Bart., G. C. B.  
etc., etc., etc.

*Château Windsor,*  
25 novembre, 1843.

MONSIEUR,

J'ai ordre de Son Altesse Royale le prince *Albert* de remercier les Membres du Conseil

Législatif du *Canada* pour leur adresse de félicitations sur l'heureux évènement de la naissance de la princesse *Alice*. Dépêches.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obeissant serviteur,

G. E. ANSON.

*R. S. Jameson*, écuyer,  
Vice chancelier  
Orateur,

(Copie.)

No. 132.

*Downing Street,*  
2 décembre, 1843.

MONSIEUR,

J'ai mis devant la Reine, l'adresse du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative du *Canada* réunis en Parlement Provincial, qui accompagnait votre dépêche du 10 novembre, 1843, No. 123, et dans laquelle les Chambres du Parlement Provincial soumettent à la Reine comme leur opinion, qu'il est expédient que le siège du gouvernement provincial soit établi dans la cité de *Montréal*, et assurent Sa Majesté, qu'aussitôt que Sa Majesté, dans l'exercice gracieux de Sa Prerogative Royale, aura donné l'ordre de fixer le siège du gouvernement dans cette cité, les Chambres promettent de voter les subsides nécessaires pour faire face aux dépenses qui devront accompagner l'établissement du siège du gouvernement dans la dite cité.

Dépêche au  
sujet du siège  
du gouverne-  
ment.

La Reine a pris cette adresse en sa considération : et, après avoir consulté les dispositions de l'acte impérial qui réunit les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, Sa Majesté m'a donné ordre de vous charger d'informer le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative du *Canada*, que, pour se conformer à cette expression de leurs vœux et opinion à cet égard, c'est le plaisir de Sa Majesté que la cité de *Montréal* soit à l'avenir le lieu de votre résidence habituelle, et celle de vos successeurs dans le Gouvernement du *Canada*; et que c'est de plus le plaisir de Sa Majesté, que les sessions du Conseil et de l'Assemblée Législative de la Province, se tiennent à l'avenir à *Montréal*, pourvu qu'on ait soin d'observer strictement les dispositions de l'acte précité, relativement au choix d'une place convenable pour cet objet.

Il a plu en outre à la Reine de vous enjoindre d'informer le Conseil Législatif et l'Assemblée

assemblée

Réponse de Sa  
Majesté à l'ad-  
resse sur la  
naissance de la  
princesse  
*Alice*.

Réponse du  
prince *Albert*  
à l'adresse sur  
la naissance de  
la princesse  
*Alice*.

Dépêches.

semblée Législative que Sa Majesté accepte leur offre de pourvoir aux subsides nécessaires, pour faire face aux dépenses que nécessitera cette mesure, et qu'elle donnera les ordres nécessaires pour que les fonds qui seront votés pour cette fin, soient employés avec discernement et économie.

J'ai, etc.

(Signé,)

STANLEY.

Le Très-Honorable

Sir Charles Metcalfe, Bart. G. C. B.,  
etc., etc., etc.

Extrait d'une dépêche du Très Honorable Lord Stanley, secrétaire-d'état pour le département des colonies, au Très-Honorable Sir C. T. Metcalfe, Bart., G. C. B., Gouverneur Général, datée le 27 mars, 1844.

Extrait d'une dépêche au sujet des arpenteurs, de la place de marché de Niagara et des Bills sur la navigation du St. Laurent.

“ Le Bill concernant l'admission des arpenteurs dans le *Haut-Canada*, et celui qui a rapport à la place de marché de la ville de *Niagara*, ont tous deux été réservés, parce que l'un et l'autre présupposent la passation d'une loi qui n'existe pas de fait. La décision de Sa Majesté sur ces actes sera suspendue jusqu'à ce que l'on ait constaté, si d'autres lois passées dans la prochaine session, ne leur donneraient pas force et effet.

La décision de Sa Majesté sur le Bill qui a rapport à la navigation du fleuve *St. Laurent*, sera aussi suspendue, jusqu'à ce qu'il apparaisse s'il y sera suppléé dans la prochaine session, par la mesure plus générale que vous anticipez.”

Extrait d'une dépêche du Très-Honorable Lord Stanley, secrétaire-d'état pour le département des colonies, au Très-Honorable Sir Charles T. Metcalfe, Bart., G. C. B. Gouverneur-Général, en date du 27 mars, 1844.

Extrait d'une dépêche au sujet du Bill de l'indépendance de l'Assemblée.

“ Le Bill pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative sera confirmé et définitivement converti en loi par la Reine en Conseil. Sur un sujet qui affecte aussi intimement les droits et les privilèges de la Chambre d'Assemblée, Sa Majesté s'en rapporte à l'opinion et à la recommandation de la Législature locale comme le guide le plus sûr pour asseoir son jugement. Ce n'a pas été néanmoins sans quelque dé-

“ fiance de la sagesse de quelques-unes des dispositions de cette loi, que Sa Majesté en a ainsi décidé.

“ Je présume que l'exclusion de l'Assemblée de tous les recorders de villes, des shérifs, de l'adjudant-général des milices, et du maître de la trinité de *Québec*, est appuyée sur quelque motif qui n'existe pas à l'égard des fonctionnaires correspondants en *Angleterre*. Mais on ne dit pas quels sont ces motifs.

“ Je ne saurais partager l'opinion que la défense faite aux ministres de la religion, quelque soit leur culte ou croyance, d'occuper des sièges dans l'Assemblée ou de voter à l'élection des Membres, aura l'effet de les éloigner des luttes politiques ou de parti. Et quand bien même je pourrais prévoir ce résultat, je ne le regarderais pas comme d'un avantage suffisant pour compenser les grands inconvénients qu'il y aurait d'isoler ainsi de leurs compatriotes, tous les membres du corps religieux sur des questions auxquelles tous les hommes instruits doivent prendre un vif intérêt, et à l'égard desquelles la grande majorité de ces personnes ont des devoirs à remplir dont ils ne peuvent être déchargés par aucun tel régle-ment.”

Extrait d'une dépêche du Très-Honorable Lord Stanley, secrétaire-d'état pour le département des colonies, au Très-Honorable Sir C. T. Metcalfe, Bart. G. C. B. Gouverneur-Général, en date du 27 mars, 1844.

“ L'assentiment de Sa Majesté ne sera pas donné au Bill pour réprimer les sociétés secrètes. On ne peut aviser la Reine de sanctionner des dispositions législatives de nature à placer aucune classe des sujets de Sa Majesté hors la protection des lois, ou à les priver, sans conviction préalable de quelque crime, des privilèges qui appartiennent également à tous les sujets Britanniques. J'appréhends que vous avez pris toutes les mesures nécessaires pour restreindre les démonstrations qui tendent à troubler la paix publique : et quelque vivement que je regrette l'existence des sociétés contre lesquelles ce Bill est dirigé, il me paraît plus sûr, plus juste et plus constitutionnel de s'en reposer sur le Gouvernement Exécutif pour prévenir leurs excès possibles, et sur le bon sens et la loyauté de leurs chefs pour agir d'après les conseils que vous leur donnerez, j'en suis sûr,

Extrait d'une dépêche au sujet du Bill contre les sociétés secrètes.

“ sûr, dans un esprit amical, de dissoudre ces  
 “ sociétés, que d’opposer au mal une législation  
 “ qui offrirait un trop facile précédent de sé-  
 “ vérité et de violence qui pourrait être imité  
 “ à l’avenir, et en d’autres occasions.”

(Copie.)

No. 201.

*Downing Street,*

18 avril, 1844.

MONSIEUR,

J’ai reçu un rapport du procureur et sollici-  
 teur général de Sa Majesté, en date du 9 cou-  
 rant, au sujet du Bill qui a été passé par le Con-  
 seil et l’Assemblée du *Canada*, le 9 décembre,  
 1843, et que vous avez réservé pour la signi-  
 fication du plaisir de Sa Majesté, intitulé,  
 “ Acte pour mieux assurer l’indépendance du  
 “ Conseil-Législatif de cette Province.”

Il est dit dans ce rapport, que ce projet de Dépêches.  
 loi paraît froisser considérablement le pouvoir  
 dont Sa Majesté est investie par l’acte du  
 Parlement Impérial des troisième et quatrième  
 années du règne de Sa Majesté, ch. 25, en  
 ce qui regarde la nomination des Membres du  
 Conseil Législatif.

En conséquence, il n’est pas au pouvoir de  
 la Reine, en loi, de donner son assentiment à  
 ce Bill. En l’absence de tout autre motif,  
 cette raison seule offrirait une objection con-  
 cluante et insurmontable à la ratification et à la  
 sanction définitive de ce Bill par Sa Majesté.

La sanction royale ne sera donc pas donnée  
 à ce Bill, et il ne deviendra pas loi dans la  
 Province du *Canada*.

J’ai, etc.

(Signé,)

STANLEY.

Au Gouverneur

Le Très Honorable

Sir *Charles Metcalfe*, Bart., etc. etc. etc.

#### APPENDICE NO. 5.

(Voir le Journal, page 57.)

MERCREDI, 15 janvier 1845.

Bill de divorce de Harris.  
 L’ordre du jour étant lu pour la seconde  
 lecture du Bill intitulé “ Acte pour dissoudre  
 “ le mariage de *Henry William Harris*, écuyer,  
 “ avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza*  
 “ *Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui  
 “ permettre de se marier de nouveau, et pour  
 “ d’autres fins y mentionnées,” et pour enten-  
 dre les conseils pour et contre icelle, et pour  
 que les Membres soient sommés.

Les conseils ont été appelés en consé-  
 quence.

*Frederick Griffin*, écuyer, a comparu comme  
 conseil de la part du pétitionnaire, et aucun  
 conseil n’a comparu de la part d’*Eliza Walker*,  
 autrement appelée *Eliza Lock Walker*.

Ordonné, qu’il soit permis au conseil du  
 pétitionnaire de faire entendre des témoins à  
 la barre de cette Chambre et de produire

toutes autres preuves pour prouver le service Bill de divorce de Harris.  
 d’un avis de l’ordre pour la seconde lecture  
 du dit Bill, et d’une copie d’icelui, sur la  
 partie contre laquelle le divorce est demandé,  
 ou pour établir l’impossibilité de se conformer  
 à la 76e règle de cette Chambre.

Alors *M. Moses Judah Hays* a été appelé, Témoignage de M. J. Hays.  
 et après serment prêté, il a été examiné  
 comme suit:—

1.—(Par le conseil.) Connaissez-vous, et  
 depuis combien de temps, le pétitionnaire,  
*H. W. Harris*, capitaine du 24e régiment, et  
 son épouse actuelle, et l’un et l’autre ?

Il y a environ dix ans que je connais de vue  
 le capitaine *Harris* et son épouse. Je n’ai ja-  
 mais parlé à l’un ou à l’autre. Je connaissais  
 Madame *Harris* de vue avant son mariage.

2.—Où, et quand avez-vous vu pour la der-  
 nière fois, la dite épouse du capitaine *Harris* ?

Lorsque

Bill de divorce  
de Harris.

Lorsque je suis allé à *New-York*, le 25 novembre dernier.

3.—Madame *Harris* demeurait-elle alors à *New-York*, et avec qui ?

Madame *Harris* demeurait à *New-York* avec *Eleazer David David*, écuyer, ci-devant de *Montréal*.

4.—Les avez-vous vu ensemble, et sont-ils demeurés à *New-York*, ou en sont-ils partis ensemble ?

Je les ai vu le 23e jour de novembre dernier, le matin, à l'embarcation à *Whitehall*, où je m'étais rendu pour rencontrer *M. David*, qui m'avait fait part de son intention de faire voile dans le *Cornelia* pour *Santa-Cruz*, dans les *Indes Occidentales*. Le vent ne se trouvant pas favorable ce jour là, ils ne partirent pas, mais le 25, je vis *M. David*, Madame *Harris* et leur famille s'embarquer à bord d'un petit bateau-à-vapeur qui devait les transporter au lieu de Quarantaine, où le vaisseau était à l'ancre, et ils firent voile ce jour là.

5.—Avez-vous vu le vaisseau faire voile, et avez-vous quelque raison de douter que le dit *E. D. David* et Madame *Harris* n'aient pas fait voile dans le dit vaisseau ?

Je n'ai pas vu partir le vaisseau, car il a fait voile l'après-midi, mais je suis certain qu'ils sont partis, puisqu'on a reçu des lettres annonçant leur arrivée sans accident à *Santa-Cruz*, à bord du dit vaisseau.

6.—Avaient-ils des enfans et des domestiques avec eux ?

Ils avaient trois enfans et un domestique.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

*Ordonné*, qu'il soit permis au conseil du pétitionnaire de lire, comme preuve de la dite tentative qui a été faite de servir copie de l'ordre de cette Chambre pour la seconde lecture du Bill, et copie d'icelui sur *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, la déposition de la personne qui a fait cette tentative.

La déposition a été alors lue comme suit :

*Etats-Unis d'Amérique,* }  
*Etat et cité de New-York.* }

Déposition de  
M. Levy.

*Myer Levy*, de la cité de *New-York*, dans l'état de *New-York*, dans les *Etats-Unis d'Amérique*, gentilhomme, étant dûment assermenté, dépose et dit que le vingt-et-unième jour de décembre courant, il a reçu, dans la dite cité de *New-York*, les deux documents écrits ci-joints, attestés par *Charles de Léry*, écuyer, assistant-greffier de l'honorable Conseil Lé-

gislatif de la Province du *Canada*, (chacun des dits documents écrits contenant, ou supposé contenir, une vraie copie d'un Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de "*Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour "d'autres fins y mentionnées," et un ordre relativement au Bill émané du dit Conseil Législatif, le onzième jour de décembre courant,) avec injonction de la part de *Frederick Griffin*, de la cité de *Montréal*, agissant comme procureur et sollicitateur du dit *Henry William Harris*, de servir sur la dite *Eliza Walker* autrement appelée *Eliza Lock Walker*, l'un des dits documents écrits, et de renvoyer l'autre accompagné de son retour assermenté au dit *Frederick Griffin*, de la même manière que le dit déposant avait servi, dans le mois de juin dernier, en la dite cité de *New-York*, sur la dite *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, copie d'un avis par ou de la part du dit *Henry William Harris*, lui notifiant qu'il avait intention de faire application à la Législature de la dite Province du *Canada*, à sa session alors prochaine pour un Bill ou Acte de divorce d'avec sa dite épouse, pour cause d'adultère. Et le dit déposant dit de plus, qu'il lui a été impossible de servir et délivrer à la dite *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, l'un des documents écrits ci-joints, en conséquence de ce qu'elle ne réside plus dans la dite cité de *New-York*, ou ses environs, ayant, à la connaissance personnelle du dit déposant, fait voile, le ou vers le vingt-cinquième jour de novembre dernier, de la dite cité de *New-York*, dans un bâtiment ou vaisseau, pour un des ports ou pour quelque endroit des *Indes Occidentales*. Et le dit déposant dépose et dit de plus, que depuis plus de vingt années il connaît, et qu'il a été bien intime avec *Eleazer David David*, ci-devant de la cité de *Montréal*, écuyer, avocat, mentionné dans le Bill ci-annexé ; qu'il est à sa connaissance personnelle que le dit *Eleazer David David* et *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, sont arrivés ensemble dans la cité de *New-York*, dans ou vers le printemps de l'année mil huit cent quarante, et qu'ils ont depuis cette époque, continué à résider et cohabiter ensemble, comme mari et femme, dans les environs de la cité de *New-York*, jusqu'au vingt-cinquième jour de novembre dernier, jour auquel ils ont fait voile ensemble dans le dit vaisseau ou bâtiment pour les *Indes Occidentales*,

*Occidentales*, comme susdit, emmenant avec eux trois enfants en bas âge qu'ils traitaient comme leurs enfants, et ils donnèrent à entendre au dit déposant qu'ils leur appartenaient. Et le dit déposant dit de plus, qu'au moment et avant le départ du dit bâtiment ou vaisseau pour les *Indes Occidentales*, il a compris du dit *Eleazer David David* et de la dite *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, que leur voyage aux *Indes Occidentales* était fait dans l'intention de rétablir la santé d'elle la dite *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, qui depuis quelques mois se sentait faible et souffrante, et qu'ils n'avaient pas intention de revenir des dites *Indes Occidentales* avant le printemps suivant. Et le dit déposant ne dit rien de plus.

(Signé,) MYER LEVY.

Assermenté en la cité de *New-York*, le vingt-troisième jour de décembre, dans l'année 1844, devant moi; En foi de quoi j'ai apposé mon seing et sceau.

(Signé,) JAMES HARPER,  
Maire de la Cité de *New-York*.

Consulat de Sa Majesté Britannique,  
*New-York*.

Je, *Anthony Barclay*, écuyer, consul de Sa Majesté, certifie par le présent, que *James Harper*, écuyer, qui a signé son nom au bas de l'attestation de la déposition ci-jointe, et qui y a apposé le sceau de la mairie de la cité de *New-York*, était le maire de la dite cité le jour de la date de la dite attestation, et que l'on peut reposer une entière confiance dans ses actes officiels en sa dite qualité.

En foi de quoi, j'ai apposé aux présentes, mon sceau d'office, ce treizième jour de décembre, de l'année mil huit cent quarante-quatre.

[L. S.] (Signé,)

ANTHONY BARCLAY.

(Les documents qui accompagnent la dite déposition, sont deux copies de l'ordre de la Chambre, en date du onze décembre dernier, pour la seconde lecture du Bill, le vingt-six du même mois, et de deux copies du dit Bill, lesquelles sont toutes attestées sous le seing de *Charles de Léry*, écuyer, assistant-greffier de cette Chambre.)

Il a été alors proposé, que cette Chambre ne procède pas d'avantage sur le dit Bill, à

moins que l'on ne produise à la barre de cette Chambre une plus ample preuve de la tentative qui a été faite pour se conformer à la 76e règle, ou ordre permanent.

Ordonné, que le conseil du pétitionnaire soit entendu sur la dite motion.

M. Griffin a été alors entendu sur la dite motion.

Le conseil a reçu ordre de se retirer.

La question de concurrence étant alors mise sur la dite motion pour que cette Chambre ne procède pas davantage sur le dit Bill,

Il a été résolu unanimement dans l'affirmative.

VENDREDI, 31 Janvier 1845.

L'Honorable M. *M<sup>c</sup>Gill* a présenté une pétition de *Henry William Harris*, capitaine dans le 24e régiment de Sa Majesté, par son procureur *Henry Griffin*, écuyer, demandant, qu'en addition aux preuves et témoignages déjà produits devant le Conseil Législatif, au soutien du Bill intitulé, "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées," il lui soit permis de faire entendre le témoignage du capitaine *Frederick L. Ingall*, qui a été constitué l'agent de l'épouse du pétitionnaire, et aussi qu'on lui accorde tel autre recours qui lui sera nécessaire.

Ordonné, que la pétition dernièrement mentionnée soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

Ordonné, que la dite pétition reste sur la table.

Ordonné, qu'il soit permis au conseil du pétitionnaire de faire entendre à la barre de cette Chambre tels témoins, ou de produire tels témoignages qu'il jugera à propos.

Le conseil du pétitionnaire a été en conséquence appelé.

Alors *Frederick Lennox Ingall*, écuyer, capitaine au service de Sa Majesté, après serment prêté à la barre de cette Chambre, a fait la déposition suivante :

Province du *Canada*.

*Frederick L. Ingall*, de la cité de *Québec*, en la Province du *Canada*, capitaine, et député

Bill de divorce de Harris.

Pétition de Harris.

Déposition du Capt. Ingall.

Certificat de A. Barclay, scr.

La Chambre ne procédera pas sur le Bill.

Bill de divorce  
de Harris.

puté assistant quartier-maître général des forces de Sa Majesté, dépose et dit :

Que depuis plus de dix-huit ans votre déposant et Mme *Ingall*, son épouse, ont vécu dans la plus intime amitié, et ont entretenu une correspondance régulière avec *Charles Walker* écuyer, capitaine et payeur, dans le quinzième régiment d'infanterie de Sa Majesté et son épouse, actuellement en *Irlande* ; que pendant l'hiver de mil huit cent vingt-neuf, et mil huit cent trente, votre déposant, son épouse et sa famille demeureraient à *Québec* dans la même maison que le dit capitaine *Charles Walker*, ainsi que son épouse et sa famille ; qu'au nombre des enfants du dit capitaine *Charles Walker* et son épouse, se trouvait *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, l'épouse actuelle du capitaine *Henry William Harris*, du vingt-quatrième régiment d'infanterie de sa Majesté, que votre déposant et Mme *Ingall*, son épouse, ont connu très intimement depuis son enfance ; et que votre déposant a connu son époux le dit *Henry William Harris* depuis mil huit cent vingt-neuf ; qu'après la fuite de la dite *Eliza*, épouse du dit *Henry William Harris*, avec *Eleazer D. David* ; de *Montréal*, écuyer, en mai mil huit cent quarante, et après que votre déposant a eu découvert le lieu de leur résidence, votre déposant et Mme *Ingall*, mûs par des sentiments d'amitié envers le dit capitaine *Charles Walker* et son épouse, et leur fille *Eliza*, ont ouvert une correspondance épistolaire avec la dite *Eliza*, dans la vue de lui faire rompre sa liaison avec le dit *Eleazer D. David*, et de l'engager de rejoindre sa famille en *Angleterre*, qui avait témoigné à votre déposant son vif désir de la voir revenir sous le toit paternel ; qu'au mois de septembre, mil huit cent quarante-deux, l'épouse de votre déposant, à sa réquisition, avait écrit à la dite *Eliza* alors demeurant avec le dit *Eleazer D. David*, à *Marmaroneck*, dans le comté de *West-Chester*, dans l'état de *New-York*, l'informant que votre déposant avait appris que le capitaine *H. W. Harris* s'était adressé à la Législature de cette Province pour obtenir la dissolution de son mariage d'avec sa dite épouse, pour cause d'adultère ; qu'en réponse à cette lettre, votre déposant reçut par la voie de la poste une lettre de la dite *Eliza*, adressée à Mme *Ingall*, son épouse, étampée et datée à *Marmaroneck* susdit, le vingt-cinq octobre de la même année, dans laquelle, après avoir accusé la réception de la lettre sus-mentionnée de l'épouse de votre déposant, la dite *Eliza* écrit ce qui suit :

“ C'était la première information que je recevais des démarches qui avaient été prises pour l'introduction d'un Bill. Je ne puis trop remercier le capitaine *Ingall* pour s'être intéressé en ma faveur auprès de M. *Black*, vous pouvez vous imaginer le chagrin que j'éprouve de voir que le Bill en est demeuré là après sa première lecture, voyant par les journaux que je viens de recevoir qu'il en a été passé un si grand nombre. La seule raison pour laquelle ce délai a eu lieu, c'est que les vingt ou vingt-cinq louis qui doivent être payés au greffier de la Chambre avant la seconde lecture, ne l'ont pas été dans le temps voulu, autrement, je suis persuadée que le Bill aurait été passé, ce qui m'aurait tiré de ma triste situation. Oserai-je prier le capitaine *Ingall* de régler cette difficulté avant la prochaine session ; aucune des parties intéressées n'hésiterait de payer une si petite somme, pour assurer le succès d'une affaire que tous désirent voir terminée, si le paiement n'a pas été effectué, le capitaine *Ingall* aurait-il la bonté de payer la somme lui-même, à l'officier chargé de la recevoir, car je suis persuadée que c'est là l'unique obstacle ;” que la fin de cette lettre a rapport à des affaires tout à fait privées et confidentielles, et pour cette raison, votre déposant se trouve dans l'impossibilité de pouvoir l'annexer à la présente déposition :—que la dite lettre est écrite et signée de la main de la dite *Eliza*, ainsi que votre déposant le croit véritablement et dans sa consciencé, connaissant parfaitement son écriture, et l'ayant souvent vu écrire et signer son nom, et en jugeant aussi d'après le stile et le sujet de la dite lettre reçue régulièrement, et en réponse à celle ci-dessus mentionnée de l'épouse de votre pétitionnaire ; que depuis la réception de la dite lettre, votre déposant et Mme *Ingall*, son épouse, ont reçu plusieurs lettres de la dite *Eliza*, demandant, entre autres choses, des informations au sujet de l'application du capitaine *H. W. Harris* pour obtenir un divorce d'avec elle, espérant avec anxiété le succès de l'explication, et manifestant son désir de voir votre déposant veiller à ses intérêts :

Et votre déposant dit de plus, que le capitaine *Charles Walker*, dans plusieurs lettres qu'il a écrites à votre déposant, a prié votre déposant de veiller aux intérêts de la dite *Eliza*, sa fille, relativement à l'application que son épouse a faite à la Législature de cette Province pour obtenir un divorce, tel qu'il appert par les extraits suivants des lettres que votre déposant a reçues du dit *Charles Walker*, savoir :

savoir : de Pune en date de *Chester*, du 31 mars 1843. " Je dois vous réitérer mes remerciements pour les attentions bienveillantes que vous prodiguez à une affaire qui nous intéresse si vivement, je suis persuadé que votre patience doit être épuisée à force d'écouter sur cette interminable besogne ; j'espère que le nouveau Gouverneur, à son arrivée, ne tardera pas à convoquer le Parlement, et que *M. Black* ainsi que ceux qui occupent dans cette affaire termineront un délai aussi désagréable."—D'une autre datée "*Templemore*, 1er octobre 1843.

" Votre Chambre d'Assemblée va bientôt s'assembler ; j'espère de tout mon cœur que l'on s'occupera du Bill de divorce. Je puis vous assurer que lorsque nous en verrons la fin, nous serons soulagés d'un grand poids, &c."— " encore une fois, je gémis sur l'aveuglement de cette pauvre enfant, qui me semble une espèce de folie ; faites tout ce que vous pourrez pour elle, je vous en prie, voyez les personnes qui pourraient hâter le divorce, priez-les au moins de ne le point perdre de vue ;" d'une autre datée "*Templemore*, 1er février 1844. " J'espère que vous aurez la bonté de ne point perdre de vue le Bill de divorce, aussitôt que le Parlement s'assemblera, car nous nous sentirons bien soulagés lorsque nous apprendrons que tout est réglé ;"—et d'une autre datée "*Limerick*, 30 juin, 1844." " Je vois que le Parlement doit s'assembler le 24 du courant ; je me flatte que l'on procédera sur le Bill de divorce."

Et votre déposant dit de plus, que chacune des lettres dont on a fait les extraits précédents est, au meilleur de sa connaissance, écrite et signée de la main du capitaine *Charles Walker*, et que votre déposant connaît parfaitement l'écriture et la signature du dit *Charles Walker*, l'ayant souvent vu écrire et signer son nom ; et votre déposant ne dit rien de plus.

F. L. INGALL.

Assermenté à la barre de l'Honorable Conseil Législatif, ce trente-unième jour de janvier, de l'année mil huit cent quarante-cinq.

ED. CARON,  
Orateur.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Le conseil a reçu ordre de se retirer.

La déposition de *Frederick Lennox Ingall*, a été alors lue par le greffier.

JEUDI, 6 février, 1845.

*Ordonné*, que la pétition du capitaine *Henry William Harris* présentée vendredi dernier, ainsi que la déposition du capitaine *Frederick L. Ingall* assermentée à la barre de la Chambre le même jour, soient prises en considération demain, et que le solliciteur du Bill mentionné dans la dite pétition, et le dit capitaine *Ingall* soient présents.

VENDREDI, 7 février, 1845.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération la pétition présentée à la Chambre, vendredi dernier, de la part de *Henry William Harris*, capitaine dans le 24 régiment de Sa Majesté, par son procureur, et *Frederick Griffin*, écuyer, demandant qu'outre les témoignages déjà produits devant le Conseil Législatif au soutien du Bill intitulé, " Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées," il lui soit permis de faire toute autre preuve qu'il jugera convenable ; et aussi pour prendre en considération la déposition de *Frederick Lennox Ingall*, écuyer, capitaine, au service de Sa Majesté, affirmée sous serment à la barre de cette Chambre, le même jour.

Il a été ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue de nouveau.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Il a été alors ordonné, que la dite déposition soit lue de nouveau.

Elle a été lue par le greffier en conséquence.

Il a été alors proposé, que le service d'une copie des ordres pour la seconde lecture du Bill intitulé " Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permettre de se marier de nouveau, et pour d'autres fins y mentionnées," et d'une copie du dit Bill sur le dit capitaine *Frederick L. Ingall*, soit jugé aussi valide que s'il eût été fait personnellement sur la dite *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*.

Service du Bill sur le Capt. Ingall ordonné.

Objection étant faite à la dite motion,

Après quelques débats,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

Bill de divorce  
de Harris.

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été alors proposé*, que le dit Bill soit lu la seconde fois lundi prochain, et que les conseils soient entendus pour et contre icelui, et que les Membres soient sommés.

Objection étant faite à la dite motion,

Après quelques débats,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

*Il a été alors proposé*, que les personnes suivantes comparaissent à la barre de cette Chambre, lundi prochain, le 10 du courant, pour être entendues comme témoins lors de la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée "*Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui "permettre de se marier de nouveau, et pour "d'autres fins y mentionnées," savoir: *William Badgley*, *James Crawford*, M. D., *John Honey*, *Moses Samuel David*, et *Moses Judah Hayes*, tous de la cité de *Montréal*, écuyers, et le capitaine *Frederick L. Ingall*, de la cité de *Québec*, député-assistant-quartier-maître-général.

Objection étant faite à la dite motion,

Après quelques débats,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et

*Il a été résolu* dans l'affirmative.

LUNDI, 10 février, 1845.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill intitulé "Acte pour dissoudre le mariage de *Henry William Harris*, écuyer, "avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui "permettre de se marier de nouveau, et pour "d'autres fins y mentionnées," et pour entendre les conseils pour et contre icelui, et pour que les Membres soient sommés.

Les conseils ont été appelés en conséquence.

*Frederick Griffin*, écuyer, a comparu comme conseil de la part du pétitionnaire, et le capitaine *Frederick L. Ingall*, a comparu comme l'agent de la dite *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, et a dit qu'il n'avait pas intention d'employer de conseil en sa faveur.

*M. Griffin* a été entendu sur les allégués du Bill.

Alors, *Charles T. Palsgrave*, écuyer, a été appelé; et après serment prêté, a été examiné comme suit:

Témoins entendus. C. T. Palsgrave.

7.—(Par le conseil.) Avez-vous servi une copie du dit Bill, et des ordres de cette Chambre pour sa seconde lecture, sur le capitaine *Frederick L. Ingall*, de *Québec*, député-assistant-quartier-maître-général?

Je lui ai servi une copie du Bill maintenant exhibé, et des ordres de cette Chambre y relatifs.

8.—Quand, et où les avez-vous servies?

Dans le bureau du greffier de cette Chambre, samedi dernier.

9.—Avez-vous en même temps exhibé au capitaine *Ingall* l'original du Bill?

Oui.

10.—Avant de servir et de remettre au capitaine *Ingall* la copie du dit Bill et des ordres de cette Chambre pour sa seconde lecture, avez-vous comparé la dite copie avec l'original, et en était-ce une vraie copie?

Oui. J'ai comparé la copie du Bill et des ordres qui me sont maintenant exhibés, avec les originaux, et ils en étaient de vraies copies.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Alors *John Honey*, écuyer, a été appelé; et *J. Honey*, après serment prêté, a été examiné comme suit:

11.—Êtes-vous au service des protonotaires de la cour du banc de la reine du district de *Montréal*, et en quelle qualité.

Je suis premier clerc et caissier dans le bureau du protonotaire de ce district.

12.—Avez-vous libre accès à tous les records et régîtres dont les protonotaires sont les gardiens officiels?

Oui.

13.—Les régîtres des mariages, baptêmes et sépultures de la garnison de *Montréal*, pour l'année 1832, et pour les huit années suivantes, sont-ils sous la garde des protonotaires.

Oui.

14.—Produisez l'extrait authentique du régître dans lequel a été enregistré le mariage du capitaine *Henry William Harris*, avec *Eliza Walker*.

Je le produis maintenant.

*Il a été alors* produit et lu comme suit:

Province

Témoins assignés.

Conseils appelés.

Extrait de  
mariage.

1.

Province du *Canada*, }  
District de *Montréal*. }

Extrait du régître des baptêmes, mariages, et sépultures, tenu par le révérend *Brook Bridges Stevens*, chapelain des troupes de Sa Majesté, ou autres ministres, régulièrement inaugurés et agissant comme chapelains des troupes susdites, dans la garnison et le district de *Montréal*, Province du *Bas-Canada*, pour l'année mil-huit-cent trente-deux.

*Henry William Harris*, capitaine dans le 24<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Sa Majesté, et *Eliza Walker* de la cité de *Montréal*, célibataire, ont été mariés, en vertu d'une licence en date du 3<sup>e</sup> jour de septembre, 1832, par moi.

(Signé,) W<sup>M</sup>. HOPWOOD,  
C. H. M. F.

Ce mariage a été célébré entre nous.

Signé, H. W. HARRIS, capt. 24<sup>e</sup> régt.  
" E. L. WALKER.

En notre présence.

Signé, CHAS. WALKER.  
" CAROLINE GRIERSON.  
" W. GRIERSON, major 15 régt.

Nous, protonotaires de la cour du banc du roi du district de *Montréal*, certifions que ce qui précède est un extrait fidèle du régître des baptêmes, mariages et sépultures de la garnison de *Montréal*, dans le dit district. Le régître est déposé dans notre bureau.

Livré à *Montréal*, ce quinzième jour de mai, de l'année mil-huit-cent quarante-un.

(Signé,) MONK & MORROGH, P. B. R.  
(Endossé,) Le 3<sup>e</sup> jour de septembre, 1832.

Extrait de mariage de *Henry William Harris* et *Eliza Walker*.

2201.

*Harris*, } Produité à l'enquête par le deman-  
vs. } deur, ce 6<sup>e</sup> jour de mai, 1841, et lu  
*David*. } au jury.

(Signé,) M. & M., P. B. R.

15.—Cet extrait est-il fidèle, et l'avez-vous comparé avec l'entrée qui a été faite dans le régître des mariages, etc., de la garnison de *Montréal*, en 1832, et maintenant sous la garde des protonotaires ?

Je l'ai comparé, et c'en est un extrait fidèle.

16.—Par qui le dit extrait est-il certifié, et qui a apposé la signature "*Monk et Morrogh*, P. K. B." attestant l'authenticité du dit extrait. Bill de divorce  
de Harris.

La signature est de l'écriture de feu *Robert Lester Morrogh*, écuyer, alors protonotaire-adjoint avec *Samuel Wentworth Monk*, écuyer.

17.—Avez-vous souvent vu le dit feu *M. Morrogh*, pendant son vivant, écrire et signer son nom seul, et conjointement avec celui de son collègue ?

Oui.

18.—Qui a écrit les initiales "*M. et M.*, P. K. B." au dos du dit extrait ?

Feu *M. Morrogh*.

L'extrait a été lu.

19.—Avez-vous en votre possession des extraits des régîtres des mariages, baptêmes et sépultures de la garnison de *Montréal*, sous la garde des protonotaires, constatant les baptêmes des enfants du capitaine *Henry William Harris* et de sa femme ?—Si oui, produisez-les.

J'en ai, et je les produis.

20.—Ces extraits sont-ils fidèles, et les avez-vous comparés avec les entrées faites dans les régîtres de la garnison de *Montréal*.

Ils sont fidèles, et je les ai comparés.

21.—Par qui ces extraits ont-ils été signés et attestés ?

Par *Samuel Wentworth Monk*, écuyer, maintenant protonotaire-adjoint de la cour du banc de la reine avec MM. *Coffin* et *Papineau*.

Les deux extraits ont été lus.

22.—Avez-vous une copie authentique du contrat de mariage du capitaine *Harris* et de son épouse ; si oui, produisez-le, et dites par qui il est attesté ?

J'en ai une vraie copie attestée par feu *G. D. Arnoldi*, notaire public, de *Montréal*.

23.—Avez-vous comparé cette copie avec la minute du dit contrat qui se trouve dans le greffe de feu *M. George D. Arnoldi*, notaire, et en est-elle une vraie copie ?

Je l'ai comparée, et je suis satisfait qu'elle en est une vraie copie.

24.—Qui a la charge du dit greffe ?

MM. *Monk*, *Coffin* et *Papineau*, protonotaires-adjoints de la cour du banc de la reine du district de *Montréal*.

25.

Bill de divorce  
de Harris.

25.—Qui a signé les initiales "M. & M., P. K. B." apposées au dos de la dite copie ?

Elles sont écrites de la main de feu M. *Morroggh*, et ce sont les initiales de *Monk* et *Morroggh*, ex-protonotaires-adjoints de la cour du banc du roi, du district de *Montréal*.

Le dit contrat a été lu.

26.—Avez-vous apporté avec vous une copie du dossier et des procédures dans la cause No. 2201—*Harris vs. David*, intentée en 1840, dans la cour du banc du roi du district de *Montréal*.

Oui.

27.—Est-elle une vraie copie, et l'avez-vous comparée avec le dossier original et les autres procédures sous la garde des protonotaires de la dite cour ?

Elle en est une, et je l'ai comparée.

28.—Par qui la dite copie est-elle certifiée ou authentiquée, et avez-vous vu signer et sceller le certificat, et par qui ?

Le certificat est authentiqué par la signature de *Monk*, *Coffin* et *Papineau*, écrit de la main de M. *Monk*, et il a été signé en ma présence, et le sceau qui y est apposé, est le sceau de la cour du banc de la reine du district de *Montréal*.

La dite copie a été lue.

29.—A-t-il été émané quelque *writ* d'exécution en vertu du jugement final rendu dans la dite cause, contre les meubles et effets, terres et ténements du défendeur ?

Il a été émané le 7 juillet, 1841, une exécution *fi : fa : de bonis*, et le 10 juillet, 1841, une exécution *fi : fa : de terris*.

30.—Avez-vous en votre possession des copies de ces *writs* et des retours ; si oui, produisez-les ?

Je les ai, et je les produits.

31.—Ces copies sont-elles de vraies copies et les avez-vous comparées avec les *writs* originaux qui sont de records dans la dite cause ?

Elles sont de vraies copies, et je les ai comparées.

32.—Par qui ces copies sont-elles certifiées et attestées, comme étant de vraies copies ?

Par la signature de *Monk*, *Coffin* et *Papineau*, écrite de la main de M. *Monk*, l'un des protonotaires-adjoints de la cour du banc de la reine pour le district de *Montréal*.

Les dits *writs* ont été lus.

33.—Produisez une copie attestée du jugement de distribution des argents prélevés en vertu du *writ* d'exécution contre les terres et ténements du défendeur ?

La voici.

34.—Cette copie est-elle une vraie copie, et l'avez-vous comparée avec la minute.

Elle est une vraie copie, et je l'ai comparée.

35.—Par qui, et de la main de qui est-elle attestée comme vraie copie ?

Par le certificat de *Monk*, *Coffin* et *Papineau*, écrit de la main de M. *Coffin*, l'un des protonotaires-adjoints de la cour du banc de la reine pour le district de *Montréal*.

Le dit jugement a été lu comme suit :

2.

Province du *Canada*, } COUR DU BANC DU  
District de *Montréal*. } Roi.

Samedi, le dix-neuvième jour de juin, mil-huit-cent quarante-un.

Présents :

L'Honorable M. le juge PYKE,  
" M. le juge ROLLAND,  
" M. le juge GALE.

*Henry William Harris*, de *Montréal*, dans le district de *Montréal*, capitaine dans le 24e régiment d'infanterie de Sa Majesté,

Demandeur :

vs.

*Eleazer D. David*, de *Montréal*, dans le district de *Montréal*, écuyer.

Défendeur.

La cour après avoir entendu les parties sur la motion de ce jour de la part du demandeur, pour jugement sur le verdict du jury rendu le sixième jour de mai dernier, et après mûre délibération, accorde la dite motion, et condamne en conséquence le défendeur à payer au demandeur la somme de sept mille cinq cents livres, cours d'Halifax, montant des dommages adjugés au demandeur par le dit jury, pour les causes mentionnées en la déclaration en cette cause, avec intérêt à compter de ce jour et de tous les dépens, distraits en faveur de MM. *Smith* et *Fisher*, procureurs du demandeur, conformément à leur motion à cet effet. (Endossé.) No. 2201.—B. R.

Terme de juin, 1841.

H. W. HARRIS,—Demandeur :

vs.

E. D. DAVID,—Défendeur.

Copie du jugement.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Alors

Jugement dans  
la cause de  
Harris vs. Da-  
vid.

J. Crawford.

Alors *James Crawford*, écuyer, M. D. a été appelé, et après serment prêté, a été examiné comme suit :

36.—Avez-vous jamais été, si oui, dites en quelle qualité, et depuis combien de temps, dans le 24<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Sa Majesté ?

J'ai été assistant-chirurgien de ce régiment, depuis 1829 jusqu'en 1836.

37.—Le capitaine *Henry William Harris* le présent pétitionnaire était-il dans le régiment, en même temps que vous ?

Oui, il y était.

38.—Connaissez-vous le capitaine *Harris* et son épouse actuelle avant leur mariage ?

Je les connaissais.

39.—Pendant que le régiment était en garnison à *Montréal*, le capitaine *Harris* et sa dame demeuraient-ils dans les casernes, ou dans une maison privée ?

Dans une maison privée.

40.—A quelle église ou croyance religieuse appartenaient-ils ?

A l'église d'*Angleterre*.

41.—Les connaissiez-vous intimement après leur mariage, et jusqu'au moment qu'elle s'est enfuie, en mai, 1840 ?

Oui.

42.—Quelle était leur conduite l'un envers l'autre, et envers leurs enfants ?

Ils paraissaient se chérir tendrement.

43.—Cette affection mutuelle s'est-elle quelquefois démentie ?

Non, jamais.

44.—Avez-vous vu le capitaine *Harris* peu de temps après la fuite de son épouse, et paraissait-il affecté de cet événement ?

Je l'ai vu quelques jours après, je ne saurais spécifier l'époque ; il paraissait tout à fait désolé.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Le conseil a reçu ordre de se retirer.

L'agent a aussi reçu ordre de se retirer.

Ordonné, que la considération ultérieure, et la seconde lecture du dit Bill soient remises à demain, et soient le premier ordre du jour.

MARDI, 11 février, 1845.

L'ordre du jour étant lu pour la considération ultérieure et la seconde lecture du Bill,

intitulé " Acte pour dissoudre le mariage <sup>Bill de divorce de Harris.</sup>  
" de *Henry William Harris*, écuyer, avec *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse actuelle, et lui permet-  
" tre de se marier de nouveau, et pour d'au-  
" tres fins y mentionnées," et pour entendre  
de nouveau les conseils pour et contre icelui,  
et pour que les Membres soient sommés.

Les conseils et l'agent ont été en conséquence appelés.

Alors *Moses S. David*, écuyer, a été appelé, <sup>M. S. David.</sup>  
et après serment prêté, a été examiné,  
comme suit :

45.—Connaissez-vous le pétitionnaire, le capitaine *Henry William Harris*, du 24<sup>e</sup> régiment, et son épouse, et depuis combien de temps ?

Oui, je les connais depuis plusieurs années.

46.—Les connaissiez-vous avant leur mariage ?

Je les connaissais de vue seulement.

47.—Ou résidiez-vous en mai, 1840 ?

A *Odelltown*, sur la frontière.

48.—Avez-vous entendu dire, dans le courant de ce mois, que Madame *Harris* avait abandonné son mari ?

Oui, je l'ai entendu dire.

49.—Avez-vous vu Madame *Harris* en mai 1840, ou dans le mois suivant, et dites où ?

Je l'ai vue à *Rouse's Point*, sur le lac *Champlain*, mais je ne puis me rappeler si c'est à la fin de mai, ou au commencement de juin.

50.—Était-elle accompagnée de quelque personne raisonnable de l'un ou de l'autre sexe, et avait-elle quelqu'enfant avec elle ?

Elle était accompagnée de *M. E. D. David*, et je crois qu'elle avait un enfant avec elle.

51.—Cet enfant était-il considéré par *M. David* et Madame *Harris* comme leur propre enfant ?

Je ne puis le dire.

52.—Avez-vous depuis rencontré *M. David* et Madame *Harris* ensemble ? dites où, et quand ?

Je les ai vus à *Hampstead*, sur *Long Island*, dans l'état de *New-York*, mais je ne puis constater l'époque.

53.—Où, et quand les avez-vous rencontrés la dernière fois ?

Au même lieu, mais je ne puis préciser le temps ; un an, peut-être après les avoir rencontrés à *Rouse's Point*.

Bill de divorce  
de Harris.

54.—Vivaient-ils ensemble, et dans la même maison, comme mari et femme, et avaient-ils des enfants qu'ils regardaient et considéraient comme leurs propres enfants ?

Ils vivaient dans la même maison, mais je ne puis dire précisément s'ils vivaient comme mari et femme. Il y avait des enfants dans la maison, mais je ne sais s'ils les considéraient comme leurs propres enfants ?

55.—A en juger par l'apparence, croyez-vous qu'ils vivaient ensemble, comme mari et femme ?

A en juger par l'apparence, je le crois.

56.—Depuis la fuite de Madame Harris, en 1840, n'avez-vous pas fréquemment reçu des lettres à son adresse, que vous étiez chargé de lui acheminer ?

J'ai reçu plusieurs lettres du capitaine *In-gall*, député-assistant-quartier-maître-général, adressées à Madame Harris, pour lui être transmises.

57.—(Par un Membre.) Les parties demeuraient-elles dans un hôtel public, et si c'est le cas, avez-vous vu leurs noms inscrits sur le livre.

Je crois qu'elles demeuraient dans une maison privée—Je n'y ai vu aucun livre dans lequel elles auraient pu inscrire leurs noms, et je n'ai pas été requis moi-même d'enregistrer mon nom.

58.—(Par le Conseil.) Vers quel lieu, et à quelles personnes acheminez-vous ordinairement les lettres dont il a déjà été fait mention afin qu'elles parvinssent à leur adresse.

Je les adressais à *M. E. D. David*, mais je ne les envoyais pas chaque fois au même endroit, comme il changeait souvent de résidence; toutes les fois qu'il changeait de résidence j'en étais informé.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

M. J. Hayes.

Alors *Moses Judah Hayes*, écuyer, a été appelé, et après serment prêté, a été examiné comme suit :

59.—Connaissez-vous le pétitionnaire le capitaine *Henry William Harris* du 24<sup>e</sup> régiment et son épouse, et les connaissiez-vous avant leur mariage ?

Je les connaissais de vue, même avant leur mariage.

60.—Quand, et en quel lieu avez-vous vu Madame Harris pour la dernière fois ?

A *New-York*, le 24 novembre dernier.

61.—Demeurait-elle alors à *New-York*, et avec qui ?

Elle demeurait à *New-York*, avec *M. E. D. David*.

62.—*M. David* et Madame Harris vivaient-ils alors ensemble comme mari et femme ?

Je ne le saurais dire, car je ne fréquentais pas leur maison.

62.—Ont-ils laissé *New-York* vers ce temps là, et quel était le lieu de leur destination ?

Ils ont laissé *New-York* vers ce temps là, pour *Santa Cruz*, une île danoise, dans les *Indes Occidentales*.

64.—Lorsqu'ils s'embarquèrent ensemble à *New-York* pour *Santa Cruz*, avaient-ils des enfants avec eux ?

Ils avaient trois enfants et un domestique, à ce que je compris.

65.—Vous ont-ils donné à entendre, et lequel des deux, que ces enfants leur appartenaient ?

*M. David* m'a présenté un des enfants, pendant que j'étais sur la batterie à *New-York*, près du quai des bateaux-à-vapeur ; et il m'a dit que c'était un de ses enfants, j'ai supposé que Madame Harris en était la mère.

66.—(Par un Membre.) Madame Harris était-elle présente ?

Elle était dans un carrosse, à environ vingt à trente verges de moi.

67.—A-t-elle entendu ce qu'a dit *M. David* ?

Elle ne pouvait entendre.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Alors *William Badgley*, écuyer, a été appelé, W. Badgley. et après serment prêté, a été examiné, comme suit :

68.—Occupez-vous comme procureur du défendeur dans l'action en dommage intentée par le capitaine *Henry William Harris* contre *M. Eleazer D. David* pour cause d'adultère avec son épouse, devant la cour du banc du roi pour le district de *Montréal*, en juin 1840.

Oui.

69.—Étiez-vous présent lors de l'audition de la cause en 1841 ?

Oui.

70.—Regardez au papier écrit, ou lettre qui vous est maintenant soumise, et dites si cette lettre a été lue au jury lors de l'audition de la cause ?

Oui, elle l'a été.

71.—Avant la lecture de cette lettre au jury, a-t-il été prouvé qu'elle était écrite de la main de Madame *Harris*, l'épouse du demandeur.

Oui, ce fait a été clairement établi.

72.—Où en étaient rendues les procédures lorsque cette lettre a été produite dans la cause ?

Je crois que la lettre était annexée à la commission rogatoire, dont elle formait partie, et qu'elle a été lue en même temps que la commission lors de l'audition de la cause.

73.—De qui sont les initiales "M. et M." inscrites au dos de la dite lettre sous les mots 2201 *Harris vs. David*. Manuscrit A. déposé par le demandeur, ce 7e jour d'avril, 1841 ?

Ces initiales sont de la main de M. *Monk*, l'un des protonotaires-adjoints de la cour du banc du roi pour le district de *Montréal*, et ce sont les initiales que les dits protonotaires inscrivent sur tous les papiers déposés en cour.

74.—Ces initiales du protonotaire attestent-elles que la dite lettre a été produite dans la dite cause sous le No. 2201, *Harris vs. David*, le septième jour d'avril, 1841.

Oui, elles l'attestent.

75.—De qui sont les initiales "G. P." et "J. R. R." inscrites au dos de la dite lettre, quand, et dans quel but ont-elles été ainsi inscrites ?

Ces initiales sont celles de l'Honorable *George Pyke*, alors un des juges de la cour du banc du roi, et de l'Honorable *Jean Roch Rolland*, aussi un des juges de la dite cour, et elles y sont inscrites, je crois, pour identifier la dite lettre comme document déposé dans la dite cause. Elles doivent y avoir été inscrites lorsque la commission rogatoire à laquelle cette lettre était annexée, a été accordée par les juges. La dite lettre a été alors lue comme suit :

*Henry*, peut-être nous ne nous reverrons plus; j'ai suivi celui auquel appartient cette petite infortunée, vous délaissant ainsi que mes enfants. Soyez pour eux ce que j'aurais dû être.—veillez sur ce cher petit *Fitz*. C'est lui qui réquiert plus particulièrement vos soins. Comment ai-je pu m'oublier jusqu'à ce point? c'est un songe pour moi... Dieu seul le sait. Ne croyez pas que je suis heureuse, non, je suis misérable, et mon cœur sera bientôt bri-

sé. Les plaisirs de cette vie ne sont plus pour moi. Si je n'avais pas été laissée ici, je serais encore pure et digne, même de vous, quelque idée que je me fasse de votre cœur. Je n'oublierai de ma vie les bontés que vous avez eues pour moi, il y a un mois. Leur souvenir me poursuivra nuit et jour. Jamais je n'aurais cru que vous en auriez agi avec tant de bonté à mon égard. J'étais enceinte! l'enfant que je portais ne vous appartenait pas... et je ne serais pas demeurée avec vous jusqu'à l'époque de sa naissance, quand même j'aurais dû mourir privée de tout; mais l'inquiétude dans laquelle je vivais depuis quelque temps a accéléré le terme de mon accouchement, et vous vous êtes conduit envers moi comme aucun autre mortel n'aurait fait—Quelle reconnaissance pour tant de bienfaits! Quels malheurs n'ai-je pas accumulés sur vous tous! Mais je ne puis plus être ce que j'étais autrefois—Je ne saurais maintenant lever les yeux sur vous. Je sais que vous auriez soin de mon pauvre enfant comme s'il vous appartenait, mais quelle affection pourriez-vous éprouver pour lui? Je ne pourrais être heureuse avec vous, car je ne suis pas digne de vous. Une fois je l'ai été, et alors, j'étais heureuse.

Ne blâmez personne pour m'avoir assistée cette nuit.—J'ai tout fait moi-même. Que toutes vos affections se reposent sur nos chers enfants. Ne les délaissez jamais. Faites qu'*Anny* demeure avec vous aussi longtemps que vous pourrez la garder—elle restera, j'en suis certaine. Priez pour moi: quoiqu'ainsi déchue, je puis encore recevoir mon pardon. Que nos enfants prient aussi pour moi. Plût à Dieu que ces douze mois de terribles épreuves eussent causé ma mort—Peu s'en est fallu—Mais j'étais destinée à passer le reste de mes jours dans les pleurs et les remords.

Ne le poursuivez point. Jamais il ne m'abandonnera, ni ne cessera de m'aimer, de même que son enfant. Il sait qu'il lui appartient, et à lui seul—Encore une fois, *Henry*, ne cessez de prier pour moi, et que le Dieu de miséricorde vous bénisse.

Mon cher *Fitz* ne m'oubliera jamais. Elevez-les pour qu'ils soient dignes de vous. Je ne puis leur faire un plus tendre souhait.

(Sur l'enveloppe de la lettre.) Montrez cette lettre à *Fitz*, et dites-lui de consoler notre pauvre père; et qu'il demande à papa qu'il permette que vous soyez pour lui ce que j'étais

Bill de divorce  
de Harris.

tais moi-même. Je ne puis lui écrire maintenant.

(Signé) G. P.  
J. R. R.

Capt. Harris.

(Endossé) 2201.

HARRIS  
vs.  
DAVID.

Manuscrit A.

Produit par le demandeur ce 7e jour d'avril 1841.

(Signé,) M. & M.

Capt. Ingall.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Alors le capitaine *Frederick L. Ingall* a été appelé, et après serment prêté, a été examiné comme suit :

76.—Connaissez-vous, et depuis combien de temps, le capitaine *Henry William Harris* du 24e régiment d'infanterie, et *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, son épouse ?

Il y a plus de quinze ans que je connais le capitaine *Harris*, et il y a dix-huit ans que je connais Madame *Harris*.

77.—De quelle religion étaient le capitaine *Harris* et sa Dame ?

Ils appartiennent à l'église d'Angleterre.

78.—Connaissez-vous l'écriture de Madame *Harris*, et l'avez-vous souvent vu écrire et signer son nom ?

Je connais son écriture, et je l'ai souvent vu écrire et signer son nom.

79.—Regardez la lettre qui vous est exhibée, et dites, au meilleur de votre connaissance, si c'est là l'écriture de Madame *Harris* l'épouse du dit capitaine *Henry William Harris* ?

Au meilleur de ma connaissance, c'est là son écriture ; la lettre a été évidemment écrite dans un moment de grande agitation, l'écriture ne paraît pas aussi ferme qu'à l'ordinaire, mais je crois sincèrement que c'est son écriture.

80.—Est-il à votre connaissance, et comment le savez-vous, que le capitaine *Henry William Harris* a reçu cette lettre.

J'ai reçu une copie de la dite lettre de *Fitzwilliam Walker*, son frère, maintenant capitaine dans le 15e régiment, qui était alors allé à la recherche des fugitifs avec le capitaine *Harris*, pour que je la fisse parvenir à sa

malheureuse mère ; et j'ai reçu une lettre de Madame *Walker* en accusant la réception.

81.—Où est actuellement le capitaine *Fitzwilliam Walker* ?

Il est en *Irlande*, avec le 15e régiment.

82.—Depuis la fuite de Madame *Harris* en mai 1840, dont vous venez de parler, avez-vous reçu, vous ou Madame *Ingall*, votre épouse, des lettres d'elles ?

Plusieurs.

83.—Madame *Harris* vous a-t-elle informé dans quelques-unes de ses lettres, en quel lieu, avec qui, et dans quelle situation elle vivait ?

Elle nous a dit qu'elle résidait dans l'état de *New-York* avec *M. David*, et d'après la teneur de ces lettres, je serais porté à croire qu'elle cohabitait avec lui comme mari et femme. De fait, je ne doute nullement de la chose.

84.—Madame *Harris* a-t-elle mentionné, dans aucune des dites lettres, que le temps de ses couches approchait. Si elle l'a fait, produisez la lettre et lisez-la.

Dans une lettre que Madame *Ingall* a reçu en octobre, 1840, en faisant allusion à un enfant, " elle dit qu'elle avait sevré son enfant." Lui ayant demandé, pour l'information de son père, vers quels temps elle attendait ses couches, elle répond à Madame *Ingall* le 6 septembre, 1841. " Il me reste encore une question à laquelle je dois répondre—la dernière " que renferme votre lettre—c'est avec regret " que je suis forcée d'avouer la chose, mais " elle n'arrivera pas avant la fin de janvier."

85.—Avez-vous compris, Madame *Ingall* et vous-même, que cette partie de la lettre de Madame *Harris* avait rapport à ses couches prochaines.

Oui.

86.—Ne pouvez-vous pas produire et remettre à la Chambre les dites lettres.

Je puis produire ces lettres, mais je prie la Chambre de vouloir bien m'en dispenser, comme elles ont rapport à des affaires pécuniaires, entièrement privées, et tout à fait étrangères au sujet. Je déclare solennellement que ces lettres ont été écrites de sa main, et que les citations que j'en ai faites sont correctes. Madame *Harris* avait connu Madame *Ingall* depuis tant d'années, qu'elle l'a toujours considérée comme une mère, et dans toutes ses lettres, elle lui confie, sans réserve, tout ce qui la concerne ; et en conséquence ces lettres

lettres renferment le récit de bien des affaires privées, qu'il ne conviendrait pas de dévoiler.

87.—Croyez-vous qu'il soit possible, ou même probable, que le capitaine *Harris* et son épouse, se soient jamais rencontrés depuis sa fuite avec *M. David*.

La chose est possible, mais je suis parfaitement convaincu qu'ils ne se sont jamais rencontrés.

88.—Quelle était la personne à *Montréal* à laquelle vous transmettiez les lettres adressées à *Madame Harris*, pour qu'elles lui fussent acheminées.

A *M. David*, qui est concerné dans l'établissement hydraulique, et que l'on m'a dit être le frère de *M. David*, qui avait enlevé *Madame Harris*.

89.—Ont-elles été acheminées de cette manière, à la demande de *Madame Harris*.

Oui.

90.—Connaissez-vous l'écriture du capitaine *H. W. Harris*, et lui avez-vous vu écrire et signer son nom ?

Oui, je la connais, et je lui ai vu écrire et signer son nom.

91.—La signature "*H. W. Harris*," inscrite et mise au bas de la procuration en faveur de *Arthur Ross* et *Frederick Griffin*, qui vous est maintenant exhibée, est-elle, ou non, au meilleur de votre connaissance, celle du dit capitaine *Henry William Harris*, le présent pétitionnaire ?

Oui, cette signature est la sienne, et j'ai en ma possession une lettre du capitaine *Harris*, m'informant qu'il avait nommé *M. Griffin*, son procureur dans la présente affaire.

92.—(Par un Membre.) Depuis combien de temps le capitaine *Harris* résidait-il dans le pays, lorsqu'il a épousé *Madame Harris* ?

Depuis la fin de l'année 1829 jusqu'en 1832,—à peu près trois années.

93.—Combien de temps est-il demeuré dans le pays après son mariage ?

Il y est demeuré à peu près huit années, étant parti pour l'*Angleterre* en 1841.

94.—Pouvez-vous désigner les différents endroits où le capitaine *Harris* a résidé après son mariage, jusqu'au moment où il a laissé le *Canada* ?

Principalement à *Montréal*, *Kingston* et *Toronto*.

95.—Le capitaine *Harris* résidait-il à *Montréal*, lors de son mariage ?—si non, dites en quel autre endroit. Bill de divorce de Harris.

Il s'est marié à *Montréal*. Je pense qu'il résidait avec son régiment à *Québec* ; néanmoins je ne suis pas très-positif sur ce point.

96.—En quel endroit le capitaine *Harris* a-t-il été lorsqu'il a laissé ce pays ?

Il est passé en *Angleterre*, et il est maintenant en garnison en *Irlande* avec son régiment.

97.—Est-il revenu dans ce pays depuis qu'il en est parti, comme vous venez de le dire

Non, jamais, au meilleur de ma connaissance.

98.—(Par le conseil.) *Madame Harris* est-elle restée à *Montréal* lors du départ du capitaine *Harris* pour le *Haut-Canada*, ou l'a-t-elle accompagné.

Elle a accompagné le capitaine *Harris* la première fois que le régiment est monté dans le *Haut-Canada*, mais lorsque ses devoirs l'ont obligé d'y retourner en 1838, elle est demeurée à *Montréal*.

99.—Les voyages du capitaine *Harris* dans le *Haut-Canada* ont-ils été de longue durée.

Je ne puis m'en rappeler.

Le témoin a eu ordre de se retirer.

Ordonné, que l'on se dispense de l'ordre permanent No. 77, de cette Chambre, requérant la présence du pétitionnaire lors de la seconde lecture de ce Bill. On se dispense de la 77e règle.

Le Conseil a déclaré qu'il n'avait pas d'autre preuve à offrir.

L'agent ayant été interrogé pour savoir s'il avait quelque preuve à offrir de la part de *Eliza Walker*, autrement appelée *Eliza Lock Walker*, il a répondu qu'il n'en avait aucune.

Le Conseil a été alors entendu pour clore les débats. Closure des débats.

Le Conseil et l'agent ont alors reçu ordre de se retirer.

Ordonné, que la considération ultérieure, et la seconde lecture du Bill soient remises à mardi prochain. 2e lecture, mardi.

Ordonné, que le Bill dernièrement mentionné ainsi que les témoignages produits à la barre de cette Chambre, soient imprimés dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

APPENDICE NO. 6.

(Voir le Journal, page 74.)

Lettre de  
l'Hon. W. H.  
Draper annon-  
çant sa rési-  
gnation.

Montreal, 30 janvier, 1845.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai offert à Son Excellence le Gouverneur Général, comme le représentant de notre Souveraine, de qui j'avais reçu cette marque de distinction, la résignation de mon siège dans le Conseil Législatif, et que Son Excellence a bien voulu l'accepter.

Je prends la liberté en conséquence, en votre qualité d'Orateur de cette Honorable Chambre, de vous annoncer ma résignation.

Je ne saurais manquer cette occasion d'offrir à la Chambre mes plus sincères remerciements pour la bienveillante considération qu'elle m'a toujours témoignée pendant que j'ai été un de ses Membres, et à vous-même pour votre courtoisie et les égards que vous avez eu pour moi.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,

Votre humble et obéissant serviteur

W. H. DRAPER.

L'Honorable

R. E. Caron, etc. etc.

APPENDICE NO. 7.

(Voir le Journal, page 76.)

Documents au  
sujet de la ba-  
lance due à la  
caisse militaire

EXTRAIT d'un Etat, fourni par le commissaire-général le 28 décembre 1843, des avances faites à même la caisse militaire en *Canada*, pour le service du gouvernement colonial, laquelle est encore due.

Date.	Particularités.	Montant sterling à 4s. 2d. par piastre.		
		£	s.	d.
1838. Octobre...	Balance due sur la somme avancée à même la caisse militaire pour payer les salaires des fonctionnaires de la Province, au taux courant du change lors du paiement, . . . . . £	13513	10	3

Commissariat, *Canada*,  
Montréal, 28 décembre, 1843.

(Signé,) WILLIAM FILDER.  
C. G.

(Copie,)

En Conseil, 20 janvier, 1845.

Sur une lettre du commissaire-général du 28 décembre 1843, au sujet de la balance de £13,513 10s. 3d. due au commissariat.

Votre comité a pris connaissance de la minute approuvée du Conseil, du 27 août, 1842,

et recommande à Votre Excellence de référer le sujet de la présente réclamation, par message, aux deux Chambres de la Législature.

Certifié,

(Signé,) E. PARENT.

Au Secrétaire Civil,  
etc. etc. etc.

(Copie,)

Copie d'un rapport d'un comité du Conseil Exécutif en date du 27<sup>e</sup> août, 1842, et approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, le même jour, au sujet de la dette due par la ci-devant Province du *Bas-Canada* au trésor impérial, à compte de l'avance faite sur la caisse militaire, en 1838, de la somme requise pour payer les arrérages dus aux fonctionnaires civils de la dite Province, sur leurs salaires.

Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil est d'opinion que la loi n'autorise pas

le paiement de la balance de £13,513 10s. 3d. due au trésor de Sa Majesté, en vertu de l'ordonnance du *Bas-Canada* de la 1<sup>e</sup> *Victoria*, chapitre 11, et il est, pour cette raison, indispensable de soumettre le cas au Parlement. Il est en conséquence convenu qu'il soit transmis un message à l'Assemblée Législative sur ce sujet, à telle époque de la prochaine session que Son Excellence jugera convenable.

Certifié,

(Signé,)

T. G. HURD,

*A. G. Con.-Exécutif.*

## APPENDICE NO. 8.

(Voir le Journal, page 81.)

Montreal, 3 janvier, 1845.

MONSIEUR,

Ayant fait l'acquisition, à l'encan de la bibliothèque de feu *John Flemming*, écuyer, de cette ville (bien connu pour les peines qu'il s'est données pour se former une riche et précieuse collection de livres) d'un ouvrage sur la religion chrétienne du célèbre philosophe *Marsilio*, publié en *Italie*, en 1484, et par conséquent, peu d'années après l'introduction de l'imprimerie dans ce pays, je prends la liberté de l'offrir au Conseil Législatif du *Canada*, afin qu'il soit déposé à perpétuité parmi les livres de la bibliothèque, non-seulement comme une curiosité typographique, mais aussi comme un sou-

venir de celui auquel il appartenait, un des marchands les plus éclairés et les plus intelligents de cette ville, et dont le discernement dans le choix des ouvrages mérite notre souvenir.

Lettre de J. Leeming transmettant un volume.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur.

JOHN LEEMING.

A L'Honorable

*R. E. Caron*,

Orateur,

Conseil Législatif.

## APPENDICE NO. 9.

(Voir le Journal, pages 116 et 117.)

(Copie.)  
No. 334.*Downing Street,*  
26 janvier, 1845.

MILORD,

Réponse de la Reine à l'adresse de félicitation sur la naissance du prince Alfred.

J'ai déposé devant la reine l'adresse du Conseil Législatif du *Canada* à Sa Majesté, à l'occasion de la naissance de *S. A. R.* le *Prince Alfred*, qui accompagnait la dépêche de Votre Seigneurie No. 195, du 27 du mois dernier.

J'ai ordre de Sa Majesté de vous enjoindre de faire part au Conseil Législatif des sentiments de vive satisfaction avec lesquels Sa Majesté a reçu ce nouveau témoignage de l'attachement de cette Chambre à la personne de Sa Majesté et à son gouvernement.

J'ai transmis au *Prince Albert*, l'adresse à Son Altesse Royale qui accompagnait aussi votre dépêche.

J'ai, etc.

(Signé,) STANLEY.

Le très Honorable  
Lord *Metcalf*, *G. C. B.*  
etc. etc. etc.

*Château Windsor,*

25 janvier, 1845.

MONSIEUR,

J'ai ordre de Son Altesse Royale le Prince *Albert*, d'offrir ses remerciements aux Membres du Conseil Législatif du *Canada*, pour leur adresse de félicitation sur l'heureux événement de la naissance de Son Altesse Royale le Prince *Alfred*.

Réponse du prince Albert à l'adresse de félicitation sur la naissance du prince Alfred.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur.

G. E. ANSON.

*R. E. Caron,*  
Orateur.

## APPENDICE NO. 10.

(Voir le Journal, page 179.)

(Copie.)  
No. 348.*Downing Street,*  
22 février, 1845.

MILORD,

Dépêche au sujet de la préséance des Membres de cette Chambre.

J'ai à accuser la réception de la dépêche de Votre Seigneurie du 31 décembre, No. 199, renfermant une adresse à la Reine de la part du Conseil Législatif du *Canada*, priant

Sa Majesté de signifier son plaisir sur certaines questions qui se sont élevées au sujet de la préséance des Membres du Conseil Législatif, et de la convenance de conférer le titre d'Honorable aux Membres de cette Chambre.

J'ai soumis cette adresse à la Reine, et Sa Majesté m'a ordonné d'enjoindre à votre seigneurie de signifier au Conseil Législatif qu'il est

est du plaisir de Sa Majesté qu'à l'avenir, l'ordre de préséance entre les Membres de cette Chambre sera déterminé d'après la date de l'instrument en vertu duquel chaque Membre a été appelé à y prendre son siège.

Il est encore du plaisir de Sa Majesté que les Membres du Conseil Exécutif qui sont aussi Conseillers Législatifs n'aient pas la préséance dans le Conseil Législatif sur les autres Membres de cette Chambre, parce qu'ils ont un siège dans le Conseil Exécutif.

J'ai de plus à signifier à Votre Seigneurie le plaisir de Sa Majesté que les Membres du Conseil Législatif ont droit au titre d'*Honorable*, et que ce titre devrait leur être donné dans tous les actes et instruments qui émaneront sous vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé,) STANLEY.

Le Très-Honorable  
Lord Metcalfe, G. C. B. etc. etc. etc.

(Copie,)  
No. 353.  
Downing Street, 2 mars, 1845.

MILORD,  
Référant à ma dépêche No 342 du 4 expiré, j'ai l'honneur d'informer Votre Seigneurie

que le gouvernement de Sa Majesté a conclu un arrangement, le 14 février dernier, avec le directeur général des postes des *Etats-Unis* pour le transport par ce pays des malles britanniques du et au *Canada*. En vertu de cet arrangement la correspondance entre ce pays et le *Canada*, après la présente malle sera débarquée et embarquée à *Boston*, au lieu d'*Halifax*, tel qu'il a été fait jusqu'à présent. Les lettres seront acheminées par la voie des *Etats-Unis*, dans des boîtes de fer, et commises au soin d'un fonctionnaire nommé par le directeur général des postes.

La première malle pour ce pays sera acheminée par cette voie, et transportée par le packet qui doit laisser *Boston* le premier jour de mai prochain.

J'ai, etc.  
(Signé,) STANLEY.

Le Très-Honorable  
Lord Metcalfe, G. C. B.  
etc. etc. etc.

Dépêche au sujet du transport des malles par Boston.

APPENDICE NO. 11.

(Voir le Journal, page 197.)

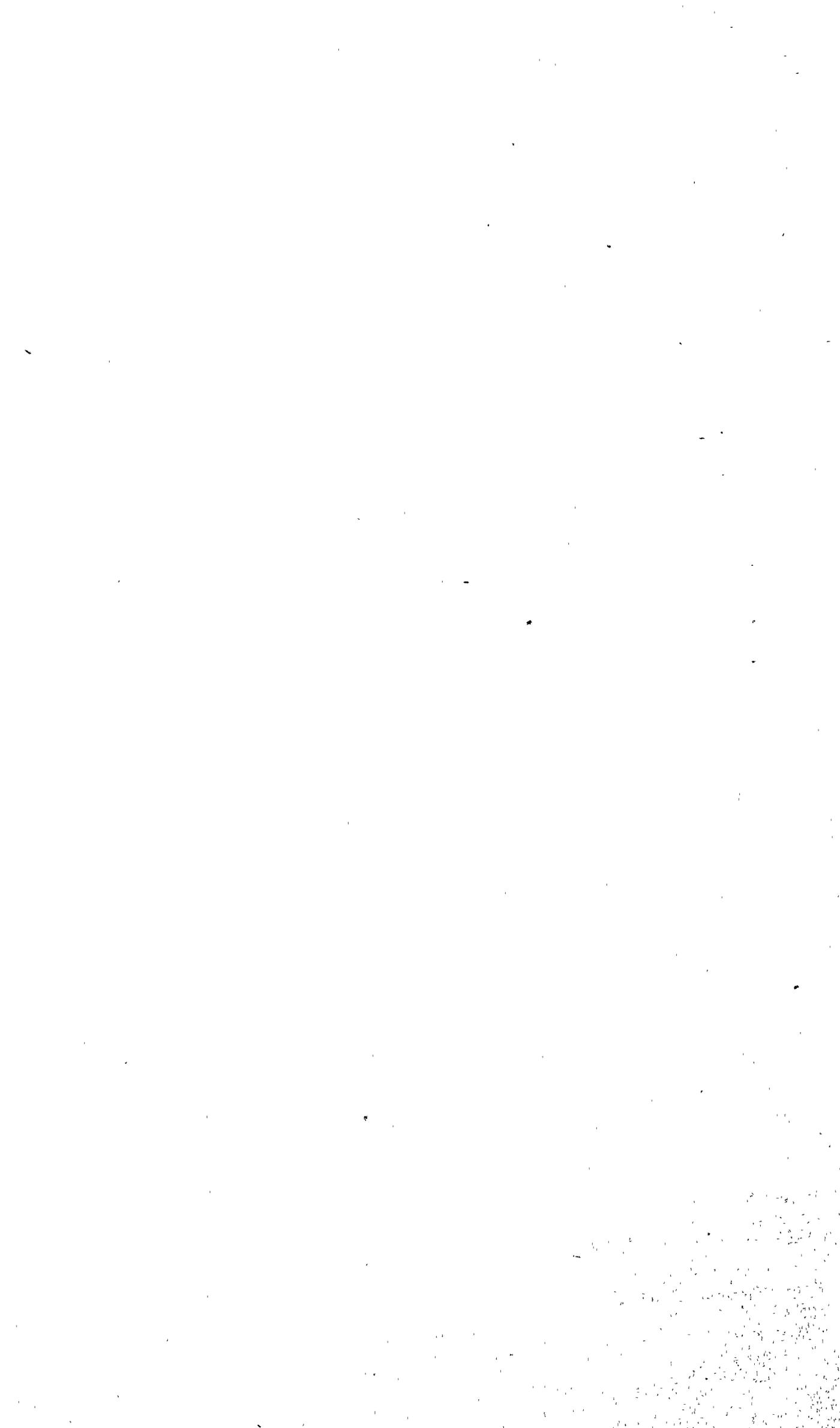
Estimé supplémentaire de certaines dépenses du gouvernement civil de la Province du *Canada* pour la présente année.

Estimé relatif au salaire de l'Orateur du Conseil.

Pour le salaire de l'Orateur du Conseil Législatif, du 8e novembre au 31 décembre 1843, à raison de £1000 par année,.....	£146 14 9
Salaire pour l'année 1844,.....	1000 0 0
“ “ “ 1845,.....	1000 0 0
Total,.....	£2146 14 9
A déduire, montant payé à compte,.....	250 0 0
Somme demandée, cours actuel,.....	£1896 14 9

Bureau de l'inspecteur général,  
Montréal, 18 mars, 1845.

(Signé,) W. B. ROBERTSON,  
Inspecteur-Général.



## Etat A.

DEPENSES CONTINGENTES du Conseil Législatif du Canada approuvées par la Chambre et payées d'après ses ordres, par le greffier-assistant, pendant la Session de 1843.

1843.			Pièce.	£	s.	d.
Nov...	28	Robert Armour, Jun., greffier en loi, vote-du Conseil Législatif, ... ..	1	144	8	10
		Robert Lemoine, traducteur français, vote du ditto ditto, ... ..	2	36	2	2
		O. Vallerand, copiste, employé 25 jours à 15s., ... ..	3	18	15	0
		Robert Lemoine, écrivain, 2 mois de salaire, ... ..	4	37	10	0
		J. E. Doucet, copiste, 62 jours à 15s., ... ..	5	46	10	0
	29	James Fitzgibbon, écuyer, vote du Conseil pour avoir surveillé l'impression des Journaux et des Lois, ...	6	150	0	0
Déc...	1	J. F. Taylor, greffier, vote du Conseil Législatif, ... ..	7	100	0	0
"	2	J. F. Taylor, jun., greffier, salaire, ... ..	8	73	12	2
"		M. Keating, recommandé par le comité spécial, ... ..	9	25	0	0
"	4	Ontario Stevens, Gazette de Port Hope, ... ..	10	1	0	0
"		W. A. Adamson, divers papiers-nouvelles ... ..	11	24	11	1
"	5	Thomas Cary et Cie, impression, ... ..	12	415	2	10
		Desbarats et Cary, impression, &c., ... ..	13	69	16	1½
		Desbarats et Derbishire, impression, &c., ... ..	14	42	18	3
		Desbarats et Derbishire, impression et papétrie, ... ..	15	209	18	11½
"	6	Ramsay, Armour et Cie., papétrie et livres, ... ..	16	28	6	6
		Morning Courier, papier-nouvelle, ... ..	17	4	11	6
		A. Hunter, menuisier, posage des tapis, ... ..	18	35	1	0
		J. Desturnell, cartes et dictionnaire géographique des Etats-Unis, ...	19	4	15	0
"		Geo. H. Hackstaff, "Le London Enquirer," ... ..	20	1	2	6
"	7	Edward J. Barker, impression, ... ..	21	3	5	0
		Martin et Widowson, étiquettes pour bibliothèque, ... ..	22	4	18	6
		Alfred Patrick, distribution des statuts, ... ..	23	4	0	0
		R. Hall, posage des cloches, ... ..	24	3	5	0
		James Mink, louage de voiture, ... ..	25	10	13	9
		Bureau de Poste, Kingston, frais de Poste, ... ..	26	365	12	0
		Samuel Rowlands, impression, ... ..	27	6	1	6
		Robert Stanton, impression, ... ..	28	516	0	11
		"Statesman," rien, voir 1844, ... ..	29	0	0	0
"		E. J. Barker, "British Whig," papier-nouvelle, ... ..	30	2	10	0
"	8	W. A. Maingy, copie des lois pour l'Angleterre, ... ..	31	13	19	9
		M. Keating, blanchissage de serviettes, etc., ... ..	32	2	7	3
		M. Keating, deux branches dorées, ... ..	33	4	10	0
		Pierre Forton, bois de chauffage, ... ..	34	9	7	6
"		J. H. Scott, les quadrupèdes d'Audubon, ... ..	35	7	10	0
"	9	G. A. Barber, le "Toronto Herald," ... ..	36	0	12	6
		J. Richardson, le "Canadian Loyalist," ... ..	37	1	10	0
"	11	Bureau du Chronicle & Gazette, Kingston, relieure et papétrie, ...	38	4	1	3
		Robert Stanton, impression, ... ..	39	89	19	0
		Edward Botterel, services comme messager surnuméraire, ... ..	40	18	7	6
		W. A. Maingy, 13 jours de travail, ... ..	41	9	15	0
		John Kerr, copie du Bill des municipalités pour l'impression, ...	42	0	15	0
		Morley et Jenkins, réparation de la verge du gentilhomme huissier, ...	43	4	3	9
		Morley et Jenkins, quincaillerie, &c., ... ..	44	39	11	9½
		Thomas Overend, menuiserie, ... ..	45	46	6	6½
		O. Vallerand, copiste, ... ..	46	9	15	0
		J. F. Taylor, jun., 2 mois de salaire, ... ..	47	37	10	0
		J. E. Doucet, copiste, ... ..	48	9	15	0
		Rien, ... ..	49	0	0	0
		H. et W. Rowsell, papétrie, ... ..	50	156	15	6
		Wm. Fitzgibbon, copie des lois, ... ..	51	15	3	0
		W. Fitzgibbon, copie des lois pour l'imprimeur, ... ..	52	9	15	3
		H. et W. Rowsell, parchemin, ... ..	53	10	12	6
		W. A. Maingy, copiste, ... ..	54	46	10	0
		H. et W. Rowsell, papétrie, ... ..	55	0	13	3
		John Noon, charriage de bois, ... ..	56	1	17	6
		J. Gingras, menuiserie, ... ..	57	0	15	0
		M. Keating, louage de cab, &c., ... ..	58	0	7	6
		M. Keating, blanchissage de serviettes, &c., ... ..	59	0	16	6
		Alex. Dixon, réparation du sac aux lettres, ... ..	60	0	3	9
		Charles DeLéry, vote du Conseil, ... ..		100	0	0
			£	3038	10	2

## Etat B.

ETAT DES DENIERS payés à compte des dépenses contingentes du Conseil Législatif, par  
C. DE LERY, greffier-assistant, depuis Janvier, 1844.

1844.			Pièce.	£	s.	d.
Jan.	10	O. Vallerand, copiste, ...	61	4	0	0
"	22	W. A. Maingy, copie d'actes sur parchemin, ...	62	32	8	0
		Samuel Taylor, dito ditto, ...	63	29	7	3
		James Fitzgibbon, dito ditto, ...	64	28	4	6
		W. A. Maingy, services dans le bureau du Conseil, ...	65	7	0	0
		J. E. Doucet, copiste, ...	66	6	0	0
		Edward Stavely, services dans le bureau du Conseil, ...	67	7	10	0
"	31	Robert Lemoine, salaire comme traducteur français, ...	68	30	0	0
Fév.	22	J. F. Taylor, Jun., 2 mois de salaire, ...	69	37	10	0
Avril	10	Felix Fortier, traductions, ...	70	2	10	0
"	30	J. F. Taylor, Jun., 3 mois de salaire, ...	71	58	5	0
Mai	9	W. A. Adamson, assurance de la bibliothèque, ...	72	7	10	0
"	13	Bureau du Journal de St. Catharines, ...	73	1	5	0
"	15	N. Aubin, "Le Fantastique," ...	74	2	2	6
"	25	A. Fréchette, "Le Canadien," ...	75	1	6	0
Juin	4	H. Voyer, traductions françaises, ...	76	4	13	4
"	5	J. Richardson, "Le Canadien Loyalist," ...	77	2	0	0
"	7	Desbarats et Derbshire, impression, etc., à compte, ...	78	35	0	0
"	14	Edward Botterel, emballage de la bibliothèque, ...	79	8	5	0
Juillet	9	George Hunter, emballage des meubles, ...	80	14	14	8
"		A. Lachance, dito ditto, ...	81	7	10	0
"	12	Charles Donlery, "Le Toronto Mirror," ...	82	0	15	0
"	16	O. Vallerand, emballage des meubles, ...	83	2	10	0
Août	8	Bureau du Feu à Québec, assurance de la bibliothèque, ...	84	12	10	0
"	16	"Steamer Queen," fret et passage, ...	85	3	16	6
"		Jean Benoit, menuiserie, à compte, ...	86	15	0	0
"	17	Samuel Walsh, services dans la bibliothèque, ...	87	6	0	0
"		F. Cinq Mars, "L'Aurore des Canadas," ...	88	2	0	0
"		W. A. Maingy, services dans la bibliothèque, ...	89	6	0	0
"	19	O. Vallerand, pour avoir dépaqueté les meubles, etc., ...	90	4	0	0
"	22	Antoine Lachance, dito ditto, ...	91	16	10	0
"		M. Keating, divers déboursés, ...	92	24	5	4
"		A. Chamberland, façon des tapis, ...	93	10	18	6
"	24	Jean Benoit, menuiserie, à compte, ...	94	20	0	0
Sept.	10	M. F. Johnson, meubles, à compte, ...	95	150	0	0
"	14	J. F. Taylor, Jun., à compte de son salaire, ...	96	100	0	0
"	15	M. Keating, divers déboursés, ...	97	5	3	10
Oct.	10	A. Chamberland, ...	98	6	0	0
"	11	"Steamer Lord Sydenham," fret des meubles, ...	99	15	15	5
"	12	Jean Benoit, menuiserie, à compte, ...	100	75	0	0
"	14	M. F. Johnson, meubles, à compte, ...	101	100	0	0
"		W. A. Maingy, à compte de ses services, ...	102	11	5	0
"	25	Joseph Gingras, menuiserie, ...	103	22	4	9
Nov.	13	John Humphrey, pour avoir poli les murs, ...	104	10	15	0
"	14	M. F. Johnson, meubles, à compte, ...	105	50	0	0
"	15	Jean Benoit, menuiserie, à compte, ...	106	35	0	0
"	16	J. F. Taylor, Jun., six mois de salaire, balance, ...	107	12	10	0
"	20	M. F. Johnson, meubles, etc., à compte, ...	108	20	0	0
"	26	M. F. Johnson, dito, à compte, ...	109	60	0	0
Déc.	2	M. Reynolds, "L'Examiner," ...	110	1	0	0
"	3	F. O. Frénière, pour avoir peint des numéros, ...	111	5	10	0
"		Benjamin Hill, tapisserie, ...	112	1	10	0
"		Joseph H. Townsend, ouvrage de plombier, à compte, ...	113	50	0	0
"	7	Joseph Andrew, menuiserie, à compte, ...	114	50	0	0
"		"Statesman," papier-nouvelle, ...	115	1	5	0
"	9	"Le Morning Courier," dito, ...	116	2	10	0
"	12	M. Keating, louage de cabs et autres déboursés, ...	117	13	18	5
"	14	John Smith, dorures, etc., à compte, ...	118	30	0	0
"		A. Lachance, à compte de son allocation comme messenger, ...	119	10	0	0
"	16	H. R. Cushing, bois de chauffage, ...	120	61	7	7
"	19	A. Hawkins, Guide de Québec, ...	121	2	0	0
"		Nicholas Deroches, chauffage des fournaies, ...	122	3	0	6
"	20	J. E. Doucet, copiste, à compte, ...	123	10	0	0
"		J. F. Taylor, à compte de son salaire, ...	124	35	0	0
1845.						
Jan.	15	G. F. Prowse, ferblantier, à compte, ...	125	150	0	0
"	16	Desbarats et Derbshire, impressions, à compte, ...	126	300	0	0
"		F. O. Frénière, peintre, à compte, ...	127	5	0	0
"	17	M. Keating, divers déboursés, ...	128	4	4	6
"		Andrew Morris, pour avoir retouché le portrait de Lord Dorchester, ...	129	6	0	0
"		Edward Botterel, à compte de ses gages, ...	130	10	0	0
"		Jean Benoit, menuiserie, à compte, ...	131	30	0	0
"		James Atkins, copie d'un catalogue de la bibliothèque, ...	132	5	0	0
"	18	Nicholas Deroches, 12 jours d'ouvrage, ...	133	2	2	0
"	23	J. J. Audubon, quadrupèdes, ...	134	15	0	0
"		J. F. Taylor, Jun., à compte de son salaire, ...	135	10	0	0
"	24	A. Lachance, messenger, à compte, ...	136	10	0	0
			£	2241	14	8

## Etat C.

LE CONSEIL LEGISLATIF DU CANADA, pour dépenses contingentes,

A C. DE LEBY, greffier-assistant, Dt.

1845.	Payé.	Pièce.	£	s.	d.	
Fév.	8	Armour et Ramsay, à compte, ...	1	350	0	0
"	10	Desbarats et Derbishire, dito, ...	2	500	0	0
"	11	" Steamer Queen," frêt d'une boîte, ...	3	0	5	0
"	12	Joseph Andrew, balance à compte, No. 29, ...	4	25	2	6
"		Thomas Mussen, montant de dito, No. 43, ...	5	141	13	2½
"	14	Desbarats et Derbishire, à compte, ...	6	350	0	0
"		George A. Barber, montant de dito, No. 6, ...	7	1	5	0
"	15	Benjamin et Brothers, montant de dito, No. 48, ...	8	93	12	2
"	17	Liston et Clarke, montant de dito, No. 41, ...	9	18	10	11
"		J. F. Taylor, Jun., balance de salaire jusqu'au 13e courant, ...	10	2	10	0
"	18	R. Hall, montant de compte, No. 38, ...	11	27	1	1
"	19	John Smith, à compte, ...	12	100	0	0
"		Savage et Son, montant de compte, No. 30, ...	13	43	6	6
"	21	James Atkins, montant dito, ...	14	1	10	0
"		Nicholas Deroches, montant dito, ...	15	5	5	0
"	22	A. Lauric et Cie., montant de compte, No. 35, ...	16	38	3	10
"		Scott, Shaw et Cie., montant de dito, No. 40, ...	17	15	15	5
"		Scott, Shaw et Cie., montant de dito, No. 50, ...	18	9	15	7
"		Nelson et Butters, montant de dito, No. 37, ...	19	4	9	0
"		John Bright, Messenger, à compte, ...	20	5	0	0
"		Armour et Ramsay, balance de compte, No. 26, ...	21	107	2	6
"		Armour et Ramsay, montant de compte, No. 25, ...	22	8	15	10
"		Ramsay et Armour, montant de dito, No. 32, ...	23	8	10	0
"	24	Desbarats et Derbishire, à compte, ...	24	200	0	0
"		William Rice, montant de dito, No. 16, ...	25	1	12	6
"	26	Compagnie du Gaz de Montréal, montant à compte, No. 13, ...	26	23	13	0
"		A. Laflamme, montant de compte, No. 31, ...	27	4	11	1
Mars,	1	W. A. Townsend, montant de compte, No. 64, ...	28	35	5	0
"		T. A. Stayner, montant de compte pour frais de poste, No. 79, ...	29	230	11	7
"		H. Pelson, montant de compte, No. 70, ...	30	1	7	6
"		John Smith, balance de compte, No. 27, ...	31	23	4	6
"		John Humphrey, montant de compte, No. 17, ...	32	0	15	0
"		A. Lachance, Messenger, à compte, ...	33	5	0	0
"	3	G. F. Prowse, Ferblantier, montant de compte, No. 55, ...	34	34	13	9
"		G. Brown, Architecte, montant de dito, No. 54, ...	35	36	0	0
"		M. A. Skinner, couverts de table, ...	36	9	8	0
"	4	Alfred Patrick, distribution des lois, ...	37	6	0	0
"		" L'Aurore des Canadas," avertissements, suivant compte, No. 65, ...	38	0	13	6
"		F. O. Frénière, peintre, balance de compte, No. 10, ...	39	3	12	5
"		S. Derbishire, divers livres, suivant compte, No. 80, ...	40	3	16	6
"		Jean Benoit, menuisier, balance de compte, No. 58, ...	41	2	4	0
"		Dito, montant de dito, No. 63, ...	42	7	2	1
"		Dito, montant de dito, No. 56, ...	43	69	5	1½
"		Dito, montant de dito, No. 57, ...	44	62	7	1½
"		James Atkins, entré, B. V. 132, ...	45	2	10	0
"		J. J. Audubon, dito, B. V. 134, ...	46	0	10	0
"	5	John Kay, pour avoir recueilli les Statuts, suivant compte, No. 42, ...	47	0	8	9
"		" Hamilton Gazette," souscription jusqu'au 12 Janvier, 1845, ...	48	2	5	0
"		John Walton, livres, suivant compte, No. 76, ...	49	1	8	0
"		F. O. Frénière, diverses lettres de marque, dito, No. 78, ...	50	2	12	8
"		A. Savage et Cie., huile de blanc de balcine, dito, No. 83, ...	51	10	1	9
"	6	A. Bourne, coin de cuivre, dito, No. 52, ...	52	0	17	6
"	6	R. W. S. McKay, "Guide de Montréal," suivant compte, No. 44, ...	53	4	0	0
"		Augustin Côté et Cie., "Journal de Québec, dito, No. 66, ...	54	2	0	0
"		Samuel Taylor, pour copie du Bill de la Banque du Peuple, dito, No. 81, ...	55	2	3	3
"		Propriétaire du "Quebec Gazette," avertissements, dito, No. 2, ...	56	12	12	0
"		E. R. Fabre, livres, dito, No. 77, ...	57	1	12	6
"		Fisher et Kemble, "Gazette Officielle," dito, No. 54, ...	58	34	8	8
"	7	R. Chalmers, carte géographique de Montréal, dito, No. 21, ...	59	1	2	3
"	8	"Ottawa Advocate," papier-nouvelles, dito, No. 74, ...	60	0	15	0
"		Ludger Duvernay, avertissements, dito, No. 84, ...	61	0	13	6
"		M. Keating, divers déboursés, dito, No. 85, ...	62	5	10	10½
"		John F. Taylor, Sen., dito, No. 86, ...	63	0	6	7
"	10	Desbarats et Derbishire, à compte, ...	64	200	0	0
"		Wilmer et Smith, balance pour divers papiers-nouvelles, suivant compte, No. 12, £12 9s. 1d. sterling, à 11 par cent, prime, ...	65	15	7	3
"		Robert Armour, livres pour la bibliothèque, dito, No. 87, ...	66	8	6	0
"		Benjamin, souscription à "Intelligencer," jusqu'au 12e courant, dito, No. 82, ...	67	1	0	0
"		William Neilson, souscription au "Quebec Gazette," jusqu'au 15e Décembre, 1843, dito, No. 33, ...	68	0	9	9
"		William Neilson, dito au dit, jusqu'au 1er Mai, 1844, dito, No. 34, ...	69	1	4	0
"	12	James Thompson, souscription au "Bathurst Courier," jusqu'au 12e Septembre, 1844, dito, No. 72, ...	70	0	16	3
"		G. F. Prowse, balance de compte, No. 28, ...	71	54	18	1
"		Samuel Rowlands, souscription au "News," 16e Septembre, 1844, suivant compte, No. 9, ...	72	1	0	0
"		C. W. Jenkins, quincaillerie, dito, No. 73, ...	73	3	15	5
"		J. et T. Melun, maçonnerie, dito, No. 1, ...	74	1	13	0
"		John Wansly, souscription au "Kingston Herald," jusqu'au 13e Décembre, 1844, dito, No. 68, ...	75	0	18	9
"	14	John Wells, estimation d'ouvrages, dito, No. 93, ...	76	4	0	0
"		Corporation de Montréal, taxes sur les cheminées, dito, No. 94, ...	77	3	15	0
"	15	Charles Lavolette, sciage de bois, dito, No. 95, ...	78	1	19	6
"		Watson et Stanton, "La Gazette du Haut-Canada," dito, No. 23, ...	79	30	0	2
"	19	H. & W. Rowse, balance de compte, No. 4, ...	80	6	2	8
"		Dito, papeterie, etc., suivant compte, No. 45, ...	81	235	15	8
"		Dito, almanach, dito, No. 46, ...	82	2	2	7½
"	20	J. Sharke et Cie., impression du catalogue de la bibliothèque, dito, No. 96, ...	83	60	0	0
"		J. H. Townsend, à compte, ouvrage de plombier, ...	84	63	12	1
"		"Toronto Examiner," jusqu'au 7e Février, 1845, suivant compte, No. 67, ...	85	0	18	0
"	22	A. Connell, relieur du catalogue de la bibliothèque, dito, No. 88, ...	86	18	10	10
"		D. McDonald, impression de cartes d'admission, dito, No. 99, ...	87	1	10	0
"	24	Hutchins et Proctor, savon et chandelles, dito, No. 91, ...	88	17	6	9
"		C. et W. Wright, poterie, dito, No. 89, ...	89	1	19	6
			£	3441	15	94